



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

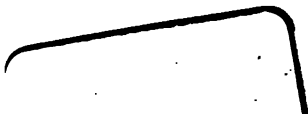
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





600037034N





LES

MAITRESSES DE LOUIS XV

OUVRAGES DES MÊMES AUTEURS :

- Histoire de la Société française pendant la Révolution.** Un vol. grand in-8°, 2^e édition. 5 fr.
- Histoire de la Société française pendant le Directoire.** Un vol. grand in-8°, 2^e édition. 5 fr.
- La Révolution dans les mœurs.** La Famille. — Le Monde. — La Vieille Femme. — Les Jeunes Gens. — Le Mariage. — Les Demoiselles à marier. — Les Gens riches. — Les Lettres et les Arts. — La Pudeur sociale. — Le Catholicisme. 1 fr.
- Portraits intimes du XVIII^e siècle, d'après les lettres autographes et les documents inédits.** 2 vol. in-18.
- Première série.* 3 fr.
 Louis XVI. — Bachaumont. — Beaumarchais. — L'abbé Leblanc. — Doyen. — Camargo, etc. — Dulaurens. — Théroigne de Méricourt. — Watteau. — Mademoiselle de Romans.
- Deuxième série.* 3 fr.
 Madame Dubarry. — Caylus. — Kléber. — Piron. — La duchesse de Chaulnes. — Louis XV enfant. — Madame Geoffrin. — Le comte de Clermont. — Le Bas. — L'abbé d'Olivet.
- Sophie Arnould d'après sa correspondance et ses mémoires inédits.** 1 vol. in-18. 1 fr.
- Histoire de Marie-Antoinette.** 2^e édition, revue et augmentée de documents inédits et de pièces tirées des Archives de l'empire. Un vol. in-8°. 5 fr.
- Les Saint-Aubin.** In-4°, imprimé par Louis Perrin et tiré à 200 exemplaires. Étude contenant quatre portraits inédits gravés à l'eau-forte. 10 fr.
- Watteau.** In-4°, imprimé par Louis Perrin et tiré à 200 exemplaires. Étude contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. 5 fr.

LES MAITRESSES

DE

LOUIS XV

PAR

EDMOND ET JULES DE GONCOURT

(LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS)

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

RUE JACOB, 56

1860

Droit de traduction et de reproduction réservé.



PRÉFACE

En donnant ces deux volumes au public, nous achevons la tâche que nous nous étions imposée. L'histoire du dix-huitième siècle que nous avons tenté d'écrire est aujourd'hui complète. Chacune des périodes de temps, chacune des révolutions d'état et de mœurs qui constituent le siècle, depuis Louis XV jusqu'à Napoléon, a été étudiée par nous, selon notre conscience et selon nos forces. *L'Histoire des maîtresses de Louis XV* mène le lecteur de 1730 à 1775; *l'Histoire de Marie-Antoinette* le mène de 1775 à la Révolution; *l'Histoire de la société française pendant la Révolution* le mène de 1789 à 1794; *l'Histoire*

de la société française pendant le Directoire le mène enfin de 1794 à 1800. Ainsi tout le siècle tient dans ces quatre études, qui sont comme les quatre âges de l'époque qui nous a précédés et de la France d'où sont sortis le siècle contemporain et la patrie présente.

Le titre de ces livres suffirait à montrer le dessein que nous avons eu, et le but auquel nous avons osé aspirer. C'est par l'histoire des maîtresses de Louis XV que nous avons essayé l'histoire du règne de Louis XV; c'est par l'histoire de Marie-Antoinette que nous avons essayé l'histoire du règne de Louis XVI; c'est par l'histoire de la société pendant la Révolution et pendant le Directoire que nous avons essayé l'histoire de la Révolution.

Ajoutons cependant à cette signification des titres les courtes explications nécessaires à la justification, à l'intelligence et à l'autorité d'une histoire nouvelle.

Aux premiers jours où, dans les agrégations d'hommes, l'homme éprouve le besoin d'interroger le passé et de se survivre à lui-même dans

l'avenir; quand la famille humaine réunie commence à vouloir remonter jusqu'à ses origines, et s'essaye à fonder l'héritage des traditions, à nouer la chaîne des connaissances qui unissent et associent les générations aux générations, ce premier instinct, cette première révélation de l'histoire, s'annonce par la curiosité et la crédulité de l'enfance. L'imagination, ce principe et cette faculté mère des facultés humaines, semble, dans ces premières chroniques, éveiller la vérité au berceau. C'est comme le bégayement du monde où confusément passent les rêves de sa première patrie, les songes et les merveilles de l'Orient. Tout y est énorme et monstrueux, tout y est flottant et poétique comme dans un crépuscule. Voilà les premières annales, et ce qui succède à ces recueils de vers mnémoniques, hier toute la mémoire de l'humanité, et toute la conscience qu'elle avait, non de sa vie, mais de son âge : l'Histoire commence par un conte épique.

Bientôt la famille humaine devient la patrie; et sous les regards satisfaits de cette Providence que les anciens voyaient sourire du haut du ciel aux sociétés d'hommes, les hommes se lient par la loi et le droit, et se transmettent le patrimoine

de la chose publique. La pratique de la politique apporte l'expérience à l'esprit humain. Dans toutes les facultés humaines, il se fait la révolution qui substitue la parole au chant, l'éloquence à l'imagination. Le rapsode est devenu citoyen, et le conte épique devient un discours : l'histoire est une tribune où un homme doué de cette harmonie des pensées et du ton que les Latins appelaient *uberté* vient plaider la gloire de son pays et témoigner des grandes choses de son temps.

Puis arrive l'heure où les crédulités de l'enfance, les illusions de la jeunesse abandonnent l'humanité. L'âge légendaire de la Grèce est fini; l'âge républicain de Rome est passé. La patrie est un homme et n'est plus qu'un homme; et c'est l'homme même que l'Histoire va peindre. Il s'élève alors, dans le monde asservi et rempli de silence, un historien nouveau et prodigieux qui fait de l'Histoire, non plus la tradition des fables de son temps, non plus la tribune d'une patrie, mais la déposition de l'humanité, la conscience même du genre humain.

Telle est la marche de l'Histoire antique. Fabuleuse avec Hérodote, oratoire avec Thucydide et Tite-Live, elle est humaine avec Tacite.

L'histoire humaine, voilà l'Histoire moderne ; l'histoire sociale, voilà la dernière expression de cette histoire.

Cette histoire nouvelle, l'histoire sociale, embrassera toute une société. Elle l'embrassera dans son ensemble et dans ses détails, dans la généralité de son génie aussi bien que dans la particularité de ses manifestations. Ce ne seront plus seulement les actes officiels des peuples, les symptômes publics et extérieurs d'un état ou d'un système social, les guerres, les combats, les traités de paix, qui occuperont et rempliront cette histoire. L'histoire sociale s'attachera à l'histoire qu'oublie ou dédaigne l'histoire politique. Elle sera l'histoire privée d'une race d'hommes, d'un siècle, d'un pays. Elle étudiera et définira les révolutions morales de l'humanité, les formes temporelles et locales de la civilisation. Elle dira les idées portées par un monde, et d'où sont sorties les lois qui ont renouvelé ce monde. Elle dira ce caractère des nations, les mœurs, qui commandent aux faits. Elle retrouvera, sous la cendre des bouleversements, cette mémoire vivante et présente que nous a gardée, d'un grand empire évanoui, la cendre

du volcan de Naples. Elle pénétrera jusqu'au foyer, et en montrera les dieux lares et les religions familières. Elle entrera dans les intimités et dans la confiance de l'âge humain qu'elle se sera donné mission d'évoquer. Elle représentera cet âge sur son théâtre même, au milieu de ses entours, assis dans ce monde de choses auquel un temps semble laisser l'ombre et comme le parfum de ses habitudes. Elle redira le ton de l'esprit, l'accent de l'âme des hommes qui ne sont plus. Elle fera à la femme, cette grande actrice méconnue de l'histoire, la place que lui a faite l'humanité moderne dans le gouvernement des mœurs et de l'opinion publique. Elle ressuscitera un monde disparu, avec ses misères et ses grandeurs, ses abaissements et ses grâces. Elle ne négligera rien pour peindre l'humanité en pied. Elle tirera de l'anecdote le bronze ou l'argile de ses figures. Elle cherchera partout l'écho, partout la vie d'hier; et elle s'inspirera de tous les souvenirs et des moindres témoignages pour retrouver ce grand secret d'un temps qui est la règle de ses institutions : l'esprit social, — clef perdue du droit et des lois du monde antique.

Et lors même que cette histoire prendra pour cadre la biographie des personnages historiques, l'unité de son sujet ne lui ôtera rien de son caractère et ne diminuera rien de sa tâche. Elle groupera, autour de cette figure choisie, le temps qui l'aura entourée. Elle associera à cette vie, qui dominera le siècle ou le subira, la vie complexe de ce siècle ; et elle fera mouvoir, derrière le personnage qui portera l'action et l'intérêt du récit, le chœur des idées et des passions contemporaines. Les pensées, les caractères, les sentiments, les hommes, les choses, l'âme et les dehors d'un peuple, apparaîtront dans le portrait de cette personnalité où l'humanité d'un temps se montrera comme en un grand exemple.

Pour une pareille histoire, pour cette reconstitution entière d'une société, il faudra que la patience et le courage de l'historien demandent des lumières, des documents, des secours à tous les signes, à toutes les traces, à tous les restes de l'époque. Il faudra que sans lassitude il rassemble de toutes parts les éléments de son œuvre, divers comme son œuvre même. Il aura à feuilleter les histoires du temps, les dépositions personnelles, les historiographes, les mémorialistes. Il recourra

aux romanciers, aux auteurs dramatiques, aux conteurs, aux poètes comiques. Il feuilletera les journaux, et descendra à ces feuilles éphémères et volantes, jouets du vent, trésors du curieux, tout étonnées d'être pour la première fois feuilletées par l'étude : brochures, *sottisiers*, pamphlets, *gazetins*, factums. Mais l'imprimé ne lui suffira pas : il frappera à une source nouvelle, il ira aux confessions inédites de l'époque, aux lettres autographes, et il demandera à ce papier vivant la franchise crue de la vérité et la vérité intime de l'histoire. Mais les livres, les lettres, la bibliothèque et le cabinet noir du passé, ne seront point encore assez pour cet historien : s'il veut saisir son siècle sur le vif et le peindre tout chaud, il sera nécessaire qu'il pousse au delà du papier imprimé ou écrit. Un siècle a d'autres outils de survie, d'autres instruments et d'autres monuments d'immortalité : il a, pour se témoigner au souvenir et durer au regard, le bronze, le marbre, le bois, le cuivre, la laine même et la soie, le ciseau de ses sculpteurs, le pinceau de ses peintres, le burin de ses graveurs, le compas de ses architectes. Ce sera dans ces reliques d'un temps, dans son art, dans son industrie, que

l'historien cherchera et trouvera ses accords. Ce sera dans la communion de cette inspiration d'un temps, sous la possession de son charme et de son sourire, que l'historien arrivera à vivre par la pensée aussi bien que par les yeux dans le passé de son étude et de son choix, et à donner à son histoire cette vie de la ressemblance, la physionomie de ce qu'il aura voulu peindre.

Cette histoire qui demande ces travaux, ces recherches, cette assimilation et cette intuition, nous l'avons tentée. Nos livres en ont indiqué, croyons-nous, les limites, le dessin général, les droits et les devoirs. Cela nous suffit; et tous nos efforts seront payés, toutes nos ambitions seront satisfaites, si nous avons frayé à de meilleurs que nous la voie que nous avaient montrée Alexis Monteil et Augustin Thierry.

Il nous reste à dire quelques mots du présent livre : *les Maîtresses de Louis XV*, pour en définir la moralité et l'enseignement.

La leçon de ce long et éclatant scandale sera l'avertissement que la Providence s'est plu à donner à l'avenir par la rencontre en un même

règne de trois règnes de femme, et la domination successive de la femme des trois ordres du temps, de la femme de la noblesse : madame de la Tournelle, de la femme de la bourgeoisie : madame de Pompadour, de la femme du peuple : madame du Barry. Le livre qui racontera l'histoire de ces femmes montrera comment la maîtresse, sortie du haut, du milieu ou du bas de la société, comment la femme avec son sexe et sa nature, ses vanités, ses illusions, ses engouements, ses faiblesses, ses petitesesses, ses fragilités, ses tyrannies et ses caprices, a tué la royauté en compromettant la volonté ou en avilissant la personne du Roi. Il convaincra encore les favorites du dix-huitième siècle d'une autre œuvre de destruction : il leur rapportera l'abaissement et la fin de la noblesse française. Il rappellera comment, par les exigences de leur toute-puissance, par les lâchetés et les agenouillements qu'elles obtinrent autour d'elles d'une petite partie de cette noblesse, ces trois femmes anéantirent dans la monarchie des Bourbons ce que Montesquieu appelle si justement le ressort des monarchies : l'honneur ; comment elles ruinèrent cette base d'un état qui est le gage du lendemain d'une

société : l'aristocratie ; comment elles firent que la noblesse de France, celle qui les approchait aussi bien que celle qui mourait sur les champs de bataille et celle qui donnait à la province l'exemple des vertus domestiques, enveloppée tout entière dans les calomnies, les accusations et les mépris de l'opinion publique, arriva comme la royauté, désarmée et découronnée, à la révolution de 1789.

Ce livre, comme les livres qui l'ont précédé, a été écrit en toute liberté et en toute sincérité. Nous l'avons entrepris sans préjugés, nous l'avons achevé sans complaisances. Ne devant rien au passé, ne demandant rien à l'avenir, il nous a été permis de parler du siècle de Louis XV sans injures comme sans flatteries. Peut-être les partis les plus contraires seront-ils choqués, peut-être les passions contemporaines seront-elles scandalisées de trouver en une telle matière et sur un tel temps une si singulière impartialité, une justice si peu appliquée à les satisfaire. Mais quoi ? Celui-là ne ferait-il pas tout à la fois la tâche de l'histoire bien misérable et sa récompense bien basse, qui donnerait pour ambition à l'historien l'applaudissement du présent ? Il est dans un

ancien une grande et magnifique image qui montre à notre conscience de plus hautes espérances, et doit la convier à de plus nobles devoirs. L'architecte qui construisit la tour de Pharos grava son nom dans la pierre, et le recouvrit d'un enduit de plâtre sur lequel il écrivit le nom du roi qui régnait alors. Avec le temps le plâtre tomba, laissant voir aux marins battus des flots : *Sostrate de Cnide, fils de Dexiphane...* « Voilà comment il faut écrire l'histoire, » dit Lucien, et c'est le dernier mot de son *Traité de l'histoire*.

EDMOND et JULES DE GONCOURT.

Paris, février 1860.

LIVRE PREMIER

MESDEMOISELLES DE NESLE



Dans ce siècle français où l'humanité se polissait jusqu'à la corruption, et, perdant les violences, perdait aussi les vertus de la force; dans ce temps et dans ce monde charmés et amollis par la femme, et où la femme, quittant les passions pour les grâces de son sexe, donnait à sa conscience comme à ses sentiments, à ses instincts comme à ses goûts, aux occupations de son cœur aussi bien qu'aux distractions de sa pensée, un caractère de légèreté, de caprice, de superficialité et d'inconstance, que l'Histoire n'avait point encore rencontré dans une société; à l'heure où tout devenait esprit jusqu'à l'amour, et où les âmes redoutaient en toutes choses le vœu, le dévouement, l'engagement et la durée, en France, au dix-huitième siècle, une province, une cour, échappaient à la contagion, et faisaient aux

modes de la France, aux exemples de Versailles, une entière opposition. La Lorraine, la cour de Lorraine, étaient cette province et cette cour singulières. Les Lorrains, et les Polonais venus à la suite de Stanislas, y avaient mêlé la naïveté et l'énergie des anciennes mœurs féodales, une ardeur et une sincérité, inconnues ailleurs, des croyances et des sentiments. Sous le patriarcat de ce prince d'un autre âge, quelque chose de primitif donnait à ce petit coin de la France un génie particulier, un fond d'habitudes morales qui résistait au temps et au voisinage. La passion y allait jusqu'aux extrémités de la passion, et l'amour y était cette généreuse illusion qui voit tout éternel : il y avait la continuité du dévouement et le dévouement du suicide. Cette autre part du cœur de la femme, la piété, y était sans accommodement, sans compromis. C'était une dévotion presque claustrale, hérissée de pratiques, dure et semée d'immolations, qui gardait dans les façons de l'adoration un peu de la terreur de la sombre Espagne ; une dévotion qui finissait par vivre dans une familiarité aisée et presque enjouée avec la mort, dans la compagnie amicale de la *gentille mignonne* : c'était le petit nom dont Marie Leczinska appelait la tête de mort qu'elle avait dans son oratoire et qu'elle emportait dans ses voyages (1). En Lorraine, si les sacrifices à la passion étaient sans réserves, les oblations à Dieu étaient entières ; elles avaient

(1) Lettre de Marie Leczinska, publiée dans les Mémoires du marquis d'Argenson, Paris, Janet, 1857, vol. IV.

cet absolu détachement du monde, ce mépris ou plutôt cet admirable oubli des choses humaines, qui ne mettait au cœur et à la bouche de cette pauvre princesse, appelée au trône de France et manquant presque de chemises, que la crainte de perdre la couronne du ciel contre cette couronne de la terre (1).

Cependant la princesse de Lorraine appelée au trône de France et se résignant à cette grandeur comme à une épreuve, Marie Leczinska était sauvée des tristesses et des pensées funèbres d'une telle dévotion par la bonne enfance et les qualités gaies de son caractère, par l'entrain de sa bonne constitution, par l'activité et le rire de sa bienveillance, par la franchise et la bonne humeur de ses vertus. Voyez-la dans le charmant portrait de Nattier : elle semble l'image de la bonté dans son expression humaine, dans son enjouement heureux. Une expression de santé et de satisfaction, la sérénité de la conscience, le contentement et la patience de la vie, rayonnent sur ce visage éclairé d'une malice bourgeoise, et dont le sourire est comme un reflet de ces libertés innocentes, de cet esprit gaulois avec lequel, de temps en temps, la Reine s'amusa à faire courir un gros rire parmi ses dames, dans sa *semaine sainte*, comme les appelait la cour. Malheureusement toutes les qualités de la Reine étaient voilées et cachées. Ses agréments étaient timides, comme ses

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu (par Soulavie). *Buisson*, 1793, vol. IV.

vertus étaient pudiques, presque honteuses. La femme, l'épouse, ne se révélait sous la chrétienne, ne montrait tous les charmes de son esprit et de son cœur, tous les secrets de son amabilité, que dans la familiarité de quelques amis, dans une petite société qui ne lui imposait pas. Il lui fallait, pour qu'elle fût encouragée à plaire, pour qu'elle entrât en pleine possession d'elle-même, la tranquillité d'un salon où l'âge amortissait le bruit des voix, la compagnie de la raison, l'intimité de la vieillesse, un milieu de tranquillité, presque d'assoupissement, qui convenait à la maturité de son intelligence et de ses goûts. Des causeries à demi somnolentes au coin du feu, de petites parties de cavagnol restreintes par ses charités, de grands travaux de mauvaises peintures, un peu de musique, les sages et froides distractions d'une très-raisonnable femme de quarante ans, voilà seulement où trouva la liberté, l'aisance et aussi le bonheur, une Reine dont l'esprit eut toujours, comme le visage, l'âge d'une vieille femme (1).

(1) Mémoires du président Hénault, publiés par le baron de Vigan. *Dentu*, 1855. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu (par Soulavie). *Paris*, 1793, vol. VIII. — Joignons à l'appui de ce portrait de Marie Leczinska cette lettre inédite adressée au cardinal de Fleury, que nous communiquons M. Boutron, et qui la peint si bien en ses soumissions et en ses habitudes :

« 31 août 1726.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir avec lequel j'ay receu votre lettre, vous m'en avez fait infiniment en me mandant des nouvelles de la *santé du roy*, pour laquelle il m'est naturelle d'être toujours inquiète; je suis bien fâché que la peine qu'il a eut de se lever si matin aye esté inutile, ayant eu une si *vilaine chasse*, remercié (le) de la honte qu'il a pour la *femme du monde* la plus ataché et qui la resent le plus vivement

Aussi Louis XV ne connut-il jamais la femme que peignit Nattier, la femme que connurent les de Luynes,

et dont le seul désir est de le mériter ; toute mon impatience est de l'en aler au plutôt *assurer moi même*, ce que j'espère ne tardera point, me portant de *mieux en mieux* ; j'ay esté fort afoiblie par le chaud qu'il a fait, mais depuis qu'il est cessé, mes forces me reviennent ; jé n'envoye à Fontainebleau que lundi, comme nous sommes convenus, crainte d'incomoder le roy. Si je suivois mon inclination, vous i veyrez des couriers plus souvent ; je suis fort contente de ce que vous me dites de mon entre-sol, vous connoisez mon *gout à estre seule*, ainsi vous pouvez juger par là qu'il ne me déplaira pas. Vous avez raison de dire que l'on ne fait point la *même chose* à ma cour qu'à celle du roy, au lieu que l'on ne fait que *bailler à Fontainebleau*, à Versailles on ne fait que dormir ; pour moi, en mon particulier, je m'en fait une *occupation* et de jour et de nuit, m'ennuyant beaucoup, cela ne déplaît point à *mes dames* que vous sçavez estre très *pareseuses*. A propos desquelles je vous dirai que j'ay fait comme je vous avez dit qui esté comme elles sont toute la journée chez moy de *leur donner la permission d'estre habillé plus commodément*, et pour celles qui ne sont point *dames du palais* ont eu ordre d'estre en *grand habit*. Comme il m'est revenue de plusieurs endroits que cela faisoit de la peine aux autres, et que plusieurs même qui sont *resté à Paris*, ont tenue quelque discours sur cela ; j'ay résolue aujourd'hui et j'est même dit à la *maréchalle* que me portant bien et sortant *demain* à la chapelle, qu'elles se misse toutes en *grand habit*. J'espère que vous approuverez cela, d'autant plus que effectivement, il n'y a ici, outre mes dames que très peu d'autres, et que l'on prétend que c'est cette raison qui les empêche de venir.

Je souhaiteroit de sçavoir aussi les intentions du roy, sur mon *ajustement* et de celles qui me suiveront en arrivant à Fontainebleau ; couchant à *Petitbourg*, cela fait une espèce de voyage ; enfin vous me ferez plaisir de me donner vos *conseils en tout*, et celui qui me sera le plus sensible de tout est que vous soyez persuadé de ma parfaite estime pour vous.

MARIE.

A Versailles.

Je vous aurez escrit plutôt sur le mécontentement des *dames*, mais j'ay esté trop faible, je croi que vous ne désapprouverez pas ce j'ay fait, d'autant plus que me portant bien présentement elle n'ont pas besoin d'être si assidue, je ne doute point que vous n'avez de la peine à lire ma lettre, ma main estant encore un peu tremblante.

A Monsieur

Monsieur l'ancien Evêque de Fréjus,
En Cour. »

Tressan, le président Hénault. Il ne vit dans Marie Leczinska qu'une pauvre princesse allemande, effrayée, écrasée de la présence et de la grandeur d'un Roi de France, n'apportant à la vie commune rien du ressort et de l'initiative de la femme, ne mettant dans l'union que l'obéissance, dans le mariage que le devoir, ne sachant de son sexe ni les caresses ni les coquetteries, tremblante et balbutiante dans son rôle de Reine, comme une échappée de couvent égarée dans Versailles, groupant autour d'elle toutes les vieilles têtes de la cour, rassemblant l'ennui dans ce coin du palais, plein d'un murmure de voix cassées, où rien de jeune ne vivait, où rien de vivant ne parlait aux trente ans du roi.

Singulier homme, ce jeune mari, ce jeune souverain, que rien n'intéressait, n'amusait, ne fixait, et dont le vieux cardinal de Fleury promenait vainement l'esprit d'un goût à un autre, de la culture des laitues à la collection d'antiques du maréchal d'Estrées, du travail du tour (1) aux minuties de l'étiquette, et du tour à la tapisserie (2), sans pouvoir attacher son âme à quelque chose, sans pouvoir donner à son temps un emploi, à sa pensée un maître et une compagnie! Imaginez un Roi de France, l'héritier de la Régence, tout glacé et tout enveloppé des ombres d'un Escorial; un jeune homme dans la fleur de sa vie et dans l'aube de son

(1) Mémoires du duc de Luynes, publiés par E. Soulié et Dussieux. Paris, Firmin Didot, 1860, vol. II.

(2) *Ib.*, vol. III.

règne, dévoré d'ennuis, usé et déjà vieux de dégoûts, rassasié de la gloire avant d'y avoir goûté, lassé du pouvoir avant d'en avoir joui; puis, au milieu de toutes ces vieillesses de son cœur, remué et traversé de terreurs religieuses, de peurs de l'enfer, de peurs de la mort, qu'avouait par échappées sa parole alarmée et tremblante, et qui le plongeaient des jours entiers dans une mélancolie noire, à laquelle le plaisir brutal de la chasse ou un coup de vin pouvaient seuls l'arracher (1). Sans amitiés, sans préférences, sans chaleur, sans passion, indifférent à l'État, et ne mettant autre part la conscience de la royauté que dans la jalousie de son bon plaisir, dans la liste des invités de ses soupers (2), Louis XV paraissait un grand et triste enfant, se dérochant aux grands hommes comme aux grandes choses de son temps (3), et vivant, loin de son règne, dans les plus petits appartements de son palais et dans les plus misérables passe-temps d'un prince; un enfant spirituel, mais sans pitié, dont l'esprit naturel, le bon sens malin et français, était sarcastique, sec et méchant, comme le ressentiment et la vengeance des malaises de son humeur (4). Par-dessus tout, il y avait en lui une vague aspiration au plaisir, des besoins physiques impérieux et dont l'emportement rappelait les premiers

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu. 1793, vol. VI.

(2) *Ib.*, vol. V.

(3) *Ib.*, *ib.*

(4) Mémoires du comte de Maurepas. Paris, Buisson, 1792, vol. III.

Bourbons, un sentiment de vide, de solitude, un grand embarras de la volonté et de la liberté, le désir, l'appel, l'attente inquiète de la domination d'une femme passionnée ou vive, tendre ou spirituelle. Il demandait, sans peut-être se l'avouer à lui-même, une liaison qui l'enlevât à la profondeur de ses tristesses, à la monotonie de ses ennuis, à la paresse de ses caprices; qui remplît ses pensées, qui réveillât et étourdît sa vie, en lui apportant l'excitation de la passion ou le chatouillement de la gaieté, en occupant et caressant comme un malade son esprit ou son cœur. L'oubli de son personnage de roi, la délivrance de lui-même, voilà ce que Louis XV demandait à l'adultère; voilà ce que toute sa vie il devait y chercher.

C'était tout cela qui éloignait le Roi de la Reine, et le poussait à passer ses soirées dans la société de jeunes gens du duc de la Trémouille, du duc de Gesvres, et de quelques femmes jeunes et gaies, dont mademoiselle de Charolois amenait et menait la troupe. On eût cru voir un gamin, presque un polisson, dans cette princesse de la maison de Condé, qui devait toute sa vie garder son joli visage de seize ans et ces yeux si vivants qu'ils perçaient sous le masque, dans cet aimable enfant terrible, comme il y en eut toujours dans les splendeurs ou dans les tristesses de Versailles, pour déranger l'étiquette ou dérider la gloire. L'esprit, les vers, les chansons, les saillies, mademoiselle de Charolois employait tous les dons et toutes les impudences,

avec la liberté d'un garçon, pour chasser les froideurs et le sérieux d'une cour, y appeler l'amusement et les familiarités, engager les divertissements, animer les soupers, et semer, comme une Folie effrontée et charmante, les extravagances, les refrains et les imbroglis du carnaval autour du trône et à côté des affaires d'État. Encore mieux faite pour entraîner que pour plaire, mêlant toutes sortes de caractères, la verve des Mortemart à la hauteur des Condé, relevant les audaces et les inconvenances de sa grâce par un certain air de princesse qui ne gâtait rien et savait presque tout ; capricieuse, fantasque et vaporeuse à l'excès, tourmentée d'humeurs noires dont elle se tirait par une plaisanterie, une échappée hasardeuse, quelque tour de page, ne prenant point la peine de cacher la plus inégale des humeurs (1), mademoiselle de Charolois devait surprendre, par ces contradictions même et ces inconstances, un jeune mari lassé de l'immuable sérénité de sa femme. Pourtant c'était vainement qu'elle avait affiché une passion pour le jeune Roi, vainement qu'elle éveillait brusquement ses sens par mille coquetteries, par mille attaques : la timidité du Roi s'échappait de ces avances qui amusaient et effrayaient son cœur sans le tenter, tant ce cœur du jeune monarque était encore plein des contes à faire peur du vieux Fleury sur les femmes de la Régence.

(1) Vie privée de Louis XV. *Londres, Peter Lytton, 1785. Vol. I. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IV.*

Par la société de mademoiselle de Charolois, Louis XV allait à la société de la comtesse de Toulouse. Celle-ci était une belle et grasse personne, aux yeux brun foncé, au regard assuré et plein de dignité, au sourire paisible et doux, dont le visage sans rouge et toute la personne montraient la tranquillité noble et l'aimable recueillement d'un bel air dévotieux (1). Le salon, la société de madame de Toulouse, était la petite cour de Rambouillet, un refuge mondain garé de la galanterie brutale de la Régence, le souvenir et le reste de la grande société de Louis XIV. Là les anciennes vertus du monde, les beaux usages, le respect de la femme, la retenue du ton, la tradition des habitudes sociales, vivaient encore dans l'aisance de l'enjouement, dans l'animation et la gaieté d'un jeune monde, dans l'heureuse paix et les douceurs épicuriennes d'un petit monde dévot, jouissant à petit bruit de la vie. Mademoiselle de Charolois elle-même céda au génie du lieu, en entrant chez madame de Toulouse : elle n'y était plus qu'une princesse rieuse, un lutin apportant la vie des plaisirs délicats et des passe-temps de son âge à cette cour d'harmonie, de nuances, de murmures, de bruits discrets, de galanteries paresseuses, sur laquelle planait encore une ombre de grandeur et de magnificence qu'on ne trouvait que là (2). Involontairement le jeune monarque comparait à cette cour, une

(1) Mémoires du marquis d'Argenson. *Janet*, 1857, vol. II.

(2) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IV.

abbaye de Watteau, la cour triste et morte de la reine de France ; et son amour tout jeune , cet amour tressaillant et s'éveillant dans le trouble des scrupules religieux, se laissait peu à peu aller à la séduction presque mystique de cette belle et puissante dévote , que touchaient et troublaient l'hommage agenouillé et l'adoration platonique de ce Roi, le plus bel homme de son royaume.

Au milieu de ces distractions , de ces tentations , qui n'étaient encore pour le Roi que des émotions et comme des jeux, le goût du Roi pour la Reine, ce goût si vif aux premiers jours de leur union, allait diminuant et se perdant avec le temps comme toute passion physique. Les relations du ménage avaient toujours eu un ton sérieux ; elles prenaient un air d'ennui et d'embarras. Cette absence d'abandon , ce manque d'effusion et d'épanchement réciproque, que les valets avaient surpris dans les entretiens les plus intimes du Roi et de la Reine, augmentaient chaque jour. Les froideurs du Roi devenaient plus grandes. La Reine pleurait et cachait ses larmes ; et la cour se réjouissait de voir au Roi cette épouse *sans attraits et sans coquetterie*, qui devait si mal garder son mari et si peu gêner les intrigues. En effet, Marie Leczinska n'était point de ces femmes qui luttent, et qui reconquièrent leur bonheur avec toutes les séductions permises du mariage : elle ne voulait retenir son

mari que par le devoir de donner des héritiers à la couronne ; et , sans chercher à ramener ce cœur qui lui échappait, elle se détachait sans murmure de l'amour du Roi. Elle s'enfermait et se réfugiait dans sa tristesse, elle s'armait de patience ; elle mettait comme une coquetterie à se vieillir, et se vieillissait de gaieté de cœur ; elle ôtait de sa toilette toutes les parures d'une jeune femme (1) ; elle s'entourait de la sévère compagnie des dames de Ruppelmonde, d'Amiens, de Luynes, et elle s'enfonçait dans des lectures spirituelles. Dans ce ménage, où la séparation commençait, les riens même, les plus petites et les plus pardonnables manies venaient encore mettre la contrariété et l'éloignement. La Reine agaçait les nerfs de ce Roi nerveux par mille enfantillages, par des peurs, par le besoin d'être bercée et endormie par des contes, et d'avoir toujours une femme à sa portée ; par cent sauts et cent courses, la nuit dans sa chambre, à la recherche de sa chienne. Ou bien c'était le matelas, mis sur elle par cette princesse frileuse, qui étouffait le Roi et le chassait du lit de sa femme. Puis, après le labeur de tant de couches, après sept enfants donnés au Roi, il y avait eu dans la Reine une fatigue, presque un dégoût de ces plaisirs que sollicitait sans se lasser le tempérament du Roi. « Eh ! quoi ! — disait la princesse de Lorraine, — eh ! quoi ! toujours grosse ! toujours accoucher !..... (2) » L'épouse

(1) Le Glaneur historique et moral, juin, 1732.

(2) Mémoires du marquis d'Argenson. Paris, Janet, 1857, vol. I.

demandait grâce et merci au nom de la mère. Peut-être aussi qu'à ces répugnances naturelles se joignaient des conseils, des suggestions à voix basse, des paroles tombées dans l'ombre au fond de l'âme chrétienne de la Reine, l'inspiration d'étranges scrupules sur le respect dû à la sainteté du sacrement, et le doigt d'un confesseur montrant les anges qui gardent le lit nuptial purifié par la continence (1).

La cour, de l'antichambre à l'escalier, les jeunes femmes, les jeunes gens, les politiques, la haute domesticité, l'intrigue, l'ambition, toutes les passions d'un monde qui se lève et se couche sur l'intérêt, épiaient aux portes les froideurs du ménage, et, calculant le dénoûment des derniers liens entre le Roi et la Reine, pressaient de leurs vœux l'avènement d'une maîtresse qui devait amener une révolution à Versailles, changer le cours des grâces et renouveler le gouvernement. Tout ce qui était hostile au cardinal de Fleury, tous ceux que contrariait l'économie du vieux ministre, tous ceux que condamnait au repos et à l'obscurité la politique bourgeoise de l'homme d'État de la paix, les avidités des valets contenues et rognées, aussi bien que les impatiences des hommes à projets barrés dans leur carrière et dans leur avenir, sans théâtre, sans champ

(1) Mémoires du duc de Richelieu. 1793, vol. IV.

de bataille où déployer leur imagination ou tenter la fortune, saluaient de leurs espérances l'adultère du Roi. Les tentations, les intrigues de la galanterie avaient la complicité et l'aide de ces petits jeunes gens, les Gesvres, les d'Épernon, les Richelieu. Humiliés du mauvais succès de leur conspiration des *Marmousets*, brûlants et travaillés de rancunes dont le ministre disgracié Chauvelin prenait en sous main la conduite et le commandement secret, ils remplissaient de moqueries l'esprit du Roi, et par toutes les armes de la jeunesse, le ridicule et l'ironie plaisante, la facilité des mœurs et l'exemple du plaisir, ils attaquaient les leçons et l'autorité du vieux prêtre au fond de son pupille. La séduction du Roi par une femme convenait aux agitations, à la furie de grandes choses, à l'activité brouillonne de ce demi-génie, le maréchal de Belle-Isle, qui voyait seulement là, dans l'appui d'une maîtresse, flattée d'être associée à sa gloire, la réalisation de plans qui effrayaient à la fois et la timidité de Fleury et la timidité du jeune Roi. Puis c'était le ménage du frère et de la sœur Tencin, dont le rôle masqué et couvert était déjà si grand, si effectif, qui voyait au bout de la liaison, au fond de l'affaire de cœur, le maniement de la volonté du Roi, la conduite de sa faveur, les facilités des approches de sa personne et de son pouvoir; toutes les suites d'une faiblesse qui permet et semble légitimer toutes les fortunes. Tant de vœux étaient appuyés, ils étaient servis par les femmes se piquant de dévotion et d'ultramonta-

nisme, madame d'Armagnac, madame de Villars, madame de Gontaut, madame de Saint-Florentin, madame de Mazarin ; par les molinistes zélés, et encore par la maison de Noailles, toute prête à une élévation de Tencin, en haine de Chauvelin, dont les Noailles jalousaient et craignaient la supériorité, s'il venait à recueillir la succession du cardinal. Enfin, tout au bas de la cour, mais tout auprès du Roi, veillait et travaillait une influence occulte encore, mais déjà puissante. Les valets de chambre, réduits et maintenus dans leur rôle secondaire par la sagesse de Louis XV, sans autres fonctions que leurs devoirs domestiques dans une cour où le Roi n'appartenait qu'à sa femme, attendaient d'une cour dissipée et galante, d'un Roi échappé de son ménage et descendu au besoin de leur discrétion, à la nécessité de leurs complaisances, les profits complets de leur place.

Chose singulière ! ces dispositions tournées au fond, dans toutes les têtes sérieuses, vers le renversement du ministère et du ministre, rencontraient, je ne veux point dire l'appui, mais presque l'acquiescement du cardinal, sous la seule condition d'être consulté dans le choix, et d'être assuré de la neutralité de la personne choisie. De vieux griefs contre la Reine n'étaient point encore morts chez le cardinal ; il se rappelait encore avec amertume la tentative de Marie Leczinska pour faire rentrer M. le duc en grâce auprès du Roi, sa reconnaissance envers les hommes qui l'avaient mise sur le

trône (1), et il voyait dans une maîtresse un préservatif et une garantie contre un retour d'influence de la Reine, mettant à profit un jour de dévotion du Roi pour reprendre son mari. C'est ainsi que tous, et ceux-là même que la conspiration menaçait, conspiraient pour l'infidélité du Roi. Et ce n'était pas seulement Versailles, c'était, ce qu'on n'a pas dit, c'était son peuple même qui entourait le jeune Roi de sa complicité, lui souriait, l'encourageait, comme si, habituée par la race des Bourbons à la jolie gloire de la galanterie, la France ne pouvait comprendre un souverain sans une Gabrielle, comme si, dans les amours de ses maîtres, elle trouvait une flatterie et une satisfaction de son orgueil national !

Chaque jour le murmure et la promesse de la bonne nouvelle sortaient de toutes ces espérances, de toutes ces passions, de cette universelle attente, impatientes de compromettre le Roi, et résolues à préparer et à précipiter ses amours en les annonçant d'avance. La cour prononçait les noms de la comtesse de Toulouse, de mademoiselle de Charolois. Les suppositions couraient et s'abattaient çà et là, et jusque sur les dames de la Reine, exposées de si près aux désirs du roi, et dont quelques-unes avaient les mœurs et les facilités du temps. La Reine, cette sainte, n'avait-elle point été forcée de se résigner à cette dame d'honneur, la maréchale de Boufflers, si affichée et si hardie contre le bruit ; à cette

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IV.

dame d'atours, madame de Mailly, à qui l'on prêtait une liaison avec M. de Puysieux ? Et n'y avait-il pas encore, parmi les douze dames de son palais, les galanteries publiques de madame de Nesle avec Dumesnil (1), les amours de madame de Gontaut, à qui peut-être un dépit du duc de Gesvres enleva la chance d'être maîtresse du Roi, et les réputations douteuses de la maréchale de Villars, des duchesses de Tallard, de Béthune, d'Épernon, des dames d'Egmont, de Chalais, de Mérode, toutes dames méritant l'honneur du soupçon et de l'envie de la cour (2) ? Madame de Prie seule était, d'un commun accord, absolument écartée des suppositions. On connaissait les antipathies du Roi pour elle, et sa répugnance à la rencontrer même chez la Reine (3). Bientôt on parlait vaguement d'un toast du jeune souverain ; et les gens au courant, les jeunes courtisans entrés au plus intime de la familiarité et de l'habitude du Roi, racontaient tout bas un souper de la Muette, où le Roi, après avoir bu à la santé de l'Inconnue, avait cassé son verre et invité sa table, et celle que présidait le duc de Retz, à lui faire raison. C'avait été une grande curiosité de connaître l'*Inconnue* ; les voix des deux tables s'étaient partagées entre madame la duchesse la jeune, mademoiselle de Beaujolais et madame de Lauraguais, petite-fille de Lassay et belle-fille de M. le duc de Villars-

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. II.

(2) Mémoires du duc de Richelieu, vol. III.

(3) *Ibid.*

Branças. Mais le Roi avait gardé le silence et son secret (1). Le public faisait grand bruit autour du nom de madame Portail, la femme du premier président ; mais Versailles savait que sa malice, sa folie, les allures entreprenantes de toute sa personne, avaient effrayé le roi, qui s'était fait remplacer au rendez-vous par M. de Lugeac. On citait encore une madame d'Ancezane et d'autres ; mais la cour savait qu'aucune de ces femmes, amenées au Roi pour tromper ses sens et le distraire des froideurs de la Reine, n'étaient faites pour toucher son cœur. Aucune n'était faite pour élever son rôle au delà d'un caprice, étendre son rêve au delà du réveil.

Un ministre était un peu plus savant que tout le monde. Dans ses promenades matinales à cheval au bois de Boulogne, il avait remarqué la trace toute fraîche des roues d'une voiture allant, à travers des allées toujours fermées de barrière, de Madrid, résidence de mademoiselle de Charolois, à la Muette (2). Mais ses suppositions se perdaient sur toutes les femmes de la société de mademoiselle de Charolois ; et l'*Inconnue* restait l'inconnue pour le ministre comme pour les courtisans, dont quelques-uns avaient observé cependant qu'on ne pouvait prononcer devant le Roi le nom de madame de Mailly sans qu'il rougît (3). Au milieu de ce mystère, le

(1) Mémoires du comte de Maurepas.

(2) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. II.

(3) Mémoires du duc de Luynes, vol. II.

Roi, sorti de sa mélancolie, avec l'air et le rajeunissement d'un homme heureux de vivre, pris tout à coup d'une soif de plaisirs et s'empressant aux distractions, promenait et occupait l'activité d'une fièvre heureuse çà et là; et courant, et se répandant, il partageait les haltes de ses journées entre Rambouillet, où se tenait la comtesse de Toulouse, Bagatelle, où demeurait la maréchale d'Estrées, Madrid, où vivait mademoiselle de Charolois, douces retraites, palais charmants, petites cours de galanterie, de piquantes tendresses et de joli esprit, qui semblaient mettre sur le chemin du Roi les étapes et les stations enchantées d'un Décaméron français. Un jour, c'était Paris et le bal de l'Opéra que le jeune Roi étonnait de sa présence, de son entrain, d'une gaieté d'enfant; ou encore, infatigable, éclatant d'un esprit que la cour ne lui connaissait pas, il se jetait à des soupers, dont il entraînait et prolongeait jusque bien avant dans la nuit le bruit et la folie. De là, assez animé, il rentrait chez la Reine, qui lui témoignait ses répugnances et son horreur pour l'ivresse du vin de Champagne et son odeur, et finissait par allonger ses prières jusqu'à ce que le Roi fût endormi. Un soir enfin arriva ce que toute la cour prévoyait et attendait. Bachelier, le valet de chambre du Roi, ayant été prévenir la Reine que le Roi allait se rendre chez elle, la Reine répondit qu'elle était désespérée de ne pouvoir recevoir Sa Majesté; à deux nouvelles demandes du Roi, Bachelier rapportait la même réponse; et de l'indignation, de la colère du Roi, partagé

enflammées par le valet de chambre, sortait l'engagement désiré par Bachelier : le Roi déclarait qu'il ne demanderait plus jamais le devoir à la Reine. Le jour suivant, la cabale enhardie risquait tout : comme madame de Mailly se glissait en secret dans les petits appartements pour y passer la nuit, Bachelier, qui la conduisait, entr'ouvrant comme par mégarde son capuchon, la laissait voir à deux dames (1). Et dans un voyage à Compiègne (juillet 1738), retardé de trois jours par le service de madame de Mailly auprès de la Reine (2), la protégée de Bachelier devenait la maîtresse, sinon déclarée, au moins publique du Roi.

Auprès de ce Roi, élevé par le cardinal dans l'éloignement et la défiance de tout ce qu'il y avait de grand à la cour, et si bien disposé par son caractère et son éducation aux influences basses et familières de la domesticité, Bachelier, ce valet de chambre, était un gros et important personnage. Épanoui dans l'égoïsme d'un vieux garçon bien portant, oublieux du si petit commencement de sa fortune, un cheval du duc de la Rochefoucauld encloué par son père, le maréchal ferrant (3); aimant le plaisir, et maintenu en belle humeur

(1) Mémoires du duc de Richelieu, vol. V.

(2) La Reine aurait dit à madame de Mailly lui demandant la permission d'aller à Compiègne : Vous êtes la *maîtresse*. (Journal historique de Barbier, vol. II.)

(3) Mémoires du duc de Richelieu, vol. V.

par ses cinquante mille livres de rente, par sa jolie propriété de la Celle honorée de la visite du Roi, par l'amour d'une très-agréable personne, mademoiselle la Traverse, la fille de Baron ; établi dans les bonnes grâces intimes du Roi, qu'il savait amuser avec la chronique scandaleuse et tout le *sottisier* de Paris dont le fournissait sa maîtresse, le régaland de la primeur des nouvelles et des contes à rire de Maurepas au moyen de ses relations avec les Petitpas et les Rivaudais, les fournisseurs d'anecdotes de Maurepas, ou bien avec les confidences de Sallé, le fils de la Desmares et le commis du ministre, donnant au maître la comédie secrète du ministère, Bachelier était peut-être l'homme le plus heureux et le plus solide en place de France. Il avait encore eu la chance de trouver, pour être son second, un autre lui-même, un valet qu'il avait fait recevoir garçon bleu de la chambre, et qui, le remplaçant pendant ses courtes absences, n'entretenait le Roi que du dévouement de Bachelier, puis, son service fait et son rôle joué de conscience, se remettait aux ordres du seigneur de la Celle.

Par là-dessus, Bachelier était intelligent et habile. Il avait du flair, le tact des influences, l'évent des crédits en baisse, le détachement des individus, cette science des démarches doubles et des ménagements d'avenir qui, après lui avoir fait abandonner Chauvelin pour se livrer tout à fait au cardinal, lui faisait conserver sous main des relations avec le chance-

lier exilé à Bourges (1). Au dehors, jouant le bon homme au naturel, sans enflure, ne mettant à sa façon d'être ni hauteur ni importance, mais usant de souplesse et de rondeur, caressant et commode aux espérances de tous, ayant un sourire pour les plans de Belle-Isle, trouvant une larme pour les chagrins de la Reine, qu'il flattait d'un retour du Roi, Bachelier, ce vrai souverain des petits appartements, le seul homme peut-être en qui Louis XV eût absolument confiance, ne semblait tenir à autre chose de la cour qu'à l'amitié de son maître, avec lequel il était presque toujours chambré, ne montrait que le désir du bien de tous, n'avait à la bouche que des paroles d'honnête homme, presque de citoyen, et ne semblait viser qu'à réconcilier l'opinion populaire avec sa place, et les préjugés avec son service (2). C'était là ce que montrait Bachelier. Ce qu'il voulait, encore plus vivement que ne le voulait la Cour, c'était une intrigue réglée, c'était une maîtresse de sa main dans le lit du Roi, une maîtresse convenable par son rang et par son nom, une femme, s'il était possible, sans beauté, sans ambition, capable du dévouement d'une passion désintéressée pour le Roi et du dévouement d'une reconnaissance sans révolte pour les ouvriers de son élévation. Or toutes les qualités souhaitées par Bachelier se rencontraient dans la femme dont il avait soulevé le capuchon, dans l'inconnue à laquelle avait bu le Roi.

(1) Journal historique de Louis XV, par Barbier, 1854, vol. II.

(2) Mémoires du marquis d'Argenson. *Janet*, 1857, vol. II.

Madame de Mailly était en 1737 une femme de trente ans, dont les beaux yeux, noirs jusqu'à la dureté, ne gardaient, aux moments d'attendrissement et de passion, qu'un éclair de hardiesse fait pour encourager les timidités de l'amour. Tout, dans sa physionomie, dans l'ovale maigre de sa figure brune, avait ce charme irritant et sensuel qui parle aux jeunes gens. C'était une de ces beautés provocatrices, fardées de pourpre, les sourcils forts, dont l'éclat semble un rayon de soleil couchant, une de ces femmes dont les peintres de la Régence nous ont laissé le type dans tous leurs portraits de femmes, la gaze à la gorge et l'étoile au front, qui, la joue allumée, le sang fouetté, les yeux brillants et grands comme des yeux de Junon, le port hardi, la toilette libre, s'avancent du passé, avec des grâces effrontées et superbes, comme les divinités d'une bacchanale (1). Ajoutez que madame de Mailly était inimitable pour porter sa beauté, la faire valoir et la montrer. Nulle femme à la cour ne savait s'habiller comme elle, ni si bien arranger les modes à sa tournure, ni chiffonner d'une main plus heureuse les demi-voiles qui prêtaient à ces déshabillés mythologiques le piquant de la pudeur.

Ce goût, ce soin et ce culte de la toilette suivaient

(1) *Mélanges historiques*, par M. B... Jourdain, vol. II.

Nous n'avons point connaissance du portrait de madame de Mailly par Latour, dont parle M. de Luynes dans cette phrase de ses *Mémoires* (vol. III) : « L'on peint actuellement madame de Mailly en pastel. C'est un nommé Latour. Madame de Mailly disait ce matin que c'était le seizième peintre qui a fait son portrait. »

madame de Mailly jusque dans la nuit. Elle ne se couchait jamais sans être coiffée et parée de tous ses diamants. C'était sa plus grande coquetterie, et l'heure de sa séduction était le matin, à Choisy, alors que, dans son lit, battant l'oreiller de ses beaux cheveux défrisés par le sommeil et pleins d'éclair de diamants, elle donnait audience à ses marchands, à *ses petits chats*, comme elle les appelait. Ainsi, au milieu des parures, des deux ou trois millions de bijoux que Lemagnan faisait scintiller sous ses yeux, des plus riches étoffes étalées devant elle, et qui s'amassaient au pied de son lit, elle rappelait ces levers de femme de l'école vénitienne dans le déploiement et le rayonnement des brocarts et des bijoux, dans la lumière d'une Tentation versant ses coffrets et ses écrins, les trésors de la mode, aux pieds de la dormeuse qui s'éveille (1).

Le visage de madame de Mailly disait toute la femme. Ardente, passionnée, toute heureuse et toute fière de faire, à ses dernières années d'amour, la conquête de ce Roi de France beau comme l'amour, elle devait se montrer prête et résolue à toutes les avances, à toutes les facilités, à ces entreprises même et à ces violences de séduction dont Soulavie révèle les honteux détails. Mais aussi elle devait être susceptible de tous les attachements, de tous les dévouements et de tous les sacrifices qu'inspirent à une femme de cet âge et de ce ca-

(1) Mémoires du duc de Luynes. *Firmin Didot*, 1860, vol. III.

ractère une liaison avec un jeune homme. Pleine de contrastes, et sous son air de bacchante, sous sa voix rude, cachant les qualités les plus tendres et les plus douces d'un cœur aimant, les grâces et les émotions sentimentales d'une la Vallière, madame de Mailly était une charmante et facile maîtresse, qui avait encore pour plaire au Roi l'amusement de petits propos et de babilages, un fond de gaieté auquel son bonheur prêtait de l'esprit, des vivacités, des étourderies et une naïveté d'enfant (1) avec une franchise d'homme. Elle agréait à la Cour par son éloignement des intrigues et de la connaissance des affaires, rare vertu d'une maîtresse; par l'humilité et cette sorte de reconnaissance qu'elle mettait dans l'adoration du Roi, par cette facilité d'humeur qui la faisait entrer dans toutes les amitiés, presque dans toutes les camaraderies du Roi. De son rang, de son titre, madame de Mailly ne tirait d'autre orgueil et d'autre insolence que le dédain de l'argent et le mépris des profits de sa position (2). De l'âge, elle avait appris tous les agréments, la sociabilité, la charité mondaine, l'obligeance, l'égalité d'humeur (3), et ce que l'âge lui

(1) Rappelons l'anecdote rapportée par Barbier, vol. II, à propos du privilège du *Mercur galant* demandé par Fuzelier, que madame de Mailly prit pour le privilège du *mercure*, et qu'elle alla en toute bonne foi demander au chirurgien la Peyronie.

(2) On sait l'indignation et la colère que laissa éclater madame de Mailly à propos de cette fourrure qu'elle avait chargé M. de la Chétardie de lui acheter en Russie et que lui envoya en don l'Impératrice, sur un mot de Louis XV s'amusant à lui reprocher, en plaisantant, de recevoir des cadeaux des puissances étrangères.

(3) Mémoires du duc de Richelieu, vol. V.

avait fait perdre de jeunesse, elle le retrouvait dans le champagne des petits soupers, demandant au vin (1) — c'est une médisance de l'histoire — le montant de sa jeune humeur et de ses jeunes années, et le secret d'amuser un Roi trop souvent inamusable.

Et voici avec madame de Mailly les petits appartements qui s'animent et s'égayent jusqu'à la licence. C'est un bruit, une gaieté, un choc de verres plus joyeux, plus vifs, et d'une folie nouvelle. Dans ces cabinets qui donnent par une porte secrète dans la chambre du Roi, et n'ont de communication avec le reste du château que pour le service, temple dérobé où l'art épuisa les enchantements, le plaisir s'abandonne et se met à l'aise. C'est le sanctuaire mystérieux, le palais magique caché dans Versailles, où les allégories du temps vous montrent du doigt le *Sophi*, le Roi, et *Rétima*, madame de Mailly, célébrant les fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus et de Vénus, dans la troupe sacrée des femmes aimables et des courtisans galants. Tout est exquis et rare dans ces débauches royales qui suivent les fatigues de la chasse (2) : les vins sont les plus vieux et les plus fins ; la table est succulente, pleine d'épices et de délices, chargée des mets divins de Moutier, l'ancien cuisinier du duc de Nevers, le cuisinier en chef de la Ré-

(1) Mélanges historiques de M. de B... Jourdain, 1807, vol. II.

(2) Les soupers des cabinets n'avaient lieu que les jours de chasse.

gence, que la Régence immortalisa dans ses chansons ; elle s'enorgueillit des salades accommodées par mademoiselle de Charolois et des entremets de truffes faits sous les yeux du Roi (1). Parfois même, — cuisine rare et de mains augustes ! — elle a l'honneur des ragoûts que le Roi s'est amusé à tourner lui-même sur le feu dans des casseroles d'argent, avec le prince de Dombes, son premier sous-aide. Et les fêtes succèdent aux fêtes : un jour, ce sont les petites fêtes où *Sévagi*, *Zélinde* et *Fatmé*, le comte, la comtesse de Toulouse et mademoiselle de Charolois, tempèrent l'orgie et lui font garder le ton du monde et un air de décence ; un autre jour, les grands mystères, où la maîtresse du Roi assiste seule, affranchissent la débauche, et, jetant les célébrants aux dernières intempérences de l'ivresse, les ramassent au petit jour et les portent au lit (2).

Il arrivait cependant que ces fêtes des plus libres voluptés, au lieu de fixer le Roi, le troublaient et l'agitaient. Ce tempérament violent, mais si longtemps constant, ce mari qui avait si naïvement désapprouvé tant d'avances en disant ne point trouver de plus belle femme que sa femme, arrivait par cette vie de soupers, d'amusements sans frein et de jouissances sans retenue, à trouver dans l'amour, moins les satisfactions de l'amour que les irritations du plaisir. L'amant s'effaçait, le libertin commençait dans Louis XV. La lassi-

(1) Mémoires du duc de Luynes, vol. II.

(2) Vie privée de Louis XV. Londres, *Peter Lyton*, vol. II.

moiselles de Nesle aimées de Louis XV (1), était un grand seigneur poussant la familiarité avec les comédiens jusqu'au compagnonnage (2). C'est de lui que la lettre prêtée par les rieurs à l'actrice de Seine, sa maîtresse, parle en ces termes : « J'avais dessein d'envoyer à M. le duc de Gesvres un marquis, la fleur des héros du royaume, que les scrupules de sa conscience délicate empêchent d'aller à la guerre, et qui se cacha jadis à la vue des ennemis, de crainte que sa valeur ne l'emportât à violer le cinquième commandement de Dieu ; mais ses créanciers ne lui laissent la liberté de sortir que les dimanches (3)..... » Et la lettre de mademoiselle de Seine disait vrai, au moins pour les créanciers.

(1) Les cinq sœurs, nées du mariage (2 avril 1709) de Louis de Mailly avec Armande Félice de la Porte-Mazarin, fille de Paul-Jules de la Porte-Mazarin, duc de Rethel Mazarin, morte le 12 octobre 1729, étaient :

1° Louise-Julie de Mailly-Nesle, née le 16 mars 1710, mariée le 31 mai 1726 à Louis-Alexandre, comte de Mailly et seigneur de Rubempré, son cousin germain, morte le 5 mars 1751.

2° Pauline-Félicité de Mailly-Nesle, appelée avant son mariage *Mademoiselle de Nesle*, née au mois d'août 1712, mariée le 28 septembre 1739 à Jean-Baptiste-Félix Hubert, marquis de Vintimille, morte le 10 septembre 1741.

3° Diane Adélaïde de Mailly-Nesle appelée *Mademoiselle de Montcarvel*, née en 1714, mariée à Louis, duc de Brancas dit duc de Lauraguais, morte le 30 novembre 1769.

4° Hortense-Félicité de Mailly-Nesle, nommée *Mademoiselle de Mailly*, née le 11 février 1715, mariée le 21 janvier 1739 à François-Marie de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, vivante encore en 1792.

5° Marie-Anne de Mailly-Nesle, née en octobre 1717, mariée le 19 juin 1734 à Jean-Louis, marquis de la Tournelle, créée duchesse de Château-roux en mars 1744, morte le 28 décembre 1744.

(2) Journal histor. du règne de Louis XV, par Barbier. 1854, vol. II.

(3) Lettre écrite de Flandre à Messieurs de l'Académie française, par mademoiselle de Seine, comédienne du roi.

Le marquis, jouissant de 250,000 livres de rente en 1726, avait vu saisir ses biens libres et une partie de ses biens substitués, à la requête de Philippe Doremus, bourgeois de Paris. Puis, bientôt les 70,000 livres de rente échappées à ses dettes étaient saisies ; ses créanciers s'emparaient de l'universalité de ses biens saisis et non saisis (1). Aux abois, le marquis de Nesle se débattait dans la misère et les expédients désespérés, au milieu des huées du public et des Nouvelles à la main, qui annonçaient un jour : « M. le marquis de Nesle est enfin parvenu à ne plus vivre de l'auberge, ou, pour mieux dire, son crédit étant absolument épuisé, il a été obligé de faire faire son pot-au-feu chez lui, et pour cet effet a acheté de la vaisselle de terre. » Cynique, spirituel, brave contre le scandale, insolent dans la ruine, ne respectant que ses filles et le Roi, dont il recevait une pension de 24,000 livres, il lançait un Mémoire où, maltraitant ses juges, injuriant son rapporteur Maboul, il parlait avec une hauteur magnifique de son *misérable procès contre ses misérables créanciers* (2). De là, mille tracas pour le Roi. Il était pris entre le cardinal, qui demandait l'exil de M. de Nesle, et madame de Mailly, qui, avec son cœur de femme et de fille, suppliait et pleurait pour son père, et fatiguait de prières et de sol-

(1) Mémoire signifié par Louis de Mailly, marquis de Nèlle, chevalier des ordres du roy, demandeur, contre les syndics et directeurs de ses prétendus créanciers, défendeurs. — Mémoire pour les syndics et directeurs des créanciers du marquis de Nesle, contre le marquis de Nesle, 1752.

(2) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. I.

licitations la décision royale. Puis ce furent d'autres prières et d'autres supplications pour que M. de Nesle ne fût pas envoyé à Évreux, mais à Caen, dont il préférait le séjour ; et, quand le Roi l'eut accordé, il eut encore l'ennui de voir compromettre sa grâce par l'entrée solennelle du marquis de Nesle dans la ville, à la tête de toute sa maison : quatre pages, un écuyer, et mademoiselle de Seine. Et, pour ajouter aux embarras du Roi, à un tel père joignez ce mari, M. de Mailly, qui, débarrassé de sa femme, de son ménage, qu'on appelait « le ménage de la faim et de la soif, » sautait hardiment et bruyamment de son fiacre dans le plus joli équipage, se montrait partout, touchait à tout, et se faisait arrêter comme franc-maçon (1).

Pendant que les embarras de cette famille détachaient sourdement le Roi de madame de Mailly, madame de Mailly, par des jalousies, des bouderies, des enfantillages, les mille exigences d'un cœur inquiet, semblait prendre à tâche de l'éloigner d'elle; elle affichait tout à coup un caractère difficile, des volontés brusques, des caprices impérieux, des entêtements enfantins. Elle ne permettait pas au Roi un seul voyage à Choisy, même sans femmes, dans les semaines où elle était de service auprès de la Reine, sans le menacer de laisser là la Reine, ses devoirs et sa charge, pour tomber au château et le surprendre. C'étaient chaque jour des taquineries

(1) Mémoires du duc de Luynes, vol. III.

qui irritaient le Roi. Ayant envie de jouer, elle ne jouait pas pour empêcher le Roi de jouer. Habillée et toute prête, elle refusait de le suivre en traîneau, et s'efforçait de retenir les personnes nommées par le Roi. Elle s'entêtait dans des susceptibilités de petite fille. Un jour que le Roi s'était mis à souper, à Choisy, avant qu'elle fût descendue, rien ne pouvait la décider à se mettre à table, et elle soupa à une petite table, dans une autre salle. Ou bien, boudant sa chance au jeu, elle laissait le jeu du Roi, et voulait faire venir un cava-gnol de Paris pour jouer sans le Roi dans sa chambre. Aux coups de tête succédaient les impatiences. Le Roi tardait-il à lui répondre, elle lui jetait cette phrase : « Si une femme était aussi longtemps à accoucher, elle mourrait en travail ! » Torturée de jalousie, elle en tourmentait et persécutait sans cesse le Roi. Le soupçonnait-elle d'avoir reçu une impression d'une femme, elle ne lui laissait de repos qu'après avoir obtenu de lui un mot désobligeant sur sa figure ou sa toilette. Elle guettait le Roi partout, usait sa vie sur ses traces, montait la garde autour des cabinets, pour qu'aucune femme n'y soupât avec le Roi sans qu'elle y fût : si occupée à cet espionnage, si absorbée dans cette poursuite du Roi, qu'elle ne paraissait plus le soir chez la Reine, charitable aux angoisses de sa passion, et désarmée par son agitation, sa fièvre, ses larmes (1).

(1) Mémoires du duc de Luynes, vol. III.

Il y avait alors entre les quatre murs de Port-Royal, dans la paix et la retraite d'un couvent, dans un monde tranquille d'idées austères ou tendres, pieuses ou romanesques, une jeune fille qui roulait dans sa petite tête des ambitions énormes, non l'aspiration vague et impatiente, mais le projet délibéré et le plan réfléchi du plus audacieux rêve. Son imagination montait sans peur au rôle de souveraine de France, et machinait à froid la retraite de Fleury, le renversement du ministère, l'asservissement du cœur du Roi et l'asservissement de la cour. On eût dit que tout ce que l'expérience apporte de sécheresse, tout ce que l'usage de l'humanité, tout ce que le frottement, l'exemple et la vie donnent de désillusions, avaient vieilli et mûri l'esprit, endurci et affermi le cœur de cette jeune fille, hier une enfant, de cette Félicité de Nesle, qui mettait au premier degré de son élévation le renvoi de sa sœur, madame de Mailly. C'était comme une prescience, comme une divination machiavélique, qui l'avait éclairée sur le chemin de ces grandeurs qu'elle entrevoyait, qu'elle touchait presque, et vers lesquelles sa jeune pensée s'avavançait sans un tâtonnement. Toutes ses espérances reposaient sur une étude ou plutôt sur une présomption de l'humeur de ce Roi dont elle pressentait et devinait, sur les oui-dire et les bruits d'un couvent, la physionomie, la personnalité, les habitudes, la volonté sans force, le caractère plié aux dominations, les dégoûts, les lassitudes et les faiblesses. Et déjà elle étonnait une confidente de son

âge, confondue et presque convaincue par le ton d'assurance avec lequel elle lui disait les faciles victoires qu'elle remporterait du premier coup sur le Roi (1), par les taquineries et les tyrannies dont les femmes savent si bien user, par un règne de jalousie, de secousses, de scènes, de brusqueries, de retours, en un mot, par l'ascendant de cette sorte de crainte, qui seule fait durable le gouvernement de l'amour. Elle ne se faisait pas illusion sur sa beauté, dont il y avait, elle le savait, bien peu de chose à faire; mais elle comptait sur la vivacité de son esprit, bien plus agréable et bien plus jeune que l'esprit de sa sœur, sur l'entrain de son humeur et de ses idées, sur l'influence croissante que toute nature supérieure et remuante impose, dans le commerce de la vie, à la timidité et à la paresse de l'être qui lui est associé. Et la voilà écrivant tous les jours à sa sœur, la sollicitant de l'appeler auprès d'elle, invoquant ses bontés, parlant à ses tendresses avec les caresses et les enfantillages d'une petite sœur gâtée, intéressant déjà peut-être, par-dessus l'épaule de madame de Mailly, le Roi à ces jolies effusions et aux tournures lutines de son esprit de pensionnaire. Madame de Mailly ne résistait point longtemps, et la jeune personne sautait du couvent à Versailles.

Mademoiselle Félicité de Nesle parut à la cour; mais les courtisans qui la virent ne trouvèrent guère en

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. V.

elle l'étoffe ni l'avenir d'une maîtresse. Ce qui leur sauta aux yeux, ce fut un long cou mal attaché aux épaules, une taille hommassée, une démarche virile, une peau brune, un dessin de traits assez semblable aux traits de madame de Mailly, mais plus sec, presque dur, et qui n'avait pour lui ni ce rayon de bonté, ni cette tendresse de passion (1). Aussitôt entrée à la cour, la jeune sœur de madame de Mailly mettait en jeu tous les ressorts d'un caractère folâtre, audacieux, et comme animé d'une pointe de vin. Elle profitait, pour s'avancer, de la première surprise du Roi, et de cette intimidation de la moquerie, si nouvelle pour un prince jusque là entouré de soumissions. Elle s'exposait à ses désirs avec l'apparente naïveté et la liberté coquette d'une autre Charolois, mais avec plus de suite, une continuité plus hardie, une malice plus épigrammatique, et où le Roi se plaisait à reconnaître les qualités de son propre esprit. Et cette pensionnaire ne tardait pas à se rendre si agréable, si nécessaire au Roi, qu'il ne pouvait plus se passer d'elle, et qu'il ne semblait plus goûter la conversation et la société que dans la compagnie de cette amusante enfant répandant la gaieté autour d'elle. Mademoiselle de Nesle fortifiait ce goût et lui donnait la solidité d'une habitude, en ne laissant point le Roi à lui-même, en le tenant toujours sous son charme et sous son caprice, par des inventions de plaisirs, des bou-

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. V.

tades de pensées, par le tourbillon d'activité et d'imagination qui était sa nature avant d'être son rôle. Madame de Mailly gardait encore cette place de la maîtresse officielle, qui n'était séparée que par la cheminée de la place où le Roi jouait (1) ; mais elle n'avait plus que les restes des tendresses et des caresses du Roi. Des railleries, des méchancetés qui allaient un jour jusqu'à lui couper sa tapisserie (2), des comparaisons à l'avantage de sa sœur, des brouilleries, tous les contre-coups de l'infidélité du Roi, préparaient lentement madame de Mailly à la confession qui lui arrachait toute illusion. Le Roi lui avouait aimer sa sœur autant qu'elle. Presque immédiatement le mariage de mademoiselle de Nesle était arrangé avec un jeune gentilhomme pourvu d'une grande philosophie, très-indifférent au respect humain, considérant ce mariage comme une position, et trouvant fort agréable d'être des soupers des appartements, et d'user des chevaux du Roi comme de l'écurie de sa femme : ce mari était M. le comte de Vintimille, dont le nom couvrait mademoiselle de Nesle et la moitié des amours du Roi.

Le mariage de mademoiselle de Nesle était déclaré à Marly le 15 septembre 1739. Le Roi donnait 200,000 livres argent comptant, l'expectative d'une place de dame du palais de madame la Dauphine, en attendant 6,000 livres de pension, et, outre cela, un logement à

(1) Mémoires du duc de Luynes, vol. III.

(2) Mémoires du marquis d'Argenson. *Janet*, 1857, vol. II.

Versailles dans l'aile neuve que la cour appelait malignement *la rue des Noailles*. Le 29, les mariés couchaient chez mademoiselle de Charolois, à Madrid, où le Roi faisait l'honneur à M. de Vintimille de lui donner la chemise : c'était le premier mari ainsi honoré par Louis XV (1).

Ce fut sans doute une honteuse complaisance que cette patience et ce partage par madame de Mailly des amours infidèles de Louis XV, et elle donna l'éclatant exemple des plus humbles lâchetés et des accommodements les plus bas en demeurant là où elle était, réduite à tout servir pour ne rien gêner ; malheureuse ! qui, baissant la tête sous les dures paroles et dévorant l'injure d'être à peine tolérée, ramassait du cœur du Roi ce que lui en jetait sa sœur ! Et cependant il suffira d'un mot pour la faire plaindre dans sa honte : elle aimait.

Devant cette humilité de madame de Mailly, sa résignation sans révolte, ses supplications pour ne point être chassée, madame de Vintimille, qui s'était préparée pour une lutte à outrance, changeait de plan. Maîtresse absolue de l'esprit du Roi, elle ne craignait point de laisser sa sœur auprès de lui. Toutes ses précautions se bornaient à écarter de madame de Mailly les

(1) Mémoires du duc de Luynes, vol. III.

personnes qui pouvaient la mener et disposer de ses résolutions. Mademoiselle de Charolois, qui avait fait de la volonté de madame de Mailly un instrument à ses ordres, était éloignée des soupers avec sa sœur, mademoiselle de Clermont (1). Son adresse à chasser l'ennui, ses saillies étaient effacées auprès du Roi par madame de Vintimille; et ses exigences, sa pression sur le Roi pour faire arriver son amant Vauréal au ministère des affaires étrangères (2) servaient d'occasion à madame de Vintimille, de prétexte au Roi pour la mettre en pleine disgrâce. Ce débarras fait, madame de Vintimille tournait les amitiés de madame de Mailly vers les Noailles, dont elle connaissait l'ambition, mais dont elle savait aussi l'attachement et la constance. Puis, regardant au delà, cherchant des bases solides à sa faveur, elle entraînait, et entraînait madame de Mailly, dans la politique, et la protection des deux sœurs se fixait sur deux hommes vers lesquels en ce moment l'opinion se tournait comme vers les espérances de l'avenir : Chauvelin et le maréchal de Belle-Isle.

Le maréchal de Belle-Isle, le capitaine, le négociateur, l'administrateur, le harangueur, l'homme politique, l'homme magnifique, le patron d'une armée de clients, l'enfant gâté de la popularité, ce Pompée enfin, Belle-Isle avait eu grand'peine à sortir de la nuit et de l'abaissement où Louis XIV avait voulu tenir la

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson. Janet, 1857, vol. II.*

(2) *Journal historique du règne de Louis XV, par Barbier, vol. II.*

famille de Fouquet : Belle-Isle était le petit-fils du fameux surintendant. Ce fut seulement sous la Régence que Belle-Isle commença à se montrer, après avoir tout mis en commun, présent, avenir, fortune, avec un frère plus jeune, doué des qualités qui lui manquaient, et qui était dans l'ombre et au second plan une autre moitié de lui-même, le génie modeste et l'esprit modérateur de son ambition et de son caractère. Les deux Belle-Isle apportaient à Dubois et à d'Argenson les ressources d'un esprit flexible, les vues et les plans d'une imagination inépuisable, propre et prête à tout. Puis on les voyait prendre consistance sous le ministère de monsieur le duc par leur entente des affaires étrangères, par le commandement que l'aîné obtenait dans la guerre d'Allemagne, par un ensemble de projets hardis que rien ne décourageait, et qui, repoussés et contrariés, revenaient sans cesse à la charge, gagnaient l'armée par leur audace, et battaient en brèche la politique du cardinal de Fleury. Dès lors les Belle-Isle ne devaient plus que grandir. Liés l'un à l'autre, ils se complétaient l'un par l'autre. Le chevalier avait les idées, la réflexion, l'invention des moyens, le dessin des projets, la suite, la solidité, l'insinuation, la persuasion. Le duc avait tout le brillant d'un grand comédien pour faire réussir ce qu'imaginait son frère et enlever le succès. Rien ne lui manquait de ce qui parle au public, de ce qui séduit et entraîne l'opinion. Il était un de ces hommes vides mais sonores, nés pour être ce qui ressemble le plus à

un grand homme : un grand rôle. Il avait l'éclat et la passion ; et tandis que la parole de son frère ne gagnait que les individus, la sienne emportait les partis. Tous deux, le duc et le chevalier, avaient l'art de se faire des amis partout, de racoler des dévouements à leur gloire, d'organiser l'enthousiasme, de semer, de la cour jusqu'au peuple, la foi dans leurs plans, la confiance dans leur œuvre (1), et ils avançaient sans se lasser vers la réalisation de ces plans et de cette œuvre, marchant dans leur union et dans leur force, et montrant, au milieu d'un monde divisé par l'intérêt et dévoré par l'égoïsme, la fraternité de deux esprits mariés et confondus dans une unique volonté et dans une ambition unique.

Ces deux hommes représentaient le parti ennemi de l'Autriche, le parti de la guerre, l'opposition à la politique du cardinal, à cette politique de paix à tout prix qui mettait son honneur à tenir fermé le temple de Janus. Ils accusaient les timidités et les pusillanimités du cardinal d'avoir épargné et sauvé déjà trois fois la monarchie autrichienne : en 1730, après l'établissement de la compagnie d'Ostende ; en 1734, après la prise de Philisbourg, et cette campagne d'Italie qui ne laissait à l'empereur que Mantoue ; en 1739, alors que Fleury avait enchaîné la Turquie victorieuse et prête à marcher à la conquête de l'Autriche. La mort de Charles VI

(1) Chronique du règne de Louis XV, 1742-1743. Revue rétrospective, vol. IV, 1834.

(20 novembre 1740), les complications que devait amener la Pragmatique-Sanction, semblaient aux deux Belle-Isle donner à la France l'occasion de reprendre les projets de Richelieu, de les pousser jusqu'à l'extrémité, et d'en finir avec cette maison d'Autriche dont l'épée et les droits se trouvaient alors dans la main d'une femme. C'est dans cette pensée que le duc de Belle-Isle, parvenu dans l'intimité de madame de Mailly, l'entretenait de ce démembrement, d'un partage des provinces de Marie-Thérèse, à laquelle il ne consentait à laisser qu'une petite souveraineté, en rendant aux Bohémiens et aux Hongrois l'éligibilité de leur couronne rendue héréditaire par la maison d'Autriche. Belle-Isle, avec l'entraînement et l'éloquence de sa parole, remplissait madame de Mailly de ses illusions sur les facilités de cette curée de l'Autriche et l'opportunité de ce remaniement de l'Europe (1). Il lui parlait d'agir d'abord dans le Nord par des négociations et d'envoyer 150,000 hommes dans le midi de l'Allemagne pour frapper de grands coups, de concert avec le roi de Prusse. Il faisait à la maîtresse du Roi un tableau de l'Europe selon lequel tout nous favorisait, et qui promettait à notre agression l'alliance des uns, la neutralité patiente des autres. Il lui montrait l'Angleterre occupée chez elle de la reconstitution du principe monarchique, sa démoralisation par le ministère corrup-

(1) Mémoires du comte de Maurepas. *Buisson*, 1792, vol. IV.

teur de Walpole, ses embarras devant une guerre maritime avec l'Espagne, ses appréhensions pour son électorat de Hanovre, le peu d'initiative de son Roi, toutes les raisons enfin qui devaient paralyser son action. Il lui montrait la Russie en proie aux divisions intestines, et distraite du reste de l'Europe par les mouvements des Suédois. Il lui disait quelle alliance sûre la France devait trouver auprès de la Prusse, qui avait besoin d'être appuyée dans son invasion de la Silésie, et à laquelle on offrirait les provinces autrichiennes à sa convenance; quelle alliance on trouverait en Espagne, quel appui auprès de la femme de Philippe V, cette princesse ambitieuse que ne satisfaisait pas encore l'établissement de don Carlos à Naples, et qui songeait à la Toscane ou au Milanais pour l'établissement du second infant. Belle-Isle montrait encore à madame de Mailly et à madame de Vintimille l'alliance presque certaine du Piémont si on l'arrondissait aux dépens de l'Autriche, le soulèvement probable du Turc, l'aide toute-puissante que l'électeur de Bavière donnerait à la France contre l'offre de la couronne impériale. Enfin il n'oubliait rien pour étourdir l'esprit, l'imagination et l'orgueil des deux favorites; il ne demandait que six mois pour réussir; et quelle gloire le Roi retirerait du succès! Ce serait un nouveau souverain, échappé aux lisières du cardinal. Et quel mérite pour les deux sœurs d'avoir poussé à l'entreprise! Quelle reconnaissance leur en aurait le public, et quels remerciements leur en

ferait l'amour du Roi ! Le cardinal de Fleury objectait les engagements de la France à la Pragmatique-Sanction. Il rappelait vainement le prix dont la France avait été payée : la cession de la Lorraine à Stanislas avec réversibilité à la couronne de France. Vainement il rappelait la parole du Roi, sa promesse au prince de Lichstenstein lors de l'avènement de Marie-Thérèse de ne manquer *en rien à ses engagements*. Tous ses efforts venaient échouer contre l'influence des favorites, séduites par les plans grandioses et les expositions si flatteuses de Belle-Isle. Madame de Mailly, à laquelle madame de Vintimille laissait la part la plus compromettante de la lutte, en s'en réservant le commandement, s'écriait que le cardinal n'était plus « qu'un vieux radoteur capable de perdre l'État ; » et quelque partagée et déclinante que fût son autorité sur le Roi, quelque grande que fût sa paresse à s'occuper des choses de l'État, elle puisait dans l'enthousiasme que lui avait soufflé Belle-Isle, dans les illusions dont il l'avait animée, assez de force, assez de puissance sur elle-même et sur l'esprit du Roi, pour entraîner Louis XV dans le parti de la guerre. Cette victoire des favorites et de Belle-Isle opérait une sorte de révolution dans la politique, ou au moins dans la politique avouée du cardinal ; il équivoquait, puis transigeait avec les plans qui triomphaient, et paraissait se prêter au coup de grâce que l'on voulait donner à la monarchie autrichienne. Mais, toujours économe, toujours préoccupé de marchander la guerre, enchanté

d'ailleurs en cette occasion de couper les vivres au projet d'un ennemi que la gloire pouvait faire plus dangereux, il préparait l'insuccès de Belle-Isle en ne lui accordant que quarante mille des cent cinquante mille hommes qu'il demandait. Cependant madame de Mailly faisait nommer Belle-Isle ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Roi à la diète de Francfort pour l'élection d'un empereur; elle lui obtenait la mission de faire le tour de l'Allemagne pour rattacher les électeurs et les princes de l'Empire au parti de la France. Soufflée par madame de Vintimille, elle le soutenait à la cour de tout ce qu'elle avait d'activité et d'influence, essayant de fouetter l'apathie du Roi avec les susceptibilités nationales, répétant qu'il fallait se venger sur Marie-Thérèse de tous les affronts que l'Autriche avait faits à la France, répétant dans le salon de Choisy : « Nous laisserons-nous donner cent coups de bâton sans nous venger ? » Belle-Isle faisait sa tournée, encouragé par les lettres de madame de Mailly; il resserrait sur son chemin nos liens avec la Bavière, gagnait deux électeurs au parti de la France, ébranlait le troisième, travaillait à attacher le roi de Prusse à la politique française, tandis que le cardinal, enveloppé dans le mouvement des esprits que menaient mesdames de Vintimille et de Mailly et le parti de Belle-Isle, cherchait à tromper Marie-Thérèse par l'ambiguïté de ses réponses. Et quand l'insuffisance de l'armée accordée à Belle-Isle, et l'entêtement de l'électeur de Bavière

après avoir empêché les troupes françaises d'aller à Vienne, les enfermèrent en Bohême ; quand l'héroïsme de Marie-Thérèse, la défection de la Prusse, la double politique du cardinal parlementant avec la reine de Hongrie, les discordes entre les généraux, eurent fait avorter la campagne et les projets de Belle-Isle, les deux favorites ne purent retenir leurs plaintes contre le cardinal. Elles l'accusèrent hautement d'avoir perdu l'occasion, d'avoir compromis le maréchal et trahi l'armée française par ses irrésolutions, ses lésineries et l'insuffisance de ses secours. Le cardinal effrayé voulait échapper à ces plaintes et se débarrasser de l'armée de Bohême par de secrètes négociations de paix. Madame de Mailly déjouait ce projet. Une lettre qu'elle se faisait adresser de l'armée, et qu'elle laissait traîner sur sa table, apprenait au Roi la vérité ; et le cardinal, malgré sa résistance au conseil, était forcé de soutenir l'électeur de Bavière et de faire marcher Maillebois en Bohême.

Cette politique des deux sœurs survécut même à madame de Vintimille et fut continuée après sa mort par madame de Mailly, qui ne cessa en toute occasion et jusqu'au jour de sa disgrâce, de soutenir le parti *bellisien*, les idées et la personne de Belle-Isle (1). Quand le 8 mars 1742, après une visite à Issy, Belle-Isle venait se plaindre de l'indécence des propos tenus contre lui,

(1) Chronique secrète du règne de Louis XV. Revue rétrospective, 1834, vol. V.

de la méchanceté des bruits qui avaient fait craindre à sa famille qu'il ne fût mis à la Bastille, madame de Mailly appuyait ses plaintes avec tant de zèle qu'elle entraînait la cour, et que, malgré la présence du Roi, l'assemblée témoignait de la vivacité de ses sympathies pour Belle-Isle, et de son dégoût pour les persécutions du cardinal. Cette protection de madame de Mailly fut constante et sans lassitude. Madame de Mailly lutta encore pour Belle-Isle alors même qu'elle avait à lutter pour elle-même. Au milieu des alarmes de son amour, elle travaille à le maintenir en grâce auprès du Roi, et à fortifier dans le public les assurances de sa faveur. Alors que, des quarante mille hommes envoyés en Allemagne, Prague ne nous en rend que huit mille, au mois de novembre 1742, madame de Mailly force le Roi, qui n'avait pas parlé à Beauveau, de le rappeler, de lui parler tout le temps du souper des longs sommeils de Broglie, de ses erreurs, du génie de Belle-Isle, et par cette parole du maître, aussitôt répandue, non-seulement elle couvre le maréchal, non-seulement elle rassure ses amis, mais elle engage encore le Roi dans une promesse publique de continuer à employer le maréchal avec de plus grands moyens d'action (1).

Par leur protection à Belle-Isle, les deux sœurs caressaient l'orgueil national, cet esprit de guerre et de conquête qui a toujours enivré la France : il leur fallait

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VI. — Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson, vol. II.

un héros dans leur jeu ; c'était une popularité dont elles avaient besoin pour s'abriter. La protection que les deux sœurs donnaient à Chauvelin était toute différente et par son but et par sa façon : elle visait à flatter un autre sentiment de l'opinion publique, et elle manœuvrait avec réserve et ménagement entre les rancunes de la maison de Toulouse et les hostilités de la faction de Rambouillet, entre les antipathies du Roi pour la personne de l'ex-chancelier et l'hostilité des Noailles jaloux de l'influence et du parti de Chauvelin (1).

Ce protégé secret, presque désavoué de mesdames de Vintimille et de Mailly, ce Chauvelin, auquel ses ennemis reprochaient son origine dans une boutique de charcuterie, — une boutique au reste de bonne noblesse : elle datait de 1543 (2), — avait été écrasé à son entrée dans le monde par la supériorité de mérite d'un frère aîné. Cela l'avait jeté, pour faire quelque figure à côté de ce frère, vers les talents, les agréments, tous les moyens de parvenir de l'homme du monde : sans rival dans tous les exercices du corps, le plus habile des écuyers, le meilleur danseur, le plus adroit tireur d'épée, sachant tout ce qu'il faut savoir, doué de tout ce qui plaît à la mode, aux femmes, à l'amour, agréable chanteur, joli discoureur, il trouvait le temps de devenir un homme sérieux. Une santé à toute épreuve, une volonté persistante, une puissance de travail énorme, lui permet-

(1) Journal historique de Louis XV, par Barbier, 1854, vol. II.

(2) Mémoires du comte de Maurepas. Paris, Buisson, 1792, vol. III.

taient de trouver dans une vie dissipée et futile la force, le loisir et l'application nécessaires à cette seconde éducation qui refait les idées, assied l'esprit et fonde le caractère. D'abord avocat général remarqué, puis mari de la riche fille d'un traitant, puis président à mortier, allié ici et là, un peu parent des Béringhen, un peu parent du duc d'Aumont par les Louvois, il rayonnait tellement, il s'enveloppait de tant et de si diverses protections, que le Régent disait en plaisantant que tout lui parlait de Chauvelin, que *les pierres même lui répétaient ce nom*. Sans emploi sous le Régent, il s'attachait au cardinal de Fleury. Appuyé auprès de lui par le maréchal d'Uxelles, Chauvelin se rendait précieux au cardinal par sa science du droit public puisée dans les manuscrits de M. de Harlai. Confident du cardinal, il devenait, entre ses mains, ministre des affaires étrangères et garde des sceaux. Mais les liaisons de Chauvelin avec M. le duc et madame la duchesse sa mère, qui avait fait de Chauvelin son homme, l'orgueil de sa supériorité sur le cardinal, son influence à l'étranger, où il appuyait la politique de Belle-Isle, une ambition immense partagée par sa femme et livrée en ce moment même (1737) aux risées du public dans la comédie de *l'Ambitieux* (1), l'audace de sa confiance, ses illusions personnelles, les illusions de ses amis, avaient amené son exil à Bourges.

(1) Papiers de l'abbé Cherrier. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrits.

Toutefois Chauvelin demeurait, à Bourges et dans la disgrâce, une puissance, un parti et une idée. Il avait laissé à Paris de chaudes amitiés, et son retour était une des plus vives espérances de l'opinion. C'est qu'en ce temps, si paisible et si dormant d'apparence, si remué et si agité pourtant, au milieu de ce tiraillement des consciences, devant l'Église pleine de violences et de factions où les plus grandes familles se trouvaient forcées d'entrer pour garder ou gagner la feuille des bénéfices, devant le scandale des luttes sur la bulle *Unigenitus*, ce déchirement et ce partage de l'âme humaine en partis humains : jésuitisme, molinisme, jansénisme, sulpicianisme; en face du triomphe du sulpicianisme, dont les tracasseries, d'abord timides, s'élevaient dans le concile d'Embrun jusqu'à la persécution, Chauvelin représentait le tolérantisme, un tolérantisme qui penchait pour les persécutés. Chauvelin tenait pour le parlement, qui était le centre du jansénisme. Chauvelin ministre, le public était assuré qu'on n'enlèverait pas au parlement la connaissance des affaires ecclésiastiques pour les attribuer à une commission ministérielle, comme il en était question. Et le parlement lui-même, qui, par la voix éloquente de l'abbé Pucelle, semblait s'enhardir aux remontrances de l'avenir et se préparer aux audaces du tiers état, le parlement voyait dans le retour de Chauvelin un encouragement et une victoire. Actif, répandu, et par des relations immenses, des correspondances multipliées pénétrant le ministère et les

relations extérieures, bien venu des femmes les mieux accréditées, insinuant et d'une politesse affectueuse qui touchait à la grâce, Chauvelin allait encore à la popularité par le train bourgeois de ses mœurs, par la simplicité de sa vie à Grosbois, par le rare exemple d'un mari ne découchant jamais, ne soupant pas, et passant ses soirées au travail, par ses habitudes d'application aussi bien que par ce grand mot de bien public qui commençait dans sa bouche son chemin dans le monde (1). L'état des esprits et les caractères de l'homme se réunissaient donc pour donner la première place dans les sympathies publiques au ministre disgracié, que les deux sœurs soutenaient sans se rendre compte peut-être du mouvement d'opinion qui les entraînait et les faisait se rencontrer avec le parti des *honnêtes gens*.

C'étaient ces vœux de la nation que madame de Vintimille portait chaque jour plus hautement au Roi, en lui représentant la faiblesse de son conseil, la nécessité de le fortifier, jusqu'à ce qu'enfin elle eût décidé son amant au rappel de son ancien ministre. La lettre était écrite, elle était remise au duc de Villeroy, ami de Chauvelin ; le courrier se tenait botté pour partir. Mais, au dernier moment, le Roi s'ouvrait au cardinal, qui avait l'habileté de convenir de la faiblesse du conseil et d'y appeler le comte d'Argenson et le cardinal de Tencin (2). C'est ainsi que le ministère échappait

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. II.

(2) Chronique du règne de Louis XV. Revue rétrospective, vol. V.

à Chauvelin, et que Fleury jouait madame de Vintimille.

Après cet échec, madame de Vintimille se replie et change de manœuvre et de tactique. Son grand art est d'occuper le Roi, son grand effort se tourne à lui apprendre à vouloir. Il semble qu'elle ait eu l'idée de le préparer au gouvernement de l'État par l'administration de sa maison, et de l'intéresser au pouvoir royal par une autorité particulière et domestique. On la voit fort appliquée à donner à Louis XV le goût d'une sorte d'économat de son intérieur ; elle le pousse aux détails de ménage, elle lui fait renvoyer Lazare, qui lui volait son vin de Champagne : c'est déjà l'œil du maître qui s'ouvre, en attendant que le coup d'œil du Roi se montre. Elle secoue, dans ce petit cercle de décisions sans portée et de menues affaires, la paresse de sa volonté. Elle enhardit, elle dégage sa résolution ; et le Roi lui est reconnaissant de lui avoir trouvé ce passe-temps, et de familiariser ainsi sa timidité avec l'exercice d'une initiative qui l'amuse.

En même temps que madame de Vintimille occupe le Roi, elle l'émancipe ; elle le sort tout doucement des influences et des captations de son entourage par des railleries qui n'ont peur de personne, et portent jusque sur Bachelier : « Eh bien ! Sire, allez-vous dire encore cela à votre valet de cham-

bre (1)? » est la phrase ordinaire avec laquelle madame de Vintimille, piquant l'amour-propre du Roi, le tient en garde contre des confidences qui mettent le maître, même quand il est roi, à la dévotion des valets.

En amusant ainsi le Roi, en lui donnant des goûts nouveaux d'activité et d'indépendance, madame de Vintimille ne tarde pas à le gouverner. Le Roi sourit et se prête à ses plans, à ses amitiés, à sa politique, qui ne cesse d'avoir en vue le renversement complet du cardinal, et la création d'un ministère composé de créatures, mais animé d'un esprit de force et d'une inspiration de grandeur que n'avait jamais eu le gouvernement du vieux Fleury. Cependant, même assurée du Roi, madame de Vintimille ne marche qu'avec précaution. Elle use de discrétion et de retenue, et ne donne rien à l'impatience. Elle semble craindre désormais d'abuser de l'occasion, et ne se fier qu'au temps pour déraciner le cardinal. Toute son adresse et toute sa modération au plus vif du succès et de la faveur se révèlent, lorsque la mort du duc de la Trémouille fait vacante une charge de gentilhomme de la chambre. Le cardinal convoitait la place pour son neveu le duc de Fleury; madame de Vintimille la sollicitait pour le duc de Luxembourg. Le cardinal, selon son habitude, parlait de se retirer, pour intimider la volonté du Roi et arracher la grâce. En même temps, pour mieux écarter

(1) Mémoires du marquis d'Argenson. *Janet*, 1857, vol. II.

Luxembourg, il appuyait ostensiblement le fils de la Trémouille. Le Roi, embarrassé, incertain, laissait échapper que le cardinal était plus attaché à son crédit qu'à la personne de son maître. Malgré ces paroles, les tentatives et les espérances qu'elles autorisaient, madame de Vintimille ne jugeait pas à propos de pousser les choses à l'extrême, et le mauvais vouloir du Roi à un éclat. Elle se ravisait, arrêtait tout à coup ses efforts en faveur de Luxembourg, et, faisant la leçon à sa sœur qu'elle lançait toujours en avant, lui disait qu'il fallait faire nommer Fleury, et faire sortir le cardinal de sa retraite d'Issy. Il n'y avait pas de temps à perdre : le Roi venait de signer la lettre qui acceptait la retraite de son premier ministre. Dans la nuit même, voici ce qui se passait dans le lit du Roi. Madame de Mailly interrogeait le Roi sur ses ennuis, acceptait de sa bouche la défense du cardinal, le défendait elle-même, et décidait le Roi à reprendre la lettre sur la cheminée, à la jeter au feu, et à nommer le duc de Fleury gentilhomme de la chambre, avec un brevet de retenue de 400.000 livres (1).

Madame de Vintimille, on le voit, ne voulait rien hâter, pour ne rien risquer. Une disgrâce pareille, échappée à un mouvement d'humeur du Roi, ne la satisfaisait point : elle pouvait laisser des regrets au Roi, un retour au cardinal ; et c'était une chute plus assu-

1. Mémoires du maréchal duc de Richelieu, 1793, vol. V.

rée et plus entière qu'avait rêvée madame de Vintimille, qu'elle méditait et se promettait en sentant tressaillir dans ses entrailles la promesse d'un enfant, et le gage de sa domination future.

Madame de Vintimille avait calculé juste. Le temps ne faisait que lui attacher le Roi, plus détaché chaque jour de madame de Mailly, dégoûté par ses pleurs, ses tristesses, et ne supportant guère plus que par habitude la maussaderie de ses tendresses. En 1740, la cour faisait la remarque que madame de Vintimille était la seule femme qui eût reçu des étrennes du Roi(1). Et elle devenait la souveraine de Choisy, de ce Choisy acheté par le Roi à la succession de la princesse de Conti, et qui commençait cette ceinture de rendez-vous de chasse et petites maisons que la royauté allait jeter autour de Versailles et de Paris, partout où il y avait assez de place pour loger le plaisir, assez d'ombre pour cacher l'amour, assez de soleil pour distraire Louis XV!

Délicieuse retraite que ce petit château de Choisy, si bien fait pour délivrer la royauté de l'étiquette de Marly, et lui permettre les aises et les amusements de la vie privée! Sa situation au bord de la Seine, à proximité de la forêt de Sénart, entre des arbres et de l'eau, au pied d'un coteau, à l'abri des vents du midi, ses agréments intérieurs, les remaniements

(1) Mémoires du duc de Luynes, vol. III.

exécutés en trois mois, les communications faciles et dérochées, les portes discrètes et secrètes, la salle à manger si gaie en ses élégances, « la sculpture, l'or, l'azur, un meuble des mieux entendus, » la profusion des glaces, la commodité, le bon goût, la galanterie dont l'art du temps avait le secret et le génie, tout faisait de ce petit château une adorable cachette d'amoureux (1). Le Roi s'y plaisait singulièrement : il y donnait carrière à ses goûts de bâtisse, à ses idées d'arrangement. Il y prenait des plaisirs de propriétaire, regardant les ouvriers travailler, faisant planter sous ses yeux un labyrinthe et un jeu d'oie, marquant les arbres à couper pour dégager les points de vue. Il y menait la vie d'un particulier ; il y permettait autour de lui la liberté d'une vie de château ; et Choisy donnait aux courtisans de la vieille cour de Louis XIV l'étonnement de voir le gouverneur du château prendre place à côté du maître, la société du Roi s'asseoir sur des chaises à dos, les femmes se promener en robe de chambre, parfois même, au scandale du duc de Luy-nes, en robe à peigner et sans paniers. Les jours où le Roi ne chassait pas, et où la petite calèche fermée n'emportait pas les dames à sa suite, c'était la messe à midi, le déjeuner à une heure, sur les trois heures le jeu chez les dames, où le Roi se rendait comme un maître de maison ; à sept heures et demie ou huit heures

(1) Journal historique de Barbier, 1854, vol. II.

venait le souper, puis un cavagnol à dix tableaux, qui durait une heure et demie ou deux (1).

A Choisy, madame de Vintimille était obéie et servie par le Roi, dont les amours arrivaient aux dernières faiblesses, tandis que les ambitions de madame de Vintimille s'enhardissaient aux plus grandes exigences. C'était dans ce joli palais qu'elle était prise d'un peu de fièvre le 11 août 1741. Le Roi, forcé de passer deux jours à Versailles, recevait quatre courriers par jour ; puis au bout des deux jours courait à Choisy. Il n'était bruit à la cour que des inquiétudes du Roi pendant cette grossesse qui s'annonçait mal, de la nuit passée presque tout entière par le Roi chez madame de Vintimille, la veille de son accouchement, des soins et des caresses du Roi à ce bel enfant posé sur un coussin de velours cramoisi (2). On se disait que jamais les enfants de la Reine n'avaient remué si vivement le cœur du Roi, et que l'enfant de la Vintimille éveillait en lui des sentiments de paternité qu'il n'avait jamais connus. Et, de là, les courtisans calculaient et prédisaient tout haut le grand avenir de madame de Vintimille, quand une fièvre miliaire emportait la favorite et la jetait à la mort, toute vivante, et serrant encore dans ses bras sa fortune et son rêve.

Le 9 septembre, madame de Vintimille s'était trouvée tout à coup si mal que le Roi avait mandé à la fois

(1) Mémoires du duc de Luynes. *Didot*, 1860, vol. III.

(2) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. V.

Silva de Paris, et Senac, qui était le médecin de Saint-Cyr. Mais leurs soins arrivèrent trop tard. Torturée de souffrances atroces, désespérée, et se débattant contre une mort qui avait l'épouvante, et qui semblait avoir la violence de l'empoisonnement, la malade avait demandé un confesseur : elle était morte presque subitement dans ses bras, sans avoir eu le temps de recevoir les sacrements. Et comme le confesseur, chargé des dernières paroles de la mourante pour sa sœur, entrain dans le salon de madame de Mailly, il tombait mort.

Ce fut un coup de foudre pour le Roi. Il sanglotait, il étouffait. Il s'enferma chez lui, écouta, à demi mort, une messe dans son lit. Consolations, amitiés, il repoussait tout pour rester seul avec sa douleur, tandis que, jeté au fond d'une remise du palais, le cadavre de la morte, gardé pour être moulé, ce visage tout contracté, cette bouche qui avait rendu l'âme dans une convulsion, et que l'effort de deux hommes avaient dû maintenir fermée pour le moulage, les restes déjà pourris de madame de Vintimille servaient de jouet et de risée aux enfants et aux valets de Versailles (1)!

Le chagrin, le trouble, la confusion du premier désespoir furent si grands chez le Roi que, fuyant Ver-

(1) Mémoires du marquis d'Argenson. *Janet*, 1857, vol. II.

sailles, se déroband aux homélies du cardinal sur les faiblesses humaines, et aux consolations de la Reine alarmée et touchée de sa peine, il alla cacher ses larmes et leur donner toute liberté dans la petite campagne de Saint-Léger (1), où il n'emmena d'autre compagnie que madame de Mailly, le duc d'Ayen et le duc de Villeroy. Le Roi s'enfonçait dans ses regrets. Il trouvait une joie cruelle, une satisfaction douloureuse à les renouveler et à les raviver. Il s'occupait, il s'entourait, il semblait se nourrir et vivre du souvenir de tout ce que cette femme avait été, et il poursuivait son ombre dans tout ce qui lui parlait d'elle, dans tout ce que la mort épargne d'une femme qui n'est plus, remontant le temps pas à pas, abîmé dans la lecture des lettres qu'il lui avait écrites et de celles qu'il en avait reçues, essayant de ressaisir jour par jour la trace et le parfum du temps envolé, allant de reliques en reliques et d'échos en échos, pour revenir toujours à cette cassette aux deux mille billets, l'urne où tenait le cœur de leur amour.

La douleur du Roi trouvait une confidente, une amie dans madame de Mailly, pauvre femme qui avait si bien immolé son bonheur aux plaisirs du Roi, qu'elle pleurerait une sœur dans madame de Vintimille, et qu'elle n'était point humiliée de voir qu'il n'y avait plus guère entre elle et le Roi que le lien des larmes et des regrets

(1) Journal historique du règne de Louis XV, par Barbier, vol. II.

qu'elle donnait à sa rivale. La soudaineté de cette mort, son horreur, son mystère, les soupçons autour du lit, les insultes autour du corps, cette fin misérable et que la Providence semblait avoir abandonnée aux mains et à l'ironie de l'homme pour la faire plus exemplaire et plus frappante, avaient bouleversé ce vif et ardent jeune homme. Ç'avait été comme un terrible avertissement qui l'avait rejeté au plus profond des frayeurs de sa nature et de son éducation. Toutes les terreurs de Dieu, une incessante inquiétude des châtimens célestes, s'emparaient de lui, tourmentaient ses distractions, ses étourdissemens, ses oublis. Dans les soupers des petits appartemens, la gaieté dont les courtisans cherchaient à l'amuser était arrêtée par des silences du Roi, silences de glace, qui faisaient tout à coup le souper muet; au bout de quoi il tombait des lèvres du Roi : « Je ne suis pas fâché de souffrir de mon rhumatisme, et, si vous en connaissiez la raison, vous ne me désapprouveriez pas : je souffre en expiation de mes péchés... » Ainsi se passaient ces étranges et lugubres soupers, images de l'âme de Louis XV, où, à tout moment, la chanson des verres et le rire des mots prêts à s'enhardir étaient coupés par les repentirs dévots du Roi, faisant maigre pour ne pas commettre « des péchés de tous côtés ; » arrêtant tout à coup un sourire commencé pour entrer dans le remords, parlant à tout propos de mort, d'enterrement, et si, à ce moment, ses yeux venaient à rencontrer les yeux de madame de Mailly, éclatant en lar-

mes et forcé de quitter la table, sans pouvoir fuir cette mort de madame de Vintimille, où il trouvait au delà de la mort même une épouvante suprême : la mort sans sacrements, sans réconciliation avec Dieu... On eût dit que les terreurs et les faiblesses d'un autre Henri III possédaient la conscience de ce Roi du dix-huitième siècle mêlant les actes de contrition aux larmes de l'amour.

La part que madame de Mailly prenait de sa douleur le ramenait à elle, et ses remords même le rejetaient au besoin d'une compagnie de toutes les heures. Un soir, Meuse, soupant avec le Roi et madame de Mailly, fut fort étonné d'entendre le Roi lui proposer un petit appartement au-dessus de sa petite galerie ; et le Roi de lui énumérer les pièces : il y aurait une petite antichambre, une seconde antichambre pour y manger, une chambre à coucher, un cabinet, un office, une cuisine, une garde-robe pour y coucher. Le Roi parlait ensuite à Meuse de la table qu'il voulait qu'il y tint : car il aurait l'honneur d'avoir son maître à dîner et à souper, ainsi que Coigny et Luxembourg, à leur retour de l'armée. Meuse, qui avait compris l'arrangement du Roi, à qui et à quoi servirait cet appartement, s'amusait à déclarer qu'il aimait la bonne chère, faisait par avance son menu de chaque jour, un potage, une pièce de bœuf, deux entrées, un rôti, deux entremets, et demandait à madame de Mailly de vouloir bien *l'aider un peu* pour fixer la somme. On lui allouait 1,500 livres par mois pour héberger les amours du Roi ; et le Roi, interrom-

pant pour un moment les soupers des petits appartements, se confinait chez sa maîtresse, où, servi par un seul officier de bouche, il dépensait moins qu'un financier pour une fille d'Opéra (1). Au bout de quelque temps de ce rapprochement et de ce ménage de larmoiement et de sensualité funèbre, l'ennui revenait à Louis XV, et la liaison recommençait à se dénouer. Les scènes de tendresse de madame de Mailly retardaient seules une rupture ; elles enchaînaient encore le Roi, qui, mécontent de sa faiblesse, s'en vengeait par des duretés et des méchancetés qui jetaient la malheureuse femme dans le désespoir. Enfin le dénouement fatal, dont le Roi avait l'impatience et n'avait pas la force, fut précipité par un homme qui commençait à prendre un ascendant sur l'esprit du Roi. Ce n'était pas encore un familier des petits appartements ; mais, dans le petit nombre de fois qu'il avait été invité aux soupers, le jeune courtisan avait grandement réussi par le feu de son esprit, la chronique indiscrete de ses amours, et la petite gloire scandaleuse qui commençait à se faire autour de son nom. La princesse de Charolois, avant que madame de Vintimille l'écartât de la conduite du faible esprit de madame de Mailly, avait dès l'abord mis la favorite en garde contre ce nouveau venu : le duc de Richelieu. Animée contre lui de vieilles rancunes de cœur, et ne lui pardonnant guère, malgré les replâtra-

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. V.

ges et les raccommodeurs, le peu d'importance qu'il avait donnée à son amour, la princesse ne tarissait pas auprès de madame de Mailly sur le danger de laisser approcher trop près du Roi un homme érigeant l'inconstance des hommes en principe, un homme ambitieux de la première place dans les confidences du Roi et d'une sorte de ministère de ses amours. De là, une grande froideur de madame de Mailly pour le duc, une intrigue assez adroitement menée contre son crédit naissant, pour que le Roi lui infligeât presque un exil. Mais les préventions données par madame de Mailly s'effaçaient, et Richelieu revenait à la cour, furieux contre madame de Mailly, et résolu à pousser auprès du Roi une femme qui lui fût dévouée, d'un caractère plus personnel, et moins susceptible des impressions extérieures. Il s'unissait avec madame de Tencin pour remplacer et renvoyer madame de Mailly. Tous deux passaient en revue la cour, ils discutaient les femmes, ils pesaient les chances de la beauté, de l'esprit, de la jeunesse, de la grâce ; ils calculaient la docilité et la reconnaissance de chacune ; ils en estimaient le degré et le temps de domination sur le Roi ; et leur choix, après avoir longtemps erré, s'arrêtait sur une femme qui avait l'avantage de demander aux ennemis de madame de Mailly bien peu d'efforts pour passer de l'admiration du Roi à son amour. C'était cette beauté qui, la première fois qu'elle avait été aperçue par Louis XV, à Petit-Bourg, chez M. le duc d'Antin, lui avait arraché cette exclama-

tion : *Mon Dieu! qu'elle est belle!* C'était une sœur de madame de Mailly et de madame de Vintimille : madame de la Tournelle (1).

La jeunesse de madame de la Tournelle, l'intérêt de sa position de veuve, sa coquetterie, son sang même, ce sang des Nesle vers lequel un penchant singulier et comme une fascination d'habitude semblait porter le Roi, tout concourait à entretenir cette première impression dans le cœur du Roi et à l'enfoncer plus avant. Mais madame de la Tournelle vivait chez madame de Mazarin; elle en était la compagne, l'amie inséparable, presque la fille adoptive; et madame de Mazarin était en horreur au Roi, à ce Roi dont le temps n'usait ni les répulsions ni les antipathies, et qui enveloppait volontiers les familles dans la disgrâce des individus. Madame de Mazarin était la confidente et la conseillère intime de la Reine, qui ignorait sans doute, dans sa candeur, le bruit des amours de madame de Mazarin. Louis XV savait que c'était elle qui avait porté à la Reine la nouvelle de sa liaison avec madame de Mailly; elle encore qui avait poussé à un conseil pour disposer d'avance le royaume à une régence de la Reine, en cas de mort du Roi; et Louis XV ne pardonnait guère la prévision d'éventualités pareilles, où il voyait l'impatience de

(1) Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas. *Lettres de Lauraguais à madame ***. Buisson, an X.*

son héritage. Ces mauvaises dispositions du Roi pour madame de Mazarin arrêtaient les commencements de l'intrigue, les premières excitations que Richelieu donnait au Roi, l'ardeur qu'il soufflait à ce caprice inouï. D'ailleurs cet amour, qui était comme la créature de Richelieu, avait deux ennemis : le cardinal de Fleury et Maurepas. Malgré le petit nombre de témoins qu'avaient eus les deux ou trois rencontres du Roi avec madame de la Tournelle, à Petit-Bourg, le cardinal avait été informé des tentations nouvelles suscitées au roi ; il était sincèrement désolé de reconnaître un plan suivi pour perdre le Roi. S'il avait pu fermer les yeux sur une première faute de son élève, sur un entraînement de jeunesse et de tempérament, il ne pouvait voir avec patience l'engagement de son avenir dans une succession de scandales et dans une carrière de libertinage. Richelieu l'effrayait comme le mauvais génie du Roi. Le vieillard devinait ses projets, ses succès, et il avait le pressentiment de ce que deviendraient dans ses mains la conscience religieuse et l'honneur même de Louis XV. Puis si, aux yeux du prêtre, du chrétien, madame de Mailly était la meilleure des maîtresses, celle qui dans le scandale apportait le plus de modestie, et dans le péché le moins d'impénitence, elle était aussi, au point de vue du ministre, celle qui dans la faveur avait trouvé le moins d'insolence, et cherché personnellement le moins de pouvoir. Il y avait donc tout à redouter pour le cardinal dans le remplacement de la maf-

tresse : l'audace du changement donné au Roi, ses inconstances enhardies et menées à l'habitude de la débauche, sa religion affaiblie ; puis, derrière ces inquiétudes spirituelles, venaient les sollicitudes d'intérêts humains : la volonté du Roi passant aux mains d'une femme que Fleury ne pourrait plus mener aussi facilement qu'il avait mené madame de Mailly (1).

Ces craintes du cardinal s'alliaient avec les répulsions de Maurepas. Celui-ci, ce singulier ministre, qui avait bâti sa faveur et qui la maintenait sur toutes sortes de légères assises, sur mille petits agréments, petits cancons, petits caquets, petits vers, petits *gazetins*, et, petit esprit, Maurepas, dont le grand génie de gouvernement était de plaire et d'amuser, et qui régnait comme une femme et avec les mêmes moyens, était naturellement jaloux des femmes comme de rivales, et des amours du maître comme d'une humiliation de ses talents. Toute sa vie ministérielle montre comme une longue rancune de leur crédit, comme une vengeance de leurs grâces, et il semble de leur sexe, à voir tout le dépit qu'il a de leur fortune. Aussi fit-il une vive opposition à Richelieu. Ce fut contre la maîtresse menaçante une défense pleine de malices et de fausses attaques, un contre-jeu des plus habiles. Maurepas était partout, rompant l'intrigue aux deux bouts, refroidissant le Roi chauffé par tous les propos du parti, en lais-

(1) Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas. *Lettres de Lauragais*.

sant tomber du bout des lèvres, sans paraître y prendre garde, un mot sur l'ambition de madame de Mazarin et de madame de la Tournelle ; puis chez madame de Mazarin, où il entre familièrement, installé qu'il est dans sa parenté intime et maître de tous ses secrets, le voilà dictant aux deux femmes leur conduite, s'autorisant auprès d'elles de son amitié, de son bon vouloir, de son zèle à les servir, paraissant tout leur ouvrir, tout leur donner, empressement, conseils, appui, crédit ; et, sous cet air de leur rendre de petits services, les retenant loin de la cour. Un moment même, pour mieux jouer la comédie et tromper des femmes de la meilleure façon, il feignait du plus grand naturel un violent amour pour madame de la Tournelle ; il l'en étourdissait, il l'en impatientait comme à plaisir, et comme s'il avait au fond de lui une joie ironique à persécuter de ses tendresses ce cœur de madame de la Tournelle, assez sérieusement occupé en ce moment du duc d'Aginois pour refuser la main du prince de Soubise.

Mais, en septembre 1742, madame de Mazarin venait à mourir, et madame de la Tournelle se trouvant seule avec une fortune insuffisante à ses habitudes, à son nom et à la vie de Paris, privée de toutes les ressources d'amitié et d'aisance de la maison de sa bienfaitrice, embarrassée de sa position de veuve (1), priait Maure

(1) M. de la Tournelle, jeune homme extrêmement pieux, et dont une partie de la petite fortune était consacrée à des aumônes, était mort le 23 nov. 1740, ne laissant guère plus à madame de la Tournelle que ce

pas, qui héritait de madame de Mazarin, de lui obtenir quelque grâce à la cour. Maurepas lui faisait répondre qu'il ne saurait en parler au Roi sans en prévenir le cardinal, et qu'elle devait commencer par se mettre dans un couvent avant de solliciter Son Éminence. Il est même des récits qui prêtent plus de brutalité à Maurepas : comme héritier de madame de Mazarin, il avait fait signifier aux deux sœurs, à madame de la Tournelle et à madame de Flavacourt, d'avoir à sortir de l'hôtel Mazarin. Ne sachant où se réfugier, sans père, sans mère, sans protecteurs, le mari de madame de Flavacourt était à l'armée, les deux jeunes sœurs s'étaient acheminées vers la cour ; et tandis que madame de la Tournelle, toute furieuse de colère, s'en allait répandre l'indigne conduite de M. de Maurepas, sa sœur, madame de Flavacourt, avait fait poser sa chaise au milieu de la cour de Versailles, et, les brancards ôtés, les porteurs renvoyés, elle était demeurée là tranquillement, avec une sérénité naïve et une effronterie innocente, pleine de foi dans la Providence qu'elle attendait,

qu'elle lui avait apporté : 9,000 livres de rente en soixante actions qu'elle avait eues en se mariant et en renonçant à ses droits de succession. Elle recevait 5,000 livres de douaire, 2,000 livres d'habitation et 20,000 livres de préciput. La fortune des autres sœurs n'était guère plus grande ; car dans un partage fait en mars 1740, elles n'avaient reçu chacune que 7,500 livres de rentes ; savoir : d'une part, 100,000 écus à rentes constituées au denier vingt, 200,000 livres sur la ville au dernier quarante, et 200,000 francs d'argent ; et madame de Mailly, à qui M. de Nesle avait promis 8,000 livres de rentes en la mariant, était restée quatorze ou quinze années sans recevoir les arrérages. (Mémoires du duc de Luynes, vol. III.)

et qui ne pouvait manquer de passer. Aussi ne fut-elle pas étonnée quand la Providence ouvrit la portière de sa chaise et la salua : c'était le duc de Gesvres. Fort ébahi, le duc lui demanda comment elle était là, écouta son histoire, et courut la raconter au Roi, qui la trouva si amusante qu'il donna sur l'heure un logement aux deux sœurs (1). Malheureusement, ce n'est là que la légende très-spirituellement arrangée de l'installation des deux sœurs à la cour : de si jolis coups de théâtre n'arrivent guère, même dans les cours. Laissons au roman la chaise sans brancards de madame de Flavacourt : c'est la désobligeante dételée où Sterne trouvera une préface.

Revenons au vraisemblable, qui est plus simple. Tout donne à penser qu'à la mort de madame de Mazarin, la Reine, ignorante de ce qu'était déjà madame de la Tournelle dans les pensées du Roi et dans les espérances de Richelieu, la manda pour s'assurer de son intention de remplacer madame de Mazarin dans sa charge de dame du palais. Ce fut à la suite de cette démarche qu'impatientée, irritée du dérisoire appui qu'elle trouvait en Maurepas, madame de la Tournelle alla droit au cardinal et lui demanda en face la place de dame vacante auprès de la Reine. Le cardinal, confondu de la démarche et du ton de la demande, promit d'en parler au Roi. La cour n'est plus dès lors remplie que du bruit de

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VI.

cette démarche, de la confusion des récits, de l'émotion des suppositions. C'est la nouvelle et l'événement que tout Versailles commente; et chacun d'appuyer sur ce point important : madame de la Tournelle n'a point fait de visite à madame de Mailly. Les jours se passaient. L'émoi et la préoccupation des courtisans augmentaient. Le Roi se taisait. Le cardinal ne soufflait mot de la demande, quand au bout d'une semaine le Roi lui demanda quel était l'objet de la visite que lui avait faite madame de la Tournelle. Le cardinal répondit qu'elle désirait une place de dame du palais de la Reine, et qu'il allait demander à Sa Majesté si elle voulait que son nom fût mis sur la liste des dames qui sollicitaient cet honneur. « Oui, — dit le Roi, — j'en ai parlé à la Reine. » Et l'après-dinée, chez madame de Mailly, le Roi racontait cette petite scène entre le cardinal et lui, avec une voix cruelle et un regard qui apprenait tout à madame de Mailly. Embarras, froideurs du Roi, ce long supplice de son amour, en un moment tout est expliqué pour madame de Mailly, tout éclate et l'écrase. Aussitôt le Roi parti pour la chasse, elle part, elle brûle le pavé, elle court à Paris, et supplie madame de la Tournelle de venir la trouver. Madame de la Tournelle arrivée, la pauvre de Mailly ne trouve que des larmes et des baisers pour l'interroger, jusqu'à ce que le mot où tout son cœur est suspendu lui monte aux lèvres et tremble dans sa voix : Elle lui demande « *s'il est possible...* — Impossible, ma sœur ! » — répond vivement madame de la Tournelle.

Était-ce un élan de miséricorde, un pieux mensonge que la pitié lui arrachait? Ou bien appartenait-elle encore assez à M. d'Aginois, était-elle assez indifférente à la passion naissante du Roi, pour que ce fût un premier mouvement, le cri de son âme? Quoi qu'il en soit, cette parole rendait la vie à madame de Mailly. Elle revenait à Versailles avec une joie qu'elle ne pouvait cacher, avec une reconnaissance qui la disposait à appuyer les démarches de sa sœur (1).

Le vieux cardinal et Maurepas n'avaient point ces illusions, ces aveuglements de sœur de madame de Mailly. Ils sentaient qu'une place donnée à madame de la Tournelle auprès de la Reine était le triomphe du parti de Richelieu, et que le Roi ne résisterait pas longtemps à des attaques si proches, autorisées et servies par des occasions et des facilités journalières. Ils n'ignoraient pas que le Roi était touché à fond, qu'il avait écrit à madame de la Tournelle, et que la mort de madame de Mazarin lui avait été un prétexte pour une lettre où il avait mis « du tendre et de l'affecté. » Qui sait? peut-être y avait-il déjà une correspondance réglée à laquelle Richelieu prêtait sa plume, et qu'il tournait selon ses vues. Et si Fleury et Maurepas voulaient croire les choses moins avancées, s'ils voulaient douter, tous leurs doutes tombaient devant ceci : sur la liste des dames portée au Roi par le cardinal, le Roi, après

(1) Fragment des Mémoires de madame de Brancas. Lettres de Lauraguais à Madame de ***. *Buisson*, an x.

avoir fait la remarque que le nom de la Tournelle se trouvait le dernier, le mettait le premier en disant au cardinal : « La Reine est prévenue et veut lui donner cette place (1). »

Fleury et Maurepas ne perdaient pas encore courage, et, ne pouvant plus méconnaître cette volonté si précise du Roi, cherchaient à la jouer. Ils fouillaient les cartons de leurs ministères au sujet de la place vacante par le changement de madame de Villars devenue dame d'atours par la mort de madame de Mazarin. Ils faisaient faire des recherches dans les brevets par les commis et les secrétaires, espérant trouver quelque vieux droit, quelque ombre de survivance, quelque promesse de réversibilité en faveur de n'importe quelle femme qu'ils pussent opposer, avec une apparence de précédent ou de légalité, à l'établissement de mesdames de la Tournelle et de Flavacourt à Versailles. Malheureusement pour les ministres, la maréchale de Villars, en faveur de laquelle se trouvait une clause dans le brevet de la duchesse de Villars, se refusait à entrer dans cette petite conspiration, et ne voulait ou n'osait pas, malgré les instances de sa famille, barrer le chemin aux demoiselles de Nesle. Battus sur ce premier point, Maurepas et Fleury faisaient avancer une lettre du marquis de Tessé, rappelant une parole du cardinal vieille de trois années, et la promesse de la place

(1) Fragments des Mémoires de la duchesse de Brancas. Lettres de Lauraguais à madame +++. Buisson, an X.

à une madame Du Saulx dont ils faisaient appuyer la candidature par une recommandation écrite de la Reine (1).

Pendant ces agitations presque désespérées, mais actives et sans trêve des deux ministres, Richelieu, par une manœuvre de la plus adroite perfidie, frappait au cœur de madame de Mailly, pour faire entrer sa sœur dans sa place. Madame de Mailly avait toutes les vertus d'une dupe : Richelieu le savait, et ce fut son point de départ. Il s'insinua auprès d'elle, effaça le passé, rattrapa ses bonnes grâces, endormit sa crédulité, berça sa confiance et sa foi aux serments de madame de la Tournelle, parla à sa bonté, à sa générosité charitable, surexcita son désir d'être agréable au Roi, lui montra l'expectative d'une place auprès de la Dauphine, et parvint à la décider à céder sa propre place de dame du palais de la Reine : c'était ouvrir du même coup Versailles aux deux sœurs, à madame de la Tournelle et à madame de Flavacourt. C'était aussi ôter à la disgrâce de madame de Mailly toute retraite à la cour, tout refuge dans une charge, et lui ménager l'exil. Richelieu eut dans cette odieuse comédie un adroit compère dans d'Argenson, qui prit à partie l'amour même de madame de Mailly pour l'inviter au sacrifice, lui représentant, avec les paroles les plus touchantes, la

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, 1793, vol. III

reconnaissance du Roi, et le caractère nouveau, plus sûr et plus élevé, de son attachement pour une maîtresse capable de ce dévouement et de cette noblesse d'âme. C'est en vain que Fleury avait traversé le complot en faisant dire à madame de Mailly de ne pas donner sa démission; en vain que Maurepas, ne lui mâchant pas l'avenir, lui avait annoncé qu'elle serait chassée par sa sœur la Tournelle, si elle cédaît la place; madame de Mailly se rendait aux conseils de Richelieu et de d'Argenson. Elle croyait, par la soumission, l'immolation, désarmer et retenir le Roi qui s'éloignait d'elle. Le vendredi 21 septembre 1742, madame de Mailly présentait à la Reine madame de Flavacourt et madame de la Tournelle; et madame de la Tournelle prenait possession du logement de l'évêque de Rennes que Richelieu lui obtenait du Roi (1).

Voilà donc enfin madame de la Tournelle installée à la cour. Il ne reste plus à son parti que trois choses à faire, trois victoires à obtenir : sur madame de Mailly, sur le Roi, sur madame de la Tournelle elle-même. Il faut guérir madame de la Tournelle d'un amour tout chaud ; il faut décider le Roi à faire en personne la conquête de madame de la Tournelle; il faut enfin renvoyer de Versailles madame de Mailly.

(1) Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas. Lettres de Lauraguais.

Les ambitions de madame de la Tournelle, la poursuite, les approches même de la faveur, l'enivrement et les tentations du rôle de maîtresse du Roi, n'avaient point éteint en elle un sentiment vif et sincère pour le duc d'Aginois. Elle avait trop d'esprit pour ne pas penser très-souvent à l'oublier, et cependant elle ne l'oubliait pas. Richelieu lui vint en aide. Il envoya le beau duc, qui était son neveu, en Languedoc, et l'exposa aux avances d'une jolie femme apostée, dressée par lui, séduite par la promesse d'une grande position à Paris, enflammée par l'honneur que pouvait faire à l'amour-propre d'une provinciale la conquête d'un d'Aginois. Les avances amenèrent une correspondance où d'Aginois, bien assuré du secret et de l'ignorance de madame de la Tournelle, se laissa aller à l'aventure avec la facilité et la reconnaissance d'un homme qui trouve un moyen de passer le temps en province. Il lança des expressions et des témoignages d'amour, qui, mis par le Roi sous les yeux de madame de la Tournelle, analysés, soulignés et commentés avec forcé railleries sur la fidélité du beau d'Aginois, la détachèrent d'un souvenir tendre, et la débarrassèrent sans beaucoup de peine d'une faiblesse dont elle avait eu l'étourderie de prendre l'habitude (1).

Et bientôt elle ne pensait plus guère à d'Aginois que pour ravoir de lui les lettres qu'il avait d'elle :

(1) Mémoires du duc de Richelieu, 1793, vol. VI.—Mémoires historiques de M. de B... Jourdain. 1807, vol. II.

« J'ay toujours oublié, — écrit-elle à Richelieu, — de vous parler de votre neveu : voicy l'armée de Broglio qui va vous joindre , ainsi par conséquent vous allez vous trouver ensemble ; sur toutes choses ne luy faite aucune confidence de quelques peu d'importances qu'elle puisse estre. Je scay positivement qu'il ne vous a pas pardonnées ni qu'il ne vous le pardonnera jamais ; il pourra vous faire bonne mine, ne vous y fiez pas. Je suis fâchés d'être obligé de vous mander cela, mais croyé que je scay ce que je dit et que vous en seriez la dupe ; je vous ay vue dans l'intention de lui compter comme tout c'estoit passé sans en rien omettre : gardé vous en bien , je vous le demande en grâce. Vous pouvez luy dire sans doute que ce n'est pas vous qui avez mené cette affaire la et surtout que vous n'en avez rien scu, que quand le Roy vous la dit, mais je vous prie retranché tout detaille. Je vous parle vray : il a des lettres de moy que je voudrois bien ravoit avant qu'il vins a Paris parce que je ne me souciraît pas que M. de Maurepas et sa mère missent le nez dedans , ce qui pourroit fort bien arriver, ils sont gens a cela. Peut estre, votre neveu ne les donneroit il pas, mais dans un moment de pique, enfin cela est plus sure si il vous les remettoit ou si vous ne voulé pas vous chargé de les redemander, M. le prince de Conti pourroit bien avoir cette bonté ; en ce cas vous me les renverriés petit a petit par des couriers toujours a l'adresse de ma sœur. Adieu car

jentend le tambour j'aime autant fermer ma lettre (1). »

Il y avait une œuvre plus difficile que d'allumer le dépit de madame de la Tournelle et de ramener toutes ses passions à son ambition. Il s'agissait de décider le Roi, ce Roi paresseux, timide, ennemi des entreprises, habitué à être servi en amour comme en toute autre chose, gâté par les victoires toutes prêtes et les conquêtes toutes faites, accoutumé à la reconnaissance du droit divin de son plaisir, aux adorations comme aux complaisances, il s'agissait de le décider à se donner la peine d'aimer, la fatigue de plaire, à faire ce rôle d'homme et d'homme amoureux qu'avaient fait François I^{er}, Henri IV, Louis XIV. Et puisqu'il voulait posséder une fière et capricieuse jolie femme, trop haute ou trop habile pour se laisser mettre dans le lit du maître par les mains d'un ministre, il devait lui faire la cour, et la mériter par les efforts et les soins de ce no-

(1) Lettre autographe inédite de la duchesse de Châteauroux. Nous devons à M. Louis Passy, notre ami, la connaissance du dossier des lettres autographes de madame de Châteauroux que nous publions ici pour la première fois, lettres si curieuses, non point seulement pour la biographie de la maîtresse, mais pour l'histoire du règne de Louis XV. Elles sont conservées à la Bibliothèque de Rouen, dans la collection Leber, sous le n° 5816, et sous le titre : *Lettres autographes secrètes et galantes de la duchesse de Châteauroux et de Louis XV au duc de Richelieu (1743-1744)*. Quelques-unes de ces lettres de madame de Châteauroux portent ses armes, les trois maillets des Mailly-Nesle, et les trois tours du duché de Châteauroux sous le manteau ducal ; l'une est cachetée d'une tête de Socrate. Presque toutes sont écrites sur un papier de Hollande très-glacé, dont le filigrane porte en devise : *Pro patria, ou Hony soit qui mal y pense*.

viciat de l'amour dont toute maîtresse exige l'hommage et l'épreuve. Mais, à peine engagé dans ce métier tout neuf, la patience échappait à Louis XV. Les deux lettres qu'il avait écrites sur les conseils de Richelieu restant sans réponse, il s'indignait, ne voulait plus écrire (1), faisait essayer ses dégoûts à madame de Mailly, et passait ses désirs sur des femmes choisies avant son choix, sans qu'il s'en doutât, par le parti de Maurepas, qui voulait le jeter un moment dans une intrigue avec la d'Angeville; errant de caprices en caprices, boudant l'amour auquel il ne pouvait se plier et dont il avait le cœur plein, dévoré d'impatiences, de tourments et de feux qu'il ne connaissait pas, et qui ramenaient toujours à madame de la Tournelle un amant plus humble dans un roi plus amoureux.

Il est facile d'imaginer la vie et les souffrances de la malheureuse de Mailly, au milieu de cette fièvre du Roi, pendant ces combats et ces révoltes, côte à côte avec cette passion irritée par une résistance qui l'étonnait et dont elle sentait, avec ses nerfs et sa sensibilité de femme, chaque battement, chaque retour, chaque ravivement. Ce fut un calice bu goutte à goutte. Nulle douleur, nulle humiliation ne manqua à cette agonie de l'amour, la plus douloureuse peut-être dont une maîtresse de Roi ait subi l'expiation. Le Roi n'épargna rien à madame de Mailly. Il ne lui épargna même pas ces dure-

(1) Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas. Lettres de Lauraguais.

tés qui dénouent les plus vulgaires liaisons. Las de sa chaîne et sans force pour rompre, Louis XV se vengeait sur elle de ses impatiences et de ses irrésolutions par toutes les cruautés de la faiblesse auxquelles il était encore secrètement poussé par madame de la Tournelle. Versailles et Choisy retentirent de ces paroles impitoyables (1) dont la brutalité soufflette un cœur de femme ; et comme la pauvre de Mailly s'obstinait à en dévorer l'affront, comme elle voulait pardonner et aimer jusqu'au bout, comme elle restait, embrassant son passé, s'attachant à une illusion dernière, le désespoir et la patience de son amour, après avoir fatigué la pitié, exaspéraient la lassitude du Roi, qui la prenait en haine. Les petits soupers continuaient ; mais ils étaient sombres, presque mortuaires. Dans leur silence, une parole du Roi tombait qui faisait fondre en larmes madame de Mailly. Le Roi l'éloignait, la repoussait de lui, cherchant les prétextes pour se dérober à son voisinage. Le 2 novembre 1742, il lui reprenait son petit appartement à côté des cabinets, lui ordonnant de le céder à madame de Flavacourt, et lui disant qu'elle pouvait emporter les meubles où elle voudrait ; mais l'espoir du Roi était trompé : madame de Mailly ne se tenait pas pour chassée ; et elle trouvait, pour désarmer sa disgrâce, des caresses, des mouvements et des élans si vrais, si touchants, que le Roi n'avait pas le courage de sa détermi-

(1) Mémoires du marquis d'Argenson. *Jannet*, 1857, vol. II

nation et révoquait l'ordre. Il lui prenait un instant le remords et la honte de violences qui dépassaient son caractère et perdaient jusqu'au ton d'un homme bien né. Madame de Mailly croyait avoir regagné, sinon l'amour, au moins l'indulgence et la charité du Roi, quand le lendemain le Roi venait lui dire qu'il était amoureux fou de madame de la Tournelle, et que bientôt elle serait sa maîtresse, qu'il ne pouvait donc plus l'aimer (1). Alors madame de Mailly, à bout de courage, à bout de forces, et tombant agenouillée dans les suprêmes lâchetés de l'amour, promettait de fermer les yeux, de tout permettre, de tout souffrir, ne demandant que la grâce de rester, comme elle eût demandé la force de vivre. Le maître répondait : *Il faut se retirer aujourd'hui même.* Madame de Mailly se traînait à ses pieds, elle suppliait, elle allongeait l'entrevue et s'accrochait en défaillant aux misérables prétextes, à tous les petits retardements des amours condamnées, pour ne point partir encore. Elle finissait par s'adresser à la dignité du Roi, l'assurant que, s'il consentait à ne point la renvoyer, elle trouverait dans son amour le courage de cacher à ses sujets ce nouvel amour, capable de diminuer leurs respects. Et le Roi, ébranlé par ces larmes, par l'humilité de cette douleur, touché peut-être aussi par la crainte d'un éclat, accordait, malgré ses engagements avec madame de la

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, 1793, vol. VI.

Tournelle, quelques jours de sursis à madame de Mailly(1).

Richelieu, qui, en ces derniers temps, avait laissé les choses aller, le temps agir, cet amour où il avait fait tant de ruines suivre la marche fatale et précipitée des amours qui finissent, et cette lente rupture défendre d'avance tout retour aux deux amants par le détachement journalier, et les duretés croissantes envenimées par une longue impatience, Richelieu commençait à s'inquiéter de la tranquillité de madame de la Tournelle, de son peu de hâte, de sa paresse à entrer dans son rôle de maîtresse et à se saisir du Roi. Les démarches et les manéges des ministres, les sympathies excitées par le désespoir de madame de Mailly, le murmure d'attendrissement presque unanime de la cour, les amitiés qui se groupaient en parti autour de cette disgrâce intéressante, décidaient Richelieu à remettre la main aux affaires de madame de la Tournelle et à hâter un dénouement. Il obtenait de madame de la Tournelle qu'elle reçût en sa présence le Roi au milieu de la nuit. Avec ce rendez-vous convenu et accepté, Richelieu terminait tout. Il allait trouver madame de Mailly, et, se disant désolé et uniquement occupé d'elle depuis qu'elle ne pouvait plus aimer le Roi, il lui peignait vivement ce qu'elle se devait à elle-même, le

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VI.

soin de sa gloire, l'indignité du cœur du Roi, de ce Roi qui la délaissait et auquel il serait beau de renoncer. En finissant, il offrait de la mener, quand elle le voudrait, à Paris. Richelieu prenait ainsi le congé sur son compte, et effaçait la personne du Roi. « *Messacrifices sont consommés*, dit madame de Mailly, *j'en mourrai, mais je serai ce soir à Paris.* »

De là Richelieu se rendait auprès du Roi, et, sans lui laisser plus le temps de se reconnaître et de se refroidir qu'il n'avait laissé à madame de Mailly celui de résister, il lui annonçait le départ de madame de Mailly, et le rendez-vous obtenu de madame de la Tournelle. Puis il lui parle du secret à garder, des grandes cours à traverser, des espions de Maurepas à tromper, du déguisement à prendre et qu'il trouvera chez lui. Un peu après minuit, le Roi et Richelieu se cachent et s'enfoncent dans de grandes perruques de médecins, sous des habits noirs et des manteaux ; et bientôt madame de la Tournelle reçoit pour la première fois une déclaration en perruque carrée. La surprise empêcha l'embarras, et le côté romanesque, presque comique de ce premier entretien, en sauva la froideur. Le Roi sortait de chez madame de la Tournelle plus engagé que jamais, et trouvant à cette cour ainsi faite un côté piquant, une nouveauté et un caractère d'aventure qui le charmaient comme un enfant (1).

(1) Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas. Lettres de Lauraguais.

Madame de Mailly était à Paris; et, toujours aveugle, toujours confiante, entêtée dans ses illusions et dans son rôle de victime, continuant à se livrer elle-même à ses ennemis, elle était allée invoquer les conseils de d'Argenson. D'Argenson, comprenant toute l'importance de la tenir éloignée de Versailles et de lui faire accepter l'exil, lui répétait hypocritement ce que la fausse amitié avait dit autrefois à madame de Montespan : que le Roi avait l'esprit excité contre elle et qu'une retraite ne pouvait manquer de le ramener. Le 10 novembre, madame de Mailly venait prendre les ordres définitifs du Roi, peut-être tenter, contre les avis de d'Argenson, un dernier effort. Que fut cette dernière entrevue ? Nul témoignage, nul livre, nul billet ne le raconte. Rien n'en dit le déchirement. Seulement les courtisans qui attendaient dans l'antichambre virent sortir madame de Mailly la poitrine haletante, les yeux remplis de larmes, désespérée, presque folle, marchant sans voir et sans entendre.

Derrière elle venait le Roi qui la suivait, l'apaisait et la soutenait de consolations, de paroles basses et douces, jusqu'à ce dernier mot où sa voix mit les ironies d'une dernière vengeance et le soupir de soulagement d'un grand débarras : « *A lundi, à Choisy, madame la comtesse... à lundi, j'espère que vous ne me ferez pas attendre.* »

Ce lundi, c'était le lundi, la malheureuse le savait, où les amours de son amant et de sa sœur devaient avoir leur première nuit dans le lit de soie bleue

qu'elle avait filée pendant de longues années, croyant le filer pour d'éternelles amours (1) !

Madame de la Tournelle, sa sœur chassée, écrivait à Richelieu :

« ... J'ai montré au roi vos lettres qui l'ont diverti ; il m'a assuré qu'il n'avoit point dit à madame de Mailly que ce fut vous qui eussiez mené l'affaire, mais simplement qu'il vous avoit dit le fait et que vous l'aviez accompagné chez moi. Vous sentez bien que l'on fera bien des contes ; vous n'avez qu'à toujours soutenir que vous n'en avez rien su que quand cela a été fort avancé ; cela est même convenable pour moi. Je ne veux point avoir l'air d'avoir recherché cet avantage, ni mes amis pour moi, d'autant que nous n'y songions ni les uns ni les autres... Sûrement Meuse vous aura mandé la peine que j'ai eue à faire déguerpir madame de Mailly ; enfin j'ai obtenu qu'on lui mandât de ne point revenir que quand on lui manderoit. Vous croyez peut-être que c'est une affaire finie ? Point du tout ; c'est qu'il est outré de douleur, et qu'il ne m'écrit pas une lettre qu'il ne m'en parle, et qu'il me demande de la faire revenir et qu'il ne *l'approchera pas*, mais qu'il me demande de la voir quelques fois : j'en reçois une dans ce moment où il me dit que si je lui refuse, je serai

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VI.

bientôt débarrassée d'elle et de lui; voulant dire apparemment qu'ils en mourront de chagrin tous deux. Comme il me conviendrait fort peu qu'elle fût ici, *je compte tenir bon*. Comme *je n'ai pas pris d'engagement*, dont je vous avoue que je me sais bon gré (1), il décidera entre elle et moi..... Je prévois, cher oncle, que tout ceci me donnera bien du chagrin. Tant que le cardinal vivra, je ne ferai rien de ce que je voudrai. Cela m'a donné envie de mettre ce vieux coquin dans mes intérêts en l'allant trouver. Cet air de confiance

(1) Voici une lettre de madame de la Tournelle, de peu sans doute postérieure à celle-là, où elle exprime le même sentiment :

- A Versailles, ce mardi à trois heures après minuit.

« Je ne suis point étonnée, mon cher oncle, de votre colère car je m'y attendois; je ne la trouve pourtant point trop raisonnable, je ne vois pas où est la sottise que j'ay fait en refusant honnestement la petite visite. Tout ce qui pourroit m'en faire repentir, c'est que cela augmentera l'envie qu'il en a. Voilla tout ce que je crain, la lettre que vous m'avez envoyez est très belle, même trop, je ne lescriz pas parce qu'il m'a mandé positivement d'attendre son retour, et puis cela auroit l'air d'un grand empressement, ce que je ne veus en vérité pas. Tachez de me venir voir, cest absolument necessaire. Bon soir, je ne vous en dirée pas davantage, car je ne peut plus tenir ma plume tant j'ay envie de dormir; je suis pourtant encore assé éveillé pour sentir que vous este fol à lier; ce qu'il y a de plaisant, c'est que vous trouvez fort extraordinaire que les autres ne le soit pas tout à fait tant. Pour moy je vous avouerez que je m'en remercie et que je m'en scay le meilleur gré du monde, je n'apporte pas autant de vivacité que vous dans cette affaire, et je m'en trouve bien. Tranquilié vous, cher oncle, tout ira bien, mais non pas comme vous le voudriez, j'en suis tres faches mais cela m'est impossible. Adieu, cher oncle, je merite que vous ayez un peu d'amitiés pour moi, vu ma facon de penser pour vous.

« Sur toute chose n'ayez pas l'air de rien savoir, car il me recommande un secret inviolable. » (Lettres autographes, secrètes et galantes de la duchesse de Châteauroux et de Louis XV au duc de Richelieu, 1743-1744, conservées à la bibliothèque de Rouen, collection Leber, n° 5816.)

me le gagneroit peut-être... Ceci mérite réflexion..... Vous pensez bien que tout le monde est en l'air et qu'on a les yeux sur le Roi et sur moi... Pour la Reine, vous imaginez bien qu'elle me fait une mine de chien; c'est le droit du jeu.... Je vais vous dire les dames qui iront à Choisy : mademoiselle de la Roche-sur-Yon, mesdames de Luynes, de Chevreuse, d'Antin, de Flavacourt et votre très-humble servante... Il n'osoit pas même aller à Choisy, c'est moi qui lui ai dit que je le voulois. Personne ne logera dans l'appartement de madame de Mailly; moi je serai dans celui que l'on appelle le vôtre, c'est-à-dire si M. Dubordage en a l'esprit, car le Roi n'en dira mot..... Il vous a mandé que *l'affaire étoit finie entre nous*, car il me dit dans sa lettre de ce matin de vous détromper, parce qu'il ne veut pas que vous en croyiez plus qu'il y en a. Il est vrai que, quand il vous a écrit, il comptoit que ce seroit pour le soir; mais j'ai apporté *quelques difficultés à l'exécution*, dont je ne me repens pas (1). »

Cette lettre est madame de la Tournelle tout entière, et l'histoire offre peu de documents pareils où une femme se soit ainsi peinte elle-même, et aussi crûement en pied et toute nue. Nul portrait qui vaille

(1) Catalogues d'autographes provenant du cabinet de M. A. Martin, 1842.

cette confession : c'est la femme même avec le cynisme et la légèreté de ses sécheresses, le sang-froid et l'impudeur de ses ingratitude, de ses partis pris, de son esprit et de son cœur. Il semble qu'elle pousse sa sœur par les deux épaules avec ces mots qui ont la basse énergie des expressions du peuple. Et quelle aisance dans son implacabilité, aussi bien que dans sa froideur ! Rien ne la trouble, rien ne la touche, pas même cette surprenante douleur arrachée à l'égoïsme, les larmes de Louis XV ! Au milieu de tout ce qu'elle a brisé, et de tout ce qui pleure, se lamente et meurt autour d'elle, elle raisonne, calcule, intrigue en projets, avec une insensibilité dont le naturel épouvante. « Je compte tenir bon... J'ai apporté quelques difficultés à l'exécution, dont je ne me repens pas, » sont des mots qui donnent toute sa mesure et avouent tout son caractère. On la voit, ayant pris jour avec elle-même pour sa défaite, et voulant d'avance lui faire rendre tout ce qu'une défense lui donne de prix. Elle entend beaucoup obtenir avant de rien livrer : c'est une affaire où il lui faut des garanties. Il ne lui convient pas de commencer comme madame de Mailly, d'en passer par l'économie des dépenses de poche du Roi, de se salir les mains à ramasser le peu de louis qui avaient payé les premiers rendez-vous de sa sœur (1), de louer ses parures

(1) Mémoires du marquis d'Argenson. *Jannet*, 1857, vol. II. — Chronique du règne de Louis XV. *Revue rétrospective*, 1834, vol. V.

comme elle, et de recourir comme elle à la bourse de Villars et de Luxembourg (1). Elle ne veut pas non plus qu'il lui arrive comme à sa sœur d'être obligée, après des années d'amour et de faveur, d'aller emprunter pour les visites royales des flambeaux et des jetons d'argent à des voisines (2); et elle demande d'autres générosités que celles inscrites par Louis XV sur le Livre Rouge : *Pour les gens de madame la comtesse de Mailly à distribuer par M. le prince de Tingry, 2,000 livres*; et quand madame de Mailly meurt : *Dettes de madame la comtesse de Mailly, rente viagère, 41,500 livres*. Puis, au-dessus de ses exigences d'argent, madame de la Tournelle couve des exigences plus hautes : il faut que son orgueil ait part à son amour. Il y aurait pour elle l'humiliation du mystère dans une liaison furtive, dans un scandale caché et secret : elle entend paraître et éclater dans le triomphe d'une favorite. Ces volontés, ces conditions, madame de la Tournelle ne tardait pas à les faire porter au Roi. Elle lui laissait entrevoir que le renvoi de madame de Mailly ne lui suffisait pas; qu'elle voulait être maîtresse déclarée, sur le pied de la Montespan; qu'elle ne se souciait pas d'aller comme madame de Mailly souper et coucher à la sourdine dans les petits appartements; qu'elle demandait une maison montée, un appartement où elle reçût le Roi de façon apparente; la

(1) Mémoires du duc de Luynes, vol. III.

(2) *Id.*, *ibid.*

faculté, dans ses besoins d'argent, d'envoyer toucher sur ses billets au trésor royal. Elle stipulait enfin qu'au bout de l'an, elle aurait des lettres de duchesse vérifiées au parlement, et que, si elle devenait grosse, sa grossesse serait publique et son enfant légitimé (1).

Les plus petites vanités d'une femme étaient au fond de ces ambitions si grandes, si énormes, si insolentes, de madame de la Tournelle; et dans ce furieux désir d'élévation, dans cette demande impérieuse du titre de duchesse, il y avait l'envie impatiente de se venger de Maurepas, d'humilier sa femme, et de punir, en l'écrasant, le ministre qui avait tenté sans relâche de traverser sa fortune, et s'opiniâtrait à n'en point vouloir oublier le point de départ ni les premiers commencements. Et déjà, aidée de Richelieu, elle se frayait le chemin et s'approchait du tabouret en préparant l'alliance d'une de ses sœurs, toute dévouée à ses intérêts, l'alliance de mademoiselle de Montcarvel avec le duc de Lauraguais, qui mettait dans la famille un précédent de duché.

C'était beaucoup attendre, beaucoup exiger d'un Roi peu familiarisé avec les prodigalités de l'amour, et tenu si court par le cardinal; et le caractère du Roi, timide et craignant l'opinion, ombrageux et peureux devant toute démarche qui le compromît personnellement, aurait dû encore diminuer la confiance de ma-

(1) Mémoires du marquis d'Argenson. *Jannet*, 1857, vol. II.

dame de la Tournelle. Mais tout cela ne rabattait rien de ses prétentions, elle comptait sur l'amour pour changer le Roi, lui faire perdre cet esprit d'économie, ce respect humain et ces pudeurs. En attendant, elle jouait l'indifférente; puis, ce jeu usé, elle faisait semblant de revenir au duc d'Agenois, disant que les lettres interceptées ne prouvaient qu'un caprice, et qu'elle n'y voyait point de quoi lui être infidèle. Elle agaçait, rebutait et aiguillonnait le Roi par les plus adroites comédies et les plus savantes coquetteries de son sexe, l'assurant qu'il lui ferait plaisir de s'occuper d'autres dames, et ne cessant, malgré tout, de l'entourer et de l'étourdir, par les demi-mots et les indiscretions de ses amis, de ses ambitions, de ses volontés, de ses conditions.

Au bas de l'escalier de Versailles, madame de Mailly avait trouvé un carrosse de la cour qui l'avait menée à Paris, à l'hôtel de Toulouse, chez les Noailles. Ce carrosse, le Roi l'envoyait aussitôt reprendre, ne voulant pas même que madame de Mailly gardât de sa faveur la voiture qui avait achevé sa disgrâce. Les Noailles avaient la vertu ou l'esprit d'être fidèles à leurs amis. Ils donnèrent une large hospitalité, sept pièces de plain pied dans leur hôtel, à la favorite sans abri et qui n'eût su sans leur amitié où échapper aux mauvais traitements de son mari, peut-être où coucher; et madame

de Mailly eut au chevet de son lit la maréchale de Noailles, tout le temps de sa première douleur. Ce fut un désespoir affreux, un transport au cœur qui repoussait les consolations, demandait la solitude, s'échappait à tous moments en cris qui appelaient Louis XV. Le curé de Saint-Sulpice ne pouvait calmer la malade. On tremblait autour d'elle pour sa raison, pour sa vie; on avait peur que, dans la violence et l'égarément d'une crise, elle ne fût prise de la tentation de mourir. ... Au transport succéda l'agitation, une fièvre de projets, des volontés saccadées et courtes, des caprices, des abattements. Elle voulait partir pour la cour, elle se dressait pour se lever, et, la voiture attelée, elle fondait en larmes et retombait sur son lit. Elle faisait venir ses anciens amis, implorait leurs conseils, et n'écoutait que sa douleur. Sa vie se passait à lire et à relire les billets que le Roi lui envoyait tous les jours. Elle interrogeait chaque phrase, chaque mot; elle y cherchait et poursuivait l'espérance, aujourd'hui désolée et voyant l'exil éternel, demain croyant l'épreuve finie, et l'amour du Roi revenu (1).

Ces derniers espoirs qui rattachèrent madame de Mailly à la vie n'étaient point tout à fait une illusion.

(1) Nouvelles à la main manuscrites, 1742, appartenant à M. le marquis de Flers et communiquées par lui. — Je trouve dans ces nouvelles manuscrites le chiffre des dettes attribuées à Madame de Mailly, dettes montant à 1,000,000, dont 300,000 livres étaient dues aux fermiers généraux des postes; 40,000 à Duchapt, marchand de modes; 100,000 à un marchand d'étoffes, etc.

La lettre de madame de la Tournelle nous montre que le cœur du Roi avait éprouvé après coup le déchirement de la rupture, et qu'il s'était bien plutôt séparé que détaché de madame de Mailly par ces duretés, ces brutalités avec lesquelles il semble qu'il se soit enlevé de force à ses habitudes. Dépité par les froideurs de madame de la Tournelle, dégoûté et humilié par sa résistance, il se retournait avec des remords de reconnaissance vers la douce et facile de Mailly. La séparation réveillait en lui l'amour qu'il croyait mort; et le souvenir de mille choses se levait de ce passé si près de lui, et dont tout, autour de lui, portait l'empreinte ou le deuil. Il lui semblait souffrir la solitude pour la première fois. La paresse de son esprit se joignait pour regretter l'exilée à la paresse de son cœur. Il n'était pas moins préoccupé des difficultés que des émotions de son nouvel amour, et la lutte à soutenir avec le cardinal lui causait autant d'embarras que les liens brisés où il se débattait encore. Le Roi avait cru arrêter toutes les représentations du cardinal par ces paroles « qu'en lui abandonnant le soin des affaires, il *n'avait prétendu lui donner aucun droit sur sa personne* » (1); mais Fleury, honteux et furieux de la victoire de Richelieu, épouvanté du nouvel et presque monstrueux exemple de scandale qui allait être donné du haut du trône à tout le royaume, suppliait le Roi de ne pas aller plus loin avec

(1) *Mémoires historiques de M. B... Jourdain, 1807, vol. II.*

madame de la Tournelle. Il faisait appel à tous ses sentiments religieux, il parlait à son imagination avec les paroles les plus fortes, il semait les inquiétudes dans sa conscience (1), et tels étaient les tiraillements du Roi, entre tous les sentiments qui l'assaillaient, son trouble et ses incertitudes, que les courtisans et l'opinion ne savaient un instant de quels remords il allait se débarrasser, s'il allait revenir à madame de Mailly ou à Dieu.

Madame de la Tournelle affichait toujours le calme. Elle demeurait presque indifférente, sereine et comme assurée du triomphe. Elle se préparait à ce voyage de Choisy qu'elle avait imposé au Roi. Elle en goûtait d'avance l'éclat et les satisfactions. Elle en ordonnait la mise en scène et le scandale. Elle exigeait le cortège des plus beaux noms de France. Ce n'était point assez de la présence d'une princesse du sang, mademoiselle de la Roche-sur-Yon; la nouvelle favorite voulait encore obtenir, pour la consécration de son installation, la couverture et le patronage de la vertu de la duchesse de Luynes; mais la duchesse éludait la proposition, et quand, à un souper, le Roi disait au duc qu'il invitait madame la duchesse au voyage de Choisy, M. de Luynes, oublieux du cordon bleu qu'il sollicitait depuis longtemps, ne répondait que par une profonde inclination,

(1) Chronique du règne de Louis XV. *Revue rétrospective*, vol. V.

allait trouver Meuse et le pria de faire agréer au Roi sa peine et son refus. Ce fut peut-être la seule protestation de la cour. La hâte de servir et le zèle de se compromettre ne laissaient point longtemps vide la place refusée par madame de Luynes. Beaucoup en briguaient l'honneur, et, le lundi 12 novembre, le Roi partait pour Choisy avec mademoiselle de la Roche-sur-Yon, madame de Flavacourt, madame d'Antin et d'autres dames, le duc de Villeroi, le prince de Soubise. Madame de la Tournelle était aux côtés du Roi dans la gondole royale.

Le voyage fut assez maussade. Peut-être madame de la Tournelle était-elle dans une de ces dispositions d'esprit où les irritations de la veille reviennent et s'aggravent. Était-elle inquiète des lettres du Roi à madame de Mailly? pleine du refus des Luynes? ulcérée des allusions moqueuses de la Reine, et de la façon méprisante dont elle avait essuyé ses visites en paraissant dormir? ou bien entraînait-elle dans ses plans de feindre la mauvaise humeur, et, au point où elle en était, de pousser à bout le Roi pour l'amener à tout? Le souper fut triste, ennuyé, assombri par le nuage qui pesa tout le temps sur le front de madame de la Tournelle. Au cavagnol, elle refusa de jouer avec le Roi, trouvant que le Roi lui avait présenté les cartes froidement (1); et le soir on l'entendit, se plaignant de la

(1) Chronique du règne de Louis XV. *Revue rétrospective*, 1834, vol. VI.

grandeur de sa chambre, proposer à une dame de changer d'appartement. Mais la dame eut peur d'un quiproquo ; elle répondit qu'elle n'était point à Choisy chez elle, et qu'elle ne pouvait céder son appartement que sur l'ordre du Roi. Madame de la Tournelle se barricadait alors chez elle, et, feignant de dormir, quoique parfaitement éveillée et l'oreille aux écoutes, laissait le Roy longtemps gratter à sa porte, et n'ouvrait pas (1).

Madame de la Tournelle savait tout ce qu'elle gagnait à se refuser ainsi. Elle exaspérait, en les impatientant, les sens de ce Roi maigrissant, dévoré, et bientôt malade de passion. Elle le tenait lié et enchaîné avec ce lendemain qu'elle approchait et retirait sans cesse de lui, et elle faisait de ce Louis XV inassouvi et furieux d'ardeurs l'amant docile et servile qui lui convenait. Le Roi renvoyait les lettres de madame de Mailly sans les ouvrir, et défendait qu'on lui en présentât à l'avenir. Il maltraitait presque de paroles la comtesse de Toulouse, qui cherchait à réveiller ses sentiments pour madame de Mailly (2), et de toutes les licences de son temps, rien n'allumait en lui une colère royale, que la liberté des chansons, chansons que lui avait fait remettre le Cardinal, et dont les sifflets tourmentaient étrangement madame de la Tournelle.

Battu à chaque rencontre par madame de la Tournelle, Maurepas avait appelé à lui sa muse ; il avait

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VI.

(2) Chronique du règne de Louis XV. *Revue rétrospective*, 1834, vol. V.

ameuté la chanson ; et fécond, inventif, heureux sur ce terrain qui était le sien, jetant tous les jours une nouvelle satire sur la famille et le sang des de Nesle, fouettant l'opinion de couplets vifs et gaillards, retrouvant la veine des Ménippées et des Mazarinades, il faisait du rire et du refrain un pouvoir et une arme déjà redoutables, l'enfance et comme les jeux déjà forts de la liberté de la presse. Temps étrange où, dans notre gai pays, la guerre commençait contre la royauté et le vent de la révolution se levait dans le portefeuille de petits vers secoué par un ministre ! Enhardi par ses ressentiments, soutenu par la vogue, aidé de sa femme à laquelle un esprit à l'image de l'esprit de son mari, et sans plus de charité, avait fait donner le sobriquet de *madame de Pique* (1), Maurepas éclaboussait la favorite et avertissait le Roi par mille ironies légères, volantes, qui, des soupers de Versailles, couraient aux soupers de Paris, et faisaient donner par tous les échos du beau monde un charivari à ces nouvelles amours. C'était comme un petit journal quotidien, cachant ses coups sous l'innocence du badinage, insaisissable et désarmant la répression comme un bon mot désarme la colère, semant partout les ruines, et en montrant aux oisifs et aux mécontents, à la curiosité et à l'utopie, l'homme dans le Roi et l'amoureux dans l'homme, apprenant aux peuples l'irrespect des princes, aux princes

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VI.

même l'irrespect des peuples. Mais Maurepas ne voyait point si loin ; il jouissait du succès présent et des amertumes de madame de la Tournelle, qui voulant moquer l'ironie, chantait à Choisy les maudites chansons, le rire aux lèvres, mais le cœur saignant. Et il ne tarissait pas, et il improvisait *calotines* sur *calotines*, s'inquiétant assez peu d'être soupçonné, et faisant grand fond sur l'habitude que le Roi avait de lui et de son travail, ce travail si facile, si léger, une leçon qui ne demandait à l'élève ni sacrifice de temps, ni effort de réflexion.

Mais contre l'attente de Maurepas, le succès de ces chansons dans le public hâta la victoire de madame de la Tournelle. Leurs taquineries journalières, en irritant le Roi, le familiarisaient avec l'impopularité, et elles avaient ce résultat imprévu de le décider à tout braver et à ne plus rien marchander à son amour. Le Cardinal était presque congédié. La disgrâce de madame de Mailly était réglée définitivement par une position fixe, un peu d'argent jeté aux dettes qu'elle emportait de sa faveur, un logement au Luxembourg. Le Roi subissait les conditions de madame de la Tournelle ; et dans un séjour à Choisy, de la fin de novembre aux premiers jours de décembre 1742, la favorite triomphante montrait à la cour la boîte d'or du Roi, oubliée sous le chevet de son lit (1).

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VI.

A la fin de décembre, madame de la Tournelle était installée à Versailles dans son appartement de favorite. Et là, elle s'amusait à écrire, sous les yeux de Louis XV, la chronique des petits appartements qui allait porter à Richelieu, lorsqu'il était à l'armée, les petites et les grandes nouvelles de la cour, la plaisanterie du jour, et l'assurance de l'amitié de la maîtresse de son Roi :

« A Versailles, ce 28 décembre.

« Bonjour, cher oncle ; en verité je suis bien aise que vous vous portiez bien : pour que ma joye fut complete, il faudroit que vous fussiez icy, car réellement je m'en-nuye beaucoup de ne vous pas voir. Il me paroît que vous este fort curieux, car vous me faite bien des questions. Je croit que pour vous plaire ce que je pourrai faire de mieux est d'y repondre : je me trouve très-bien dans mon appartement nouveau et j'y passe de très-jolies journées ; seavoir comment l'on m'y trouve, ce n'est pas à moy à vous dire cela ; j'en feré la question de votre part, nous verrons ce qu'on vous y repondra. J'ai mangé de votre truite, dans mon voisinage on l'a trouvée très bonne et l'on a bue à votre santé. Je ne scay point encore quand mon futur beau frère arrivera, mais je voudrois déjà que tout cela fut fini ; le beau père a donné à la Moncarvel son St-Esprit de diamant et la belle mère une belle boete : ils font les choses au mieux comme vous voyes, je ne scaurois trop me louer de leur politesse pour moi et pour ma sœur.

Je ne sais ce que vous voulez dire de ce courrier de M. de Broglio. Ce qu'il y a de sur c'est qu'ils vont prendre leurs quartiers d'hyver. J'ai lue votre lettre à celui à qui vous souhaitez tant de bonheur et il vous en est très obligé ; vous avez du recevoir de ses nouvelles ; il y a peut estre un article qui aura pu vous inquiéter par l'amitié que je me flatte que vous avez pour votre nièce, mais ce n'est rien ; l'on vous expliquera mieux l'affaire à votre retour : au reste tout est comme quand vous este parti. J'ay toujours oublié de vous complimenter sur votre mariage avec mademoiselle Chauvelin. C'est bien mal à vous de ne m'en avoir rien dit ; on n'a que faire de vouloir vous faire des tracasseries avec moy, il me semble que vous vous en faite bien tout seul. Il faut pourtant que je rende une justice, c'est que l'on a pas encore essayé. Je crois que c'est que l'on en sent l'inutilité, et ils ont bien raison, car quelques choses qu'il arrive vous pouves compter, cher oncle, sur ma tendre et sincère amitié. Je voudrois pouvoir vous en donner des preuves, ce seroit assurément de bien bon cœur.

« Madame de Chevreuse est toujours très mal et Fargy est mort. Le Roy est enrhumé, mais cela va bien ; la Reine maigrit tous les jours, incessamment elle sera etique. Voilà toutes les belles nouvelles de la cour, car sans doute que vous savez que la poule (1) a poudu ; madame de Nivernois est accouchée d'une fille (2). »

(1) Madame de Flavacourt.

(2) Lettre autogr. de la duchesse de Chateauroux. Biblioth. de Rouen.

Quelquefois c'était le maître qui prenait lui-même la plume, et mandait à son favori ce que faisait le Roi, ce que devenait la *Princesse*, entremêlant les nouvelles d'ironies ou de réflexions d'un détachement singulier sur les généraux de ses armées. « ... Je suis fâché — écrivait-il — que votre general soit malade de corps et d'esprit; à l'égard du corps, tout s'use, vous le sentés moins qu'un autre, mais cela n'en est pas moins *vray*. » Puis il repassait la plume à Mme de la Tournelle qui écrivait sur la même feuille :

« Je nay pas le temps de vous écrire plus au long, cher oncle, parce que le courier va partir, vos nouvelles sont diabolique et elles mon mis du noir dans l'esprit toute la journée, et je ne scay comment sera la nuit. Je ne vous réponderez pas à tous les articles de votre lettre parce que ce n'est pas à moy; si le Roy vouloit, il s'en acquitteroit mieux que moy, vous feroit plus de plaisir et à moy aussi. Bonsoir. »

Et sur le peu de papier qui restait, le Roi écrivait ce badinage qui tourne si court, et comme une fin de chapitre du *Sopha* :

« Puisque cela fairoit plaisir à la princesse je vous dires donc que je vous donne le bonsoir et que..... adieu. » (1).

Avec cette liaison, une existence nouvelle commença

(1) Lettre autographe de Louis XV et de madame de Chateauroux. Bibliothèque de Rouen.

pour le Roi. Délivré du préceptorat du cardinal, de la réserve qu'il imposait à ses goûts et à ses plaisirs, et ne gardant de ses conseils qu'une pente à l'économie, il se précipita dans toutes les jouissances de l'amour satisfait, dans toutes les licences et toutes les paresse des passions vives et des sensualités molles. Ce fut la furieuse échappade et la folle vie de garçon d'un jeune homme, élevé par un prêtre, qui rompt, à l'époque de maturité des appétits et de plénitude des sens, les entraves de sa jeunesse. Indifférent à la France, à ses succès et à ses revers, abrégeant les conseils, il se plongea et s'oublia dans les débauches du vin et le libertinage de la bonne chère. Ni Prague, ni la Bavière, ni l'armée n'avaient place dans sa tête, pleine du vide des lendemains d'excès, où la pensée allait d'une truite du lac de Genève, envoyée par Richelieu, à l'anecdote graveleuse toute chaude. Il y avait eu de nouvelles promotions dans les commensaux du Roi; et l'ancienne société des petits soupers s'était accrue de gais convives, affranchis comme le Roi de la crainte du cardinal, et donnant aux réunions une aisance plus libre, à la causerie un ton plus vif. Au duc d'Ayen, au comte de Noailles, à Meuse, à Luxembourg, à Villeroy, à Coigny, s'était jointe cette bande spirituelle et folle, amie de la vie facile et des commodes amours: Guerchy, le duc de Fitzjames, le marquis de Gontaut, le duc d'Aumont, Soubise, Boufflers, et leur maître, le grand maître des plaisirs: Richelieu. Puis c'était tout l'escadron de

femmes titrées, de femmes en place, empressées à faire une cour et comme une maison à la favorite : mademoiselle de Charolois, rentrée en grâce, la princesse de Conti, mademoiselle de la Roche-sur-Yon, et cette duchesse, la duchesse de Chevreuse qui manquant au noble rôle et au bel exemple de sa famille, couvrait une complaisance dont elle rougissait du prétexte d'une ancienne amitié de couvent avec madame de la Tournelle ; et madame d'Antin, et madame de Bellefond, monde enivrant et charmant de jolies femmes et d'aimables viveurs qui entourait le Roi aux petits soupers, aux parties de chasse, à tous les voyages ; petit peuple de ce Choisy, de cette cour en vacances qu'il faudrait peindre avec les pinceaux fripons d'un Beaudoin, où le Roi chaque matin venait éveiller les femmes, lutinant en jouant leur coquetterie ou leur pudeur du matin, et faisant ainsi de chambre en chambre et d'oreillers de dentelles en oreillers de dentelles ce qu'on appelait *la ronde du Roi* (1).

Madame de la Tournelle menait habilement sa faveur. Elle avait usé pour l'asseoir et l'étendre de deux moyens inspirés comme toute sa conduite par une sûre et profonde connaissance du caractère du Roi. Le premier avait été un mutisme affecté sur les affaires de l'État, et une abstention indifférente de ces sortes de choses poussée si loin qu'elle avait étonné le Roi comme

(1) Mémoires du duc de Luynes, vol. III.

la moins ordinaire des qualités d'une maîtresse (1). Madame de la Tournelle forçait ainsi le Roi à lui en parler le premier, et se laissant consulter, se faisant prier pour écouter et donner son avis, elle arrangeait si bien la comédie de sa discrétion que c'était Louis XV lui-même qui la faisait entrer dans le conseil et la direction de sa volonté de Roi, Louis XV, ce maître défiant, ombrageux et jaloux qui ne pardonnait point encore à la de Mailly et à la Vintimille leur curiosité des secrets d'État. Puis, madame de la Tournelle avait fait une habile concession à l'esprit d'économie du Roi qu'elle n'espérait changer qu'à la longue et par l'entraînement de l'habitude. Son orgueil d'ailleurs lui faisait assez facile le rôle de se montrer plus attachée aux honneurs de la faveur qu'à ses profits. Entièrement occupée de l'érection d'un duché en sa faveur, y bornant ses exigences présentes et y absorbant ses ambitions du moment, elle attendait patiemment les générosités du Roi, la maison qu'il lui avait promise, et ne s'indignait qu'à demi d'être obligée de recourir au traiteur pour recevoir le Roi et ses amis. Elle se garant de ces marchés compromettants, de ces pots-de-vin, dans lesquels Maurepas qui la guettait espérait lui prendre la main. Manquant d'argent, elle n'en demandait pas, elle défendait très-haut à ses amis d'en demander pour elle; et cette modération, dont elle avait reconnu la nécessité, la fai-

(1) Mémoires du marquis d'Argenson. *Jannet*, 1857, vol. II.

sait avancer dans la confiance du Roi presque autant que sa discrétion. Et comment Louis XV eût-il gardé des craintes et des défenses dans une liaison si peu menaçante, qui joignait au mérite de toucher si peu à l'État, la modestie inespérée de demander si peu au Trésor ?

Puis toute la conduite de madame de la Tournelle, inspirée avant sa faveur comme madame de Vintimille, par une intuition du caractère du Roi, était aujourd'hui soutenue par une analyse profonde et une expérience suivie de ce caractère. Elle eut l'art de le pénétrer, de deviner ses répulsions et ses sympathies pour les individus, l'esprit de baser toute sa politique sur ses sentiments personnels, si puissants, si vifs et si persévérants chez le roi Louis XV. Les hommes que mesdames de Mailly et de Vintimille avaient soutenus, en dépit des secrètes préventions du Roi, espérant abriter la fortune et la durée de leurs amours à l'ombre de leur gloire, de leur génie, de leurs grands rêves, de leurs plans heureux, ces hommes étaient abandonnés par madame de la Tournelle pour des hommes moins brillants, mais agréables au Roi. C'est ainsi qu'elle abandonnait Belle-Isle, ce grand homme de projets, nourri de fièvre, et dont la fièvre inquiétait et troublait la paresse du Roi; ainsi qu'elle abandonnait Chauvelin dont le grand tort était d'avoir le parti des hommes sérieux de la cour, ce qui effrayait le Roi. Elle faisait le sacrifice de Tencin aux répugnances du Roi pour ses intrigues. Elle sou-

tenait Orry, le contrôleur général, c'est-à-dire le ministre de l'argent. Elle soutenait d'Argenson qui, répandu dans le monde et les salons, lui en apportait l'appui, et contre-balançait Maurepas sur le terrain même de ses influences et de sa puissance. Elle soutenait les Noailles, malgré leurs étroites relations avec sa sœur de Mailly, malgré les accointances et les amitiés des femmes de la famille avec Maurepas, parce qu'elle savait les de Noailles établis dans l'habitude et l'amitié du Roi depuis son enfance, et que ses ambitions, bien autrement orgueilleuses que les ambitions de ses sœurs, ne prenaient nulle alarme de la personnalité du maréchal de Noailles. A cette tactique de ne jamais choquer le Roi et de suivre ses préférences, elle joignait la force et l'adresse de cacher son crédit aux ministres, et de leur dissimuler tout ce qu'elle savait, tout ce qu'elle pouvait déjà, en demeurant auprès d'eux humble et ignorante, en les écoutant, en les consultant, et en caressant leur crédit comme si elle en avait le respect et le besoin. Pour la personne du Roi, elle continuait à la retenir et à la posséder par la tyrannie de la coquetterie sans cœur et du caprice sans pitié. Elle ne lui ménageait nul des tourments et des aiguillonnements avec lesquels les liaisons vénales tiennent l'amour en haleine. Tantôt c'étaient des froideurs, qui faisaient craindre au Roi d'être quitté ; tantôt, des exigences de femme, impérieuses et entêtées comme des volontés d'enfant ; puis des colères, puis des jalousies, une succession d'indifférences et d'é-

clats, d'emportements et de bouderies qui ne laissaient point de trêve au Roi, et l'agitaient sans cesse. Elle mettait des refus dans la possession même, et laissait encore son royal amant gratter à la porte. Elle irritait enfin par toutes les difficultés et tous les changements cet amour qu'elle voulait garder contre l'habitude et maintenir dans l'inquiétude ; et elle occupait chaque jour davantage ce roi inoccupé, lui emplissant l'esprit du changement de ses humeurs, égayant ou assombrissant, renouvelant à toute heure le ciel de ses pensées, le tenant auprès d'elle sous le coup et le charme de son inconstance et de sa mobilité. Elle obtenait bientôt de lui qu'il assistât à ses bains, et que du fauteuil auprès de sa baignoire, il causât par la porte ouverte avec la cour rangée dans le salon voisin. Et sortie du bain, la favorite se mettait au lit, où elle dînait, trônant déjà comme une jeune Maintenon, le Roi assis à côté d'elle, la cour debout devant elle (1).

Madame de la Tournelle avait auprès d'elle deux sœurs qui l'aidaient à plaire au Roi. Peu jalouse, et soucieuse avant tout de distraire son amant, elle le laissait prendre plaisir aux méchancetés et à l'esprit emporte-pièce de sa sœur, madame de Lauraguais que le Roi appelait la *rue des Mauvaises Paroles* ; elle le laissait s'amuser des naïvetés et des enfantillages de cette autre de ses sœurs, madame de Flavacourt, que

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. 1.

ses effarouchements, ses émois, ses terreurs et ses piailleries de petite fille avaient fait surnommer *la Poule*. Elle avait avec raison toute confiance dans la supériorité de sa beauté, que les grâces lourdes et vulgaires, la grosse santé des charmes de madame de Lauraguais faisaient si bien valoir, et qu'elle savait encore, comme madame de Mailly, relever et ennoblir par de grandes parures qui lui donnaient une majesté presque royale. Elle ravissait les yeux par une peau d'une blancheur éclatante, un port léger, un geste volant, le regard enchanteur de ses grands yeux bleus, un regard dont la finesse était voilée de sentiment, par un sourire d'enfant, des lèvres humides, un sein haletant, battant, toujours agité du flux et du reflux de la vie, par cette physionomie passionnée tout à la fois et mutine, ardente et malicieuse (1), dont Nattier a essayé de fixer et d'immortaliser la jeunesse et le doux éclat dans l'allégorie du Point du Jour (2).

Cette beauté de madame de la Tournelle, son enjouement sans fatigue, son esprit doucement railleur, cette ironie délicate, si habile à amener le sourire sur les lèvres du Roi, ce manège enfin plein d'adresse, et si opposé aux tristesses et aux tendresses larmoyantes, aux résignations et aux jalousies de madame de Mailly,

(1) Mémoires historiques de M. de B... Jourdain, 1807. — Fragment des mémoires de la duchesse de Brancas. Lettres de Lauraguais. *Buisson*, an x. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VI.

(2) Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, 1854, vol. II.

surmontaient bientôt les dernières résistances du Roi et triomphaient de son caractère même. Le Roi, sortant de son économie, se décidait à lui monter une maison, à lui donner des diamants, des chevaux : madame de la Tournelle avait appris à Louis XV à payer l'amour en roi.

L'ascendant de la nouvelle favorite résistait à tout. Vainement Maurepas, avec cette ténacité enragée que les échecs ne pouvaient décourager ni ralentir, faisait intercepter des lettres de l'active correspondance nouée entre Richelieu et madame de la Tournelle, et montrait au Roi le programme de conduite politique dicté par le duc à la favorite : il ne faisait que parer une disgrâce et se raccrocher au ministère dont il allait tomber. Par cette communication, par les ombrages jetés à l'esprit défiant du Roi, si Maurepas ôtait à Richelieu la chance de remplacer Amelot, s'il l'empêchait de devenir ministre des affaires étrangères et de prêter au Roi de Prusse l'intermédiaire de ses bons offices pour traiter directement avec la favorite, il n'ébranlait en rien le crédit de madame de la Tournelle qui depuis quatre mois tourmentait le Roi pour obtenir de lui ce duché qu'elle semble chercher des yeux et du désir par toute la France dans cette lettre à Richelieu :

« A Versailles, ce 17 juillet 1743.

« Quand je prend la plume pour vous escrire, cher oncle, j'oublie la moitié de ce que jay a vous dire; je ne

peut pas m'empêcher de vous répéter encore que vous m'avez paru d'une humeur de chien dans votre dernière lettre et déraisonnable au dernier point à l'égard de mon affaire; elle n'est pas plus avancée que quand je vous en ay escrit. Le Roy a dit au controleur de chercher une terre de vingt mil livres de rente, aparemment qu'il ne l'a pas encore trouvé, tout ce que je scay c'est qu'il luy dit il y a quelque temps que la Ferté Imbault estoit à vendre, mais ci c'est celle là, je ne veux pas en porter le nom au moins que de le partager par la moitié par galanterie pour la vieille duchesse de la Ferté. Quant à ce que vous me dite de prendre mon nom, cela ne seroit guere possible, premièrement, il faudroit une permission de mon père et du comte de Mailly, et en second lieu une grande malhonneteté pour la famille de mon mari, au lieu qu'en prenant le nom de la terre cela est tout simple : l'on m'a dit que le Roy pouvoit la nommer comme il voudroit, si celui qu'elle porteroit ne me convenoit pas; en ce cas dite moy quel est celui que je demanderois. Je suis bien fâché que vous ne soyé pas ici car on ne peut pas parler aussi bien de tout cela par escrit. À l'égard de Vendome et d'Angouleme il ni faut pas compter, l'on prétend que des qu'il y a dix ans qu'un domaine ou terres est réuni à la couronne, le Roy n'est plus maître d'en disposer, ou qu'au moins cela donneroit sujet à de grandes discussions, et il ne nous en faut point, il faut quelque chose qui aille tout de suite. Ainsi méné moy ce que vous pensé surtout

cela car quand l'humeur ne vous a pas gagné je vous croit de bon conseil et ay confiance en vous (1). »

Quatre mois après Maurepas était obligé de libeller lui-même l'érection du duché de Châteauroux par ces lettres où il semble avoir mis la vengeance de son ironie sérieuse, et de son persiflage à froid.

« Louis, par la grâce de Dieu... Le droit de conférer des titres d'honneur et de dignité étant un des plus sublimes attributs du pouvoir suprême, les rois nos prédécesseurs nous ont laissé divers monuments de l'usage qu'ils en ont fait en faveur des personnes dont ils ont voulu illustrer les vertus et le mérite... Considérant que notre très-chère et bien aimée cousine, Marianne de Mailly, veuve du sieur marquis de la Tournelle, est issue d'une des plus grandes familles de notre royaume, alliée à la nôtre et aux plus anciennes de l'Europe; que ses ancêtres ont rendu depuis plusieurs siècles de grands et importants services à notre couronne; qu'elle est attachée à la reine, notre très-chère compagne, comme dame du palais, et qu'elle joint à ces avantages toutes les vertus et les plus excellentes qualités du cœur et de l'esprit, qui lui ont acquis une juste estime et une considération universelle, nous avons jugé à propos de lui donner par notre brevet du 21 octobre dernier, le duché pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, sis en Berry, que nous avons acquis par con-

(1) Lettre autographe de la duchesse de Châteauroux. Bibliothèque de Rouen.

trat du 26 septembre 1736 de notre très cher et très amé cousin, Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince de notre sang (1)... »

Le Roi accompagna l'envoi de ces lettres, renfermées dans une magnifique cassette, d'une épître des plus amoureuses, et de l'assurance d'une rente de 80,000 livres. Et quelques jours après, la duchesse de Lauraguais présentait au Roi, à la Reine, à la famille royale, la duchesse de Châteauroux (2), qui prenait le tabouret et s'asseyait devant madame de Maurepas debout, en défiant la colère de son regard. Richelieu, qui avait été le serviteur et le meneur de cette intrigue, qui, de concert avec madame de Brancas, avait fait le mariage de Lauraguais avec mademoiselle de Montcarvel surprise, disait-on, par le Roi dans une de ses rondes libertines de Choisy; Richelieu, qui avait préparé l'élévation de la favorite au rang de duchesse, reçut le salaire qui convenait à ses services et la place que méritait le dévouement de ses complaisances : madame de Châteauroux lui donna la charge vacante par la mort du duc de Rochecouart; elle fit premier gentilhomme de la chambre l'ami que les Parisiens appelaient le *Président de la Tournelle*.

Le succès de cet appareillage mettait donc Richelieu

(1) Mémoires du comte de Maurepas. Paris, Buisson, 1792, vol. IV.

(2) La marquise de la Tournelle était déclarée duchesse de Châteav

au premier plan, et l'élevait à une place dont la constitution de la monarchie française faisait une des plus grandes influences du temps. Tout à l'heure mêlé à tous les petits jeunes gens de la cour, confondu et perdu dans ce petit monde des *Marmousets* (1), une miniature de la cour des Valois, hier perdu dans la bande de ces jeunes hommes mettant du rouge, passant une partie de la journée au lit, usant de l'éventail et se mirant dans le duc de Gesvres, leur modèle et leur maître, Richelieu sortait tout à coup de leurs rangs et saisissait la fortune. Il possédait une de ces ambitions actives, entêtées et remuantes, mais sourdes et cachées, qui savent marcher vers un but certain et fixé avec la ceinture lâche de la légèreté et du plaisir. Il joignait à cette ambition un cœur supérieurement sec, un grand mépris pratique des femmes, une conscience sans pudeur qui, sans se laisser scandaliser par la honte du métier d'entremetteur royal, demandait en souriant aux préjugés si l'on rougissait de donner au souverain un beau vase, un agréable tableau, un bijou précieux, et pourquoi l'on rougirait davantage de lui offrir ce qu'il y a de plus aimable au monde, une femme. A ce cynisme absolu, porté avec un air de gentilhomme, si l'on ajoute une bravoure spontanée et toute française, un certain tact des fausses démarches, cette facilité de

roux, le 21 octobre 1743, à Fontainebleau. (Journal historique de Barbier, vol. II.)

(1) Mémoires du comte de Maurepas, Paris, Buisson, 1792, vol. II.

galimatias sentimental dont il eut l'art de se faire une langue et un manteau, puis encore toutes les grâces d'état du joueur, et du joueur heureux, l'assurance du succès, la confiance insolente, et comme la superstition de son étoile, il semble que l'on ait tout Richelieu, et que l'on possède entièrement le secret de ses prospérités. Et cependant une chose aida plus encore que tous ces dons la fortune de Richelieu : je veux parler de cette force modeste, la puissance d'assimilation qui était la qualité supérieure de cet esprit étroit et de ce génie misérable. Dans ses nombreuses amours, dans ses liaisons avec ce que la cour et Paris possédaient d'intelligences délicates et vives, dans le contact et l'épanchement de tant de femmes supérieurement douées, des princesses de Charolois, des duchesses de Villeroy, Richelieu s'appropriâ tout ce que des cœurs raffinés, ces esprits éveillés, ces yeux perçants, ces âmes occupées de curiosité, ces nerfs sensibles, sentaient, devinaient, voyaient, percevaient pour lui. Il ne puisa pas seulement chez les femmes avec lesquelles il vécut et à travers lesquelles il passa, la science des riens, la déduction des apparences, la seconde vue des choses indifférentes, ce sens d'observation, cet instinct des hommes et des situations, qui n'appartiennent qu'à ce sexe armé providentiellement de toutes les armes de la faiblesse ; mais il tira encore des femmes qui se lièrent à lui sa politique, sa diplomatie, ses plans d'intrigue, ses audaces, les ressorts de sa

faveur et les moyens de son rôle. Ce furent des conversations de femmes, des conseils de femmes, des espionnages et des comptes rendus, des indications et des idées de femmes, qui réglèrent ses projets, dictèrent ou affermirent ses résolutions, inspirèrent ou arrangèrent ses plans de campagne, marquèrent ses positions sur la carte de la cour, poussèrent ses manœuvres et lui soufflèrent la victoire. Pour ôter toute illusion sur la valeur et l'initiative de la personnalité de Richelieu, il suffit de le considérer et de le montrer dans cette intrigue de madame de Châteauroux : il s'agit, mais c'est une femme qui le mène ; et à le voir allant, venant, avançant, reculant, tournant à droite, tournant à gauche, sous la dictée de madame de Tencin, il semble le pantin des intrigues de cette femme, le premier ministre de l'intrigue.

Richelieu et madame de Tencin s'étaient rencontrés dans la caverne de l'intrigue, chez l'abbé Dubois, alors que l'ex-religieuse, échappée de Grenoble pour venir donner d'Alembert à Paris, tenait le ménage et le salon de l'abbé, et gagnait la faveur du Régent, en apportant à ses plaisirs la variété des débauches antiques, la distraction de nouvelles lupercales (1). Il y avait déjà d'audacieux projets dans cette tête petillante de malice et d'esprit, si bien ajustée sur un long cou plein de grâces, dans cette jeune Tencin qui cherchait à se

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. III.

glisser dans les affaires, à se loger quelque part dans l'État avec son frère, et la première peut-être des femmes politiques en France, comprenant le pouvoir des gens qui tiennent une plume, caressait et choyait ce parti nouveau : les hommes de lettres. Il y avait déjà en elle cette expérience de la vie, cette pratique des hommes et des femmes, cet « épais bon sens » qui lui feront dire à Marmontel « de se faire des amies plutôt que des amis. Car au moyen de femmes, on fait tout ce que l'on veut des hommes ; et puis ils sont les uns trop dissipés, les autres trop préoccupés de leurs intérêts personnels, pour ne pas négliger les vôtres, au lieu que les femmes y pensent, ne fût-ce que par oisiveté. Mais de celles que vous croirez pouvoir vous être utiles, gardez-vous d'être autre chose que l'ami » (1). Entre cette femme qui, malgré tout, en dépit même de l'indulgence du temps, ne pouvait échapper à la déconsidération, et Richelieu qui, malgré le relief de ses amours, avait grand'peine à se faire accepter de la grande société, Richelieu qui avait besoin de tuer en duel le prince de Lixen pour ne plus entendre bourdonner à ses oreilles le nom de Vignerot (2), entre ces deux ambitions qui pressentaient de si grands obstacles, une liaison ne pouvait être qu'une ligue, la mise en commun de l'esprit d'entreprise de la femme et de la réputation à la mode de l'homme.

(1) Mémoires de Marmontel.

(2) Journal historique de Barbier, 1854, vol. II.

Madame de Tencin pensa que Richelieu était le seul homme qui pût mettre son frère au ministère, et peut-être, Fleury mourant, lui procurer sa succession. Elle s'attacha complètement à lui, surveillant les études de son fils, réglant les comptes de son intendant, servant ses amours, éclairant par des reconnaissances habiles tout ce qu'il tentait, interrogeant et confessant pour lui, à l'armée, ou en province, la cour, Paris, le grand monde, le petit monde, la livrée, lui mettant l'oreille à toutes les portes, lui ouvrant l'intérieur de la Reine et du cardinal, tâtant les gens auxquels il allait avoir affaire, lui en donnant la clef et la valeur, lui ménageant les entrevues, lui épargnant les démarches, le mettant en garde contre la sottise des rancunes et la niaiserie des premiers mouvements, l'empêchant de perdre du temps avec de *petites femmes*, lui prêchant toutefois de les faire parler, le conseillant, le renseignant, lui montrant l'ennemi ou le danger, la chose à faire ou le coup à craindre, la faveur à miner ou le crédit à ménager, dans une langue de scepticisme précise et concise, froide et nette comme la parole même de l'expérience. Type curieux de ce temps dont l'apparence n'est que mollesse, paresse, et dont l'abondance n'est que des dieux du repos, tandis qu'au fond et dans l'ombre des âmes s'agitent les ambitions dévorantes et les activités furieuses qui se plaignent dans la voix d'un homme de ce siècle « de ne pas dormir assez vite ; » madame de Tencin n'est que mouvement, qu'agitation,

que fièvre. Toute la journée aux visites, aux audiences, aux conciliabules des ministres, aux avis de ses amis, de ses espions, toute la nuit aux écritures, aux mémoires, aux rapports, aux lettres de dix pages, il semble qu'elle ne soit femme que par le système nerveux, et qu'elle ne tienne à l'humanité que par cette maladie de foie qui irrite encore son activité des chateurs de sa bile. L'amour est pour elle une affaire de canapé ; ni la passion ni le sentiment ne parlent à son cœur, gagné et rempli tout entier par la nouvelle religion du siècle que Maurepas baptise « la religion de l'esprit. » Et cependant cette femme détachée de son sexe, de son cœur, supérieure aux instincts tendres, aux illusions, aux émotions, partage son âme avec une autre moitié d'elle-même. Elle vit dans une de ces communautés d'existence, et toute à l'un de ces dévouements où souvent tout le cœur des sceptiques se concentre et se réfugie. Ces menées sans trêve, cette imagination sans sommeil, le maniement admirable de la flatterie, les ressources de l'intelligence, prescience, coup d'œil, esprit, séduction, tout était ramené par madame de Tencin vers l'ambition, vers la fortune de son frère, de ce frère avec lequel, au dire du public, elle faisait ce ménage dont le public voulut voir un autre exemple dans l'amitié fameuse de la duchesse de Grammont et du duc de Choiseul ; liaisons étranges et profondes, où l'ambition aurait violé la nature pour faire garder à la famille les secrets entendus

de l'oreiller seul, se dérober aux tentations comme aux expansions extérieures, et assurer à cette confiance et à cette intimité dernières la discrétion d'un même sang!

Aussitôt les amours du Roi arrangées par Richelieu, la faveur de madame de la Tournelle déclarée, madame de Tencin parle à Richelieu du besoin qu'ils ont d'unir toutes leurs forces pour l'appui de madame de la Tournelle, et de joindre, contre les efforts et les ressentiments de Maurepas, les Rohan aux de Noailles. Elle lui montre que là est la grande nécessité de leur situation, leur défense et le nœud du succès : il faut que Richelieu ramène à lui et rattache au parti madame de Rohan, cette maîtresse qu'il n'a point voulu offrir au Roi, préférant lui donner la maîtresse de son cousin. Et pour désarmer ce dépit amoureux d'un nouveau genre, ce sera madame de Tencin elle-même qui ira trouver madame de Rohan, et qui parviendra à obtenir qu'elle ne se plaigne plus qu'avec un reste d'aigreur « de n'avoir pu acquérir un ami, et de n'avoir paru digne à Richelieu que de certains sentiments. » Après avoir rallié les Rohan à Richelieu, toute son attention et toute sa stratégie se tournent contre Maurepas. Voilà l'ennemi contre lequel madame de Tencin ne cesse de mettre en garde Richelieu, l'homme à craindre, le ministre à ruiner. Elle le perce, elle le suit. Elle dit à l'oreille de Richelieu le *gazetin* que Maurepas rédige et qui est remis au Roi tous les matins, les éclats de rire continuels que le Roi et le ministre s'en vont cacher dans les embrasures des fenê-

tres, l'alliance de Maurepas avec le contrôleur général, les trois quarts d'heure que Maurepas a passés avec le cardinal, la mine joyeuse qu'il montrait en sortant, la police des propos des petits appartements faite par Meuse pour le compte de Maurepas, chaque pas, chaque piste, chaque détour, chaque traité secret, chaque marche et jusqu'à chaque mouvement de physionomie de Maurepas. Puis, s'élevant à la conclusion, à la vue générale de la position, considérant, sans se laisser aveugler par l'hostilité, l'ensemble du pouvoir de Maurepas, son influence sur l'esprit du Roi, sa toute-puissance sur le secret de la poste, son armée d'espions, sa fabrique de petites nouvelles, elle laissait à Richelieu dégrisé et ramené au vrai sens des choses, l'option entre deux seules conduites : un raccommodage plâtré ou une attaque à fond ; et pour l'attaque, c'est elle encore qui en trace le plan et en marque le terrain : « La marine a recueilli cette année 14 millions, et n'a pas mis un vaisseau en mer ; » c'est là, dit-elle, où il faut attaquer Maurepas. Si rien ne la trouble ni ne l'effraye, nul ne l'éblouit ni ne la trompe. Le maréchal de Belle-Isle, dont les trois quarts des Parisiens font un homme de génie, ce Belle-Isle qui inquiète l'Europe, n'entre dans son jeu que comme un comparse : elle ne voit en lui qu'un assommoir à ministres, un moyen d'annihiler Maurepas, et elle engage Richelieu à renforcer les prôneurs de Belle-Isle, à répéter qu'il fait au delà des forces humaines, pour lui faire prendre toute la place,

et tenir le ministère dans l'humilité et le néant. Le contrôleur général ne la dupe pas avec son air bonhomme ; et elle avertit Richelieu de jouer serré avec ce gros bourgeois qui cache la finesse du paysan sous l'encolure des rôles à manteau de nos comédies. Elle pousse encore en avant le maréchal de Noailles , sachant bien que le héros n'est guère sérieux, et que c'est une bonne marionnette à faire disparaître un jour au profit de Richelieu. Cette alliance avec les de Noailles, il était bon, suivant elle, de l'affermir par une liaison avec les Pâris Duverney. Elle voyait de solides avantages à s'attacher ces grands amis de Belle-Isle et à tourner leur enthousiasme naturel au profit du maréchal de Noailles. Elle montrait qu'ils avaient beaucoup d'amis , « tous les souterrains possibles, » de l'argent à répandre , rien à désirer ni à demander, et qu'ils ne seraient accessibles que par les caresses de l'amitié. Puis, dans cette revue des puissances et des influences de la cour, des individualités et des groupes d'intérêts , c'était d'Argenson qu'elle peignait livré au parti Coigny, hostile au maréchal ; c'était toute la faction de Maurepas qu'elle pénétrait jusqu'à l'âme, jusqu'à cette intrigante Mauconseil, dont elle disait « que Richelieu aurait toujours à sa volonté la personne, mais jamais le cœur. »

Lumières, renseignements, conseils, tout aboutissait toujours au centre des opérations de Richelieu , et au cœur de sa faveur : à madame de Châteauroux. Par madame de Tencin, Richelieu était instruit jour par jour du

degré d'amitié de la duchesse. Par elle, il pénétrait dans les mystères de son alcôve. Madame de Tencin lui mandait les manœuvres employées pour refroidir madame de Châteauroux à son égard, et le renouvellement des tentatives déjà faites auprès de madame de Mailly pour jeter les jalousies et les défiances entre la maîtresse et le favori. Toute dépitée que fût madame de Tencin des froideurs de madame de Châteauroux pour son frère, du refus qu'elle avait fait de ses services, de la répulsion qu'elle devinait en elle pour elle-même et ses intrigues, elle ne donnait rien au ressentiment, ni même à l'antipathie dans ses rapports sur la favorite. Ses jugements sur cette femme *haute comme les monts*, ainsi qu'elle dit quelque part, étaient exempts de toute passion. Son intelligence l'avait si bien délivrée des jalousies et des petitesesses de son sexe, qu'après avoir poussé Richelieu à la maintenir, elle consentait à la faire entrer dans un grand projet et à lui indiquer un grand rôle.

Les plaintes de la France n'étaient pas sans écho dans cet esprit de femme auquel on ne saurait refuser la clairvoyance, la lucidité, la netteté, le sang-froid, en même temps que l'instinct d'une politique générale plus grande, malgré toute la misère de ses détails, que la politique du ministère. Madame de Tencin se plaignait de la faiblesse ou plutôt de l'absence de cette volonté qui donne la vie aux monarchies et circule du Roi dans l'État. Elle se plaignait de ce sommeil d'indifférence dont rien ne pouvait tirer le Roi, de cette lâ-

cheté apathique qui le disposait aux résolutions les plus mauvaises, mais lui donnant le moins d'embarras à prendre et le moins de peine à suivre. Elle déplorait avec l'opinion publique la paresse de tête et de cœur de ce souverain que la vue de Broglie, à son retour d'Allemagne, n'animait pas même d'un peu d'indignation, de ce souverain qui se dérobaît aux déplorables nouvelles pour échapper à leur désagrément, et, désertant les affaires, voyant le mal et le laissant faire par crainte d'un dérangement ou d'un effort, croyant par lassitude chaque ministre sur parole, paraissait jouer à pile ou face dans son conseil les plus grands intérêts de l'État. Lui parler raison « c'était comme parler aux rochers, » disait madame de Tencin, avec un fond de mépris qu'elle ne pouvait cacher. Et pour le tirer de son engourdissement, elle ne voyait d'autre moyen qu'une sortie violente de ses habitudes et de sa vie, d'autre voix que la voix de sa maîtresse : madame de Châteauroux devait décider Louis XV à se mettre à la tête de ses armées.

Tel était le projet dont madame de Tencin faisait donner par Richelieu l'idée à la favorite ; et c'est ainsi qu'au moment même où les esprits indignés des insolences de madame de Châteauroux commençaient à se tourner contre le Roi, madame de Tencin préparait dans la coulisse une Agnès Sorel de sa façon, qui devait, dans ses idées, non-seulement reconquérir à la maîtresse du Roi et au Roi les sympathies de la nation,

mais encore valoir à Richelieu l'oubli de ses intrigues et la chance d'une grande fortune (1).

Le projet de madame de Tencin tombait dans une âme qui y était toute prête et disposée : madame de Châteauroux se précipitait au rôle que Richelieu lui apportait. Aux ardeurs, aux hauteurs d'orgueil d'une Montespan, elle unissait les énergies et les ambitions viriles d'une Longueville. Cette cour molle et paresseuse, ce temps de petites choses, ce règne sans appareil, sans grandeur, sans déploiement de majesté, lui paraissaient un théâtre trop étroit pour son amour : dans sa fierté, dans ses impatiences, dans la fièvre de sa volonté, dans l'activité de ses projets, dans la passion de son esprit, il y avait le feu d'une Fronde aussi bien que l'âme d'un grand règne. Enivrée par le plan de madame de Tencin, elle devenait tout à coup une autre maîtresse et révélait une nouvelle femme : elle se mettait à remuer les volontés du Roi, à le mener au plus haut de ses devoirs, à lui faire manier presque de force les plus grandes parties du gouvernement, à l'aiguillonner et à l'accabler du sentiment de sa responsabilité, à lui parler sans cesse des ministres, du parlement, de la paix, de la guerre, de ses peuples, de l'État, et faisait à tout

(1) Correspondance du cardinal de Tencin et de madame de Tencin, sa sœur, sur les intrigues de la cour de France, 1790. — Lettres de mesdames de Villars, de la Fayette, de Tencin. *Chaumerot*, 1823.

moment le rôle et le bruit de la conscience d'un roi auprès de ce monarque fainéant qui, tout étourdi de ces grandes paroles, de ces grandes idées dont madame de Châteauroux ne cessait de le poursuivre, lui disait : Vous me tuez ! — *Tant mieux, Sire*, répondait madame de Châteauroux, *il faut qu'un roi ressuscite (1) !*

« Ressusciter le Roi ! » rendre à l'État un roi enlevé à une reine, l'armer pour l'honneur de sa couronne et le salut de ses peuples, marcher debout à côté de lui comme la victoire, être l'inspiration de son courage, la voix de sa gloire, et désarmer enfin les chansons de la France avec les *Te Deum* de Notre-Dame... telle est la superbe ambition qui s'empare de la favorite, éblouie de ce magnifique avenir.

Et voilà madame de Châteauroux versant à Louis XV le zèle qui la dévore, l'exhortant à la guerre, le poussant aux armées. Elle lui promet la reconnaissance et les adorations de ses sujets. Elle lui montre les insolences de l'ennemi, nos frontières menacées, nos armes sans audace, nos généraux sans génie, nos troupes sans confiance, notre fortune épuisée. Elle sort du tombeau l'ombre de Louis XIV pour rappeler à son petit-fils les soins de son héritage, les obligations de son sang. Elle tente à toute heure les mains du Roi avec cette épée de la France, si belle à porter.

(1) Fragment des Mémoires de madame la duchesse de Brancas, publié dans les Lettres de Lauraguais à madame ***. Paris, Balsson, an x. — Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle, par Senac de Meilhan, Dentu, 1813.

Des intrigues de cour croisaient bientôt les projets de madame de Châteauroux et les servaient. Maurepas entraînait dans ses vues ; il comptait pendant la guerre et à l'armée s'insinuer plus avant dans les bonnes grâces du Roi, aller à ses fins, faire rendre à sa position tous ses avantages, se ménager de faciles occasions de s'attacher des créatures, rendre son ministère plus recommandable, et rapporter tous les succès de la campagne à la sagesse de ses avis et à la célérité de ses ordres. Le maréchal de Noailles venait après M. de Maurepas donner aux plans enthousiastes de madame de Châteauroux l'appui de représentations énergiques et l'autorité de sa position à la cour. Aimé du Roi, craint des ministres, les inquiétant par la supériorité de son esprit, l'ascendant de son âge, le crédit de ses alliances, le maréchal de Noailles avait été désigné par les avis réunis du conseil pour commander l'armée de Flandres ; et le Roi l'avait nommé. Cette nomination était un coup habile des ministres ; le maréchal était par ce commandement exilé de la cour, écarté de la personne du Roi. Mais il y avait dans la famille de Noailles un conseil précieux, une femme de tête, qui, malgré ses quatre-vingt-dix ans, passait encore aux yeux des bons observateurs, pour le plus habile politique de son temps. Cette femme vénérable et redoutable, dont tout le cœur et tout l'esprit n'avaient été tournés, pendant tout le cours d'une si longue vie, que vers l'agrandissement de sa maison ; cette aïeule, mère de onze filles et de dix fils, dont les

enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, tant morts que vivants, poussés par elle aux premiers emplois de l'État, montaient à plus de cent (1); cette femme de cour, sans scrupule et sans rigorisme étroit, qui avouait avoir usé également, presque indifféremment, du confesseur et de la maîtresse pour le gouvernement de la faveur des princes et l'avancement des siens, la vieille maréchale de Noailles, née Beurnonville, n'était point encore rassasiée des prospérités, des charges, des héritages, des survivances, qu'elle avait amassés sur son sang; et lorsque ses courtisans la comparaient à la mère des douze tribus d'Israël, lorsqu'ils lui promettaient que sa race s'étendrait comme les étoiles du firmament et le sable de la mer, il échappait à la vieille maréchale inassouvie un soupir et parfois ce mot : « Et que diriez-vous si vous saviez quels bons coups j'ai manqués ! » (2). En sortant de conférer avec elle, le maréchal de Noailles entra à fond dans les idées de Maurepas. La maréchale lui avait fait toucher du doigt le nœud de la situation : il fallait emmener le Roi à l'armée, de façon à jouer aux ministres ce bon tour d'avoir le maître sous la main, et de travailler avec lui sur tous les paquets venant de Paris.

Insinuations de Maurepas, représentations du maréchal de Noailles, insistances de Richelieu, de tous les familiers, de tous les courtisans à la dévotion de la

(1) Mémoires du comte de Maurepas, vol. IV.

(2) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. V.

maîtresse, tout conspirait auprès du Roi et dans ses entours les plus intimes pour le succès de madame de Châteauroux. Dans le cœur même de Louis XV se réveillaient les véhémentes apostrophes que le père jésuite Tainturier avait osé lui adresser en face du haut de la chaire, dans son sermon sur la *Vie molle*; et il sentait retentir en lui cette voix audacieuse et sévère l'appelant à toutes les activités, à toutes les initiatives, à tous les courages de la royauté, lui montrant, à côté de son conseil à éclairer, de ses ministres à gouverner, ses armées à conduire pour faire éclater en elles la puissance du bras de Dieu (1). Et déjà la duchesse triomphait; déjà la décision du Roi était prise, déjà s'était répandue, dans les applaudissements du public et l'allégresse de la France, la nouvelle du départ du Roi pour l'armée, quand tout à coup M. de Maurepas se démasquait. Tandis que madame de Châteauroux caressait l'avenir et ses rêves, M. de Maurepas voyait dans la présence du Roi à l'armée l'éloignement de madame de Châteauroux, l'indifférence, l'oubli du Roi pour elle, et le crédit du ministre assis sur la ruine de la favorite. Il faisait entendre doucement, puis plus ouvertement à Louis XV que s'il voulait faire son rôle de roi de façon à jouir entièrement de l'affection de ses sujets, de l'estime même de ses ennemis, il fallait pousser jusqu'au bout le sacrifice de ses habitudes, se séparer en un mot

(1) Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, 1849, vol. II.

de madame de Châteauroux pendant la campagne ; et il ne manquait pas de rappeler au Roi l'exemple de Louis XIV abandonnant en pareille circonstance madame de Montespan aux soins de Colbert. Madame de Châteauroux, servie et défendue par son parti, liguée avec M. d'Argenson, eut beau lutter et combattre pied à pied ; les paroles de M. de Maurepas, peut-être aussi cette popularité où le Roi entrait, l'applaudissement de l'opinion publique qui élevait en ce moment son cœur et, en lui donnant la force de certains renoncements, lui apprenait l'instinct de certaines pudeurs, semblaient avoir fixé sa volonté : les larmes de la favorite étaient vaines. Madame de Châteauroux recevait l'ordre de rester à Paris ; mais, comme si le Roi avait voulu donner une consolation à l'humiliation de sa maîtresse, en faisant la part égale entre elle et la mère du Dauphin, Louis XV en partant défendait à la Reine de le suivre ; et les instances, les humbles prières, les billets timides et suppliants de Marie Leczinska n'obtenaient de son mari qu'un billet, quatre lignes sèches écrites sur un coin de bureau, où Louis XV, au moment de monter en carrosse, répondait à la Reine que « les dépenses l'empêchaient de la mener avec lui aux frontières. »

Le 2 mai 1744, le Roi part. Il arrive à l'armée. La France ne parle que de lui, et ce ne sont que louanges. On s'entretient de sa gaieté extraordinaire, de ses visites aux places voisines de Valenciennes, dans les magasins, dans les hôpitaux. Il a goûté le bouillon des malades

et le pain des soldats ; et chacun de se dire que cela va contenir les entrepreneurs. Il se montre attentif, laborieux, discret. On se dit encore qu'il s'applique, qu'il se donne de grands mouvements pour savoir et pour connaître, qu'il se fait présenter les officiers, qu'il parle à tout le monde. On admire le ton haut de sa réponse à l'ambassadeur extraordinaire des Hollandais : « Je vous ferai réponse en Flandres. » La joie, la confiance est parmi les troupes. *Et surtout il n'est point question de femmes*, se répètent le peuple et les bourgeois. Enfin, l'illusion est si grande, que jusqu'à ceux qui connaissent Louis XV, tous espèrent, tous disent : « Aurions-nous donc un roi.... ? » Soudain l'enthousiasme tombe, les Flandres superstitieuses s'alarment et se scandalisent, l'armée rougit et chausonne, des risées entourent la tente du Roi, les plus vieux officiers apprennent aux plus jeunes le refrain :

« Ah! madame Enroux
 Je deviendrai fou
 »

Un murmure de dépit, d'indignation, court par tout le peuple, les espérances de la France sont trompées et jouées : madame de Châteauroux a rejoint le Roi à Lille.

Madame de Châteauroux et son conseil avaient été

forcés de plier sous la manœuvre de Maurepas ; et Richelieu n'avait pu tirer du ministre d'autre vengeance que de lui faire donner, pendant la campagne, une mission d'inspection dans les ports, mission qui l'écartait de la guerre et du Roi. Mais le mentor de Madame de Châteauroux connaissait à fond le Roi. Il le savait « un homme d'habitudes subjugué, » et en quittant madame de Châteauroux, il l'avait assurée qu'elle n'aurait point besoin d'une longue patience, et que la sagesse du Roi n'avait point de quoi alarmer ses familiers ni ses maîtresses. Sur ces assurances, madame de Châteauroux allait embrasser le ministre de la guerre qui partait, venait pleurer à l'Opéra, puis se retirait avec madame de Lauraguais à Champs chez M. de la Vallière. De là elle passait à Plaisance dans la belle maison de Pâris Duverney où, recevant du Roi courriers sur courriers, elle attendait sans inquiétude la réalisation des promesses de Richelieu : deux jours après le départ du Roi, les courtisans bien informés ne savaient-ils pas que M. de Boufflers faisait arranger à Lille, pour la commodité des amours du Roi, les maisons perçant dans le Gouvernement ?

Le 3 juin madame de Châteauroux écrit à Richelieu cette lettre où déborde une si furieuse colère contre Maurepas, où se montrent tant d'impatiences, tant d'inquiétudes :

« Plaisance, le 3 juin 1744.

Brulé cette lettre aussitot que vous l'aure veue.

Je puis vous repondre, cher oncle, que M. d'Argenson s'est moqué du maréchal de Noailles en luy faisant entendre qu'il seroit ministre des affaires étrangères : car le Roy na point envie de les lui donner au moins quil nait changer de façon de penser depuis quatre jours, ce que je ne croit pas. A l'égard de faquinet (Maurepas), je pense bien comme vous et suis persuadée que je n'en viendrai à bout qu'avec des faits, mais où en prendre ? Que l'on m'en fournisse et je promet d'en faire usage, car il mest odieux et je ne l'avouré qu'à vous, car cela leur feroit trop de plaisir, mais il fait le tourment de ma vie. Lon parle plus que jamais de M^e de Flavacourt, l'on prétend quelle escrit au Roy, la Reine la ménage beaucoup et je scay quelle luy a dit quelle voulait estre sa confidente et que la poule luy a repondu quelle n'avait nul gout pour le Roy, au contraire, mais que la peur d'estre chassé de la cour et de se retrouver avec son mary luy feroit tout faire. Je nen ay pas soufflé le mot au Roy, parce que je croit que cela ne vaut rien par lettre et qu'en arivant je veut l'assommer de tout ce que ce scay pour luy faire avoué si il y a quelque fondement. Convenés qu'avec ce que nous scavons lon peut bien estre inquiète : mais parlé moy tout franchement, le Roy atil lair destre occupé de moy, en parle-t-il souvent, s'ennuye-t-il ?

fort bien demesler tout cela. Pour moy jen suis très contente, lon ne peut pas estre plus exact à m'ecrire ni avec plus de confiance et d'amitié, mais je n'en tirerois nul conséquence : le moment ou lon vous trompe est souvent celui ou l'on redouble de jambes pour mieux cacher son jeu. Faquinet quoiqu'absent remue ciel et terre : il faut nous en défaire et je nen désespère pas, parceque je ne perd pas cette idée là de vue et qua la longue lon réussit. Que l'on me donne des faits et je seré bien forte; mais il faut que je soit présente, car cest tout différent. Lon dit que le maréchal de Noailles ne désire pas que jaille, pourtant le duc d'Ayen en paroît en avoir envie. Je ny comprend rien : en vérité, cher oncle, je nestois guère faite pour tout cecy et de temps en temps il me prend des découragemens terrible; si je n'aimois pas le Roy autant que fais je serois bien tenté de laisser tout cela la. Je vous parle vray, je laime on ne peut davantage, mais il faut que je prenne part à tout, cest un tourment continuelle, car réellement cela m'affecte plus que vous ne croyé. Cestoit si antipathique à mon caractère quil faut que je soit une grande folle pour mestre venu fourer dans tout cela. Enfin cest fait, il faut prendre patience; je suis persuadé que tout tournera selon mes désirs : quelque chose qui arrive, cher oncle, je puis vous assurer que vous n'aurez point d'amies qui vous aime plus tendrement. M^e de Modène a pris le prétexte du logement que le Roy luy a donnée pour luy escrire un petit remerciement pour lui donnée occasion de lui

quer par escrit quil auroit envie quelle vint à Lille pour pouvoir avoir une raison à donner à M^e d'Orléans, ce que j'ay mandé au Roy, mais elle vouderoit que vous engageassiez lambassadeur de Naples à luy escrire pour la pressé de venir et quil luy mande que sa présence aist nécessaire pour les affaires. Arrangé tout cela comme vous voudrés, pourvu que nous allions, car je sens qu'il faut que je me raproche. L'autre lettre que je vous escrit est pour que vous la fassies voir au Roy, veillé de près M^e de Conty et rendé moy compte de la réception que le Roy luy aura faite.

Pour vous seul (1). »

Mais, pour que madame de Châteauroux allât à l'armée, il restait à sauver les apparences ou du moins à autoriser le scandale. Il fallait pour faire le pont une première complaisante. Ce fut une princesse du sang, la duchesse de Chartres, que sa belle-mère, la très-basse princesse de Conti, força à cette démarche, et dont le voyage fut couvert par une prétendue chute de cheval du duc de Chartres. Le grand point était emporté : une cour de femmes était commencée à l'armée du Roy. C'est alors que Richelieu, inquiet du crédit que le maréchal de Noailles prend sur l'esprit du Roi, de la confiance dont le duc d'Ayen s'empare dans les conseils,

(1) *Lettres autographes de madame de Châteauroux.* Bibliothèque de Rouen.

brusque les choses et frappe les grands coups. Il mande à madame de Châteauroux de venir en Flandre, même sans l'ordre du Roi. Il annonce en même temps au Roi, dans ce pathos anacréontique auquel les femmes du temps prêtaient un si joli sens et tant de séductions, « le voyage de l'amour aveugle et désobéissant si digne de pardon quand il ôte son bandeau ; » et, pour mieux surmonter les craintes de la maîtresse aussi bien que les scrupules de l'amant, il déclare à l'un comme à l'autre, d'un ton décidé et d'un air sans réplique, prendre la responsabilité de tout ce qui pourra suivre le rapprochement.

Le 6 juin, la Reine recevait la visite de madame de Châteauroux, qui, par une dérision de respect, venait prendre congé. La Reine poussait la patience et le sublime de la charité évangélique jusqu'à lui parler avec tant de bonté, que madame de Châteauroux sentait la honte lui monter au visage, et que madame de Lauraguais, embarrassée de l'embarras de sa sœur, rompait assez cavalièrement l'entrevue. Mais l'épreuve de la Reine n'était pas encore finie : elle était forcée d'essuyer les salutations injurieuses de la cour des favorites, de leurs suivantes, des duchesses de Modène, des comtesses d'Egmont, passant prendre ses ordres avant le départ pour Lille : vile comédie ! qui à la fin lassait la Reine, et lui mettait à la bouche l'impatience de cette réponse : « Faites votre sot voyage comme vous voudrez ; cela ne me fait rien . . . »

Deux jours après, le 8 juin, dans le secret de la nuit, à l'heure où dorment les huées d'un peuple, une gondole à six places emportait pour l'armée madame de Châteauroux qu'accompagnaient madame de Lauragais, madame et mademoiselle de Bellefond.

Quelque décence que Richelieu eût mise au rapprochement, quelque habiles que fussent les arrangements pris par ce maître des cérémonies des plaisirs du Roi, en dépit de cette cour d'honneur donnée à l'adultère où l'on ne comptait pas moins de trois princesses du sang, les murmures allaient croissant, les chansons des Suisses ne respectaient plus les oreilles du Roi. Le Roi, la favorite et sa sœur, le duc de Richelieu lui-même, jugeaient bon de paraître céder au déchaînement d'opinion de Paris, des provinces, de l'armée. Le Roi allait prendre Ypres en laissant madame de Châteauroux à Lille. C'est de Lille qu'à la nouvelle de la prise d'Ypres, la fière duchesse écrivait à Richelieu cette lettre qui débute avec l'orgueil d'une rodomontade espagnole, et dont le papier, rencontre bizarre ! porte pour filigrane :
Pro patria :

* Lille, ce 25 juin 1744 à deux heures et demie après minuit.

Assurément, cher oncle, que voilà une nouvelle bien agréable et qui me fait grand plaisir, je suis au comble de la joye, prendre Ipres en neuf jours, savé vous bien qu'il n'y a rien de si glorieux , ni de si flateur pour le

roy, et que son bisayeul tout grand qu'il estoit n'en a jamais fait autant; mais il faudroit que la suite ce soutint sur le mesme ton et que cela alla toujours de cet air la. Il faut lespérer, et je m'en flatte, parceque vous scavé qu'assé volontiers je vois tout en couleur de rose et que je crois que mon estoille dont je fais cas et qui n'est pas mauvaise influe surtout; elle nous tiendra lieux de bons généraux, ministre, etc. Il na jamais si bien fait que de se mettre sous sa direction. Dite moy donc un peu Meuse ce meurt; quelle folie, j'en suis pourtant faché reellement, cette nouvelle la ma chifonnée toute la journée: je n'aime point à voir finir les gens avec qui je vit; envoyé en scavoir les nouvelles de ma part, et si vous le voyé dite luy que je suis faché de son état. M^e de Modène meurt d'envie d'aller voir l'entrée du roy dans Ypres; elle vouloit que je le demanda au roy; je nen ay rien fait parceque je ne scay pas si il ne vaudroit pas mieux que je ni alla pas, parceque comme nous avons dit ensemble, si vous vous resouvené, avant votre départ qu'il falloit que je fus receus avec distinction ou ni point aller, et je le pensé. Je luy ay dit que je vous consulterois et que je n'en avois pas grande envie. Dite moy ce que vous en pensé et au plus vite parceque je crois qu'il ni a pas un moment de tems a perdre. Je seré bienaise que du Vernay me donne la réponse de Monmartel sur les salles. Il est trop tard pour mentendre sur ce chapitre; tout ce que je puis vous dire c'est que je les soutiendré tant que

je pouré. Bon soir, cher oncle; je vous aime de tout mon cœur (1). »

Après la prise d'Ypres, madame de Châteauroux allait attendre le Roi à Dunkerque, et le laissait visiter seul les principales villes de Flandres. A peine le Roi était-il venu la retrouver, que le passage du Rhin par le prince Charles, la menace d'une invasion, le déterminaient, contre l'avis de son conseil, à aller secourir l'Alsace. Madame de Châteauroux refusait de quitter le Roi. Elle obtenait de le suivre; et dans toutes les villes de passage, le grand maréchal des logis comte de la Suse ménageait à l'avance les communications de leurs deux appartements. A Reims, un mal singulier et subit jetait la duchesse au lit. Et tandis que les médecins ne voyaient dans sa maladie qu'une ébullition, les courtisans y voulaient voir un remords, un regret, un de ces retours de cœur si ordinaires aux femmes, le contre-coup de la blessure du beau d'Aginois à la prise du château Dauphin. Au milieu des consultations et des chuchotements, le Roi, enfoncé dans les idées noires, ne parlait que de l'endroit où on enterrerait madame de Châteauroux, et de la façon dont serait son tombeau. Il retardait d'un jour son départ de Reims, ne faisait que coucher à Châlons, et arrivait à Metz où le rejoignait madame de Châteauroux, guérie de son mal, et faisant taire son cœur et le passé.

(1) *Lettres autographes de madame de Châteauroux*. Bibliothèque de Rouen.

Ce fut là que les amours royales, aguerries aux murmures d'étape en étape, se cachèrent le plus impudiquement : une galerie en planches, bâtie à grand bruit entre l'appartement du Roi et l'appartement de la favorite, dans l'abbaye de St-Arnould, quatre rues barrées au peuple, en publiaient le scandale en en affichant le mystère.

Tout à coup, dans cette ville murmurante et honteuse, au milieu de ces jouissances éclatantes et qui respectent à peine les regards du public amenté, le Roi, après un grand souper et de nombreuses santés portées au roi de Prusse, son nouvel allié, après une nuit de fatigue, le Roi tombe malade. Une fièvre maligne se déclare. Du 4 août jusqu'au 12, malgré les saignées et les purgations, les symptômes s'aggravent, le mal grandit ; le 12, un médecin de Metz, Cassera, déclare ne point répondre de la vie du Roi. Aussitôt les portes des appartements du Roi se ferment. Personne n'entre plus. Madame de Châteauroux et Richelieu, le confident et la maîtresse, s'emparent du Roi, l'occupent et le tiennent. Autour du lit se relayent, comme des sentinelles, Meuse et madame de Lauraguais, les aides de camp, les domestiques affidés, tout le service intime et compromis. Madame de Châteauroux éperdue couve son amant. Elle s'attache à ces restes d'espérance, dont Richelieu la soutient : la jeunesse du Roi, l'habileté de Chirac, le dévouement de Lapeyronie à sa faveur ; et penchée sur l'oreiller du moribond, égarée, tremblante,

et s'arrachant des sourires, elle le dispute à la maladie, à la mort, aux terreurs, aux remords.....

Mais à quelques pas de ce lit, où se débattait l'agonie du maître, sous la main de Richelieu et sous les larmes et les caresses de la maîtresse, les princes du sang, écartés de la personne du Roi, les grands officiers de la couronne privés des fonctions de leurs charges, tout ce qui dans la cour appartenait encore à l'honneur ou représentait l'Église, Bouillon, La Rochefoucauld, Villeroy, l'évêque de Soissons, le père jésuite Pérusseau, confesseur du Roi, se réunissaient dans l'antichambre du Roi, et formaient contre le parti de la maîtresse le parti des princes. L'augmentation de fièvre du malade, ses transports, précipitaient bientôt les démarches, les résolutions, la lutte. Après avoir tâté le terrain, les ennemis de madame de Châteauroux, menés par Fitz-James uni à l'évêque de Metz, tournaient tous leurs efforts à faire arriver un confesseur jusqu'àuprès du Roi. Mais les portes étaient bien gardées. Madame de Châteauroux ne laissait pénétrer dans la chambre princes, évêques et confesseur, que pendant la messe, et, aussitôt la messe finie, elle envoyait des huissiers les avertir de sortir. Le parti des princes, voulant tourner la position, forçait Chirac et la Peyronie à consulter publiquement, et à déclarer ce qu'ils pensaient de l'état du Roi. Mais Chirac et La Peyronie, gagnés aux intérêts de madame de Châteauroux, déclaraient avec fermeté que les transports du Roi n'avaient point de quoi

effrayer des médecins, et que sa maladie n'avait pas encore de caractère. Ils ajoutaient que ceux qui les interrogeaient devaient craindre de répondre de l'effet des alarmes qu'ils répandaient déjà ; que ces alarmes, si le Roi s'en apercevait, pouvaient changer de nature ses transports fiévreux, le mettre en danger, et causer un événement dont ses médecins n'étaient pas responsables. Le ton de cette réponse étonnait et blessait la cour, et l'on parlait un instant d'arrêter le médecin et le chirurgien du Roi, tous deux huguenots. Puis, ces violences oubliées, les deux partis en venaient à parlementer. Madame de Châteauroux répondait par des tiers aux représentations des princes que sans doute rien n'était plus juste que le désir de servir le Roi et de remplir les devoirs de sa charge, mais que rien aussi n'était plus juste que de se soumettre à la volonté du Roi qui parlait, « *c'est le premier des devoirs ;* » et, voyant croître les périls de son audacieuse résistance, l'énergie de l'évêque de Soissons, l'animation des princes réunis en conférence secrète, épouvantée des faiblesses du Roi, du délire de ses craintes qui lui feront prendre tout à l'heure la fumée d'un papier brûlant pour les flammes de l'enfer, croyant entendre, à chaque porte ouverte, entrer le confesseur, les canons de l'Église, et sa disgrâce avec l'absolution de son amant, elle tenait conseil sur conseil avec Richelieu et le valet de chambre des plaisirs du Roi. Il sortit de ces conciliabules une décision étrange : la maîtresse se résolut

à traiter avec le confesseur. L'entrevue eut lieu, derrière le lit du Roi, dans un petit cabinet dont Richelieu tenait la porte. La duchesse commença par aller droit au but, demandant au père jésuite si elle serait obligée de partir au cas où le Roi désirerait la confession et les sacrements ; et comme l'homme de Dieu hésitait à s'expliquer, elle lui demanda une réponse nette, lui représentant combien un renvoi scandaleux compromettrait la réputation du Roi, et de quel avantage serait pour son honneur personnel, comme pour celui du monarque, une sortie secrète et volontaire. Pérusseau, qui avait le zèle du salut du Roi, de la finesse, de l'adresse, un grand attachement à son ordre et à sa place, voulant se réserver et échapper à tout engagement, balbutiait, parlait sans répondre, répétait en se sauvant dans les formules et les suppositions vagues : « Mais, madame, le Roi ne sera peut-être pas confessé... — *Il le sera,* » lui disait vivement la duchesse, et, parlant de la religion du Roi, de la sienne, elle déclarait qu'elle serait la première à exhorter le Roi à se confesser pour le bon exemple ; qu'elle ne voulait pas s'exposer à prendre sur elle qu'il ne le fût pas ; mais qu'il s'agissait d'éviter un scandale : la renverrait-on ? Pérusseau troublé essayait encore d'esquiver la demande de madame de Châteauroux, en lui remontrant qu'il n'était pas permis d'arranger d'avance la confession d'un malade, que la vie du Roi lui était inconnue, ajoutant que, personnellement, il n'avait aucun mau-

vais préjugé des rapports du Roi et de madame la duchesse, que tout en un mot dépendait des aveux du Roi... « *S'il ne faut que des aveux !* » interrompait madame de Châteauroux, et en quelques mots elle faisait d'un ton libre et cavalier la confession de son amant; puis, s'entêtant à sa demande, elle redemandait en face au jésuite si c'était le cas de se faire renvoyer par Louis XV mourant, et s'il n'y avait point d'exception pour un roi ?

Plus embarrassé que jamais, tiraillé de côté et d'autre, lié de conscience avec le parti qui faisait de la confession du Roi le renvoi de la maîtresse, pesant aussi le ressentiment de madame de Châteauroux si le Roi guérissait sans confession, Pérusseau, à bout de paroles ambiguës, gagnait doucement le fond du petit cabinet et voulait s'évader, quand Richelieu, voyant sa manœuvre et lui barrant la retraite, le supplie d'accorder d'avance à madame de Châteauroux la faveur d'être renvoyée de la cour sans scandale; et, comme le jésuite s'enferme dans le silence, Richelieu, sautant sur lui, le pressant et le cajolant d'embrassades, le ramène à madame de Châteauroux, qui, laissant monter les larmes à ses yeux, usant de ses tentations dernières, se faisant humble et caressante, touchant avec le geste d'une Madeleine le menton du prêtre, lui jure que s'il veut bien éviter un éclat, elle se retirera de la chambre du Roi pendant sa maladie; qu'elle ne reviendra plus à la cour que comme son amie, qu'elle se convertira, qu'il la confes-

sera. Carences et promesses, rien ne put tirer de Pérusseau le secret du sacrifice qu'il comptait exiger du Roi pour le réconcilier avec Dieu; et cette capitulation offerte par madame de Châteauroux ne faisait qu'enhardir le parti des princes, grossi du parti des ministres, de Maurepas, de d'Argenson, et de tous les courtisans qui désertent les faveurs qui croulent. L'antichambre ne tardait pas à donner l'assaut à la chambre du Roi, et dans la lutte aux portes, le conflit allait jusqu'à l'injure, entre Richelieu et le duc de Chartres jusqu'à la violence. Clermont enfin, lancé par les plus timides, pénétrait jusqu'au lit du Roi, et lui portait le désir des princes du sang d'avoir la liberté d'entrer quelques moments. Mais aussitôt madame de Châteauroux parait le succès de cette première démarche, qui menait droit à la confession, en persuadant au Roi qu'il n'était point aussi malade qu'on le faisait; et elle en appelait au duc de Richelieu, qui, se piquant de médecine et tâtant sans cesse le pouls du Roi, jurait sur sa tête que cette si grosse maladie n'était qu'un léger embarras des viscères. Aussi quand l'évêque de Soissons, saisissant le moment de la messe, faisait entendre au Roi, en termes théologiques, qu'une confession serait opportune, le Roi, tout chaud des assurances de madame de Châteauroux, lui disait qu'il n'était pas encore temps, et objectait à ses insistances un trop grand mal de tête, trop de choses à retrouver et à dire, et son besoin de repos. L'évêque sorti, le moribond, troublé et tiraillé entre la reconnaissance et l'épouvante

de son passé, entre ses plaisirs et son salut, repoussait les caresses de madame de Châteauroux, et ces mains qui lui semblaient promener le péché sur son corps. « *Il faudra peut-être nous séparer...* » murmurait-il. — « *Fort bien,* » répondait la favorite sur le ton de l'orgueil blessé. Le soir de ce jour, à onze heures, le duc de Richelieu venait dire aux princes et aux grands officiers qui assiégeaient la chambre, que le Roi ne voulait plus leur donner l'ordre : c'était leur interdire les approches de son lit; madame de Châteauroux avait encore une fois enlevé le Roi à l'Église, à sa maison, à lui-même. Mais, le lendemain de ce jour, La Peyronie effrayé allait prévenir le duc de Bouillon que le Roi n'avait plus que deux jours à vivre, et qu'il y avait nécessité de le confesser. M. de Bouillon envoyait aussitôt Champcenez auprès du Roi recommencer la démarche et les représentations du comte de Clermont; et le Roi mourant, et se sentant mourir, à bout de forces et lassé d'une si longue dispute de sa personne, faisait appeler les princes et toute la chambre avant la messe. Pourtant le succès des ennemis de madame de Châteauroux s'arrêtait là; et quand M. de Bouillon parlait au Roi du désir de reprendre les devoirs de sa charge, le Roi rappelait ses forces pour l'arrêter : les soupçons que lui avait donnés la favorite sur l'impatience des grands officiers de la couronne de le voir administrer pour faire parade de leurs charges, lui étaient revenus à l'esprit. Malgré tout, la faiblesse, la maladie, la mort, retiraient d'heure

en heure l'agonisant des mains de madame de Châteauroux. Il avait à peu près perdu la force de parler, quand il tomba dans une faiblesse de plusieurs minutes qui jeta l'alarme dans la chambre. Madame de Châteauroux le voit pâle, immobile; elle le croit mort... Mais quel autre coup de foudre, quand le Roi, reprenant ses sens et recouvrant toute sa voix, crie: « Mon bouillon, mon bouillon!.. et le père Pérusseau! vite le père Pérusseau! »

Richelieu et madame de Lauraguais ont entraîné la favorite dans le cabinet où quelques jours avant elle traitait avec le confesseur. Madame de Châteauroux, anxieuse, palpitante, attend, écoute; étourdie de sa chute, dévorant sa honte, elle s'impatiente d'attendre la disgrâce, quand, la porte à deux battants s'entr'ouvrant, une voix jette ainsi l'exil au visage des deux sœurs: *Le Roi vous ordonne, Mesdames, de vous retirer de chez lui sur-le-champ.* Cette voix ajoutait encore à l'humiliation de madame de Châteauroux: c'était celle de l'évêque de Soissons (1).

Quel retour! quelle fuite pour la fière duchesse!

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VII. — Mémoires du marquis d'Argenson. Jannet, 1857, vol. II. — Mémoires du comte de Maurepas. Buisson, 1792, vol. IV. — Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas. Lettres de Lauraguais, Buisson, an x. — Les amours de Zeo-Kioizul, roi des Cofrans (par Crébillon fils). Amsterdam, 1746, in-8. — Tanastès, conte allégorique, par Mademoiselle de... A la Haye 1745.

Tombée d'une si haute fortune au fond de la voiture du maréchal d'Uxelles, où elle cachait, pour n'être pas reconnue, les larmes de son orgueil; poursuivie par les échos furieux de Metz, elle passait et courait, tremblante, à travers les injures qui l'éclaboussaient. Puis soudain à Bar-le-Duc elle s'arrêtait, et, se rattachant à l'espérance avec la passion froide qui semble le fond de son âme, elle déclarait à Richelieu sa résolution de rester à Sainte-Menehould et d'y attendre les événements, dans cette lettre où rien ne bat du cœur d'une femme que la colère et l'impatience d'une vengeance furieuse :

« A Bar-le-Duc, à dix heures.

« Je ne say pas pour quoy, cher oncle, vous ne voulés pas que je prenne de l'espérance puisque le mieux est considérable, et que Dumoulin dit luy même qu'il y a grande espérance; je vous assure que je ne peut pas me mettre en teste qu'il en meurt; il est impossible que ce soit les monstres qui triomphe, mais ce que vous me dite de M. de la Rochefoucault, me fache beaucoup, surtout si c'est pour faire dire quelques choses a fauquinet; je croit bien que tant que la teste du roy sera faible il sera dans la grande dévotion, mais dés qu'il sera un peu remit je parie que je lui troterez furieusement dans la teste, et qu'a la fin il ne pourra pas resister et qu'il parlera de moy, et que tout doucement il demandera a Lebel ou a Bachelier ce que je suis devenu. Comme

il sont pour moy, mon affaire sera bonne; je ne voit point du tout en noir pour la suite si le roy en revient, et en vérité je le croit; je ne vais plus à paris, apres mures reflections, je reste a ste menoult avec ma sœur, et ces dames s'en yront toujours; il est inutile de le dire par ce qu'avans que lon le sache ils ce passera au moijs deux ou trois jours, et puis je peut estre tombé malade en chemin, qui est assurément fort vraisemblable; mais remarqués que dicy a ce tems la choses sera décidé en bien ou en mal: si c'est en bien l'on nosera rien dire, et comme le roy ne ma pas fait specifier l'endroit et qu'il a dit a paris, ou bien ou elle voudra pourveu que cela soit loin, il est plus honneste pour luy si il en revient que j'aye crue que vingt lieus estoit au bout du monde, et que je me sois retiré dans un lieu ou je ne peut avoir nul sorte de nouvelles ni de consolation, et uniquement livrées à ma douleur; et puis dans la convalescence quarante lieues de plus ou de moins ne laisseront pas que dy faire, non pas pour me revoir car je ni conte pas sitot, mais pour me faire dire quelque chose; sy il en meurt je me renderé a paris, ou je vous attendrais la pour pouvoir vous parler; a légard de ma charge si je ne lay pas je vous dit que cela mets egal, mais je ne veus avoir rien a me reprocher pour raison, du reste qu'est que l'on pourra me faire, je resteré a paris, avec mes amis, mais je vous assure que je regretterai le roy toute ma vie, car je laimais a la folie et beaucoup plus que je le faisois paroistre, pour ce qui est de

faire prévenir le Mirepoix, le Broglio, je ne pense pas comme cela, tant que le roy est vivant il ne me convient pas de faire aucunes demarches aupres de qui que ce soit, il faut souffrir avec patience tous les tourment que l'on voudra me faire; si il en revient je l'en toucheré davantage, et il sera plus obligé à une réparation publique; si il en meurt je ne suis pas pour faire des bassesses dut il men revenir le royaume de France; jusqua present je me suis conduit tel qu'il me convenoit avec dignyté, je me soutienderé toujours dans le même gout, cest le seul moyen de me faire respecter, de faire revenir le public pour moy et de conserver la consideration que je croit que je merite; j'oublois de vous dire sur ce que le Soissons ce defent d'avoir parlé au roy de M^e de Lauraguais, que je le croirois assé, et que jay pensé dès le premier moment que cela venoit du roy, et par bonté pour moy pour que nous ne fussions pas séparé, et pour que ma sœur fut ma consolation, mais il ne faut pas le dire par ce que cela justifieroit le Soissons et qu'en vérité je ne suis pas payé pour cela; je seré donc ce soir a sainte menoult, ainsi je vous en prie que demain matin jy ait un courier, et tous les jours, car vous ne scauriez croire quelle est ma situation de me trouver éloignée dans ce moment icy; ne laissé jamais M. de la Rochefoucaud teste a teste avec le roy, car cela m'inquiete; sil en revient qu'il sera faché de tout ce qu'il a dit et fait; je suis persuadé qu'il recevra la reine tout au mieux et

qu'il lui fera cent milles amitiés parce qu'il ce croit des torts avec quelle et obliger de les réparer, vous me mandéré quelle sont les dames qu'elle a amenes, vous diré a M. de Soubize la resolution ou je suis de rester a sainte menoult, et sur toutes choses des couriers, mais si il en revient, cher oncle, que cela sera jolie, vous verrez, je suis persuader que cecy est une grace du ciel pour luy faire ouvrir les yeux et que les méchants periront ; si nous nous tirons de cecy vous convienderé que notre étoile nous conduira bien loing, et que rien ne nous sera impossible, et jespere beaucoup, vous faite fort bien de garder la lettre de Vernage, ne la perdez pas elle nous sera peut estre utile ; ma sœur vous remercie de moitié, je vous aime tendrement. *brulé mes lettres* (1). »

Arrivée à Sainte-Menehould le 18, le jour où se répand à Paris la nouvelle de la convalescence, nouvelle que n'a pas encore la duchesse de Châteauroux, le ton de son âme est complètement changé. Avec la fatigue physique qui fait manger les mots à sa plume et lui fait écrire *davante* pour davantage, l'abattement moral est venu. Et elle donne à Richelieu sa parole que tout est fini pour elle, dans cette confession du moment, dans cette désespérance d'une heure :

(1) *Lettres autographes de la duchesse de Châteauroux*. Bibliothèque de Rouen.

« A Sainte-Menoult, ce 18 à onze heures.

« Je suis persuadé que le roy en reviendra et jen suis dans le plus grand enchantement, sa dévotion me paroit poussée au plus loin, et cela ne métonne pas, ne soyé pas effrayé de ma proposition de rester icy. Ma lettre n'estoit pas party que je fis reflection que cela seroit ridicule, et nous partirons demain sans faute, mais c'est assé simple que ma teste se trouve égarée par cy par la, soyé tranquille je vous promets que je vais tout de suite a Paris, si l'on parle du retardement vous pouvé dire que ce sont les chevaux qui en sont cause, comme de fait, et je vous donne ma parole d'honneur que je ne paresse plus. Jespère que vous nauré pas de scène a essayer, cela seroit aussi trop fort, mais il est bien certain que vous este plus a plaindre que les autres, estant plus craint et moins soutenu, tout cecy est bien terrible et me donne un furieux degout pour le pays que jay habité bien malgré moy, et bien loin de desirer dy retourner un jour comme vous croyé, je suis persuadée que quand on le vouderoit, je ne pourrois pas my resoudre, tout ce que je voudrois par la suite cest que l'on repara l'affront que lon ma fait et nestre pas deshonorée, voila je vous assure mou unique ambition. bon soir, je ne peut pas vous en dire davante estant mourante. si vous mecrivez par la poste mandé moy simplement des nouvelles du roy sans au-

cunes réflexions, mais je voudrois scavoir comment faquinet aura esté recuet ; je conte sur des couriers de tems en tems, qu'est ce que M^{me} de Bouflers dit de notre triste aventure, faite luy mes compliment, jay rencontré la Poule ; elle meritoit bien que M^r de Soissons luy donna une petite marque de bontée, je n'en desespere pas, ou elle viendra peut estre du roy, cela seroit assé plaisant ; ah. mon Dieu qu'est ce que c'est que tout cecy, je vous donne ma parole que voila qui est fini pour moy, il faudroit estre une grande fôle pour avoir envie de sy rembarquer, et vous scavez combien peu j'estois flatté et éblouit de toutes les grandeurs et que si je m'en estois crue je n'en serois pas la, mais cest fait, il faut prendre son parti et ny plus songer, tacher de remettre du calme dans votre esprit, et de ne point tomber malade (1). »

Le voyage recommença. Ce fut un éternel chemin, fait à travers les malédictions, par le carrosse détesté et honteux qui semblait porter l'impopularité du Roi. Madame de Châteauroux se cachait aux relais. A chaque ville, à chaque bourg, elle s'enfonçait et se réfugiait dans quelque route de traverse où les chevaux venaient la reprendre, sans pouvoir l'emporter assez vite pour faire taire à ses oreilles les voix de l'horizon et ce murmure lointain qui demandait sa tête. Enfin, elle se glissait inaperçue dans ce Paris, tout entier

(1) *Lettres autographes de la duchesse de Châteauroux.* Bibliothèque de Rouen.

tendu vers les courriers de Metz, plein d'anxiétés, de prières et de larmes et vouant à *Louis le Bien Aimé* un de ces grands amours nationaux de la France qui ressemblent à l'amour : ils en ont la passion, l'élan, la sincérité, aussi bien que les retours, l'illogisme et le caprice. Là, encore cachée, et se sauvant du peuple parisien, enfermée chez elle par les risées des rues et les brutalités des halles, elle se débattait avec tout ce qui la soutenait et tout ce qui l'obsédait. Aux larmes succédaient les révoltes, à l'abattement l'orgueil. Elle rejetait la disgrâce, puis l'espérance ; et dans ce faible corps de femme remué et tourmenté par des crises de nerfs qui allaient jusqu'aux convulsions, les crises de l'âme variaient et se renouvelaient sans cesse. A la nouvelle de la réconciliation du Roi avec la Reine, madame de Châteauroux se laissait aller au désespoir ; puis, le surmontant, elle reprenait courage et se rattachait à cette correspondance avec Richelieu, qu'elle n'avait point cessée, et qu'elle soutenait avec cet air d'ironie et ce sourire du bout des lèvres qui est parfois le masque et le ton des plus amères et des plus profondes douleurs de l'orgueil. Elle rassemblait ses esprits, son parti, ses chances. Elle pensait à l'habileté de Richelieu, aux démarches de la princesse de Conti ; et, foulant aux pieds ses chagrins et le présent, elle s'oubliait dans la poursuite de ses rêves interrompus, elle se berçait avec l'avenir, elle voyait déjà ses amours renoués, et envoyait en ces termes ses plans d'intrigues et ses raisons d'espérance à Richelieu :

«..... Moy je croit que s'il (le Roi) y alloit tout seul (1) cela voudroit mieux pour le debarrasser de la reine, et puis pour qu'a son retour il prit son train de vie ordinaire; je suis persuadé même que c'est la sa facon de penser et qu'actuellement il rumine a tout ces arrangements la. Je crois que la première fois qu'il vera ses aides de camps, il sera un peu embarrassé, mais il faudra tacher de le mettre le plus a son aise que faire se pourra, vous ne scavé peut être pas la raison pour quoy M^r de Soissons en a usé avec tant de douceur pour moy, c'est que c'est l'homme du monde le plus ambitieux, qui a demandé au Roy la place de M^r le cardinal de Rohan, et qui a sceut que je m'y estois oposé et que javois beaucoup pressé le roy pour le coadjuteur, vous m'avouré que voilà un saint homme et qu'il est bien démontré que c'est la religion qui la conduit, en vérité avoir été au moment de voir périr le roy, pour des interets particuliers, est une chose incroyable, et dont je ne reviendrai pas sitot. Adieu, cher oncle, je mennuye beaucoup de ne vous pas voir, vous scavez combien je vous aime.

« Remettes toutes ces lettres à leurs adresses, retournés. Depuis ma lettre ecrite japrend par la votre celle que M^r d'Argenson vous a escrit. je ne peut pas vous dire dans quel etat elle ma mis, je suis au desespoir; par la

(1) A Strasbourg, où la Reine demandait à suivre le Roi, qui, en doctrine par Richelieu à la suite de cette lettre de madame de Châteauroux, répondait : « Ce n'est pas la peine. » Voyez Vie du maréchal de Richelieu, vol. VII.

datté de celle de M^r d'Argenson je voit que c'est a sa seconde comunion que l'on l'a exigé de luy, et j'aime mieux que ce soit dans ce moment la qu'a present, qu'il est a luy totalement, cela n'est point ébruité du tout, aparamment qu'il n'en a pas nommé d'autre, et je ne tiens pas tout perdue, vous avez très bien fait de luy escrire, pour moy j'ay une petite lettre toute prete et je n'attend que le moment pour luy lacher, par ou il apprendra tout ce qui s'est passé depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fin. Mais il faut bien prendre son temps, car il ne faut pas manquer son coup. Je ne peut pas me mettre en testé que tout cela tourne à mal, et suis meme persuade que vous feré votre ambassade. Vous auriez bien du tenir secret la lettre de M. Dargenson, et je me meurs de peur que vous n'avez parlé; vous avez bien raison de dire qu'il seroit joli de faire revenir la journée des dupes pour moy, je n'en doute pas, c'est justement de meme un jedy, mais il faut de la patience, il est vray qu'il en faut beaucoup. Tous les propos que l'on vous a mandé que l'on tenoit à Paris sont très réelle, vous ne scauriez croire jusqu'ou ils sont poussé, si vous y aviez parue dans ce moment la vous auriez été mis en pièces. Vous faite très bien d'aimer madame d'Aiguillon comme vous faite et de luy escrire si souvent, car elle fait bon usage de vos lettres et elle a marqués prendre un grand interest a vous et vous aimer beaucoup; je n'en ay jamais vue un si fol que vous, voue croyé tout ce que l'on vous

dit et que l'on vous aime à la folie, en vérité c'est pitoyable. Le roy continue a s'ennuyer a Paris, je crains meme que cela ne fasse trainer sa convalescence, mais il ne tient qu'a luy d'y mettre ordre, moyennant quoy il est moins a plaindre. Vous m'aviez mandé que vous me diriez quel expédient vous aviez trouvé pour Lebel et Bachelier, vous rendissent conte de tout ce qui se passeroit, mais, dieu merci, vous n'en avez rien fait, et vous me paroissé très mal informé, mais quand on reçoit des lettres de ministres aussi agréables, on doit être content; c'est très bien a M. d'Argenson d'en user comme il fait avec vous, et j'en suis d'autant plus aise, qu'il est très nécessaire dans ce moment cy d'avoir quelqu'un comme luy dans sa manche. Je vous dis que nous nous en tirerons, et j'en suis persuadé; ce sera un bien jolie moment, je voudrais déjà y estre, vous le croire sans peine. Adieu, cher oncle, je vous aime, je vous aime de tout mon cœur, et suis outré de vous entraîner dans mon malheur, cela l'augmente je vous jure de beaucoup. Brulé toutes mes lettres, c'est a dire celles que je vous escrit. Joublois bien de vous dire que vous avez grande raison d'estre déterminé à ne point donner la démission de votre charge, vous seriez bien fol, il ne faut la donner qu'avec votre teste, et je suis persuadé que M. de Soissons aura beau faire et beau dire qu'elle restera sur vos épaules, et que nous aurons le plaisir de l'y voir encore longtemps. Cela seroit pourtant plaisant que l'on vous coupe la teste pour ce que vous avez fait

pendant la maladie du roy, car je ne peux pas imaginer ce que l'on peut luy avoir dit (1). »

Dans une autre lettre du 13 septembre, madame de Châteauroux songeait à prendre un nouveau rôle, un rôle inattaquable, le rôle d'amie auprès du Roi, et son assurance prenait un air de défi triomphant :

« Ce 13 septembre, à Paris.

« Tranquillisé vous, cher oncle, il se prépare de beaux cous pour nous, nous avons eut de rudes momens a passé, mais ils le sont, je ne connoit pas le roy dévot, mais je le connoit honneste homme et très capable d'ami-tié, quelques réflexions qu'il fasse, sans me flatté je crois quelle ne seront qua mon avantage, il est bien sure de moi, et bien persuadé que je l'aime pour luy, et il a bien raison, car j'ay senti que je l'aimois à la folie, mais c'est un grand point qu'il le sache, et j'espère que sa maladie ne luy a pas oté la mémoire, jusquicy personne n'a connu son cœur que moy, et je vous répond qu'il la bon et tres bon ; et tres capable de sentimens, je ne vous nires pas qu'il y ait un peu de singulier par mi tout cela, mais ce n'est pas ce qui l'emporte, il restera devot, mais point cagot, je l'aime cent fois mieux, je seré son amie, et pour lors je seré inattaquable ; tout ce que les faquinets ont fait pendant sa

(1) *Lettres autographes de la duchesse de Châteauroux.* Bibliothèque de Rouen.

maladie, ne fera que rendre mon sort plus heureux et plus stable, je nauré plus a craindre ni changemens ni maladie ni le diable, et nous menerons une vie délicate, ajouté un peu plus de foy que vous ne faites a tout ce que je vous dit, ce ne sont pas des reveries, vous veré si cela ne se réalisera pas, tout cela est fondée sur la connoissance que jay de l'homme a qui nous avoñs affaire et je vous assure que je connoit tout les plis et replis de son ame, et qu'il y a du beau et du bon, il ne faut pas le jugé parce qu'il a fait a votre égard, il n'estoit pas encore bien a luy et je suis persuadé que l'on luy a dit quelque chose d'affreux, et je ne peux pas imaginer ce que c'est, je ne suis pas encore bien convaincu que vous nalliés pas en Espagne; mais en tout cas je ne crois pas qu'il en nomme un autre, il fera faire la demande par l'evêque de Rennes, voila mon idée, quest ce que vous en dites. vous avés bien raison de dire qu'il ne faut marquer avoir aucune esperance de retour, cest inutile et cela augmenteroit la rage de ces monstres qui est déjà assé considérables, je pense comme vous sur ma lettre, il vaut mieux attendre que de manqué son coup (1). Monmartel est bien pour cela aussi, madame Tencin voudroit déjà qu'elle fut reçut, mais elles sent comme nous les conséquences si elle ne l'estoit pas bien. Adieu, cher oncle, porté vous bien; pour moy je vas

(1) Cette lettre que Madame de Châteauroux voulait adresser au Roi, mais à propos, ne lui était remise que le 10 octobre dans son passage à Saverne pour se rendre au siège de Fribourg.

songer réellement a me faire une santé de crocheteur pour faire enrager nos ennemis le plus longtems que je pourré et avoir le temps de les perdre, et ils le seront, vous pouves en être sure, vous connoissé mon amitié pour vous, elle est, je vous jure, des plus tendres, faites mes compliment a messieurs de Soubise et d'Ayen, quand vous reverré du Mesnil dite luy milles choses et que je ne luy ay pas fait responce parce que je ne n'ay su ou le prendre, voila une lettre pour monsieur Daurmont que vous lui remettré bien exactement en luy faisant mes complimens (1). »

(1) *Lettres autographes de la duchesse de Châteauroux*. Bibliothèque de Rouen. Voici deux lettres de madame de Châteauroux à Richelieu, également écrites de Paris avant sa rentrée en faveur :

« A Paris, ce 18 octobre.

« J'ay vue, cher oncle, le cardinal de Tencin dont je suis enchanté ; il ma montré la lettre que vous avés escrit au roy que je trouve comique et tres bonne, surement elle luy aura plu, mais vous avez mal fait de lui repondre verbalement a ce qu'il vous avoit demendé ; il faloit lui escrire, c'est étonnant vous ne le connoissé pas du tout et vous este surpris comme quelquun qui arriveroit à la cour, vous estes un drole d'homme, j'ai vu et vois Madame de Boufflers tous les jours dont je suis tres aise ; mais ma sœur pas tant je croit, je vous charge de faire mes complimens à M. de Belle-Isle et de luy dire que si je ne luy ai pas écrit sur sa lieutenance c'est que... je ne scay pas quoy, je men raporte a vous pour tourner cela joliment, vous senté bien que c'est que jay oublié de lui écrire et que je veux que vous raccommodies ma sotise. Adieu, cher oncle, je vous aime, je vous assure on ne peut pas davantage et suis outré d'être si longtems sans vous voir. A propos, le petit saint vous fera des difficultés sur le changement que vous demandés pour vos etats, mais tachez d'avoir gais de cause, car il seroit ridicule que vous eussiez quinze jours après le siege de libre sans venir à Paris, c'est pour lors que l'on diroit que vous estes disgrace. Remettes cette lettre au chevalier de Yrille. »

Puis le souffle et l'humeur d'un moment emportaient tout : une désespérance absolue et sans bornes paralysait toutes ses facultés, la force même d'un désir lui manquait, et elle demeurait sans mouvement, la pensée endormie, la volonté morte, dans un de ces anéantissemens qu'elle peignait si bien alors qu'elle disait « ne plus reconnaître en elle ni madame de la Tournelle ni madame de Châteauroux, et se sentir devenir une étrangère à elle-même (1). » Puis un rien la tirait de là,

La lieutenance de M. de Belle-Isle dont parle madame de Châteauroux est la lieutenance générale de Lorraine qui lui avait été donnée par le roi de Pologne, le 1^{er} octobre 1744. — Le siège est le siège de Fribourg qui ne se rendit que le 1^{er} novembre.

« A Paris, ce 25 octobre.

Voilà un mémoire, cher oncle, qui vous expliquera ce que l'on desire de vous pour M. du Fesy, reellement si vous le pouvez vous feré tres bien, car il est bien facheux pour luy d'avoir manques l'affaire des postes et celle-cy le dédommageroit en quelques façons, enfin je suis chargé de vous presser très fort pour que vous luy accordies et je m'en acquitte. Par votre derniere lettre, je vous vois de très méchante humeur, et je ne peux pas dire que vous ayé tort, car tout ce qui vous est arrivée est fort désagréable et je l'ay senty je vous assure encore mieux que vous. Mais pourquoy ne songerions nous a vous faire envoyer au devant de la dauphine, lon dit que la commission est encore plus honorable que l'autre, j'en parlé bier avec le cardinal de Tencin qui aprouva mon idée; qu'en dite vous, si vous laprouviez nous chercherions les moyens de la faire parvenir jusqu'au roy, mais sur toute chose nayé pas l'air d'y songer et n'en parlé a personne, car si nous ne réussissons pas ce seroit encore pis, je voulois vous écrire fort longuement aujourd'hui, mais j'ay été malade comme une bete toute la journée de ma colique. Vous n'aure qu'un petit bonsoir, ce maudit siège me fait trembler, je ne peut pas vous dire les inquietudes que vous me causé, car je regarderé comme un espèce de miracle si il y en a un de vous qui en revienne; vous scavé, cher oncle, comme je vous aime je vous assure que je ne suis point changé et qu'au contraire je vous aime si cela est possible encore davantage. » (*Lettres autographes de la duchesse de Châteauroux.*) Bibl. de Rouen.

(1) Lettre de la duchesse de Châteauroux publiée dans l'Isographie.

un aiguillon d'amour-propre, un sentiment de vengeance contre Maurepas, contre Pérusseau, et l'impatience d'une revanche éclatante et sans pitié ne tardait pas à la posséder, et à donner à ses idées la furie de la fièvre.

Le Roi, entièrement guéri au mois de septembre, laissait bientôt voir une mélancolie qui rendait l'espoir et l'audace à Richelieu : l'amour n'était point mort dans ce cœur qui trouvait la solitude où madame de Châteauroux n'était pas. Le courtisan se remettait à l'œuvre, il reprenait ses plans, et travaillait pour la favorite avec l'ardeur d'un homme qui travaille pour sa fortune : ne voyait-il pas dans le lointain, au bout de ses efforts, derrière le retour de madame de Châteauroux, ce triomphe personnel de son ambition, cette superbe récompense de son zèle, le rétablissement en sa faveur de la dignité de connétable de France ? Après s'être éclairé, après avoir fait tâter le Roi par le cardinal de Tencin et le maréchal de Noailles, il adressait au Roi un Mémoire détaillé sur sa maladie de Metz, Mémoire habile où il avait su glisser les ombrages et les soupçons, prêter à la conduite de ses adversaires des motifs d'ordre humain, attribuer enfin à tous les ennemis de madame de Châteauroux, qui avaient abusé des remords et de la faiblesse du Roi, des sentiments d'égoïsme, des vues ambitieuses, le désir presque et l'impatience de la mort du Roi. Le Roi se refroidissait avec la Reine. Dans un court séjour chez son beau-père

à la cour de Lorraine, il montrait à tous par ses distractions et sa facilité un homme amoureux absorbé dans le souvenir et les regrets. La gloire ne lui souriait plus, la guerre lui semblait une longue fatigue; et le 8 novembre, aussitôt la capitulation de Fribourg signée, il repartait en toute hâte pour Paris. Il y courait chercher, non point l'applaudissement et le triomphe, mais le pardon de sa maîtresse.

Tenue au courant des choses par Richelieu, suivant mouvement à mouvement le cœur du Roi, raffermie et plus osée dans les insolences de son orgueil par la certitude de tout obtenir, la duchesse de Châteauroux avait pris la résolution de ne revenir à la cour qu'avec les plus formelles sûretés et les plus grandes satisfactions. Pour oublier, pour pardonner les scènes de Metz et les ignominies de sa disgrâce, il lui fallait une expiation proportionnée à l'humiliation, une vengeance qui fit éclat, et ce n'était point encore assez, qui fit peur. L'honneur même du Roi lui semblait intéressé à cette réparation. Toutefois, à la première entrevue, dans la nuit du vendredi au samedi 14 novembre, quand le Roi, s'échappant secrètement des Tuileries pour courir rue du Bac, où logeait madame de Châteauroux, se présentait chez elle, madame de Châteauroux commençait par se trouver mal, confondue par cette satisfaction inespérée : la visite d'un Roi venant en personne lui faire des excuses et lui demander ses conditions pour renouer; et Louis XV ne pouvait tirer

d'elle que ces paroles entrecoupées : « *Comme ils nous ont traités !* » Le Roi la suppliait humblement de venir à Versailles : madame de Châteauroux ne consentait à s'y rendre qu'incognito ; son retour officiel devait être précédé de la retraite de tous ses ennemis. Et le lendemain elle partait pour Versailles, cachée dans une de ces voitures publiques appelées pots-de-chambre. Avant de partir elle avait dit à ses gens qui l'avertissaient de l'espionnage de Maurepas : « *Bientôt il ne m'importunera plus...* » (1).

Arrivée à Versailles, son émotion passait. Elle reprenait ses hauteurs, ses exigences. Elle jouait le détachement, l'indifférence, et répondait froidement aux sollicitations du Roi « que, satisfaite de ne pas aller pourrir dans une prison par ses ordres, et contente d'avoir la liberté et les plaisirs d'une vie privée, *il en coûterait trop de têtes à la France, si elle revenait à sa cour.....* » A cette dernière phrase, le Roi l'arrêtait. il lui disait « qu'il fallait tout oublier, mais revenir ce soir même à Versailles et reprendre son appartement et ses emplois à la cour. » Mais ces paroles du Roi ne décourageaient guère les espoirs de vengeance de la favorite. Les scènes de Metz, elle le savait, avaient humilié l'amour-propre du Roi. Louis XV y avait vu une diminution de l'autorité et de la volonté royales, un empiètement dangereux de l'Église, et une victoire du

(1) Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas. *Lettres de Lauraguais.*

clergé grossie jusqu'à l'insolence par les prédicateurs de Paris. Le Mémoire et la politique de Richelieu avaient encore envenimé ces secrètes alarmes du Roi, et le tableau désillusionnant de toutes ces ambitions, empressées à son lit de mort avec des attitudes de dévouement, l'avait vivement et profondément touché. Tout ce qui lui rappelait Metz lui était importun et suspect ; et tous ceux qui l'avaient précipité dans une pénitence publique de ses faiblesses lui étaient devenus presque aussi odieux qu'à madame de Châteauroux. Il couvait une haine sourde contre Chatillon , le gouverneur du Dauphin, qui , malgré ses volontés, avait amené le Dauphin à Metz ; il nourrissait de vives colères contre madame de Chatillon qui avait insulté ses amours et parlé dans ses lettres à la Reine d'Espagne de l'indignité de madame de Châteauroux. Et pendant le reste de la campagne, il avait laissé échapper ses ressentiments contre l'évêque de Soissons Fitz-James, et contre son confesseur Pérusseau. Il n'y avait donc que l'horreur du sang qui séparât le Roi de madame de Châteauroux. La forme senle des vengeances demandées par sa maîtresse lui répugnait ; et quand madame de Châteauroux abandonnait ces idées de sang, ces demandes de têtes qui peut-être n'étaient point dans son cœur, qui peut-être n'avaient eu place dans sa bouche que pour l'effet théâtral, elle n'avait point la peine de longues négociations pour amener le Roi à des sévérités qui suffisaient à sa vanité. Le Roi lui abandonnait le duc de Chatillon,

le gouverneur du Dauphin, qui élevait le fils du Roi dans le dégoût des amours de son père. Il lui abandonnait le duc de Bouillon, Larochefoucauld, Balleroy, Fitz-James, Pérusseau, qui tous étaient envoyés à l'exil ou punis par la disgrâce. Pourtant l'impérieuse duchesse caressait de plus énormes satisfactions : elle voulait rentrer en triomphe dans une cour vaincue et décimée, et elle demandait que les princes du sang partageassent l'exil de leur parti pour que l'expiation de Metz fût entière, et que la punition de la faction fût un mémorable exemple. Le Roi avait besoin de mille efforts sur lui-même pour lui refuser ce sacrifice. Mais où la lutte fut la plus vive, où madame de Châteauroux s'acharna, ce fut autour de Maurepas. Madame de Châteauroux tenait absolument à ce qu'il fût chassé. Le Roi s'obstinait à garder ce ministre, le seul qui lui fût tolérable l'ennui du conseil et facile le travail du gouvernement. Enfin, après de longues batailles, une transaction eut lieu : madame de Châteauroux permit au Roi de garder Maurepas, mais à la condition qu'il lui serait permis de l'humilier, et que la façon, la mesure et les moyens de l'humiliation seraient laissés à son bon plaisir. Et le traité de raccommodement ainsi conclu, madame de Châteauroux revenait à Paris pour recevoir Maurepas qui devait en personne lui signifier son rappel.

Le lendemain, au sortir du conseil, le Roi appelait Maurepas, lui communiquait ses instructions de vive voix, et lui mandait d'aller chez madame de Château-

roux pour lui faire satisfaction de sa part, et la rappeler à Versailles. Maurepas, que la commission ne prenait point au dépourvu, demandait au Roi d'écrire sous ses yeux le discours qu'il devait tenir : *Le voilà tout écrit*, lui disait le Roi, et il lui remettait la formule que Richelieu avait envoyée d'avance à madame de Châteauroux. Maurepas quittait Versailles à midi ; à quatre heures, l'heure indiquée par le Roi, il se présentait chez madame de Châteauroux. Le suisse, prévenu, répondait que madame de Châteauroux n'y était pas. Maurepas demandait madame de Lauraguais, le suisse faisait la même réponse. Maurepas s'annonçait comme venant de la part du Roi : il entrait.

Madame de Châteauroux était au lit, enrhumée, avec la fièvre. Il y eut d'abord un silence, où madame de Châteauroux considéra Maurepas sans un salut, sans une parole, et donna aux ressentiments de sa vanité de femme le spectacle et la pâture de l'embarras du ministre. Promptement remis, Maurepas lui donnait la lettre du Roi, et lui adressait ces paroles : « Madame, le Roi m'envoie vous dire qu'il n'a aucune connaissance de ce qui s'est passé à votre égard, pendant sa maladie à Metz. Il a toujours eu pour vous la même estime, la même considération. Il vous prie de revenir à la cour reprendre votre place, et madame de Lauraguais la sienne. »

Madame de Châteauroux répondait :

« J'ai toujours été persuadée, Monsieur, que le Roi

n'avait aucune part à ce qui s'est passé à mon sujet. Aussi, je n'ai jamais cessé d'avoir pour S. M. le même respect et le même attachement. Je suis fâchée de n'être pas en état d'aller, dès demain, remercier le Roi : mais j'irai samedi prochain, car je serai guérie. » Et quelles pleines et infinies jouissances au fond de l'orgueilleuse femme, quand Maurepas, par un zèle ou par une ironie de bassesse, s'empressait de s'excuser sur les préventions qu'on avait pu lui donner contre lui, et descendait à lui baiser la main (1)! — Il est un autre récit de cette scène qu'il faut mentionner. Selon madame de Brancas, il n'y aurait eu d'autres paroles entre la favorite et le ministre que ces seuls mots de madame de Châteauroux : *Donnez-moi les lettres du Roi, et allez-vous-en* (2).

Mais ce dernier triomphe de madame de Châteauroux lui avait été mesuré court et à la mesure de ses jours. Elle disait : Je serai guérie samedi !... et c'était la Mort qui devait la lever de ce lit où elle avait reçu des mains du premier ministre la soumission du Roi. Des transports, des convulsions l'agitaient subitement; elle éclatait en cris, elle se répandait en divagations; sa raison s'égarait, et ne lui revenait que pour la jeter dans des accès de dévotion qui touchaient et désarmaient le père Segaud, son confesseur, et Languet de qui elle re-

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VII.

(2) Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas. Lettres de Lauraguais.

cevait le viatique. Puis ce fut l'horreur d'un délire furieux, usant les forces et le souffle de la malade en malédictions contre l'homme qu'elle accusait de son empoisonnement, Maurepas. Pendant les onze jours que dura, presque sans trêve, ce transport épouvantable, elle fut saignée onze fois au bras, au pied, à la jugulaire, sans que la perte de tout ce sang pût parvenir à maîtriser cette agonie furibonde et la rage de ce corps épuisé !

Il ne manqua autour de la malade ni pitié, ni dévouement. Les princesses et toute la cour venaient chaque jour se faire inscrire chez madame de Lauragais (1). Une amie de madame de Châteauroux, la duchesse de Modène, voulut la soigner jusqu'au dernier moment. Elle la servait elle-même nuit et jour. Madame de Flavacourt accourait auprès du lit de mort de sa sœur ; et c'était dans les bras d'une rivale qui lui pardonnait tout, dans les bras de madame de Mailly, que madame de Châteauroux expirait à l'âge de vingt-sept ans, le mercredi 8 décembre, à cinq heures du matin (2).

Elle mourut selon le vœu qu'elle avait formé dès l'enfance, un jour de fête de la Vierge, le jour de la Conception. Deux jours après, elle était inhumée dans la chapelle de saint Michel à Saint-Sulpice, une heure avant l'usage, et le guet sous les armes, pour sauver son cercueil des fureurs de la populace.

(1) Journal historique du règne de Louis XV, par Barbier, vol. II.

(2) Mémoires historiques de M. de B... Jourdain, 1807, vol. II.

Mort étrange, fatale, et qui, rapprochée de tant d'autres morts, de tant d'autres disparitions subites de la grande scène de Versailles, de tant d'autres foudroiements, promène, derrière la comédie, la folie et le sourire de ce siècle, derrière ce carnaval enchanté du plaisir, de la galanterie et de l'esprit, les soupçons et les terreurs d'une Italie du seizième siècle ! Fins hâtées, brusques dénouements de jeunes existences, renversements des plus beaux rêves, les coups de la Providence ont en ce temps une violence qui ne semble appartenir qu'aux mains de l'homme : la mort y semble véritablement humaine, tant elle se montre jalouse et précipitée ! Princes, princesses, maîtresses de roi, sont enlevés si vite et dans de si particulières circonstances, qu'on les dirait emportés par l'ombre de Locuste. Le poison ! un poison invisible et muet, l'*aqua tofana*, voilà la grande épouvante léguée par la cour de Louis XIV à la cour de Louis XV. Le poison, c'est le cauchemar des agonies de ce dix-huitième siècle, qui verra plus tard le successeur de Louis XV entre un homme accusé de l'empoisonnement du Dauphin et un homme accusé de l'empoisonnement de madame de Châteauroux, entre Choiseul et Maurepas !

L'imagination publique, émue déjà de la mort de madame de Vintimille, ne taisait plus à la mort de madame de Châteauroux le murmure de ses accusations. Les accusateurs alléguaient les dénonciations de la mourante, ses indications précises d'avoir été empoisonnée une première fois dans une médecine à Reims. Ils appuyaient sur

la demi-journée passée à Paris par Maurepas, et dont l'emploi était inconnu. Ils parlaient de poisons, subtils comme les poisons de la Renaissance, glissés dans la lettre du Roi.

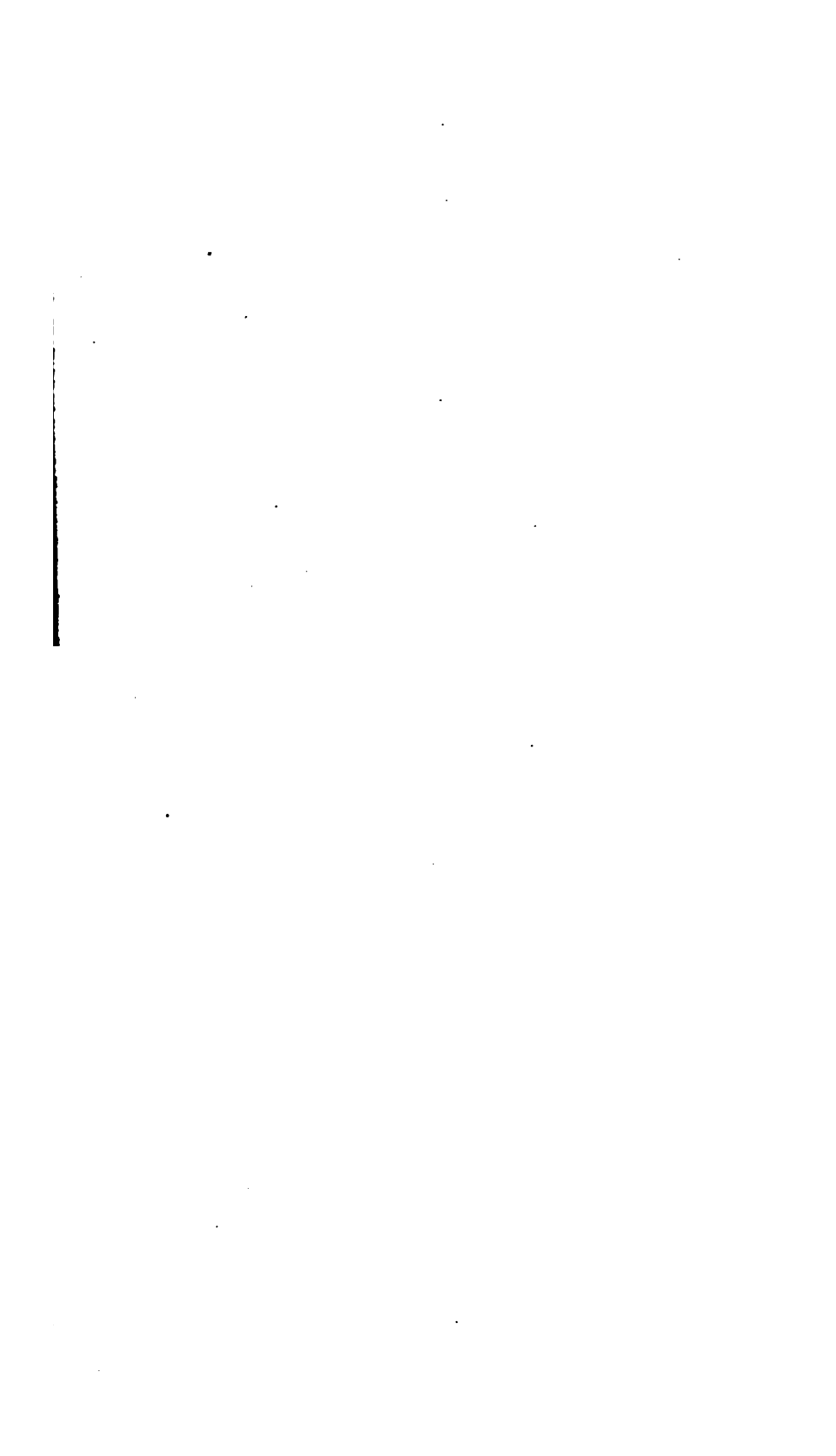
Mais ces accusations contemporaines n'étaient que des suspicions et des préventions passionnées. Les lumières que l'histoire possède aujourd'hui donnent à l'historien le droit et le devoir d'en faire justice. Il suffira pour cela de rapporter l'opinion et le témoignage du médecin de madame de Châteauroux, Vernage. Aux insinuations d'empoisonnement, Vernage haussait les épaules. Il racontait qu'au retour de Metz, il avait prescrit à madame de Châteauroux un régime rafraîchissant, de la distraction, de l'exercice. Mais la duchesse n'avait point voulu suivre ses recommandations. Tout entière au souvenir et au ressentiment de la disgrâce, à la vengeance, elle s'était abandonnée à la fièvre de ses projets et de ses passions. Quinze jours avant sa mort, à la prière des amis de madame de Châteauroux, Vernage avait eu avec elle une longue et sérieuse conversation sur sa santé. Il lui avait dit : « Madame, vous ne dormez pas, vous êtes sans appétit, et votre poulx annonce des vapeurs noires ; vos yeux ont presque l'air égaré ; quand vous dormez quelques moments, vous vous réveillez en sursaut ; cet état ne peut durer. Ou vous deviendrez folle par l'agitation de votre esprit, ou il se fera quelque engorgement au cerveau, ou l'amas des matières corrompues vous occa-

Mailly s'était arrachée du monde pour se jeter en Dieu. Touchée par un sermon du père Renaud, ce disciple de Massillon, qui, venu comme lui de la Provence, prêtait à la religion les tendresses et les élancements amoureux du Midi, elle se sentait tout à coup ravie et dégoûtée d'elle-même par cette parole douce et pénétrante qui parlait du bonheur de vivre avec Dieu. Un jour où elle devait dîner chez monsieur de la Boixière et où elle était attendue par les convives qu'elle avait nommés, elle faisait dire qu'elle ne pouvait pas s'y rendre; et l'on apprenait le même jour un grand renoncement de madame de Mailly : elle quittait pour toujours le rouge et les mouches. Une transformation s'était faite en elle, pareille à ces illuminations dont les historiens des premiers siècles de l'Église nous entretiennent comme de vivants miracles. De ce jour elle se vouait à une pénitence exemplaire; et le jeudi, saint de l'année 1743, la cour et le peuple se pressaient chez les sœurs grises de Saint-Roch pour voir madame de Mailly, qu'accompagnait la jeune veuve du duc de la Trémouille, faire humblement le lavement des pieds (1). Toute sa bourse, tout son temps, toute son âme, étaient aux bonnes œuvres. Elle ne s'employait qu'à visiter les pauvres et les prisons, se ruinant et se dépouillant si bien en secours et en charités, que parfois c'était à peine si elle se réservait, pour son nécessaire personnel, deux

(1) Chronique du règne de Louis XV. *Revue rétrospective*, 1834, vol. V.

ou trois écus de six livres. Cette vie d'immolation et de sacrifice dura jusqu'en 1751, année où madame de Mailly mourait avec un cilice sur la chair. Son légataire universel était son neveu, le fils du Roi et de madame de Vintimille ; son exécuteur testamentaire, le prince de Tingry auquel elle laissait une somme de 30,000 livres « *pour ce qu'il savait bien.* » C'était pour payer les créanciers mal payés par le Roi, et lésés dans des accommodements.

On l'enterra, selon ses volontés, dans le cimetière des Innocents, parmi les pauvres, sous l'égout du cimetière ; et une croix de bois fut toute la tombe de celle qui, dérangeant quelques personnes à Saint-Roch et souffletée de ce mot : « Voilà bien du train pour une p.....! » avait répondu : *Puisque vous la connaissez, priez Dieu pour elle.*



APPENDICE

Le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale possède (S. F. 1134, *Recueil de lettres autographes, dix-huitième siècle*) une correspondance inédite de la duchesse de Châteauroux avec le maréchal duc de Noailles, alors à l'armée de Flandres. Nous donnons ici cette correspondance, qui, jointe à la lettre de madame de Châteauroux, que nous avons citée d'après le Catalogue Martin, jointe à sa correspondance avec Richelieu, que nous avons publiée d'après ses lettres autographes possédées par la Bibliothèque de Rouen, est sans doute toute l'autobiographie qui reste d'elle.

« Choisy, ce 3 septembre 1743.

« Je sçay tres bien, monsieur le maréchal, que vous avez autres choses à faire qu'à lire mes lettres, mais pourtant je me flate que vous vouderé bien me sacrifier un petit moment, tant pour la lire que pour y répondre, ce sera une marque d'amitiés à laquelle je seré tres sensible, le Roy a eut la bonté de me confier la proposition que vous luy faites d'aller à l'ar-

mée dès ce moment; mais n'ayez pas peur, quoique femme, je sçay garder un secret, je suis fort de votre avis et croit que cela sera tres glorieux pour luy, et qu'il n'i a que lui capable de remettre ces troupes comme il seroit à désirer quelles fussent ainsi que les testes qui me paroissent en fort mauvais état par l'effroy qui gagne presque tout le monde; il est vray que nous sommes dans un moment bien critique; le Roy le sent mieux qu'un autre, et pour l'envie d'aller, je vous répond qu'elle ne luy manque pas; mais moi, ce que je désirerois, c'est que cela fut généralement approuvé et qu'au moins il recueillit le fruit qu'une telle démarche mériteroit; pour un début ne faudroit-il pas faire quelque chose et d'aller là pour rester sur la deffensive, cela ne seroit-il pas honteux, et si d'un autre côté le hazard faisoit qu'il y eut quelque chose avec le prince Charles, on ne manqueroit peut-estre pas de dire qu'il a choisy le côté où il y avoit le moins d'aparence d'une affaire. Je vous fais peut-estre là des raisonnemens qui n'ont pas le sang commun; mais au moins j'espère que vous me diré tout franchement que je ne sçay ce que je dis. N'imaginez pas que c'est que je n'ay pas envie qu'il aille, car au contraire, premièrement ce seroit ne pas luy plaire, et, en second lieu, tout ce qui pourra contribuer à sa gloire et l'élever au-dessus des autres rois, sera toujours de mon goût. Je croit, monsieur le maréchal, que, pendant que j'y suis, je ne sçau-rois mieux faire que de prendre conseil de vous généralement sur tout; j'admet que le Roy parte pour l'armée; il n'a pas un moment à perdre et il faudroit que cela fut tres prompt. Quest-que je devendere, est-ce qu'il seroit impossible que ma sœur et moy le suivassions, et au moins si nous ne pouvons pas aller à l'armée avec luy nous mettre à portée de sçavoir de ses nouvelles tous les jours. Ayez la bonté de me dire vos idées et de me conseiller, car je n'ay point d'envie de rien faire de singulier et rien qui puisse retomber sur luy et luy faire donner des ridicules. Vous voyé que je vous parle comme à mon amy et comme à quelqu'un sur qui je compte, n'estce pas avoir un peu trop de présomption, mais ces fondée, monsieur le maréchal, sur les sentimens d'amitiés et d'estime singuliere que vous a voué pour sa vie votre *ritournelle*. Je crois

qu'il est bon de vous dire que j'ay demandé au roy permission de vous escrire sur ces matieres-là et que c'est avec son approbation. »

« A Fontainebleau, ce 16 septembre, 1743.

« Je ne puis pas laisser partir le courrier, monsieur le maréchal, sans vous remercier de votre lettre. Je la trouve telle qu'elle est, c'est-à-dire on ne peut pas mieux et on ne peut pas plus sensé de tous les points, même jusqu'au dernier; mais, monsieur le maréchal, j'ay des coliques qui ont grand besoin que l'on leur aporte remede, et je crois que les eaux de Plombieres seroit merveilleuse et qu'il ni a que cela pour me guérir. Si ce n'est pas cette année, au moins l'année prochaine. Je ne peux pas aller plus loin. Adieu, monsieur le maréchal, santé, bonheur et prospérité je vous souhaite et en vérité de bien bon cœur. Si le duc dayen est encore en vie, je vous prie d'avoir la bonté de luy dire mille choses de ma part. »

« A Versailles, ce 11 mai.

« Que vous este heureux, monsieur le maréchal, vous este avec le Roy. que vostre *ritournelle* est malheureuse, elle est éloigné du roy, vous allé voir le Roy toute la journée, moy je ne le veré peut-estre que dans cinq mois, c'est bien affreux, mais vous ne me plainderé pas, car vous avez bien autre chose à penser, aussi je ne m'y attend pas. Je connois votre attachement pour le Roy, ainsi je ne suis pas en peine du soin que vous prendrez de sa personne, l'on peut s'en rapporter à vous. Adieu, monsieur le maréchal, vous devé sçavoir à quoy vous en tenir sur l'amitiés que je vous ay voué depuis bien longtems. »

« A Plaisance, ce 16 mai 1744.

« Je vous rend mille graces, monsieur le maréchal, du bulletin que vous m'avez envoyé. Je suis, je vous assure, bien

touché de toutes vos attentions, cela me fait juger de la bonté de votre cœur, car les malheureux vous font pitié, et vous faite ce qui est en vous pour leurs adoucir leurs peines. Je vous répond que cela vous sera méritoire. Recevez en attendant, monsieur le maréchal, les assurances de la plus sincère reconnaissance et de la plus tendre amitié.

MAILLY, D^{mo} DE CHATEAUBROUX. »

« A Plaisance, ce 3 juin 1744.

« Je ne sçaurois trop vous remercier, monsieur le maréchal, de toutes vos attentions et des marques d'amitiés que vous me donnée. Tout ce que vous me mandé du roy m'enchante et ne me surprend pas. J'estois bien sure que dès qu'il seroit connu, il seroit adorée : ce sont deux choses inséparables. Je vous supplie d'estre persuadé, monsieur, de la véritable amitié que votre *ritournelle* vous a voué pour sa vie.

La D. DE CHATEAUBROUX. »

« A Plaisance, ce 5 juin 1744.

« Je vous fais mon compliment, monsieur le maréchal ; voila un début fort agreable, car le siege n'a pas été long et lon dit qu'il en a couté fort peu d'hommes, et c'est fort jolie comme cela, le roy merite d'estre heureux et estant aussi bien secondé. Les gens qui lui sont attachés peuvent estre tranquille et surement la campagne sera brillante. Personne, comme vous pouvez bien croire, ne le désire autant que moy ni que vous soyé persuades de la véritable amitié, monsieur, que je vous ay voué.

La D. DE CHATEAUBROUX.

« Je reçois votre lettre, monsieur, par le courier. Je vous en suis tres obligée. Tout ce que vous me mandé m'enchante. »

« A Lille, ce 28 juin.

« C'est a faire a vous, monsieur le maréchal, de prendre des villes; il me paroît que vous n'aves qu'a les regarder. Je vous assure que je vous en fais mon compliment de bien bon cœur, et que tout ce qui peut vous arriver de glorieux et de flateur me fait un plaisir extrême. Vous ne devés pas estre surpris de cette facon de penser, car il y a long tems que vous devez connoitre l'amitié veritable que j'ay pour vous, monsieur, et qui ne changera jamais.

La D. DE CHATEAUBOUX. »

Cette dernière lettre fait partie de la collection d'autographes de M. Chambry, et nous a été communiquée par lui.



LIVRE DEUXIÈME



MADAME DE POMPADOUR

La Bourgeoisie n'est plus au dix-huitième siècle le peuple affranchi et enrichi, sans droits et sans nom, à la bourse duquel le Roi et la guerre sont obligés de recourir. De règne en règne, elle a grandi. Peuple sous Philippe le Bel, elle est le troisième corps ou ordre de l'État sous Philippe de Valois. Et de Philippe de Valois à Louis XV, elle gagne tout, elle mérite tout, elle achète tout, elle monte à tout; vérité méconnue, et pourtant attestée par tous les faits. Henri IV, Richelieu, Louis XIV l'élèvent contre la noblesse; et chaque jour du siècle qui commence à la mort de Louis XIV, pour finir à la Révolution, élargit sa place dans l'État et lui apporte une domination nouvelle. Elle remplit les douze parlements, les cours des aides, les chambres des comptes. Les emplois de judicature et de plume, les sénéchaussées et les bailliages lui sont dévolus. Elle a dans l'armée le quart de

dans l'Église un nombre prodigieux de cures, de canonicats, de chapelles, de prébendes, d'abbayes séculières. L'administration est son patrimoine. Elle fournit les commissaires des guerres, les chefs des divers bureaux, les employés des vivres, des ponts et chaussées, les commis de tout genre. Depuis l'avocat jusqu'au chancelier, la magistrature lui appartient absolument. Toutes les secrétaireries d'État semblent son apanage. Le ministère et les conseils d'administration, depuis le subdélégué jusqu'à l'intendant, depuis les maîtres des requêtes jusqu'aux sous-ministres, sont sa propriété et son héritage.

Mais au-dessus de cette autorité directe, au-dessus de l'accaparement des emplois, de l'envahissement des charges, de l'exercice et de la possession de presque tous les pouvoirs de l'État, le Tiers Ordre du Royaume trouvait dans son génie et dans ses aptitudes la source d'une influence moins immédiate, mais plus haute encore et plus considérable. Toutes les gloires bien-aimées de la France, le plus grand éclat de ce siècle, les arts, les lettres, lui apportaient leur popularité, et lui donnaient le gouvernement moral de l'opinion publique. Et ce n'était point encore assez pour cette domination du Tiers État, dont 1789 ne devait être que la reconnaissance, la publication, la consécration légale et éclatante. Cet Ordre de l'argent, né de l'argent, grandi et parvenu par l'argent, monté aux charges par la vénalité des charges, régnait par cette car

gent, le commerce, un commerce dont la balance de quarante-cinq millions était en faveur de la France. Il régnait avant tout par ce gouvernement d'argent, la Finance, où tous les moyens, tous les ressorts, toutes les facilités d'aisance, de fortune, d'élévation étaient à sa portée et sous sa main. L'armée de cinquante mille hommes, qui allait du garde, du commis au fermier général, au receveur général, au trésorier, était au Tiers, et n'était qu'au Tiers. Le maniement des revenus ou du crédit de la France lui donnait l'occasion des enrichissements les plus soudains et les plus énormes. Comptez les millions de tous ces importants personnages, ceux-ci venus à Paris avec une trousse de rasoirs, ceux-là sortis d'une boutique de draperie ou de tonnelierie, d'un magasin de vins du Port-à-l'Anglais ou de l'antichambre de M. de Ferriol : les Adine, les Bergeret, les Brissart, les Bragousse, les Bouret, les Caze, les Camuzet, les Dupin, les Durand, les Duché, les Dangé, les Desvieux, les Dogny, les Fontaine, les Grimod, les Girard, les Haudry, les Hocquart, les Helvétius, les Malo, les Masson, les Micault, les Roussel, les Savalette, les Saunier, les Thoinard..... Qu'est la noblesse avec ses biens, les terres et l'épée, avec ses honneurs et ses privilèges, auprès de ce grand parti de la Finance qui a le solide de la puissance, qui tient l'argent de la société et l'argent de l'État, qui marie ses filles aux plus grands noms, et qui, dans le métier même de la noblesse, à la p... plans

des généraux, si bien que l'on voit pendant toute la guerre de Sept Ans les projets et les batailles aux ordres d'un Duverney ? Ce Tiers État des fermes et des recettes est véritablement, au cœur de la monarchie, une ploutocratie dans toute sa force et dans toute sa splendeur. Il n'a pas seulement toutes les influences politiques, déjà remarquées par Saint-Simon, que donne la richesse sur la pauvreté ; il étale encore les plus belles prodigalités et les plus rares dépenses de l'argent. A qui cette maison superbe entre vingt maisons, ces promenoirs d'orangers, ces tableaux des plus grands maîtres, ces tables de marbres des mieux choisis, ces cabinets d'Allemagne et de la Chine, ces coffres de vernis du Japon d'une légèreté et d'une odeur singulières, ces armoires d'un si grand goût de sculpture et de moulure, ces meubles des plus excellents ouvriers ? A quelque maltôtier. Quels sont les arbitres de l'élégance, les patrons du goût ? Ces hommes, tout à la fois les Mécènes et les Médicis du siècle de Louis XV : les fermiers généraux. Et il semble qu'on ait devant les yeux l'image même de ce monde tout-puissant et magnifique, le triomphe de la Finance, dans ce portrait gravé de Paris-Montmartel, si carrément et si royalement assis dans l'or, au milieu de l'art, au milieu des statues, des bronzes, des tentures admirables, avec la mine redoutable et sereine d'un ministre de l'argent (1).

(1) Mémoires de Saint-Simon. *Hachette*, 1857, vol. XI et XIV. — Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution,

Ce fut au milieu de ces grandeurs, de ces prospérités et de ces grâces de la finance, qu'une femme née et élevée dans la finance bourgeoise s'emparait d'une place que la noblesse s'était habituée à regarder comme un de ses privilèges, et montrait, dans la fortune et le premier exemple d'une maîtresse de roi sans naissance, un avènement nouveau de la Bourgeoisie dont elle allait porter le pouvoir à Versailles.

Après la perte de madame de Châteauroux, le Roi cherchait vainement dans la Reine, dans les habitudes de sa vie, dans la société de ses amis, quelque chose qui pût le ramener et l'attacher au foyer de sa femme. Le mari ne trouvait rien chez Marie Leczinska, rien dans ses entours qui lui promît un bonheur à son goût ou une compagnie à son gré. Après les agitations du chagrin, les larmes que lui avaient causées les premières infidélités du Roi, la vie de la Reine s'était encore pacifiée et assoupie davantage. Les humiliations du Roi la laissant longtemps debout avant de lui dire : « Asseyez-vous, madame ; » la privation de toute influence, les ennuis et les hontes les plus misérables, cette pénu-

par Senac de Meilhan. *Hambourg*, 1795. — Lettres de L. B. Lauraguais à madame ***. *Paris*, an x. — Médailles sur la Régence, avec les tableaux symboliques du sieur Paul Poisson de Bourvalais, premier maltôtier du royaume. *A Sipar*, 1716. — Généalogie des fermiers généraux, leur origine, noms, qualités, portraits et histoires abrégées, depuis mil sept cent vingt jusqu'à l'année 1756. (*Manuscrit.*)

rie d'argent qui la forçait tout un été, à Marly, à jouer avec de l'argent emprunté, la hauteur et les façons impérieuses de la duchesse de Châteauroux (1), cette longue suite de douleurs, d'immolations, de déchirements et de sacrifices, avaient, avant l'âge, vieilli et assombri l'humeur de cette Reine, qui écrivait d'un ton si triste : « Les plaisirs les plus innocents ne sont pas faits pour moi (2). » La règle de sa vie et de l'emploi de ses journées était devenue plus sévère, plus austère : enfermée dans son intérieur, loin du bruit, du mouvement, de Versailles, elle ne sortait que pour des sorties de représentation, ou des sorties de charité, des visites à la communauté de l'Enfant-Jésus qui lui brodait tous les ans, à la façon de Perse, en or et en argent, et en soie, des robes de mousseline qu'elle aimait à porter (3). Il semblait qu'au milieu de ce palais empli de fièvres, de frivolités et de changements, l'heure qui tombe, égale, paisible, et lente, de l'horloge d'un couvent mesurait l'existence monotone de la femme de Louis XV. Des matinées passées tout entières dans des prières et des lectures morales ; la messe ; après la messe, le dîner ; après le dîner, le travail en ses cabinets, la tapisserie, la broderie, des ouvrages de bienfaisance qui ne sont plus l'occupation et le délasse-

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu. *Buisson*, 1793, vol. V et VI.

(2) Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson. *Janet*, 1836, vol. IV.

(3) *Mercur* de France. Août 1738.

ment du loisir, mais la tâche et le labeur de la charité que le pauvre attend, et qui se hâte, voilà le train quotidien de ses jours. Les distractions, les amusements des premiers temps de son mariage, ses goûts de musique, la guitare, la vielle, le clavecin, sont abandonnés par elle, et ce sont aujourd'hui des lectures d'histoire qui la mènent jusqu'au souper. Après le souper, vient le moment animé et mondain de sa journée. Elle va prendre chez la duchesse de Luynes son grand plaisir, ce plaisir qui consiste, c'est elle-même qui l'a dit, « à être vis-à-vis de madame de Luynes à côté de la table dans le délicieux fauteuil, occupée de madame de Luynes. » Délaisée de ses femmes qui courent aux petits appartements, et auxquelles elle a été forcée de donner une permission générale de s'absenter, elle trouve là sa chère petite cour d'amis, le duc et la duchesse, le cardinal de Luynes, le duc et la duchesse de Chevreuse, le président Hénault, Monterif; et ce sont des soirées charmantes pour la pauvre Reine. Mais ces réunions, déjà autrefois un peu somnolentes, sont aujourd'hui bien souvent, entre ces personnages vieux et las, des parties de sommeil en famille, interrompues tout à coup par le brusque réveil du cardinal de Luynes demandant « qu'on assemble le chapitre » d'une voix qui arrête le ronflement de Tintamarre, le vieux chien de la duchesse de Luynes, gagné tous les soirs par le sommeil du salon (1).

(1) Mémoires du duc de Luynes. *Didot*, 1860; introduction par E. Soulié. — Mémoires du président Hénault. *Dentu*, 1855. ____

Ainsi éloigné de la Reine, repoussé par cette contrariété croissante des goûts et des plaisirs, Louis XV se rejetait à des amours de passage, qui ne faisaient que distraire ses sens, sans satisfaire en lui l'homme qui était au fond de lui : l'homme d'habitude.

Une jeune mariée occupait en ce temps le monde bourgeois de Paris du bruit de ses talents, de son esprit, de sa beauté. Des aptitudes merveilleuses, une éducation savante et rare, avaient donné à cette jeune femme tous les dons et tous les agréments qui faisaient d'une femme ce que le dix-huitième siècle appelait une *virtuose*, un modèle accompli des séductions de son sexe. Jeliotte lui avait appris le chant et le clavier; Guibaudet, la danse; et son chant et sa danse étaient d'une chanteuse et d'une danseuse de l'Opéra. Crébillon lui avait enseigné, en ami de la maison, la déclamation et l'art de dire (1); et les amis de Crébillon avaient formé son jeune esprit aux finesses, aux délicatesses, aux légèretés de sentiment et d'ironie de l'esprit d'alors. Tous les talents de la grâce semblaient réunis en elle. Nulle femme qui montât mieux à cheval; nulle pour danser plus légèrement; nulle pour emporter plus vite l'applaudissement avec le son de sa voix ou l'accord d'un instrument; nulle pour rappeler d'une façon meilleure le ton de la Gaussin ou l'accent de la Clairon; nulle encore pour conter d'un tour plus piquant. Et là où les

(1) L'Espion américain, ou Lettres illinoises. Londres, 1766.

autres pouvaient lutter avec elle sur le terrain de la coquetterie, elle l'emportait sur toutes par son génie de la toilette, par la tournure qu'elle prêtait à un chiffon, par l'air qu'elle donnait au rien qui la parait, par la signature que son goût mettait à tout ce qu'elle portait. Et même dans l'intimité familière de la grande bourgeoisie, de la haute finance du temps, avec les artistes, ses jolis doigts avaient appris à tenir un crayon, à promener une pointe sur le cuivre, à l'exemple d'une autre fille de la finance, la parente des Crozat, madame Doublet, dont Caylus et Bachaumont gravaient les spirituels croquis. Les salons se disputaient cette personne admirable. Samuel Bernard mourait avec le regret de ne l'avoir point entendue ; et chez madame d'Angervilliers il arrivait, curieux hasard ! que madame de Mailly, emportée par l'enthousiasme, se jetait dans les bras de la musicienne après l'audition d'un morceau de clavecin, et remportait l'émotion et la chaleur de son enthousiasme à la cour, qui entendait pour la première fois le nom de mademoiselle Poisson (1). Pour plaire et charmer, mademoiselle Poisson avait encore son visage, un teint de la plus grande blancheur, des lèvres un peu pâles, mais des yeux d'une vivacité de feu, des regards qui semblaient une flamme et qui voilaient d'éclairs l'air de langueur de sa nature lymphatique et le dessin de ses traits qui n'avait rien de très-pur. Puis

(1) Gazette des Beaux-Arts, par M. Charles Blanc, 1^{er} août 1859. Madame de Pompadour, par A. de la Fizelière.

c'était encore de magnifiques cheveux châtains, des dents à ravir, et le plus délicieux sourire qui creusait à ses joues les deux fossettes que nous montre l'estampe de la Jardinière; c'était une taille moyenne et ronde, admirablement coupée, des mains parfaites, un jeu des gestes et de tout le corps vif et passionné, et par-dessus tout une physionomie d'une mobilité, d'un changement, d'une animation merveilleuse, où l'âme de la femme passait sans cesse, et qui, sans cesse renouvelée, montrait tour à tour une tendresse émue ou impérieuse, un sérieux noble ou des grâces friponnes (1).

(1) Il existe un certain nombre de portraits gravés de madame de Pompadour. Nous citerons les suivants: — le portrait connu sous le nom de *la Belle Jardinière*, et sous lequel on lit: C. Vanloo pinxit, J. L. Anselin sculpsit, gravé d'après le tableau original qui était au château de Bellevue, et qui se trouve aujourd'hui en la possession de M. Fontanel, associé honoraire et garde des dessins de l'Académie de Montpellier. A Paris, chez Basan et Poignant, rue et hôtel Serpente; — un portrait en médaillon, de la suite des portraits de Cochin. Madame de Pompadour est en négligé: les ruches d'un peignoir jouent autour de sa gorge et sur son épaule; le chignon lâche et les cheveux crépés en accommodage du matin. C'est un des portraits de madame de Pompadour où l'expression de sa physionomie est la plus spirituelle, où le sourire de son œil et de sa bouche, finement entr'ouverte et joliment riante, montre le mieux un homme d'esprit dans la jolie femme. Au-dessous: Dessiné par Cochin. Gravé par Aug. Saint-Aubin, 1764; et ces vers:

Avec des traits si doux, l'Amour en la formant
Lui fit un cœur si vrai, si tendre et si fidèle,
Que l'Amitié crut bonnement
Qu'il la faisoit exprès pour elle.

Marmontel.

Un portrait dans un médaillon entouré de fleurs, une torche allumée passée et renversée dans l'entourage. C'est sans doute madame de Pompadour fort jeune, et avec un petit air ingénu, un profil de mouton, qu'on ne

Cette personne si séduisante, si accomplie, comblée de tant de talents et de tant de perfections, n'avait guère qu'un défaut : sa naissance. Elle avait le malheur et le tort d'être la fille d'un M. Poisson, intéressé dans les vivres et que des malversations avaient forcé à l'exil, et d'une madame Poisson, fille d'un sieur de La

trouve que dans cette image d'elle. Au cou, un double fil de perles, les cheveux relevés, ramenés en queue de la nuque au sommet de la tête, comme le cimier d'un casque; au-dessous : Madame d'É. marq^{ue} de Pompadour. Schéneau *del.* Littret *sc.*, 1764. A Paris, chez Guillaud, libraire, rue Christine, *Au Magasin Littéraire*. — Un petit portrait, sans aucun intérêt historique, et qui paraît copié sur un portrait de madame de Châteauroux. En déesse, les épaules nues, et le ruban qui attache son manteau lui passant entre les deux seins. Au bas : Queverdo *del.* Lebeau *sculpsit*; — un autre, de même valeur et à peu près pareil, avec un autre mouvement de tête, et un autre encadrement de cyprès et de roses. Au bas : Nattier *pinx.* Cathelin *sculp.* Bligny, peintre-doreur, et lancier du Roy, cour du Manège; — un portrait en buste, de grandeur naturelle, la représentant d'après Boucher, le bras passé dans l'anse d'un panier de fleurs, une rose à la gorge, un ruban rose au cou, gravé par Demarteau en manière de pastel. — N'oublions pas les planches gravées d'après Vanloo, les deux dessus de porte de la chambre de madame de Pompadour à Bellevue : la Sultane faisant de la tapisserie, et la Sultane prenant le café, que les critiques du Salon de 1755 déclarent être les portraits les plus ressemblants de la belle Laure, et très-supérieurs comme vérité au portrait de Latour, aujourd'hui possédé par le Musée. — Il y a en outre deux portraits de madame de Pompadour publiés et gravés en Angleterre à l'aquatinte, d'après Boucher, et qui paraissent copiés sur une estampe française sans nom de graveur. Madame de Pompadour est représentée dans ces deux gravures avec les traits grossis et singulièrement empâtés. Elle a un nœud de perles dans les cheveux, et, autour de sa gorge découverte, court au hasard le tuyauté lâche d'une chemise sur laquelle est jeté un manteau attaché par un camée. Au bas de la plus grande de ces deux aquatintes : F. Boucher *pinxit.* J. Watson *sculp.* Madame la marquise de Pompadour, morte en 1764. — Dans les lithographies, un portrait de madame de Pompadour, dans l'*Iconographie* de Delpech, lithographié par Belliard d'après un tableau du cabinet de M. le chevalier Lenoir, nous montre, sous une fanchon, le type connu de la marquise, mais plus plein, et, pour user d'une des expressions du modèle, plus *grassouillet*.

Mothe, entrepreneur des provisions des Invalides, dont la galanterie était passée en proverbe (1). Sa mère, au moment de sa naissance, se trouvait en intrigue réglée avec M. Lenormand de Tournehem, qui, s'estimant pour beaucoup dans la venue au monde de la petite Poisson, pourvoyait aux frais de l'éducation magnifique de la jeune fille. Une cour d'amoureux ne tardait pas à entourer mademoiselle Poisson; mais le plus touché de ses adorateurs se trouvait être un neveu de M. Lenormand de Tournehem, M. Lenormand d'Étioles. L'arrangement d'un mariage de famille se faisait bientôt sans nulle difficulté. M. Lenormand de Tournehem donnait à son neveu la moitié de ses biens, avec la promesse de l'autre moitié à sa mort; et mademoiselle Poisson devenait madame d'Étioles (2). Elle entrait sans embarras dans la fortune de son mari, et elle prenait avec aisance possession de la charmante terre d'Étioles, dans la capitainerie de Sens, où la jeune mariée reformait et rappelait autour d'elle la société de madame Poisson et de M. de Tournehem, Cahusac, Fontenelle, l'abbé de Bernis, Maupertuis et Voltaire, qui rappellera plus tard à la marquise, dans une lettre, le vin de Tokai bu à Étioles.

(1) Histoire de madame la marquise de Pompadour. *A Londres, aux dépens de S. Hooper, à la tête de César.*

(2) M. Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du lundi*, donne ainsi l'état civil de madame de Pompadour : Jeanne-Antoinette Poisson, née le 29 décembre 1722 sur la paroisse de Saint-Eustache; — mariée le 9 mars 1741 — morte le 15 avril 1764; — inhumée le 17.

Madame d'Étioles s'était mariée très-froidement et très-raisonnablement. Elle était fort indifférente à la passion de son mari qu'elle voyait tel qu'il était, fort petit, assez laid, mal tourné. Le mariage, d'ailleurs, n'était pour elle ni un but ni une fin ; il était un passage et un moyen. Une ambition fixe qui avait ébloui ses instincts d'enfant, ses rêves de jeune fille, possédait ses aspirations de femme. Les premières impressions de son imagination, les crédulités et les superstitions qui étaient en elle la grande faiblesse de son sexe, les promesses des tireuses de cartes auxquelles plus tard elle viendra de Versailles en cachette demander l'avenir ; les espérances insolentes et cyniques qui sortaient de la bouche de la mère devant les grâces et les talents de sa fille, la nature et l'éducation, prédestinaient madame d'Étioles à la vocation d'être « un morceau de roi. » Au fond d'elle, silencieusement, comme au fond de madame de Vintimille, germait et grandissait un plan arrêté de séduction, ce grand projet d'une énorme fortune ; et nous avons la preuve de cette pensée secrète, de cette préméditation de madame d'Étioles dans de curieux comptes publiés récemment. On lit à l'état des pensions que faisait madame de Pompadour : 600 livres à madame Lebon pour lui avoir prédit à l'âge de neuf ans qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV (1). Voilà le point de départ du rêve de mademoiselle Poin-

1, Relevé des dépenses de madame de Pompadour. manuscrit des Archives de la préfecture de Seine-et-Oise, publié par M. A. Leroy.

son : il commence à la prophétie de la bohémienne posée au seuil de sa vie comme au seuil d'un roman. Dès lors la bonne aventure de madame Lebon s'empare d'elle : et, malgré son sourire, ce n'est point en badinant qu'elle dit, une fois mariée, qu'il n'y a que le Roi au monde qui puisse la rendre infidèle à son mari.

Madame d'Étioles a aperçu le Roi à Versailles : toute sa vie se tourne à être vue, à être remarquée de lui. Elle met à cette poursuite d'un regard de Louis XV le travail de toutes ses idées, son temps sans le compter ; elle y consacre toute la liberté et toutes les facilités que lui laisse un mari asservi à ses caprices, soumis à ses moindres volontés. D'Étioles, elle se jette à la rencontre du Roi dans cette forêt de Senart, rendez-vous des chasses royales ; elle s'expose à sa curiosité, elle la tente, dans le plus coquet costume ; elle agite à ses yeux cet éventail sur lequel, dit-on, un émule de Massé avait peint Henri IV aux pieds de Gabrielle (1). Elle passe et repasse au milieu des chevaux, des chiens, de l'escorte du Roi, comme une Diane légère et provocante, tantôt vêtue d'azur dans un phaéton couleur de rose, tantôt vêtue de rose dans un phaéton d'azur. Le Roi la regardait, la remarquait, et prenait à ce joli manège un plaisir dont la cour causait. Un jour, la duchesse de Chevreuse parlant au Roi de la *petite d'Étioles*, la duchesse du Châteauroux s'approchait

(1) L'Espion américain.

d'elle sans bruit et lui appuyait avec tant de force le talon sur le pied, que madame de Chevreuse se trouvait mal. Et le lendemain, madame de Châteauroux, dans la visite d'excuse qu'elle lui rendait, laissait tomber d'un air négligent : « Savez-vous bien qu'on parle en ce moment de donner au Roi la petite d'Étioles, et qu'on n'en cherche plus que les moyens (1) ? » Madame de Châteauroux ne s'en tenait pas là : elle faisait signifier à madame d'Étioles de ne plus reparaître aux chasses du Roi. Madame d'Étioles se résignait à attendre la mort de madame de Châteauroux pour oser de nouvelles tentatives. Le grand bal masqué donné tous les ans le dimanche gras à l'Hôtel-de-ville lui donnait occasion d'approcher le Roi vers la fin de février 1745. Louis XV était attaqué par un masque charmant qui le lutinait de mille agaceries et de mille jolis propos. Sur les instances du Roi, le domino consentait à se démasquer, et le mouchoir que laissait, comme par mégarde, tomber madame d'Étioles, en ôtant son masque, était ramassé par Louis XV, au bruit de ce mot de la salle : *Le mouchoir est jeté* (2) !

A quelques jours de là, s'il faut en croire les biographes du temps, un soir, en se mettant au lit, le Roi s'ouvrait à Binet sur les dégoûts qu'il éprouvait de ces amours sans lendemain, sur sa lassitude des femmes de passage et des liaisons de caprice. Il lui confiait ses

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VII.

(2) Vie privée de Louis XV. Londres, Peter Lyton, vol. II, 1785.

répugnances pour madame de la Popelinière, que soutenait et poussait Richelieu, et pour la duchesse de Rochecouart, depuis la comtesse de Brionne, qu'une intrigue de cour voulait lui donner, et dont les méchantes langues de la cour disaient en plaisantant qu'elle *était comme les chevaux de la petite écurie : toujours présentés, jamais acceptés* (1). Binet, qui était un peu parent de madame d'Étioles, parlait alors au Roi d'une personne qui ne pouvait manquer de lui plaire, et qui avait nourri dès l'enfance les sentiments les plus tendres pour le Roi de France. Et Binet rappelait à Louis XV la femme de la forêt de Senart, la femme du bal masqué. Il réveillait ses souvenirs, il faisait appel à la mémoire de son cœur et de ses yeux avec tant d'éloquence, d'adresse et de feu, que le Roi l'autorisait à solliciter un rendez-vous. Le rendez-vous était accordé (2).

Un mois se passa. Le Roi restait muet. Il semblait sourd aux allusions de Binet et de Bridge, un de ses écuyers, fort ami de madame d'Étioles. Cependant l'intrigue nouée par Binet, de concert avec madame de Tencin, l'intrigante infatigable, qui se jetait dans les chances de madame d'Étioles, ce premier rendez-vous n'avait point été sans s'ébruiter. Il parvenait aux oreilles de Boyer, le précepteur du Dauphin, livré tout vif par

(1) Vie privée de Louis XV. Londres, Peter Lyton, 1785. Vol. II.

(2) Histoire de madame la marquise de Pompadour. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII.

madame de Châteauroux aux sarcasmes de Voltaire. Boyer menaçait tout haut Binet de le faire chasser par le Dauphin. Il s'élevait contre le mauvais exemple que donnerait la déclaration d'une maîtresse accusée d'ir-réligion, et dont la jeunesse s'était passée dans la société et à l'école de Voltaire, de Fontenelle, de Maupertuis. Mais madame d'Étioles avait déjà un parti dans les familiers du Roi. Ils animaient Louis XV par leurs propos, leurs remarques, les excitations qu'ils donnaient à son orgueil. Ils lui montraient l'affectation de la jeune Dauphine à ne plus paraître dans les petits appartements, par suite des jugements peu décents qu'elle entendait chez son mari sur la conduite du Roi. Ils l'irritaient contre le blâme et l'injure de cette abstention, et lui représentaient la faiblesse qu'il y aurait de sa part à céder aux intrigues du précepteur de son fils, aux leçons des siens. Un soir, le Roi, en riant, demandait à Binet ce que devenait sa parente. Louis XV avouait ensuite à son valet de chambre qu'elle lui avait plu, mais qu'il avait cru démêler en elle de l'ambition et de l'intérêt; il ajoutait qu'au fond il n'était point fâché de voir l'effet que produiraient sur elle les apparences de son dédain. Binet se hâtait de répondre que madame d'Étioles était folle d'amour pour le Roi, et que, son mari ayant conçu des soupçons de sa première faute, il ne lui restait plus qu'à mourir en désespérée pour ne pas survivre à l'amour du Roi et pour tromper le ressentiment d'un homme qui l'adorait. Le Roi té-

moignait qu'il serait charmé de la revoir une seconde fois ; et une seconde entrevue avait lieu le 22 avril 1745. Madame d'Étioles était invitée à souper dans les petits cabinets avec Luxembourg et Richelieu qui se montrait assez froid pour elle , laissait sa beauté sans louanges et les traits de sa conversation sans applaudissements. Mais, cette fois, madame d'Étiolles , avertie par Binet, cachait les ambitions et le caractère qui avaient alarmé le Roi : elle contint son âme , et fut seulement la femme aimable que le Roi lui demandait d'être.

Binet avait dit vrai : la nuit dérobée au lit conjugal avait ouvert les yeux du pauvre mari, qui, sincèrement et passionnément amoureux, menaçait de se porter à quelque extrémité, dans la première fureur du ressentiment, de la honte et de la douleur. Mettant à profit ces menaces, ces colères jalouses qui l'attendaient au logis, madame d'Étioles jouait le rôle de femme effrayée, et ses terreurs touchaient le Roi qui lui permettait au matin de se cacher dans l'ancien appartement de madame de Mailly. C'était là que, maîtresse du terrain et de l'homme, tenant le Roi tout le jour sous son amour et ses caresses, la femme de M. d'Étioles obtenait successivement du Roi un logement, la promesse de sa déclaration, la promesse de l'éloignement de son mari, la promesse d'une protection contre la cabale du Dauphin. Et, à peu de jours de là, elle emportait encore du Roi l'assurance qu'elle serait installée, reconnue maîtresse en titre la semaine de Pâques, pour

que dans son triomphe éclatât publiquement l'indépendance absolue des principes du Dauphin qu'elle exigeait du Roi.

Alors, surgissant tout à coup dans ce Versailles où elle s'était glissée si humblement, madame d'Étioles, sans se laisser troubler par les approches de la grandeur, débutait par un coup de maître. Comprenant qu'il ne pouvait y avoir d'accommodement entre elle et le Dauphin, elle cherchait à diminuer son parti et ses forces, en désarmant la Reine par des caresses, des soumissions, une attention soutenue à lui plaire en toute occasion. Elle jouait avec elle une admirable comédie, disant qu'on lui avait nui dans son esprit, parlant *de douleur sans égale pendant huit jours*, et avec un accent si ému, une recherche de ses bonnes grâces si bien faite pour tromper et attendrir la Reine, que la duchesse de Luynes venait de la part de Marie Leczinska assurer madame d'Étioles de ses bonnes intentions vis-à-vis d'elle (1). C'était chose si nouvelle pour la Reine que de trouver des égards dans une maîtresse de son mari !

Le Roi, captivé, asservi, se laissait enchaîner à ce nouvel amour, et, le 9 juillet 1745, madame d'Étioles montrait avec orgueil quatre-vingts lettres amoureuses du Roi, avec le cachet *discret et fidèle*, que le Roi lui avait écrites depuis le commencement de mai où il était parti

(1) Histoire de madame la marquise de Pompadour. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII.

pour aller vaincre à Fontenoy. Enfin, après le retour du Roi, dont la longue présence à l'armée avait retardé sa présentation, madame d'Étioles était présentée à la cour (14 septembre 1745) chez le Roi sur les six heures, devant un monde énorme emplissant la chambre et l'antichambre, et dont la curiosité eut le plaisir d'un embarras extrême du Roi et de la maîtresse. Madame d'Étioles était conduite par la princesse de Conti qui avait eu une grande part à l'intrigue de madame de Mailly avec le Roi, et que ses prodigalités, le désordre de son ménage, ses dettes, les dettes de son mari, vouaient à ces rôles de complaisance. Elle était accompagnée de madame de la Chaumontauban, et de sa cousine madame d'Estrades. De l'appartement du Roi, madame d'Étioles se rendait chez la Reine, où un monde de curieux, encore plus nombreux que chez le Roi, se pressait et attendait. L'étonnement fut grand, pour les courtisans qui ne savaient point la manœuvre habile de madame d'Étioles, quand, au lieu d'un compliment banal sur sa robe, la Reine, rappelant à la maîtresse présentée une des seules femmes de la haute noblesse avec laquelle elle fût liée, lui disait : « *Donnez-moi donc des nouvelles de madame de Saissac, j'ai été bien aise de l'avoir vue quelquefois à Paris.* » Troublée par une si belle charité, madame d'Étioles balbutiait cette parole : « *J'ai, Madame, la plus grande passion de vous plaire.* » Mais le Dauphin demeurait dans son rôle : il adressait froidement à madame d'Étioles quelques

mots sur sa toilette, ainsi qu'il avait été convenu d'avance (1).

Alors que madame de Mailly était devenue la maîtresse de Louis XV, l'opinion publique déclarait, par la bouche du chroniqueur Barbier, « qu'il n'y avait rien à dire, le nom des Nesle étant un des premiers noms de la monarchie. » Rapprochez cette phrase, aujourd'hui insignifiante, du sentiment qui accueille l'avènement de madame d'Étioles, prenant dans l'année de sa présentation le nom d'une famille éteinte, le titre de marquise de Pompadour, vous aurez la mesure d'un préjugé perdu et dont notre siècle a perdu le sens. Cette mésalliance de l'amour du Roi, cette nouveauté d'une maîtresse parvenue, d'une femme sans grand nom approchée du maniement de la faveur royale, l'installation à Versailles de cette grisette, de cette *robine*, — c'est le mot d'un républicain de la monarchie, le marquis d'Argenson, — rencontrèrent aux premiers jours une telle hostilité de dédain, de tels obstacles dans les traditions de la cour, dans les habitudes même de la nation, que l'on crut un moment que la maîtresse ne pourrait se soutenir. Tout ce que l'aristocratie avait de jalousies superbes, et de mépris haineux pour les enrichissements et les agrandissements de la bourgeoisie, se tourna

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu. — Mémoires du comte de Maurepas. Buisson, 1792. vol. IV.

contre la petite bourgeoise assez insolente pour usurper un cœur dont les faiblesses appartenaient aux femmes nées et du monde de Versailles. Le scandale n'était pas seulement un scandale, il était un passe-droit ; et de là l'explosion et la vivacité du mécontentement dans toute cette cour lésée, dépitée et comme insultée par la fortune insolente de madame d'Étioles. Il s'organise aussitôt une conspiration d'espionnage et de claudage. Les femmes mettent tous leurs yeux, le plus perçant et le plus malicieux de leur esprit d'observation, à pénétrer à fond la femme. Elles épient, étudient, analysent son ton, ses manières, son langage, jusqu'à ce qu'elles aient trouvé le pied d'argile de la déesse : le manque de cette distinction qui ne s'apprend ni ne s'acquiert, mais se transmet comme une tradition naturelle dans le sang d'une caste, le manque de race. Les plus méchantes langues, les plus redoutables moqueurs, les plus jolis impertinents s'arment contre elle, soulignent ses plus petits oublis, ses moindres erreurs d'étiquette, et surtout les mots qu'elle n'a pas eu le temps de perdre en route de Paris à Versailles. Et n'ont-ils pas beau jeu contre cette femme qui apporte à la cour les sobriquets de la familiarité, qui appelle le duc de Chaulnes *mon cochon*, et madame d'Amblimont *mon torchon*, langue basse, sorte de tutoiement populaire qui vaudra aux filles de Louis XV les petits noms étranges dont les baptisera leur père ? C'est une ligue pour éveiller contre la maîtresse les instincts moqueurs du Roi,

la discréditer au nom du bel air, et faire rougir d'un tel amour l'amour-propre de son amant. Les courtisans jouent si bien l'étonnement des riens qui échappent à la favorite, et de ce qui dans sa parole est encore « à la grivoise » et sent son passé, qu'ils arrachent au Roi embarrassé et tout honteux cet aveu : « C'est une éducation à faire dont je m'amuserai. » La très-spirituelle madame de Lauraguais, déchue de ses espérances et supplantée, épluche des pieds à la tête, et sans lui passer un geste, la petite bourgeoise qui lui a pris le Roi, la dissèque, la passe de mains en mains comme une poupée démontée, et la livre aux rires de la galerie. La famille royale, qui sent le contre-coup de cette humiliation d'une pareille liaison, boude et murmure contre cette maîtresse qui fait déroger l'adultère du Roi. De ce côté de la cour, on affecte à la chasse de ne point parler à madame d'Étioles, de ne pas même répondre à ses questions ; et le dédain, dans la nature un peu rude du Dauphin, touche presque à la grossièreté (1).

Bientôt la cour répand ses haines dans le public ; le murmure de Versailles descend dans la rue jusqu'au peuple, et y déchaîne la curiosité et l'insulte. La malignité nationale fouille l'ordure du berceau de madame d'Étioles et les fanges de sa source. Une nuée de feuilles furtives et volantes s'abat sur cet arbre pourri, l'ar-

(1) Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson. *Janet*, 1857, vol. III et IV. — Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France. *Bertrand*, 1802. — Catalogues de lettres autographes. — Lettres de madame de Pompadour.

bre généalogique de mademoiselle Poisson. C'est un de ces flots de chansons et de libelles qui soulagent, à certains moments de l'histoire, la bile de la France. De partout jaillissent ces mazarinades du dix-huitième siècle : les *Poissonnades*, qui jettent au front et au cœur de madame d'Étioles la double honte de sa naissance, son père, sa mère (1).

(1) Recueil manuscrit de Maurepas, vol. XXXIV et XXXV, Bibliothèque impériale. — Citons, pour exemple, une de ces chansons attribuées par la favorite à Maurepas ; elle était sur l'air des *Trembleurs, d'Isis* :

Les grands seigneurs s'avilissent,
 Les financiers s'enrichissent,
 Et les poissons s'agrandissent ;
 C'est le règne des vauriens.
 On épuise la finance,
 En bâtimens, en dépenses.
 L'État tombe en décadence,
 Le roi ne met ordre à rien, rien, rien.

Une petite bourgeoise,
 Élevée à la grivoise,
 Mesurant tout à sa toise,
 Fait de la cour un taudis.
 Le roi, malgré son scrupule,
 Pour elle fortement brûle.
 Cette flamme ridicule
 Excite dans tout Paris, ris, ris, ris.

Cette catin subalterne
 Insolemment le gouverne,
 Et c'est elle qui décerne
 Les honneurs à prix d'argent.
 Devant l'idole tout plie,
 Le courtisan s'humilie,
 Il subit cette infamie
 Et n'est que plus indigent, gent, gent, gent.

Maurepas, fidèle à son rôle d'ennemi des maîtresses ou des femmes du Roi, menait la guerre contre la favorite. Il était l'âme des satires qui remplissaient Paris et Versailles. Appuyé sur ce grand pouvoir, le tribunal d'esprit qu'il tenait avec Pont de Veyle et Caylus, plus redoutable encore chez lui par ces soupers, où se pressait toute la grande société, et où son génie de caricature, sa verve d'ironie, fouettés d'une pointe de vin, donnaient dans la liberté d'un repas qui finit une comédie si admirablement jouée, parlée, mimée, gesticulée, des airs, des façons, et des tournures de madame d'É-

La contenance éventée,
 La peau jaune et maltraitée
 Et chaque dent tachetée,
 Les yeux froids et le cou long,
 Sans esprit, sans caractère,
 L'âme vile et mercenaire,
 Le propos d'une commère,
 Tout est bas chez la Poisson, son, son.

Si dans les beautés choisies
 Elle étoit des plus jolies,
 On passeroit les folies,
 Quand l'objet est un bijou ;
 Mais pour si sottre créature,
 Et pour si plate figure
 Exciter tant de murmure,
 Chacun juge le roi fou, fou, fou.

Ce n'est pas que pour lui plaire
 Le beau soit bien nécessaire,
 Vintimille sut lui faire
 Trouver son minois joli ;
 On dit même que l'Estrade,
 Si vilaine et si maussade,

.....

tioles, Maurepas, ce garde des sceaux du ridicule et du riment de la Calotte, était de tous les ennemis de la favorite celui qui savait lui faire les plus douloureuses blessures et frapper le plus sûrement et le plus impitoyablement la femme au plus intime de sa vanité et de ses faiblesses, et jusque dans les secrets de son corps, de sa santé, de son tempérament.

Madame de Pompadour ne se trompait pas sur les dangers de cette guerre de malices qui pouvait porter à sa faveur de si grands coups, en gagnant le sourire de l'esprit ironique du Roi. Pour résister aux hostilités de Maurepas, pour se mettre en garde contre les préventions de ses collègues, le comte d'Argenson, Machault, et le contrôleur général Orry, elle cherchait des alliés, et se faisait des amis. Elle acquérait l'appui d'un prince du sang, le Prince de Conti, qu'elle attachait aux intérêts de sa fortune, par la flatterie de ses ambitions cachées, par la promesse de faire épouser Madame Adélaïde à son fils. Elle s'entourait du dévouement de ces financiers d'État, les frères Pâris, dont elle avait reçu de grands services avant d'être la marquise de Pompadour. Elle en faisait ses hommes et ses soutiens, en fortifiant le Roi, si effrayé et ennuyé des embarras de finances, dans l'idée qu'eux seuls, par leurs calculs, leurs idées, leur expérience, étaient capables de fournir l'argent nécessaire aux besoins de la guerre. Elle servait de sa parole et de tous ses efforts les plans orgueilleux, l'audace hautaine, la politique mobile et fu-

rieuse de ces véritables maîtres de l'argent de la France, dont l'imagination agitait successivement la ruine de l'Autriche, de la Hollande, de la Russie. Elle cachait, avec toutes les ressources de son habileté, les prodigalités et l'héritage de dettes de ce système qui ruinait la province, mais avait toujours de l'argent pour le Roi et pour Paris. Elle ouvrait l'oreille du Roi, et les abords du conseil, aux idées de Duverney qu'elle accréditait autour d'elle par l'éloquence et la bonhomie apparente de Montmartel. Elle ne cessait de parler au Roi du malaise, de la perte du crédit public, si ces hommes venaient à tomber; et, leur donnant, en toute occasion et à toute heure, l'autorité de son amitié, le secours de sa protection, se liant avec eux jusqu'à l'intimité, entrant dans leur famille où elle mettait la paix, elle en faisait des auxiliaires à ses ordres, les ennemis de ses ennemis; et c'était avec eux qu'elle renversait le contrôleur général Orry, opposé à ses dépenses, et moins favorablement disposé pour elle que pour la duchesse de Châteauroux. Au crédit des Paris, si solide dans une cour nécessaire et dépensière à la fois, madame de Pompadour joignait le grand nom des Noailles qui appartenaient à toutes les favorites. Dans le ministère, elle avait à sa disposition la fougue et la souplesse du duc de Saint-Severin, regardé par le public comme le seul négociateur de son temps; le marquis de Puysieux, avec ses façons de douceur et ses vertus de politesse, lui appartenait tout entier; et, par lui, elle s'empa-

tioles, Maurepas, ce garde des sceaux du ridicule et du régiment de la Calotte, était de tous les ennemis de la favorite celui qui savait lui faire les plus douloureuses blessures et frapper le plus sûrement et le plus impitoyablement la femme au plus intime de sa vanité et de ses faiblesses, et jusque dans les secrets de son corps, de sa santé, de son tempérament.

Madame de Pompadour ne se trompait pas sur les dangers de cette guerre de malices qui pouvait porter à sa faveur de si grands coups, en gagnant le sourire de l'esprit ironique du Roi. Pour résister aux hostilités de Maurepas, pour se mettre en garde contre les préventions de ses collègues, le comte d'Argenson, Machault, et le contrôleur général Orry, elle cherchait des alliés, et se faisait des amis. Elle acquérait l'appui d'un prince du sang, le Prince de Conti, qu'elle attachait aux intérêts de sa fortune, par la flatterie de ses ambitions cachées, par la promesse de faire épouser Madame Adélaïde à son fils. Elle s'entourait du dévouement de ces financiers d'État, les frères Pâris, dont elle avait reçu de grands services avant d'être la marquise de Pompadour. Elle en faisait ses hommes et ses soutiens, en fortifiant le Roi, si effrayé et ennuyé des embarras de finances, dans l'idée qu'eux seuls, par leurs calculs, leurs idées, leur expérience, étaient capables de fournir l'argent nécessaire aux besoins de la guerre. Elle servait de sa parole et de tous ses efforts les plans orgueilleux, l'audace hautaine, la politique mobile et fr-

jusqu'à danser toute une nuit au-dessus de sa tête, une nuit qu'elle était indisposée. Taquineries, ironies, toutes les méchancetés de ce courtisan gâté, étaient tolérées par le Roi, qui semblait se venger de ses faiblesses en laissant tourmenter ses maîtresses, en les tourmentant lui-même au besoin, comme lorsqu'il leur apportait les sermons de Massillon, et, s'en disant touché, se donnait le plaisir narquois de les leur lire. Sur la reconnaissance de ce caractère du Roi, de cette force de Richelieu, madame de Pompadour imposait silence à ses ressentiments, et bientôt une réconciliation, ou plutôt un rapatriage, lui assurait sinon l'alliance, au moins la neutralité de Richelieu dans la lutte pour laquelle elle se préparait (1).

Manier et travailler Versailles ; plaire, séduire, capter ; ramasser des alliés, conquérir les plus hauts appuis et les plus chaudes amitiés ; s'entourer d'un peuple de créatures, attacher à sa faveur qui naît un monde d'intérêts ; se servir du sourire, de l'amabilité et de tous les ensorcellements de la femme, pour entrer dans l'intimité des femmes, la confiance des ministres, les sympathies des individus et la familiarité de la cour ; faire descendre aux complaisances les plus grandes familles de France ; apaiser et gagner l'humeur et l'honneur

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. III.

du courtisan ; attaquer les consciences , récompenser les capitulations ; organiser autour de la maîtresse une émulation de dévouements et de bassesses par une prodigalité bien entendue des grâces du maître et de l'argent de l'État ; — telle est la grande occupation de madame de Pompadour. Mais quelle plus lourde tâche : occuper le Roi, le secouer, l'agiter, le disputer sans cesse, de jour en jour et d'heure en heure, à l'ennui !

Quand une civilisation arrive à son terme dernier et excessif, quand un monde est dans le plein épanouissement d'une corruption exquise, et qu'il a réalisé l'idéal de la vie sociale dans toutes ses délicatesses, dans toutes ses grâces, dans tous ses raffinements ; alors que tout est accompli, dans les lois et les mœurs d'un peuple, pour donner l'image la plus charmante d'une société polie, il arrive à l'humanité un mal étrange. Ce ne sont ni les angoisses qui précèdent un an 1000, ni ces inquiétudes courant l'Empire en annonçant de nouveaux dieux : ce n'est ni l'attente de la nuit, ni le pressentiment de l'aurore. Le mal qui saisit l'humanité, dans cette entière jouissance d'elle-même, est une plate et infinie lassitude, un je ne sais quoi qui ôte le goût aux choses et la surprise à la vie, un rassasiement absolu, le désenchantement du désir et de la volonté. Ce malaise étrange est la grande maladie morale du dix-huitième siècle. L'âme humaine, sans assiette, n'ayant rien où se fixer, détachée de tout ce qui la possède et la remplit, de tout ce qui est une

foi ou un dévouement, l'âme humaine s'ennuie. L'ennui, voilà le fond de ce siècle, si plein, quand on le coudoie, de lumière, de gaieté, de vivacité, d'empressement à vivre ; si rempli, quand on le pratique, de découragements, de langueurs, de profondeurs et de côtés sombres. L'ennui, cette mélancolie de l'esprit, est la grande misère de ce siècle de l'esprit, où tout est esprit, et le cœur même : « Mon fils a le cœur bête, » c'est un mot de d'Argenson. Sitôt que ces hommes et ces femmes, si volages, si babillants, si légers, se trouvent seuls et s'épanchent, ils avouent, dans un gémissement, ce vide et ces sécheresses que laissent entre deux soupers la débauche du caprice et le libertinage de l'intelligence. Et cet ennui du temps est une affection si particulière, un état morbide du caractère si accusé et si violent, que le temps lui donne un nom nouveau, un nom immense. Lisez les lettres de madame du Deffant, les lettres de mademoiselle de Lespinasse, ces confessions psychologiques d'un accent si juste et d'un ton si contemporain ; à tout moment, pour peindre leur accablement et le sommeil douloureux de leurs mauvaises heures, elles écrivent : « Je suis tombée dans le néant... Je retombe dans le néant... » comme si, pour baptiser l'ennui du dix-huitième siècle, il n'avait fallu rien moins que ce mot : *néant* — l'infini du rien !

L'ennui est en haut de ce monde, il est en bas. Il souffle sur toute la nation comme un air mortel qui empoisonne les illusions humaines. Dans le peuple

même, l'ennui se formule brutalement : par le suicide ; et l'on voit deux soldats désertir la vie de compagnie, uniquement par curiosité de la mort, et pour voir, derrière la vie, se lever la toile d'une autre comédie. A mesure que la société monte, l'ennui croît. Le mal grandit avec l'aristocratie de la naissance, de la richesse, de l'intelligence, jusqu'à ce qu'enfin, au sommet de cette société, l'ennui se montre incarné dans le Roi.

Louis XV, en effet, est le grand exemple de l'ennui, comme il en est la grande victime. Ce représentant de l'humanité de son temps, qui en résume, en un type historique si complet, les défaillances et les souffrances, ce maître fait à l'image de la France du dix-huitième siècle, vit et règne rongé et dévoré par le dégoût, la lassitude, un énervement suprême. L'ennui est le mauvais génie du souverain. Il frappe d'impuissance tous les dons heureux de sa nature ; il réduit son intelligence à l'esprit, et il fait son esprit piquant, mordant, sceptique et stérile ; il vieillit, désarme et éteint sa volonté ; il étouffe sa conscience comme ses appétits de roi. Il dégrade, en un mot, jusqu'à l'indifférence, ce souverain qui se dérobe à son histoire et abdique la France. L'abbé Galiani disait de Louis XV qu'il faisait le plus vilain métier, le métier de roi, le plus à contre-cœur possible : et c'est tout le portrait du monarque. Contraste étrange ! Après ce comédien superbe de l'autorité et de la majesté royales, si noble, si passionné, si convaincu, si héroïque, après Louis XIV, ce Louis XV qui

semble, non plus l'acteur, mais le public de la royauté ; ce Louis XV qui regarde tout de cet observatoire et de cette hauteur abritée que la guerre du temps appelait un *Mont-Pagnote* : « Ah ! Sire, lui disait le marquis de Souvré , c'est un lieu où vous serez bien mal , vos ancêtres n'y ont jamais fait bâtir de maison ! » Ne croirait-on pas par moments qu'il assiste à son règne comme à une cérémonie solennelle , fatale et insupportable, ou plutôt comme à une mauvaise pièce ? Il bâille et il siffle. Mais l'homme qui est derrière le roi , l'homme que le monarque trahit si bien, l'homme dans Louis XV est un abîme d'ennui. L'ennui le possède véritablement. L'ennui est le démon, le bourreau familier de sa lente existence, de ses heures lourdes, de sa paresseuse et splénétique humeur, de son cœur égoïste et desséché. Tout chez lui, et jusqu'à ses passions, relève de l'ennui et succombe à l'ennui , si bien que cette histoire que nous écrivons , cette histoire des amours d'un roi est l'histoire de l'ennui d'un homme.

C'est là le grand secret de la faveur de madame de Pompadour, et la grande raison de cette longue domination que la mort seule put finir. Elle eut le génie, la patience et l'esprit, sinon de distraire absolument, au moins de caresser, d'adoucir et d'amuser le mal du Roi. Elle l'enleva à ses souffrances avec une charité plus savante, avec des mains plus légères qu'aucune autre maîtresse. Une intuition plus complète du tempérament moral du Roi, un tact plus exercé et plus délicat de sa

sensibilité nerveuse, une plus grande connaissance de tous les accords de son caractère ; la qualité rare de donner à tout ce qu'elle était, à tout ce qu'elle touchait, à sa beauté comme au plaisir, un charme de renouvellement, une séduction de surprise ; une imagination vive, un esprit changeant et souple, une causerie animée et voltigeante, cette science et ces dons faisaient de madame de Pompadour la plus admirable et la plus excellente berceuse de l'ennui d'un Louis XV. Et ce fut elle qui, par la succession de la distraction et la continuité du mouvement, la variété qui ôte l'insipidité à l'habitude, la nouveauté, l'agitation, l'entraînement, apporta le plus d'oubli et le plus de soulagement à l'âme du Roi, lui procura les moins passagères délivrances, les plus longues activités, et lui rendit le mieux le goût de la vie.

Madame de Pompadour s'empare de l'existence de Louis XV. Elle lui prend, elle lui tue tout son temps. Elle lui dérobe la monotonie des heures. Elle use et hâte ses journées. Elle le tire par mille passe-temps de cette éternité d'ennui qui tient entre un matin et un soir. Elle le remplit et l'occupe, sans l'abandonner un moment, sans lui permettre de retomber sur lui-même. Elle l'enlève au travail, le dispute aux ministres, le cache aux ambassadeurs, l'arrache à la royauté. Elle ne veut dans son regard ni le nuage, ni le souci des affaires, dans son esprit ni l'ombre d'une préoccupation, ni la fatigue d'une réflexion. Elle endort le maître

comme dans une sinécure de dieu, disant à Maurepas en train de lire ses rapports au Roi : — « Allons donc ! monsieur de Maurepas, vous faites venir au Roi la couleur jaune..... Adieu, monsieur de Maurepas. » Et Maurepas sorti, elle reprend le Roi, elle sourit à l'amant, elle égaye l'homme. Ce sont ces enfantillages, ces badineries délicieuses dont la façon et l'agrément ne sont qu'à elle ; ou bien sa jolie voix dit un joli air, ou bien ses doigts font chanter le clavecin ; ou bien, comme une Scheherazade, elle efface du front du Roi le pli des affaires avec un de ces récits piquants, une de ces histoires lestes et vives, un de ces romans tout fraîchement décachetés, quelque'une de ces Mille et une nuits du dix-huitième siècle qu'elle conte si bien. Elle tient Louis XV, elle le promène et l'emporte avec elle de divertissement en divertissement. Elle remue et secoue ses apathies par une incessante invention de distractions et de dissipations, par une création journalière du plaisir, par le déplacement, par la vitesse, par les courses qui brûlent le pavé, par le train errant des voyages et la brièveté des séjours, par ces allées et venues de Paris à Fontainebleau, de Bellevue à La Celle, de La Celle à Compiègne ; tourbillon endiablé et enchanté d'une vie toujours fouettée et toujours changeante où la favorite roule, en les étourdissant, la pensée et le corps de Louis XV (1) !

(1) Mémoires de madame du Hausset, publiés par M. F. Barrière. *Baudouin*, 1824. — Mémoires et journal de d'Argenson. — Mémoires du ma-

Puis, tous ces plaisirs épuisés, madame de Pompadour songeait à distraire son amant par un plaisir nouveau dont nulle maîtresse de Louis XV n'avait encore eu l'idée.

Déjà depuis quelques carêmes, afin d'égayer la religion du Roi et ses remords, madame de Pompadour lui accommodait la semaine sainte à la façon d'un opéra : elle lui donnait dans ses appartements des concerts spirituels et de grands motets où elle chantait elle-même avec madame Marchais, madame de l'Hôpital, madame de la Salle, le vicomte de Rohan, monsieur d'Ayen fils, que soutenaient les plus belles voix de Paris, mademoiselle Fel et Géliotte et les musiciens des cabinets. Mais ce n'était là qu'un essai et qu'un acheminement ; et par ces cantiques mondains, qui adouciaient un instant les mélancolies du Roi, madame de Pompadour le préparait à la distraction du théâtre. Le théâtre avec ses ressources de variété, son spectacle changeant, ses illusions parlantes, avec sa magie, son intérêt, toutes les prises sur l'attention physique et l'attention intellectuelle, ne devait-il pas être aux yeux de madame de Pompadour le plus sûr et le plus heureux moyen d'intéresser les sens du Roi, de renouveler son imagination, de le faire vivre quelques heures loin des réalités et des affaires de sa vie royale, dans le mensonge enchanté d'une fiction animée et d'un

rêve vivant ? Et quoi de mieux, en effet, pouvait se présenter à l'esprit d'une favorite pour donner à un roi ce que Pascal appelle la plus grande félicité d'un roi : le divertissement de lui-même et l'empêchement de penser à soi ?

D'ailleurs ce n'était point seulement les intérêts, c'était encore les instincts de madame de Pompadour qui la portaient au théâtre. Son esprit comme ses grâces étaient de leur temps, de ce temps possédé, jusqu'au plus bas de la bourgeoisie, de la passion de la comédie de société. Les goûts de la femme s'accordaient donc avec les calculs de la favorite, et, non moins que son désir d'occupation du Roi et de domination de la cour, le souvenir et le regret de ses succès passés la poussaient à retrouver sur un théâtre royal les applaudissements dont elle avait eu l'ovation et la joie sur le théâtre de monsieur de Tournehem à Étioles, sur le théâtre de madame de Villemur à Chantemerle.

Il suffisait pour décider la volonté du Roi de décider sa curiosité. Tâche facile ! à laquelle s'employaient avec ardeur tous les amis de madame de Pompadour. Le duc de Richelieu qui avait vu madame de Pompadour jouer à Chantemerle, le duc de Nivernois et le duc de Duras qui y avaient joué avec elle, jetaient dans l'oreille et dans l'esprit du Roi les mots et les idées de spectacle, de comédie ; ils lui parlaient des talents de sa maîtresse, de tous les agréments qu'elle n'avait pas encore eu l'occasion ni la satisfaction de lui mon-

trer. Le Roi, entouré et séduit, allait au-devant des vœux de madame de Pompadour; il souriait à la création d'un théâtre des petits appartements. La scène s'élevait dans le cabinet des médailles. Les pièces étaient choisies, la troupe formée, les répétitions organisées. Madame de Pompadour associait le Roi à son activité, à ses travaux; elle lui faisait partager ses impatiences, elle triomphait de ses antipathies; et c'était une pièce de Voltaire, *l'Enfant prodigue*, qui inaugurerait ce théâtre intime et sans étiquette où, pour la première fois en France, la présence personnelle du Roi laissait au public la liberté de ses manifestations, et lui permettait l'applaudissement. Dans l'intervalle de la première représentation de *l'Enfant prodigue* à la seconde, madame de Pompadour montait *le Méchant* de Gresset, qui disputait encore son succès devant le public parisien. Puis aux comédies succédaient les opéras, les ballets, *Bacchus et Érigone* de la Bruère, *l'Ismène de Rebel*, *l'Églée* de la Garde, et *la Surprise de l'Amour*, et *Tancredè*, et le ballet de *l'Opérateur chinois* (1).

(1) Voici la distribution des rôles dans une suite de divertissements, ballets, etc., représentés devant le Roi sur le théâtre des petits appartements à Versailles et imprimés *par exprès commandement de Sa Majesté*. Dans la *Lyre enchantée*, la muse Uranie était représentée par madame la marquise de Pompadour, Linus par le marquis de la Salle, l'Amour par madame de Marchais; dans les personnages dansants, le marquis de Courtanvaux jouait un faune. Dans *Adonis*, le rôle de Vénus était joué par madame la marquise de Pompadour; l'Amour, par madame de Marchais; Diane, par madame la duchesse de Brancas; Adonis, par le duc d'Ayen. Le vicomte de Rohan remplissait le rôle d'un suivant de Diane; le marquis de Langeron celui d'un chasseur. Dans *La Nuit, ou Léandre*

Le théâtre des cabinets était bientôt un théâtre parfaitement organisé et monté. Madame de Pompadour lui avait donné pour directeur le meilleur gouverneur de comédies de France, le duc de la Vallière; pour souffleur, un abbé, son secrétaire et bibliothécaire, l'abbé de la Garde. L'orchestre était des meilleurs; et

et Héro, la marquise de Pompadour faisait Héro; le vicomte de Rohan, Léandre; le chevalier de Clermont, Neptune. Dans *Érigone*, ballet représenté devant le Roi le 21 mars 1748, et remis sur le même théâtre le 3 février 1750, ballet monté avec un grand luxe, avec les chœurs chantants, côté du Roi, côté de la Reine, madame la marquise de Pompadour jouait *Érigone*; le duc d'Ayen, Bacchus; madame Trusson, Antonoé; le chevalier de Grammont, un suivant de Bacchus; le marquis de Courtanvaux et le comte de Langeron faisaient deux sylvains. Dans *Zélie*, représentée le 13 février 1749, et remise sur le même théâtre, le 3 février 1750, Zélie, c'était la marquise de Pompadour; Lymphée, c'était le marquis de la Salle; l'Amour, c'était madame de Marchais; le marquis de Beuvron faisait un Plaisir, et le comte de Melfort, un sylvain. Dans *Égine*, madame de Pompadour faisait Égine; le marquis de la Salle, Jupiter; le chevalier de Clermont d'Amboise, Sisyphe. Le marquis de Courtanvaux et le comte de Melfort représentaient des Peuples. Dans *Titon et l'Aurore*, le rôle de l'Aurore était rempli par la marquise de Pompadour; le rôle d'Hébé, par madame de Marchais; le rôle de Titon, par le vicomte de Rohan; le Soleil, par le marquis de la Salle. D'autres divertissements ou ballets, de 1748 à 1750, où la marquise de Pompadour ne joue pas, nous montrent les mêmes acteurs et les mêmes actrices: madame de Marchais, madame Trusson, la duchesse de Brancas; ce sont: *Les Surprises de l'Amour*, 1748; *Les Amusemens du soir*, ou *la Musique*, 13 janvier 1748, etc. Un ballet pantomime, représenté le 12 septembre 1748, et repris le 16 janvier 1749, montre une foire de village, toute animée et toute bruyante de porteurs de chaises, de vendeuses de chansons, de bouquetières, de vendeuses de tisane, de marchands de café arméniens, de garçons pâtisseries, de paysans, de boutiques de marchands, de théâtres d'opérateur, de théâtres de marionnettes, où passent et repassent des *Chinois*, *trois innocentes*, un *niais*, des Allemands. C'est une assez réjouissante pierrotade, où le marquis de Langeron, en philosophe, tâchait de prendre les *Innocentes* au moyen d'une ligne amorcée avec une dragée, et où le marquis de Courtanvaux, magnifiquement costumé à la chinoise, arrachait au *niais* une dent monstrueuse.

Madame de Pompadour y avait fait asseoir, à côté des artistes de la musique du Roi, les amateurs les plus renommés du royaume, le prince de Dombes, rival de Marlière sur le basson, le marquis de Sourches, si habile sur la viole, et M. de Courtomer, le violon émule de Mondonville. Dehesse, acteur de la Comédie italienne, menait et réglait les ballets. Bury dirigeait le spectacle chantant et les chœurs. La troupe du théâtre de madame de Pompadour — une troupe où le duc de Chartres avait peine à se faire recevoir! — était des plus complètes aussi bien que des mieux nées. Elle comptait, en femmes, madame de Sassenage, madame de Pons, madame de Brancas, si habiles comédiennes dans le *Tartuffe*, et la jeune madame de Livri, si jolie en fille de meunière. Les rôles d'opéra étaient tenus par madame de Marchais, madame de Brancas et madame de Trusson. La troupe s'enorgueillissait de posséder ce rare comédien, le Valère admirable du *Méchant* dont le jeu faisait parfois la leçon au Théâtre-Français, le duc de Nivernois. C'étaient encore de bons acteurs que le marquis de Voyer, Croissy, Clermont d'Amboise. Le comte de Maillebois jouait à merveille dans le *Mariage fait et rompu* de Dufrény. La Vallière excellait dans les baillis, et le duc de Duras dans les Blaises. Les chanteurs étaient Clermont d'Amboise, Courtanvaux, Luxembourg, d'Ayen, Villeroi. Dupré et Balletti avaient formé à la danse le duc de Beuvron, le comte de Melfort, le prince de Hesse et le comte

de Langeron. Et pour compléter la danse, un bataillon de figurants et de figurantes de neuf à douze ans, un opéra en miniature où l'on remarquait déjà la Puvigné, la Camille et la Dorfeuille, soutenait les danseurs seuls. La troupe possédait un copiste de musique, un perruquier qui était Notrelle, le perruquier des Menus-Plaisirs, si renommé pour ses perruques *sublimes* de dieux, de démons, de héros, de bergers, de tritons, de cyclopes, de naïades et de furies (1). Elle avait sept tailleurs qui allaient prendre les mesures à Versailles, des habilleuses qui s'appelaient la Gaussin et la Dangeville. Elle avait des magasins, des souliers de danse, des bas de soie à 15 livres, des chaussures à la romaine et des perruques à la romaine, des moustaches noires, des crêtes de crin couleur de feu, deux cent deux habits d'hommes, cent cinquante-trois habits de femmes, et des galons, réseaux, franges, paillettes et fanfreluches d'or et d'argent pour la somme de deux mille cent trente livres. Elle possédait tous les ustensiles convenables et imaginables, les accessoires du Tartare et des champs Élysées, les provisions d'un embarquement pour Cythère et d'un pèlerinage à Paphos : douze bourdons bleus et argent et douze gourdes, quatre houlettes d'argent garnies en bleu, une massue modelée en carton, une poignée de serpents à ressorts, — et encore ces armes parlantes de madame de Pompadour, une roue de fortune et une baguette de magicienne !

(1) État actuel de la musique du Roi, 1767.

C'était vraiment un théâtre auquel rien ne manquait, pas même un règlement, des lois, une charte. Madame de Pompadour avait donné un code à sa troupe ; et dix articles, dictés par elle et approuvés par le Roi, réglaient que pour être admis comme sociétaire, il faudrait prouver que ce n'était pas la première fois que l'on jouait la comédie; que chacun y désignerait son *emploi*; qu'on ne pourrait, sans avoir obtenu le consentement de tous les sociétaires, prendre un emploi différent de celui pour lequel on aurait été agréé; qu'on ne pourrait, en cas d'absence, se choisir un double; que chaque sociétaire ne pourrait refuser un rôle affecté à son emploi, sous prétexte que le rôle serait peu favorable à son jeu; que les actrices seules jouiraient du droit de choisir les ouvrages à représenter; qu'elles auraient pareillement le droit d'indiquer le jour de la représentation, de fixer le nombre des répétitions, et d'en désigner le jour et l'heure. Le règlement portait encore que chaque acteur serait tenu de se trouver à l'heure très-précise désignée pour la répétition, sous peine d'une amende que les actrices seules fixeraient entre elles; qu'on accorderait aux actrices seules la demi-heure de grâce, passé laquelle l'amende qu'elles auraient encourue serait décidée par elles seules. Enfin le théâtre des cabinets avait ses billets. Dans une carte grande comme une carte à jouer, où était écrit le mot *Parade*, la pointe spirituelle de Cochin avait jeté sur un balcon de tréteaux une colombine au corps de robe agrémentée de nœuds

de rubans comme la robe de la Silvia dans le portrait de Latour ; elle minaude l'étonnement et joue de l'éventail, tandis qu'à côté d'elle Léandre, en manchettes, le coude à la rampe de bois et la main sur son cœur, lui déclare son amour, au nez de Pierrot qui passe là tête par le rideau du fond : telle était cette contre-marque galante, le « Sésame, ouvre-toi » du théâtre de madame de Pompadour.

Ce théâtre, dont les représentations se succédaient sans autre interruption que les chasses du Roi, devenait presque un gouvernement dans Versailles. Il ne tardait pas à attirer à lui toute l'attention de la cour, et tous les empressements des courtisans. En mettant aux mains du Roi une direction qui l'amusait, il mettait aux mains de la favorite une nouvelle source de faveurs, et une nouvelle occasion de domination. La liste des entrées était entourée et assiégée par des ambitions et des sollicitations aussi vives que la feuille des bénéfices ; et ces approches intimes du Roi, dont disposait la favorite, lui acquéraient une influence cachée au public, mais réelle, effective et croissante. Le public, soigneusement trié dans tout Versailles, était petit, choisi, et à la dévotion de la maîtresse. Le fond en était formé de sa famille, de ses amis, de ce qu'on pourrait appeler sa cour : son frère Vandières, son oncle Tournehem, le maréchal de Saxe, les deux Champcenets, madame d'Estrades, madame du Roure. Madame de Pompadour y ad-
encore les acteurs, qui avaient leurs

soit qu'ils jouassent ou ne jouassent pas, et les actrices qui prenaient place, lorsqu'elles ne jouaient pas, dans la loge située le long des coulisses, et où madame de Pompadour s'était réservé deux places, dont l'une était toujours donnée par elle à son amie, la maréchale de Mirepoix. La favorite donnait encore l'honneur et la satisfaction des entrées aux auteurs dont les ouvrages étaient représentés sur le théâtre des cabinets, et le droit au compositeur de battre la mesure de sa musique à l'orchestre. Elle laissait tomber assez souvent une invitation sur Coigny fils, le marquis de Gontaud, Guerchy, l'abbé de Bernis ; de loin en loin, sur les présidents Hénault et Ogier, le maréchal de Duras, Grimberghen : invitations disputées, jalousées, et dont elle faisait postuler la distinction aux plus gros seigneurs de la cour, aux plus grands noms du royaume. Un jour ne se donnait-elle pas le plaisir de refuser la porte de son théâtre à un maréchal de Noailles, à un duc de Gesvres, à un prince de Conti ? Et que d'autres ambitions, et d'autres sollicitations encore, pour la distribution des rôles ! Voilà qui mettait la troupe, et tous les aspirants à la troupe, à la discrétion de madame de Pompadour. Les rôles les moindres, les *utilités*, la plus petite part à la comédie, étaient disputés, enlevés à coups d'intrigue ou d'adresse, comme la plus glorieuse et la plus intéressante des grâces. C'est ainsi qu'un grand seigneur offrait à la femme de chambre de madame de Pompadour de lui obtenir, pour un de ses parents, un

commandement dans l'armée, une lieutenance du Roi, contre le rôle d'exempt dans le *Tartufe* qu'on allait jouer dans les cabinets. « La chose fut faite, dit madame du Hausset, j'obtins mon commandement, et M. de V.... remercia Madame, comme si elle l'eût fait faire duc. »

Mais avant tout, par le théâtre, madame de Pompadour fixait et occupait le cœur et les yeux du Roi. Le théâtre était le triomphe de la femme et de l'actrice. Elle y était sans rivale, et y brillait au premier rang. Elle déployait dans la comédie sa vivacité, sa finesse, l'art du bien-dire, l'esprit du ton, la malice du regard. Elle révélait dans l'opéra toutes les caresses et tous les enchantements de sa voix. Chanteuse et comédienne, grâce à deux faces, il semblait que deux muses eussent doté le berceau de cette enfant gâtée du dix-huitième siècle : la Muse du chant, et la Muse du sourire. Et que de moyens d'être aimable, et que de façons d'être belle ! Que de coquets accommodements, que de métamorphoses dans cette toilette du théâtre d'une fantaisie si diverse et si charmante ! Que de merveilles faisaient pour elle les ciseaux de Supplis, le fameux tailleur pour femmes ! C'étaient tantôt les ajustements fripons et agaçants de la comédie, un habit de petite fille ou de paysanne, un corset, une jupe et des basques de taffetas blanc garnis de découpures bleues, ou bien un corps de robe de taffetas bleu autour duquel volaient des volants de gaze, ou bien un domino de taffetas blanc

garni de fleurs, ou bien la veste rose de Colin. Tantôt elle paraissait dans l'habit à la grecque du prince de Noisy : son armure de gaze d'or bouillonnée était garnie de plumes nuées ; sur ses manches de moire d'Angleterre l'argent se jouait avec les agréments d'or ; un taffetas vert d'eau doublait sa mante de gaze d'or ; un réseau d'argent et des franges à graines d'épinard garnissaient son écharpe en ceinture. Un autre jour, madame de Pompadour empruntait sa parure à l'Orient de la Jérusalem délivrée : elle était Herminie, elle était Almasis ; la voici avec un *doliment* de satin cerise garni d'hermine découpée, avec une jupe de satin bleu peinte en broderie d'or, pailletée d'or, brodée d'un *milleray* d'or. C'est elle encore sous cet habit à l'asiatique, la jupe de taffetas rose brodée en découpures argent, le corset de canevas, la jupe festonnée d'argent, la draperie et la mante imprimées d'argent et fleuries de taffetas de couleur. D'autres fois, l'opéra lui jetait aux épaules la garde-robe de l'Olympe, et elle descendait sur la scène dans ces déguisements de déesses, nuages de gaze et de blonde ! Elle se coiffait du chapeau de paille fleuri d'Églé, le chapeau de paille sous lequel un de ses portraits nous la représente. Elle faisait briller les étoiles d'argent brodées en paillettes sur la jupe d'Uranie. Elle était la Galatée d'*Astrée*, dans sa robe de naïade, une robe de taffetas blanc peinte en roseaux, coquillages et jets d'eau, drapée de gaze d'eau argent et vert. Elle était la mère des Amours, Vénus elle-même,

dans un habit de mosaïque d'argent, festonné de taffetas peint, chenillé argent et bleu, frangé d'argent, et traînant avec la majesté d'un manteau royal une grande queue d'étoffe bleue à mosaïque d'argent... Imaginez la séduction de toutes ces transformations, de tant de costumes, qui semblaient multiplier la beauté de la favorite, en en renouvelant à chaque rôle la physionomie et le charme; imaginez l'effet de toutes ces toilettes, alors une magie, un rayon, un éblouissement! aujourd'hui un inventaire, un peu de papier froid et mort où les mots font l'effet de la poussière des ailes d'un papillon (1).

Au milieu de ces plaisirs, et par ces plaisirs même, madame de Pompadour grandissait, et élargissait le cercle de son pouvoir. Chaque jour la voyait s'approcher davantage de la royauté, affecter un ton plus assuré d'autorité, et jouer plus sérieusement avec l'exer-

(1) Costumes du théâtre des petits appartements. Mémoire de toutes les fournitures de perruques et accomodages faits pour les petits appartements, par Notrelle, perruquier des Menus Plaisirs du Roy, sous les ordres de M. le duc de la Vallière, en 1747 et 1748. Avances faites par le sieur Péronnet pour les ballets des petits appartements, depuis le mois de décembre 1747 jusqu'à la fin de mars 1748. Inventaire général des habits et ustensiles du théâtre des petits appartements, sous la garde de madame Schneider, fait en l'année 1749. (Recueil manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, 47, B. L. F.) — Spectacles des petits cabinets de Louis XV, par Laujon; à la suite des Mémoires de madame du Hausset. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII. — Mémoires historiques pendant la faveur de madame de Pompadour.

cice de la souveraineté. Un jour que M. de Maurepas se trouvait chez le Roi, madame de Pompadour demande la levée d'une lettre de cachet. « Il faut que M.^{***} revienne, » et se tournant vers le ministre elle lui donne l'ordre au nom du Roi; et comme Maurepas objecte : « Il faut que Sa Majesté l'ordonne.... — *Faites ce que veut Madame,* » dit Louis XV. Furieux de cette toute-puissance, d'une pareille prise de possession de la volonté du Roi, de ce pouvoir qui va s'affermissant et que rien n'ébranle, pas même des chansons, Maurepas perdait toute réserve. Son étourderie et son indiscrétion ne se contenaient plus; son esprit, auquel il lâchait bride, s'emportait jusqu'à l'insulte (1), et sa muse allait à ces brutalités qui frappent une femme dans sa faiblesse et l'outragent dans son sexe. A la suite d'un souper dans les cabinets, entre le Roi, la comtesse d'Estrades, madame de Pompadour et Maurepas, le ministre lançait le cruel et fameux à-propos sur le bouquet de jacinthes blanches que madame de Pompadour avait rompu pendant le souper et qu'elle avait semé sous ses mules.

(1) Peu de temps après sa disgrâce, Maurepas se défendait ainsi auprès de ses amis d'une partie des méchancetés qu'on lui attribuait contre la favorite : « Quant à l'intérieur d'ici, continuation ordinaire de tracasseries, continuation de chansons, auxquelles M. de Richelieu et M. d'Ayen ont sûrement part, continuation d'humeur de la marquise, actuellement malade d'une perte qu'on donne à l'oreille pour une fausse couche; j'ignore ce qui en est; continuation opiniâtre à m'imputer une partie des propos que je ne tiens pas; et enfin, de ma part, continuation philosophique de silence et d'indifférence pour cet objet et ses suites. » (Lettre du comte de Maurepas, du 1^{er} avril 1749. Œuvres posthumes du duc de Nivernois, vol. I.)

Madame de Pompadour, demandant vengeance et ne pouvant l'obtenir, finissait par aller trouver le ministre, et lui demandait « quand donc il saurait l'auteur des chansons? — Quand je le saurai, répondait Maurepas, je le dirai au Roi. — Monsieur, répliquait la marquise, vous faites bien peu de cas des maîtresses du Roi. » A quoi Maurepas, sans se troubler : « Je les ai toujours respectées de *quelque espèce qu'elles fussent*, » et il appuyait du regard l'insolence du mot. Au sortir de l'entrevue, chez la maréchale de Villars, comme on lui faisait compliment de la belle visite qu'il avait reçue le matin : « Oui, répondait-il, celle de la marquise. Cela lui portera malheur. Je me souviens que madame de Mailly vint aussi me voir deux jours avant d'être renvoyée par madame de Châteauroux. Je leur porte malheur à toutes. » Madame de Pompadour se dépêchait d'enlever le Roi, et, dans un voyage au petit château de la Celle, tenant le Roi tout à elle, hors de la portée des influences extérieures, loin du ministre parti pour la noce de mademoiselle de Maupeou, elle parlait à l'amant des insultes faites à sa maîtresse, au Roi du peu de respect de ses premiers serviteurs. A ce père ombrageux, à ce Louis XV si facile aux soupçons, elle peignait M. de Maurepas comme l'auteur du soulèvement de la famille royale contre son chef, comme l'instigateur des chansons et des propos courant partout contre elle et contre le Roi lui-même. Elle appuyait perfidement sur l'alliance intime du Dauphin avec M. de Maurepas. Ce-

pendant tout eût peut-être échoué, sans une rouerie qui passa comme une inspiration par la tête de madame de Pompadour : elle se mit à fatiguer le Roi de prétendues craintes d'être empoisonnée par Maurepas. Elle lui répéta à tout moment qu'elle périrait de la main qui avait fait disparaître si à propos madame de Châteauroux. Elle poussa la comédie et les feintes de la terreur jusqu'à vouloir avoir un chirurgien couché près de son appartement, et du contre-poison à sa portée. Et elle remplit de telles craintes l'âme du Roi, qu'elle lui arracha une volonté, et comme un coup d'État de la peur : Maurepas était exilé (1). Mais, en partant pour Bourges, avec ce sourire qui est le masque de toute sa vie, Maurepas léguait à madame de Pompadour l'inimitié de son collègue d'Argenson. Celui-ci était un autre ennemi ; il avait les passions plus sourdes, l'âme plus froide, les haines plus graves.

Enfin la marquise de Pompadour régnait, et son ton prenait les superbes insolences de sa fortune. Elle s'essayait à laisser tomber sur les projets et les placets un royal : *Nous verrons*. Elle disait déjà aux ministres : « Continuez, je suis contente de vous ; vous savez que je suis de vos amies depuis longtemps. » Aux ambassadeurs, elle disait encore : « Voilà bien des mardis où le Roi

(1) Mémoires du marquis d'Argenson. Janet, 1857, vol. III.

ne pourra vous voir, Messieurs, car je ne crois pas que vous veniez *nous* chercher à Compiègne (1). » Et elle habitait sa bouche et la cour à ce *nous*, qui mettait sur ses lèvres la parole royale, et comme une moitié de la royauté. Son appartement à Versailles, au rez-de-chaussée, était le royal appartement de la Montespan. Il y régnait la grande étiquette dont la marquise était allée chercher les traditions dans les manuscrits des mémorialistes de la cour de Louis XIV : un seul fauteuil commandait à tous de s'y tenir debout devant la favorite assise ; et il ne se trouva dans ce Versailles humilié, pour s'asseoir sur le bras de ce fauteuil, qu'un homme, ce courtisan libre et brave, de tant de cœur et de tant d'esprit, osant tout et disant tout, le marquis de Souvré, ce dernier fou du roi de la monarchie. Le carrosse de madame de Pompadour avait la calotte de velours et le manteau ducal aux armes. C'était un gentilhomme, un gentilhomme d'une des plus anciennes familles de la Guyenne, ramassé dans la misère, qui portait le mantelet de madame de Pompadour sur son bras, suivait sa chaise à pied auprès de la portière, et attendait sa sortie dans l'antichambre. Son maître d'hôtel, Collin, elle ne l'avait cru digne de tenir la serviette derrière elle qu'avec la croix de Saint-Louis sur la poitrine (2). Et comme

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. IV.

(2) Voici l'état de la maison de madame de Pompadour à Versailles d'après le relevé des dépenses publié par M. Leroy :

Nesme, premier intendant.	Livres. 8,000
-----------------------------------	------------------

si ses orgueils allaient au delà de sa vie et devaient l'accompagner dans la mort, elle achetait de la famille Crequi, aux Capucines de la place Vendôme, un caveau où elle faisait porter le corps de sa mère et préparer pour elle un mausolée magnifique.

Dans cette majesté du scandale, dans cette jouissance énorme de la faveur, au milieu de ces prospérités et de ces délices, comblée de toutes les opulences, entourée de cet horizon de splendeurs qui commence, auprès d'elle et dans le champ de sa vue, par ce mobilier, l'envie et l'admiration de l'Europe, madame de Pompadour songe à tirer sa famille jusqu'à elle. Elle veut que les siens la suivent et gravitent dans sa grandeur. Elle

Collin, chargé des domestiques, se tenant près d'elle comme secrétaire	Livres. 6,000
Quesnay, médecin entretenu de tout.	3,000
Sauvant	2,000
Gourbillon.	1,800
Aunay.	200
Tréon	150
Neveu	100
La Duhausset, femme de chambre.	150
La Courtaget.	150
La Neveu (sans doute la seconde femme de chambre, femme de qualité qui avait si bien dissimulé son vrai nom que madame du Hausset ne le connut pas).	150
Jeanneton, femme de charge.	400
La Duguesnay, fille de garde-robe.	100
Lignés, maître d'hôtel.	600
Benoit, chef de cuisine.	400
Charles, aide de cuisine.	400
Deux garçons de cuisine.	400
Pâtissier.	400
Rôtisseur	400

veut que l'obscurité de sa naissance disparaisse sous les titres et les places de ceux à qui elle tient, et que son sang monte assez haut dans cette cour pour qu'elle ne se souvienne plus d'en avoir rougi. Elle cache son père sous la seigneurie de Marigny, qu'elle achète de la confrérie de Saint-Côme. Elle obtient pour son frère la capitainerie de Grenelle avec les cent mille livres de brevet de retenue y attachées, et jette sur son nom le marquisat de Vandières. Mais quels autres projets, quelles ambitions plus effrontées occupent les vanités maternelles de madame de Pompadour! Quels rêves d'avenir sur la tête de cette belle jeune fille, sa fille et son portrait : Alexandrine d'Étioles, qui grandit au couvent de l'Assomption, où elle attire les plus grandes héritières du

	Livres.
Garçon.	200
Deux garçons de cuisine.	400
Chef d'office.	400
Autre chef d'office.	400
Aide d'office.	200
Garçon d'office.	150
Sommelier.	400
Garçon sommelier.	150
Piqueur.	800
Suisse	600
Quatre laquais.	1,800
Porte-flambeaux	300
Deux nègres	1,800
Un concierge.	400
Un portier.	400
Deux premiers porteurs.	1,118
Deux porteurs de barquettes.	768
Trois cochers.	2,574
Trois postillons.	1,566
Quatre palefreniers.	1,766
Trois brodeuses.	1,500

royaume, épressées à une camaraderie qui peut devenir une protection plus tard (1)!

La fille de madame de Pompadour est élevée en princesse; elle ne s'appelle, comme les princesses, que de son nom de baptême; et sa mère a si bien élevé son petit orgueil, qu'elle dispute le pas à mademoiselle de Soubise (2). La marquise, songeant pour elle à un duché du Maine, avait un jour, à sa figuerie de Bellevue, fait amener un bel enfant qui, dans ses traits, ses gestes, ses attitudes, était tout le portrait du Roi son père: cet enfant était le comte de Luc, le fils de Louis XV et de madame de Vintimille. Madame de Pompadour essayait d'intéresser le cœur du roi à l'union de ces deux beaux enfants, et elle tentait de mener sa pensée attendrie à ce joli château en Espagne, une famille où s'uniraient la ressemblance du grand-père et la ressemblance de la grand'mère, une race souriant à leur vieillesse et parlant à tous les yeux, qui mêlerait le sang de Louis et de la Pompadour (3). Mais à ce projet le Roi restait froid; et madame de Pompadour se rejetait sur une alliance avec le duc de Fronsac, le fils du maréchal de Richelieu. Si bon courtisan que fût Richelieu, si soumis que fût son orgueil à son ambition, il était presque blessé de l'honneur que voulait lui faire la marquise, et lui répondait ironiquement « qu'il était très-sensible à

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. III.

(2) Mémoires historiques pendant la faveur de madame de Pompadour. Bertrand, 1802.

(3) Mémoires de madame du Hausset. Baudouin.

son choix, mais que son fils avait l'honneur d'appartenir aux princes de la maison de Lorraine par sa mère, et qu'il était obligé de leur demander leur agrément. » Ces deux échecs ne décourageaient pas madame de Pompadour, et ne lui faisaient rien rabattre de ses prétentions. Elle se retournait d'un autre côté de la cour, et elle était à peu près satisfaite de négocier le mariage d'Alexandrine avec le fils du duc de Chaulnes qui apportait trois millions à la famille où il entrait (1), quand un frisson, pris au salut du couvent de l'Assomption, et dégénéré en petite vérole maligne, lui enlevait cette fille de ses espérances, et ne laissait qu'un frère et un père à l'ambition de ses affections.

Mais que pouvait, et que voulait faire madame de Pompadour pour son père, sinon le cacher et le tenir au second plan de la faveur, dans une de ces obscurités satisfaites, dans une de ces aisances repues et sans éclat où les courtisanes enterrent par pudeur un père sans préjugés ? Le père Poisson apparaît, dans quelques gros mots que l'histoire a gardés de lui, comme le type d'un traitant en sous-ordre qui encanaille, dans sa grossière et robuste personne, l'esprit, le scepticisme, les goûts, les vices et jusqu'à l'insolence de la haute finance du temps. C'est un gros homme, plein de vie, de sang et de vin, allumé et débraillé par la débauche, crapuleux et suspect, qui cuve son scandale dans son

(1) Journal anecdotique de Barbier, vol. III.

cynisme, et roule, dans cette tête, qui a entrevu la puissance, les théories et la morale d'un neveu de Rameau. Épanoui, raillard, et brutal, carrément installé, le chapeau sur la tête, dans l'impunité de sa fortune et la honte de ses pensions, il rit de tout avec l'impudeur de l'ironie et la crudité des mots; il rappelle aux laquais de sa fille son titre de père dans une langue qui ne peut être citée; il échappe au mépris des autres par l'affiche du mépris qu'il fait de lui-même; il impose des ordres à la Pompadour, il lui arrache les grâces par l'intimidation de sa vue et la menace du tapage; et c'est lui qui, une nuit, partant au milieu d'un souper d'un éclat de rire qui arrête l'orgie, jette à ses convives, jette à Montmartel, d'un ton bourru comme un coup de poing : « Vous, Monsieur de Montmartel, vous êtes fils d'un cabaretier... Vous, Monsieur de Savalette, fils d'un vinaigrier... Toi, Bouret, fils d'un laquais... Moi?... qui l'ignore (1)?... »

C'était un tout autre homme, un parent parfaitement avouable, que le frère de madame de Pompadour. Il n'avait rien de son père, rien du fond, rien de la mine. Avant que la graisse l'eût envahi, il était beau à l'égal de sa sœur, de cette beauté souriante et comme princière que nous montre le portrait de Tocqué. Il était élégant, gracieux, de jolie tournure, de belles façons, avantageé enfin de tous les dehors qui mettaient un

(1) Vie privée de Louis XV. Londres, Peter Lyton, vol. III. — Histoire de la marquise de Pompadour, 1759.

homme à sa place dans la cour élégante de Louis XV. Le Roi l'aimait, l'admettait à ses soupers tête à tête avec la marquise de Pompadour, l'appelait du nom de *petit frère* (1). Il réussissait, il plaisait; il n'était ni exigeant, ni compromettant; il avait enfin pour sa sœur un entier dévouement. Et cependant dans ce frère si bien doué, si heureusement approprié à la position de la favorite, et faisant un tel contraste avec ce père indigne et compromettant, il y avait une malheureuse qualité qui refroidissait les bons vœux de madame de Pompadour, en s'opposant aux rêves de sa vanité et aux ambitions de son amitié. Le frère de madame de Pompadour, élevé et entretenu par le père Poisson dans une excessive défiance de lui-même, était modeste jusqu'à la timidité; il avait cette pudeur qui ôte l'assurance à l'ambition, comme elle ôte l'aisance à la contenance; et il rappelait lui-même avec une charmante naïveté son embarras quand, tout jeune, il ne pouvait laisser tomber son mouchoir dans la galerie de Versailles, sans voir à l'instant des cordons bleus se baisser et se disputer l'honneur de le ramasser. C'étaient là de trop ridicules faiblesses en un tel pays, à la cour, pour n'être pas raillées et calomniées. La timidité du frère de la marquise fut déclarée nullité par tous les courtisans; et il n'y eut pas assez de moqueries à Versailles pour le marquis d'*Avant-hier*, sifflé par la chanson :

(1) Vie privée de Louis XV, vol. II.

Qu'ébloui par un vain éclat,
 Poisson tranche du petit-maitre ;
 Qu'il pense qu'à la cour un fat
 Soit difficile à reconnoître :
 Ah ! le voilà, ah ! le voicy
 Celui qui n'en a nul souci (1).

Ces rires, qui portaient au cœur de la marquise, aigrissaient son amour-propre contre ce frère qui ne prenait pas son marquisat aussi au sérieux qu'elle eût voulu, et semblait encourager les rieurs par sa philosophie et son air de détachement. Elle essayait de le secouer, de l'animer ; elle le tourmentait et l'activait vers les places, les honneurs, les agrandissements, sans pouvoir le sortir de cette paresse d'âme et de cette modération des désirs qui lui firent dix fois dans sa vie refuser d'être ministre. Elle lui faisait faire le voyage d'Italie (2) avec un cortège d'historiographes, de pein-

(1) Recueil manuscrit de Maurepas. Bibliothèque impériale, vol. XXXV.

(2) Deux lettres nous donnent le ton de la correspondance de madame de Pompadour avec son frère pendant son voyage d'Italie :

« Ce 16 mars.

Reçue le 31 mars à Rome.

« Sy la lettre que javois adressé au maitre de poste de France a Turin ne vous parvient pas, mon cher frere, c'est une perte legere, linfante a tant de raisons pour aimer le Roy que je ne suis pas étonné de l'empressement qu'elle vous a temoigné pour scavoir de ces nouvelles. Il est difficile de trouver un pere aussy unique dans tous les points. La dame de Lede est de son naturel assés haute, cependant elle ma assés dobligation et est trop polttique dailleurs pour n'avoir pas eu envie de vous bien faire. Mais elle est haboré dans le pais dou vous venés. Ainsy tout le mal qu'on vous en a dit ne me surprend pas principalement sur de Maulevrier qui la deteste. Je le feray remercier des attentions quil a eu pour vous. Le dessein que vous m'avez envoyé de lautel de St Fidel ma paru aussy ridicule qu'a

tres, de dessinateurs, de gouverneurs. A la mort de Lenormand de Tournehem, elle le poussait à la place de directeur-ordonnateur général des bâtimens, jardins, arts, manufactures; cette direction de l'art où le frère de la marquise devient, selon l'expression d'un contemporain, l'*arbiter elegantiarum*, et crée dans l'art une nouvelle science et un nouveau goût par la distribution

vous. La princesse Trivulce a connu presque tous les hommes de la cour pendant la guerre d'Italie, ainsy je ne suis pas etonné quelle vous en ait parlé; vous avés bien fait de repondre sagement.

« Jay eu depuis 8 jours une fluxion dans la teste fort considerable; elle va beaucoup mieux et jay ete aujourd'huy a l'hermitage. On vous mandera cependand de Paris que je crâche le sang; cela est aussy vray que toutes les fois qu'on l'a dit; madame la dauphine a passé 4 mois, par consequent grosse de 3 et demie, vous devez juger de ma joye. Bonsoir, cher bonhomme, je vous embrasse de tout mon cœur; j'espère vous envoyer d'ici à 15 jours vous envoyer les portraits. Mandés moi donc pour vos habits. » (Lettre autographe de madame de Pompadour. Collection de feu M. le comte de Panisse.)

Reçue le 6 juin 1750 à Turin.

« Mon tableau vous est surement parvenu, mon cher frere; ainsy il n'y a plus d'impatience que pour celui du Roy, je ne scais sy vous avez donné ordre au sieur Verney pour les 2 que je lui demande; le parent de madame du Haussey peut par hasard estre un homme de bien; mais il en existe bien peu dans cet etat la. Mandés moy donc votre marche, cher bonhomme. M. de St-Germain ma dit que Lefort arriverait à Turin le 2 ou 3 juin; ainsy vous devés estre en marche. J'espère que vous continuerés a faire aussy bien qu'a votre premier voyage dans cette cour, faites mes compliments à mylord Lismore; je devois aller demain a Crecy, mais jay rompu le voyage, y ayant dans le pais des maux de gorge comme ceux qui sont depuis un an à Paris. Je suis trop attaché au Roy pour risquer seulement la plus legere inquiettude sur sa personne. Je desirois aller y passer 24 h. S. M. n'a pas voulu me le permettre.

« Bonsoir, cher frere, le portrait de Vanloo n'est pas finy; il a eu la rougeolle chez lui. M. de T. n'a pas osé le voir pour lui donner ses avis. » (Lettre autographe de madame de Pompadour, communiquée par M. Bouthron.)

intérieure des appartements, leur architecture et leur décoration. Et cependant le tact sûr, le goût rare, tout le zèle qu'il apporte à ce ministère de l'idéal et de l'industrie de la France, le plus habile maniement, le plus généreux et le plus sympathique gouvernement des choses et du monde de l'art, ne désarment point les jugements préconçus de la cour, et les injustices de l'opinion sur l'homme dont un juge peu suspect d'indulgence, Quesnay, disait : « C'est un homme bien peu connu; personne ne parle de son esprit et de ses connaissances, ni de ce qu'il fait pour l'avancement des arts; aucun, depuis Colbert, n'a fait autant dans sa place; il est d'ailleurs fort honnête homme, mais on ne veut le voir que comme le frère de la favorite, et, parce qu'il est gros, on le croit lourd et épais d'esprit (1). »

Mais si madame de Pompadour était humiliée de voir son frère ainsi méconnu, elle était blessée et désolée de le voir garçon et entêté dans le célibat. Un grand et magnifique mariage de son frère qui l'empêchât de mourir tout entière, et, continuant sa fortune dans une famille de son sang, fit passer à des neveux l'héritage de son orgueil et de ses opulences, était l'espoir auquel la marquise s'était rattachée après la mort de sa fille Alexandrine. Et la peine qu'elle éprouvait à se détacher de ce dernier rêve, le chagrin que lui faisaient les résistances et les refus de son frère, se lisent clairement

(1) Mémoires de madame du Hausset. *Baudouin*.

dans cette lettre confidentielle à son père, si curieuse par la vivacité que la marquise y met à se défendre de l'accusation d'être insatiable pour sa famille :

« Je sçais, mon cher père, plusieurs cordons rouges promis, ainsy je doute fort qu'il soit possible d'en obtenir un pour M. de Petit; il n'a jamais été question de la prévosté de Paris pour mon frère, ny lui ni moy n'avons de fonds à placer, cette charge est très chère, rapporte peu et ne le rendroit pas plus grand seigneur qu'il est, mais il est bien sur que tout ce qui vaquera, luy sera donné par le public, il a été accoutumé aux gens insatiables, je serois bien fachée d'avoir cette infame caractère et que mon frère l'eut, je suis bien fachée qu'il ne veuille pas se marier, il ne trouvera jamais un party comme celuy que j'espérois luy procurer, je suis ravie que vous vous amusiés à Crecy, restés y, mon cher père, tant que cela vous conviendra et rendés justice à mon tendre attachement (1). »

Les années s'écoulaient, sans rallier aux projets de la marquise le marquis de Vandières, devenu le marquis de Marigny. Et content du présent, rassasié d'honneurs et de richesses, détaché de la cour qu'il n'aimait pas, heureux de vivre à l'aise et doucement bercé par les grâces faciles de la vie, dans ce monde des artistes dont il avait fait son monde, il ne voulait point consentir à jouer son honneur, ses amitiés, sa paresse

(1) Lettre autographe de madame de Pompadour, communiquée par M. Fossé d'Arcosse.

et sa belle liberté contre la plus belle alliance ; et il désespérait la marquise par l'impénitence finale de sa sagesse épicurienne.

Au milieu de tous ces biens répandus sur sa famille, de toutes ces fortunes qu'elle faisait autour d'elle, la favorite poussait sa fortune personnelle, et l'élevait à une opulence royale. Elle amassait les biens et les châteaux, et parvenait à une possession de terres et de maisons qu'une maîtresse n'avait point encore osé rêver. En 1746, elle achetait du fermier général Rousset la terre de la Celle qui lui coûtait la somme de 155,000 livres et pour laquelle elle abandonnait Montretout. La même année elle achetait la terre de Crécy. En 1747, elle achetait 100,000 écus, un hôtel à Fontainebleau (1). Elle joignait à la terre de Crécy la terre d'Aulnay qu'elle payait 400,000 livres ; en 1750, elle acquérait Brimboration, au-dessous de Bellevue. En 1752, elle achetait la terre de Saint-Rémy attenante à la terre de Crécy, et un hôtel de 100,000 écus à Compiègne. En 1753, elle achetait, le 1^{er} avril, le magnifique hôtel du comte d'Évreux aux

(1) «Le jardin de madame la marquise de Pompadour, à Fontainebleau, du dessin de l'Assurance, est noble et de toute beauté, ayant 67 T. de long sur 60 de large. On doit remarquer le beau parterre de gazon, orné de fleurs les plus rares, en face et les petits bois à droite et à gauche du pavillon, coupés par 16 cabinets de différente composition, autour d'une salle verte qui a 25 T. de long sur 14 de large. Une petite ménagerie, à gauche du pavillon, rend ce lieu plus agréable encore. » (Jardins anglais et chinois, par Lerouge, 1788.)

Champs-Élysées au prix de 800,000 livres (1). Et à tous ces achats il faut encore joindre l'ermitage de Fontainebleau, l'ermitage de Versailles, le château de Meudon, et enfin Bellevue.

Mais le prix d'achat n'était pas encore la plus grosse dépense de ces acquisitions. Une fois les terres acquises, l'or y roulait. Tout un monde de peintres, de marbriers, de sculpteurs, de doreurs, de fondeurs, de faïenciers, de menuisiers, de fleuristes et de jardiniers, s'abattait sur chaque nouveau domaine de madame de Pompadour, et, le remaniant selon les ordres de ses goûts, de ses caprices, de ses folies, jetait, dans la terre de la Celle, 68,114 livres; dans la terre de Crécy et d'Aulnay, 3,947,264 livres; dans l'hôtel de Compiègne, 30,242; à Pompadour, 28,000; dans l'ermitage de Fontainebleau, 216,382; dans l'ermitage de Versailles, 283,013; dans l'hôtel d'Évreux, 95,169; et à Bellevue, 2,526,927 livres (2). De ces prodigalités énormes, qui font monter à plus de 36 millions ce que coûta madame de Pompadour à la France, de tant d'argent versé sans compter dans ces habitations d'un luxe, d'une recherche et d'un

(1) L'achat de l'hôtel d'Évreux valut à madame de Pompadour des épigrammes, des chansons, des placards injurieux. Une affiche portant *Edes Regina meretricum* fut collée aux murs de l'hôtel; et plus tard madame de Pompadour, ayant pris un terrain sur les Champs-Élysées pour en faire un potager, fut forcée par les murmures d'abandonner son projet.

(2) Relevé des dépenses de madame de Pompadour, depuis la première année de sa faveur jusqu'à sa mort, par J.-A. Leroy. — Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France, pendant la faveur de la marquise de Pompadour. *Bertrand*, 1802.

goût d'art inconnus jusque-là, sortaient ces palais de plaisance de la favorite, dont Bellevue était l'admirable exemple.

Ce petit et délicieux modèle de château royal, ce musée de l'art français créé par madame de Pompadour et rempli de son inspiration, Bellevue était sorti de terre comme par miracle. Frappée de l'étendue et de la beauté de la vue, en passant par hasard sur ces coteaux qui semblent une terrasse naturelle dont la Seine baigne le pied, madame de Pompadour donnait rendez-vous aux deux architectes, Lassurance et d'Isle; et là, sur le terrain de son rêve, assise sur un trône rustique d'opéra improvisé avec des cailloux et du gazon, elle dessinait son projet, elle marquait la place des bâtiments, elle traçait l'ordonnance des jardins (1). Le premier piquet pour le remuage des terres était posé le 30 juin 1748, et l'on poussait les travaux avec une telle activité que l'inauguration pouvait avoir lieu le 2 décembre 1750, en présence du Roi, par un charmant ballet : *l'Amour architecte*, où l'on voyait une montagne, la *Montagne en mal d'enfant* de la Fontaine, accoucher du château de Bellevue, et sur la route de Bellevue une de ces voitures appelées *pots de chambre* culbuter et verser sur la scène une pleine corbeille de femmes, un ballet et des danseuses (2).

(1) Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs, par Hurtaut. *Moutard*, 1779.

(2) Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson, vol. IV.

Le corps principal du château n'avait que neuf croisées, selon le désir exprimé par le Roi (1). Il montrait à l'extérieur des bustes de marbre attachés dans des trumeaux. L'antichambre était ornée de deux statues qui avaient fait lutter l'un contre l'autre le ciseau de Falconnet et le ciseau d'Adam. Oudry avait peint dans la salle à manger les attributs de la chasse et de la pêche, que répétaient sur la boiserie les fines sculptures de Verbreck. Six tableaux de Vanloo, la *Comédie* et la *Tragédie*, paraient les murs du salon de compagnie. Une galerie, où souriait l'Amour en marbre de Saly, menait à la salle de musique, dont Pierre avait signé les dessus de porte. Puis venait l'appartement du Roi, peint par Vanloo, et séparé de l'appartement de madame de Pompadour par un boudoir en perse, doré en or, qu'égayaient deux paysages chinois du pinceau et de l'invention de Boucher. Brunetti père avait peint l'escalier; et son génie décoratif avait jeté, jusqu'au premier étage, dans les masses d'une belle architecture, l'échelle d'un Olympe, Ariane et Bacchus, Zéphyre et Flore, Diane et Endymion. Boulongne et Vernet avaient mis leur nom et leur zèle aux peintures de l'appartement du Dauphin et de la Dauphine; car il y avait, dans le château de madame de Pompadour, l'appartement du Dauphin et de la Dauphine. On trouvait ensuite la grande rareté et le grand orgueil de Bellevue, la galerie imaginée et des-

(1) Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, vol. III.

sinée par madame de Pompadour en personne, une galerie où, dans toute la longueur, des guirlandes d'une étonnante légèreté, sculptées par Verbreck, et délicatement peintes par Dinant et du Fort, encadraient les plus jolis tableaux de Boucher, auxquels l'étoffe de l'ameublement semblait faire écho: le pinceau de Perrot y avait rappelé avec un art exquis les gaietés de couleur, la folle lumière, les allégories champêtres et enrubannées semées au mur par le peintre (1). Tout dans ce Bellevue était en harmonie; et dans ces salons peints, éclatants et dorés, ou bien dans ces jardins, ces grottes, ces allées d'une si agréable descente, près de ces eaux vives et comme échappées, dans le bosquet de la cascade, le bosquet vert, les bosquets du baldaquin ou du rond de Sèvres, les allées d'arbres de Judée et de peupliers d'Italie, auprès des deux nymphes de Pigalle, de la statue pédestre de Louis XV en marbre de Gênes, ou de l'Apollon en marbre de Coustou (2), allait, venait, passait et se promenait un monde à la livrée du château, et selon le goût du lieu: les hommes avaient des habits de drap pourpre, brodé d'or en bordé, avec des vestes de satin gris blanc travaillé d'un dessin chenillé en pourpre, et bordé de quatre doigts d'une broderie d'or mat; les femmes étaient habillées de robes semblables aux vestes des hommes (3). Et quel uniforme mieux

(1) Dictionnaire historique de la ville de Paris, par Hurtaut.

(2) Jardins anglo-chinois, par Lerouge, 1788.

(3) Journal historique de Barbier, vol. III. — La marquise, pour cet habit d'uniforme des voyages de Choisy, donnait aux femmes l'étoffe de la

ordonné pour ce palais des enchantements où tout à l'heure, en plein hiver, la marquise étonnera le Roi avec ce parterre inouï et prodigieux, toutes les fleurs du printemps, toutes les fleurs de l'été odorantes, vivantes presque, — un parterre de porcelaine de Sèvres parfumée (1)!

Cette imagination de madame de Pompadour, une véritable imagination d'Armide, ne se bornait point à ce beau domaine de sa création; elle remaniait et décorait encore les châteaux où le Roi la recevait et lui rendait l'hospitalité de Bellevue. Choisy, que le Roi possédait, devenait comme la propriété de la favorite, par tous les embellissements qu'elle y apportait, toutes les dépenses qu'elle y ordonnait. Du petit au grand, tous les luxes du château, toutes les recherches de la vie de Choisy lui appartenaient, et montraient dans les plus petites choses la délicatesse de ses inventions; n'était-ce pas elle qui machinait ce château de féerie, où la table à ressort qu'elle avait inventée de moitié avec le mécanicien, et dont le petit modèle fut vendu à la vente du marquis de Ménars, la table de Lorient remontait une épingle demandée par le Roi (2), avec des vers de Lau-

robe, aux hommes l'étoffe de l'habit et de la veste, et le dessin de la broderie qui revenait pour l'habit et la veste à près de 11,000 livres.

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. IV.

(2) Gazette des Beaux-Arts, par M. Charles Blanc. Madame de Pompadour, par A. de la Fizelière, 1^{er} septembre 1859. — De cette vie, de ce séjour de Choisy, il ne reste plus guère, épars par ci, par là, que les *Voyages du Roi au château de Choisy, avec les logements de la cour et les menus de la table de Sa Majesté*, menus manuscrits dont la bibliothèque de Rouen possède une année et dont nous possédons une autre année, l'année 1757. Les soupers se composent d'un premier service composé de deux oilles et

jon? C'était l'effort et la victoire de madame de Pompadour de mettre la variété et le contraste dans toutes ces retraites, qui donnaient à l'ennui du Roi la distraction de boîtes à surprise. Las de Bellevue et de Choisy, elle l'accueillait dans ce joli ermitage de Versailles, où tout était à la mode de la simple campagne, où la maison ne montrait que des bergeries, où les jardins, affranchis de la pompe et de la monotonie du jardin français, n'étaient que berceaux de myrte et de jas-

de deux potages, de huit hors-d'œuvre, de quatre grandes entrées, de quatre moyennes, de huit plats de rôtis, de quatre salades, de douze ou de seize entremets, froids ou chauds; dans les potages, on remarque: le potage à la Pontchartrain, à la Villeroy, à la bonne femme, la chiffonnade, la garbure aux choux, le gratiné aux oignons et aux pains de seigle, le gendarme aux gros oignons; dans les entremets, les appellations et les noms les plus singuliers sont: les tourtereaux à l'impromptu, les rammeraux à la polonaise, la ciboulette de gibier à l'espagnole, les cailles à la Xaintonge, les langues de mouton à la Saint-Hérem, les poussins à la Saint-Cloud, le pâté de cuisses d'oie aux pois de Monsalvic, la terrine de grouins à la purée, les dindonneaux sauce à la civette, les campines à la Gontault, les faisans à la Mancille, les petits pâtés à la Balaquine, les cerelles à la Matignon, les poulets à la Mezeray, les poulets à Lurlubie, les pâtés à la Nesle, les queues d'agneau au soleil, les pigeons aux œufs à la Monglas, les estomacs d'oiseau de rivière à la Rocambole; enfin, dans le souper du 13 décembre 1757, un dindon de la ménagerie à la peau de gorret. Les rôtis n'ont rien de remarquable que la désignation de leur provenance, les lapereaux de M. de Cromard, de la Vallière, les dindonneaux de madame la marquise, etc. L'imagination merveilleuse du cuisinier, qui trouve tous les jours maigres les quarante-huit plats exigés, se déploie dans les entremets, où il y a des crêtes au fenouil, des gâteaux au lard, des pattes bottées, des épinards à l'essence, des beignets de blanc-manger au blanc de poularde, des œufs brouillés au coulis de perdreau, des ragoués aux langues de carpes, des rôtisseries d'anchois, des montantes à la romaine, des marbrées, des crèmes à la Saint-Genest, etc. Dans tout cela, rien ne rappelle la favorite, ni les *filets à la Bellevue*, que cite Lamesangère dans son *Dictionnaire du luxe* manuscrit, ni les *rissolettes à la Pompadour* dont parle Mercier.

min, bosquets de roses, cachettes agrestes de la statue de l'Amour, champs de jonquilles, d'œillet, de violettes, de tubéreuses, embaumant l'air des senteurs de la nature (1). C'était là que, renouvelant sa beauté, elle ravivait le goût du Roi par les changements et les déguisements de sa personne, tantôt lui apparaissant dans l'habit de la sultane de Vanloo, tantôt venant à lui en jardinière, dans ce costume que nous a gardé le portrait qu'elle disait être la meilleure image d'elle-même : la tête couverte d'un chapeau de paille doublé de bleu, de ce bleu, sa couleur favorite qui faisait baptiser *habits de la marquise* les habits bleus ; le bras gauche passé dans l'anse d'un panier de fleurs, la main droite tenant une branche de jacinthe (2). Ou bien encore elle charmait les yeux du Roi par cet habit dont elle avait pris l'idée et le patron dans une assemblée galante de Watteau, déshabillé idéal appelé depuis le *négligé à la Pompadour* : imaginez une sorte de veste turque, serrant le col, boutonnant au poignet, se prêtant à la gorge, collant aux hanches, montrant tout ce qu'elle laissait voir, et dessinant tout ce qu'elle cachait (3).

Cependant, malgré toutes ces séductions, et ce perpétuel enchantement de l'amour et des sens du Roi, la

(1) Histoire de madame la marquise de Pompadour. Londres, à la Tête de César, 1759.

(2) Catalogue du marquis de Ménéars, 1780, n° 130. C'est le portrait gravé par Auselin.

(3) Histoire de madame la marquise de Pompadour, 1759.

favorite était obligée de disputer et de reprendre chaque jour le pouvoir. C'était une laborieuse et perpétuelle conquête que son exercice, son maintien, et son accroissement. Il fallait l'effort d'une incessante bataille, la tension d'une activité sans sommeil, le continu travail de la tête, une combinaison journalière d'intrigues, de marches sourdes et de contre-mines, pour tenir assise madame de Pompadour dans cette grandeur glissante, et dans cette haute fortune, enviée, attaquée, pleine de pièges et d'écueils, battue par les ambitions et les trahisons; nuage de faveur à la discrétion d'un souffle, d'un caprice, d'un orage, ou d'un coup d'épingle. Posséder le Roi, occuper ses ennuis, distraire et promener ses fatigues, remplir sa vie, l'étourdir et la réveiller par la variété des lieux et la surprise des plaisirs; malade et condamnée au régime du lait, courir, souper, demeurer belle et trouver des forces inconnues pour garder dans ces fatigues la beauté et la fraîcheur, c'était la moindre peine de la favorite. Et qu'était-elle auprès de cette grande fatigue de son métier et de cette dure expiation de son règne: veiller à toute heure, deviner la menace dans le sourire et le danger dans le succès, surmonter les paresse et les malaises du corps et de l'esprit, pour résister à tout ce qui entoure le Roi, à tout ce qui en approche, aux ennemis cachés, aux complots secrets, aux partis, à la cour, à la famille royale, au ministère, aux rivalités qui se poussent en avant, aux périls qui se démasquent !

Maurepas chassé, madame de Pompadour avait trouvé dans le ministère un adversaire plus dangereux, plus sérieux, un ennemi plus maître de lui, et incapable de compromettre ses haines par des méchancetés et le succès de ses plans par la petite victoire d'un bon mot. Cet ennemi, le comte d'Argenson, avait pour lui l'opinion du Roi, qui le croyait profondément attaché à sa personne, et lui attribuait un de ces dévouements qui étouffent l'intérêt personnel et dominant les intérêts particuliers. Il était encore agréable au Roi par l'habitude de plusieurs années de travail, où, épargnant à Louis XV le détail des affaires, il menait doucement et sans fatigue son intelligence et sa décision au point capital des choses. Habile homme, disciple de Fleury dans la conduite du Roi, caressant le maître par des prévenances et des gâteries de paroles; malade ou bien portant, ne quittant point le Roi, et l'occupant encore, quand la goutte le tenait cloué loin de sa personne, par un commerce de petits billets; sachant aux moments difficiles, dans les tempêtes soufflées par la maîtresse, éveiller chez le Roi les sentiments reconnaissants, affectueux et comme filiaux d'un pupille politique; courtisan consommé, menant par des chemins couverts ses prétentions et ses ressentiments, les modérant par ces deux vertus de la cour : la dissimulation et la patience; le comte d'Argenson, fort de cette position et de ce caractère, poursuivait sourdement et obstinément dans madame de Pompadour le grand obstacle qui l'empêchait de deve-

nir premier ministre, et de fonder sur la faiblesse du Roi une domination qui eût continué la tutelle du vieux cardinal.

Après la disgrâce de Maurepas, madame de Pompadour avait à elle, dans le ministère et autour du ministère, Puy sieux, Saint-Severin, Boulogne, les frères Paris, le cardinal de Tencin, le maréchal de Noailles. Toute-puissante qu'elle était, elle n'osait rien hasarder dans la crainte de d'Argenson qui voulait, madame de Pompadour le savait, sinon la renverser, au moins la confiner absolument dans la direction des plaisirs du Roi. Madame de Pompadour, qui, après avoir obtenu le renvoi d'Orry, avait vu se faire la nomination du contrôleur général sur la présentation de d'Argenson; qui avait vu, il n'y avait pas longtemps, d'Argenson emporter pour Duparc l'intendance des postes qu'elle sollicitait pour son cousin Ferrand; madame de Pompadour, blessée de ce crédit qui contrariait ses désirs et ses volontés, n'était pas moins animée contre le ministre que le ministre ne l'était contre elle. Elle portait au comte d'Argenson, suivant l'expression du marquis son frère, une haine *foncière et rancunière où il y eut bientôt récédive sur récédive avec enchères*; et, après une feinte réconciliation où le ministre et la maîtresse n'apportaient que des paroles, la maîtresse songeait à enlever au ministre l'appui de son collègue Machault, qui, quoique attaché à d'Argenson et lui devant tout, se montrait hésitant et indécis sur le parti qu'il devait embrasser dans

le ministère. Machault s'abandonnait facilement à madame de Pompadour. Machault gagné, la favorite le poussait en avant, le trompétait, lui faisait une grande place dans l'esprit du Roi. En même temps elle faisait habilement arriver jusqu'à lui de maladroitesses indiscretions de la Reine qui trahissaient les confidences et les propos contre la favorite tenus par d'Argenson dans l'intimité de la famille royale ; en sorte que le jour où Machault prenait place au conseil, comme garde des sceaux, le Roi disait avec une certaine dureté à son ministre favori : « *Monsieur, il faut maintenant reculer d'un cran.* » C'était presque une disgrâce aux yeux des observateurs de la cour, qui se renforçaient dans leurs prévisions en voyant quelques jours après Machault faire au Dauphin, la veille de l'installation du prince au conseil, l'instruction des principes du Conseil des dépêches, instruction qui, d'après les précédents, devait revenir au comte d'Argenson, le doyen des secrétaires d'État. Les signes de défaveur allaient croissant. D'Argenson semblait désespérer de sa position. Il disait tout haut : « qu'il ne tenait plus qu'à un fil, qu'il était seul comme un as de pique. » Mais, tout malade et goutteux, tout éteint et écrasé qu'il était, en dépit du pouvoir croissant de Machault qui appelait au ministère Saint-Florentin et Rouillé et enlevait au propre neveu de d'Argenson la place de secrétaire d'État des affaires étrangères, donnée à Saint-Contest, le ministre menacé et diminué persistait dans son hostilité contre madame de Pompadour. Il mainte-

nait la guerre aussi vive, aussi active, et il ramassait de tous les côtés les armes et les alliés (1).

Madame de Pompadour avait alors auprès d'elle une cousine très-laide, très-méchante, très-avare, au dire de la chronique, mais à laquelle on ne pouvait refuser ni l'esprit, ni l'intelligence. Cette demoiselle de compagnie, cette amie à tout faire, avait acquis peu à peu un grand ascendant sur la favorite, et elle exerçait une sorte de domination sur ses volontés, qu'elle menait en les caressant. Au fond de cette liaison et de cette intimité, cette parente et cette amie, madame la comtesse d'Estrades, nourrissait contre la position et la fortune de madame de Pompadour une de ces jalousies profondes et enragées, particulières aux grandes amitiés de femmes dans une telle inégalité de situation; et Versailles se racontait à l'oreille une entreprise assez brusque, tentée par madame d'Estrades sur le Roi, un jour qu'il se trouvait gris à Choisy. D'Argenson, dont un des grands moyens de pouvoir était un système d'espionnage parfaitement monté, eut vent des dispositions secrètes de madame d'Estrades. Ce ministre qui toute sa vie fera la guerre à madame de Pompadour derrière une femme, et dont madame de Pompadour avait cru reconnaître la main dans la main de sa maîtresse, madame Sauvé, jetant des papiers injurieux dans le berceau du duc de Bourgogne dont elle était la première femme de chambre,

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. IV.

d'Argenson eut aussitôt l'idée de se faire un paravent de madame d'Estrades. Il la fit tâter, et vit de suite le parti à tirer de ses ambitions et de ses rancunes, du fiel amassé dans sa place, et des appétits de vengeance de son amour-propre assez maltraité de paroles par la favorite. Il parlait à toutes ces passions sourdes de l'amitié protégée et humiliée, et, les flattant avec sa finesse de tact et sa persuasive éloquence de salon, il parvenait à séduire entièrement « et à se donner cette comtesse d'Estrades (1). » Cette ligue, d'abord soigneusement cachée à madame de Pompadour et lui échappant, donnait à d'Argenson un œil et une oreille dans les petits appartements. Elle le mettait au cœur des pensées, des projets, des intentions, des confidences de la favorite. Elle l'éclairait sur tout ce que madame de Pompadour croyait avoir à craindre de la fatigue de l'amour du Roi. Elle l'enhardissait enfin à user contre madame de Pompadour de la machine de guerre employée en désespoir de cause par tous les ministres du temps : la présentation aux désirs du Roi d'une autre maîtresse, la candidature d'une rivale.

La faveur de la jeune madame de Choiseul-Romanet, le plaisir que le Roi trouvait à s'amuser de son étourderie et de ses enfantillages, décidaient d'Argenson et madame d'Estrades à tenter l'aventure, à essayer de mener au sérieux le caprice royal. Madame d'Estrades mettait en jeu l'expérience et l'invention de son esprit,

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. IV.

et travaillait avec passion à compromettre le Roi et à décider son amour.

La cour commentait l'air triste et chagrin de la favorite ; on faisait la remarque que le Roi n'était point sorti de Versailles toute la semaine où madame de Choiseul avait été de semaine chez Mesdames. Déjà le bruit de la disgrâce de la marquise se levait dans un vague murmure et courait Versailles, quand un coup imprévu et véritablement invraisemblable venait ruiner l'intrigue que d'Argenson et madame d'Estrades avaient menée avec tant de mystère, et presque jusqu'au succès. Madame de Choiseul avait reçu une lettre du Roi. Assez embarrassée, car si elle voulait bien se donner au Roi, elle n'entendait céder qu'après avoir obtenu toutes les prérogatives et tous les honneurs de la charge de maîtresse en titre, madame de Choiseul consultait pour la réponse un de ses parents, le comte de Stainville, qui depuis fut le duc de Choiseul. Le comte de Stainville prenait la lettre du Roi, et demandait à madame de Choiseul jusqu'au lendemain pour répondre. C'était alors un des ennemis les plus acharnés de madame de Pompadour. Il s'appelait lui-même le *chevalier de Maurepas*, comme si la fraternité des mêmes passions et de pareilles haines le faisait le cadet du ministre. Une répugnance d'orgueil à voir une Choiseul devenir maîtresse du Roi, ou plutôt une inspiration et une révolution d'ambition, faisaient dans le comte de Stainville un retour subit. Il demandait une audience à madame de

Pompadour, et lui remettait la lettre, lui disant que s'il n'avait pas d'affection pour la favorite, il se trouvait plein d'estime pour elle; qu'il la croyait utile au Roi; que, du reste, elle ne lui devait rien pour cette démarche faite en vue du repos et du bien de l'État. Le reste de l'entrevue entre la favorite de Louis XV et le futur premier ministre de son règne se passa à combiner les moyens de renverser les plans de la comtesse de Choiseul (1), et le comte de Stainville faisait si bien la leçon à madame de Pompadour, que madame de Choiseul recevait l'ordre de ne plus souper dans les petits appartements, et qu'il était fait défenses à madame d'Estrades de la recevoir (2).

Madame de Pompadour n'ignorait point que toute cette intrigue avait été conduite par madame d'Estrades, aidée des conseils de d'Argenson; mais elle ne se sentait pas assez forte pour renvoyer son ancienne amie; elle se contentait pour le moment de se brouiller ostensiblement avec elle. Cependant d'Argenson, qui par d'habiles manœuvres refaisait son crédit, et rattachait à son parti tous les amis de madame de Pompadour, refroidis avec elle, Boulogne, Rouillé, Puy sieux, Saint-Severin, qui ralliait même les frères Paris, un moment indisposés contre la marquise; d'Argenson, plus solidement établi que jamais chez la Reine et dans les sociétés pieuses hostiles à madame de Pompadour, dé-

(1) Portraits et caractères, par Senac de Meilhan. *Dentu*. 1813.

(2) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. III.

fait la favorite en dédaignant de la voir, et, bravant les bruits de son remplacement dans le ministère par M. de Lucé, se démasquant audacieusement, avouant son but et ses ressorts, s'enfermait quatre heures par jour chez madame d'Estrades, et la poussait de toutes ses forces dans la faveur de Mesdames, au centre des ressentiments de la famille royale. Madame de Pompadour croyait un moment se débarrasser de la redoutable alliée du comte d'Argenson, en accusant la d'Estrades d'avoir reçu un pot-de-vin de 56,000 livres. Mais la d'Estrades se tirait de cette affaire, qui éclaboussait un parent de d'Argenson, le comte de Maillebois, et ravivait avec ses colères et ses passions le comte d'Argenson. Un moment arrivait où la favorite prenait tant d'inquiétude du terrain gagné chaque jour par la d'Estrades et d'Argenson dans la famille royale, qu'elle tentait un rapprochement de ce côté; elle employait de vives instances, elle allait même jusqu'à se jeter aux pieds du Roi pour faire obtenir à madame Adélaïde l'appartement communiquant par un escalier à l'appartement du Roi: vaines avances, et qui tournaient contre elle.

Le Roi, voisinant avec ses enfants, prenait plaisir à causer avec eux. Il demandait et écoutait leurs avis. Le cœur du père s'ouvrait dans cette facilité et cette habitude des visites intimes; et cette avance de la maîtresse, qui voulait apaiser les inimitiés de la famille royale, ne faisait que leur donner une voix plus haute, une ardeur plus confiante. En même temps, ma-

dame d'Estrades joignait à la faveur de Mesdames l'appui de la maréchale de Duras, et grandissait en crédit.

Tout semblait se réunir contre madame de Pompadour, et l'arrangement des affaires intérieures, la pacification du parlement, qui remettait d'Argenson en faveur auprès du Roi, et les réflexions du Roi sur le luxe et les dépenses de la marquise publiés, répandus et grossis par la d'Estrades; mais la disparition d'une lettre changeait la face des choses. Madame de Pompadour, malade et au lit dans la journée, avait reçu une lettre du Roi, où le Roi lui parlait des parlements. La lettre était restée ouverte sur une petite table près de son lit. La comtesse d'Estrades était venue faire sa cour à madame de Pompadour; la comtesse sortie, la lettre n'avait plus été retrouvée. Tel était du moins le récit, l'accusation de madame de Pompadour, qui, s'animant sur cette violation des secrets d'État et sur cette injure personnelle à la royauté, demandait au Roi le renvoi de la d'Estrades. Le Roi se défendait et se rabattait sur le goût que Mesdames avaient de madame d'Estrades. Madame de Pompadour courait aussitôt chez madame Adélaïde, qu'elle savait mécontente en ce moment de sa confidente familière, et obtenait d'elle une déclaration « que madame d'Estrades l'ennuyait assez. » Elle revenait auprès du Roi avec cette déclaration; et là, dans une scène où elle mit en œuvre tout son art de comédienne, ses coquetteries, ses larmes, le suprême effort d'une femme à la fin d'une longue et incertaine ba-

taille, elle décidait le Roi, une heure après avoir invité madame d'Estrades à souper, à envoyer à madame d'Estrades une lettre de cachet qui la chassait de Versailles.

Cette disgrâce n'intimidait point d'Argenson, qui passait la soirée chez madame d'Estrades le jour même de son renvoi. Il lui louait une maison, et l'établissait à Chaillot, sur la route de Versailles, à portée de ses amis. Tout en redoublant d'assiduités auprès du Roi, il refusait d'entrer en accommodement avec la favorite, dont il prétendait avoir reçu un affront direct par le renvoi de la comtesse d'Estrades, son amie. Et ses haines patientes attendaient les circonstances et l'occasion, et se consolaient de temporiser en minant sourdement la marquise dans les sociétés de Versailles et les maisons de Paris, en favorisant secrètement les pamphlets, en l'entourant d'embarras et de murmures (1).

Ainsi toute cette vie de madame de Pompadour, si triomphante au dehors, et qui se montre au public si assurée du lendemain, si bien confirmée dans un règne facile et continu, n'est au fond et dans le secret qu'une longue et misérable inquiétude, le tourment quotidien d'une domination disputée et sans cesse obligée de lutter sur ce terrain de l'heure présente qu'elle possède à peine. Nul moment de sa faveur n'atteint à la pleine

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. III et IV.

et pacifique jouissance de la faveur, à cette sécurité et à cette confiance que de plus heureuses favorites trouverent dans la franchise de cœur, la sûreté des tendresses, les instincts de fidélité de leur royal amant. Pour madame de Pompadour, pas un instant de repos, pas un moment d'abandon : jusque dans les épanchements de l'amour, il faut qu'elle épie le Roi, et que, l'esprit présent et de sang-froid, elle cherche sous la figure menteuse de l'homme les secrets du maître. Il faut que tout le jour elle s'arrache une comédie perpétuelle, et que la gaieté du bout des lèvres, la tranquillité du front, l'aisance du sourire, un refrain volant, un chanson légère, masquent et cachent la préoccupation, le travail, les machinations d'une pensée fixe et d'une volonté entêtée qui cherche des armes, des ressources, des appuis, des attaques et des défenses. Il faut qu'elle vive penchée sur la cour, penchée sur toutes ces âmes qu'elle veut pénétrer, penchée sur les extraits de lettres que lui communique l'intendant de la poste Jannelle, penchée sur les rapports du lieutenant de police Berryer avec lequel elle s'enferme et parle bas. Elle se consume dans des nuits d'insomnie où le découragement et le doute de l'obscurité et de la solitude ruinent les espérances et les projets du jour ; elle s'agit dans de basses caresses à l'influence de Lebel, dans l'observation, l'espionnage, le soupçon, dans une continuelle défiance des amitiés qui l'entourent et des femmes qui l'embrassent. Elle vit dans l'effroi et la cu-

riosité anxieuse, aux aguets et tremblante, prise de sueurs froides pour une lettre trouvée dans la poche du Roi, un regard, une parole du Roi à une femme; malade, torturée, fiévreuse, et toujours poursuivie par cette ombre d'une rivale qu'elle voit se dresser partout, sortir de la société, s'avancer de la cour, venir de Paris, qu'elle entend, qu'elle flaire, qui monte!... Ne croirait-on pas voir le cercle d'agitation fatale, le supplice renaissant sous l'effort renaissant, des grandes expiations du paganisme? Et n'est-ce pas madame de Pompadour elle-même qui comparant sa vie, cette vie qui ne peut dormir, à la vie du chrétien, l'appelle « *un combat perpétuel?* »

Pauvre favorite! que de fois, le masque de son sourire et de sa sérénité tombé, la porte de son appartement fermée, et son règne laissé dans l'antichambre, l'histoire, qui suit sa femme de chambre, la surprend, jetant d'un geste nerveux son manteau et son manchon loin d'elle, et dans la première vivacité et le premier flux du dépit, dans ce déshabillé du corps et de l'âme où la passion s'exhale, éclatant en plaintes amères et qui l'étouffent, sur l'insolence d'une madame de Coislin qui s'est trouvée à la table de jeu, sur ses souffrances, sur le supplice de cette curiosité avide, enragée, inexorable, qui fait cercle autour d'elle pour jouir des nuages de son front et des soucis qu'elle dévore, sur ce *va tout* dit d'une façon insultante, et avec quel regard! le regard de la favorite de demain à la favorite d'aujourd-

d'hui (1), sur ce brellan de rois, et sur cette révérence dont le Roi lui a semblé encourager l'ironie et l'insulte... Ressentiments du moment, blessures toutes fraîches, terreurs des signes défavorables, amertumes, récriminations qui touchent au désespoir, désolations de tant de soirées de la favorite qui la couchent si souvent dans les larmes!

Mais ce n'était point assez que ce tourment, cette lutte sans trêve contre les séductions de la beauté, les entreprises de l'effronterie, les projets de l'ambition, les souterraines intrigues, les hostilités ténébreuses; madame de Pompadour était encore obligée de se combattre elle-même et de travailler à se vaincre. La favorite, au milieu de tant d'efforts, devait faire violence à son tempérament, et le forcer à des ardeurs qu'exigeaient les ardeurs du Roi. Elle appelait contre l'âge, contre les dégoûts, contre les malaises, contre la fatigue et la nature, les remèdes et les aiguillons. Elle recourait aux irritants, aux excitants, aux herbes et aux

(1) L'échec de madame de Coislin, l'altière Vasti, comme on l'appelait, fut dû surtout au décachetage d'une lettre d'un conseiller écrivant à un de ses amis ce qui suit :

« Il est juste que le roi ait une amie, une confidente, comme nous tous tant que nous sommes, quand cela nous convient; mais il est à désirer qu'il garde celle qu'il a; elle est douce, ne fait de mal à personne et sa fortune est faite. Celle dont on parle aura toute la superbe que peut donner une grande naissance. Il faudra lui donner un million par an, parce qu'elle est, à ce qu'on dit, très-dépendante, et faire ducs, gouverneurs de province, maréchaux, ses parents, qui finiront par environner le roi et faire trembler ses ministres. » (Mémoires de madame du Hausset.)

La lettre ne venait-elle pas de madame de Pompadour ?

philtres, à ces feux que l'Orient prête à la médecine pour donner la fièvre à l'amour. Elle leur demandait le zèle et les forces de son rôle de courtisane, la moitié de son métier de favorite; et elle se tuait à triompher de son corps, du naturel de ses sens, de ses froideurs de *macreuse*, c'est le mot dont elle use, par une nourriture qui lui fouettait et lui brûlait le sang tout ensemble.

Un jour vint où ce corps de la favorite, tourmenté et amaigri, forcé au plaisir et à bout de forces, se déroba sous la volonté de la femme. Madame de Pompadour perdit l'espoir et le courage de retenir les désirs du Roi, dont la chambre s'ouvrait à de nouvelles amours, et commençait à s'appeler le *trébuchet*, du nom du piège où l'on prend les petits oiseaux. Un modèle du peintre Boucher (1), le type de ce Rubens fripon, la femme potelée, au corps douillet et tout étoilé de fossettes, dont il a si souvent répété l'étude et le portrait dans ses grasses académies de femmes, ouvrait la porte à ces liaisons obscures du Roi, qui allaient avoir leur logement au Parc aux cerfs. La jeune personne était une demoiselle Murphy, d'origine irlandaise, communément appelée la petite Morfil, sœur du modèle en titre de l'académie de peinture, dont elle avait la survivance (2). Ce qu'il y avait de plus singulier dans ce caprice du Roi, c'est que la petite n'avait pas été présentée par Lebel; c'était madame de Pompadour elle-

(1) Histoire de madame la marquise de Pompadour, 1759.

(2) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. IV.

même qui, rendant la liberté aux sens du Roi, sans renoncer à gouverner cette liberté, cherchait à se garer du danger et des ambitions d'une rivale sérieuse par une rivale de sa main sans conséquence et sans avenir. C'était elle, Soulavie l'affirme, qui avait donné au Roi la tentation de la Morfil, en faisant peindre la charmante enfant dans *une sainte Famille*, dont la pieuse Marie Leczinska ornait les murs de son oratoire (1); et le Roi, dont on amenait le regard sur ce jeune corps et cette beauté céleste, ne tardait pas à satisfaire le désir secret de madame de Pompadour qui fermait les yeux sur l'achat d'une petite maison destinée à sortir la petite Morfil des combles du château de Versailles où le Roi la tenait cachée (2).

(1) Mémoires historiques de la cour de France pendant la faveur de madame de Pompadour, 1802.

(2) Pour la liste, très-grossière par les pamphlétaires et les historiens de la Révolution, des femmes qui passèrent au Parc aux cerfs et n'ont pas d'histoire, nous renvoyons les curieux aux Mémoires de Richelieu de Soulavie, et à la brochure : *Le Parc aux Cerfs, ou l'Origine de l'affreux déficit*, 1790. — Donnons seulement ici les quelques détails qui importent à la vérité historique, et montrent la fable des préjugés et des légendes sur le Parc aux cerfs. Le Parc aux cerfs n'est pas la propriété de l'Ermitage, qui aurait été donnée au Roi par madame de Pompadour, ce n'est pas le sérail légendaire des historiens et des romanciers, c'est une toute petite et assez pauvre maison avec un tout petit jardin, enfermée dans l'impasse de la rue des Tournelles et de la rue Saint-Médéric, contenant quatre chambres et quelques cabinets, pouvant contenir à peine deux ou trois femmes, et qui semble plutôt faite pour l'habitation d'une seule, supposition que corroborent les récits de madame du Hausset, les récits de Mercier, commissaire de la guerre, qui présida l'éducation de l'abbé de Bourbon, et la pièce découverte et publiée par M. Leroy.

C'est la déclaration faite par Vallet, huissier priseur au Châtelet, qui avait été chargé d'acquérir la petite maison en :

Depuis quatre ou cinq ans, les habitués des cabinets, les intimes du Roi répandaient qu'il n'y avait plus entre Louis XV et madame de Pompadour qu'un commerce platonique. Ils disaient que les deux amants n'étaient plus liés que par des attaches immatérielles, les sympathies de l'humeur, la communauté des goûts, les convenances des habitudes, un ménage de l'esprit succédant au partage de la passion et au rapprochement des sens. Et madame de Pompadour semblait publier ce changement et déclarer cette conversion par cette

«Aujourd'hui est comparu par devant les conseillers du Roi, notaires au Châtelet de Paris soussignés, sieur François Vallet, huissier-priseur audit Châtelet de Paris, y demeurant, rue des Déchargeurs, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, lequel a déclaré ne rien avoir ni prétendre en l'acquisition qui vient d'être faite sous son nom de Jean Michel Denis Cremer et sa femme, d'une maison située à Versailles, rue Saint-Médéric, paroisse Saint-Louis, avec ses dépendances, par contrat passé devant les notaires soussignés, dont M^e Patu, l'un d'eux, a la minute ce jourd'hui; mais que cette acquisition est pour et au profit du Roi, le prix en ayant été payé des deniers de S. M. à lui fournis à cet effet; c'est pourquoi il fait cette déclaration, consentant que S. M. jouisse, fasse et dispose de ladite maison en toute propriété, sans que le paiement, qui sera fait sous le nom du comparant, des droits de lods et ventes et centième denier, le décret volontaire qui sera fait et adjugé, et la jouissance et perception des loyers qui pourra être faite aussi sous son nom, puisse affaiblir la propriété acquise à S. M. de ladite maison et dépendances, déclarant que l'expédition dudit contrat d'acquisition et les titres énoncés en icelui, ont été par lui remis entre les mains du chargé des ordres de S. M., ce qui a été accepté pour S. M. par le notaire soussigné.

«A Paris, l'an 1755, le 25 novembre.

« VALLET. PATU. »

Et sous madame Dubarry, qui prit à elle seule le cœur du Roi, la maison achetée aux Cremer par le Roi était revendue, le 27 mai 1771, à Jean-Baptiste Sevin, huissier de la chambre de madame Victoire de France, qui la payait 16,000 livres. (Histoire anecdotique des rues de Versailles, par M. Leroy. — Le Parc aux cerfs, par M. Lacour. *Meugnot*, 1859.)

belle statue des jardins de Bellevue qui la montrait à la cour et au public sous les traits de cette déesse des vieux ménages et des liaisons spirituelles : la déesse de l'Amitié (1).

A peine entrée dans ce rôle, madame de Pompadour y avait vu le renouvellement et l'affermissement d'un pouvoir dégagé des variations de l'amour, de ses caprices et de ses intermittences. Elle avait imaginé de faire de sa nouvelle position une sorte de direction politique, le règne d'une dame de compagnie du Roi ; et elle se voyait déjà sauvant à Louis XV le sérieux des affaires et le souci du pouvoir par ses grâces de femme et l'optimisme le mieux joué, apportant dans les complications, dans les débats irritants des partis, une médiation pleine de douceur et de souplesse, intervenant même, comme une amie et une conciliatrice, entre le Roi et la famille royale. Mais il fallait à madame de Pompadour pour jouer ce personnage et monter à cette autorité l'état de grâce officiel d'une Maintenon, ce pardon de l'Église qui est l'absolution d'un prêtre.

Pendant que la cour étonnée s'entretenait tout bas de la grâce qui semblait avoir soufflé sur la patronne de Voltaire, des communications murées entre les appartements du Roi et les appartements de la favorite, madame de Pompadour cherchait le complaisant instrument d'une cérémonie qui fût la déclaration publique

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, vol. IV.

de sa conversion, l'éclatante reconnaissance de sa pureté présente, la garantie de la cessation de tout scandale. Elle avait pour cela jeté les yeux sur un jésuite, le père Sacy, un saint homme du temps, indulgent aux autres, faible aux faiblesses du siècle, facile et accommodant par toutes les crédulités d'une belle âme, peu au fait des roueries de la conscience et des duperies du repentir, réunissant en un mot toutes les vertus d'un compère de bonne foi. Le père Sacy s'était mis à l'œuvre, et il travaillait à tout concilier, essayant, du meilleur de son cœur, de mettre Dieu à la portée de madame de Pompadour, et d'arranger, comme on disait alors, les choses du monde avec les choses du ciel. Il était soutenu dans l'Église même par le parti opposé au rigorisme du père Boyer, par ce monde de gens pieux, qui, boudant à regret les faveurs de la favorite, n'étaient point fâchés d'avoir pour s'en rapprocher l'occasion et le prétexte de son salut. Plutôt que de rebuter par les exigences et les sévérités les avances de madame de Pompadour, ne valait-il pas mieux la détacher doucement et sans rudesse du monde philosophique qu'elle soutenait, et dont elle encourageait par-dessous main les audaces et les victoires, la convertir à petites doses, la conquérir à l'amiable, l'habituer d'abord aux dehors de la religion, l'approcher peu à peu de la foi, en attendant que les années l'y jetassent, et qu'elle y entraînaît avec elle la conscience du Roi ? Ainsi parlaient les aînés du père Sacy, et les apologistes de sa délicate entre-

prise. Cependant les négociations du père Sacy traînaient en longueur. Il hésitait, tâtonnait ; il répondait aux demandes de confession solennelle, d'absolution, par des paroles dilatoires où se montraient les embarras de sa diplomatie et les troubles de sa conscience. C'étaient de longs pourparlers où il tâchait de ne rien refuser et de ne rien promettre, opposant aux impatiences de madame de Pompadour les règles de l'Église, ses scrupules personnels, les ménagements qu'il devait à son ordre. Au milieu de ces tiraillements, les conférences s'ébruitaient, et, à la nouvelle que le père Sacy fréquentait madame de Pompadour, l'entretenait longuement, la confessait, l'indignation éclatait parmi le clergé austère et dans le parti religieux du Dauphin ; les dévots s'élevaient contre les facilités et les accommodements du confesseur qui permettait à sa pénitente le rouge et toutes les mondanités. Le soulèvement fut si fort, il menaçait d'aller si loin, que les supérieurs du père Sacy lui ordonnaient de discontinuer ses visites et de cesser d'entretenir madame de Pompadour dans l'illusion de pouvoir se réconcilier avec l'Église en gardant sa position auprès du Roi. Dans une dernière conférence, le père Sacy déclarait à madame de Pompadour que son séjour à la cour, loin de son mari, dans une faveur où le public s'accordait à trouver un scandale, rendait une absolution impossible ; et son dernier mot était que si elle désirait remplir les devoirs d'une chrétienne, il était nécessaire

réunit à M. d'Étioles ou du moins qu'elle quittât la cour (1).

Ce n'était point là le compte de madame de Pompadour, qui entendait se convertir par décence et sur place, et qui voulait avec sa conversion gagner un parti religieux qu'elle eût opposé au parti de la Reine et du Dauphin, ou du moins désarmer le parti jésuite. Aussi, blessée et ulcérée d'avoir été amusée si longtemps, elle congédiait le père Sacy avec une colère qui devait plus tard peser sur les destins de sa société.

Cette retraite du père Sacy était une défaite d'autant plus poignante pour madame de Pompadour, que, pour régulariser sa position à la cour, elle venait de faire la demande d'une place de dame du palais de la Reine. La Reine, d'ordinaire si soumise et si pliante, se relevait à ce dernier coup. Elle faisait remonter au Roi qu'il y aurait trop d'indécence pour elle à accorder cette place à une personne qui vivait dans une frauduleuse séparation de son mari. Elle terminait par dire que « Sa Majesté pouvoit ordonner ce que bon lui sembleroit ; qu'elle se feroit toujours un devoir d'obéir, mais qu'elle espéroit que lui-même auroit trop d'égards pour la famille royale pour lui faire un affront pareil ; que la place en question exigeoit un honneur trop peu équivoque et trop délicat pour qu'on la donnât à une excommuniée qui n'osoit pas même prétendre au bienfait général de la com-

(1) Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France pendant la faveur de madame de Pompadour. *Bertrand*, 1802.

munion de Pâques. » Et c'était à ce moment, quand l'absolution était de nécessité si pressante pour fermer la bouche à la Reine, pour enlever la place, que le père Sacy se retirait emportant les espérances et les promesses dont il avait bercé la favorite. La cour et le public riaient, quand madame de Pompadour songea à un moyen de satisfaire l'Église en se jouant d'elle. Elle écrit à son mari une longue lettre, où s'humiliant, accusant ses fautes, jouant le remords, elle finit par lui demander de la reprendre et le supplie de lui permettre d'édifier le monde par l'union dans laquelle elle veut vivre avec lui. Mais, pendant qu'elle est à écrire cette lettre, Soubise, le courtisan tout dévoué, se rend chez M. d'Étioles; il lui dit qu'on va lui remettre dans quelques heures une lettre de madame de Pompadour, qu'il est assurément libre de faire ce qu'il veut, que l'on ne prétend en rien forcer sa volonté, mais qu'on lui conseille en ami de ne point accepter les offres de la lettre; que, s'il le faisait, cela pourrait désobliger le Roi.

M. d'Étioles, qui avait eu le temps de prendre son parti et de trouver ses consolations, de mari à la façon de Molière devenu philosophe à la mode d'Horace, voluptueux et tranquille, noyant le passé et l'avenir dans le bon vin et les amours faciles, sans autre ambition au monde que son repos, le plaisir et l'oubli, M. d'Étioles ne pensait plus à sa femme que pour lui faire passer ses demandes par l'abbé Bayle avec ces terribles paroles :

« Dites à ma femme que j'irai au château, que je l'ai résolu, et que je ferai retentir les voûtes et les plafonds de l'équité des choses que je demande et que j'exige. » Menant belle et joyeuse vie de garçon dans ce bel hôtel aux volets de laque, aux galeries de glaces enguirlandées de fleurs, qu'une comédie concertée entre madame de Pompadour et Bouret lui avait donné pour la somme ridicule de cent mille livres (1), l'homme qui devait finir par épouser la petite Rem ne se souciait nullement de mettre dans son intérieur une repentie si zélée et cette pénitence exemplaire dont le menaçait madame de Pompadour. La communication officieuse de M. de Soubise le trouvait parfaitement résigné aux ordres du Roi. Il se hâtait de répondre à madame de Pompadour, dans les termes les plus respectueux, qu'il lui pardonnait de bien bon cœur, mais qu'il était fort loin de vouloir la reprendre. Au reçu de ce refus impatientement attendu, madame de Pompadour éclatait en plaintes et en gémissements. Elle avait péché, elle le savait, elle le répétait, mais elle s'était repentie, elle avait sollicité vainement la consécration de son repentir. Et comment lui reprocher encore de vivre séparée de son mari, quand ce mari la repoussait ! Le père Sacy se trouvait à bout d'arguments. L'Église croyait avoir assez résisté pour sa dignité. La Reine, battue, mais non trompée par la manœuvre de madame de Pompadour, était forcée de

(1) Histoire de madame la marquise de Pompadour. Londres. Hooper, à la Tête de César, 1759.

subir la nomination de la favorite à la place de dame de son palais. Toute sa protestation fut cette parole si joliment sublime où elle accepta le calice avec la simplicité, la grâce et l'esprit d'une sainte : *Sire, j'ai un roi au ciel qui me donne la force de souffrir mes maux, et un roi sur la terre à qui j'obéirai toujours* (1).

Le dimanche 8 février 1756, la marquise de Pompadour, qui avait obtenu le tabouret et les honneurs de duchesse le 18 octobre 1752, commençait sa semaine de service auprès de la Reine, au grand couvert, dans une magnifique toilette.

La comédie était jouée : la dame du palais de la Reine renvoyait les confesseurs, et ne se rappelait guère sa confession que pour s'en amuser et en amuser ses amis.

Le sceptre léger d'une maîtresse de Roi, le gouvernement des grâces et le commandement des plaisirs ne suffisaient plus à madame de Pompadour. Elle songeait à se survivre, et, voulant faire figure au delà du présent dans le siècle de Louis XV, toutes ses ambitions se tournaient à recommander auprès de la postérité la mémoire de son nom par des créations et des monuments que le temps respecte et qui semblent prolonger dans

(1) Mémoires et anecdotes de la cour de France.

l'avenir la faveur d'une favorite. Cette popularité que madame de Pompadour voulait attacher à son règne, elle la cherchait d'abord, et la poursuivait passionnément dans l'ordre de ses goûts. Elle créait cette manufacture de Sèvres, dont les produits, dotant l'industrie française d'une porcelaine d'art, devaient enlever à la Saxe le tribut que lui payait l'Europe, et ne plus laisser à l'étranger un art, un goût, une mode, une élégance, qui ne fût un impôt de la France. Et n'était-ce pas un grand dépit pour le patriotisme artistique de la favorite, que ce monde de marchands et de commissionnaires accourant à Dresde et se disputant ces porcelaines qui venaient de tromper les plus fins connaisseurs d'Amsterdam, et décidaient le roi de Pologne à donner l'ordre de ne plus fabriquer une pièce de porcelaine sans sa marque et ses armes (1)? Contre-balancer, ruiner la porcelaine de Saxe par une porcelaine française devient l'idée fixe de la marquise. Elle ne se laisse point décourager par l'imperfection des essais, le demi-succès des tentatives faites à Mennecey, à Villeroy, et à Chantilly où, malgré les chariots apportant la terre de Saxe et la divulgation des procédés de fabrication par le comte d'Hoym, puni de son indiscretion par la disgrâce, il n'était sorti des fours que des pièces bien inférieures comme pâte et comme couverture aux belles pièces de Saxe (2). La fabrique de Vincennes,

(1) Le Glaneur historique et moral. 1732, n° 7.

(2) Id., ibid.

déjà transportée à Sèvres, est installée par elle dans ce grand bâtiment, encore aujourd'hui debout, malgré les prédictions de ruine du marquis d'Argenson. Elle appelle des chimistes, elle presse de nouveaux essais, de nouvelles tentatives, cette expertise et cette épreuve de toutes les terres de France qui devaient amener en 1765 la découverte du kaolin de Saint-Yriex (1). Une armée d'ouvriers habiles, de peintres de fleurs et de paysages, de sculpteurs, est mise sous la direction de Bachelier. La marquise fait déclarer Sèvres manufacture royale, comme la Savonnerie et les Gobelins, et force le Roi à entrer pour un tiers dans sa propriété. Elle fait de Sèvres le but habituel de ses promenades, elle donne à cet atelier de fragilités, qui devait survivre à la monarchie, sa surveillance, son intérêt, ses inspirations, les idées ou les conseils de sa fantaisie. Elle protège l'établissement, elle encourage les artistes, elle commande le zèle et l'effort par ce défi au roi de Saxe, l'envoi d'un service qu'elle proclamait supérieur à tout ce qu'il avait fait. Elle commence enfin et décide la fortune du sévres par des expositions dans le château à Versailles, par la chaleur de la louange, par l'exemple et l'achalandage, par tous les moyens qu'une favorite possède de commander à une cour un goût nouveau et une dépense imprévue, par ce patronage dont une de ses paroles nous indique la passion : « Ce n'est pas être

(1) Histoire de la porcelaine, par Brongniart.

citoyen, disait-elle, que de ne pas acheter de cette porcelaine autant qu'on a d'argent (1). »

Mais il y eut une autre création à laquelle madame de Pompadour se dévoua plus entièrement encore et sur laquelle elle mit le grand enjeu de ses ambitions. Elle eut la pensée de compléter la noble idée de Louis XIV et de donner un pendant aux Invalides par l'établissement d'une école militaire qui devait faire du Roi le père des fils de militaires tués à l'armée, ou ruinés au service (2). C'est un rêve qui, aussitôt conçu, est en elle un projet, une fièvre, une fureur ; elle en est remplie et transportée, et l'élan de son esprit est si vif, si vrai, dans cette grande entreprise, qu'il semble par instants élargir son cœur.

D'abord l'idée de la favorite est un secret, un secret si bien gardé que la plupart des historiens attribuent le projet au comte d'Argenson ; mais c'est un honneur qu'il faut rendre à madame de Pompadour, après la lecture de cette lettre écrite par elle le 18 septembre 1750, au retour d'une visite à Saint-Cyr :

« Nous avons été avant hier à Saint-Cyr, je ne peux vous dire combien j'ay été attendrie de cet établissement ainsy que tout ce qui étoit ; ils sont tous venus me dire

(1) Mémoires et Journal du marquis d'Argenson, vol. IV.

(2) *Étrennes françoises, dédiées à la ville de Paris. Guillaume Simon, 1766.*

qu'il faudroit en faire un pareil pour les hommes, cela m'a donné envie de rire, car ils croiront, quand notre affaire sera scue que c'est eux qui ont donné l'idée (1). »

De ce jour, voilà la marquise complotant avec Paris Duverney, *son cher nigaud* (2). Elle lui demande des plans, elle lui fait étudier Saint-Cyr et son organisation, elle le presse de chercher avec son frère le terrain le plus propre à son projet. Ce ne sont que lettres, projets, devis, et quelle impatience de ce printemps où l'on posera la première pierre de l'édifice ! La marquise ne mit jamais plus de feu, plus d'âme, à une affaire personnelle. Dans une lettre du 9 novembre, elle écrit : « J'ay été dans l'enchantement de voir le Roy entrer dans le détail tantost, je brule de voir la

(1) Lettre autographe de madame de Pompadour. (Archives de l'empire.)

(2) Donnons ici une curieuse lettre de Paris Duverney à madame de Pompadour sur cette création de l'École militaire :

« 26 may 1750.

« Madame,

« Mon intention n'est pas d'ajouter à l'idée que vous avez pu vous faire des circonstances actuelles. Si elles n'ont rien en elles-mêmes que l'on puisse regarder comme bien fâcheux, elles ont cela de triste, au moins, qu'on peut les envisager comme l'effet d'une fermentation qui ne convient ni à l'amour que le maitre attend et désire de ses sujets, ni à celui qu'il a pour eux. Vous avez pensé, Madame, que le projet que vous protégés seroit propre à faire une diversion. Je vais plus loin, et je pense que la faveur qui s'y trouve pour la noblesse et pour le militaire, est un de ces objets qui doit l'emporter aujourdhuy sur toute autre considération. C'est en effet dans la noblesse et dans le militaire que l'État trouve sa défense et son appui le plus ferme, même contre les maux intérieurs qui pourroient altérer sa consistance. Il me paroit donc, Madame, que l'on ne sauroit trop exciter le zèle et la fidélité de ces deux corps, dans un temps où l'on pourroit peut-être avoir à se plaindre l'empire.)

chose publique, parce qu'après il ne sera plus possible de la rompre, je compte sur votre éloquence pour séduire M. de Machault, quoique je le croye trop attaché au roy pour s'opposer à sa gloire; enfin mon cher Duverney, je compte sur votre vigilance pour que l'univers en soit bientôt instruit, vous viendrés me voir jeudy à ce que j'espère, je n'ay pas besoin de vous dire que j'en seray ravie et que je vous aime de tout mon cœur (1). »

Et, les années qui suivent, le désir, l'activité, la passion et le zèle de la marquise ne se ralentissent pas. Elle encourage et discute les propositions de Duverney. Pour doter l'établissement, elle cherche avec lui de l'argent dans un impôt sur les cartes; elle apaise les discussions entre son frère Marigny et Paris Duverney sur la question des bâtiments. Elle règle la distribution intérieure de l'École; elle intéresse le Roi à la sortie de terre des premières assises, et quand un moment, en 1755, l'argent manque, quand madame de Pompadour voit s'évanouir cette vision si longtemps caressée de sa jeune École manœuvrant au bruit des tambours, sous les yeux du Roi, elle prend la plume et écrit avec un accent de grandeur et de généreuse émotion :

« Non assurément, mon cher nigaud, je ne laisserai pas perir au port un établissement qui doit immortaliser le Roi, rendre heureuse sa noblesse et faire con-

(1) Lettre autographe de madame de Pompadour. (Archives de l'empire.)

noître à la postérité mon attachement pour l'État, et pour la personne de S. M. J'ai dit à Gabriel aujourd'hui de s'arranger pour remettre à Grenelle les ouvriers nécessaires pour finir la besogne. Mon revenu de cette année ne m'est pas encore rentré, je l'employerai en entier pour payer les quinzaines des journaliers ; j'ignore si je trouverai mes sûretés pour le paiement, mais je sais très-bien que je risquerai, avec grande satisfaction, cent mille livres pour le bonheur de ces pauvres enfants. Bonsoir, cher nigaud, si vous êtes en état de venir à Paris mardi, je vous y verrai avec grand plaisir, si vous ne le pouvez pas, envoyez moi votre neveu sur les six heures (1). »

En ces années où madame de Pompadour briguit un nom dans l'histoire, il arrivait que le cours des choses et les dissensions des empires lui donnaient la responsabilité redoutable du rôle de la France dans la longue guerre qui allait ruiner les trésors et le sang de l'Europe, dépenser deux milliards et près d'un million d'hommes, léguer à la France et à tant d'États les embarras de finances de la fin du dix-huitième siècle, et anéantir dans certaines provinces d'Allemagne des races entières, l'espérance et la réserve des enrôlements de l'avenir.

(1) *Mélanges de la Société des bibliophiles*, vol. VI.

Madame de Pompadour a porté la peine de ses ambitions. Elle a répondu devant ses contemporains des malheurs de cette guerre, des tristes résultats de notre alliance avec l'Autriche. L'opinion publique par toutes ses voix, le dix-huitième siècle par toutes ses plumes, l'a chargée de tout ce sang, de tant de fautes, des erreurs, des désastres, des trahisons de la fortune ou des négociateurs, de l'impétuosité des hommes aussi bien que de la fatalité des événements. La valeur française, étonnée devant ce Frédéric auquel les philosophes avaient avec tant de zèle fait une popularité chez ses ennemis, la France humiliée, ont maudit madame de Pompadour. Les défaites de Rosbach et de Crevelt ont condamné sa politique : l'ont-elles jugée ?

Écartons d'abord les circonstances, les motifs qui peuvent avoir contribué à conduire vers l'alliance autrichienne l'esprit de madame de Pompadour, les questions d'amour-propre, les intérêts personnels, les sentiments égoïstes, les considérations petites et passionnées que ses ennemis ont prêtés à sa détermination. Que, dans ce grand changement de la politique française, madame de Pompadour ait obéi aux ressentiments comme aux satisfactions de la vanité d'une femme; qu'elle ait été animée par un désir de vengeance contre les plaisanteries de Frédéric, contre le sobriquet de *Cotillon IV*; qu'elle ait été poussée par un zèle de complaisance et une reconnaissance de parvenue pour l'Impératrice-Reine, qui la traitait en égale,

l'appelait familièrement *sa cousine, sa princesse, son amie*; qu'il y ait eu au fond d'elle cette ambition inévitable de l'inauguration d'une politique nouvelle et contraire qui marque l'avènement de toute maîtresse remplaçant une autre maîtresse; qu'elle se soit donnée à l'alliance autrichienne, parce que madame de Châteauroux s'était prêtée à l'alliance prussienne; qu'elle ait cédé à cette nécessité et à cette fatalité de la position d'une favorite qui jettera après elle madame du Barry dans toutes les alliances anti-autrichiennes; peu importe. Pas plus que l'insuccès, les motifs secrets de l'alliance autrichienne ne doivent entrer dans le jugement du principe de cette alliance. Prenez ce principe tel qu'il fut reconnu jusqu'à Rosbach, dégagez-le de ses origines: il demeure dans son essence et dans son plan général l'évolution d'une politique sage et profitable à la France.

L'Autriche n'était plus cette monarchie gigantesque, allant de la Turquie jusqu'en Bourgogne, et de la Belgique au fond de l'Italie, ce monde où un proverbe voulait que le soleil ne se couchât point, cet empire qui avait fait des cinq voyelles de l'alphabet la devise de son rêve et de son avenir :

Austriæ Est Imperare Orbi Universo.

La France, nous l'avons dit dans un autre livre (1),

(1) Histoire de Marie-Antoinette.

avait de Henri IV à Louis XIV, par la politique des Richelieu et des Mazarin, « par la longue poursuite de l'Autriche allemande et de l'Autriche espagnole, contre lesquelles le grand Roi avait poussé toute sa vie ses généraux et sa victoire, » et jusque par la fortune de ce débonnaire cardinal de Fleury enlevant de force à l'Autriche en deux guerres, ou lui rognant, de gré à gré, dans des négociations, le royaume de Naples et des Deux-Siciles, la Lorraine et le Barrois; la France avait renfermé l'Empire de Charles-Quint dans des limites qui n'avaient plus de menaces pour l'équilibre de l'Europe. Sous les efforts, les reprises et les coups de la France, cette grande puissance militaire, tournant vers l'agriculture une partie de ses forces, était devenue moins redoutable à sa vieille ennemie que ce petit État de Prusse, surgi comme une armée sur la carte de l'Europe, sans frontières naturelles, et cherchant sa place en Allemagne avec les tentes de ses 150,000 hommes et le génie de Frédéric. La menace du Nord contre le Midi, de l'Allemagne contre la France, était évidemment déplacée; les alliances de la France devaient suivre ce déplacement, elles devaient se conformer à cette grande loi des relations des peuples qui ne veut rien d'immuable, approprie les rapports aux temps, les traités aux circonstances, les systèmes aux faits, et commande à la politique d'être cette science des contre-poids, qui se règle sur la mobilité des fortunes d'empire, sur la croissance et la décroissance des États, en sacrifiant

les passions de la veille aux intérêts du lendemain, les haines du passé aux nécessités du présent. L'ancien parti français, qui ne voulait point quitter les ombrages de la vieille tradition nationale et s'obstinait à toujours voir la monarchie de Charles-Quint dans les États de Marie-Thérèse, avait donc tort contre madame de Pompadour, qui voyait avec raison dans l'alliance de deux grandes puissances égales et de même force une sorte de police de l'Europe, une intervention arrêtant toute guerre, un moyen enfin d'intimidation contre cette puissance, montée au premier rang de puissance européenne, l'Angleterre, envieuse de nos colonies dont son commerce avait besoin, l'Angleterre, qui venait en pleine paix, au mépris du droit des gens, de s'emparer de nos vaisseaux l'*Alcide* et le *Lyô*.

L'alliance de la France et de l'Autriche fut lentement préparée avant d'éclater. Elle était latente, pour ainsi dire, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle où Marie-Thérèse avait été forcée d'abandonner la Silésie à la Prusse. M. de Kaunitz avait à ce moment tâté, mais vainement, sur la question d'une alliance avec la France, M. de Saint-Severin, envoyé par madame de Pompadour pour conclure la paix à tout prix. La cour d'Autriche ne perdait pas courage, et Marie-Thérèse, mettant en avant une inclination singulière qu'elle avait conçue pour Louis XV, priait Blondel, ambassadeur de France près la cour d'Autriche, de mander à Versailles que la situation actuelle des couronnes de France et d'Autri-

che n'était plus la même que deux cents ans auparavant; que l'équilibre entre elles était parfait, et que leur union serait la garantie de la tranquillité de l'Europe. Mais le marquis de Puy sieux, ministre des affaires étrangères, qui avait, comme M. de Saint-Severin, son amour-propre engagé dans le traité d'Aix-la-Chapelle et ne se souciait pas de voir défaire son ouvrage, ne jugeait point à propos de parler de cette ouverture. La Reine, sans se lasser, la renouvelait auprès du marquis d'Haute fort, notre nouvel ambassadeur, faisant fond sur le poids qu'un homme de condition pouvait avoir sur le ministère. Vers le même temps, le comte de Kaunitz était envoyé à Paris. Du premier coup d'œil, il eut l'esprit de juger la situation et de voir la personne qui tenait en ses mains le succès des vœux de Marie-Thérèse. Il alla droit à madame de Pompadour, il la caressa, il flatta son humeur et ses inclinations secrètes, l'orgueil de ses espérances; il la poussa délicatement, et d'une parole légère, au rôle qu'elle enviait, à un règne hors de page et sorti des petits cabinets, à une de ces influences qui attachent sur une femme les regards de la postérité. Il laissa tomber, dans ses ambitions flattées et attentives, les bases de ce traité qui délivrerait la France de la charge et de l'embarras des subsides, si difficiles à obtenir, tiendrait les mauvaises dispositions de l'Angleterre en respect par la crainte d'exposer son électorat de Hanovre, et serait enfin la paix, une paix dont on ne pouvait pré-

voir la fin. Madame de Pompadour entra, du premier jour, dans les idées de M. de Kaunitz ; mais, rencontrant l'opposition des ministres, l'opposition du conseil tout entier, elle dit à M. de Kaunitz qu'il fallait attendre, et que l'alliance avec la Prusse était encore trop fraîche. Kaunitz était trop habile pour insister. Il se fit remplacer par le comte de Staremberg et abandonna au temps le soin de faire germer ses paroles dans la tête de madame de Pompadour (1). Pendant ce temps, les Anglais s'étaient emparés du *Lys* et de l'*Alcide* (1755) ; ils avaient porté la guerre dans nos colonies américaines, mettant à profit la légèreté de notre ambassadeur à Londres, M. de Mirepoix, qui, tout entier à soutenir sa réputation de galant homme et sa gloire de beau danseur, se laissait amuser pendant six mois sur leurs pirateries, et nous laissait enlever 10,000 matelots.

Malgré les répugnances du Roi et du conseil, il fallait se décider à une guerre. Mais une guerre entre la France et l'Angleterre ne pouvait être un spectacle pour les autres puissances : elle devait entraîner l'Europe à sa suite, derrière la lutte des deux peuples. Il était nécessaire de s'armer au dehors, de continuer ou de changer les alliances, d'accepter l'offre d'une alliance de l'Autriche ou l'offre du renouvellement de l'alliance avec le roi de Prusse, alliance finissant au mois de juin 1756. Le conseil était divisé sur cette grande ques-

(1) Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV.
M. Duclos. *Buisson*, 1791, vol. II.

tion. D'Argenson, voulant, en qualité de ministre de la guerre, une guerre de terre, était disposé à accepter les propositions du roi de Prusse. Machault voulait que la France s'en tint à une guerre maritime; il avait pour lui Puysieux, Saint-Severin, le maréchal de Noailles. Rouillé appuyait publiquement d'Argenson, mais avec des restrictions mentales et de secrets efforts en faveur de la politique de madame de Pompadour et de l'abbé de Bernis, qui n'entraît pas au conseil, mais auquel madame de Pompadour communiquait tout. Dans le temps de ces tiraillements et de ces divisions du conseil, qui jetaient l'embarras, le trouble, un ton d'ambiguïté, un air de mauvaise foi dans nos relations avec l'étranger, les indiscretions des clients, des amis, des maîtresses, de tous les abords et de tous les confesseurs des ministres, allaient grand train et ne taisaient rien. Toute la cour se murmurait à l'oreille et vendait aux curieux les secrets de la diplomatie. Dans les soupers de Compiègne, la politique de la maîtresse semblait un secret de comédie, ballotté de jolies femmes en jolies femmes, courant dans les saillies, livré follement et comme par une espièglerie de l'écho aux espions de Berlin (1). Ainsi annoncée et publiée d'avance, l'alliance avec l'Autriche était précipitée par une intrigue de cour. Cette marquise, qui fit passer à madame de Pompadour les mauvaises nuits dont nous avons parlé, et qui n'échoua,

(1) Mémoires secrets de Duclou, vol. II.

selon Duclos, dans ses ambitions, que pour s'être abandonnée trop vite au Roi, la marquise de Coislin recevait les inspirations du prince de Conti, près duquel agissait le comte de Staremborg. Cette influence, cette concurrence de madame de Coislin irritaient madame de Pompadour, qui voyait une rivale essayer de lui enlever l'initiative des projets qu'elle avait accueillis, les bénéfiques d'un système qui lui plaisait. Elle se jetait plus vivement dans l'alliance autrichienne, et entraît résolument dans un rôle politique qui devait donner à sa fragile situation de maîtresse, sans cesse menacée, l'autorité, la solidité et l'assiette du plus grand crédit ministériel. M. de Kaunitz, qui eut vent de ces dispositions de madame de Pompadour, les amena à sa maîtresse toutes pleines de reconnaissance, d'humilité et de soumission. Par un coup de maître il décida Marie-Thérèse à surmonter ses répugnances et à lier une correspondance avec madame de Pompadour. Un billet flatteur de l'impératrice-reine triomphait des dernières hésitations de madame de Pompadour (1), et lui faisait mettre dans cette affaire, où ses intérêts étaient déjà engagés, la chaleur et l'obstination que les femmes mettent aux choses qui caressent leurs passions et satisfont leur vanité. Cette résolution de madame de Pompadour sortait de sa chambre, de son boudoir, pour le jeter sur la grande scène des affaires publiques, un

(1) Mémoires secrets de Duclos, vol. II.

personnage nouveau, le favori qu'elle recevait à sa toilette avec un petit soufflet de familiarité et de patronage sur la joue, son ami, son courtisan, son confident et son *pigeon pattu*, l'abbé de Bernis, qui allait être pendant une grande partie de la guerre de Sept ans le représentant officiel des volontés de la favorite.

De bonne race, de vieille noblesse, d'une maison qui possédait dès le douzième siècle le château de Gange, Bernis, comte de Brioude, né dans le Vivarais, près le Pont Saint-Esprit, destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, passait sa jeunesse au séminaire de Saint-Sulpice, dans cette sorte d'école des pages de l'épiscopat, avec aussi peu d'argent que tous les cadets de noblesse visant aux dignités et aux bénéfices de l'Église ; puis, après s'être fait recevoir au chapitre de Lyon, il venait vivre à Paris. Il avait, pour plaire, une jolie figure d'ange bouffi, un caractère franc, ouvert, expansif, une imagination vive et méridionale, beaucoup d'esprit, relevé par un accent demi-gascon, le génie facile des petits vers, des impromptus, des madrigaux qui nouaient autour d'un portrait de femme comme un fil de perles autour d'une miniature. Ses manières tenaient de la femme et du prêtre ; il possédait la douceur, l'enjouement, un tour de caractère voluptueux et tendre, une onction galante ; il était actif, frétilant, toujours à la recherche du plaisir ; rien ne lui manquait de la vocation, des vertus et même du tempérament de la vie mon-

daine : il ne lui en coûtait rien de ne pas dormir. Et que fallait-il de plus en ce temps pour faire un délicieux abbé? L'abbé de Bernis devenait bientôt, comme disait le temps, « rare et de mode, » naturellement, par lui-même, et sans qu'il soit besoin de s'arrêter à la légende d'une marchande de modes le protégeant et le présentant aux dames avec les chiffons qu'elle leur portait. Introduit par Duclos dans le bureau d'esprit de madame de Tencin, où quelques poésies annonçaient joliment sa petite muse, il continuait à demeurer au cul-de-sac Dauphin, et à solliciter avec résignation le privilège du *Mercur de France*, lorsqu'une bonne fortune lui arrivait : il devenait le cavalier servant de madame de Courcillon, la veuve du prince de Rohan, et s'occupait fort à la consoler du veuvage.

Mais cette dissipation, cette vie insoucieuse, et dont le plaisir était la seule affaire, étaient fort mal vues par Saint-Sulpice et par le cardinal Fleury, qui avait promis au père de l'abbé de Bernis de faire la fortune de son fils. Le cardinal mandait l'abbé, et lui déclarait, que, lui vivant, il n'obtiendrait jamais aucun bénéfice ; à quoi Bernis répondait : « Monseigneur, j'attendrai. » Et il reprenait sa carrière de paresse et d'agitation mondaine, et gardait sa philosophie épicurienne. Oubliant de presser l'avenir et de s'apprêter pour la fortune, fort indifférent aux indifférences de sa famille qui ne faisait rien pour lui, vivant de son traitement d'académiant service à ses amis, sans souci de

étonnant un monde, où chacun se hâtait vers une espérance, une ambition, une position, par la grâce et par cette espèce de dignité simple et aisée avec laquelle il contentait du présent et portait la pauvreté. Les plus grands rêves qu'il bâtissait, quand il se mêlait par hasard de bâtir sur l'avenir, n'allaient point au delà d'une abbaye de 6,000 livres de rentes; et cependant par moments il y avait en lui des pressentiments qui, sans l'enfler, se faisaient jour dans cette parole à ses camarades de séminaire, à Montazet, depuis archevêque de Lyon, à Larochehoucauld, depuis cardinal, l'engageant à se mettre en chemin pour arriver : « J'ignore quand je prendrai ma résolution de me mettre en chemin; mais ce que je sais, c'est que dès que je l'aurai prise et que je commencerai à marcher, je me trouverai devant vous. »

En attendant que l'abbé commençât à marcher, madame de Courcillon, très-liée avec madame d'Étioles et madame d'Estrades, le menait à Étioles (1), dans un moment où madame d'Étioles, fort peu visitée et manquant de monde, — le Roi était à la campagne, M. Lenormand en tournée, — s'ennuyait presque, et se trouvait dans cette disposition d'esprit où un hôte qui survient semble un ami qui arrive. L'intimité se fit vite entre celle qui devait être madame de Pompadour et ce bel esprit sentimental, qui composait sous les regards de la châtelaine d'Étioles les *Quatre parties du jour*. La liai-

(1) Le Conteur, 1784, vol. II.

son se resserra et se fortifia par le besoin que madame d'Étioles eut depuis de la plume de Bernis, qui passe pour avoir écrit la correspondance amoureuse de son amie avec le Roi. Puis, quand madame d'Étioles devenait madame de Pompadour, quand elle était la favorite, le Roi, qui se prenait d'une véritable affection pour son abbé, désignait Bernis pour être de la compagnie habituelle, de la société de tous les jours qu'il imposait à sa maîtresse ; c'était comme un précepteur, comme un directeur qu'il voulait lui donner pour la guider dans les convenances d'une cour, et lui apprendre Versailles. Bernis, recommandé à Boyer, qui avait la feuille des bénéfices, voyait Boyer qui lui promettait un évêché s'il voulait prendre la prêtrise Bernis refusait ; il déclarait, avec cette bonne foi qui sera toute sa vie la grandeur de son caractère, ne se sentir aucune disposition à la prêtrise ; et il se remettait à attendre le plus patiemment du monde. Le Roi se décidait alors à lui donner une pension de 1,500 livres sur sa cassette et un logement aux Tuileries, où madame de Pompadour avait l'amabilité de lui faire une grande joie, la surprise d'un meuble de brocatelle. Avec ces 1,500 livres de pension l'ambition vint tout à coup à Bernis, comme l'ordre vient à certains jeunes gens avec un héritage. Il voulut, puisqu'il avait commencé, compléter la somme de son rêve, mener sa rente à 6,000 livres. Mais, poussant cette très-modeste ambition, il trouva de si grandes difficultés à attraper les petites choses, qu'il se demanda un beau jour s'il

n'était pas plus facile de parvenir aux grandes. Et presque aussitôt, appuyé par le prince de Soubise et le duc de Nivernais, que stimulait encore la princesse de Rohan, il obtenait l'ambassade de Venise (2 novembre 1750) (1).

Il est facile de concevoir les étonnements et les jalousies de la cour, les alarmes et les mauvaises dispositions de l'opinion publique, lorsque la faveur de madame de Pompadour prenait l'ambassadeur pour le porter au ministère des affaires étrangères. Ministre des affaires étrangères ! ce gentil griffonneur de rimes, ce poète qui fleurissait le corsage des dames, et que Voltaire appelait la bouquetière du Parnasse, ce petit abbé coureur de ruelles, cet autre abbé Bichon, l'abbé de compagnie de la favorite, à qui tout à l'heure on avait vu la bourse si plate, l'appétit si modeste... C'était pour le public du temps une fortune étrange, un de ces scandales d'élévation sur lesquels les chances et l'imprévu des révolutions ont depuis blasé la France, mais dont alors le règne des maîtresses commençait l'essai et inaugurait l'exemple. Cependant les préjugés avaient tort contre Bernis ; l'abbé ne méritait pas les défiances que lui valait son passé ; son esprit était supérieur à son air, son âme à son ton, son cœur à ses goûts ; ses de-

(1) Mémoires secrets de Duclos, vol. II. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX. — Notice sur le cardinal de Loménie, par Loménie de Brienne, à la fin des Mémoires de madame du Haussset. *Baudouin*, 1824. — Correspondance du cardinal de Bernis, ministre d'État, avec M. Paris-Duverney. *Londres*, 1790.

hors de légèreté, son attitude aimable, cette façon de jouer avec les choses graves et d'être spirituel dans le sérieux étaient les dehors du siècle et du ministère, de Choiseul, de Maurepas, des ministres même qui ont laissé après eux la mémoire la plus digne, et comme une gloire sévère. Faut-il citer M. de Malesherbes, qui s'oubliait à faire des camoufflets, à brûler des papiers sous le nez de ceux qui venaient l'entretenir? Bernis avait autant de fonds que tous ces hommes étourdis d'apparence. Il y avait en lui la force cachée de certaines natures lymphatiques, et la profondeur de ces personnages doubles, affectant de paraître tout occupés de plaisirs, de monde, de soupers et de bals, s'y abandonnant peut-être, puis s'en relevant tout à coup, et devenant, dans le secret de leurs veilles, de souterrains travailleurs, ne se fiant à personne, rédigeant et recopiant eux-mêmes leurs dépêches jusqu'au jour. Dans ce rôle, le peu de sommeil dont Bernis avait besoin fut une ressource précieuse. On le vit, pendant la négociation du traité de Versailles, passant toute la journée à la cour, toutes les soirées en compagnie, au jeu qu'il n'aimait pas, pour dérouter l'espionnage des ministres en place, et leur dérober l'énorme travail de ses nuits. A l'exemple de Choiseul, Bernis apportait encore au ministère la finesse, le tact, ces formes insinuantes, ces adresses heureuses, cet usage et ce maniement délicat des individus, que donne le commerce de la femme, et qu'il avait révélés si bien en lui par la m^{re}

avait obtenu communication du traité secret entre la Sardaigne et l'Espagne, pendant un séjour de trois jours à Turin. Il les montrait encore à Venise lorsque, par ses relations avec un ancien amant de la maîtresse de la Ensenada, il apprenait à Versailles, contradictoirement aux dépêches du duc de Duras, ce qui se passait derrière les rideaux du roi d'Espagne à Madrid, et prophétisait le mois, la semaine de la chute du ministre espagnol (1).

L'abbé de Bernis avait donc plusieurs des qualités du ministre, le travail, l'intelligence des moyens, une certaine séduction personnelle, et même du bonheur; il avait encore de la modestie et du bon sens. Dans cette affaire de l'alliance d'Autriche, il eut le courage des représentations et la conscience des réserves. C'est éclairer d'un jour faux la figure du ministre, que de le peindre, dans cette négociation, allant en avant de son plein gré, et appartenant personnellement aux idées de madame de Pompadour. Bernis, cœur timide, esprit pessimiste, était incapable d'être entraîné par un grand changement des alliances de la France; il appartenait d'ailleurs, vis-à-vis de l'étranger, presque superstitieusement, avec toute la diplomatie française, à la vieille politique française, à la politique anti-autrichienne. Bernis ne fut donc point, comme on l'a donné à croire, un instrument docile, patient, asservi, entre les mains de madame de Pompa-

(1) Notice par Loménie de Brienne.

dour. Il s'effrayait de ce renversement d'une tradition d'alliances à laquelle la France était habituée. Jusqu'au dernier moment, il était alarmé de la crainte de choquer les susceptibilités de l'opinion, ses préjugés même. Par ce traité, il voyait le Roi suspect au corps des petites puissances germaniques qui cesseraient de le regarder comme leur protecteur et le garant du traité de Westphalie. Il voyait dans un avenir prochain la France entraînée dans une guerre dont elle fournirait les frais et supporterait les dépenses ; et il appuyait vivement auprès de madame de Pompadour sur les reproches qu'elle aurait à subir de la nation, sur le refroidissement qu'elle pouvait trouver auprès du maître, dans le cas d'une issue malheureuse (1).

Ces craintes, ces objections, les menaces même des conseils de Bernis, ne troublaient en rien la résolution de madame de Pompadour qui travaillait plus vivement l'esprit du Roi. Elle encourageait les instincts qui le portaient à une alliance avec l'impératrice. Elle envenimait habilement la répulsion que Louis XV avait pour le roi hérétique ; elle ranimait le souvenir des plaisanteries de Frédéric sur les amours du Roi de France. Elle parlait même à la religion de Louis XV, et faisait briller à ses yeux l'idée d'une grande alliance catholique, qui contre-balancerait en Europe le pouvoir croissant et envahissant du parti protestant. Enfin, elle entretenait

(1) Mémoires secrets par Duclos.

Louis XV, avide de repos, de l'espérance d'une paix dans laquelle s'endormirait sa vieillesse, et qui rappellerait la paix avec laquelle le vieux Fleury avait bercé son enfance et reposé la France. Louis XV gagné à ses projets, elle lui proposait de charger Bernis de conférer de l'alliance avec le comte de Staremberg; elle lui représentait avec adresse que le comte de Bernis, n'étant pas ministre, conviendrait mieux que tout autre; et comme le Roi ne se rendait pas à cette raison d'excellence du négociateur, madame de Pompadour priait Louis XV de se souvenir qu'elle n'avait point proposé Bernis pour le ministère, et que l'idée venait uniquement de Sa Majesté (1). Elle comptait sur le caractère de Bernis, sur son désir de plaire au Roi, sur sa reconnaissance envers elle, sur la tentation des grandeurs, pour le faire céder et obtenir de lui le sacrifice de ses répugnances; c'est ce qui arriva.

Le lendemain, 22 septembre 1755, madame de Pompadour, l'abbé de Bernis et le comte de Staremberg se rendaient à Babiole, la petite maison au-dessous de Bellevue; et il sortait de cette conférence, suivie de quelques entrevues dans un logement de Duclos au Luxembourg, un plan de traité proposé par l'impératrice, et qui faisait à la France, il faut le reconnaître, les conditions les plus belles qu'on lui eût faites depuis longtemps.

(1) Mémoires secrets par Duclos.

L'impératrice renonçait à jamais à l'alliance de l'Angleterre. Les Pays-Bas étaient donnés à un prince neutre de la maison de Bourbon, au duc de Parme. Les ports que la France acquérait auprès de la Hollande maintenaient forcément dans l'avenir la République Hollandaise dans notre alliance. Mons était cédé à la France, et Luxembourg, le Gibraltar de l'Autriche, rasé. Enfin la couronne de Pologne, qui gardait par ménagement pour la Porte sa forme républicaine, était rendue héréditaire.

Malgré les immenses avantages que la France retirait de ce traité, madame de Pompadour redoutait l'opposition de MM. de Puysieux et de Saint-Severin, qu'elle avait poussés à la paix d'Aix-la-Chapelle, pour enlever le Roi à la guerre et le garder auprès d'elle (1). Devinant l'hostilité de d'Argenson, par cela seul que le traité venait d'elle, elle faisait rapporter le plan de traité dans un comité composé de Rouillé, de Sechelles, et de Saint-Florentin. Les hésitations du comité, demandant la garantie des États du roi de Prusse, qui était en train de négocier avec l'Angleterre un traité pour la signature duquel le duc de Nivernais arrivait presque juste à Berlin (6 janvier 1756); la répugnance de l'impératrice à accorder cette garantie à un état qui dans une guerre future devait être notre ennemi aussi bien que le sien; certaines

(1) « Monsieur de Saint-Severin, avait dit madame de Pompadour, vous partez pour Aix-la-Chapelle; souvenez-vous bien de nous apporter la paix à quelque prix que ce puisse être. » Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII.

défiances assez excusables, qui un moment faisaient hésiter l'Autriche dans la poursuite de notre alliance ; l'exigence de notre part d'un traité de neutralité des Pays-Bas, et défensif en cas d'hostilité des Pays-Bas ; puis enfin l'engouement de madame de Pompadour chaque jour plus déclaré, et qui lui faisait demander au Roi que le traité avec l'Autriche fût offensif ; les tempéraments apportés par Bernis à cette ardeur ; ses avis de modération, retenant le zèle de madame de Pompadour à prendre plus d'engagements que la cour de Vienne n'en demandait (1) ; ces difficultés, ces complications, ces embarras, retardaient et modifiaient le traité du 1^{er} mai 1756, ce traité de Versailles reçu par le peuple avec une ivresse qui dura jusqu'à nos revers. Et la campagne s'ouvrait par la prise de Port-Mahon qu'enlevait Richelieu, et la défaite de l'amiral anglais Byng.

Pendant que la guerre s'engageait à l'étranger, une guerre civile telle qu'on n'en avait point vu depuis la Ligue, s'allumait en France dans les esprits et dans les consciences. Les passions despotiques et ultramontaines du jésuitisme, remontées au pouvoir avec le cardinalat de Dubois et le ministère du cardinal de Fleury, les passions gallicanes et républicaines des jansénistes qui se

(1) Mémoires secrets par Duclos, vol. II.

relevaient de la persécution avec le zèle et le ressentiment de la persécution ; ces passions, qui apportaient dans les questions politiques les dévouements, les ardeurs et les fureurs de la foi, avaient trouvé, après les mille petites luttes qui remplissent tout le siècle, le champ d'une grande bataille dans cette imposition du vingtième sur les biens ecclésiastiques que Machault, le ministre des finances et, il ne faut pas l'oublier, la créature de madame de Pompadour, voulait créer pour remplir ce trésor vide malgré l'intelligence et la probité de l'administration d'Orry, ce trésor épuisé par la longue guerre du commencement du règne de Louis XV.

A la première nouvelle de l'édit du ministre de madame de Pompadour, toute l'Église avait été unanime dans une espèce de concile, tenu tumultuairement à l'archevêché de Paris, pour considérer la dime et les biens ecclésiastiques comme une des assises de l'Église ; pour déclarer les immunités de l'Église aussi anciennes que la monarchie et partie constitutive du droit public français ; pour déclarer qu'il fallait les défendre jusqu'à l'effusion du sang, et pour résoudre de tenter par tous les moyens de conserver la prérogative d'offrir des dons au Roi, et de ne pas permettre qu'on les lui arrachât. Et l'édit enregistré, les remontrances de l'Église représentaient au Roi que l'édit affaiblissait le respect dû à la religion et que les ministres qui gouvernent les peuples n'auraient plus l'autorité pour affermir les peuples par le frein de la religion dans l'o-

béissance due au souverain. » Cette prédiction, cette menace, était suivie d'un refus à peu près général des évêques de donner au contrôleur général la déclaration de leur temporel; et l'exécution de l'édit était presque absolument arrêtée par ce refus (1).

Dans ce conflit avec l'Église, la cour avait pour elle le parlement. Elle était encore soutenue, dans cette attaque contre le haut clergé, par les jansénistes, ce tiers état de la religion, ce grand parti puissant, énergique, uni comme un corps persécuté, flottant dans toute la nation, répandu à la cour, possédant la bourgeoisie et le bas clergé, dont une partie ne savait point résister à la jalousie du haut clergé. La cour était soutenue par cette armée d'hommes convaincus ou ambitieux, d'orateurs, de parlementaires confessant et professant les maximes et la morale de l'Église primitive, défenseurs des libertés gallicanes, ennemis de la bulle *Unigenitus*, groupés et armés dans le parlement et autour du parlement qu'une partie de la France regardait comme le contre-poids de l'absolutisme et la garantie d'une monarchie tempérée. Aussitôt la guerre déclarée, c'étaient ces alliés de la cour qui la menaient; et la lutte avait lieu, non point entre la cour, mais entre les jansénistes et le parti contraire, le parti moliniste. Se rappelant une invention de guerre des jansénistes, lorsque triom-

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII. — Histoire de France pendant le dix-huitième siècle, par Charles Lacretelle. *Delarue*, 1812, vol. III.

phants par la nomination du cardinal de Noailles, ils avaient exigé des billets de confession des molinistes mourants pour leur accorder le viatique et les saintes huiles, les molinistes retournaient par la main de Christophe de Beaumont l'exigence des billets de confession contre les jansénistes au lit de mort. Les sacrements étaient refusés pour la première fois, pour raison de jansénisme, à un conseiller du Châtelet qui se mourait de débauches, par le très-zélé et très-ardent curé de Saint-Étienne du Mont (1). Le parlement mandait le curé, mais en vain : le curé refusait de rendre compte de son refus à la magistrature, disant qu'il ne le devait qu'à l'archevêque ; et l'archevêque le soutenant, appuyant tout haut la nécessité des billets de confession, destituant la supérieure de l'hôpital général de Paris pour opposition à la bulle *Unigenitus*, le parlement décrétait le curé de prise de corps, et l'envoyait dans les prisons de la Conciergerie. Le parlement s'enhardissait aux remontrances les plus vives sur l'autorité que l'archevêque voulait prendre dans l'administration de l'hôpital général, sur le blâme dont le Roi frappait sa procédure criminelle contre le curé de Saint-Étienne du Mont, sur les lettres de jussion du Roi à propos de l'affaire de l'hôpital ; de nouvelles remontrances décidaient le Roi à mander le parlement avec l'ordre d'apporter ses registres, qu'il gardait par-devers lui : c'était

(1) Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, vol. III.

ôter tout moyen de nouvelles délibérations au parlement que le conseiller Pinon voulait déjà pousser à une protestation éclatante, en cessant tout service. La querelle, un moment apaisée, reprenait plus violente sur un nouveau refus de sacrements du curé de Saint-Étienne du Mont, que le parlement recommençait à décréter de prise de corps. Le Roi, très-embarrassé, croyait tout concilier et assurer la paix en cassant la procédure du parlement et en défendant en même temps au clergé de refuser les sacrements sous prétexte de bulle ou de billet de confession ; mais cette sage décision ne satisfaisait aucun des deux partis. Le clergé y répondit par une requête, colportée de presbytère en presbytère par le curé de Saint-Jean en Grève, et sollicitant de l'archevêque le maintien des billets de confession. Aussitôt le parlement qualifiait cette démarche d'acte attentatoire à la pacification, et au nom des lois de police frappait le curé d'ajournement personnel. Le Roi cassait encore les procédures ; le parlement priait alors le Roi d'accepter sa démission, s'il était résolu à continuer d'anéantir ses actes ; la querelle grandissait : elle devenait la guerre civile de l'opinion publique ; et de Paris, l'imitation de ces refus de sacrements, de ces procédures violentes, de ces débats et de ces protestations, gagnait les provinces et toute la France.

Une tentative du Roi pour enlever à la partie jeune, ardente et turbulente du parlement la connaissance et la poursuite des cas attribués, non plus aux chambres

des enquêtes, mais à la grande chambre, amenait le parlement irrité à prendre plusieurs arrêtés ordonnant aux prêtres de paroisse de communier les mourants dans l'heure, les décrétant de prise de corps en cas de refus, enjoignant à l'archevêque de faire cesser le scandale, et mettant la saisie sur son temporel.

A la nouvelle de cette audacieuse mesure, la saisie du temporel de l'archevêque de Paris qui voulait se retirer dans un séminaire et y vivre avec 2,000 livres par an (1), vingt-sept évêques s'assemblaient dans un concile à Versailles, et forçaient presque la porte du Roi. Presqu'en même temps, le président du parlement arrivait à Versailles, et demandait au Roi la permission de convoquer le parlement, « l'invitant de la part du parlement à se trouver à cette séance » Cette *invitation* du parlement au Roi, qui n'était pas encore Louis XVI, valait au parlement la défense de la convocation des pairs, tandis qu'une lettre de cachet était envoyée à la sœur Perpétue, le prétexte et l'occasion du déchaînement du parlement, la malade payée par le parti janséniste pour mourir sans précipitation, et donner au parlement le temps d'instrumenter contre le refus de sacrements.

C'était alors, dans le parlement, comme un essai et une première menace de la révolution de 1789. Les mots « *actes arbitraires* » étaient prononcés tout haut, et les plus grandes révoltes d'éloquence de Mirabeau étaient

(1) *Journal historique de Barbier*, vol. III.

annoncées, égalées déjà dans les réunions, par les présidents de Cotte, Meinières, Clément, de Saint-Vincent, et cet abbé Chauvelin qui recueillait l'héritage de courage et de violence de l'abbé Pucelle. Les remontrances étaient arrêtées le 5 août et présentées au Roi par Richelieu et le prince de Conti. Le Roi refusait de les lire, puis se décidait à en entendre la lecture de son ministre d'Argenson. Sa réponse fut l'exil ou l'emprisonnement, signifié par des mousquetaires, à tous les présidents des enquêtes et requêtes; la grand' chambre était exilée à Pontoise, et une chambre de vacations, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, était formée pour tenir lieu de parlement. Elle s'établissait au couvent des Grands Augustins, au milieu des huées et des cris du peuple : Vive le parlement! et Louis XV, apprenant cette émotion des Parisiens, laissait échapper cette parole prophétique : « *Je connais le peuple de Paris, il lui faut des remontrances et des spectacles, et un jour peut-être bien pis que tout cela.* »

Vers le commencement de 1754, le mécontentement devenait plus grand dans le public. Le Roi était entouré de menaces anonymes, d'avis de courtisans, d'alarmes de ses familiers, lui parlant de l'irritation des esprits et de l'excitation du peuple. La grande chambre royale demeurait sans autorité. Le parlement exilé ne faisait que grandir en popularité. Le Roi, inquiet de tous ces témoignages de l'opinion, ne se sentait pas assez fort pour maintenir son coup d'État. Des négocia-

tions sérieuses étaient entamées avec Maupeou qui penchait vers la cour, et recevait du Roi l'assurance de devenir garde des sceaux ou chancelier; et le parlement rentrait à Paris, en triomphe et dans l'applaudissement des halles, presque au moment où entrait dans la vie et dans l'histoire celui qui sera Louis XVI. Louis XV, fidèle à son esprit de conciliation et de neutralité, cherchait à balancer la signification de cette victoire du parlement, à en atténuer l'effet auprès de l'Église et de l'archevêché; il faisait passer Machault à la marine, et donnait une abbaye au curé de Saint-Étienne du Mont. Mais ces concessions ne changeaient en rien les dispositions de l'archevêque et de la paroisse de Saint-Étienne du Mont, qui continuaient à refuser avec éclat le viatique aux mourants; l'impatience prenait le Roi, et le parlement, si vif sur l'arbitraire des lettres de cachet quand il s'était agi de la sœur Perpétue, enregistrait sans remontrances l'exil de l'archevêque de Paris qui avait répondu au Roi par Richelieu : « Ma conscience ne me permet aucun accommodement (1). »

Pour sortir des difficultés sans cesse renaissantes de la situation, pour échapper à l'odieux de ces coups d'autorité auxquels on la forçait, la cour jetait les yeux sur une trentaine d'évêques, la plupart gens de plaisir, habitant peu leurs diocèses, vivant le plus souvent à Paris ou faisant leur cour à Versailles, et assez hom-

(1) Mémoires du duc de Richelieu, vol. VIII.

més du monde pour se plier à des accommodements qui avaient révolté la conscience un peu sauvage de l'archevêque. Ils se laissaient flatter par l'idée que leur donnait la cour que, s'ils réussissaient à décider le clergé français à suspendre les billets de confession, le Roi servirait contre le parlement qui s'abritait de ce prétexte pour s'élever contre la royauté; et tout à coup l'Église de France se séparait en deux clergés : le clergé du parti de la cour, le clergé mondain et tolérant, le clergé *feuillant*, comme on l'appelait par allusion à la feuille des bénéfices que tenait un de ses membres, le cardinal de la Rochefoucauld; et le clergé rigide et sans concession, le clergé nommé *théatin* du nom de son chef Boyer, ex-théatin.

Pendant ce temps, le pèlerinage des curés de Paris et des provinces allant rendre visite à l'archevêque exilé, et se raffermir auprès de lui dans l'exigence des billets de confession, ne discontinuait pas. Le parlement en prenait occasion pour déclarer qu'il était de son devoir d'empêcher les assemblées illicites, et faire demander ironiquement au Roi si ces assemblées avaient lieu par son ordre. Là-dessus venait un conflit, qui éclatait à la suite de l'attribution faite par le Roi au grand conseil d'intimer ses ordres aux tribunaux inférieurs; le parlement invitait les pairs et les princes à venir prendre place à la cour pour arrêter les entreprises des gens du grand conseil, et le Roi était obligé de faire défense aux pairs de paraître au parlement. Mais le parlement, menacé et intraitable, fort heureux

d'avoir mis en cause les privilèges des pairs et de les attacher à sa querelle, suppliait le Roi de décider une affaire qui touchait « aux lois fondamentales, à la police du royaume, à l'essence de la pairie », et le poussait à une réponse qui le compromît.

L'impôt du vingtième n'avait pu s'établir au milieu des résistances. Les frais de la guerre terminée en 1748 n'étaient point payés, et la guerre de 1756 demandait de l'argent. Pour faire face aux besoins les plus pressants, le Roi établissait, le 7 juillet 1756, un nouveau vingtième pareil à celui qui se levait ou plutôt devait se lever depuis 1749. Par une seconde déclaration, le Roi ordonnait la continuation pendant dix ans de deux sous pour livre du dixième créé en 1746 jusqu'à l'acquittement des dettes de l'État; le Roi créait en même temps 1,800,000 livres de rentes héréditaires sur le produit des deux sous pour livre du dixième. Enfin, par une troisième déclaration, le Roi prorogeait des droits déjà perçus dans la ville de Paris. Le parlement arrêtait aussitôt des remontrances. Le Roi, lassé, déclarait qu'il n'écouterait plus ni représentations, ni remontrances; et dans un lit de justice tenu avec tout l'appareil militaire, les trois édits étaient enregistrés, pendant que la voix de madame de Pompadour, entourée de sa cour de femmes se faisait entendre dans une tribune, et accusait le parlement « *de se rendre intéressant aux yeux du peuple, de se donner un air de vouloir le protéger.* »

Au lendemain du lit de justice, la guerre recommençait. Le parlement faisait de nouvelles remontrances, et se liguaît avec la cour des comptes et des aides qu'il décidait à refuser les enregistrements du lit de justice. L'archevêque de Paris, ne pardonnant pas à la cour le rappel du parlement, et se comparant à saint Basile, persécuté par l'empereur Valens, défendait sous peine d'excommunication aux Parisiens de garder des remontrances ou imprimés extraits des registres du parlement, et leur défendait de plus, sous la même peine, d'obéir au parlement. La modération du pape Benoît XIV venait en aide à la cour; il délivrait une encyclique qui, appuyée près de l'archevêque, par le cardinal de la Rochefoucauld et le cardinal de Luynes, le désarmait pour un moment. Mais le parlement, loin de s'apaiser, sortait de ses attributions pour condamner la lettre du pape et une dissertation sur l'immaculée conception. C'était le dernier succès des parlementaires. Le Roi, rassuré contre ses scrupules par l'encyclique du pape, en paix avec sa conscience, en paix avec son clergé, réalisait un plan depuis longtemps conçu. Un lit de justice était indiqué pour le 13 décembre 1756.

Ce jour, le Roi renouvelait la loi du silence sans préjudicier au droit des évêques, attribuait aux juges d'église la connaissance des refus de sacrements, sauf l'appel comme d'abus, et défendait aux parlements d'en ordonner l'administration; c'était ôter au parlement son influence et sa puissance, en lui ôtant ses moyens

d'opposition et de popularité; le Roi changeait de plus la constitution politique du parlement : il supprimait deux chambres des enquêtes, soixante offices de conseillers laïques, quatre de conseillers clercs; il accordait à la seule grand'chambre la connaissance des appels. Le parlement ne devait plus s'assembler que par la décision de la grand'chambre; la voix délibérative n'était plus donnée qu'après dix ans de service au conseil; nulle dénonciation n'aurait lieu que par le ministère public du procureur général. Enfin, le Roi faisait défense au parlement, ainsi décimé et dompté, réduit et asservi, de suspendre la justice sous peine de désobéissance.

La colère publique, l'indignation du peuple, de ce peuple de la Fronde, éclata dans la rue. Et contre qui? Contre madame de Pompadour, contre « *la coquine du Roi* (1) ! »

La voix populaire ne se trompait pas, en attribuant à la favorite un grand rôle dans ces débats qui semblaient lui être si peu personnels. Madame de Pompadour méritait cette grande part dans l'impopularité, par la grande part qu'elle avait prise dans cette bataille des esprits et des consciences. Elle est, en effet, à côté du Roi et derrière lui, l'âme de la guerre qui met aux mains le clergé et le parlement, le parlement et le Roi. Quand avait paru l'édit de Machault, tout le clergé l'avait considéré comme une manœuvre de la belle philosophe pour

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII.

amoindrir l'Église. Et Boyer disait au Dauphin, en l'animant contre la maîtresse : « Il n'est plus ce temps où les favorites de rois diminaient l'irrégularité et l'indécence de leur conduite par leur respect pour la religion et leur dévouement au clergé de France. Ce Voltaire, cet athée public, va dominer à la cour, et il en chassera, dominé par madame de Pompadour, tous les prélats par ses brochures et ses quolibets... (1) » Ces appréhensions de Boyer et du parti qu'il représentait exagéraient de bien peu la vérité des choses, les menaces de l'avenir, le caractère et la portée de l'alliance de la maîtresse et de Voltaire.

Voltaire, en effet, était non-seulement le courtisan, mais encore l'instrument de madame de Pompadour, son homme, et son arme de guerre. Satires, épigrammes, exécutions littéraires, colères du goût, tout ce qui chez lui paraît une œuvre du démon, un plaidoyer du poète *pro domo sua*, cachait et servait les vengeances de madame de Pompadour; et dans cette police du Parnasse, faite à coups d'ironies, c'était aux ennemis politiques de la marquise qu'il visait. Sous la grêle des *Quand*, des *Si*, des *Pourquoi*, des *Pour*, des *Que*, des *Qui*, des *Quoi*, il assommait, non pas Lefranc de Pompignan, mais le parti du Dauphin et le Dauphin même. C'est une clef des pamphlets de Voltaire, qu'il ne faut point oublier dans l'histoire de madame de

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII.

Pompadour. Ainsi liée à Voltaire par les services et le besoin de son esprit, la maîtresse lui continuait toute sa vie son amitié et sa protection, malgré des froideurs, des susceptibilités, des petites brouilles; et Voltaire demeurait son pensionnaire très-dévoué. Il la remerciait de lui avoir conservé les 2000 livres qu'il avait sur la cassette du Roi. Il partageait les rancunes et les ressentiments de la favorite contre ce Boyer qu'il accusait de l'avoir forcé à se réfugier en Hollande; il la défendait et la consolait tout le temps de son règne, par ses attaques contre les *imbéciles fanatiques d'aumôniers*; il lui vouait ses flatteries et sa plume; et quand madame de Pompadour mourait, il lui donnait la grande canonisation du parti, en la proclamant *philosophe* (1).

Désignée déjà par cette alliance et ce commerce aux haines du parti de l'Église, l'amie de Voltaire semblait les défier et les exaspérait par une protection étendue à tous les amis de Voltaire, à son armée, à tous les ennemis des droits et des privilèges de l'Église, aux incrédules, aux encyclopédistes, à ces hommes enfin qui formulaient mathématiquement la révolution, et donnaient à leurs utopies la base et la rigueur inexorable des chiffres, les économistes, qui travaillaient à faire porter l'impôt par le clergé et la noblesse.

Bizarre opposition! Tandis que l'antichambre de la Reine retentissait de supplications et de prières appe-

lant naïvement les punitions du ciel sur la tête de Voltaire, il y avait dans Versailles, dans ce palais de Louis XIV, le sanctuaire de la royauté, un petit appartement attenant à l'appartement de madame de Pompadour, où toutes les théories menaçantes pour la royauté, le clergé, la noblesse, prenaient voix, et grandissaient dans la fièvre et la révolte de paroles de mort. Ce petit appartement, cet antre d'honnêtes gens, le premier domicile de l'économie politique, était habité par *le maître*, — ainsi les disciples appelaient le docteur Quesnay, que sa discrétion, lors d'une attaque d'épilepsie de la comtesse d'Estrades, avait mené à la faveur de madame de Pompadour, et de la faveur de madame de Pompadour au poste de médecin consultant du Roi. Arrivé là, Quesnay était devenu une espèce de favori. Le Roi lui avait donné des armes de sa composition : trois pensées qu'il avait prises un jour dans un vase de fleurs sur la cheminée de la marquise, disant au médecin avec sa grâce charmante : « Je vous donne des armoiries parlantes (1). » Un autre jour, surmontant son éloignement ordinaire pour les hommes de science et de lettres, le Roi avait poussé l'amabilité pour le *penseur*, jusqu'à composer lui-même deux ou trois feuilles de ses *Essais de psychologie*. L'homme était de cette race de courtisans du Danube, dont Duclos fut dans ce siècle le type accompli. Il était de ces gens rudes et âpres, entiers et

(1) Mémoires historiques pendant la faveur de madame de Pompadour. Bertrand, 1802.

brusques de façons, républicains d'écorce et de maximes, qui savent si bien s'accommoder à la monarchie, vivre du scandale ou de la faveur dans le commerce des grands et les grâces d'une cour; sauver par l'originalité et la bonhomie de leur attitude, la contradiction de leurs principes et de leur fortune, garder leur estime en boudant, non le maître, mais les ministres et le gouvernement, jouer l'humeur d'une conscience bourrue, et trouver amer le pain qu'ils mangent dans une sinécure.

C'était déjà en ce temps le bon parti que ce métier, où, sans rien perdre ni rien risquer de la faveur, on obtenait l'indulgence, comme un aimable enfant grognon, le respect du public, comme un caractère indépendant, les sympathies de l'opinion, comme un ami de l'humanité, un titre fort prisé depuis l'*Ami des hommes* du marquis de Mirabeau. Et Quesnay ne s'y était pas trompé; il avait tout de suite pris place dans la famille au premier rang, à côté du marquis d'Argenson, si débordant de généreuses indignations, si plein des élancements et des colères d'un *bon citoyen* quand le ministère s'éloigne de lui. Pourtant, si près de l'oreille du Roi, il fallait mettre quelque souplesse et quelque adresse à ce rôle d'opposition: Quesnay échappait aux grands dangers du rôle, en jouant l'Ésope et en donnant à sa franchise le voile de jolis apologues dont l'esprit du Roi s'amusaient comme d'un conte de la raison (1).

(1) Mémoires de madame du Hausset.

veur de son intolérance. Il représentait et portait en lui toutes les colères de son ordre contre madame de Pompadour, qu'il accusait de tous les malheurs du temps, qu'il accusait d'avoir perverti son Roi, qu'il accusait de vouloir perdre la religion par un plan arrêté avec ses amis. Il l'accusait, et l'accusation était vraie, de chercher à s'emparer de la feuille des bénéfices, soit par la nomination d'un évêque choisi parmi les moins sévères, soit par le partage de cette feuille, retirée des mains de l'Église, et donnée aux quatre ministres laïques, ses créatures; il l'accusait de pousser à des choix de bénéficiers faits sur des preuves secrètes d'irrégion que lui fournissait la police. Et dans ses mandements, il répandait son indignation toute vive. Nommant presque la favorite, il faisait remonter jusqu'à elle tous les maux et tous les scandales, les difficultés de l'État et les larmes de l'Église; et tandis que sa parole publique la frappait avec si peu de ménagement, au milieu de cette *fausse science* protégée et encouragée par elle (1), sa parole privée s'abandonnait à des vœux indignes de lui, et qui le calomniaient; il s'oubliait, dans des entraînements de colère, jusqu'à dire « qu'il la voudrait voir brûler (2)... »

Mais si madame de Pompadour rencontrait de pareilles haines dans le parti et les hommes de l'Église, la popu-

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII.

(2) Mémoires historiques pendant la faveur de madame de Pompadour.

larité qu'elle pouvait mériter ainsi auprès de son temps était effacée par l'énorme et furieuse impopularité qui s'attachait à elle comme à la plus redoutable ennemie du jansénisme et du parlement. La favorite était pour le parlement, la cause première des embarras financiers, de l'accroissement des dettes publiques. Les parlementaires connaissaient, par l'indiscrétion de ses paroles, ses mauvaises dispositions « *pour des citoyens indignes qui abusent des besoins de l'État pour faire faire à leur maître des actes de faiblesse* (1). » Ils n'ignoraient point l'entêtement de sa volonté, l'énergie de ses résolutions. A leurs yeux, c'était à la favorite qu'il fallait rapporter les coups d'autorité du Roi ; c'était elle qui les avait inspirés et dictés ; c'était elle qui avait fait apparaître le maître dans ce Roi, qui n'avait de personnel que ses faiblesses ; elle enfin qui avait ôté à la royauté le contre-poids du Parlement, et fait de la monarchie un despotisme. Et les voix des parlementaires s'élevaient aussi haut contre madame de Pompadour, que la voix de l'Église, semant dans le peuple ces malédictions et cette exécration que la mort ne fera pas taire autour du cercueil de la favorite.

(1) Lettre de madame de Pompadour au duc d'Aiguillon. Correspondance littéraire, septembre 1857.

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

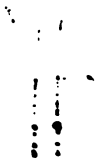
1902

TABLE

	Pages.
PRÉFACE	v
LIVRE PREMIER. — Mesdemoiselles de Nesle	1
APPENDICE	177
LIVRE DEUXIÈME. — Madame de Pompadour.	183

LES

MAITRESSES DE LOUIS XV



LES MAITRESSES

DE

LOUIS XV

PAR

EDMOND ET JULES DE GONCOURT

(LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS)

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

RUE JACOB, 56

1860

Droit de traduction et de reproduction réservés.



LIVRE DEUXIÈME

MADAME DE POMPADOUR

(SUITE)



Le lit de justice du 13 décembre 1756 avait anéanti le jour même la rémission de tous les offices du parlement. Le lendemain, la justice était interrompue; les intérêts privés n'avaient plus d'avocats ni de procureurs; toute la France s'agitait sous ces passions et ces excès d'opinion d'où sortent trop souvent les crimes politiques, quand, le 5 janvier 1757, Louis XV montant en carrosse pour aller faire les Rois à Trianon était frappé par Damiens. Un ordre du Roi appelait le Dauphin à présider pour la première fois le conseil d'État. Le père Desmarets, confesseur du Roi, s'enfermait avec le Roi; la Reine recevait du blessé des déclarations de repentir; madame de Pompadour n'en recevait rien, pas un billet, pas un mot.

Pendant que le Roi est aux mains de l'Église et de la médecine, pendant près de dix jours, la marquise est chez elle; au dehors, sous ses fenêtres, ce sont des menaces de mort et les cris du peuple; au dedans, c'est la curiosité impitoyable de tout Versailles qui entre chez elle « comme dans une église », vient jouir de sa vue et s'en repaître. La marquise pleure, s'évanouit, recommence à pleurer et s'évanouit encore. Il y a autour d'elle Bernis qui la regarde les larmes aux yeux, la duchesse de Brancas qui ne la quitte guère, très-souvent Rouillé, et le contrôleur général Saint-Florentin. Le docteur Quesnay ne fait qu'aller et venir du Roi à la marquise; il la console, la réconforte, lui dit qu'il n'y a rien à craindre, que si le Roi était un autre homme, le Roi pourrait aller au bal le soir. Mais l'homme que madame de Pompadour attend, le seul homme qui puisse la rassurer, le garde des sceaux, Machault n'est pas encore venu et ne se présente pas. Le fils de madame du Hausset est dépêché pour épier au château ce qui se passe; il revient dire que le garde des sceaux est chez le Roi. Il est renvoyé pour savoir ce que Machault fera à la sortie; Machault rentre chez lui. « Et c'est là un ami! » s'écrie la marquise désespérée. Bernis essaye de la calmer; il la dissuade de juger Machault si vite, quand on annonce le garde des sceaux. Machault entre, sa mine est sévère: « Comment se porte madame de Pompadour? » demande-t-il d'un ton glacé. Et le voilà dans le cabinet de la marquise. Tout le monde sort. Au bout

d'une demi-heure, la marquise sonne; elle est noyée de pleurs : « Il faut que je m'en aille... » Ses dents s'entre-choquent, et, comme elles casseraient un verre, c'est dans un gobelet d'argent qu'on lui fait prendre de l'eau de fleur d'oranger. Un peu remise, elle donne les ordres à son écuyer pour préparer son hôtel à Paris, et fait prévenir ses cochers de ne point s'éloigner. Le départ se prépare; la porte est fermée à tous ceux qui ne sont pas de la société intime de la marquise. Tout à coup, sur le seuil de la porte, c'est la voix de la maréchale de Mirepoix : « Qu'est-ce donc, madame, que toutes ces malles?... Vos gens disent que vous partez? » Et la maréchale va à la marquise que ses femmes déshabillaient pour la mettre plus à l'aise sur sa chaise longue. « Hélas! ma chère amie, répond d'un ton mourant madame de Pompadour, le maître le veut, à ce que m'a dit M. Machault. — Et son avis à lui, quel est-il? — Que je parte sans différer. — Il veut être le maître, votre garde des sceaux, et vous trahit... Qui quitte la partie la perd. » Ces paroles, leur ton, l'assurance de madame de Mirepoix raniment madame de Pompadour; et au bout d'une heure de conférence avec la maréchale, M. de Soubise, l'abbé de Bernis, et M. de Marigny, le frère de la favorite sort en disant à madame du Hausset : « Elle reste, mais *motus*... On fera semblant qu'elle s'en va, pour ne pas animer ses ennemis. C'est la petite maréchale qui l'a décidé. Mais son garde (Machault) le payera. »

La petite maréchale avait bien jugé la position. A quelques jours de là on apprenait que le Roi avait revu madame de Pompadour. Le grand air de tristesse de M. de Machault était remarqué, et l'on pronostiquait sa chute. Mais cette chute de Machault faisait les affaires du plus mortel ennemi de la marquise. D'Argenson, à qui le Roi blessé et se croyant mourant avait donné les clefs de ses papiers secrets à Trianon, plus ancré que jamais auprès du Roi, appelé à tout moment par lui pour la confiance et la commission de démarches secrètes, d'Argenson, une fois débarrassé de Machault, se jugeait maître du ministère, et il estimait qu'avec son crédit sur l'esprit du Roi, sa supériorité incontestable sur tous les ministres, madame de Pompadour n'était plus à redouter. Fidèle à ses plans, il tenait toute prête la beauté de la belle comtesse d'Esparbès pour la lâcher sur le Roi, et il la préparait disait-on, à la succession de madame de Pompadour par ce billet que surprenait un certain d'Arboulin à la dévotion de la marquise : « L'indécis est enfin décidé. Le garde des sceaux est renvoyé. Vous allez revenir, ma chère comtesse, et nous serons les maîtres du tripot. »

Aussi, quand l'abbé de Bernis, dépêché à ce moment par madame de Pompadour vers M. d'Argenson pour traiter d'une réconciliation, en revenait avec un refus, tous jugèrent que cela allait être entre la favorite et le ministre une dernière passe, un combat à mort. Le

lendemain de la réponse de d'Argenson, la marquise demandait sa chaise, et au grand étonnement de ses gens, elle se faisait conduire chez lui. Elle rentrait chez elle fort rêveuse; et les yeux au plafond, son manteau au dos, ses mains dans son manchon, elle restait si longtemps debout devant la cheminée, absorbée dans ses pensées, que Bertis lui disait : « Vous avez l'air d'un mouton qui rêve. — *C'est un loup qui fait rêver le mouton,* » lui répondait madame de Pompadour (1).

Quelques jours après l'assassinat du Roi, madame de Pompadour avait envoyé chercher Janelle, intendant des postes, pour lui recommander de soustraire dans les extraits de lettres qu'il porterait au Roi tout ce qui ferait allusion à l'attentat. Janelle promettait de se conformer au désir de la marquise; mais il en référait à d'Argenson qui entra dans la plus violente colère et le menaçait de le mettre en prison s'il prenait les ordres de madame de Pompadour. C'était cette explosion et ces menaces du ministre qui avaient décidé la marquise à l'entrevue dont elle sortait si soucieuse et que Besenval rapporte ainsi. Madame de Pompadour commençait par manifester sa surprise à d'Argenson des ordres qu'il avait donnés à Janelle, et déclarait ne pouvoir concevoir les raisons qui pouvaient le déterminer à remettre sous les yeux du Roi un événement dont le souvenir était si pénible. D'Argenson répondait qu'il

(1) Mémoires de madame du Hausset. Paris, Baudouin, 1824.

devait la vérité au Roi et qu'aucune considération dans le monde ne pouvait le porter à s'écarter de son devoir. Madame de Pompadour reprenait que c'était de bien grands principes; mais que M. d'Argenson voudrait bien lui permettre de lui dire qu'ils étaient hors de saison dans cette occasion, et que l'intérêt puissant de la tranquillité du Roi devait l'emporter sur tout autre calcul. D'Argenson déclarait qu'il n'avait point à changer d'opinion, et qu'il était surpris que madame de Pompadour, qui n'avait aucun ordre à donner, se mêlât d'un détail qui le regardait seul. C'est alors que madame de Pompadour jetait au ministre cette déclaration de guerre : « Il y a longtemps, Monsieur, que je connaissais vos dispositions pour moi, je vois bien que rien ne peut les faire changer... J'ignore comment tout ceci finira, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faudra que *vous ou moi nous nous en allions* (1). »

Sur le mot de madame de Pompadour à Bernis, le Roi entra. Une scène de larmes où il fallait porter à la marquise des gouttes d'Hoffman, une faiblesse que dissipait un verre d'eau sucrée arrangé de la main du Roi, un baiser sur cette main qui l'avait servie, un sourire, voilà comment fut jouée la disgrâce de d'Argenson (2). Deux jours après, le ministre recevait du Roi cette lettre de cachet : « Votre service ne m'est plus

(1) Mémoires du baron de Besenval, publiés par Berville et Barrière. Baudouin, 1821, vol. I.

(2) Mémoires de madame du Hausset.

nécessaire ; je vous ordonne de m'envoyer votre démission de secrétaire d'État de la guerre et de tout ce qui concerne les emplois y joints, et de vous retirer à votre terre des Ormes (1). »

Cette chute était la délivrance de la marquise, l'affermissement et la tranquillité de sa domination.

La campagne avait commencé sur mer par un succès sur les Anglais, la prise de Port-Mahon, et la dispersion de l'escadre de l'amiral Byng ; sur terre, poussée vivement par la soudaine entrée du Roi de Prusse en Bohême, elle débutait par un succès, par la victoire d'Hastembeck, gagnée par le maréchal d'Estrées sur le prince de Cumberland, victoire qui ouvrait au vainqueur la ville et l'électorat de Hanovre, les Etats de Brunswick, de Zell, de Lunebourg et de Wolfenbuttel. Malheureusement des intrigues de palais, des animosités de femmes, arrêtaient bientôt l'heureuse fortune de nos armes.

Malgré des cajoleries à Richelieu, madame de Pompadour ne lui pardonnait pas de l'avoir traitée en grisette ; elle lui en voulait de ne point avoir fait une cour respectueuse à sa beauté ; elle lui gardait rancune d'avoir décliné la proposition dont elle croyait l'avoir honoré, en lui proposant pour son fils la main de sa

(1) Journal anecdotique de Barbier, vol. IV. — Vie privée de Louis XV.

filie Alexandrine. Elle était jalouse et inquiète de l'intimité de Richelieu avec le Roi, de la direction qu'il pouvait donner aux caprices du maître; elle se plaignait encore de ce qu'en une occasion toute récente, l'assassinat de Damiens, Richelieu avait trop dessiné ses vues particulières, et, se tournant vers le règne du Dauphin, s'était allié aux ennemis de la maîtresse. Aussi, Richelieu n'avait-il obtenu le commandement de l'expédition de Mahon que par les intrigues de la duchesse de Lauraguais (1), et l'appui secret que la duchesse avait trouvé dans Bernis, séduit par le plan de Richelieu dont il défendait l'audace au conseil. Sa nomination avait été arrachée presque violemment à la marquise de Pompadour, qui avait l'habitude de le traiter fort mal pendant ses absences, et s'était écriée, quand on était venu lui parler du commandement que briguait Richelieu : « M. de Richelieu? il est assez fanfaron pour vouloir être chargé de cela ! Il mettra autant de légèreté à prendre une ville qu'à séduire une femme, cela serait plaisant. Il lui faudrait

(1) La chaleur que la sœur de madame de Mailly mit à la nomination de Richelieu est confirmée par cette lettre adressée à son amant un peu plus tard : « Ma pauvre tête me tourne. J'ai bien peur que l'amiral Bing n'arrive avant que la tranchée ne soit ouverte, et par conséquent ne vous donne beaucoup de difficultés, et ne vous allonge votre siège. J'espère bien que vous surmonterez toutes ces difficultés et que vous serez vainqueur de Mahon. Mais je crains bien que le siège ne soit bien meurtrier. Ah que je suis donc malheureuse de vous voir au milieu de ces dangers. Je voudrais être votre cuirasse. Mais songez je vous en conjure qu'un general ne peut ni ne doit s'exposer : et puis vous n'etes pas a vous, vous etes a moi, a moi qui vous adore, qui ne vis que pour vous, qui vous regarde comme ce que j'ai de plus cher au monde. Ma vie est attachée à la votre. » Catalogue d'autographes de A. Martin, 1842.

quelques bonnes disgrâces pour lui apprendre à ne douter de rien. » Et la nomination enlevée, madame de Lauraguais mandait à Richelieu qu'elle croyait que l'espérance de le voir échouer était entrée pour un peu dans la grâce obtenue. Le succès de Richelieu emportait un instant ces petites rancunes; mais bientôt madame de Pompadour y revenait, et, refroidie par d'Argenson, encore ministre et fort jaloux de Richelieu, elle faisait au vainqueur de Minorque l'accueil le moins empressé et soufflait à Louis XV le ton indifférent avec lequel il questionnait Richelieu décontenancé sur les figures de Minorque (1).

Il y avait autour d'elle un autre homme que madame de Pompadour voulait pousser au commandement. Cet homme, plein de lui, éloquent et superbe d'assurance, honnête homme, galant homme, beau courtisan, brave, désintéressé, loyal, le prince de Soubise en un mot, avait entraîné l'amitié de madame de Pompadour dans

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, *Paris*, 1793, vol. IX. — Les relations de Richelieu et de madame de Pompadour gardèrent toujours un fond de ressentiment et un ton d'aigreur que nous laisse deviner cette lettre de madame de Pompadour au duc à propos d'une demande insignifiante : « Comment est-il possible qu'un homme aussy considérable que vous s'échauffe sur d'aussy petits objets. Au reste sy vous croyés que c'est un dégot pour vous, vous estes le seul a le croire, ame qui vive n'y a songé, je ne parle pas de vos caillettes de Paris, il n'est pas en mon pouvoir de les empecher de vous mander toutes les plattitudes imaginables, et il ne me l'est pas davantage de vous empecher de les croire d'après ces verites exactes, je ne puis que m'en tenir a ce que j'ay fait jusqu'a present, je ne vous donneray jamais de sujets legitimes de vous plaindre de moy. Mais en vérité il m'est impossible de prevoir ceux que votre imagination ou vos amies feront naitre..... »

ses plans, dans ses projets ; il l'avait séduite en lui promettant de vaincre, et en l'assurant que ses victoires reviendraient à celle qui l'avait fait nommer. Sa sœur, la comtesse de Marsan, ne cessait de rebattre les oreilles de madame de Pompadour des lenteurs du maréchal d'Estrées, de la nécessité d'un général plus entreprenant. Aux séductions des projets de M. de Soubise, aux plaintes de la comtesse de Marsan, se joignaient les plaintes de Pâris Duverney qui avait rendu de grands services à madame de Pompadour avant sa faveur et qui était fort avant dans ses conseils. Munitionnaire général à l'armée, il avait affaire à la sotte hauteur du maréchal d'Estrées qui ne voulait point s'entendre et concerter avec lui les opérations militaires. A cela se joignaient contre d'Estrées les riens, les coups d'épingles, les petites susceptibilités, ces reproches adressés par lui au prince de Soubise, qui, ne commandant qu'une division, timbrait ses lettres : *Armée de Soubise* ; reproches qui blessaient personnellement madame de Pompadour dans l'amour-propre de sa protection à Soubise. Puis c'étaient encore les hauteurs de sa femme, qui, sentant son mari menacé, ne cachait point sa mauvaise humeur et se répandait en paroles imprudentes ; c'étaient ses liaisons avec les hommes hostiles à l'Autriche, dont on pensait qu'il partageait les vues politiques ; c'étaient les grandes et les petites choses qui préparaient la disgrâce de d'Estrées et la fortune de Soubise, que cependant il était impossible de substituer brusquement au

maréchal d'Estrées sans révolter tous les maréchaux de France, tous les officiers généraux plus anciens que le favori de madame de Pompadour (1).

Richelieu, très-poussé par Duverney dont il s'était fait l'ami, était encore soutenu par Choiseul, alors comte de Stainville, qui, arrivant de Rome en ce temps, l'appuyait auprès de madame de Pompadour pour un commandement qui devait avoir, selon lui, le bon effet de rompre une union trop étroite entre Richelieu et son neveu d'Aiguillon, d'empêcher une ligue trop puissante du parti anti-autrichien, et de compromettre Richelieu dans une guerre contre les ennemis de l'Autriche. Surmontant son mauvais vouloir pour l'homme, madame de Pompadour ne tardait pas à voir dans Richelieu le général de transition qui devait faire passer l'armée de d'Estrées aux mains de Soubise. Une conférence sollicitée par Duverney avait lieu chez elle, en présence du Roi. Après avoir blâmé les timidités de d'Estrées, Duverney exposait le plan concerté avec Richelieu, et qui consistait à attaquer le roi de Prusse par l'Elbe et l'Oder. Les Français et les impériaux devaient se porter sur Magdebourg, les Suédois et les Russes sur Stettin. Les approvisionnements se feraient sur la Meuse, le Rhin, le Weser. Ce plan, qui promettait de magnifiques résultats, demandant le concours de Duverney, concours auquel le maréchal d'Estrées refuserait de se pré-

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. VIII et IX.

ter, Duverney proposait pour le commandement le vainqueur de Minorque, le maréchal de Richelieu qui, pour se concilier madame de Pompadour, proposait de mettre sous les ordres du prince de Soubise 35,000 hommes à la tête desquels le prince entrerait en Saxe, l'enlèverait au roi de Prusse, et se ferait le plus grand honneur. Cette offre décidait le rapatriage entre la favorite et le maréchal, et aux conditions de publicité que voulait le maréchal. A Choisy, pendant le café, comme le Roi était debout environné de la cour, Richelieu se présentait devant madame de Pompadour. Stainville allait causer un moment avec elle ; puis, prenant par la main le maréchal, il l'amenait à la favorite. Le bruit de ce raccommodement, les comités secrets, les mouvements du maréchal de Richelieu, les déclamations plus hardies de la comtesse de Marsan, les indiscretions, l'air de la cour, tout avertissait la maréchale d'Estrées de la résolution prise, du commandement promis, du rappel prochain de son mari. Furieuse de dépit et de ressentiment, osant l'injure, le sarcasme, l'insolence contre la favorite en qui elle ne trouvait guère les facilités qu'elle avait trouvées chez madame de Mailly, elle allait jusqu'à se glisser dans l'intérieur des petits appartements, et, pénétrant jusqu'aux maîtresses secrètes du Roi, elle cherchait à les attacher à sa haine, à les intéresser et à les faire travailler au renvoi de madame de Pompadour ; et le Roi était tout étonné d'entendre la petite Murfi, l'ancien modèle du peintre

Boucher, lui dire un jour d'un ton moqueur : « Mais à quel terme en êtes-vous donc avec votre fameuse vieille ? » Le Roi, plein de colère, voulait savoir qui lui avait mis ce mot dans la bouche. Murfi pleurait, et lui nommait la maréchale d'Estrées dont elle recevait de fréquentes visites. Ce misérable incident décidait le commandement de Richelieu, il décidait le rappel de d'Estrées ; et si le maréchal de Belle-Isle, soupçonnant le dessous du jeu, n'avait écrit à d'Estrées de se presser pour avoir l'honneur de la campagne, si le maréchal de Richelieu ne s'était arrêté à Strasbourg, pour attendre et fêter la duchesse de Lauraguais de retour des eaux, Richelieu enlevait à d'Estrées la victoire d'Hastembeck, qui ne précéda que de quelques jours son arrivée (1).

Richelieu prend le commandement de l'armée, et son bonheur éclate aussitôt. Il refoule, par une suite de manœuvres hardies, l'armée du duc de Cumberland, démoralisée et frappée de terreur ; il l'accule vers l'embouchure de l'Elbe ; il l'enferme dans une position où il ne lui reste que le choix entre ces trois extrémités : poser les armes, être taillée en pièces ou sauter à la mer. Aux ouvertures que lui fait le duc de Cumberland, Richelieu lui répond qu'il n'a pas le pouvoir de traiter,

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, *Buisson*, 1793, vol. IX. — Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France pendant la faveur de madame de Pompadour. *Paris, Bertrand*, 1802. — Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par feu Duclos. *Buisson*, 1791, vol. II.

et madame de Pompadour et le Roi approuvent sa réponse. Puis qu'arrive-t-il? Un tour de génie du Roi de Prusse. Richelieu se laisse prendre à une lettre de Frédéric, chef-d'œuvre de grosse rouerie et de basse flatterie, qui fait une dupe de celui qu'elle appelle « le neveu du grand cardinal de Richelieu, celui qui a mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis l'île de Minorque malgré des obstacles immenses, celui qui est sur le point de subjuguier la Basse-Saxe. » Richelieu conclut la trop fameuse convention de Closter-Seven (10 septembre 1757). Les Français restaient maîtres de l'électorat de Hanovre, du landgraviat de Bremen, de la principauté de Verden. Les Hanovriens devaient passer au delà de l'Elbe; les troupes de Brunswick, de Hesse, de Saxe-Gotha, et généralement tous les alliés du Hanovre devaient se retirer dans leurs pays respectifs, et garder la plus parfaite neutralité jusqu'à la fin de la guerre. Telles étaient les bases de la convention (1).

Ce fut la faute capitale de la guerre, une générosité qui recommençait les Fourches Caudines en se contentant de demander à une armée, qu'on devait faire prisonnière de guerre, le serment de ne plus porter les armes, en se fiant à une bonne foi que le désir d'une revanche, l'impatience de l'humiliation, et les échecs de la France, allaient sitôt tenter.

(1) Mémoires secrets par feu Duclos, vol. II. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX.

Cependant Bernis, admis au Conseil, le 2 janvier 1757, déclaré ministre des affaires étrangères au mois de juin de la même année, avait soumis, comme madame de Pompadour l'avait pensé, ses répugnances à sa nouvelle position. Ses antipathies pour l'alliance autrichienne, ses premières opinions, le respect des traditions nationales de notre politique étrangère, ses craintes, ses timidités, s'effacèrent peu à peu sous le succès, et l'éclat des débuts de la nouvelle politique française; et, réconcilié avec les plans et les idées de madame de Pompadour par leur fortune, il attendait de jour en jour, d'heure en heure la nouvelle officielle de l'entier désarmement et de la dispersion de l'armée ennemie, impatient, agité par l'attente et l'espérance, se promenant seul dans son cabinet, réfléchissant à ce que l'histoire dirait un jour de tous ces glorieux événements qui avaient signalé les premiers jours du traité de Versailles : la prise de Mahon, la victoire d'Hastembeck, la destruction de l'armée hanovrienne; puis, repassant dans sa tête les moyens par lesquels toutes ces choses avaient été exécutées, quels personnages les avaient conduites, quelles têtes avaient porté la plupart des projets, les intrigues qui avaient précipité les événements, la part des hommes, des ambitions, du hasard, de la raison, de la passion, de l'imprévu dans tout ce qui avait été fait et dans tout ce qui était arrivé, son rôle à lui-même, au milieu de tant d'obstacles, de peines, d'ennuis, de comédies, il se disait : « Pauvre

postérité! que sauras-tu? Et comme la vérité au fond pourrait se moquer de toi..... » Et comme il se disait cela, l'officier qui apportait la convention de Closter-Seven faisait claquer son fouet à sa porte. Bernis le voit monter chez lui, il ouvre la dépêche, lit la teneur du traité, en prévoit à l'instant les suites fatales, et laisse échapper : « Le rêve est fini... Ah! parbleu! la postérité n'est pas si à plaindre, elle ne sera pas dans le cas de s'étonner si mal à propos! (1) »

Aux yeux du ministre, la convention était une trop grosse faute pour que le maréchal y fût tombé de bonne foi et sans bonne volonté. Mais il ne restait plus rien à faire qu'à couvrir et autoriser le commandant de l'armée française, dans la crainte qu'en le désavouant on ne fournît aux ennemis le prétexte de violer la convention à la première occasion favorable. Bernis dépêcha donc sur-le-champ à Richelieu les pouvoirs de ratifier, en lui recommandant de prendre toutes les précautions nécessaires pour faire exécuter un traité qui aurait dû être une capitulation militaire et qui était, grâce à sa sottise, une convention politique dont l'exécution dépendait de la loyauté des Anglais appelés à la ratifier.

Mais cette déplorable convention de Closter-Seven allait être suivie de fautes encore plus graves de Richelieu, d'accommodements plus condamnables, de

(1) Notice sur le cardinal de Bernis, par Loménie de Brienne, à la suite des Mémoires de madame du Hausset. *Baudouin*, 1824.

négociations avec le Roi de Prusse donnant plus de prise aux soupçons d'une inaction qui a contre elle toutes les apparences d'une trahison de la temporisation. Chassé de Prague, battu à Costernitz par le général autrichien Daun, impuissant à tenir la campagne, pressé par les Russes qui pénétraient dans la Prusse ducale, menacé par le général Haddick qui poussait jusqu'à Berlin et y levait des contributions de guerre, Frédéric faisait représenter à Richelieu, par un émissaire habile, qu'il ruinait l'œuvre du cardinal son oncle pour fortifier l'ennemi naturel de sa patrie. Il lui faisait rappeler les beaux jours du commencement du règne de Louis XV, lorsque, partageant tous deux la confiance de madame de Châteauroux, ils dirigeaient la politique et les armées de la France contre l'Autriche. L'émissaire de Frédéric représentait encore à Richelieu que le règne de la femme qui avait dérangé l'ancien système de la diplomatie française ne pouvait être de longue durée ; « qu'en cas de mort » le Dauphin reprendrait l'ancienne politique ; qu'en cas de disgrâce, une nouvelle maîtresse se hâterait d'y revenir. On disait à Richelieu que le temps avait passé sur les charmes de madame de Pompadour ; on lui faisait entrevoir que la place était toute prête pour une autre. On lui demandait si le vainqueur de Mahon devait se tenir en dehors des éventualités, ne point se réserver l'avenir. Enfin, lui faisait demander Frédéric, une guerre de trois femmes devait-elle renver-

ser sous Louis XV l'édifice des trois plus grands rois de la monarchie française : Louis XIV, Louis XIII, Henri IV (1)? Entraîné, séduit, gagné, Richelieu demeurait au repos, résistait à l'occasion, respectait Magdebourg et ses trois ou quatre mille recrues incapables de résistance, abandonnait à ses propres forces le prince de Soubise, et laissait perdre au général de madame de Pompadour cette désastreuse bataille de Rosbach (5 novembre 1759), qui allait avoir en France l'écho douloureux d'un autre d'Azincourt; dérouté fatale, dont les pamphlets devaient faire une honte, et qui allait pendant de longues nuits ôter le repos à madame de Pompadour, et ne lui permettre qu'un sommeil forcé par des calmants (2).

A la première nouvelle de la dérouté de Rosbach, Bernis s'effrayait sur les suites d'une politique dont les premiers succès l'avaient bien plus étonné que convaincu. Les intrigues et les divisions du conseil, l'incapacité notoire de nos généraux, la conspiration, sinon des vœux, au moins des prévisions de la France en faveur du roi de Prusse, ce qu'il voyait et ce qu'il prévoyait, le décidaient à déclarer ouvertement qu'on ne devait pas se flatter de faire la guerre plus heureusement; que la France et l'Impératrice n'avaient point de capitaines à mettre en ligne avec le Roi de Prusse et le prince Ferdinand de Brunswick; qu'il fallait se

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, *Buisson*, 1793, vol. IX.

(2) Mémoires de madame du Hausset. *Baudouin*, 1824.

presser de faire la paix. La rupture de la convention de Closter par les Hanovriens et les Hessois qu'enhardissaient nos revers, et bientôt la déroute des Autrichiens à Lissa qui jetait la consternation à la cour de Vienne et semblait devoir abattre l'Impératrice et la disposer à un accommodement, poussaient Bernis à de nouvelles représentations, à de nouvelles demandes de paix.

Mais la paix, c'était la ruine de l'œuvre de madame de Pompadour, la condamnation solennelle de son système, une humiliation éclatante de son orgueil. L'alliance avec l'Autriche n'était point en effet une politique accueillie, protégée et adoptée par elle : elle était, du moins à ses yeux, une politique imaginée par elle, animée par elle, émanée d'elle, une idée qui lui était personnelle, un plan qui lui appartenait en propre. Fallait-il donc céder aux mauvaises chances du moment, et leur sacrifier les espérances de l'avenir, la fortune que la France avait le droit d'attendre et d'invoquer en d'autres rencontres ? Les exemples de l'histoire n'étaient-ils pas là pour engager à surmonter le présent et à persévérer dans la lutte ? Ne montrait-elle pas à toutes ses pages une victoire soudaine réparant tous les malheurs, effaçant une suite de désastres ? Le triomphateur du jour, Frédéric lui-même, n'était-il pas le mémorable modèle de cette patience qui lasse les revers, et de cet entêtement à vaincre qui venait de le sauver en un jour d'une position désespérée ? Et

n'y avait-il plus dans la monarchie le cœur opiniâtre d'un Louis XIV, marchant avec le drapeau de la France contre le vent des destins?

Ainsi raisonnait et s'exaltait madame de Pompadour, enivrée et comme soulevée au-dessus d'elle-même et du niveau de son âme par la grandeur des intérêts et la majesté des hasards de la politique et de la guerre. Elle se roidissait dans une obstination presque cornélienne que soutenaient sa mémoire et l'héroïsme sonore des vers de tragédie. Avec l'aveuglement et la volonté intempérante de son sexe, elle voulait ne s'arrêter qu'à l'extrémité des choses; et il lui semblait naturel de trouver autour d'elle et dans la France la persistance de résolution, l'effort continu, le courage désespéré, que lui avait demandés si souvent le maintien de sa faveur. Puis, quel moment pour céder! le moment où l'opinion se déchainait contre elle, où l'émeute des libelles et des injures pourrait s'attribuer l'honneur de l'avoir effrayée ou convertie! Sur ce terrain, le ministre et la favorite ne pouvaient s'entendre. Bernis raisonnait sur le présent, les éventualités présumables et menaçantes: il avait raison comme le bon sens d'un homme. Madame de Pompadour raisonnait sur des possibilités heureuses, un retour des chances du sort, la révélation d'un général: elle avait raison comme l'imagination d'une femme. Aussi, contre les représentations de Bernis, ne faisait-elle qu'irriter chez le Roi la blessure de Rosbach, et se

récrier auprès de lui sur la honte de signer la paix après une défaite.

La passion que les femmes mettent dans la protection animait encore madame de Pompadour pour la continuation de la lutte. Désolée de l'affront de Soubise, elle voulait donner l'occasion d'une revanche au maréchal, bafoué par les chansons et les épigrammes, par Paris, par Versailles, par les badauds aussi bien que par les grandes familles qui jetaient à la favorite le cri du sang des leurs versé dans une « *soubisade* ». Jamais bataille perdue ne valut au vaincu tant d'insultes, une telle popularité de ridicule; et cependant c'est le devoir de l'historien, dont la justice n'est pas vendue au succès, de reconnaître que Soubise ne méritait point de si cruelles risées. Sa seule faute à Rosbach fut une faute grande il est vrai, mais excusable: il fut malheureux. Cette bataille qu'il perdit, il n'avait point voulu la donner après un examen fait de la position de l'ennemi. Soumis au prince d'Hilburghausen, commandant l'armée des Cercles, qui paraît avoir été acheté par Frédéric, Soubise combattait dans le conseil de guerre sa résolution d'attaquer, et s'appuyait de l'avis du comte de Mailly; il demandait à différer jusqu'au lendemain pour avoir le temps de tracer son plan de bataille. Il envoyait même deux de ses aides de camp pour ordonner à l'armée de rester dans ses positions. Mais le prince d'Hilburghausen mettait son armée en mouvement, et entraînait ainsi Soubise, forcé

de le suivre, et d'ailleurs pressé de donner la bataille par une dépêche de Stainville arrivée de Vienne au dernier moment. Ajoutons encore, pour la défense du maréchal, que dans cette bataille, qui fut presque au premier choc une déroute, Soubise avait pris la seule disposition qui pouvait faire échouer le plan du roi de Prusse (1). Ces excuses de Soubise, reconnues par un écrivain qui lui est fort hostile, la vengeance qu'il tira plus tard de Rosbach aux brillants combats de Sundershausen et de Lutzelberg, peuvent excuser jusqu'à un certain point l'engouement de madame de Pompadour pour le général battu à qui elle faisait écrire une lettre de condoléance par le Roi. Dans le commandement général des troupes qui était donné à Richelieu, elle ne laissait pas sacrifier son favori; et M. de Choiseul, tout en blâmant cette satisfaction donnée à la maîtresse, apprenait à Richelieu que la réserve de l'état-major était faite au profit du prince de Soubise. Et madame de Pompadour persévérant à caresser l'idée de lui rendre un premier commandement, la guerre continuait sous le triste commandement du comte de Clermont, le successeur de Richelieu, dont les défaites n'étaient balancées que par la victoire de Saint-Cast, remportée le 4 septembre 1758, en Bretagne, sur les troupes de débarquement anglaises.

Il existe une correspondance de madame de Pompa-

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, par Soulavie, vol. IX.

dour, précédant et suivant cette victoire, qui montre toute la part qu'elle prend à cette guerre, toute l'activité de ses sollicitudes, son importance, ses préoccupations et ses fatigues de premier ministre, et tout l'écho qu'un succès des armées du Roi trouve en elle. C'est une série de lettres adressées au vainqueur de Saint-Cast, au gouverneur de la Bretagne, à d'Aiguillon; lettres où les calineries et les paroles familières de la femme se mêlent au ton d'autorité d'une volonté presque royale. Malgré sa santé misérable, des accès de fièvre qui lui reviennent toutes les nuits, madame de Pompadour, au milieu de tant d'autres soucis, apaise les mécontentements de d'Aiguillon, lui envoie les mémoires de Bertin et de Berryer avec ses observations, et *tétue*, comme elle dit, *pour le service du Roi*, travaille à le réconcilier avec Orry. Elle plaisante, elle veut le séduire : elle lui dit que s'il lui *chante pouille* comme à Orry, il arrivera qu'étant moins douce que le contrôleur général, ils se battront. Elle se refuse à le remplacer par M. de Lorge qu'elle trouve « trop procureur, trop avare, l'âme pas assez noble pour représenter en chef dans une grande province. » Et pour triompher de ses insistances et de *sa mauvaise petite tête*, elle lui écrit le 6 septembre 1758 : « Vous avez raison, Monsieur, il est très vrai que mon esprit et mon cœur sont continuellement occupés des affaires du Roi, mais sans l'attachement inexprimable que j'ay pour sa gloire et sa personne, je serois souvent rebutée des obstacles con-

tinuels qui se rencontrent à faire le bien. » Croit-elle que les Anglais vont se rembarquer? craint-elle que d'Aiguillon ne puisse les joindre? Elle jette au papier ces mots dont la rodomontade est d'un bel accent : « Les vilains ne vous attendront pas, Monsieur, j'en meurs de peur, car je suis sûre que vous les rosseriez magnifiquement. Vos lestres font plaisir à lire, on y reconnoît le citoyen, le sujet zélé et éclairé et une petite teste très bonne dans ce moment et dont je dis tous les biens du monde parce que je les pense; bonsoir Monsieur. »

Et à la nouvelle de la victoire, voici sa félicitation à d'Aiguillon :

« C'est avec bien du regret, Monsieur, que je ne vous ay pas dit tout ce que je pensois avant hier sur la gloire dont vous venés de vous couvrir, mais ma teste estoit sy douloureuse, que je nus de force que pour vous dire un mot. Nous avons chanté aujourd'hui votre *Te Deum*, et je vous assure que ça été avec la plus grande satisfaction; j'avois prédit vos succès, et en effet comment étoit il possible quavec autant de zèle, d'intelligence, une teste aussy froide, et des troupes qui brulaient ainsy que leur chef de venger le roy, vous ne fussiés pas vainqueur. Cela ne se pouvoit pas. Un petit billet que je vous ay écrit avant votre brillante journée a du vous faire connoître ma facon de penser pour vous et la justice dont je fais profession. Distes moy, je vous prie actuellement si vous estes bien fâché contre

moy de n'avoir pas cédé a vos instances, et aux belles raisons que vous m'avez conté, elles ne valloient rien dans ce temps, et je les trouverois encore plus detestables aujourd'hui. Un autre n'auroit pas fait aussi bien que vous, je serois dans la douleur au lieu d'être dans la joye, vous vous seriez perdu et il y auroit bien de quoy. Osés dire maintenant que ma teste ne vaut pas mieux que la votre, je vous en deffie. »

Et quand l'homme qu'elle complimente ainsi, effrayé des difficultés qui grandissent, veut absolument donner sa démission, quels efforts de madame de Pompadour pour retenir dans son gouvernement le vainqueur de Saint-Cast, auquel elle finit par écrire (10 septembre 1760) : « Ah! fi, je rougis pour vous de vous voir moins de courage que moy, vous avez les désagremens de votre petit commandement et moy ceux de toutes les administrations, puisqu'il n'est pas de ministres qui ne viennent me conter leurs chagrins (1). »

Mais qu'était-ce, une victoire, la petite victoire de Saint-Cast, parmi tant de désastres, contre les revers de nos armes, la déroute de nos troupes au delà du

(1) Lettres autographes de madame de Pompadour au duc d'Aiguillon, conservées au British Muséum et publiées par la *Correspondance littéraire*, septembre 1857.

Rhin ? Les illusions de madame de Pompadour abandonnaient son ministre. Inquiet, cédant à ses timidités pessimistes, découragé, très-sensible au bruit de l'opinion, aux piqures des pamphlets, voyant, comme il l'écrivait, « *les reins de la monarchie affoiblis*, » alarmé de cette protection à Soubise, de cette Fronde qui s'organisait en France, troublé d'idées noires et allant jusqu'à craindre que madame de Pompadour ne fût déchirée par le peuple à une seconde défaite de Soubise ; plein de dégoût pour une œuvre où il était entré froidement par reconnaissance pour madame de Pompadour et par courtoisie pour le Roi, gardant une conscience droite dans une ambition sage, Bernis était travaillé et torturé par le malaise, les regrets et les remords d'un honnête homme qui croit compromettre son nom avec les intérêts de sa patrie. Désespéré et dégoûté, il écrivait : « Il me semble être le ministre des affaires étrangères des Limbes..... Pour moi j'ai rué tous mes grands coups et je vais prendre le parti d'être en apoplexie comme les autres sur le sentiment.... Le principe s'éteint chez nous. » A tout moment, il faisait part à madame de Pompadour des ennuis qui lui remplissaient le cœur, des pressentiments qui lui envahissaient l'esprit, de ses alarmes, des impossibilités matérielles d'un plus long effort, de la nécessité des économies, des réformes, de l'urgence de la paix. Mais il n'obtenait rien « J'excite un peu d'élévation dans le poulx, écrivait-il, puis la léthargie recommence, on

ouvre de grands yeux tristes, et tout est dit.(1). » Sans se lasser, il revenait toujours à la paix, que le conseil lui avait permis de négocier, mais dans les négociations de laquelle il rencontrait toujours l'opposition et les traverses de la politique personnelle de madame de Pompadour. Cependant arrivait la nouvelle du désastre de Crevelt (23 juin 1758); Bernis, en même temps, obtenait sur un ordre du Roi à Boulogne, communication de l'état des finances. Épouvanté, il allait trouver madame de Pompadour, et, puisant dans la ruine de la France une énergie supérieure à son caractère, il représentait à la favorite, avec une force et une autorité de parole qu'elle n'était point habituée à lui voir, que toutes les disgrâces présentes leur étaient imputées à tous deux et à eux seuls; que le public n'était pas instruit de l'opposition qu'il avait montrée à la première proposition du traité avec la cour de Vienne, des objections qu'il avait faites, des précautions qu'il avait prises, des préalables qu'il avait exigés, qu'on lui avait promis et qu'on n'avait pas tenus. Le public, continuait Bernis, ignorait les articles secrets du traité, articles si avantageux à la France, et dont le succès était infaillible avec d'autres généraux que les nôtres; le public savait seulement que lui, comte de Bernis, était le signataire d'un traité de suites si déplorables, qu'il en était regardé comme le seul auteur; que pour elle, elle était accusée, plus justement, de

(1) Corresp. inédite du cardinal de Bernis. Revue française. Juillet 1828.
— Le cardinal de Bernis, par M. Sainte-Beuve. Causeries du lundi.

l'avoir suggéré, et de vouloir continuer la guerre pour donner un commandement à Soubise. Ces récriminations, ces accusations de Bernis, jetaient madame de Pompadour dans une colère qui ne se refusa pas, dit-on, la vivacité des mots. Bernis terminait la scène en lui déclarant que s'il ne pouvait déterminer le Roi à la paix, il était décidé à se retirer pour se disculper de vouloir continuer la guerre. Sur quoi, la marquise lui disait, d'un ton amer, que ce serait manquer de reconnaissance, et qu'après toutes les grâces dont il avait été comblé, il ne paraîtrait pas faire grand sacrifice à son honneur. Bernis lui répondait assez dignement que quand on le verrait remettre ses abbayes, renoncer à la promesse du chapeau et se borner au seul prieuré de la Charité, le Roi et le public le jugeraient plus favorablement qu'elle ne pensait.

Après avoir ainsi averti madame de Pompadour de sa résolution, le comte de Bernis déclarait au conseil que le traité ne pouvait se suivre quant au moment présent; que la bonne intelligence pouvait subsister entre les cours de France et de Vienne, mais que le coup était manqué par l'incapacité des généraux, par la rupture de la convention de Closter, par l'anéantissement de la marine. L'armée après ses revers devait rétrograder infailliblement derrière le Rhin; et l'Impératrice, à laquelle la pénurie de nos finances ne permettait plus de payer les subsides convenus, ne pouvait plus agir qu'avec des moyens incapables d'amener un résultat.

Bernis terminait en disant qu'il ne restait qu'un parti à prendre : engager l'Espagne à une médiation armée. Il était appuyé par le conseil et le Dauphin qui emportaient le consentement du Roi, venu, à ce qu'il semblait, de l'appartenance de madame de Pompadour au conseil avec d'autres idées, et les entêtements de la favorite : le comte de Bernis était autorisé à négocier sur ce plan avec la cour de Vienne.

Cette démarche de Bernis sembla à la favorite une déclaration de guerre. Elle fut étonnée, stupéfaite, de cet acte de caractère dont le ministre l'avait menacée sans qu'elle y ajoutât foi; elle fut blessée au cœur par l'audace et l'éclat d'indépendance d'un homme dont elle ne voulait pas oublier la première posture auprès d'elle, et dans lequel elle croyait trouver jusqu'au bout une créature, et un commis de ses volontés. A ce ressentiment se joignait, chez madame de Pompadour, la jalousie de la place que Bernis avait prise dans l'amitié particulière du Roi, depuis la tentative d'assassinat de Damiens, la jalousie de l'importance qu'il avait acquise, de l'initiative qu'il avait fait paraître dans sa place. Elle ne lui pardonnait ni les réformes dont il avait eu l'idée et le courage dans la dépense de la maison royale, ni ce plan de ministère, où Bernis, dans la situation difficile de la France, voulait grouper les capacités, les intelligences fortes, Chauvelin, le comte de Maurepas, le duc de Nivernois, son parent, non point, comme quelques-uns l'insinuaient à madame de Pompadour, pour jeter

à bas ses appuis et la renverser, mais pour donner à la direction des affaires une autorité vigoureuse, et servir au besoin les intérêts de la France contre les passions de la favorite (1).

Ces dispositions de madame de Pompadour parvenaient à la connaissance de M. de Stainville, notre ambassadeur à Vienne, et le faisaient aussitôt changer de conduite. Tant qu'il avait reconnu dans les instructions de Bernis l'inspiration de madame de Pompadour, il les avait exactement suivies; mais dès qu'il eut appris le dissentiment entre la favorite et le ministre, dès qu'il put supposer par les lettres de madame de Pompadour que Bernis avait perdu l'amitié de la femme, il quitta secrètement le parti et le service du ministre pour les idées de la favorite. Bien qu'il eût négocié la paix, et envoyé le consentement de l'Impératrice, il s'autorisait des regrets que l'Impératrice éprouvait de cette reculade, de l'humiliation que madame de Pompadour en ressentait, pour appuyer à Vienne, et à Versailles, auprès de Marie-Thérèse et auprès de la favorite, sur le découragement trop prompt et trop facile de l'abbé de Bernis. Il soutenait, contre ses alarmes, que rien n'était désespéré, que tout pouvait encore se réparer, et devait se relever. En même temps qu'il établissait ainsi l'avenir de sa fortune en flattant et en ranimant les espérances vaincues, mais toujours

(1) Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par feu M. Duclos. Paris, Buisson, 1791, vol. II.

vives et insoumises, de l'Impératrice et de la maîtresse, Stainville, par une manœuvre infiniment habile, poussait la négociation du chapeau de cardinal pour Bernis. Le cardinalat donnant les prééminences de premier ministre, l'ambassadeur savait par là préparer la chute de Bernis, en mettant le Roi en garde contre lui, en rappelant dans l'esprit du maître ces ombrages contre un cardinal ministre qu'y avait semés le cardinal de Fleury lui-même, ombrages puissants, invincibles chez Louis XV, qui avaient écarté le cardinal de Tencin du pouvoir, et qui devaient, selon toute prévision, en faire descendre le cardinal de Bernis. Mais déjà le ministre chancelait. Reprenant courage aux encouragements de Stainville, madame de Pompadour conquérait la volonté du Roi, et faisait revenir Louis XV au parti qu'il n'avait abandonné qu'à regret, au parti de la continuation de la guerre. Sur ce changement du Roi, sur cette victoire de la favorite, Bernis jugeait que ses devoirs étaient finis. Il offrait la démission de son département qui serait, disait-il, plus convenablement placé entre les mains du comte de Stainville, puisque M. de Stainville voyait les moyens de relever les affaires. Après des pourparlers, des allées, des venues, toutes les petites faussetés réciproques qui accompagnent d'ordinaire ces sortes d'accommodements, il fut convenu que Bernis, auquel le chapeau venait d'arriver, agirait de concert avec le nouveau ministre, M. de Stainville, et serait de plus chargé en particulier d'une négociation avec les parle-

ments dont le maniement exigeait presque un département séparé (1).

Stainville, au premier conseil où il assista, et madame de Pompadour eurent beau se confondre en protestations d'amitié, en instances de ne pas les quitter, le cardinal se sentait dans une situation fautive ; il gênait le ministre, il gênait la favorite, il était gêné lui-même. Au bout de quelque temps, lassé et résolu à un sacrifice complet, il allait droit à eux, leur parlait de la contrainte où il les mettait, leur représentait que ne pensant pas comme eux sur les affaires, il paraîtrait toujours les traverser en opinant au conseil, et leur déclarait que le mieux était, pour la conservation de leur amitié, de se séparer et qu'il demandât au Roi la permission de s'absenter quelques mois, en donnant pour prétexte les besoins de sa santé. On le retenait encore ; mais les caresses ne parvenaient pas à l'abuser. Il comprenait le rôle qu'on voulait de lui, le besoin que l'on avait de son crédit auprès du parlement de Paris pour l'enregistrement d'un emprunt de quarante millions qui souffrait de grandes difficultés. Il avait pratiqué de trop près madame de Pompadour pour ne point la savoir implacable dans ses rancunes ; et, sans illusions, il attendait, d'un jour à l'autre, la disgrâce.

Ce fut dans cette attente singulière qu'un jour, dans une de ces conversations indifférentes qui

(1) Mémoires secrets sur les regnes de Louis XIV et de Louis XV, par feu M. Ducloux. Paris, Buisson, vol. II.

avaient remplacé entre la marquise et lui, les entretiens familiers et abandonnés d'autrefois, il lui dit : « Nous séparer à la bonne heure, rien de plus simple et de plus facile.... Mais pourquoi un *coup de poignard*? » Madame de Pompadour ne répondait pas (1). « Le coup de poignard, » c'est-à-dire l'exil du ministre, entrainait dans son plan comme dans son caractère. Il lui semblait nécessaire à la satisfaction de son amour-propre, nécessaire à la sauvegarde de ses intérêts. Ne fallait-il pas engager le Roi, le lier par une lettre de cachet contre un retour pour le ministre qu'il avait le plus aimé, depuis le cardinal de Fleury, celui pour lequel il avait eu le plus d'attachement, celui dont la discrétion lui avait inspiré le plus de confiance? Ne fallait-il pas renverser brusquement et d'un grand coup la domination que Bernis avait prise sur le Roi, en dehors de la favorite, par la douceur et l'aménité de ses façons, ses grâces d'homme d'église, son dévouement dans des circonstances critiques, ce respect et ce sincère amour d'un courtisan de bonne foi pour la personne de son Roi, dévoilés au Roi pendant de longues années par le viol du secret de la poste? Cette amitié du maître qui perçait dans les difficultés qu'il faisait pour exiler Bernis à Vic-sur-Aisne, dans l'embarras que son visage ne pouvait cacher au cardinal au souper de la veille de son départ, cette séduction du Roi, demandaient que la

(1) Notice sur le cardinal de Bernis, par Loménie de Brienne, à la suite des Mémoires de madame du Hausset.

marquise se vengeât de sa créature par une punition qui fût un exemple.

On a dit que madame de Pompadour n'avait fait que se défendre contre l'ingratitude d'un protégé travaillant à la renverser. On a parlé d'un Mémoire du cardinal où il disait que, dans l'état des affaires, il était besoin dans l'État et auprès du Roi d'un premier ministre, d'une centralisation de la volonté du conseil, d'un pouvoir et d'une décision qui auraient eu l'unité et l'énergie des dictatures qui sortaient Rome des grands dangers. Ce Mémoire aurait éclairé et effrayé madame de Pompadour sur les ambitions du cardinal, et elle aurait fait sonner à l'oreille du Roi le mot *dictateur* comme une menace (1). Mais cette version est-elle la vérité? En admettant même le Mémoire, et cette proposition d'un ministre dirigeant, dont le rôle de fermeté et de décision était réservé dans les projets de Bernis au maréchal de Belle-Isle, les intentions du ministre étaient-elles tournées contre sa bienfaitrice? Tout le personnage de Bernis repousse ce soupçon. S'il fait, dans son ministère, dans ces circonstances trop grandes pour lui et qui l'écrasent, une assez triste figure d'honnête homme, il laisse derrière lui une pure image de galant homme; et le dernier trait que méritait sa mémoire, est la justice que lui a rendue madame de Pompadour elle-même, qui évitait d'en parler, comme pour échap-

(1) Le Conteur, n° 5, 1784.

per au souvenir et aux remords de sa disgrâce, et ne lui reprochait jamais, dans son cercle intime, que de l'incapacité. Une nuit que malade, et gardée par madame du Hausset, elle s'était laissée aller à parler des amitiés qu'elle avait perdues dans son chemin, il lui venait à la bouche, comme un écho de ses reproches intérieurs, cette parole sur le malheur de l'exil du cardinal : «... Enfin je songe à moi qui aurais joui de sa société et vieilli avec un ancien et aimable ami (1).»

L'homme qui remplaça le comte de Bernis, la seconde créature et le second ministre du règne de madame de Pompadour, le ministre de la politique à outrance de la favorite, celui qui poussa jusqu'au bout l'exécution et les conséquences de ses idées, mérite sa place dans l'histoire de la maîtresse, et par le grand rôle qu'il a joué sous elle, et par la fortune étrange de sa popularité. Injustice singulière ! madame de Pompadour portera dans son temps et bien au delà l'impopularité de la guerre de Sept ans, la peine de nos désastres et de nos malheurs, et le ministre qui servit d'une façon passionnée l'entêtement de ses plans, qui l'affermait et l'enhardit dans les efforts et les résolutions extrêmes, demeurera de son temps le favori de l'opinion publique, et gardera les sympathies de l'avenir.

(1) Mémoires de madame du Hausset.

Le comte de Stainville, fils de M. de Stainville, envoyé du grand-duc de Toscane, était un petit homme, laid de visage, aux traits courts et ramassés qui lui donnaient, sous ses cheveux roux, quelque chose de la tête d'un doguin. Mais des yeux vifs et pétillants, une physionomie animée, faisaient oublier ses traits. Il avait la taille bien prise, la jambe belle, un abord ouvert et riant, des façons polies relevées de cette nuance d'audace cavalière que les grands seigneurs de la comédie de Beaumarchais devaient faire voir sur le théâtre. Entré dans le monde avec une ligne de conduite, un plan raisonné de tenue et d'ambition, il avait débuté par des méchancetés, des mots acérés, un persiflage soutenu, une sorte de démonstration du danger qu'il y avait à se faire son ennemi; et il parvenait par ce jeu d'intimidation à une telle renommée d'esprit et de cruauté badine, que beaucoup affirmaient qu'il avait servi de modèle au *Méchant* de Gresset (1). Il mettait, dans cette amertume impitoyable et pleine de grâces, sa sûreté aussi bien que sa vanité, des raffinements, des jouissances, et ce libertinage de l'ironie qui se révélera avec des caractères si frappants dans les *Liaisons dangereuses* de Laclos, et montrera le plus grand abîme moral du dix-huitième siècle. Puis, cette réputation acquise, le comte de Stainville avait pris le rôle d'homme à bonnes fortunes; et, malgré sa figure, il

(1) Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle, par Senac de Meilhan. *Dentu*, 1813.

réussissait grandement auprès des femmes. Cette vie le menait jusqu'au jour où, livrant à madame de Pompadour les lettres de madame de Choiseul-Romanet, il s'attachait la reconnaissance de la femme de France contre laquelle il avait dépensé le plus d'esprit. Dès lors il touchait à la fortune qu'il avait longuement cherchée. Il était nommé toutes les fois qu'il se présentait pour souper avec le Roi; et le bruit de sa faveur le débarrassait de cette épithète d'*espèce* qui avait si longtemps sifflé à ses oreilles (1). L'assurance de la protection de madame de Pompadour lui faisait épouser une des filles les plus riches de la finance, mademoiselle Crozat, une des plus pures et des plus nobles figures d'épouse de l'époque. Il quittait la carrière militaire où on l'avait vu, sans grand éclat, aide-major général de l'infanterie. Il était envoyé à Rome, puis à Vienne. Puis, de l'ambassade de Vienne, madame de Pompadour le rappelait pour prendre le portefeuille du cardinal de Bernis, et, presque aussitôt, il était créé duc et pair (10 décembre 1758).

Du comte de Stainville le duc de Choiseul avait gardé l'air, les manières, l'esprit, un esprit qui, malgré ses retenues nouvelles, s'échappait encore en mots sans pitié sur ses entours, ses amis, ses connaissances. Une

(1) Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle, par Senac de Meilhan. *Dentu*, 1813. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX.

mobilité, un changement, une légèreté prodigieuse des impressions, une indiscretion qui, au plus petit obstacle, lui faisait violer un secret ou perdre un homme, un manque de parole sans remords et qui ressemblait à l'étourderie, une nature qui n'avait que l'esprit de méchant et ne connaissait ni la haine ni la vengeance, un goût du plaisir décidé, tyrannique, et que le ministre avouait à Louis XV ne pouvoir sacrifier aux affaires de la France, une obligeance à toute épreuve et particulièrement ouverte aux étrangers, une prodigalité s'oubliant jusqu'à la profusion, une facilité et une aisance de rapports qui écartaient de ses approches la gravité de sa place, une comédie de mépris et d'insouciance de sa fortune dont, écrivait-il, « il se souciait comme de Colin-Tampon ; » une gaieté merveilleuse, intarissable, avivée par les revers, cette égalité de bonne humeur qui enveloppe si bien tant d'hommes de ce temps que l'on ne sait si elle est en eux un don natif ou acquis, une forme ou un masque de l'âme ; une grande recherche, une savante affectation de la bonhomie, la vertu de caractère dont M. de Choiseul se montrait le plus jaloux (1) ; voilà ce dont est fait cet homme dont on ne saisit guère la physionomie que de profil, ainsi que dans la galerie de portraits de Cochin, et qui, plein de contradictions et de replis, cache au

(1) Mémoires de Besenval. *Baudouin*, 1821, vol. I. — Portraits et caractères, par Senac de Meilhan. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX.

fond de lui des coins impénétrables, des ombres, quelque chose de fermé où l'historien ne peut pénétrer.

Le ministre avait ses qualités particulières : un esprit plus étendu que profond, mais hardi et délicat, un rare coup d'œil, la perception immédiate des obstacles, des résultats, de l'espèce d'hommes à employer; une décision prompte, cette fermeté et cette suite dans les résolutions qui passent à travers les embarras; la précision des ordres (1); cette séduction sans exemple de l'imagination et de la chaleur d'idées du politique, de la parole du causeur, de l'agrément de l'homme, qui groupa autour de son ministère et de sa disgrâce cette armée sans égale d'enthousiasmes et de dévouements. Choiseul apportait encore dans sa place une force de travail de huit heures par jour, un travail où il mettait cet absolutisme ministériel qu'il appelait lui-même « du despotisme » (2). Il apportait dans les formes de son respect pour le Roi une dignité, une hauteur, une conscience orgueilleuse de son personnage, inconnues jusqu'alors du ministère et du Roi. Il montrait enfin, dans cette politique en sous-ordre et commandée par la maîtresse, un zèle d'énergie, une volonté intraitable, inflexible, quelque chose de propre à sa nature et de particulier à ses facultés, une direction qui accusait sa personnalité. Dans ce siècle où la frivolité, la corrup-

(1) *Le Pot pourri*, 1781, n° 3.

(2) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

tion, la vieillesse de la race, effaçaient le relief usé des types d'humanité, M. de Choiseul révélait en lui cette marque si rare de l'homme : le caractère; « *un caractère,* » c'est ainsi qu'est appelé et jugé Choiseul dans le portrait trouvé dans les papiers et copié de la main de Louis XVI (1).

Choiseul était doublé de sa sœur. L'intelligence, l'activité dominante de la duchesse de Grammont, ce cœur et ces vertus d'homme qui lui feront regarder de si haut la mort au tribunal révolutionnaire, M. de Choiseul les possédait. Il disposait absolument des énergies et des dévouements de cette femme que les contemporains nous peignent grande et forte, le teint éclatant, l'œil brûlant, la voix dure, l'abord hautain (2). Chanoinesse et coadjutrice de l'église de Notre-Dame de Bouxières, destinée au prince de Bauffremont, mariée au comte de Grammont dont Choiseul faisait lever l'interdiction, Béatrice, comtesse de Choiseul-Stainville, appartenait tout entière à la grandeur et aux ambitions de son frère. Elle vivait dans sa fortune; elle partageait ses pensées, ses travaux, son crédit, et jusqu'aux fatigues de son ministère. C'était auprès d'elle que se débattait et se préparait le plus délicat des affaires; tandis qu'au-dessous d'elle, la chambre de sa protégée, de la petite Julie, encombrée par la

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX.

(2) Lettres de la marquise du Deffant à Horace Walpoole. Note de Walpoole. Paris, Treuttel et Wurtz, 1812, vol. I,

cour et la ville, était comme le bureau secondaire où s'agitait le travail des petites intrigues (1).

Ainsi aidé, ainsi doué, Choiseul allait encore avoir la puissance, les ressorts d'action et les moyens d'autorité, les influences et les gages de durée, que donnent un grand nom, des alliances dans les grandes familles, un monde de parents à la cour. Il allait être dans l'État une de ces grandes et absorbantes personifications du pouvoir dont les ombrages de Louis XIV avaient voulu débarrasser le trône, en habituant la monarchie à des ministres du tiers état (2); sages prévisions de ce grand génie de l'autorité royale, qui avait voulu que l'avenir de sa couronne échappât aux exigences comme aux accroissements des ministres de grande famille, à l'obligation de leur accorder, avec le portefeuille, la dignité de pair, le cordon bleu, un grand gouvernement, tous ces honneurs et toutes ces forces dont Choiseul était successivement armé : après la pairie, le gouvernement de Toulouse; après le gouvernement de Toulouse, la surintendance générale des postes; après la surintendance des postes, la charge de colonel-général des Suisses et Grisons; après cette charge, le cordon bleu. Par cet oubli des traditions de Louis XIV, auxquelles on n'avait dérogé jusque-là que pour le vieux maréchal de Belle-Isle, par tous ces

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX.

(2) Revue française, juillet 1828. — Mémoires de M. le duc de Choiseul écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux dans son cabinet à Chanteloup en 1778, et publiés par Soulayre l'aîné, 1790.

manteaux de grandeur, par toutes ces sources de puissance, par la possession et la distribution des pensions, des charges, des grâces, par tous ces entours appelés auprès de lui, le comte de Choiseul-Stainville rappelé du service de l'Autriche, les Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Labaume, les Stainville, groupés et placés, par cette famille grossissante peuplant la cour, les affaires et l'armée, par cette armée d'ambassadeurs, de cardinaux, de maréchaux de camp, d'inspecteurs généraux de la cavalerie créés par lui, sortis de sa main, par le monde d'intérêts et de reconnaissance attaché à sa fortune, par les places données, par le trésor ouvert, par les passions caressées, M. de Choiseul arrivait à agrandir le cercle de son importance et le rayon de sa faveur bien au delà d'un ministère : il devenait un parti, et le maître d'une opinion publique de la France ; si bien que plus tard cette chose si simple avec un ministre ordinaire, tiré de la bourgeoisie, sans racines à la cour, sans parti dans l'État, le renvoi de Choiseul, devait demander presque un coup d'État au Roi.

Le duc de Choiseul, arrivant d'Autriche, était engagé dans la politique de madame de Pompadour et par le désir de plaire à la favorite, et par ses attaches personnelles. Il appartenait à une famille lorraine d'origine ; son père, envoyé du grand-duc de Toscane, était pensionnaire de l'Autriche ; plusieurs de ses parents avaient des emplois à la cour de Vienne. Son

éducation, les traditions de son nom, ses goûts et ses sentiments étaient d'accord avec les obligations de sa position pour lui commander une politique autrichienne. Il apportait un plan assez vague en sa ligne générale, une sorte de formule diplomatique des idées ou plutôt des désirs de madame de Pompadour. C'était une alliance du *Midi*, du midi de l'Europe, une alliance de la France avec l'Autriche et l'Espagne, dont l'effet devait être, sinon d'empêcher, au moins de balancer l'alliance du Nord, l'union de l'Angleterre avec la Prusse et la Russie. L'Angleterre était, pour Choiseul, l'ennemi de la France, la puissance contre laquelle la France devait tourner l'effort de ses armées et de sa diplomatie, quoiqu'il prophétisât, avec beaucoup de sens, un affaiblissement de l'Angleterre par la révolution d'Amérique qui devait, dans un prochain avenir, la faire moins redoutable pour la France. Il se disait opposé aux engagements de subsides pris envers l'Autriche et les petites puissances d'Allemagne. Il voulait qu'on entretînt avec ces puissances des relations d'amitié; qu'on ménagât la cour de Turin. Il voulait enfin qu'on se fît une alliée intime, une auxiliaire soumise de la cour d'Espagne. C'était là l'idée capitale de son plan, le point de départ de ce Pacte de famille conclu si heureusement, mais trop tard (15 août 1761), qui, enchaînant l'Espagne à la France, établissait une alliance perpétuelle entre les deux couronnes convenant de se garantir réciproquement leurs États, et de regar-

der à l'avenir comme ennemie toute puissance ennemie de l'une d'elles (1).

Le système de politique intérieure de Choiseul plus libre, plus indépendant, et qui allait parfois imposer à la favorite les instincts et les tendances du ministre, ce système allait être comme le plan de politique extérieure, un entier changement de l'esprit de conduite du ministère précédent. Avec l'intelligence et l'adresse de Dubois se servant des jansénistes et des parlements contre la vieille cour de Louis XIV, son testament, son ombre, Choiseul se servira de ces mêmes jansénistes et de ces mêmes parlements contre le parti des jésuites, le parti de l'autorité tout-puissant autour du Roi et dans le Dauphin. Il prendra son appui sur le Parlement, il l'élèvera à la justice politique, il en fera la commission dévouée au ministre qui jugera Lally et le duc d'Aiguillon. Ministre d'une monarchie, il embrassera, pour gouverner et se maintenir, l'esprit de liberté. Il fondera son règne, une faveur sans exemple et sans retour, sur l'applaudissement des hommes de lettres, des philosophes, des encyclopédistes, sur l'intelligence, sur l'esprit de la France, qu'il flattera, séduira, rentera ou achètera (2).

Tels étaient les inclinations, les idées, les plans, que devait développer dans le ministère l'homme remarquable, le personnage sympathique qui, malgré les de-

(1) Mémoires du duc de Choiseul. — Revue française, juillet 1828.

(2) Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX.

hors, l'éclat et les grâces d'un grand esprit, demeurera pour la postérité juste, au dehors de la France, le serviteur de la politique de madame de Pompadour après Roshach; au dedans, l'homme d'État qui avança l'heure de la Révolution.

Le premier acte du nouveau ministère de M. de Choiseul était un nouveau traité (30 décembre 1768) par lequel la France se liait plus étroitement, et s'engageait plus avant dans la guerre. Outre le secours de 24,000 hommes stipulé par le traité de 1756, le Roi s'engageait à maintenir en Allemagne une armée de cent mille hommes pendant toute la durée de la guerre.

La toute-puissante direction, la haute main de madame de Pompadour ne pesaient point seulement sur la politique étrangère, et sur tout le détail de cette politique, sur le gouvernement de l'armée, sur les commandements, les nominations, les récompenses qu'elle dictait derrière la porte du cabinet : elles pesaient encore sur les affaires de l'intérieur, et s'imposaient insolument au ministère. N'était-ce point la favorite qui faisait les ministres des finances ? la favorite qui dressait les ministres futurs à leur emploi, et leur faisait la leçon avant leur entrevue avec le Roi ? L'anecdote a gardé à l'histoire la jolie aventure de M. Silhouette, cet autre Sully de la façon de la marquise, avec lequel elle remplaça en 1759 Boulogne, créature de Bernis.

Madame de Pompadour l'avait préparé par une conversation de deux heures. Quel mécompte, quand Silhouette reste court et comme hébété à ce premier mot du Roi : « Ah ! vous voilà M. de Silhouette... Les lambris de votre cabinet sont-ils vernissés ? » Et quelle mercuriale au pauvre homme, le Roi sorti : « Mais, Monsieur, on répond... on dit oui, on dit non... on parle... est-ce qu'il y aurait été voir?... Belle affaire que vous me donnez là ! Le voilà sombre. Il me faudra huit jours pour le faire revenir sur votre compte... (1). » Et, Silhouette nommé, madame de Pompadour ne le laissait que quatre mois et demi au ministère : elle donnait sa succession à Bertin.

Mais si l'on veut voir dans sa plénitude et avec tous ses caractères l'influence de madame de Pompadour, si l'on veut se rendre un compte exact de son rôle de premier ministre, de sa participation cachée, mais vive, ardente, effective aux choses de l'État, il faut suivre et étudier ses efforts et ses menées dans les affaires du Parlement. Un document d'une authenticité irrécusable va nous la montrer entrant à fond dans les embarras de la monarchie, pénétrant au cœur des choses, rêvant et accomplissant un rôle de médiatrice entre la cour et le Parlement, s'y employant de toutes ses forces, se compromettant personnellement dans les démarches, maniant la discussion, provoquant les con-

(1) *L'Espion dévalisé. Londres, 1782.*

férences, employant tour à tour pour la soumission et la captation des parlementaires la hauteur, la caresse, la menace, la persuasion, jusqu'à l'éloquence, toutes les adresses et toutes les ressources de l'homme d'État aussi bien que toutes les comédies de la femme.

Remontons à la rémission des offices du Parlement par les présidents et conseillers, le 13 décembre 1756, à la suite du Lit de justice tenu par le Roi. Il se trouvait parmi les démissionnaires un homme qui devait à la sévérité de ses mœurs, à l'honnêteté de sa vie, à la constance de son caractère, la considération de son corps, l'estime du public, et l'honneur d'avoir eu ses traits reproduits par Carmontelle dans cette galerie presque exclusivement consacrée aux parlementaires et aux opposants par le peintre ordinaire de portraits intimes de la maison et du parti d'Orléans. Sa connaissance du droit public, les lumières qu'il apportait dans les débats du Parlement, les précédents dont il appuyait les démarches hardies, lui avaient donné, dans les Chambres, un grand rôle d'utilité; et l'opposition qu'il faisait, sous le manteau, à la cour et à madame de Pompadour dans la continuation du journal de Bachaumont, ajoutait encore à son influence. Mais ce magistrat, le président de Meinières, était père. Il avait un fils pour lequel il avait demandé au Roi en 1755 l'agrément d'une charge au Grand-Conseil. Cet agrément lui avait été refusé. Il se rejetait sur une place d'enseigne aux gardes qu'il n'obtenait pas davantage.

Cependant des amis qui s'intéressaient aux ennuis du père et à la carrière du fils, M. de Biron, la comtesse de Montesquiou, madame du Roure, l'abbé Bayle, essayaient un rapprochement entre madame de Pompadour et le président. Après plusieurs tentatives, et plusieurs conférences de Bernis avec M. de Meinières à l'hôtel de Belle-Isle, madame de Pompadour se rendait aux sollicitations des amis du président. En femme intelligente, elle voulait user de l'occasion, tenter ce magistrat dont elle tenait le fils entre ses mains, et en gagnant la reconnaissance du père, séduire sa conscience, et amener le parlementaire à être entre la cour et son corps l'intermédiaire d'une pacification.

Madame de Montesquiou disait au président de Meinières de se rendre à Versailles le 26, à six heures, et de demander Gobillon, valet de chambre. Le 26, le président se rendait à Versailles, demandait Gobillon qui l'introduisait chez madame de Pompadour. Madame de Pompadour était seule. Mais laissons-la peindre au président lui-même : « Seule, debout auprès du feu, elle me regarda de la tête aux pieds avec une hauteur qui me restera toute ma vie gravée dans l'esprit, la teste sur l'épaule sans faire de révérence et me mesurant de la façon du monde la plus imposante. » Après ce regard et cet accueil, la marquise disait d'un ton colère à son valet de chambre indécis sur le siège qu'il devait donner au président : « Tirez une chaise ; » et

les deux interlocuteurs assis l'un en face de l'autre, la conférence commençait avec un peu de tremblement dans la voix mal assurée du parlementaire qui se mou-rait de timidité et de peur. M. de Meinières assurait madame de Pompadour de son profond respect, du désir qu'il avait de la convaincre qu'il était étranger à toutes les intrigues et toutes les cabales dont on l'accusait, de l'espérance qu'il avait que cette conviction acquise par la marquise, sa bonté, son humanité, son inclination naturelle à venir au secours des malheureux, la porteraient à lui accorder sa protection auprès du Roi pour obtenir à son fils l'agrément d'une place de cornette dans un régiment de cavalerie ou d'enseigne dans le régiment des gardes. Et il finissait en se plaignant de l'exclusion donnée à son fils à cause de lui, sans qu'il pût savoir quel était son crime.

Alors la marquise, qui n'avait jusque là donné signe de vie que par une petite inclination du corps, lorsque le président lui avait parlé de son penchant naturel à obliger, « droite comme un jonc sur son fauteuil, » les yeux fixés sur le parlementaire avec une fixité propre à le déconcerter : — « Comment, monsieur, vous ignorez, dites-vous, ce que vous avez fait et quel est votre crime?... » Et après cette exclamation assez vive, elle reprochait au président le secours que ses livres, ses manuscrits, ses recherches, avaient apporté aux remontrances. Meinières répondait timidement qu'il n'avait fait que donner des autorités qui étaient répandues par-

tout; et revenant à son fils, il se plaignait du Roi qui jusqu'alors n'avait jamais enveloppé dans la disgrâce les parents de ceux auxquels il se laissait aller à marquer son mécontentement.

La marquise de Pompadour : « Le Roi est le maître, monsieur; il ne juge pas à propos de vous marquer son mécontentement personnellement, mais de vous le faire éprouver en privant monsieur votre fils de jouir d'un état. Vous punir autrement serait une affaire : vous êtes officier. Il emploie le moyen qui est dans sa main, il faut respecter ses volontés. Je vous plains, cependant, et je ne demanderais pas mieux que de me voir à portée de vous rendre service. Vous savez par exemple que le Roi désire dans ce moment des marques de soumission de la part de messieurs des enquêtes et requêtes qui ont donné leur démission ; qu'il a donné des preuves de ses bontés à ceux qui lui ont écrit des lettres particulières. Si vous vouliez en écrire une de même et, par votre exemple, engager plusieurs autres à en écrire de semblables, ce serait un service que vous rendriez au gouvernement dans les circonstances présentes, que je serais en état de faire valoir, et alors vous pourriez espérer quelque changement dans les dispositions du Roi à votre égard. Mais quand je n'aurai autre chose à dire à S. M., sinon : Sire, j'ai vu aujourd'hui M. de Meinières; il m'a protesté de l'attachement le plus respectueux pour votre personne et cætera, le Roi me répondra : Qu'a-t-il fait pour me le prouver? Rien.

Et les choses demeureront dans le même état et je ne pourrai rien faire pour vous. »

Le président de Meinières répondait en développant longuement les motifs qui lui faisaient estimer cette démarche inutile pour le Roi, dangereuse pour sa compagnie, et déshonorante pour lui.

La marquise de Pompadour cherchait à le combattre. Elle lui disait que la grâce accordée à son fils ne devait pas arriver sur l'heure, ne concorderait pas avec sa lettre, n'aurait pas l'air d'une complaisance; que n'allant plus au Palais, il n'avait pas à s'embarrasser comment ses confrères prendraient sa démarche. A cela, Meinières, à qui l'assurance commençait à revenir, déclarait qu'il se sentirait mal avec lui-même, et qu'il croyait qu'il aimerait mieux se faire capucin.

Alors, madame de Pompadour : « Je suis toujours étonnée d'entendre mettre en avant leur prétendu honneur pour ne pas faire ce que le Roi désire, ce qu'il veut, ce qu'il ordonne, et ne pas considérer qu'il est du véritable honneur de remplir les devoirs de son état, et de faire cesser le plus tôt qu'il est possible le désordre qui règne dans toutes les parties de l'administration par le défaut de justice. Voilà, monsieur, en quoi il faut faire consister son honneur : à reconnaître ses torts, la légèreté, la précipitation d'une démarche si contraire à toute règle, à toute bienséance; à tâcher, par une conduite différente, à effacer dans l'esprit du Roi et de ses sujets l'impression défavorable qu'une action

de cette nature doit y causer. Je crois que personne n'ignore combien j'honore la magistrature; mais il n'y a rien que je ne donnasse pour n'avoir point un pareil reproche à faire à ce tribunal auguste, à ce premier parlement du royaume, à cette cour de France qui fait d'elle-même un éloge pompeux dans tous ses écrits, ses remontrances, etc. Quoi! c'est cette cour si sage qui veut sans cesse rectifier le gouvernement, qui en un quart d'heure se porte à une extrémité de cette espèce? On ne suit que sa passion, son ressentiment, son aveuglement, sa fureur, et voilà les démissions parties. C'est pourtant avec ces insensés-là que vous avez donné votre démission, monsieur de Meinières; et vous mettez votre honneur à ne vouloir pas vous détacher d'eux? Vous aimez mieux voir périr le royaume, les finances, l'État entier, et vous faites en cela consister votre honneur? Ah! monsieur de Meinières, ce n'est pas l'honneur d'un sujet véritablement attaché à son Roi ni même d'un citoyen. »

Le président restait émerveillé de cette éloquence, de cette dignité et de cette grande convenance de la parole de la marquise, de ce ton, qui échappait avec tant d'aisance et de noblesse aux familiarités et aux bassesses de la langue des affaires, du style ministériel et diplomatique du temps. Puis la discussion reprenait sur la démission du président de Meinières, sur la faute qu'on avait faite après l'assassinat du Roi de ne point accepter la soumission du Parlement, offerte à demi-

mot dans la lettre du président Dubois, sur les membres que madame de Pompadour voulait exclure du Parlement et que Meinières défendait ; enfin, sur la contrainte que quelques membres mal pensants exerçaient sur le reste de la compagnie, contrainte que le président s'empressait de nier.

La marquise de Pompadour : « Je vois bien, monsieur de Meinières, que nous ne serons pas plus d'accord sur cela que tout le reste, et j'en suis fâchée. Je vous le répète, c'est la trop grande bonté du Roi dont il a été jusqu'à présent qui vous rend aujourd'hui tous si entreprenants et si difficiles. A la fin, monsieur, sa bonté se lasse et il veut être le maître. N'allez point attribuer aux ministres le ressentiment particulier et personnel du Roi, comme vous faites toujours. Il ne s'agit point d'eux, c'est ici le Roi qui est personnellement blessé et qui par lui-même et sans y être en aucune façon excité par personne veut être obéi. Mais je vous demande un peu, messieurs du parlement, qui êtes-vous donc pour résister comme vous faites aux volontés de votre maître ? Croyez-vous que Louis XV ne soit pas aussi grand prince que Louis XIV ? Pensez-vous que le parlement d'aujourd'hui soit composé de magistrats supérieurs en qualité, en capacité et en mérite, à ceux qui composaient le parlement alors ? Ah ! je le souhaiterais bien ! Qu'il s'en faut qu'ils leur ressemblent ! Mais considérez vous-même ce qu'a été le parlement depuis 1673, après que Louis XIV lui eut ôté les

remontrances jusqu'en 1715, et vous verrez si le parlement a jamais été plus grand et plus considéré que dans cet espace de temps. Pourquoi aujourd'hui, messieurs du parlement, trouvez-vous extraordinaire qu'on vous ramène à l'exécution de l'ordonnance de 1667, lorsque le parlement qui existait pour lors n'a pas soufflé après le lit de justice de 1673 qui était plus rigoureux ? »

Interdit par la rapidité et la vivacité du débit de ce discours, Meinières laissait échapper : « Ils n'osèrent pas !... » — « Y songez-vous, monsieur de Meinières ? » s'écriait madame de Pompadour, « *ils ne l'osèrent pas*, et vous l'osez ! Pensez-vous donc que le Roi soit moins puissant que son bisaïeul ? *Ils ne l'osèrent pas !* Ah mon Dieu ! quel sentiment, quelle expression ! Je sais que c'est la façon de penser commune à messieurs du parlement et à d'autres ; mais il y en a peu qui l'avouent et je suis fâchée de savoir de votre propre bouche que vous avez aussi ce sentiment. »

Meinières s'excusait, et finissait en disant que c'était un grand malheur quand un prince n'écoutait pas ceux qui l'avertissaient des surprises qui pouvaient lui être faites, et que Louis XV ne serait pas aujourd'hui surchargé de dettes immenses contractées par Louis XIV, si le parlement de Louis XIV s'était opposé à ce torrent de créations d'offices et de rentes sur la ville qui accablaient à présent l'État.

Sur cette parole de Meinières qui touchait à l'administration des finances, la marquise se levait, et disait

avec grâce au président : — « Je vois bien que je ne gagnerai rien auprès de vous, je n'en entre pas moins dans votre peine... J'ai été mère, et je sais ce qu'il doit vous en coûter pour laisser votre fils sans état. » Et elle le menait à la porte, lui faisait une inclination de tête et le suivait de l'œil jusqu'à ce qu'il eût fermé la porte. Elle jouissait de l'étonnement du robin qui sortait de chez elle avec une admiration qui éclate, sous sa plume, dans le récit de cette scène (1).

Il arrivait que les ressentiments de madame de Pompadour, aigris par le peu de succès de cette négociation, étaient détournés du parlement et des parlementaires par une démarche de l'archevêque qui tournait toutes les passions et toutes les vengeances de la favorite contre les hommes d'église et les Jésuites.

Quelques jours après l'attentat de Damiens, il avait été remis au Roi une lettre décachetée par le cabinet noir, qui accusait l'archevêque d'une complicité dans l'assassinat. Le Roi, qui connaissait l'archevêque, lui envoyait la lettre pour lui montrer le mépris qu'il faisait de la dénonciation ; et, dans une entrevue, il lui marquait toute l'estime qu'il avait pour son caractère. Mais des ennemis de madame de Pompadour profitaient

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire recueillis et publiés par la Société des bibliophiles français. Paris, Techener, 1856. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, par Soulavie, 1793, vol. VIII.*

de la première indignation de l'archevêque, de ses préventions contre la favorite, pour lui persuader que c'était la maîtresse qui avait *maligancé et tripoté* toute cette affaire de la lettre. L'archevêque se laissa convaincre; et son mandement relatif à la délivrance du Roi, au lieu d'être une action de grâces, fut un réquisitoire contre madame de Pompadour, son parti, ses appuis, ses amis. L'archevêque y attribuait l'attentat « aux erreurs du temps, aux scandales dans tous les états et dans tous les genres, et à l'introduction dans les écrits et dans les esprits d'une multitude de principes qui portaient les sujets à la désobéissance et à la rébellion contre le souverain. » Il osait y dire que l'attentat avait été commis *par trahison et de dessein prémédité dans le palais* : c'était désigner du doigt madame de Pompadour et l'antichambre de Quesnay.

Les commentaires des amis officieux ne firent point défaut à madame de Pompadour que ce mandement de l'archevêque remplit tout à la fois de colère et de craintes. Madame de Pompadour avait l'habitude du caractère du Roi et l'expérience de son cœur. Elle le voyait retomber dans les idées religieuses. Elle remarquait combien sa conscience chrétienne s'alarmait des attaques dirigées contre l'Église par la cour de philosophes qui entourait sa maîtresse à ce moment. Examinant sans illusion sa position, elle crut que cet audacieux mandement pouvait amener son renvoi. L'exil de l'archevêque devenait pour elle une question de vie ou de

mort, une victoire nécessaire. Au mois de février 1759, l'archevêque était exilé en Gascogne. Il avait au reste été au-devant de la disgrâce, par cette belle réponse à Richelieu envoyé auprès de lui en négociateur par le Roi : « Qu'on dresse un échafaud au milieu de la cour, j'y monterai pour soutenir mes droits, remplir mes devoirs, et obéir aux lois de ma conscience (1). »

Cet exil de l'archevêque, cette éclatante déclaration de guerre à son parti, rapprochaient fatalement madame de Pompadour du parti opposé, des parlementaires. Elle revenait à Meinières qu'elle n'avait point laissé exiler avec les démissionnaires du Parlement, exilés le 26 janvier, vingt et un jours après l'assassinat du Roi; et lui sachant en poche un plan d'arrangement, elle lui écrivait de se rendre à Versailles le 8 juin.

Dans cette nouvelle conférence, le Président commençait par parler à madame de Pompadour du rappel des seize parlementaires exilés. La marquise en rejetait l'idée, et le priait de chercher un autre expédient. Le Président insistait. « Mais faudrait-il, monsieur de Meinières, — répondait madame de Pompadour, — que l'État pérît parce qu'on ne vous rendra pas vos seize exilés ? Jamais les affaires du Roi n'ont été dans une si belle

(1) Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France pendant la régence de madame de Pompadour, 1802. — Mémoires du maréchal duc de

situation : mais je ne vous le dissimule pas, monsieur, si vos résistances duraient encore, il faudrait que le Roi manquât à ses alliés, à ses engagements et qu'il cessât de payer les rentes, les pensions, et l'État vous aurait cette obligation. Vous avez, dites-vous, le meilleur maître qui soit dans le monde, il vous laisse voir sa peine et la situation cruelle où vous réduisez son royaume et vous demeurez sourds et indifférents; un faux point d'honneur vous retient : n'est-ce pas le moyen d'ulcérer le cœur du Roi? De quoi vous plaignez-vous? Vous avez tous donné vos démissions; le Roi a retenu celles qu'il a voulu; il rend les autres à ceux qui les lui demanderont; il a puni les uns et fait grâce aux autres : n'est-ce pas le meilleur des rois? »

Le président se récriant à propos de ce mot cruel de *grâce* qui ne se fait qu'aux criminels, madame de Pompadour reprenait : « Ce que j'ai dit, monsieur, est dur, mais je ne suis pas un chancelier : quand ceux qui doivent vous parler le feront, ils pèseront leurs expressions pour ne rien diminuer de la considération qu'il est essentiel de conserver à la magistrature. Mais il faut que l'honneur du Roi, qui n'est pas moins important que le vôtre, soit ménagé et sauvé; il a dit deux fois qu'il avait exilé des particuliers, qu'il avait pourvu au remboursement de leurs offices, croyez-vous qu'il puisse changer à la face de l'univers? »

Meinières parlait de *devoirs*.... Madame de Pompadour lui répondait : « Mais fussiez-vous simple citoyen,

pourriez-vous voir de sang-froid une poignée d'hommes résister à l'autorité d'un roi de France? N'en auriez-vous pas une mauvaise opinion? Quittez votre petit manteau de magistrat, monsieur le Président, et vous verrez tout cela comme je le vois. »

Meinières citait l'exemple de Henri IV qui avait cédé, et parlait d'exilés rappelés par lui. A quoi la marquise de Pompadour répondait d'un ton ironique : « Cela est très-beau pour Henri IV.... »

Cette seconde entrevue de la favorite et du parlementaire demeurait encore sans résultat ; et le plan d'arrangement du Président était remis à Bernis. Mais ces deux audiences avaient eu le grand effet de mettre face à face les représentants des deux parties : elles avaient abouché la cour avec le Parlement. D'autres conférences entre d'autres personnages, d'autres essais d'arrangement entre l'autorité royale et les franchises parlementaires, préparaient une réconciliation. L'oubli que madame de Pompadour, toute-puissante par la chute de d'Argenson, faisait de ses ombrages et de ses ressentiments passés, l'ascendant que Stainville, de retour de Rome, prenait sur elle, ses conseils, le patronage de la cause du Parlement où il l'entraînait, amenaient entre le Roi et le Parlement une paix, dont l'article secret est ainsi révélé par Soulavie, bien informé de toute la suite de ces négociations et par les pa-

piers de Richelieu et par sa qualité de prêtre : *L'ordre des Jésuites sera définitivement détruit* (1).

D'intérêts si hauts, de médiations si graves, des plus grandes affaires de l'État, madame de Pompadour descendait et courait aux occupations les plus légères, aux mille passe-temps d'une vie toujours agitée, toujours agissante, toujours employée et distraite. Elle se remuait dans le repos et même dans les trêves de son rôle, occupant, à ses moments perdus, son esprit, sa pensée, ses doigts, sa plume ou sa pointe. Elle se montrait partout, elle touchait à tout, elle se dépensait et se répandait en tous lieux et en mille choses, avec une fièvre, une activité et une volonté nerveuses, véritablement étonnantes dans un corps si frêle et si maladif. C'était un tour au Salon de peinture, où elle donnait en trois paroles le mot à l'opinion publique et aux critiques d'art; c'était une promenade à Sèvres, avec madame du Hausset, pour surveiller la chère porcelaine, et les services *aux roses* auxquels son nom est resté; c'était la correction et la censure d'une tragédie; c'étaient des conférences avec Quesnay pour arrêter les poursuites contre Mirabeau, ou bien des commissions à donner pour les ventes, ou bien une visite à Boissy, qu'elle sauvait du suicide, lui, sa femme et son fils, en lui

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu par Soulavie. *Paris, Buisson*, 1793, vol. VIII.

donnant le privilège du *Mercure* . C'était l'impression dans quelque chambre de Versailles d'une tragédie de Corneille, pour laquelle elle se métamorphosait en prote (1); c'était la toilette des dimanches, où elle donnait audience intime à l'esprit de Duclos, de Bernis, et de Marmontel; c'étaient des plans, des projets de transformation et d'embellissement de Paris où elle voulait achever le Louvre pour en faire le Musée de la France, jeter çà et là des jardins, démolir les maisons des ponts, déblayer les quais, rebâtir la Cité. C'était Clairon qu'elle ramenait à la vérité du costume, Crébillon auquel elle apportait l'applaudissement de toute la cour. C'était un mauvais impromptu qu'elle rimait sur une mauvaise victoire de la France :

Du haut de la voûte azurée
Descends, fille du roi des dieux !

Ou bien ce madrigal, plus mauvais encore, où elle

(1) Madame de Pompadour fit imprimer à Versailles, dans sa chambre, sous ses yeux, le *Cantique des cantiques* et le *Précis de l'Ecclésiaste* paraphrasés par Voltaire; elle fit aussi imprimer *Rodogune, princesse des Parthes, au Nord*, 1760, in-4, pour l'édition de laquelle M. de la Fizelière rapporte la curieuse note de M. de Marigny qui se trouvait sur l'exemplaire du comte d'Ourche, de Nancy. « Ma sœur eut un jour la curiosité de voir imprimer. Le roi fit venir un petit détachement de l'imprimerie royale et l'on fit imprimer dans la chambre de madame de Pompadour à Versailles, et sous ses yeux, la présente tragédie de *Rodogune*. Il en a été tiré très-peu d'exemplaires.

« Comme l'appartement de ma sœur étoit situé au nord, on a mis pour lieu d'impression : *au Nord*.

« Elle a gravé elle-même à l'eau-forte, d'après Boucher, la planche qu'on voit en tête du volume. »

feignait d'être jalouse des amours de l'Aurore pour le Roi :

Quel voile importun nous couvre ?
 Je veux un moment
 Parcourir mon amant...

C'était un philosophe à protéger, un académicien à faire (1), une candidature à ruiner, un livre à répandre, un homme d'esprit à gagner, un historien à corrompre. C'étaient mille gages et mille protections à donner aux lettres. C'était le touret du graveur Guay qu'elle installait chez elle. Puis à côté de Guay, sur une planche que Boucher lui chauffait, lui vernissait et lui flambait, elle promenait la pointe du gra-

(1) A l'appui de l'influence de madame de Pompadour sur les nominations de l'Académie, rappelons la curieuse lettre de M. de Marigny à l'abbé Leblanc, publiée par nous dans nos *Portraits intimes* (1^{re} série, 1857) :

« Versailles, ce 2 mars 1748.

« J'ay parlé, très cher abbé, à ma sœur, au sujet de la lettre qu'elle devoit avoir reçu, et comme vous m'avés paru désirer de savoir sa réponse, positive, la voicy littérale et mot pour mot : « Je vous assure, mon frere, que j'ay dit à M. Gresset que je ne dirois pas un mot pour luy, attendu que je m'interesse pour l'abbé Leblanc; je crois les places de l'Académie décidées dans le moment présent; qu'il se tienne tranquille et je lui promets qu'à la premiere vacance je m'employerai pour luy avoir les voix des personnes de l'Academie que je connois; c'est un homme sage et vertueux, mais qui a peu d'amis. » Sur le mot de peu d'amis, nous sommes convenus qu'il étoit tout simple qu'un caractère droit et honnête comme le vôtre n'eut pas beaucoup d'appui dans ce pays-cy; vous sçavez mieux que moi que penser du fort et du faible de cette réponse, vous ne devez pas avoir grand peine à deviner le dessous des cartes.

« Ma lettre lue et relue, je vous prie en grâce de la brûler, de façon qu'il ne soit question du contenu de laditte qu'entre vous et moy. Il faut cacher de grands desseins sous un secret impénétrable. »

veur à l'eau-forte, et découvrait, sous le dessin du crayon d'acier, l'or rouge du cuivre. Car la marquise était une artiste : elle gravait elle-même, ou à peu près. Aimant l'art, elle avait voulu y mettre la main et le pratiquer ; et elle avait eu la jolie idée de s'adonner à ce petit art sans fatigue, si plein de caprice et d'imprévu, qui semble fait pour être le talent d'amateur d'une femme. Malheureusement l'œuvre gravé de madame de Pompadour donne une meilleure idée de sa bonne volonté que de son aptitude, et de son zèle que de ses dispositions. Il calomnie son goût sincère et intelligent de l'art : ce n'est point l'eau-forte spirituelle, hardie, fortunée et bénie dans ses maladresses, l'eau-forte des maîtres grands et petits du dix-huitième siècle. Prenez garde encore de comparer madame de Pompadour à ses pairs : sa pointe est si loin de la pointe des amateurs du temps, ses essais semblent si médiocres auprès de la verve facile et du génie heureux du comte de Caylus, de la délicatesse et de l'harmonie de l'abbé de Saint-Non ! Une planche où elle n'a point eu de collaborateur, les *Buveurs de lait*, qu'elle a copiée péniblement trait pour trait sur une eau-forte de Boucher, trahit son peu d'intelligence du maniement de la pointe, son peu de verve, ses timidités d'écolier à attaquer le cuivre. Parcourez son œuvre : ses seules planches réussies sont reprises d'un travail de burin qui cache les erreurs de sa pointe, ou bien sont recouvertes du gras pointillé que Boucher

seul sait donner à la chair. Puis il reste une autre déception quand on ferme la *Suite d'estampes gravées par madame la marquise de Pompadour* : au lieu de croquis pris sur le vif, de portraits intimes, de scènes d'intérieur, de coins de salons, d'images volantes du temps, de souvenirs, d'indiscrétions, de confidences, qui devraient être l'intérêt de son œuvre, on n'a vu que les pierres gravées de Guay, des cachets, des allégories, des trophées : ce sont les tiroirs d'un médailler vidés sur soixante-neuf planches (1).

Madame de Pompadour suffisait à tous ces soins, à de si grands travaux, à des occupations si diverses. Et son activité infatigable trouvait encore des loisirs dans une vie si pleine et que tant d'agitations se disputaient. La voici dérochant à ses soucis et aux mille affaires de chacun de ses jours le temps de se rappeler à des amies par des correspondances familières qui ont la liberté et le laisser-aller d'une causerie. La gazette de la cour, et l'âme de la femme qui tient la plume, tout y passe pêle-mêle dans un style sans gêne dont le ton d'amabilité est une cordialité brusque, presque virile. De commissions d'étoffes d'ameublement, madame de Pompadour saute aux propriétés qu'elle acquiert, aux retraites où elle aime à se réfugier, à ses déménage-

(1) Voir à l'Appendice le catalogue de l'œuvre gravé de madame de Pompadour.

ments à Versailles, au train errant de la cour, aux morts d'hier, aux mariages qu'elles font à Crécy, aux couples qui dansent dans la cour de son château. Ses ennuis, ses joies, ses changements d'humeur et d'habitude, ont un écho franc et vivant dans ces brèves épîtres à bâtons rompus qui méritent une petite place dans la biographie de la favorite (1).

« Il y a un siècle que je ne vous ai écrit, grande femme. Les spectacles, mille choses différentes m'en ont empêchée. Le malheur du pauvre Coigny (2) nous a mis au désespoir. Le Roi en a été à me faire peur. Il a donné des marques de son bon cœur dont j'ai craint les suites pour sa santé. Heureusement la raison a pris le dessus. Après avoir attendu longtemps monsieur votre frère je l'ai vu hier. Nous n'avions pu nous joindre. Il m'a donné un beau livre, et m'a promis de vous retirer sa maison afin de vous forcer à revenir ici; vous jugez aisément que je lui en sais bon gré. J'ai abandonné Tretou (3) et ai acheté à la place La Selle, petit château près d'ici assez joli. J'ai besoin de mes ba-

(1) Ces lettres, publiées dans les *Mélanges des bibliophiles*, sont adressées à la comtesse de Lutzelbourg, la correspondante de Voltaire, à laquelle plus tard Voltaire s'adressait pour obtenir une copie du portrait de madame de Pompadour. La comtesse de Lutzelbourg était dans les correspondances de madame de Pompadour la *grand'femme*, comme dans sa conversation et ses lettres le comte de Bernis était son *pigeon pattu*, le duc de Chaulnes son *cochon*, madame d'Amblemont son *torchon*, le duc de Nivernois son *petit époux*.

(2) Le comte de Coigny, tué en duel le 3 mars 1748.

(3) Montretout.

sins (1), mandez-moi ce que je vous dois car je n'en sais plus rien. J'ai parlé à monsieur de Venelle ; il m'a dit que s'il lui étoit possible, il vous ôteroit le magasin. La petite Madame vient de mourir des dents ; Monsieur le Dauphin s'en désole. Bonsoir, grand'femme ; vous connoissez mon amitié. Ce 26 mars 1748. »

« J'ay été désolée de la fausse couche de madame la Dauphine (2) ; mais j'espère que cela se réparera bientôt. Le Roi se porte, grâce au ciel, à merveille, et moy aussi ; vous croyés que nous ne voyageons plus, vous vous trompés, nous sommes toujours en chemin : Choisy, La Muette, petit château et certain hermitage près la grille du Dragon à Versailles où je passe la moitié de ma vie. Il a huit toises de long sur cinq de large et rien au dessus, jugés de sa beauté ; mais j'y suis seule ou avec le Roy et peu de monde, ainsy j'y suis heureuse, on vous aura mandé que c'est un palais

(1) Dans une précédente lettre, madame de Pompadour écrivait : « Ce n'est pas des nankins peints que je désire, mais si vous trouvez des gourgourans d'une couleur pour faire des rideaux de meuble soit en jaune et blanc, cramoisi, vert ou bleu, cela est plus de résistance que le taffetas. Si vous trouvez encore de ces basins, je ne serois pas fâchée d'en avoir deux ou trois cents aunes pour des lits de garde robe. Adieu, Madame, soyez persuadée que je vous trouve fort aimable et que je serai ravie de vivre avec vous. »

(2) Fausse couche arrivée à la fin de janvier 1749 ; c'étoit la seconde fausse couche de la Dauphine qui fit un moment désespérer le Roi d'avoir des petits-fils. Cette lettre, qui faisait partie de la collection de M. Artaud, a été publiée en fac-simile dans l'*Isographie*.

ainsy que Meudon qui aura neuf croisées de face sur sept. Mais c'est la mode à présent à Paris de déraisonner et sur tous les points. Bonjour, ma très-grande femme, je feray une chambre pour vous à Meudon, et je veux que vous me promettiez d'y venir. Ce 27 février. »

« J'espère et je me flatte bien fort, grande femme, que mon silence n'a fait nulle impression sur vous, en tous cas vous seriés bien dans votre tort. La vie que je mène est terrible, à peine ais-je une minutte à moy, répétitions et représentations et deux fois la semaine voyages continuels tant au petit Château qu'à la Muette, etc. Devoirs considérables et indispensables, Reyne, Dauphin, Dauphine gardant heureusement la chaise longue, trois filles, deux infantes, jugés s'il est possible de respirer, plaignés moi et ne m'accusés pas (1). »

« L'accident de la petite La Faye est horrible, grande femme, et je pense comme vous qu'il est impossible que votre fils l'épouse. On n'a jamais épousé les Petites Maisons, ce seroit là le cas, et quoique je la plaigne fort, c'est une chose impraticable. Le Roi m'a

(1) Cette lettre, qui n'a pas été publiée non plus dans les *Mélanges des bibliophiles*, est extraite d'un catalogue de lettres autographes du 23 mars 1848.

donné le logement de monsieur et madame de Penthievre qui me sera très-commode. Ils passent dans celui de madame la comtesse de Toulouse, qui en garde une petite partie pour venir voir le Roi les soirs. Ils sont tous très-contents et moi aussi, c'est par conséquent une chose agréable. Je ne pourrai y être qu'après Fontainebleau parce qu'il faut l'accommoder. Je reçois votre compliment pour madame la duchesse avec grande satisfaction. Il y a sûrement peu de personnes qui soient aussi aises que moi des espérances que nous avons. Ce que l'on vous a mandé de moi est absolument faux. Je vous ferai rembourser incessamment ce que je vous dois, j'ai ce qu'il me faut pour tous mes meubles de Bellevue, ainsi je n'ai plus besoin de perse, et je vous en remercie en vous embrassant, grande femme, de tout mon cœur. Ce 29 1750. »

« Les enfants sont arrivés à bon port, grande femme, et ont été envoyés tout de suite au cabinet du Jardin des plantes. Je ne les trouve pas trop jolis à voir. Vous jugez bien que j'ai été enchantée de recevoir le Roi à Bellevue. S. M. y a fait trois voyages; il doit y aller le 25 de ce mois. C'est un endroit délicieux par la vue; la maison, quoique pas bien grande, est commode et charmante, sans nulle espèce de magnificence. Nous y jouerons quelques comédies. Les spectacles de Versailles n'ont pas recommencé. Le Roi veut dimi-

nuer sa dépense dans toutes les parties; quoique celle-là soit peu considérable, le public croyant qu'elle l'est, j'ai voulu en ménager l'opinion et montrer l'exemple. Je souhaite que les autres pensent de même; je vous crois bien contente de l'édit que le Roi a donné pour anoblir les militaires. Vous le serez bien davantage de celui qui va paroître pour l'établissement de cinq cents gentilshommes que S. M. fera élever dans l'art militaire. Cette école royale sera bâtie auprès des Invalides. Cet établissement est d'autant plus beau que S. M. y travaille depuis un an et que ses ministres n'y ont nulle part, et ne l'ont su que lorsqu'il a eu arrangé tout à sa fantaisie, ce qui a été à la fin du voyage de Fontainebleau. Je vous enverrai l'édit d'abord qu'il sera imprimé.

« Ce que vous désirez pour votre fils ne me paroît pas possible. J'ai consulté des gens instruits qui m'ont dit que les officiers des gardes regarderoient cela comme un vol que je leur ferois; que d'ailleurs les 12,000 livres d'augmentation seroient sûrement ôtés; ainsi 2,000 livres ne feroient pas grand bien à votre fils et en feront beaucoup à un exempt. Cherchez quelque autre chose que je puisse obtenir pour votre fils; je m'y porterai avec toute l'amitié que vous me connoissez pour vous. Ce 3 janvier 1751. »

« Il est vrai, grand'femme, qu'il y a bien long-

temps que je ne vous ai écrit. Nous avons été toujours courant avant le carême, et depuis la paresse m'a pris. Sachez-moi gré d'y renoncer pour vous. Je ne doute pas que vous n'ayez été fort aise de madame de Chevreuse. C'est une très-bonne femme et de mes amies depuis que je suis au monde. La mort de la pauvre madame de Mailly a fait de la peine au Roi, j'en suis fâchée, aussi je l'ai toujours plaint. Elle était malheureuse. Elle fait le petit Vintimille son légataire. Nous avons ici depuis trois semaines le duc des Deux-Ponts; il est on ne peut pas plus aimable. Bonsoir, grand-femme, je vous aime bien véritablement.

« Ne m'envoyez pas l'Oraison funèbre du maréchal de Saxe; je ne puis penser à sa mort sans douleur. Ce 1^{er} avril 1751. »

« Vous pouvez juger de ma joie (1), grand-femme, par mon attachement pour le Roi; j'en ai été si saisie que je me suis évanouie dans l'antichambre de madame la duchesse. Heureusement, on m'a poussée derrière un rideau, et je n'ai eu de témoins que madame de Villars et madame d'Estrades. Madame la Dauphine se porte à ravir, M. le duc de Bourgogne aussi; je l'ai vu hier, il a les yeux de son grand-père, ce n'est pas maladroit à lui. Je vais lundi à Crécy pour cinq

(1) Naissance du duc de Bourgogne, né le 13 septembre 1751.

jours, tout de suite à Fontainebleau ; je marie les filles dans mes villages (1) ; j'en donne le divertissement au Roi. Ils viennent le lendemain manger et danser dans la cour du château. Ceux que le Roi a ordonnés à Paris sont dignes de sa bonté, mais en province ils feront encore plus de bien. Bonsoir, grand'-femme, en voilà long pour être éternellement sur les grands chemins, car nous y sommes. À Choisy, 29 septembre 1751. »

« 5 novembre 1751.

« Je ne sens que trop, grand'-femme, quel est le malheur d'avoir une âme sensible ; ma santé a été un peu dérangée de la mort de madame de Tournehem. Je me porte un peu mieux depuis quatre jours.

« La Sauvé n'est autre chose qu'une folle qui s'est imaginé qu'en mettant un paquet effrayant dans le lit de M. le duc de Bourgogne, elle auroit l'air, en avertissant, de lui avoir sauvé la vie, et que sa fortune et celle de sa famille seroit faite. Nota qu'il n'y avoit dans le paquet que de quoi brûler le drap, encore si l'on avoit mis le feu dessus et impossibilité de faire aucun mal à l'enfant. Son prétendu empoisonnement

(1) « Madame de Pompadour fit à Crécy, en deux fois, quarante-deux mariages à l'occasion de la naissance des princes. Elle dota maris et femmes à raison de 300 livres et 200 livres pour les habits. » Relevé des dépenses de madame de Pompadour, par M. Leroy.

en est une suite, ce qu'elle avoit pris et vomi est prouvé du tain de derrière une glace. Elle est à la Bastille, où elle restera jusqu'à ce qu'elle dise ses motifs; mais il n'y a pas eu la plus légère inquiétude pour le prince; il se porte à ravir. Nous sommes si souvent sur les chemins que je ne vas plus à la chasse depuis trois ans. Il faut bien se donner le temps de penser. Bonsoir, grand'femme, je vous aime bien véritablement. »

« Mon Bouillon n'est plus malheureux, ma pauvre comtesse, mais, en revanche, M. de Soubise l'est au dernier excès : vous connoissez mon amitié pour lui, jugez de ma douleur, des énormes injustices qu'on lui a faites à Paris, car, pour son armée, il y est admiré et aimé comme il le mérite. Madame la Dauphine est dans la plus grande affliction de la mort de la reine sa mère(1); c'est une des victimes du roi de Prusse(2). Pourquoi la Providence lui laisse-t-elle le pouvoir de faire tant d'infortunes? J'en suis au désespoir. Bonsoir, ma grande comtesse, je ne veux pas vous entretenir

(1) Femme de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe.

(2) Dans une autre lettre, madame de Pompadour dit à la comtesse de Lutzelbourg. « Qu'appellez-vous le Salomon du Nord, grand'femme, dites le tyran, » et, revenant à son antipathie pour celui qui l'avait baptisée du nom de Cotillon IV, elle disait encore à madame de Lutzelbourg : « Je hais à mort vos luthériens d'aimer le roi de Prusse, et si j'étois à Strasbourg, je me battois toute la journée. »

plus longtemps des chagrins que vous partagez , par l'amitié que vous avez pour moi et que je vous rends bien. 28 novembre 1757. »

« J'ai reçu vos lettres, grand'femme, et celles de votre fils, elles m'ont fait grand plaisir. Je lui cherche toujours une moitié, et je voudrais bien que l'hiver ne se passât pas sans l'avoir mis en ménage. Je vous remercie de vos étoffes, je suis dans la réforme et d'une sagesse qui me surprend moi-même. J'ai vendu mon nœud de diamans pour payer des dettes. Cela n'est-il pas beau ? Vous allez dire que je suis comme Cicéron qui n'avoit pas besoin des autres pour être loué ; je vous dirai pourtant avec franchise que je ne le mérite pas, car ce sacrifice m'a peu coûté. Bonsoir, grande, je vous embrasse de tout mon cœur. 1758. »

« L'arrangement utile qui vient d'être fait pour le service du Roi, grande femme, prive votre fils d'un revenu honnête, mais S. M. en même temps lui donne une gratification pour attendre d'autres graces, c'est une marque de bonté tres flatteuse. Le marechal ne peut faire ce que vous desirez pour votre neveu. A l'égard de vos eaux il m'a assuré que vous les auriez sans qu'il vous en coutat rien. Vos *lottes* avoient la meilleure mine du monde, je n'en ai pas mangé parce que je fais

gras, a cause du lait d'anesse que je prends depuis quatre mois. La bataille (1) m'a fait un grand plaisir, M. de Soubise avait si bien placé ses quartiers et choisi un si bon champ de bataille a Berghen que nous ne pouvions etre battus. Mon seul regret est qu'il n'y ait pas été et que le Roi l'ait retenu auprès de sa personne. Ne vous tourmentez pas du voyage de Lyon, il n'y a nul risque pour moi. Si la confiance dont le roi m'honore n'était pas à l'abri de quinze jours d'absence, elle serait bien mal établie, et je ne pourrais en etre flattée. J'irai pendant ce temps me reposer dans mon *ecurie de Saint-Ouen*. Vous n'aurez pas encore ce portrait de quelque temps, Vanloo l'habille pour le salon de la saint Louis et ce n'est pas une petite affaire. Bonsoir, grande femme, je vous embrasse de tout mon cœur.
6 mai 1759. »

Puis quittant la plume, madame de Pompadour cherchait le délassement dans la lecture. Elle appliquait son esprit ou laissait aller sa pensée à quelqu'un des livres de cette bibliothèque (2) qui satisfaisait tous les goûts de son intelligence, et répondait à tous les besoins de sa situation. La bibliothèque de madame de

(1) Bataille de Berghen, où Broglie battit les Hanovriens.

(2) Catalogue des livres de la bibliothèque de feu madame la marquise de Pompadour, dame du palais de la reine, 1765. — Le produit de la vente des 3,561 numéros de la bibliothèque monta à 41,940 livres 8 sols.

Pompadour n'était pas seulement en effet le cabinet de lecture d'une femme : elle était encore l'arsenal et l'école de la favorite. Les plus sérieux volumes n'y figuraient point pour la représentation et la parade ; ils complétaient l'éducation de madame de Pompadour, ils lui fournissaient des armes de gouvernement, les termes des choses d'État, la connaissance des précédents historiques, l'art de toucher à la politique sans gaucherie, la facilité de parler sur les plus graves questions d'autorité et sur les plus grands conflits de prérogatives avec l'accent et presque la compétence d'un ministre. Les livres de droit public, de vieux droit français, l'histoire de tous les pays, l'histoire de France, lui apprenaient tout ce qu'il était nécessaire qu'elle sût pour être, sinon à la hauteur, au moins dans les convenances de son rôle. Comme la femme politique, la femme philosophe trouvait dans cette bibliothèque des secours et des ressources : les moralistes anciens et les moralistes modernes étaient rangés sur les rayons ; et madame de Pompadour n'avait qu'à étendre le bras pour toucher à la sagesse du paganisme ou à la sagesse de Voltaire, et s'affermir dans le stoïcisme de sa dernière heure. A côté de ces livres d'étude, et de ces livres de conseil, des manuels de son esprit et des bréviaires de son âme, venait la magnifique collection de la comédienne et de la chanteuse, les archives de la virtuose, cette suite unique d'ouvrages sur le théâtre, de pièces depuis les mystères, d'opéras gravés et imprimés de

binet de l'auteur des *Recherches sur les théâtres*, Beauchamps, avait fait le premier fonds. Çà et là des livres à figures, des œuvres de graveur, Callot, La Belle, Sylvestre, tentaient parfois la main de la graveuse, lassée de tenir la pointe, et lui donnaient leurs muettes leçons. Mais surtout que de livres, dans tous ces livres dont les plus sévères agréaient à l'œil par leurs dos de marquin et leurs plats armoriés, que de livres parlaient à l'imagination de la femme, l'amusaient, la berçaient, l'entraînaient dans la distraction du rêve ! La bibliothèque de madame de Pompadour était le palais du roman : romans d'amour de tous les pays d'amour, espagnols, italiens, français, romans de chevalerie, romans héroïques, romans historiques, romans moraux et politiques, romans satiriques, romans comiques, romans merveilleux et romans féeriques, la favorite avait voulu que tous les enfants de la fiction humaine l'entourassent de leurs mensonges et de leurs enchantements, et lui donnassent pendant quelques heures l'oubli du présent et d'une vie si enviée !

Le temps et la mort servaient madame de Pompadour. Ils la débarrassaient successivement des deux Dauphines, du Dauphin, cet ennemi constant et redoutable sur lequel elle n'avait cessé de jeter le ridicule. La disgrâce la délivrait encore de ce marquis de Souvré, qui avait si longtemps représenté à lui tout

seul l'opposition de la cour contre la favorite, avec tant d'audace et d'esprit, des à-propos si impitoyables, tant de jeux de mots sans peur et pareil à celui qui lui valut l'exil ; il avait dit « qu'il s'étonnait que madame la marquise de Pompadour voulût apprendre l'allemand pendant qu'elle ne faisait qu'écorcher le français (1). »

Et cependant toutes ces morts qui diminuaient le parti de la famille royale, cet exil qui privait d'un chef et d'un modèle le petit groupe des mécontents de la cour, ne donnaient point la tranquillité à madame de Pompadour. Elle sentait, avec son tact de femme, que le Roi ne l'aimait plus, et qu'il ne continuait à la garder que par une sorte de charité, par la crainte d'une résolution énergique s'il la quittait, d'un coup de désespoir, d'un suicide. Et dans le temps où madame de Pompadour pénétrait dans le Roi ces secrets sentiments qu'il avouera quand elle sera morte, une liaison du Roi venait alarmer la favorite. Il ne s'agissait point cette fois d'une aventure du Parc aux cerfs, d'un de ces caprices de passage qui avaient laissé jusque-là la favorite sans ombrages, et le cœur du Roi sans émotion. Le nouveau caprice du Roi ressemblait à l'amour. La femme qui avait ainsi touché Louis XV n'avait point voulu aller au Parc aux cerfs, et le Roi allait la voir dans une petite maison de Passy. Elle s'appelait Romans. C'était la fille d'un avocat de Grenoble, que sa sœur, madame

(1) Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, vol. IV.

Varnier, avait amenée au Roi dans les jardins de Marly. Sophie Arnould, qui chanta plus tard chez elle dans sa salle de spectacle du village des Vertus, a dit d'elle « que la nature, abandonnant les règles du goût, avait pris plaisir à faire une grande exagération chez cette personne extraordinaire. Mademoiselle de Romans considérée à part était moulée de sa personne et chez elle tout était en rapport et en perfection, mais cette perfection était colossale, et dans un cercle, elle dépassait toutes les autres femmes, comme on le raconte de Calypso; si bien, ajoute Sophie Arnould, que le Roi semblait auprès d'elle un écolier ou un demi-roi. » Elle avait les plus beaux cheveux noirs, si longs qu'elle pouvait s'en couvrir, et qu'ils tenaient à peine dans les coiffures inventées par elle pour dissimuler la grandeur de ses traits et de sa personne, les grosses boucles, les nattes démesurées, les larges chignons flottants, de mode jusqu'à la fin du règne de Louis XVI. Une de ses séductions était la nonchalance, la langueur presque orientale de ses attitudes, la paresse voluptueuse de son beau corps presque toujours étendu sur un canapé dans l'abandon des postures lasses. A tous ces charmes, mademoiselle de Romans joignait des droits sur le Roi qui avaient manqué à madame de la Tour-nelle, qui manquaient à madame de Pompadour : elle avait un fils de Louis XV, un fils que le Roi, sur les instances de la mère, reconnaissait presque. Ce fils du Roi était la joie et l'orgueil de mademoiselle de Romans.

Elle promenait partout, dans une corbeille, cet enfant beau comme le jour; elle l'habillait de dentelles, et le montrait à tous; son secret l'étouffait, elle le laissait déborder, et aux Tuileries, devant la foule qui se pressait et entourait l'enfant, elle s'écriait : « Ah ! mesdames et messieurs, n'écrasez pas et laissez respirer l'enfant du Roi ! (1) »

Cette mère, cet enfant, étaient le souci de madame de Pompadour; et un jour qu'assise dans un coin du bois de Boulogne, ses cheveux relevés par un peigne de diamants, mademoiselle de Romans donnait le sein au fils de Louis XV, elle vit s'approcher d'elle deux femmes dont l'une se cachait sous ses coiffes et dans son mouchoir, dont l'autre la salua en lui disant : « Voilà un bien bel enfant. — Oui, je peux en convenir quoique je sois sa mère, » dit mademoiselle de Romans; et comme la dame lui demandait si le père était bel homme : « Très-beau. Si je vous le nommais, vous diriez comme moi. — J'ai donc l'honneur de le connaître, Madame? — Cela est très-vraisemblable. » Les deux femmes s'éloignèrent; et madame de Pompadour, écartant son mouchoir de sa bouche, disait avec un soupir à madame du Hausset, sa femme de chambre, qui avait porté la parole : « Il faut convenir que la mère et l'enfant sont de

(1) Papiers manuscrits de Sophie Arnould. — Paris, Versailles et les provinces, 1823, vol. I^{er}. — Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, vol. IV. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX.

belles créatures.» Et elle revenait à Versailles le désespoir au cœur. Elle s'alarmait encore de voir ses alarmes sur le front de M. de Choiseul. Mais ce conseil et cette providence des maîtresses, la maréchale de Mirepoix, lui rendait le courage avec son sang-froid, sa vue saine des choses, et ces résumés de situation qu'elle savait faire si nettement et si vivement, avec un sens si pratique de la vie et des caractères. Parlant du Roi, madame de Mirepoix disait à madame de Pompadour : « Je ne vous dirai pas qu'il vous aime mieux qu'elle, et si par un coup de baguette elle pouvait être transportée ici, qu'on lui donnât ce soir à souper, et qu'on fût au courant de ses goûts, il y aurait peut-être pour vous de quoi trembler. Mais les princes sont avant tout des gens d'habitude. L'amitié du Roi pour vous est la même que pour votre appartement, vos entours. Vous êtes faite à ses manières, à ses histoires ; il ne se gêne pas. ne craint pas de vous ennuyer. Comment voulez-vous qu'il ait le courage de déraciner tout cela en un jour. de former un autre établissement, et de se donner en spectacle au public par un changement aussi grand de décoration ? » Elle lui disait encore, à propos de cet enfant qui était la grande inquiétude de madame de Pompadour : « Soyez persuadée que le Roi se soucie fort peu d'enfant. Il en a assez, et ne voudrait pas s'embarasser de la mère et du fils. Voyez comme il s'occupe du comte de Luc qui lui ressemble d'une manière frappante ; il n'en parle jamais, et je suis sûre qu'il ne fera

rien pour lui. Encore une fois nous ne sommes pas sous Louis XIV... (1). »

Ces paroles de madame de Mirepoix sauvaient madame de Pompadour du découragement : elles lui donnaient la force de lutter, la certitude de vaincre, et la présence d'esprit nécessaire pour cacher au Roi ses alarmes et ses terreurs, reprendre sur lui un pouvoir sans partage, et réduire cet amour aux proportions d'une intrigue du Parc aux Cerfs (2).

(1) Mémoires de madame du Hausset, publiés par M. Barrière. *Baudouin*, 1826.

(2) Deux lettres autographes de la correspondance de Louis XV avec mademoiselle de Romans sont conservées dans des collections particulières. La première, déjà publiée par nous, faisait partie de la collection de feu M. de Panisse; la seconde, inédite, fait partie de la belle collection de M. Chambry.

« A Versailles, ce 8 décembre 1761.

« Je me suis très bien aperçu ma grande que vous aviez quelque chose dans la teste lors de votre départ d'icy, mais je ne pouvois deviner ce que ce pouvoit être au juste. Je ne veux point que notre enfant soit sous mon nom dans son extrait baptistaire, mais je ne veux point non plus que je ne le puisse reconnoître dans quelques années si cela me plaist. Je veux donc qu'il soit mis Louis Aimé, ou *Louise Aimée*, fils, ou fille de Louis le roy ou de *Louis Bourbon* côme vous le voudres pourvu qu'il n'y aie pas de (*blanc*) de votre costé, vous y fairez mettre ce que vous voudres. Je veux aussy que le parain et la maraine soient des pauvres, ou des domestiques, excluant tous autres. Je vous baise, et embrasse bien tendrement ma grande amie. »

La suscription porte : *A mademoiselle de Roman, grande rue de Passy, à Passy.*

« A mon arrivée icy j'ay appris votre heureuse délivrance, je ne m'y attendois pas si tost, il faudra faire le baptême ce soir tard ou demain de grand matin. Vous fairés dire au curé, sous le secret de la confession, de qui est cet enfant, de n'en jamais parler et de ne point montrer ny de donner d'extrait de ce baptême que de ma part si cela lui est possible comme je le croy : le parain et la maraine, deux ~~ambassadeurs~~ dont vous

Ainsi donc, les inconstances même, les plus longs et les plus vifs caprices du Roi ne pouvaient briser sa chaîne. L'habitude l'avait asservi à la domination de madame de Pompadour. Et la favorite était arrivée à ce moment de confiance et de sécurité d'une liaison où les infidélités des sens de l'amant n'ont plus de menaces pour la position d'une maîtresse. Après cette der-

résés sure du secret, le nom Louis Aimé fils de Louis de Bourbon et de votre nom. dame de Meilly Coulonge.

« LOUIS. »

« A Versailles, le 13 janvier 1762, à 5 heures du soir. »

Le fils de mademoiselle de Romans avait été baptisé sous le nom de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, capitaine de cavalerie. A la mort de madame de Pompadour, un abbé de Lustrac, qui était chargé de l'éducation de l'enfant et en même temps de la correspondance de mademoiselle de Romans avec le Roi, s'imagina de faire de mademoiselle de Romans une maîtresse en titre. Il l'excita à se répandre au dehors, à aller aux importunités, aux exigences, à l'audace, à l'éclat; mais les ministres, à peine libres, ne voulaient pas de premier ministre dans le lit du roi. Louis XV se lassa bientôt d'être compromis si haut. Mademoiselle de Romans fut enlevée fort rudement et séparée de son enfant que M. de Sartine confia à l'un deses commis avec mille écus par an pour le faire élever. Tous ses papiers furent saisis, hors le billet de paternité du roi de France qui ne se trouva pas. L'enfant grandit au collège de Ponleroi. La mère se maria assez malheureusement avec un M. de Caveinac. Louis XV mourut. A peine Louis XVI était-il sur le trône que la mère fit parvenir entre ses mains, avec l'acte baptistaire de Louis-Aimé de Bourbon, le petit billet du feu roi. Louis XVI se fit présenter le beau jeune homme, qu'on trouva à Lonjumeau, couvert d'un sarrau de toile; les mille écus de pension étaient détournés par le commis. Il donna ordre à l'archevêque de Paris de le tonsurer, le combla de bénéfices et lui accorda le droit de son nom que le fils de mademoiselle de Romans porta dans le monde sous le titre de l'abbé de Bourbon. (Fastes de Louis XV, de ses ministres, maîtresses, 1782, seconde partie. — Mémoires du maréchal duc de Richelieu, vol. IX.) — Ajoutons la mention faite de mademoiselle de Romans dans le Livre rouge : « 1767: Par ordre du Roi, à la demoiselle de Romans, 250,000 livres; par ordre du Roi, 243,000 livres. »

nière épreuve, madame de Pompadour pouvait croire sa faveur inébranlable. Rien ne devait plus l'inquiéter dans le présent ; et elle était délivrée de ce tourment de l'avenir qui empoisonnait sa fortune, de la pensée fixe de ses insomnies, du souci continu mêlé à toutes ses joies, de la jalousie de ses ambitions sans cesse inquiètes, toujours tremblantes. Et cependant, dans cette délivrance, au milieu de ces jours sans alarmes, quand son règne semblait définitivement assuré, et que tous les bonheurs semblaient lui sourire, une tristesse plus profonde et plus sombre que l'ennui des derniers jours de madame de Maintenon s'emparait lentement de madame de Pompadour, remplissait son visage et son âme, la solitude de son cœur et le regard de ses grands yeux mourants. Le plus grand, et il faut le dire aussi, le plus noble rêve de sa vie était déçu : il fallait renoncer à la gloire, « *renoncer à toute gloire !...* » écrit-elle avec désespoir dans une lettre qui semble le cri suprême et déchirant de ses espérances et de ses orgueils vaincus. Ne vous trompez pas en effet au masque de madame de Pompadour, à cette parade d'indifférence et d'insouciance, à ce mot avec lequel, pour étourdir Louis XV, elle blasphémait la postérité du bout des lèvres : « *Après nous le déluge !* » La favorite ne méprisait point la mémoire de son nom. Elle se souciait et se préoccupait de l'histoire. Elle avait, tout le temps de sa faveur, poursuivi et quêté partout la gloire avec la passion et l'entêtement d'une fa

où le hasard l'avait élevée, elle avait cherché à se hausser jusqu'à la postérité, et le présent pas plus que le tombeau ne lui avaient semblé la fin de son règne et de son bruit. Elle avait rêvé de lier son image et ce nom de Pompadour à un règne de conquête, à des villes prises, à des provinces soumises, à l'agrandissement de la monarchie, à l'éclat de nos armes, au fracas des victoires, à toutes les grandes immortalités de la guerre, ce patrimoine de l'honneur d'un peuple. Un moment elle avait cru surpasser les combinaisons politiques du cardinal de Richelieu et les plans si vantés du marquis de Louvois. Un moment elle avait calculé l'heure où Frédéric serait obligé de mendier sa grâce. Un moment elle avait avancé la main sur le Hanovre, la Hesse, les deux Saxe. Un moment elle avait cru pousser les frontières et le drapeau de la France jusqu'à l'Escaut.... De tant d'illusions que restait-il ? La fortune des batailles s'était jouée de la France ; et madame de Pompadour comptait toutes ces défaites qui avaient suivi Rosbach, et Minden, et Warbourg, et Filhingshausen, revers sans exemple qui avaient diminué jusqu'à la réputation de bravoure du soldat français en Europe, et qui exposaient la rive française du Rhin au pas des troupes étrangères. Que d'humiliations pour elle, dans ces humiliations de la France : notre côte de la Manche incendiée, bombardée ; nos escadres réfugiées dans nos ports et désertant les mers ; et l'Inde et l'Amérique, où la fortune nous trahit comme en Europe ! Puis c'était au dedans

du royaume tous les contre-coups de ces désastres, toutes les misères des guerres malheureuses, les campagnes privées d'un million d'hommes, l'agriculture demandant des bras, le commerce anéanti, les finances épuisées et faisant défaut aux besoins du Roi et de l'État, la France plus ruinée, plus affaiblie, plus abaissée qu'aux plus tristes jours du coucher de la monarchie de Louis XIV! Spectacle lugubre qui la pressait de toutes parts, et la blessait à tous les instants, malédictions des destins, des hommes et des choses, où elle entendait déjà la voix de son impopularité future ; chagrins sourds, hontes dévorées, blessures toujours ouvertes, où le regard honteux du Roi devant quelque général étranger illustré par nos revers faisait saigner la vanité d'une femme presque aussi douloureusement que l'orgueil d'un peuple !

Et enfin, quand toute la politique de madame de Pompadour vint aboutir à ce traité de Paris ; quand il fallut se résigner à signer l'abandon de nos droits sur le nouveau monde, céder l'Acadie, le Canada, l'île du cap Breton, toutes les îles du golfe et du fleuve Saint-Laurent ; quand il fallut se plier à tous ces sacrifices dont les siècles à venir devaient demander compte à madame de Pompadour comme au véritable maître de la politique du Roi Louis XV ; quelles souffrances chez la favorite (1) qui, se rabattant sur les détails du protocole

(1) Dans les affaires les plus graves, dans celles qui tiennent le plus au cœur de madame de Pompadour, qui intéressent le plus sa vanité, il est

et voulant là au moins sauver la dignité du Roi, man-
quait se brouiller avec Choiseul à propos du vieux titre
de *Roi de France* pris dans le traité par le roi d'Angle-
terre ! (1)

Ce réveil, après ce rêve, point de gloire après tant
d'impatience et tant d'envie de la gloire, c'était une dé-
ception bien dure pour une femme habituée à avoir
toutes choses à sa volonté et à son caprice. Madame de
Pompadour ne s'en consola point, et le chagrin d'une
chute si grande lui fut une torture aussi mortelle que la
maladie qu'elle portait en elle et qui la tuait.

Un mal intérieur, des souffrances sourdes travail-
laient madame de Pompadour. Cette organisation ner-
veuse, cette poitrine faible, qui demandaient le repos et

curieux de voir toujours la femme passer au travers de l'homme d'État,
et le chiffon et la fanfiole venir sous sa plume. C'est là l'intérêt de cette
lettre écrite au sujet de ce traité de Paris qui fit passer tant de nuits blan-
ches à la favorite, et adressée au duc de Nivernois, son *petit époux*.

« Ce M. d'Eon est dit-on un fort bon sujet, et MM. les Anglais ont été
très polis de lui donner à apporter le traité. Je ne doute pas qu'il ne s'en
trouve bien. J'aime ainsi que vous le roi d'Angleterre, il me paroît rem-
pli de candeur, d'humanité et de toutes les vertus qui forment un bon
roi. C'est le plus grand éloge à mon gré. Les conquérants ne sont que des
tyrans qu'à tort on appelle grands hommes. Ah ! les vilaines bourses que
vous nous avez envoyées ! elles sont grosses comme des cordes : aussi no-
tre ami Praslin en a-t-il été gratifié. Quand je ne vous rappellerois pas au
souvenir de notre très aimé maître, la besogne que vous avez faite ne
vous auroit pas laissé oublier. Elle est enfin terminée, embrassons-nous
pour nous en féliciter l'un et l'autre.

« Les petites dames vous saluent. »

(1) Histoire de France pendant le dix-huitième siècle, par Charles La-
cretelle. Paris, 1812, vol. IV.

le ménagement, secouées et échauffées par cette vie de courses, de fatigues, « cette vie toujours en l'air et sur les grands chemins, » comme elle dit quelque part, se lassaient davantage chaque jour. La tension de toutes les activités morales enfiévrant et épuisait encore ce corps auquel madame de Pompadour ne voulait pas faire grâce, et qu'elle continuait à faire aller et à agiter. C'était un miracle de la voir ainsi, dévorant son mal et debout, pour beaucoup qui la croyaient minée par un poison lent. De sa beauté, de ce frais visage si vif et si animé en 1748, il ne lui restait plus guère que l'éclat de ses yeux, agrandis par la fièvre et pleins d'une flamme ardente. Cette physionomie enchantresse, où tant d'âme et d'esprit passait et se jouait dans un éclair, ne montrait plus qu'un sourire grimaçant sur un masque d'ironie. Vainement elle plâtrait et chargeait de blanc et de rouge vif ce visage tiré, plombé, éteint; vainement, sous la toilette, les artifices, les coquetteries désespérées, elle voilait sa maigreur, et s'acharnait à cacher tout ce qu'il y avait en elle de déjà mort; tous la voyaient comme elle était : usée, malade, mourante (1).

Ce fut dans un voyage de plaisir, à Choisy, que la machine tout à coup s'arrêta; les forces se déroberent à la volonté de la marquise : il fallut s'arrêter.

Des ennuis que le public ne soupçonnait guère as-

(1) Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France. Paris, 1802.

saillaient la marquise au commencement de sa maladie. Elle était tourmentée dans le lit où la tenait la fièvre par des embarras d'argent. Tels étaient depuis longtemps les misérables tracas de cette femme avide et recevant de toutes les mains, à laquelle le peuple attribuait le placement de sommes énormes à l'étranger. Dans sa furie de bâtisses et d'acquisitions de tout genre, la favorite avait dépensé bien au delà de ses revenus et des bénéfices de sa place. A tout moment, elle était obligée de recourir aux expédients, sans que rien la corrigeât d'acquiescer et de travailler à posséder davantage. La pension que le Roi lui faisait en 1746, cette pension de 2,400 livres par mois, que le Roi comptait à peine, aux premiers moments de la passion, dans les générosités dont il comblait sa maîtresse, se régularisait avec l'habitude de la liaison et ne dépassait pas 4,000 livres par mois. D'un autre côté, les étrennes du Roi, qui montaient en 1747 à 50,000 livres, descendaient bientôt à 20,000; et, dès 1750, elles cessaient entièrement. Comment arriver à une balance, surtout dans les mauvaises années de la guerre de Sept ans, en 1760, par exemple, où sa pension était tombée à 3,000 livres par mois, et où elle achetait encore Ménars? Madame de Pompadour faisait face au plus pressé avec toutes sortes de ressources et de sacrifices, tantôt par des gains au jeu qui s'élevaient en 1752 à près de 38,000 livres, en 1753 à 20,000 livres; tantôt, en cas de mauvaise chance, par des ventes de tabatières, des

ventes de bijoux, des ventes de bracelets de perles ; ou bien encore par un peu d'argent, un cadeau de 6,000 livres, par exemple, qu'elle tirait du Roi pour son courage à se laisser saigner. Ce défaut d'équilibre entre les recettes et les dépenses, la gêne au milieu de cette opulence qui amassait les dettes, arrivait à ce point que Collin était obligé d'emprunter 70,000 livres au moment où madame de Pompadour tombait malade. Qui eût pensé que la favorite ne devait à sa mort laisser d'argent que trente-sept louis d'or dans sa table à écrire (1) ?

Au bout de peu de jours, la toux de la malade augmentait. Le lit l'étouffait. Les médecins ne cachaient pas leurs inquiétudes. Le Roi venait voir la malade presque tous les jours ; et les jours où il était retenu à Versailles, des courriers lui apportaient d'heure en heure les nouvelles de Choisy qu'envoyaient chercher de leur côté les membres de la famille royale. La marquise ne tardait pas à être condamnée ; et il ne semblait plus rester d'espérance, quand au bout de trois semaines, il arrivait un mieux soudain. La fièvre diminuait ; la toux cessait presque ; et un matin, les amis de madame de Pompadour se disaient la bonne nouvelle : elle avait pu dormir cinq heures dans un fauteuil, et elle se trouvait si bien qu'elle devait essayer de dor-

(1) Relevé des dépenses de madame de Pompadour, depuis la première année de sa faveur jusqu'à sa mort, par J. A. Leroy. *Versailles, Montant-Rouleux*

mir dans son lit le soir (1). Après quelques reprises de fièvre, la marquise pouvait se lever, puis bientôt aller se promener en voiture aux environs de Choisy. Les médecins eux-mêmes fixaient déjà le jour de son retour à Versailles. C'était une résurrection. Cochin recevait l'ordre de dessiner, pour la convalescence de la marquise, un cartel dans lequel Favart prenait déjà la mesure de sa chanson sur l'éclipse de soleil :

« Le soleil est malade,
Et Pompadour aussi.
Ce n'est qu'une passade,
L'un et l'autre est guéri.
Le bon Dieu qui féconde
Nos vœux et notre amour
Pour le bonheur du monde
Nous a rendu le jour
Avec Pompadour.

Votum populi, laus ejus (2). »

Mais estampe et chanson devaient arriver trop tard. La marquise, transportée à Versailles au palais, enlevée aux soins de Quesnay qui connaissait son mal et son tempérament, livrée aux mains maladroites de Richard, la marquise se mourait.

Madame de Pompadour ne démentit en ces derniers moments rien de son caractère. Sa mort fut fidèle à sa vie. La favorite fut convenable dans ce spectacle suprême

(1) Correspondance inédite de madame du Deffand, publiée par le marquis de Sainte-Aulaire. Paris, Michel Lévy, 1859.

(2) Catalogue de l'œuvre de Charles-Nicolas Cochin fils, par Jombat Paris, 1770, n° 278 de l'œuvre.

comme dans une pièce apprise ; et l'on eût dit que l'agonie était sa dernière comédie et son rôle d'adieux. Elle appelait, avec l'agrément du Roi, le curé de la Madeleine, et l'étonnait moins par les élancements de piété d'une chrétienne, que par la tranquillité d'âme d'un philosophe et la résolution nette d'une fin décente. Elle rouvrait ce testament fait en 1757 :

« AU NOM DU PÈRE ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT.

« Je, Jeanne Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, épouse séparée de biens de Charles Guillaume Le Normant, ecuyer, ai fait et écrit mon présent testament et ordonnance de ma dernière volonté, que je veux être exécutée dans son entier.

« Je recommande mon âme à Dieu, le suppliant d'en avoir pitié, de me pardonner mes péchés, et de m'accorder la grâce d'en faire pénitence et de mourir dans des dispositions dignes de sa miséricorde, esperant apaiser sa justice par les merites du sang précieux de Jesus Christ mon sauveur et par la puissante intercession de la sainte Vierge, et de tous les saints et saintes du Paradis.

« Je desire que mon corps soit porté aux Capucines de la place Vendôme, a Paris, sans ceremonie et qu'il y soit inhumé dans la cave de la chapelle qui m'a été concédée dans leur eglise.

« Je-laisse a M. Collin, en reconnoissance de son attachement a ma personne, une pension de . . 6,000 l.

A M. Quesnay, quatre mille livres. 4,000 l.

A M. Nesmes, trois mille livres. 3,000

A M. Lefèvre, piqueur, douze cents livres. 1,200

A mes trois femmes, a mademoiselle Jeanneton, a mes trois valets de chambre, cuisiniers, officiers, maître d'hôtel, sommelier, concierge, a chaque le revenu adix pour cent du fond de cinq cents livres; et pour rendre mes intentions plus claires, je vais citer un exemple: madame Labbaty est a moi depuis douze ans; si je mourois dans le moment, on lui payeroit 600 livres de rente viagere, faisant douze fois cinquante a dix pour cent de 500 livres de fond, attendu que chaque année de service, il lui sera augmenté 50 livres de plus. Je laisse a mes laquais, cochers, suisses, porteurs, portiers, jardiniers, femmes de garde robe et de basse cour. le fonds de 300 livres, dont on leur payera le revenu, en suivant la même methode, que je viens d'expliquer dans l'article précédent.

« Je laisse au reste de mes domestiques qui ne sont point compris dans les deux articles ci-dessous nommés, cent cinquante livres en fonds, dont il leur sera fait la pension de la même manière expliquée ci-dessus. Plus, j'ordonne que toutes les pensions et fondations faites de mon vivant, auront pleine exécution; plus je donne a mes femmes de chambre tout ce qui concerne ma garde robe en habits, linges, hardes y compris les dentelles.

« Plus je donne a ma troisieme femme de chambre une gratification de trois mille livres, non compris sa rente

viagere ; plus à la femme de garde robe servant journellement auprès de ma personne, douze cents livres de gratification, non compris sa rente viagere.

« Plus, a mes trois valets de chambre, trois mille livres de gratification.

« Je supplie le roi d'accepter le don que je lui fais de mon hotel de Paris, etant susceptible de faire le palais d'un de ses petits-fils.

« Je désire que ce soit pour monseigneur le comte de Provence.

« Je supplie aussi Sa Majesté d'accepter le don que je lui fais de toutes mes pierres gravées par Guay, soit brasselets, bagues, cachets, etc., pour augmenter son cabinet de pierres fines gravées.

« Quant au surplus de mes meubles et immeubles, biens de quelque nature et en quelques lieux qu'ils soient situés, je les donne et lègue à *Abel-François Poisson*, marquis de *Marigny*, mon frère, que je fais et institue mon légataire universel ; et, en cas de mort, je mets en son lieu et place M. Poisson de Malvoisin, maréchal des logis de l'armée, actuellement chef de brigade des carabiniers, et ses enfants.

« Je nomme pour exécuteur de mon présent testament M. le prince de Soubise, auquel je donne le pouvoir d'agir et faire tout ce qui sera nécessaire pour l'entière exécution d'icelui, et notamment d'indiquer tels fonds, rentes et effets de ma succession qu'il jugera à propos, pour pourvoir au payement exact de toutes les pen-

sions viagères par moi léguées ; et, au cas qu'il ne s'en trouve pas de convenables, je lui donne le pouvoir de prendre sur les deniers comptants qui proviendront de la vente de mes meubles, la somme suffisante pour être employée en acquisitions de fonds ou rentes dont les revenus serviront à acquitter lesdites pensions viagères, comme aussi de nommer et de choisir telle personne qu'il jugera à propos et aux appointemens qu'il lui fixera, pour faire la recette des revenus destinés par mon exécuteur testamentaire, et faire le paiement desdites pensions viagères à chacun desdits légataires, lesquels, au moyen de ladite délégation et destination, ne pourront rien prétendre, ni avoir aucuns privilèges ni hypothèques sur tous les autres biens de ma succession.

« Quelque affligeante que soit pour M. de Soubise cette commission que je lui donne, il la doit regarder comme une preuve certaine de la confiance que sa probité et ses vertus m'ont inspirée pour lui. Je le prie d'accepter deux de mes bagues, l'une mon gros diamant couleur d'aigue-marine, l'autre une gravure de Guay représentant l'Amitié ; je me flatte qu'il ne s'en défera jamais et qu'elles lui rappelleront la personne du monde qui a eu pour lui la plus tendre amitié.

« Fait à Versailles le 15 novembre 1757.

« JEANNE-ANTOINETTE POISSON,
Marquise de Pompadour (1). »

(1) Il n'est pas sans intérêt de donner, à propos de ce testament, une estimation des richesses mobilières et immobilières de la favorite, dont

MADAME DE POMPADOUR.

Madame de Pompadour relisait le codicille qu'elle avait écrit au dos de ce testament le 30 mars 1761 :

« Je substitue à Abel-François Poisson, mon frère, marquis de Marigny, ma terre du marquisat-pairie de Menars et ses dépendances et telle qu'elle se trouvera le jour de mon décès, et à ses enfants et petits-enfants mâles et toujours à l'aîné. S'il n'a que des filles, la

les renseignements ont été donnés par elle-même à Collin peu de temps avant sa mort, estimation où se mêlent quelques dépenses.

État de mes effets en général.

	Livres.
J'avais en vaisselle d'argent pour.	537,600
Plus, en vaisselle d'or ou en colifichets.	150,000
Elle a dépensé pour ses menus plaisirs et en se satisfaisant.	1,338,867
Pour sa bouche, pendant les dix-neuf années de <i>son règne</i>	3,504,800
Pour les voyages du Roi, extraordinaires, comédies, opéras et fêtes données en différentes maisons.	4,005,900
Gages pour mes domestiques, dix-neuf années, ci.	1,168,886
Pensions que j'ai toujours faites <i>jusqu'à ma mort (sic)</i>	229,236
Une cassette contenant quatre-vingt-dix-huit boîtes d'or, évaluées l'une dans l'autre à 3,000 livres, ci.	394,000
Une autre cassette contenant tous mes diamants.	1,783,000
Une superbe collection de pierres gravées par le sieur Leguay chez moi, donnée au Roi, estimée, ci.	400,000
En différents morceaux de vieux laque.	111,945
En porcelaines anciennes.	150,000
Achat de pierres fines pour compléter la collection.	60,000
Linge pour draps et tables pour Crécy, ci.	600,452
Plus, pour mes autres maisons.	400,325
Ma garde-robe, tout compris.	350,253
Ma batterie de cuisine pour toutes mes maisons.	66,172
Ma bibliothèque, y compris nombre de manuscrits.	12,500
Donné aux dames qui m'ont toujours accompagnée pour présents, en variant les effets, ci.	460,000
Donné aux pauvres pendant tout mon règne.	150,000
En générosités aux concierges, en robes, vestes d'étoffes, ainsi qu'au cabinet du Roy.	100,000
	15,973,936
<i>A reporter.</i>	15,973,936

substitution n'aura pas lieu, et la terre sera partagée entre elles.

« Au cas de mort de mon frère sans aucune postérité, je mets en son lieu et place et aux mêmes conditions M. Poisson de Malvoisin, actuellement chef de brigade des carabiniers. »

Et elle dictait à Collin ce second codicille :

	Livres
<i>Report.</i>	15,973,936
Pour les affaires de mon père, M. de Machault les régla à la somme de 400,000 livres, ci.	400,000
En tableaux et autres fantaisies.	60,000
La dépense de la bougie pendant dix-neuf années.	660,000
La dépense des fallots et chandelles.	150,000
En belles juments, voitures, chaises à porteur, chevaux de selle, quoi qu'en ait dit le gazetier d'Utrecht, en tout, cy.	1,800,000
Fourrages, nourriture de mes chevaux, dix-neuf années.	1,300,000
Pour toute ma livrée, dans toutes mes maisons.	250,000
Pour achat de Crécy.	650,000
Achat de la Celle.	260,000
Achat d'Aulnay.	140,000
Achat de la baronnie de Tréon.	80,000
Achat de Magenville.	25,000
Achat de Saint-Rémy.	24,000
Achat d'Oville, à moitié chemin d'Orléans.	11,000
Achat de l'hôtel d'Évreux, à Paris.	650,000
Achat d'un terrain à côté dudit hôtel.	80,000
Dépensé à Champs pendant l'espace de trois ans.	200,000
Dépensé à Saint-Ouen pendant l'espace de cinq ans, près de 500,000 livres, sans faire les réparations constatées par la maison de Gesvres.	500,000
Total.	23,213,918
Médailles d'or et d'argent.	400,000

A ces 23 millions, il faut ajouter plusieurs acquisitions et dépenses oubliées, qui font monter, d'après les chiffres qu'a relevés M. Leroy, à 36 millions le coût des dix-neuf années de règne de madame de Pompadour.

« Ma volonté est de donner comme marques d'amitié pour les faire ressouvenir de moi aux personnes suivantes :

« A madame du Roure le portrait de ma fille en boîte garnie de diamans. Quoique ma fille n'ait pas l'honneur de lui appartenir, elle la fera ressouvenir de l'amitié que j'avois pour madame du Roure.

« A madame la maréchale de Mirepoix ma montre neuve de diamans.

« A madame de Chateau de Renaud une boîte du portrait du Roi, garnie de diamans qu'on devoit me livrer ces jours-ci.

« A madame la duchesse de Choiseul une boîte d'argent garnie de diamans.

« A madame la duchesse de Grammont une boîte avec un papillon de diamans.

« A M. le duc de Gontaut une alliance couleur de rose et blanche de diamans, enlassée d'un nœud verd ; et une boîte de cornaline qu'il a toujours beaucoup aimée.

« A M. le duc de Choiseul un diamant couleur d'aigue-marine et une boîte noire piquée à pans et go-belet.

« A M. le maréchal de Soubise une bague de Gay représentant l'Amitié; c'est son portrait et le mien depuis vingt ans que je le connois.

« A madame d'Amblimont ma parure d'émeraudes.

« Si j'ai oublié quelqu'un de mes gens dans mon tes-

tament, je prie mon frère d'y pourvoir, et je confirme mon testament ; j'espère qu'il trouvera bon le codicille que l'amitié me dicte et que j'ai fait écrire par M. Colin, n'ayant que la force de le signer.

« La marquise DE POMPADOUR (1).

« A Versailles, le 15 avril 1764. »

Mourante, madame de Pompadour demeurait la favorite et la maîtresse. Son agonie donnait audience jusqu'à son dernier souffle ; et ses mains à demi froides serraient encore le pouvoir. Quelques heures avant sa mort, elle recevait Jannelle qui venait lui rendre compte du secret de la poste. Puis, quand elle sentit que tout était terminé et que tout allait s'éteindre, elle finit par ce mot qui donne à sa mort un sourire presque

(1) Les originaux desdits testaments et codicille avaient été déposés chez M^e Baron le jeune, notaire, par acte du 16 avril, « par lequel acte M^e Colin a déclaré que madame de Pompadour, après lui avoir dicté et signé les dispositions ci-dessus, l'a chargé verbalement de distribuer à des pauvres l'argent qu'il trouvera dans la table volante en forme d'écritoire de madame, pour laquelle distribution il trouveroit dans la même table une note indicative par lettres initiales des noms de ceux auxquels l'intention de madame est que l'argent soit remis. Plus, de récompenser noblement les médecins, chirurgiens, apothicaires et garçons de l'apothicaire du Roi, qui l'ont vue et soignée pendant sa maladie. Enfin, qu'elle vouloit que l'on donnât à la dame Bertrand, sa garde, 3,000 livres, parce qu'elle étoit fort contente d'elle. » *Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France. Paris, 1802.* — Le testament de madame de Pompadour fut publié après la mort du marquis de Ménars, mort intestat et sans enfants, à la suite d'un procès entre M. Poisson de Malvoisin et la veuve de M. le marquis de Ménars. Voyez *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, vol. XX.

antique : « Un moment, Monsieur le curé, nous nous en irons ensemble... »

Un mot sans cœur, jeté sur le convoi qui emportait la morte au couvent des Capucines, fut toute l'oraison funèbre que le Roi, las de sa servitude, donna à madame de Pompadour, cette femme qu'il dira un jour n'avoir jamais aimée et n'avoir gardée que pour ne pas la tuer. Et, à peine est-elle enterrée cette Pompadour qui emplissait la cour, que la reine Marie-Leczinska écrit au président Hénault : « Au reste, il n'est non plus question ici de *ce qui n'est plus* que si elle n'avoit jamais existé. Voilà le monde, c'est bien la peine de l'aimer (1) ! »

Que la Postérité fasse comme la mort ; qu'elle dépouille madame de Pompadour de sa fortune ; qu'elle lui ôte le triomphe de sa grâce, l'auréole de son scandale ; et que, sans se laisser toucher par l'attrait irritant et sensuel du personnage de la favorite, sans s'arrêter à cette pourpre bâtarde, à ce rayon de majesté que les rois jettent à leurs amours, elle lève tous les voiles et pénètre jusqu'à la femme, la femme apparaîtra comme un rare exemple de laideur morale. Une sécheresse absolue, une possession d'elle-même entière et continue, une domination supérieure des premiers

(1) Mémoires du président Hénault écrits par lui-même et publiés par le baron de Vigan. *Dentu*, 1855.

mouvements, des instincts, des élans; un mensonge et une comédie de toutes les facultés, des organes même, du sentiment comme de la passion, de la parole, du geste, du regard, des lèvres, des sens de l'âme aussi bien que des sens du corps; un égoïsme parfait, et qui fait, avec l'égoïsme du Roi, le ménage d'un Pont de Veyle et d'une du Deffand; l'esprit d'un politique, une âme où tout est plan, projet, conduite, où rien ne parle que ce qu'elle veut, et dont rien ne s'échappe que pour un but; un caractère brisé, dompté, rompu à subir sans révolte les tyrannies et les caprices du maître; un amour-propre de maîtresse, si bien étouffé, si bien réduit, que le dernier honneur de la femme, la jalousie même n'y bat plus, et que la tolérance y descend jusqu'au proxénétisme; un cœur de philosophe, ironique, sceptique et de sang-froid, où rien de tendre ne remue, où rien d'ému ne tressaille, où se taisent les religions de la femme; un cœur dont les caresses et les amitiés ne sont que des chatteringues; un cœur sans clémence, sans pardon, sans retour, inexorable dans le ressentiment et la vengeance, sourd aux lamentations de la Bastille, sourd aux gémisséments de Pierre-Scize; un cœur où la mort de sa fille ne laisse avec le temps d'autre blessure qu'une déception d'ambition et un regret d'orgueil, — tel est le fond de la marquise de Pompadour, et ce qu'on trouve derrière la favorite.

Froide et sèche, madame de Pompadour appartient, malgré ses charmes et ses del

tenon. Elle est de la famille des gouvernantes de roi et des favorites premiers ministres. Elle développe et étale dans la faveur la femme que promettait la jeune fille, cette jeune fille, pétrie et pourrie par sa mère, qui, surmontant la pudeur des illusions de son âge, se destinait résolument à être « un morceau de roi. » L'ambition est la règle de ses passions, comme elle est la raison de sa conscience. Et dans cette ambition même, il n'y aura ni les instincts de grandeur, ni les insolences de domination d'une Montespan ou d'une Châteauroux. Fille de la bourgeoisie, madame de Pompadour fait son règne et son rêve à l'image et à la mesure de la bourgeoisie. Toute-puissante, sa volonté ne peut se façonner au grand ; et le gouvernement de son caprice laisse percer les misères et les petites misères de l'ordre dont elle sort. Ce n'est le plus souvent qu'une direction *chipotière et touche-à-tout*, qui, ne pouvant s'élever plus haut que le tripotage, se rabat sur le détail, et descend en se ramifiant jusque sur la moindre lieutenance. Et ce n'est point seulement de la bourgeoisie, c'est encore de sa famille et de sa race qu'elle apporte dans sa place et dans son rôle les vilenies et les appétits : il y a en elle du sang de traitant qui semble s'étendre à ses exigences et les marquer d'une bassesse originelle. Elle ne gouverne pas, elle accapare. La monarchie n'est entre ses mains qu'une feuille des bénéfiques ; et voyez-la presser sa faveur et tirant tout à elle, argent, honneurs, pensions, places, traitements, cordons,

grâces, survivances, — c'est la première des favorites qui déshonorent le scandale et leur fortune par la cupidité et l'insatiabilité de la maltôte; la première qui, par les pots-de-vin qu'elle laisse accepter à ses femmes de chambre, les bons du Roi qu'elle leur laisse vendre (1), les associations des femmes et des courtisans aux bénéfices des fermiers généraux, les *croupes* sur leurs places (2), apprend à la noblesse les viles passions de la finance et l'abaisse aux ambitions d'argent.

Et maintenant allez au Louvre, et regardez le portrait de Latour. Dans la fleur et la poussière de vie du pastel, une tout autre femme vous apparaîtra. Habillée d'un satin blanc où courent les branchages d'or, les bouquets de roses et les fleurettes, robe d'argent aux grandes manchettes de dentelles s'ouvrant au coude, au corsage enrubanné d'un *parfait contentement* dont le violet pâle est tendre comme le calice d'un pavot lilas. madame de Pompadour est assise sur un fauteuil de tapisserie, dans une attitude familière qui retrousse un peu sa jupe et laisse voir un bout de jupon de dentelle. et sous le jupon deux pieds qui croisent l'une sur l'au-

(1) *L'Espion américain en Europe ou Lettres illinoises. A Londres, au dépens de la compagnie, 1756. L'Espion américain accuse de ce trafic la Duhoasay • (sic).*

(2) *Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle, par Sénac de Meilhan. Dentu, 1813.*

tre deux mules roses au haut talon. Sa main droite appuyée à peine, d'un geste qui voltige, sur le papier d'un cahier de musique qu'elle tient de l'autre main, le bras plié et accoudé sur une console. Un œil de poudre est jeté dans ses cheveux. Son regard n'est point au cahier de musique; doucement distrait, il semble écouter quelque joli rêve, tandis qu'un demi-sourire, d'une sérénité délicieuse, errant sur ses lèvres, rayonne sur tout son visage. Derrière elle, c'est une tenture bleue, coupée de baguettes dorées qui encadrent sur un côté un panneau de peinture : une marche de paysans dans un chemin de montagnes. Auprès d'elle, sur un canapé, une guitare encore frémissante dort sur un cahier de musique. Sur la console où son coude repose, des volumes reliés en veau, comme des livres d'usage et des amis de tous les jours, montrent, à portée de sa main, la compagnie de son esprit : c'est le *Pastor fido*, sorti des presses d'Elzevir en 1659, la *Henriade*, vendue à sa mort sous le n° 721 de sa bibliothèque, le tome III de l'*Esprit des loix*, et le tome IV de l'*Encyclopédie*. A côté d'une sphère, un livre à couverture bleue à demi ouvert, portant sur le dos : « Pierres gravées, » laisse pendre sur la console au pied d'or une gravure au bas de laquelle on lit : *Pompadour sculpsit*, et ces mots : « Représentation de la situation où est le graveur en pierres fines et des divers instruments... » Au bas, un carton noué de bleu et armorié aux trois tours, est le carton de l'œuvre gravé de madame de

Pompadour. Quelle image adorable de la favorite (1), peinte et vivante dans sa beauté spirituelle, dans les amitiés de son intelligence, dans le règne de ses goûts! Toutes ces choses qui l'entourent et qu'elle aime, lui prêtent leurs séductions, leur reflet et leur lumière. Portrait magique! qui semble personnifier sa mémoire, et figurer la charmante immortalité qui lui restera : l'immortalité de l'Art.

Madame de Pompadour a véritablement aimé l'Art. Elle l'a protégé, elle l'a pratiqué, et ses eaux-fortes, si peu qu'elles vaillent, si maladroites qu'elles soient quand sa pointe n'a point d'aide, témoignent au moins de son zèle et de ses goûts d'amateur. Une passion

(1) Citons, d'après un *Éloge de Latour*, peu connu et inséré dans l'*Almanach littéraire* de 1792, l'anecdote qui raconte la manière dont ce portrait fut fait par le grand pastelliste.

« ... Quelque temps après, La Tour fut mandé à Versailles pour faire le portrait de madame de Pompadour. Il répondit brusquement : « Dites à madame que je ne vais pas peindre en ville. » Un de ses intimes amis lui observa que le procédé n'était pas honnête. Il promit donc de se rendre à la cour au jour fixé, mais à condition que la séance ne serait interrompue par personne. Arrivé chez la favorite, il réitère ses conventions et demande la liberté de se mettre à son aise. On la lui accorde. Tout à coup il détache les boucles de ses écarpins, ses jarretières, son col, ôte sa perruque, l'accroche à une girandole, tire de sa poche un petit bonnet de taffetas et le met sur sa tête. Dans ce déshabillé pittoresque, notre génie, ou, si on l'aime mieux, notre original, commença le portrait. Il n'y avait pas un quart d'heure que notre excellent peintre était occupé, lorsque Louis XV entre. Latour dit, en ôtant son bonnet : « Vous aviez promis, Madame, que votre porte serait fermée. » Le Roi rit de bon cœur du costume et du reproche du moderne Apelles et l'engage à continuer. « Il ne m'est pas possible d'obéir à Votre Majesté, répliqua le peintre, je reviendrai lorsque Madame sera seule. » Aussitôt il se lève, emporte sa perruque, ses jarretières, et va s'habiller dans une autre pièce, en répétant plusieurs fois : « Je n'aime point à être interrompu. » La belle favorite céda au caprice de son peintre et le portrait fut achevé... »

d'amateur, voilà ce que madame de Pompadour apporta dans le patronage des arts de son temps. Ce n'est point chez elle l'encouragement banal et de convenance commandé aux personnages qui règnent comme une grâce de leur rôle et comme un devoir aimable de leur pouvoir. Madame de Pompadour met à toutes les choses de l'art un goût et un zèle dont les caractères sont frappants et ne peuvent tromper. Elle donne à l'art les meilleurs loisirs de sa pensée, tout le temps qu'elle dérobe aux affaires, une part de sa vie, tout son cœur; et peut-être qu'au milieu de tous ses projets politiques, le rêve qui l'occupa le plus fut l'achèvement du Louvre, et la réunion des chefs-d'œuvre dans le Louvre achevé. L'art, l'art français de son temps, est sa distraction, son passe-temps, sa consolation même. Il est sa dépense et sa ruine. Par le ministère de son frère, la favorite répand sa faveur et les grâces du Roi sur le monde des artistes. Peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, montrent ses bienfaits et s'honorent de son applaudissement. L'art du dix-huitième siècle est son client, de Boucher à Chardin, d'Oudry à Vien, de Cochin à Guay, de Soufflot à Gabriel, et de Gabriel à l'Assurance. Elle suit ce petit peuple de grands noms dans ses efforts, dans ses travaux. Elle apporte à les juger la vivacité de son sentiment; elle leur distribue la critique ou la louange selon la conscience de son impression. Elle leur donne son imagination, ses idées; elle leur montre des chemins nouveaux. Elle enlève un moment

à l'Olympe et au monde de la Fable son peintre favori, le dessinateur et le conseiller de ses eaux-fortes, Boucher, dont si souvent les trois crayons entourent des attributs des arts le médaillon de la marquise. Elle exige de lui des dessins de la vie commune, des personnages familiers, une jardinière, une batteuse de beurre, une laitière, dont elle fera des statues à son château de Crécy (1). Inspiration remarquable, et dont on a oublié de lui rapporter le mérite, elle indique, elle dicte à Vanloo la *Conversation espagnole*. Elle veut tirer l'art français de la servitude et de la monotonie des sujets de tradition ; elle veut délivrer notre école des Alexandres, des Césars, des Scipions, des héros grecs et romains. Elle appelle enfin les artistes à une représentation de la vie contemporaine ; elle les pousse, malgré leurs résistances, leurs objections, leurs préjugés et leurs habitudes, à faire de leur temps leur proie et le royaume de leur génie (2).

Et pour que cette gloire de madame de Pompadour ait plus de gages de durée, des rappels plus journaliers, un caractère particulier de rayonnement, ce ne sera point seulement l'Art qui protégera et accompagnera sa mémoire. Pour vaincre le temps, elle n'aura point seulement pour elle la toile, le marbre, le cuivre gravé.

(1) Catalogue des différents objets de curiosité dans les sciences et les arts qui composaient le cabinet de feu M. le marquis de Ménars, par Basan et Joullain. Paris, 1781.

(2) Lettre sur le Salon de 1755. A Amsterdam, chez Arkstée et Merkus, 1755.

Elle aura aussi l'industrie de l'art ; et son souvenir restera attaché à l'art de son temps dans tout ce que cet art a eu d'intime, de familier, de pratique et de particulièrement lié à la vie de l'homme. Il semble en effet que la grâce et le goût de toutes les choses de son temps lui appartiennent. Elle a marqué à son cachet, on pourrait presque dire à ses armes, ce monde de matière que semble animer d'un bout à l'autre l'idéal des habitudes d'un peuple et des besoins d'une société. Tout le siècle est comme une grande relique de la favorite. Sa personnalité vit dans tous ces témoignages du passé que la curiosité garde dans le musée des mœurs. Elle préside à cette variété et à cet ensemble d'objets, si divers dans l'universalité de leur type, que le dix-huitième siècle créa à son image pour entourer son existence, la servir et la parer. La mode, ce grand domaine de gloire des maîtresses, est sa plus petite popularité. Vivante, elle ne baptise pas seulement les élégances et les coquetteries, le déshabillé qu'elle imagine, le nœud d'épée qu'elle refait au maréchal de Saxe ; elle baptise encore toute la main-d'œuvre de son temps, tout le mobilier et tous les accessoires d'une civilisation exquise et raffinée. Elle baptise le carrosse, la cheminée, le miroir, le sofa, le lit, la chaise, la boîte, l'éventail, jusqu'à l'étui, jusqu'au cure-dent du dix-huitième siècle (1) ; chefs-d'œuvre ou babioles que, morte, elle tou-

(1) Lettre sur madame la marquise de Pompadour, manuscrit du dix-huitième siècle communiqué par M. Socquard.

che encore de son nom comme d'un rayon et d'une baguette magique. De la tapisserie de Beauvais à la chinoiserie jetée sur l'étagère, de la tasse de Sèvres au pot à oilles d'argenterie, du panneau de boiserie au lustre de Bohême, du cartel à la glace en trumeau, du grand à l'infiniment petit du goût, des bois chantournés et dorés au vernis Martin d'une navette à frivolité, tout le beau et tout le joli, toutes les recherches et tous les charmes du siècle, se recommandent d'elle comme d'une patronne du luxe et de la rocaille. Ils retournent à elle comme s'ils émanaient d'elle, et comme s'ils devaient hommage à la femme dont le sellier Lafontaine reçut quatre mille livres de pension pour la beauté d'une berline, et l'ébéniste Migeon une rente de mille livres pour la sculpture d'une chaise percée (1). C'est là la grande fortune de madame de Pompadour : elle représente ce caractère inimitable et constant étendu à toutes les modes d'un temps et à toutes les applications d'un art, un style ; elle est la marraine et la reine du *Rococo*.

Ce sera dans ce cortège et dans ce triomphe aimable, entourée de toutes les grâces de son temps, que madame de Pompadour s'avancera vers la postérité. Le temps en s'éloignant d'elle jettera un voile sur la favorite. L'histoire oubliera la femme, et il restera de la maîtresse de Louis XV une ombre radieuse et charmante,

(1) Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson. *Jannet*, 1857.

assise sur un nuage de Boucher, au milieu d'une cour divine et de cette famille de Muses, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Gravure, la Musique, les Beaux-Arts, tous les Arts que Vanloo jetait suppliants aux genoux du Destin pendant la maladie de madame de Pompadour.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

•

APPENDICE

Nous publions ici le catalogue de l'œuvre gravé de madame de Pompadour (1) d'après l'exemplaire de la bibliothèque de l' Arsenal donné par elle-même à M. le marquis de Paulmy, en 1756, et contenant quelques notes curieuses. Nous avons complété ce catalogue avec les pièces et les notes de l'exemplaire de la Bibliothèque impériale (*Cabinet des Estampes*).

Il y a d'abord six pièces qui ne portent pas de numéros; les trois premières sont trois très-maladroites eaux-fortes copiées

(1) Une lettre du marquis de Marigny, que nous communiquons M. . . . , fixe ainsi le nombre de pièces composant l'œuvre gravé de madame de Pompadour :

« 4 février 1777.

« L'œuvre de madame de Pompadour, tel qu'elle l'a donné et tel que je l'ai donné aussi à plusieurs personnes, n'est composé que de 52 planches; mais comme elle en a fait plusieurs depuis, j'ai l'honneur de vous envoyer un recueil qui en contient 63, c'est le seul qui soit ainsi complète. Il y en a en outre 3 estampes qu'elle a gravées d'après Boucher, et 3 autres gravées d'après des tableaux en yvoire. J'ai cru vous faire plaisir d'y joindre les titres qui avoient été écrits à la main pour les 52 estampes qui composent le recueil tel qu'il a été donné. Je vais faire encaisser ces deux recueils, et je les enverrai aux carrosses de Bourgogne, ainsi que vous me l'indiquez. Je serai fort aise d'apprendre qu'ils vous sont arrivés en bon état.

L. M^{is} DE MARIGNY. »

d'après les très-charmantes et très-connues eaux-fortes de Boucher : *les Buveurs de lait, le Petit Montreur de marmottes, le Faiseur de bulles de savon.*

Suivent trois autres pièces : d'abord une bacchanale groupant ses faunins dans les grappes de raisin d'une vigne montant après un laurier comme dans un arbre de Jessé, gravé par la marquise d'après un morceau d'ivoire de son cabinet, qui fut vendu sous le n° 217 à la vente du marquis de Ménars.

La seconde planche, d'après un autre morceau d'ivoire de son cabinet, représente une femme environnée d'Amours vers laquelle s'approche un Apollon aux ailes de papillon, lui dérochant la vue d'un Amour qui la vise avec un arc.

La troisième planche, d'après un très-beau dessin de l'Antre du sommeil, dans son cabinet. — Le Génie du sommeil se levant sur le soleil couchant, et répandant ses pavots sur une mère accroupie et tenant ses enfants dans son giron ; signé *Pompadour 1732.*

Ces trois dernières planches ont servi à l'illustration du Catalogue du marquis de Ménars, dont la vente eut lieu vers la fin de février 1782, catalogue très-curieux, en ce que, d'après un avis des rédacteurs Basan et Joullain, « la plupart des objets provenaient de la succession de madame de Pompadour. » La vente de madame de Pompadour avait duré un an. Elle fut l'émotion de Paris, le champ de bataille des enchères de l'étranger, et l'on remarqua les achats du roi de Prusse, qui, dit Soulavie, mettait une espèce d'ironie à peupler ce Potsdam, dont la marquise avait cru le chasser, des plus beaux et des plus chers objets d'art de la marquise. De cette vente, il n'y a eu d'imprimé qu'un très-mince catalogue : *Catalogue des tableaux originaux de différents maîtres, miniatures, dessins, estampes sous verre, de feu madame la marquise de Pompadour. De l'imprimerie de Hérisant, 1766.*

L'œuvre officiel de madame de Pompadour commence avec le titre : *Suite d'estampes gravées par madame la marquise de Pompadour, d'après les pierres gravées de Guay, graveur du*

Roi. C'est un frontispice dessiné par Boucher, et formé des attributs de la peinture, où se voit un Amour armé d'une loupe près d'un médaillier, et que surmontent deux Amours supportant une couronne de roses.

Madame de Pompadour avait eu l'heureuse idée d'éterniser le règne de Louis XV sur la matière qui résiste le mieux au temps, et qui triomphe le mieux de l'eau, du feu, de tous les éléments destructeurs : la pierre précieuse ; elle avait fait venir de Marseille Guay, qui avait étudié à Rome, à Florence, l'art lapidaire de l'antiquité, et elle l'avait chargé de fonder le monument de glyptique de Louis XV. C'est cette suite d'assez froids et ennuyeux sujets qu'elle s'amusait à graver d'une pointe dont les maladresses étaient recouvertes avec le burin d'un graveur.

1. LOUIS XV. (Sardoine onix de trois couleurs.)

Le Roi, dans un médaillon formé d'une couronne de lauriers, est représenté en empereur romain.

Guay delin.

Pompadour sculpt.

2. TRIOMPHE DE FONTENOY. (Cornaline.)

Le Roi, vêtu en empereur romain, couronné par la Victoire, debout sur un char antique, tient le jeune Dauphin par la main.

Vien delin.

Pompadour sculpt.

Ce Triomphe de Fontenoy, madame de Pompadour ne le célébra pas seulement par la gravure, mais encore par la poésie, et un Catalogue d'autographes de 1845 livrait aux enchères treize détestables couplets, sur papier à encadrement rose, dit *papier à la Pompadour*, de la main de la belle marquise :

La Fontenoy, fanfarre.

Quels sons l'Écho répète
A la gloire des lys....

3. DEUX TÊTES DE FEMMES JUXTAPOSÉES. (Sardoine onix.)

Boucher delin.

Pompadour sculpt.

4. PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX, 1748.

La Paix et la Victoire se disputent le Roi vêtu en Hercule, qui détourne les regards du champ de bataille et des couronnes murales qui le joignent pour regarder les attributs de l'Abondance et des Moissons.

Vien delin.

Pompadour sculpt.

5. BAS-RELIEF (LOUIS XV). (Onix.)

Guay delin.

Pompadour sculpt.

6. APOLLON COURONNANT LE GÉNIE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE. (Cornaline.)

Le Roi représenté nu, en dieu des arts, déposant une couronne sur le front du Génie.

Vien delin.

Pompadour sculpt.

Morceau qui, d'après les *Anecdotes pendant la faveur de la marquise de Pompadour*, donna lieu à mille épigrammes et mille interprétations malignes.

C'est le morceau de réception de Guay à l'Académie.

L'Académie en fit présent à M. Lenormant de Tournehem, et cette pierre passa ensuite chez M. de Marigny.

7. OCTAVE. (Cornaline.)

Vien delin.

Pompadour sculpt.

8. MINERVE BIENFAITRICE ET PROTECTRICE DE LA GRAVURE EN PIERRES PRÉCIEUSES. (Girasolle orientale.)

Madame de Pompadour est représentée dans ce dessin en Minerve armée et casquée, debout, versant une corne d'abondance sur un touret de graveur avec sa meule, pendant qu'un Amour découvre l'écusson aux trois tours.

Vien delin.

Pompadour sculpt.

C'est le morceau qu'on appelle le cachet de madame de Pompadour.

Madame de Pompadour hésita à s'emparer complètement des trois tours d'argent sur azur de l'ancienne famille des Pompadour. Dans une suite de dessins, que nous possédons, de Ga-

briel de Saint-Aubin, faits pour les armoiries de madame de Pompadour et de son frère, nous trouvons avant le dessin définitif des armes un croquis qui représente des armes de convention, où un génie armé sort d'une tour qui couronne l'écusson. La favorite avait été sans doute un moment arrêtée par toutes les railleries contre les Poisson, qui faisaient dire, lorsqu'elle acheta le caveau des Capucines : « Les grands os de la Trémouille vont être bien étonnés d'avoir à côté d'eux les arêtes de Poisson. »

9. TÊTE D'ANTINOUS. (Cornaline.)

Vien delin.

Pompadour sculpt.

L'exemplaire de la Bibliothèque impériale porte en note que c'est le portrait de la maréchale de Mirepoix.

10. ACTIONS DE GRACE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA SANTÉ DE M. LE DAUPHIN. (Vermeil.)

Vien delin.

Pompadour sculpt.

Le Dauphin, que cette flatterie ne toucha pas, aurait dit que les actions de grâce de la marquise à Hygie étaient comparables à celles que le grand Turc aurait la fantaisie de rendre au Dieu des chrétiens.

11. PROFIL DE JEUNE FEMME. (Cornaline.)

Vien delin.

Pompadour sculpt.

Un des portraits présumés de la maréchale de Mirepoix.

12. VŒU DE LA FRANCE POUR LE RÉTABLISSEMENT DU DAUPHIN. (Cornaline.)

Vien sculpt.

Pompadour sculpt.

Tentative de réconciliation de madame de Pompadour avec la famille royale, en 1752, au moment où l'on croyait perdre ce prince de la petite vérole. M. de la Fizelière dit que la fa-

mille royale vit d'un mauvais œil cette nouvelle prière à la déesse Hygie et blâma l'imagination païenne de la marquise.

13. TÊTE DE FEMME. (Cornaline.)

Vien delin.

Pompadour sculpt.

14. VICTOIRE DE LAWFELDT. (Sardoine.)

Sur le sol jonché de canons et de drapeaux une Victoire, qui a les traits de madame de Pompadour, foule aux pieds les écussons des ennemis et montre une couronne.

Vien delin.

Pompadour sculpt.

15. TÊTE D'HOMME VÊTU A L'ANTIQUE ET CEINT DE LAURIERS.
(Cornaline.)

Vien delin.

Pompadour sculpt.

Une note de la Bibliothèque impériale dit que c'est le roi Stanislas.

16. L'AMITIÉ. (Agathe saphirine.)

Madame de Pompadour, les bras et les jambes nus, un masque à ses pieds, fait de la main droite une offrande et se tient de la gauche à un arbre autour duquel s'enroule un cep de vigne.

Boucher delin.

Pompadour sculpt.

Cette pièce a pour devise *Longè et propè — Mors et vita*, et est signée 1753, date curieuse pour la cessation des rapports du Roi et de madame de Pompadour.

17. LE GÉNIE DE LA MUSIQUE. (Cornaline.)

Un enfant assis tenant d'une main un cahier de musique et de l'autre un stylet.

Boucher delin.

Pompadour sculpt.

L'exemplaire de l'Arsenal assure que cette pierre était un des bracelets de madame de Pompadour, et que la pierre du numéro suivant était l'autre.

18. HENRI IV. (Sardoine.)

Guay delin.

Pompadour sculpt.

19. LE GÉNIE DE LA POÉSIE. (Sardoine.)

Un Génie ailé, une flamme au front, une lyre à la main, s'élève dans les airs sur un nuage.

Vien delin.

Pompadour sculpt.

20. BUSTE DE FEMME. (Cornaline.)

Elle ramène une draperie sur son sein, et son doigt levé en l'air défend sa gorge.

Guay delin.

Pompadour sculpt.

21. L'AMOUR JOUANT DE L'HAUTBOIS CHAMPÊTRE. (Cornaline.)

Boucher delin.

Pompadour sculpt.

22. MARC-AURÈLE. (Cornaline.)

Guay delin.

Pompadour sculpt.

23. VASE ANTIQUE. (Améthyste.)

Copie d'une pierre antique où, sur la panse, un satyre soutient Silène enfant sur le dos d'une chèvre.

Guay delin.

Pompadour sculpt.

24. CRÉBILLON PÈRE. (Cornaline.)

Vien delin.

Pompadour sculpt.

25. LES ARMES DE M. DE CALVIÈRE. (Sardoine.)

Boucher delin.

Pompadour sculpt.

M. de Calvière, dont nous avons publié un *Journal de l'enfance de Louis XV*, académicien honoraire de l'Académie de peinture, grand fureteur et grand collectionneur, était l'ami de madame de Pompadour et le distributeur en titre de son œuvre.

26. PLATON. (Sardoine.)

Guay delin.

Pompadour sculpt.

27. L'AMOUR ET L'ÂME. (Cornaline.)

Amour levant les bras vers un papillon qui vole.

Boucher delin.

Pompadour sculpt.

28. TÊTE DE SATYRE. (Cornaliné.)

*Vien delin.**Pompadour sculpt.*

29. LÉDA. (Sardoine.)

Elle est nue, les jambes dans l'eau, et de ses deux mains fait jaillir l'eau sur la tête du cygne.

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

30. TÊTE DANS LE GOUT ANTIQUE. (Cornaline.)

*Vien delin.**Pompadour sculpt.*

L'exemplaire de la Bibliothèque impériale dit que c'est le prince de Saxe-Gotha.

31. L'AMOUR CULTIVANT UN MYRTHE. (Péridaux oriental.)

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

32. TÊTE DE PRÉLAT. (Cornaline.)

*Vien delin.**Pompadour sculpt.*

L'exemplaire de la Bibliothèque dit que c'est le prince Rohan-Guéméné.

33. L'AMOUR, AYANT DÉARMÉ LES DIEUX, PRÉSENTE LA COURONNE A SON HÉRAUT. (Cornaline.)

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

34. JACQUOT TAMBOUR-MAJOR DU RÉGIMENT DU ROY. (Sardoine.)

*Guay delin.**Pompadour sculpt.*

35. BACCHUS ENFANT. (Cornaline.)

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

36. TÊTE DE JEUNE FEMME. (Agathe saphirine.)

*Guay delin.**Pompadour sculpt.*

Portrait présumé de la comtesse de Brionne.

37. ENLÈVEMENT DE DÉJANIRE. (Cornaline.)

*Vien delin.**Pompadour sculpt.*

38. GÉNIE MILITAIRE. (Cornaline.)

Un Amour appuyé sur le fût d'une colonne, et aux pieds duquel se voient une massue, des canons, des étendards et l'écusson de la France.

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

39. OFFRANDE AU DIEU TERME. (Cornaline.)

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

40. LE GÉNIE DE LA MUSIQUE. (Bas-relief sur agathe.)

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

41. L'AMOUR SACRIFIANT A L'AMITIÉ. (Topaze de l'Inde.)

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

Les artistes avaient un assez grand mépris pour le pauvre talent de graveur que madame de Pompadour dépensait dans ces petites et ennuyeuses allégories, dans ces perpétuels sacrifices de l'amour et de l'amitié, dans cette éternelle et monotone pantomime d'une figure ou deux près d'un autel; et Germain de Saint-Aubin, l'humoristique auteur des *Papillonneries humaines*, se moquait fort spirituellement de l'œuvre gravé de la marquise dans une caricature rarissime, où il plaçait près de l'éternel autel deux ridicules papillons qui jouaient la charge plaisante de ces sujets et de ce travail où la marquise apportait le plus sérieux de son attention et de son talent.

42. LA FIDELLE AMITIÉ. (Cornaline blanche.)

Une femme presque nue tenant des fleurs, et qu'un chien regarde.

*Boucher delin.**Pompadour sculpt.*

Sur le bas de la pierre ces mots : *Pompadour fecit*, semblent indiquer que la pierre a été gravée par madame de Pompadour.

43. L'AMOUR ET L'AMITIÉ. (Topaze de l'Inde.)

Une femme à demi vêtue, enlacée par l'Amour dans une guirlande de roses, un masque à ses pieds.

Boucher delin.

Pompadour sculpt.

A partir de cette pièce, Boucher est le seul dessinateur de madame de Pompadour, et les autres planches portent toutes invariablement : *Boucher delin. Pompadour sculpt.*

44. LE TEMPLE DE L'AMITIÉ. (Topaze.)

Une tour dans le fronton, et, pendu à une guirlande soutenue par deux colonnes, un écusson où il y a un L et un P. Au bas : 1753.

C'est une nouvelle allusion à la transformation de l'amour des deux amants.

45. L'AMOUR. (Cornaline.)

46. TROPHÉE DE JARDINIER. (Jaspe vert.)

Pièce où madame de Pompadour, livrée à elle-même, laisse voir toute sa maladresse.

47. PRÊTRE ÉGYPTIEN. (Prime d'émeraude.)

48. L'AMOUR. (Cornaline.)

Il regarde deux colombes sur un autel, un coq est sur son carquois.

49. UNE CHIENNE. (Cornaline.)

50. L'AMOUR PRÉSENTANT UN BOUQUET. (Sardoine.)

51. CACHET DU ROY (Cornaline jaune.)

Madame de Pompadour, sous son costume allégorique de Minerve, tient d'une main la couronne et l'écusson de France, de l'autre le sceptre.

52. L'AMOUR SE TRANQUILLISANT SUR LE RÈGNE DE LA JUSTICE.
(Sardoine.)

Adossé à des balances, il joue du hautbois.

53. NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE. (Bas-relief sur cornaline.)

La France étend les bras vers le nouveau-né pour l'adopter, tandis que Minerve couvre la France et l'enfant de son égide.

Avec cette pièce commence une série de planches plus grandes.

54. ALLIANCE DE L'AUTRICHE ET DE LA FRANCE. (Bas-relief sur agathe onyx.)

La France et l'Autriche, foulant aux pieds la torche de la Discorde et le masque de l'Hypocrisie, se donnent la main sur l'autel de la Fidélité.

55. PORTRAITS DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN ET DE MADAME LA DAUPHINE. (Bas-relief sur sardoine.)

Ces deux fins profils, où madame de Pompadour fit la galanterie à la Dauphine de lui donner le type d'une jeune Marie de Médicis, eut l'effet, dit Soulavie, de désarmer pendant quelque temps la hauteur que la Dauphine mettait dans ses rapports et dans son ton avec la favorite.

56. VICTOIRE DE LUTZELBERG. (Cornaline onix.)

La France, représentée par un globe aux trois fleurs de lis, posée sur une colonne ornée de palmes.

57. LE GÉNIE DE LA FRANCE. (Cornaline.)

Planche destinée à célébrer la victoire de Lutzelberg, dont elle porte la date, 10 octobre 1738.

58. CULTURE DES LAURIERS. (Bas-relief sur cornaline.)

Un Amour plante un laurier dans une caisse aux armes de madame de Pompadour.

59. UNE CHIENNE. (Agathe onix.)

60. L'AMOUR. (Cornaline.)

Assis, il retient une colombe.

61. UNE CHIENNE. (Relief en camaïeu.)

C'est ainsi que la marquise donnait l'immortalité aux chiennes qu'elle aimait, et dont le public avait déjà les portraits sous le nom de la Constance et de la Fidélité, de la chienne Mimi et de la chienne Inès qu'avait crayonnées Huet et qu'avait gravés Fessard.

62. JARDINIER CHERCHANT DE L'EAU. (Cornaline.)

Enfant nu portant une clochette.

63. GÉNIE DE LA MUSIQUE. (Agathe orientale.)

Enfant nu, assis, jouant de la lyre.

Cela fait les soixante-trois planches, non compris le frontispice, qui composaient l'œuvre de la marquise vendu à la vente de son frère, le marquis de Ménars. Nous ne pouvons mieux terminer ce catalogue que par cette lettre de madame de Pompadour faisant offrir son œuvre à la margrave de Bareith, lettre qu'a bien voulu nous communiquer M. Niel.

« 28 au soir (1755).

« Le M^r. est arrivé, petit époux; le courrier qui vous rend ce billet, vous instruira de ce qui la ramené. Le party est bel et ferme, il n'y a que ceux-là de convenables à un aussy grand roi que le nôtre. Vous sçavés que telle a toujours été ma façon de penser. Vous pouvés en assurer très-affirmativement S. M. I. ainsy que du peu d'intérêt que je prends à la banque anglaise. Quoique luy en ait dit son enragé de chancelier, ce n'est pas vérité pas ma faute, s'il fesoit aussy souvent de mauvaises gestions, et je ne dois pas en porter la peine. Bonsoir, petit époux, vous devés autant compter sur M. de Sechelles que sur ma sincère amitié pour vous.

« Je ne suis pas en peine sur l'établissement de votre seconde fille. Si mad^e la Margrave, qui a demandé à M. de Calvière une de mes gravures, en désire la suite, je seray enchantée de luy en faire ma cour. J'ay remis votre lettre au R. »

« *A Monsieur le duc de Nivernois,
à Bareith. »*

1. [Illegible handwritten text]

2. [Illegible handwritten text]

3. [Illegible handwritten text]

4. [Illegible handwritten text]

5. [Illegible handwritten text]

6. [Illegible handwritten text]

7. [Illegible handwritten text]

8. [Illegible handwritten text]



LIVRE TROISIÈME



MADAME DU BARRY

Un bourgeois de Paris, qui eut au dix-huitième siècle la patience de tenir registre des faits divers de son temps, des bruits et des nouvelles de la ville de Paris, de toutes les choses qu'il voyait, entendait, apprenait, Hardy, dans son journal manuscrit, jusqu'ici inédit, raconte que, le 1^{er} février 1769, veille de la Chandeleur, un ecclésiastique de ses amis alla dîner dans une maison qu'on ne lui a pas nommée. C'était le moment où il n'était bruit à Paris que de la comtesse du Barry. Au dessert, un autre ecclésiastique, qui dînait dans cette maison avec deux de ses confrères, invita l'ami de Hardy, ainsi que toute la compagnie, à boire « à la *présentation* » ; et comme l'ami de Hardy ne comprenait guère ce que cela signifiait, et demandait si c'é-

tait à la Présentation de Notre-Seigneur au temple qui devait avoir lieu le lendemain, le prêtre, qui avait porté la santé, lui répondait : « C'est à celle qui a eu lieu hier, ou doit avoir lieu aujourd'hui, à la présentation de la nouvelle Esther qui doit remplacer Aman, et tirer le peuple juif de l'oppression (1). » La nouvelle Esther était madame du Barry ; Aman était le duc de Choiseul.

Pesez cette scène et cette parole : la raison de la fortune de madame du Barry est là.

Dans cette guerre des idées, la grande guerre du dix-huitième siècle, dans cette mêlée des esprits et des âmes, ardente et sans merci comme la mêlée du fer, dans cette guerre civile des consciences où le sang ne coule plus, mais où la persécution continue, au temps des excommunications et des proscriptions de l'opinion publique, alors qu'une sorte de revanche de l'Édit de Nantes est prise sur l'ordre militant des jésuites, sur cette armée de vieillards poussés par la main de Choiseul hors de cette France où croûlent leurs maisons ; au milieu de ce déchirement et de ce conflit entre les habitudes du vieil esprit français et les audaces nouvelles

(1) Journal des événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance, par Hardy. Bibliothèque impériale, *manuscrits*, Supplément Français, 2886.

qui ont pour ministre M. de Choiseul; entre ces deux absolus : l'Église et la royauté d'une part, la révolution de l'autre, les esprits ne voient plus dans madame du Barry la femme, la courtisane, la fille, la du Barry : ils ne voient en elle qu'un moyen; une arme avec laquelle un parti tue un parti. Et voilà, chose étrange! qu'en ce dix-huitième siècle, habitué à faire de la femme l'instrument des changements d'État, madame du Barry rallie autour d'elle, à son insu, tous les sentiments religieux et tous les sentiments politiques contrariés, blessés, humiliés par le ministère Choiseul. Tout ce qu'il restait de vieille France enracinée dans ce qu'elle croyait et effrayée de cette chaîne d'incrédulité nouée de Fontenelle à Voltaire, par le médecin La Mettrie, le géologue Demaillet, le physicien Boulanger, le naturaliste Buffon, le géomètre d'Alembert; tous les hommes inquiets de cet assaut donné par les connaissances des choses naturelles, par les sciences exactes, positives, matérielles, aux mystères des choses divines; les hommes opposés à la nouveauté des théories gouvernementales, au rêve des systèmes, à l'expérience du progrès; ceux-là qui, avec l'Assemblée des évêques, croyaient l'Église et l'État unis dans la vie et dans la mort, et voyaient une révolution politique au bout d'une révolution religieuse; ceux qui annonçaient dès 1765 « que l'esprit philosophique était destiné à faire naître les plus étranges révolutions et à précipiter la France dans les horreurs de l'anarchie; » ceux-là encore qui

pensaient que l'esprit humain était contenu et sauvegardé dans l'avenir par l'éducation que l'enfance recevait du corps des jésuites ; — tout ce grand parti était condamné à faire taire ses répugnances pour pousser madame du Barry là où elle devait le servir. Mille passions, mille dévouements, ce qu'un grand ordre laisse derrière lui de relations, d'amitiés, de souvenirs, d'intérêts ; l'effroi du cœur de Louis XV devant la *multitude républicaine* (1) qu'il laisserait à son successeur ; les ressentiments secrets du Dauphin et de la Dauphine contre Choiseul, légués dans leur testament à Louis XVI, les espérances de la Reine brochant de ses mains bientôt glacées par la mort un meuble pour la première maison des jésuites rétablie, tout se ralliait ou était rattaché par le parti à cette présentation d'état. De là cette entente, cette complicité instinctive autour de la maîtresse, ces mains et ces secours invisibles qui soutinrent la du Barry ; de là, ce souffle et cette aide d'une puissante opinion publique qui la portèrent au pouvoir sur le nuage de Psyché.

M. de Choiseul ne se trompa pas sur la signification de l'avènement de madame du Barry. A tous les reproches de détail faits à son administration, sa réponse était celle qu'il avait faite en 1765 quand le parti groupé derrière madame d'Esparbès, celui-là même qu'il re-

(1) Expressions d'une lettre de Louis XV à Choiseul datée de Fontainebleau, 15 octobre 1765, communiquée par M. le duc de Choiseul à la *Revue de Paris*, 1829, vol. IV.

trouvait derrière madame du Barry, avait cherché à le renvoyer. « Quoi qu'on ait dit — disait M. de Choiseul dans une sorte de justification adressée au Roi — que j'avais travaillé à renvoyer les Jésuites et que j'avais soutenu les demandes et les prétentions des parlements, de près ni de loin, je n'ai fait aucune démarche sur ces objets et n'ai eu d'autres idées que celles que Votre Majesté m'a vues dans son conseil lorsqu'il m'a demandé mon avis... Enfin, le grand reproche tombe sur ma religion. Il est difficile de m'attaquer positivement sur cette matière sérieuse. Je n'en parle jamais; mais, dans la forme, j'observe exactement la décence, et dans les affaires j'ai pour principe le maintien de la religion (1). »

Quelle était pourtant cette femme à laquelle les ironies de l'histoire laissaient attribuer et devaient permettre un tel rôle : la restauration de l'autorité monarchique et de l'autorité religieuse? C'était la femme dont nous allons essayer de dire la vie.

« *Jeanne*, fille naturelle d'Anne Béqus dite *Quantiny*, est née le dix-neuvième août de l'an mil sept cent quarante-trois et a été baptisée le même jour; elle a eu

(1) Mémoire du duc de Choiseul, remis au Roi en 1765, cité dans la *Revue française*, juillet 1828.

pour parain Joseph Demange, et pour maraine Jeanne Birabin qui ont signé avec moi.

Jeanne BIRABINE.

L. GALON,
Vicaire de Vaucouleurs.

Joseph DEMANGE (1). »

Tel est l'acte de naissance de madame du Barry, la vérité sur son origine, vérité jusqu'ici ignorée ou méconnue par l'histoire.

Au milieu de la contradiction des récits, devant l'hostilité évidente des anecdotes et des mémoires publiés au lendemain de la mort de Louis XV et de la disgrâce de sa dernière favorite, devant le parti pris de paradoxe des réhabilitations essayées depuis, en face des biographies qui cherchent l'intérêt romanesque et ne semblent viser qu'au public des romans, il est assez difficile de retrouver, de discerner et d'établir la vérité vraie sur l'enfance et la première jeunesse de madame du Barry. Il faut, croyons-nous, se contenter de la vérité vraisemblable : elle suffit d'ailleurs à de pareilles biographies, et la postérité peut se consoler de ne point posséder une certitude absolue et des lumières entières sur le degré précis de faiblesse auquel descendit une femme qui est devenue un personnage historique par hasard, et comme par mégarde.

(1) Cet acte de naissance de madame du Barry, extrait des registres de l'état civil de la ville de Vaucouleurs, et délivré à Saint-Mihiel, le 25 septembre 1827, nous est confirmé par une lettre de M. le maire de Vaucouleurs, en date du 30 novembre 1859.

De toutes les traditions du dix-huitième siècle s'accordant pour donner comme père à madame du Barry un certain Gomard de Vaubernier, erreur dont on trouvera la clef plus loin, et comme parrain un financier du nom de Dumonceau, il semble qu'on ne puisse guère recueillir et accepter d'autres faits qu'une grande misère de la mère et de la fille, la mort du père de l'enfant poussant la mère à Paris, et peut-être, avant ce voyage à Paris, des rapports de charité et de bienfaisance déjà établis à Vaucouleurs entre Anne Bécu et ce M. Dumonceau, un des principaux intéressés dans la fourniture des vivres de l'armée. C'est dans ce sens que nous allons suivre les récits du temps.

La mère de la petite Jeanne, sans ressource, eut donc idée d'aller tenter fortune à Paris, et sa première visite fut pour l'opulent financier dont le souvenir et les charités lui étaient restés au cœur. M. Dumonceau, qui ne pensait plus guère à sa petite protégée, fut émerveillé de sa jolie figure et de son espièglerie. Il donna douze livres à la mère, avec promesse de pareille somme tous les mois pour faire apprendre à lire et à écrire à la petite Jeanne. Au bout de quelques mois et de quelques douze livres, le bonhomme Dumonceau se laissait intéresser par la misère de la mère ; et, dans la naïveté de sa charité, il ne trouvait rien de mieux que de placer la mère et la fille chez sa maîtresse, mademoiselle Frédérique, une courtisane qui avait presque un nom en ce temps-là. La jolie enfant était en train de devenir une

charmante jeune fille, quand mademoiselle Frédérique, qui était une personne d'esprit, trouva qu'elle grandissait bien vite, et se mit à avoir peur de l'avenir. Elle décida M. Dumonceau, prêché d'un autre côté par un parent fort dévot, à faire entrer la petite Jeanne au couvent de Sainte-Aure (1).

Les filles de Sainte-Aure étaient une communauté dont la spécialité et le but étaient tout particuliers. Sainte-Aure ne servait point d'asile aux faiblesses, de retraite aux fautes : ce couvent était destiné à prévenir les chutes. C'était, dans la pensée des réformateurs de cet institut, un asile ouvert, moyennant une pension modique de deux cents livres, à toutes les jeunes personnes qui, nées d'une famille honnête, « se trouvaient dans des circonstances où elles couraient risque de se perdre (2). » Les dix livres pour le lit furent payées ; la petite fut fournie de deux paires de draps et de six serviettes (3), et les portes du couvent de la rue Neuve-Sainte-Geneviève se fermèrent sur elle.

Pour une jeune fille ainsi élevée, ne connaissant de la vie que ce qu'elle en avait vu chez mademoiselle Frédérique, bercée dans ce luxe d'une existence de fille, la tête et les yeux éblouis de rubans et de belles robes, pour une enfant gâtée de chattering et de caresses comme une jolie enfant qu'elle était, coquette déjà, et

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barri. *Londres*, 1775.

(2) Tableau de l'humanité et de la bienfaisance, ou Précis historique des charités qui se font dans Paris, 1769.

(3) État ou Tableau de la ville de Paris, 1760.

déjà montrant cette humeur espiègle que Versailles même ne pourra contenir, la chute était grande et le changement rude. Adieu la charmante petite toilette taillée dans les mise-bas de la Frédérique ! Sur cette tête éveillée, voici deux voiles noirs d'étamine, accompagnés d'une guimpe commune sans empois. Voici, sur ces blonds cheveux, une bande de mauvaise toile qui les cache, et descend couvrir plus des trois quarts du front. Sa robe est de serge d'Aumale blanche et commune, sans aucun arrangement ni ornement superflu ; et ses petits pieds sont chaussés de souliers de veau jaune sans façon, attachés avec deux cordons pareils. Et nul moyen de tromper cette discipline impitoyable de l'habit : les archives de la communauté ne conservent-elles pas comme modèle et comme règle une statue hiératique ainsi habillée ? Et tout, autour de la petite Jeanne, est grossier, sévère et triste comme son nouveau costume, dans cette communauté si retranchée, qu'elle n'a d'argent que l'argenterie de l'infirmerie, d'or que la dorure de l'autel. C'est le vœu de pauvreté dans sa rigueur, défendant à chacune la possession personnelle, supprimant le tien et le mien ; c'est le travail des mains, le travail de l'instruction, le travail et l'observation du grand silence. Là sont défendus et punis les badineries, les petits airs délicats, les ris outrés ou d'éclat, toute phrase plaisante, tout ton railleur (1). Vaines

(1) Constitution des religieuses de Sainte-Aure, suivant la règle de saint

défenses ! par dessus lesquelles sautait bientôt la petite Jeanne, mettant dans l'austère maison la gaieté de son âge et de son humeur, et y faisant la révolution de Vert-Vert. Le tapage, le mauvais exemple d'une telle jeunesse, vainement grondée et refrénée, et dont la contagion était à craindre, faisaient renvoyer le charmant petit diable chez sa mère, c'est-à-dire chez la Frédérique. La Frédérique, trouvant grandies et formées, plus dangereuses que jamais, les grâces de sa protégée, lasse de la mère, qu'elle soupçonnait d'espionnage dans son intérieur, imaginait de jeter les hauts cris sur les relations singulièrement familières de la mère de Jeanne avec un moine Picpus nommé Gomard. Sur ce scandale, et sur l'indignation fort bien jouée de la Frédérique, M. Demonceau laissait jeter à la porte la mère et la fille.

C'est vers ce temps que la petite fille d'une quinzaine d'années, sans ressource et livrée au hasard, se montre dans les rues de Paris, ainsi que la *Mignone* de Rétif de la Bretonne, portant dans une petite boîte ouverte des objets de « quinquaille », allant de porte en porte, et offrant à qui passe ses cordons de montre, ses tabatières, ses fausses perles, ses épingles brillantes, ses étuis, et toute la menue mercerie qu'on achète pour les beaux yeux de la marchande, et qu'on paye le prix de son sourire ; boutique en plein air, métier scabreux, négoce si petit qu'il semble un prétexte.

courses douteuses sur le pavé glissant, exposées aux propos, aux offres, à la nuit, à la misère qui racole, aux domestiques qui ramassent du plaisir pour leur maître (1) Pendant ce temps, il se faisait un changement dans la famille qui allait retirer la petite de cette vie au moins suspecte. Son oncle ou son prétendu oncle, le frère Picpus, qui avait obtenu la prêtrise, devenait, par un cumul digne du temps et fait pour l'homme, l'aumônier de la chapelle en même temps que le souffleur de la comédie du château de Courneuve où la vieille femme du fermier général Lagarde amusait sa vieillesse avec un théâtre de société (2). Le Picpus intéressait à Jeanne la curiosité de la vieille madame Lagarde, qui faisait venir la jolie fille à Courneuve, se laissait charmer par son visage, son caquetage, et la retenait auprès d'elle comme demoiselle de compagnie, femme de chambre au besoin. Malheureusement, il se trouvait que madame Lagarde avait des fils qui étaient des jeunes gens ; il y eut bientôt au château le roman qu'on devait attendre, le commencement d'une intrigue avec la séduisante petite personne ; et de Courneuve, la mère et la fille retombaient encore une fois sur le pavé de Paris.

Là il fallut manger et vivre. La petite colporteuse de

(1) Mémoires secrets de 1770 à 1830, par M. le comte d'Allonville. 1838, vol. 1^{er}.

(2) Les Divertissements de la Cour neuve ont été publiés dans un volume rarissime : Étrennes de la Cour neuve pour l'année 1774, dédiées à M. de la Garde, maître des requêtes. *A la Cour neuve, 1774.*

mercerie prit un état où la vertu était encore un héroïsme assez difficile, mais où les tentations n'avaient plus la même brutalité ; elle entra sous le nom de mademoiselle Lançon, ou peut-être Rançon, du nom du mari que sa mère venait de prendre, chez M. Labille, marchand de modes, rue Saint-Honoré. L'histoire des demoiselles de modes au dix-huitième siècle n'est ni très-longue à faire ni très-variée à dire. Imaginez des magasins tout en vitres où de charmants désœuvrés, de jolis seigneurs lorgnent du matin au soir ; des fermetures qui servent à la correspondance et qui laissent passer, par le trou des chevilles, les billets pliés en éventail ; des courses au dehors, où la pimpante demoiselle de modes, telle que nous l'a dessinée Leclerc dans la suite des Costumes d'Esnault et Rاپilly, trotte d'un air vainqueur, la tête couverte d'une grande *calèche* noire qui laisse échapper les boucles de ses cheveux blonds, la taille ronde et fine serrée dans une polonaise de toile peinte garnie de mousseline, les petits souliers à talons et à boucles, et dans la main un léger éventail qu'elle agite en marchant ; imaginez au bout de cela des conversations, des propositions ; puis au bout des propositions, et des réponses aux propositions, c'est pour presque toutes, comme pour la petite Lançon, quelque monsieur de la Vauvenardière, ou quelque monsieur Duval, ou quelque autre. Quelques-uns ont voulu que madame du Barry fût allée dans ce désordre jusqu'au servage de la débauche. Ils font intervenir à ce moment, dans

sa vie, une des plus fameuses entremetteuses du siècle. C'est un point de controverse qu'il faut laisser au scandale. Toutefois, il y a dans ces premiers entraînements de madame du Barry assez de liberté dans le choix, assez d'inconstance, un goût et un dégoût assez vifs et assez personnels pour supposer que son cœur est resté à ses pièces. Bientôt arrive sa liaison avec le coiffeur Lamet, sitôt nouée, sitôt dénouée, quand la demoiselle de modes, mordant au luxe et prenant goût aux dépenses, a mangé le dernier argent du coiffeur dans les meubles qu'elle lui doit. Le coiffeur s'était sauvé en Angleterre et la jeune personne ne savait que faire, quand sa mère, devenue madame Rançon, la mettait en rapport avec une voisine, madame Duquesnoy, qui tenait une maison de jeu, rue de Bourbon. Une maison de jeu ! ce fut toujours pour les filles galantes le rendez-vous de l'occasion, le meilleur endroit pour attraper la fortune ; et chez la Duquesnoy, au milieu du cercle attiré par sa beauté nouvelle et inconnue, la charmante Jeanne ne tardait pas à s'emparer du comte du Barry qui lui assurait, dans l'espèce de sérail qu'il avait à Paris, la place de sultane favorite (1).

Ce comte du Barry était un gentilhomme des environs de Toulouse, faisant grand bruit de sa descendance des Barymore d'Angleterre, mais dont toute la noblesse venait vraisemblablement du capitoulat. Il était resté jus-

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barri.

qu'à vingt-huit ans à Toulouse, occupé à dissiper sa jeunesse, et à écorner une assez belle fortune. Puis, la vie de province épuisée, il était venu à Paris avec des passions mûries, un appétit vague de changement et de fortune, une ambition sans but et prête à tout. Par madame de Malause, il entra et s'établissait dans la bonne compagnie, et se poussait à des relations qui devaient plus tard valoir à son fils une place de page du Roi. D'abord les affaires étrangères l'avaient tenté; mais le ministre Rouillé, lui trouvant la tête un peu jeune, lui avait conseillé un voyage en Allemagne, et le faisait quelque temps patienter avec la promesse de l'employer dans le cercle de Franconie. A Rouillé succédait Bernis, qui le faisait encore attendre avec des paroles; puis arrivait Choiseul, qui tuait brutalement toutes les espérances du comte. Alors du Barry, dont la fortune commençait à s'embarrasser, laissait là ses rêves de diplomatie et se tournait vers le solide; il obtenait de Berruyer un intérêt dans les fournitures de la marine, de Belle-Isle un intérêt dans les fournitures de la guerre, puis encore un intérêt dans les vivres de la Corse (1). Sa fortune remise à flot par ces trois sources le rendait, plus prodigue que jamais, à ses goûts, à ses debauches, au jeu et aux femmes, à cette vie étourdie, cynique et sans frein qui lui valut le nom de *roué*. Entre cet homme et la Rançon, ou plutôt la Lange, c'était le nom

(1) Correspondance du comte du Barry. *Revue de Paris*, novembre 1831.

de guerre que la courtisane avait pris, il ne pouvait guère y avoir autre chose que ce qu'il y eut : un appareillage où chacun trouvait ses convenances. La Lange, qui paraît s'être donnée sans grand goût, demeurait attachée à cette liaison pour l'argent que semait si facilement du Barry, pour cette vie large, désordonnée, brillante, qui devient le besoin de la femme de plaisir, et peut-être encore pour l'éducation qu'elle retirait de cette école et de ce frottement qui la formait aux grandes façons de la galanterie, et décrassait en elle la grisette et la petite fille de modes. Elle se liait, dans ce monde, avec quelques courtisanes à la mode, et entraît dans le salon de cette espèce de Ninon, mademoiselle Legrand, qui réunissait autour d'elle les Collé et les Crébillon (1). Pour du Barry, habitué à surmener ses caprices et à user ses passions, la liaison finie, et tombée bientôt à l'indifférence, était devenue un projet de fortune ; et le Roué, échauffé par les idées et les exemples du siècle, calculait les probabilités de l'impossible, et mesurait le scandale sans en être découragé, voyant tout ce règne et tout ce royaume tourner sur les femmes, tant de courtisans, tant de ministres, gouverner, avancer, n'éclater et ne grandir que par la maîtresse. Enhardi, impatient, cherchant les moyens, il n'était pas encore fixé, quand Lebel tout à coup ouvrait la route à ses projets et Versailles à sa maîtresse.

(1) Mémoires du général Dumouriez. Paris, Baudouin, 1822, vol. I.

Il existe beaucoup de témoignages sur la première rencontre du Roi avec la du Barry. Dans une sorte de justification et d'exposé de sa vie adressée sous Louis XVI à M. de Malesherbes, le comte du Barry, qui présente madame du Barry comme chargée avec sa mère de la tenue de sa maison, raconte que lui ayant cédé des intérêts dans les vivres de Corse, intérêts réduits à rien par des dispositions de M. de Choiseul, madame du Barry alla à Versailles pour réclamer près du ministre : ce fut, suivant lui, dans ces courses de sollicitation que le Roi la vit. Un autre récit mérite plus de créance : c'est celui d'un homme qui a vécu familièrement dans la société de M. de Choiseul, et qui semble tenir ses lumières et ses informations des confidences du ministre. Dutens a écrit qu'après le bruit fait aux oreilles du Roi de la beauté de madame du Barry par Lebel et Richelieu, il y eut un souper chez Lebel auquel assistaient mademoiselle Lange, Sainte-Foix qui, croyait-on, lui faisait oublier du Barry, et quelques femmes. Ce fut à ce souper que, mise à l'aise et enhardie par le champagne, la maîtresse de du Barry, avec la liberté, la gaieté et les jolies folies d'une femme qui ne se croit pas vue, charma les regards du Roi, qui, prévenu, la regarda par un jour secret pratiqué dans le mur de la chambre à manger de Lebel (1). Et il y eut tant de viva-

(1) Mémoires d'un voyageur qui se repose, par Dutens. Paris, 1800, vol. II.

cité dans cette première impression que le Roi la faisait mander ce soir-là même.

La maîtresse de du Barry eut, peut-être naturellement et sans arrière-pensée, l'esprit de ne point jouer l'embaras, et la bonne foi de ne point tromper le Roi sur son expérience. Elle mit à bas les grimaces d'ingénuité dont Louis XV était rebattu, et le grand luxe de confusion dont les plus savantes croyaient devoir l'hommage au Roi. Elle ne contrefit ni l'ignorance, ni la défense, ni la gaucherie. Elle fut elle-même, elle traita le Roi en homme; et l'homme, qui était encore dans le Roi, sortit amoureux de cette première entrevue. Lebel n'avait point cru si bien réussir; il croyait à un de ces caprices que le matin dissipe. Effrayé de l'indignité de l'attachement où le cœur du Roi s'engageait avec ses sens, il avouait au Roi qu'il l'avait trompé, que la femme qu'il lui avait fait connaître n'était ni mariée ni titrée, et il croyait devoir l'éclairer sur les suites compromettantes d'une liaison plus suivie avec elle, quand le Roi l'arrêtant lui commandait de la marier, et, le mariage fait, de la lui amener à Compiègne (1).

A cet ordre transmis par Lebel, le comte du Barry écrivait à son frère Guillaume, pauvre officier des troupes de la marine, qui vivait à Toulouse avec sa

(1) *Fastes de Louis XV. A Villefranche, chez la veuve Liberté, 1782, vol. II. — Anecdotes sur madame du Barry. — Mémoires historiques de Jeanne Gomar de Vaubernier, comtesse Dubarry, par M. de Favrolle (Madame Guénard). Paris, an XI, vol. I^{er}.*

mère, et lui mandait l'avantageux mariage pour lequel il avait songé à lui.

Guillaume du Barry se hâta de faire dresser à Toulouse la procuration (1) par laquelle sa mère, la dame Catherine Delacaze, veuve du noble Antoine du Barry, l'autorisait à contracter mariage avec telle personne qu'il jugeroit à propos; et il accourait à Paris, et tombait à l'hôtel de son frère, rue Neuve des Petits-Champs, avec un zèle empressé et docile aux plans de Jean du Barry.

Le contrat de mariage se préparait aussitôt. Mais il y avait chez le futur mari, chez le Roi lui-même, des orgueils et des pudeurs que blessait la bassesse originelle de celle qui cherchait un mari pour appartenir à

(1) « Pardevant le notaire royal de la ville de Toulouse et témoins benommés, fut présente dame *Catherine Delacaze*, veuve de noble *Antoine Du Barry*, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, habitant de cette ville;

« Laquelle a fait et constitué pour son procureur général et spécial M. Jean Gruel, négociant rue du Roule, à Paris, auquel elle donne pouvoir de, pour elle et en son nom, consentir que noble Guillaume de Barry, son fils, ancien officier d'infanterie, contracte mariage, avec telle personne qu'il jugera à propos, pourvu toutefois qu'elle soit approuvée et agréée par ledit sieur procureur constitué, et que la bénédiction nuptiale lui soit départie suivant les constitutions canoniques par le premier prêtre requis, sans cependant que ladite dame constituante entende ni donne à son fils dans son contrat de mariage; voulant, en outre, qu'elles présentes vailent nonobstant surannotation, et jusqu'à revocation et presse, promettant, obligeant, renonçant.

« Fait et passé audit Toulouse, dans notre étude, le quinzième jour du mois de juillet avant midi, l'an 1768, en présence des sieurs Bernard-Joseph Fourmont et Bonaventure Calvet, praticiens habitant cette ville sus-signés, avec ladite dame constituante et nous notaire.

« Signé : DELACAZE, DU BARRY, FOURMONT, B. CALVET et SANS, notaire.

Roi. Le vrai nom de la future madame du Barry, nous l'avons dit, était, d'après l'original produit dans le procès des héritiers du Barry, Jeanne Bequs; d'après une communication du maire de Vaucouleurs, Jeanne Becu. De l'accord de ces deux témoignages authentiques, qui ne diffèrent que sur l'orthographe du nom, la maîtresse de Jean du Barry était fille naturelle. On voulut déguiser un état civil dont pouvaient s'armer l'indiscrétion et la malignité publiques. Il y eut de souterraines, de honteuses complaisances, auxquelles se prêta sans doute un aumônier du Roi, Gomard de Vaubernier, lié à la fois avec les Rançon, Lebel et le comte Jean. Ce Gomard aurait donné un père à la fille naturelle dans la personne d'un de ses frères, d'un Gomard de Vaubernier, dont les réclamations n'étaient point à craindre: il était mort depuis longtemps. Et à la place du véritable acte de naissance de madame du Barry, donné au commencement de cette histoire, les notaires eurent pour dresser leur contrat, le faux acte de naissance dont jusqu'ici ont été dupes les anecdotes, les romanciers, et les historiens. Voici ce faux acte :

« Extrait des registres de baptême de la paroisse de Vaucouleurs, diocèse de Toul, pour l'année mil sept cent quarante-six.

« Jeanne, fille de Jean-Jacques Gomard de Vaubernier et d'Anne Bécu dite *Quantigny*, est née le dix-neuf août mil sept cent quarante-six, a été baptisée le même jour, a eu pour parrain Joseph de Mange, et

pour marraine Jeanne de Birabin, qui ont signé avec moi. L. GALON, vicaire de Vaucouleurs; Joseph M MANGE et Jeanne de BIRABIN. »

On le voit, ce faux acte, certifié par L. P. Dubois, prêtre curé de la paroisse et ville de Vaucouleurs, certifié encore par le commissaire enquêteur-examineur de la ville et prévôté de Vaucouleurs, donnait à la fille naturelle un père de nom noble. Les témoins devenaient des gens à particules; et la paysanne la Birabine était transformée en dame de Birabin. La flatterie des faussaires allait plus loin encore : elle allait jusqu'à rajeunir de trois ans la future de Guillaume de Barry, en la faisant naître le 19 août 1746, au lieu du 19 août 1743.

Le 23 juillet 1768, on passait en ces termes le contrat de ce singulier mariage de comédie :

« Par devant les conseillers du Roi, notaires au Châtelet de Paris, furent présents :

« Haut et puissant seigneur messire Guillaume comte du Barry, chevalier capitaine des troupes détachées de la marine, demeurant à Paris, rue Neuve des Petits-Champs, paroisse Saint-Roch, majeur, fils de défunt messire Antoine, comte du Barry, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Catherine Delacaze son épouse, actuellement sa veuve, demeurant à Toulouse, contractant pour lui et en son nom ;

« Sieur André-Marie Gruel, négociant à Paris, y de-

meurant, rue du Roule, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, au nom et comme fondé de la procuration spéciale à l'effet du mariage dont va être parlé, de ladite dame du Barry mère, passé devant *Sans*, notaire royal à Toulouse, en présence de témoins, le 15 juillet présent mois, dont l'original dûment contrôlé et légalisé est, à la réquisition, demeuré annexé à la minute des présentes préalablement de lui certifié véritable, signé et paraphé en présence des notaires soussignés ;

« Ledit sieur Gruel, audit nom, assistant et autorisant autant que de besoin ledit seigneur comte du Barry d'une part ;

« Et sieur *Nicolas Rançon*, intéressé dans les affaires du Roi, et dame *Anne Becu*, son épouse, qu'il autorise à l'effet des présentes, demeurant à Paris, rue du Ponceau, paroisse Saint-Laurent, ladite dame auparavant *veuve du sieur Jean-Jacques Gomard de Vaubernier*, intéressé dans les affaires du Roi, stipulant pour *mademoiselle Jeanne Gomard de Vaubernier*, fille mineure de ladite dame Rançon et dudit feu sieur Gomard de Vaubernier, *son premier mari*, demeurant avec eux, à ce présente et de son consentement pour elle et en son nom ;

« Lesquels, dans la vue du mariage proposé et agréé entre ledit sieur comte du Barry et ladite demoiselle Gomard de Vaubernier, qui sera célébré incessamment en face de l'Église, ont pris par ces présentes, volontairement fait et rédigé les clauses et conditions civiles dudit mariage ainsi qu'il suit, en la présence et de

l'agrément du haut et puissant seigneur, messire Jean du Barry-Ceres, gouverneur de Levignac, frère aîné dudit seigneur futur époux, et de Claire du Barry, demoiselle majeure, sœur dudit seigneur futur époux.

ARTICLE PREMIER.

« Il n'y aura point de communauté de biens entre ledit seigneur et demoiselle future épouse, dérogeant à cet égard à la coutume de Paris et à toute autre qui l'admette entre conjoints; et au contraire ils seront et demeureront séparés de biens et ladite demoiselle future épouse aura seule la jouissance et l'administration des biens, droits et actions, meubles et immeubles qui lui appartiennent et pourront lui appartenir dans la suite à tel titre que ce soit.

ARTICLE II.

« La demoiselle future épouse se marie avec les biens et droits qui lui appartiennent et qui lui appartiendront par la suite, dont elle aura l'administration, comme il est ci-devant dit. Et son mobilier consiste en la somme de 30,000 livres, composée de bijoux, diamants, habit, linge, dentelles et meubles à son usage, le tout provenant de ses gains et économies, et dont, pour éviter la confusion avec le mobilier dudit sieur futur époux, il a été fait et dressé un état, transcrit sur les deux premières pages d'une feuille de papier à lettre,

lequel est, à leur réquisition, demeuré annexé à la minute des présentes, après avoir été desdites parties contractantes, certifié véritable, signé et paraphé en présence des notaires soussignés.

ARTICLE III.

« Tous les meubles et effets qui se trouveront dans les maisons qu'occuperont les futurs époux tant à Paris qu'à la campagne, autres que ceux désignés dans l'état ci-devant annexé, seront censés appartenir, et appartiendront en effet, audit seigneur futur époux; et si dans la suite ladite demoiselle future épouse fait quelque achat de meubles et effets, elle sera tenue de retirer quittances et par devant notaire du prix d'iceux.

ARTICLE IV.

« Tous les biens appartenant aux demoiselle et seigneur futurs époux, et ceux qui leur échoiront pendant le mariage, à tel titre que ce soit, tant en meubles qu'immeubles, seront réputés propres à chacun d'eux et aux leurs, de côtés et lignes respectivement.

ARTICLE V.

« Ledit seigneur futur époux a doué et doue la demoiselle future épouse de 1000 livres de rente de douaire prefix, dont le fonds, au denier 25, demeurera propre aux enfants à naître dudit mariage,

ARTICLE VI.

« Arrivant le décès de l'un des futurs époux, le survivant aura et prendra sur les biens du prédécédé, par forme de gain de survie, en meubles et effets prisés sans crue, la somme de 10,000 livres ou ladite somme en deniers comptant, au choix dudit survivant.

ARTICLE VII.

« Il est convenu que ladite demoiselle future épouse *demeurera chargée seule de la conduite et de toutes les dépenses du ménage*, tant pour la nourriture que pour les loyers ou appartements qu'ils occuperont, gages de domestiques, linge de table, ustensiles de ménage, entretien d'équipages, nourriture de chevaux et *toutes autres dépenses quelconques sans exception*, tant envers ledit seigneur futur époux, qu'envers les enfants à naître dudit mariage, qu'elle sera tenue d'élever et de faire éduquer à ses frais, à la charge par le seigneur futur époux, ainsi qu'il s'y oblige, de payer à ladite demoiselle future épouse la somme de 6,000 livres de pension, pour tenir lieu de sa moitié dans lesdites dépenses et entretien de ménage, par chaque année de six mois en six mois et toujours d'avance, en sorte que les six premiers mois seront exigibles le lendemain de la célébration du mariage.

« C'est ainsi que le tout a été convenu et arrêté entre les parties promettant, obligeant, renonçant.

« Fait et passé à Paris en la demeure dudit seigneur, comte du Barry, futur époux susdésigné, l'an 1768, le 23 juillet après midi; et ont signé: J. GOMARD DE VAUBERNIER, LE CHEVALIER DU BARRY, GRUEL, LE COMTE DU BARRY-CERES, A. BECU, C. F. DU BARRY, RANÇON (1). »

Et n'oublions point, dans ce divertissant et honteux simulacre d'union par devant notaires, l'apport de la mariée, ce trousseau pour l'entrée en ménage estimé trente mille livres, « résultat des gains et des économies de la demoiselle, » dont il est fait réserve dans la double feuille de papier à lettre jointe au contrat. Jeanne Bécu apporte un collier de diamants fins évalué huit mille livres; une aigrette et une paire de boucles d'oreille en girandoles estimées huit mille livres; elle apporte trente robes et jupons de différentes étoffes, de soie, or et argent de toutes saisons, évalués trois mille livres; elle apporte des dentelles d'Angleterre, de Bruxelles, de Valenciennes, d'Arras et autres, tant en garnitures de robes qu'en manchettes, bonnets et autrement, évaluées six mille livres; elle apporte six douzaines de chemises fines en toile de Hollande, garnies de manchettes de mousseline brodée, douze dés-

(1) Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, vol. V, 1859. Article de M. Leroy, auquel l'histoire des Maitresses de Louis XV doit déjà les curieux comptes de madame de Pompadour.

habillés complets de différentes étoffes de soie et autres, deux douzaines de corsets, et plusieurs autres linges et effets à l'usage de ladite demoiselle, évalués deux mille livres. Rien ne manque à cette mariée mis dans ses meubles, qui apporte encore le lit complet, avec les rideaux, dossier, bonnes-grâces de damas vert, une tenture servant de tapisserie de pareil damas, huit chaises, quatre fauteuils, et deux rideaux de damas vert, évalués trois mille livres, et complétant l'apport des trente mille livres.

Un mois après le contrat, le mariage était célébré (1). Le mari repartait pour Toulouse. Madame du Barry prenait possession du logement de Lebel, logement

(1) « Le 1^{er} septembre 1768, après publication de trois bans sans empêchement, en cette paroisse Saint-Laurent et en celle de Saint Eustache, les 24, 25 et 31 juillet dernier, vu la procuration donnée par la mère de l'époux à M. Jean Gruel, négociant à Paris, rue du Roule, auquel elle donne pouvoir de, pour elle et en son nom, consentir au présent mariage; vu pareillement la procuration des beau pere et mere de l'épouse, donnée à messire Jean Baptiste Gomard, pretre, aumonier du Roi, auquel ils donnent pouvoir de les représenter lors de la célébration de ce mariage, les fiancailles célébrées aujourd'hui, ont été par nous mariés messire Guillaume, comte du Barry, ancien capitaine, et demoiselle Jeanne Gomard de Vaubernier, âgée de vingt-deux ans, fille de Jean Jacques de Vaubernier, intéressé dans les affaires du Roi, et d'Anne Becu dite Cantigny. »

Malgré la dénégation d'une lettre de du Barry le Roué, publiée dans la *Revue de Paris*, malgré l'affirmation contraire de Louis XV dans une lettre que l'on trouvera plus loin, nous croyons, d'après le témoignage à peu près unanime des contemporains, que le mariage de Jeanne Vaubernier avec Guillaume du Barry a suivi ses premiers rapports avec le Roi. Ce mariage fut, selon l'opinion très-vraisemblable du temps, une précaution du Roi prise vis-à-vis de lui-même, un acte de prévoyance. Ne fut-il pas un moment question de casser ce mariage? Et la cour et l'opinion ne s'occupèrent-elles point d'un mariage qui devait suivre, un mariage à la Louis XIV, qui eût fait de Louis XV le mari de la maîtresse du Roi?

situé au deuxième étage de Versailles, précisément au-dessus de l'appartement du Roi; et l'intendant de sa maison ne tardait pas à passer bail, au nom de sa maîtresse (22 décembre 1768), pour un hôtel à Versailles, rue de l'Orangerie, destiné à loger les équipages et les gens de la favorite (1).

Installée dans Versailles, madame du Barry faisait tout d'abord éclater ses goûts de luxe et de magnificence. La courtisane, à laquelle le damas vert suffisait hier, commençait à s'entourer de toutes les belles et agréables choses qu'elle devait plus tard réunir à Luciennes, comme dans le boudoir des arts du mobilier. Dans ce logis de sa nouvelle fortune, dans cette suite de petites chambres basses, qui gardent encore aujourd'hui, dans le demi-jour de leurs volets de bois fermés, le souvenir d'une volupté mystérieuse, la maîtresse du Roi entassait les objets d'art, les raretés, les bronzes, les marbres, les porcelaines. La cheminée du salon portait une magnifique pendule à colonnes, dans lesquelles se jouait un monde de figures de porcelaine. Au milieu du salon se dressait une table garnie de bronzes dorés d'or mat, et dont le dessus était un

(1) Au bout de peu d'années, la maison de madame du Barry devenait si considérable que ses équipages et ses gens ne pouvaient plus tenir dans la rue de l'Orangerie; la favorite était obligée de louer l'hôtel de Luynes, et achetait bientôt sur l'avenue de Paris, pour y faire construire un grand hôtel, un joli pavillon bâti pour Binet, le valet de chambre et le parent de madame de Pompadour. Ledoux y faisait des agrandissements considérables. Il y élevait même une chapelle, pour laquelle il y eut un aumônier en titre.

merveilleux tableau en miniature d'après Le Prince. Deux commodes se faisaient face, l'une d'ancien laque, d'un laque introuvable, d'où sortaient, en plein relief d'or, des magots en grand costume; l'autre était orné de cinq plaques de porcelaine de Sèvres, cinq plaques qui n'avaient point leurs pareilles. Celle-ci montrait sur son marbre un groupe de bronze de quatre figures, *l'Enlèvement d'Hélène*, celle-là une bacchanale d'enfants sortie de la main de Sarrazin. Au plafond scintillait un lustre de cristal de roche qui avait coûté seize mille livres. Comme la maîtresse du lieu aimait à jouer, il y avait, en un coin du salon, un meuble contenant quatre boîtes à quadrille en ivoire où les jetons, les fiches, les contrats étaient incrustés d'or. Dans un autre angle, dormaient les harmonies d'un *forte-piano* anglais, organisé à Paris par le fameux Clicot, et dont les flûtes, le galoubet, le luth, les cymbales, les tuyaux et les soufflets étaient emprisonnés dans une boîte de bois de rose, à mosaïques blanches et bleues, garnie de bronzes dorés d'or mat.

La chambre de madame du Barry ne le cédait point à ce salon. Sur la pendule de Germain, qui représentait les *Trois Grâces supportant le vase du Temps*, l'heure était indiquée par la flèche d'un amour. Partout régnait et triomphait la porcelaine; des commodes montraient des tableaux de porcelaine d'après Watteau et Vanloo; des secrétaires, des armoires, encadraient dans leurs bois des plaques de porcelaine à

fond vert, où Sèvres avait dénoué ses bouquets; des cuvettes à mettre des fleurs, à fond petit vert ou gros bleu caillouté d'or, laissaient voir des marines en miniature ou des bambochades de Teniers.

Le cabinet avait sa petite table à écrire, toute plaquée de porcelaine, son écritoire aux pièces dorées et ciselées avec tant d'art, une pendule avec des jeux d'enfants peints à Sèvres et un dragon doré dont le dard était de marcassite. Passement avait signé le thermomètre et le baromètre si richement montés en bronze doré. Mille choses, mille merveilles encombraient les étagères : des cassolettes d'ancien laque, des services à thé d'ancien Saxe à tableaux et miniatures, y attendaient la cave à liqueurs en cristal de roche que madame du Barry achètera plus tard à la vente de madame de Lauraguais. Et ce luxe, et cette recherche du mobilier continuaient jusque dans le plus secret de l'appartement (1).

M. de Choiseul était maître de la France. Il gouvernait par un ministère rempli de clients soumis à la supériorité de ses talents, à l'énergie de sa volonté. Il gouvernait par ce peuple de créatures groupées sous lui jusqu'au bas de l'État, et dévoué à ce qu'on appelait « la monarchie Choiseul ». Il régnait par les appuis qu'il s'était créés à l'étranger, par les obligations per-

(1) Mémoires des fournisseurs de madame du Barry, conservés aux Archives de la préfecture de Seine-et-Oise, et publiés par M. Leroy dans les Mémoires de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, 1859.

sonnelles des cabinets européens envers lui, par l'éclat d'un ministère qui avait rendu un semblant de grandeur à la politique de la France, et qui, tous comptes faits, avait donné la paix à l'Europe, des alarmes à l'Angleterre, des armes à la Turquie, et une province à la France. Il possédait le Roi, et s'était établi auprès de lui par l'habitude, la légèreté du travail, l'agrément de l'optimisme, les grâces de la domination; et les ennemis même de Choiseul, songeant à l'âge du Roi, et n'attendant plus de ses soixante ans les passions et les changements de la jeunesse, désespéraient d'un revirement du maître et d'une révolution de palais jetant tout à coup à bas *le roi Choiseul*. Cependant le ministre, voulant assurer l'avenir, et ne rien laisser au hasard, travaillait à décider le Roi à épouser une archiduchesse d'Autriche: c'était attacher à son ministère une grande reconnaissance, la gratitude d'un trône, et mettre aux côtés mêmes du Roi la garantie de sa faveur. Ainsi garé de tout, que craindrait-il? Et ne se croyait-il point déjà inébranlable? En 1765, un an après la mort de madame de Pompadour, une tentative avait été faite pour arranger madame d'Esparbès avec le Roi, et la lui faire afficher. Madame d'Esparbès avait la plus belle paire de mains de la cour, et le Roi s'était laissé prendre à ces jolis doigts qui épluchaient si gracieusement les cerises. Madame d'Esparbès allait être déclarée à Marly, où elle avait un logement, quand M. de Choiseul, dans l'insolence de sa toute-puissance, allant à elle.

avec la conscience de l'insulte qu'il allait lui faire (c'était sur le grand escalier, devant tout le monde), lui prenait le menton et, de son ton persifleur, lui demandait : *Petite, comment vont vos affaires* (1) ? La maîtresse était tuée sous le mot ; l'appartement lui était retiré, et le Roi, auquel Choiseul contait son persiflage, le Roi, c'est Choiseul qui le dit, n'osait aller plus loin avec madame d'Esparbès, qui recevait quelques jours après une lettre de cachet la dispensant de faire sa cour au Roi, et lui ordonnant de se retirer à Montauban, auprès du marquis de Lussan, son père (2).

Aussi fut-ce avec un certain mépris que M. de Choiseul regarda d'abord la nouvelle intrigue. Il y voyait la main de Richelieu, sans daigner se fâcher contre lui. Une dignité froide fut sa réponse aux avances de la maîtresse, qui n'avait point contre lui les hostilités du Roué, et qui eût sans doute en ces premiers temps volontiers quitté son meneur pour trouver un allié dans le duc de Choiseul, et des amis dans son camp. Puis le ministre arriva à s'apercevoir qu'il n'avait plus affaire à un caprice du Roi, à une autre d'Esparbès. Il vit toute la passion allumée dans le cœur du maître, toutes les attaches et toutes les solidités de la favorite chaque

(1) Mémoire du duc de Choiseul, remis au Roi en 1765, cité dans la *Revue française*, juillet 1828.

(2) Précis historique de la vie de madame la comtesse du Barry. *Paris*, 1774.

jour plus fortes. La bassesse et aussi l'impossibilité du retour, l'engagement de ses mépris si peu cachés, la noblesse hautaine de son caractère, lui commandaient de s'entêter et de persévérer dans son attitude jusqu'au bout. Au reste, dans cette position où M. de Choiseul devait tomber, il lui manqua la plus grande qualité de son rôle, le sang-froid; il fut mené dans cette guerre avec une femme par la passion d'une femme, de sa sœur, de la duchesse de Grammont.

Dans le séjour des petits appartements, privés de toute femme depuis la mort de madame de Pompadour, madame de Grammont avait conçu le projet de s'emparer, presque de force, des habitudes du Roi, et d'associer sur sa faiblesse de résolution et sa paresse d'esprit une puissance et une faveur qui eussent fait oublier le règne de madame de Pompadour. Et elle se jetait à cette idée avec le feu de sa nature, faisant fond sur son génie vif et mâle, associé de moitié aux spéculations politiques de son frère, sur les séductions de son esprit, et surtout sur une certaine fascination de domination qu'elle croyait avoir (1). Mais le Roi était las du gouvernement des femmes politiques. La mort de madame de Pompadour l'avait délivré, et il ne voulait à aucun prix rentrer sous une servitude de cette sorte. En dépit de ses froideurs, madame de Grammont persévérait; elle mettait son espoir dans l'obstination, dans la suite et l'au-

(1) Vie privée de Louis XV. Londres, Peter Lyon, 1785.

dace des efforts, dans l'obsession et la violence morale, quand tout ce rêve fut renversé par cette petite fille des rues jetée dans le lit royal. Ce fut cette déception, ce furent ces ressentiments de madame de Grammont qui pesèrent sur la conduite du ministre. M. de Choiseul fut poussé par sa sœur au delà de l'hostilité. Madame de Grammont l'entraîna aux outrages; elle organisa cette guerre de chansons, de vaudevilles, de ponts-neufs, ce charivari qui ne devait faire qu'enfoncer le Roi dans son amour; elle lança la *Belle Bourbonnaise* à tous les échos des carrefours (1); elle fit chanter par toutes les musiques des lanterniers de Paris le passé de cette maîtresse de Roi; et dans le zèle de sa colère, elle soufflait à Voltaire, le chargé d'esprit du ministère Choiseul, le pamphlet du *Roi Pétaud*, où les vengeances de Chanteloup, passant par-dessus la du Barry, allaient jusqu'à son amant.

L'homme qui conduisait madame du Barry, du Barry le Roué, le comte Jean, n'était pas un de ces débauchés vulgaires qui se noient dans le vin et les plaisirs de la vie où ils roulent. Il avait de la volonté, de l'imagination, et ce feu d'énergie gasconne qui pousse les hommes de son pays aux aventures et les lance à l'inconnu. Au fond de lui vivaient et se cachaient sous la dissipa-

(1) Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la république des lettres, vol. IV. — Anecdotes sur madame la comtesse du Barry. Londres, 1775. — Les Fastes de Louis XV. A Villefranche, chez la veuve Liberté, 1782.

tion une passion et des appétits sourds, une activité prêtée à l'action, la force de sauter à quelque chose de grand, le tourment de désirs longtemps errants et sans but, peut-être l'amertume d'une carrière brisée et de refus essayés du premier ministre. La nature l'avait jeté dans la vie comme un beau joueur avec l'audace du va-tout. Le monde crapuleux où il avait vécu, la sale et basse société dont il avait fait la mauvaise connaissance, lui avaient donné ce suprême mépris de l'humanité avec lequel on croit que tout arrive, et par lequel souvent on fait tout arriver. Rien ne devait l'étonner dans sa fortune que l'étonnement des autres ; et c'est lui qui bientôt, au grand ébahissement de tous ceux qui, hier, le traitaient de fou, demandera tout haut à Dieu la mort de son frère pour se donner le plaisir de voir cette chose très-piquante : le Roi de France épousant son ancienne maîtresse !

Du Barry était un homme d'observation ; il lui suffit d'un coup d'œil, le premier jour de l'entrevue, pour deviner, malgré le rire de Lebel et de Richelieu, l'avenir de madame du Barry. De ce jour, du Barry se révéla, et son génie de Mentor apparut. Il fut d'une habileté supérieure dans la conduite qu'il prescrivit à la courtisane. Il la forma, la dressa, se mit à chercher et finit par trouver en elle l'étoffe d'une favorite. Il la gardait de ce Parc aux cerfs, de cet hôtel banal du caprice où elle eût disparu avec celles qui ne laissaient pas même un souvenir au Roi. Il l'entourait des conseils et

de la société de cette laide intelligente, sa sœur, mademoiselle du Barry (1). Éloigné d'elle, caché, dans l'ombre, à Paris, loin de la cour et des curieux, il la couvait, la suivait, la guidait, correspondant sans cesse avec elle par un service de petits jeunes gens qui couraient la poste entre Paris et Versailles, et par lesquels il envoyait tout minutés à la du Barry son rôle, ses paroles, ses réponses. Enfin ce fut une si belle éducation, une marche si savante, il y eut derrière la du Barry un souffleur si attentif et de tant d'expérience que, pendant l'année qui s'écoulait de la première entrevue à la présentation, la maîtresse du Roi ne prêtait pas une fois au pire des scandales, au ridicule. Du Barry, qui n'avait jamais douté de la victoire, ne craignait plus rien. Au sifflement de la *Bourbonnaise*, il répondait sous main par les *Amours de la duchesse de Choiseul* (2), et tout haut par une généalogie des du Barry dressée avec grand fracas en Angleterre, et rattachant les du Barry aux Barymore. Le moment lui semblait venu ; il pressait madame du Barry d'obtenir sa présentation, cette grande consécration de la maîtresse qui lui donnait tant de droits : le droit de ne pouvoir être renvoyée, le

(1) Les *Anecdotes sur la comtesse du Barry* donnent à Jean du Barry deux frères : Guillaume, le mari de madame du Barry et Élie, qui épousa mademoiselle de Fumel ; et trois sœurs : 1° madame Filieuse ; 2° Chon, par abréviation de Fanchon, la favorite et le conseil de madame du Barry ; 3° la Pischy, qui, sous le nom de mademoiselle de la Serre, habitait avec Chon près de madame du Barry.

(2) Mémoires du maréchal duc de Richelieu (par Soulavie). Paris, 1793.

droit de faire partie des voyages de la cour, le droit de monter dans les carrosses, le droit de loger avec le Roi en public, le droit de se montrer chez le Dauphin, chez les frères du Roi, chez Mesdames, le droit de recommander aux ministres, le droit de recevoir des visites d'étiquette des grands et des ambassadeurs, tous les droits enfin sans lesquels la maîtresse n'était rien que la maîtresse, avec lesquels la maîtresse était la favorite. Voilà ce à quoi du Barry tenait, ce à quoi il poussait madame du Barry sans lui laisser de repos. Il ne se laissait contenter ni par l'appartement de madame de Pompadour donné à la nouvelle maîtresse jusque-là cachée dans le château, ni par l'ordre envoyé à M. de Marnigny de rétablir dans les maisons royales les communications entre les appartements de la feuë marquise et les appartements du Roi, ni par la vilaine mine faite par le Roi aux représentations du comte de Noailles. Il commençait à trouver, malgré tous ces acheminements, que la présentation tardait, et il cherchait à deviner et à tromper le jeu de M. de Choiseul. D'avance, pour la cérémonie qui demandait une marraine, il avait trouvé à Paris une comtesse de Béarn, fort mal à l'aise, veuve d'un gentilhomme du Périgord qui lui avait laissé en mourant cinq enfants et un grand procès à suivre contre la maison de Saluces. Du Barry faisait obtenir une provision à la comtesse, puis il lui faisait gagner son procès, et s'assurait ainsi d'une marraine dont la négociation de la Vauguyon avec les répugnances de Mesdames

semblait annoncer la prochaine entrée en scène. La marraine ainsi engagée, arrêtée, survenait le parti Choiseul qui effrayait madame de Béarn sur les suites de cette complaisance, et la décidait à simuler une entorse. Le comte Jean se rabattait sur une madame d'Alogny, l'éblouissait de promesses, obtenait d'elle qu'elle se présentât à la cour, et la tenait comme suppléante derrière madame de Béarn (1).

Dans cette grosse affaire de la présentation, le comte Jean avait l'appui de Richelieu. D'abord indécis, sans grande confiance dans la durée du caprice du Roi, hésitant à se compromettre publiquement à la suite d'une intrigue si basse, tenu d'ailleurs en respect par Choiseul qu'il redoutait, cajolait et voulait ménager, Richelieu n'était entré que très-souterrainement dans le parti de la maîtresse; mais lorsque, par ses rapports journaliers et familiers avec le Roi, il se fut assuré que le caprice était sérieux et qu'on pouvait faire jeu sur la du Barry, il se risqua. Jaloux de la grande place que M. de Choiseul, « ce brouillon » comme il l'appelait, avait prise dans les habitudes du Roi, de sa dictature dans le ministère, Richelieu entrevoyait une revanche dans l'élévation de la comtesse. Dévoré de dépit, rongé de l'envie secrète d'une grande position politique dont sa réputation de légèreté, d'homme à femmes, de négociateur amoureux, lui avait toujours défendu les abords, il

(1) Anecdotes sur madame du Barry. — Mémoires par M. de Favrolle.

n'avait pas renoncé à ce rêve dont les intrigues de madame de Lauraguais l'avaient entêté à la mort du maréchal de Belle-Isle ; la place de premier ministre ; et le moins qu'il espérait, c'était d'entrer au conseil derrière la maîtresse devant la favorite. Le comte Jean eut donc auprès du Roi un allié dévoué. Richelieu mit en œuvre son manège, son parlage, ses petits propos, et jusqu'à ce qu'il savait d'histoire pour mettre le cœur du Roi en paix avec sa conscience. L'affectation de vertu de la cour n'était, selon lui, que dépit et jalousie. Puis le plaisir n'était-il pas le premier des droits du Roi ? Et Richelieu disait encore que ce ne serait point être roi que de ne point imposer son choix à ses ministres et à sa cour. C'est ainsi et de son mieux que Richelieu catéchisait le Roi, le poussait au courage, et travaillait à la présentation.

Mais c'était à côté de Richelieu, dans la branche cadette de sa famille, que madame du Barry trouvait son grand point d'appui, son soutien le plus hardi et le plus sérieux. Elle le trouvait dans ce représentant de l'autorité religieuse et de l'autorité monarchique, l'ami et le confident du Dauphin, le protecteur des Jésuites, l'homme dont toute la vie n'est qu'un duel avec M. de Choiseul, duel qui menace un moment d'avoir l'échafaud pour dénoûment : M. d'Aiguillon.

M. de Choiseul appartient aux jansénistes, aux parlementaires, aux philosophes, à la réforme de l'Église et de l'État, à la première levée de la liberté, à la cons-

piration de l'avenir. M. d'Aiguillon appartient aux traditions de sa famille, à l'école de son grand-oncle, le cardinal Richelieu, à la sagesse du passé, à la théorie des droits absolus du pouvoir, au parti de la discipline sociale, à la doctrine qui fait du gouvernement monarchique un bon plaisir tempéré par une théocratie. En ces deux hommes tout est contraire, l'administration intérieure de la patrie, aussi bien que le dessin de ses alliances sur la carte de l'Europe. Ils sont les deux champions et les deux extrémités de leur temps. La lutte de leurs personnalités est une lutte de principes, et leurs idées s'agitent autour de leurs querelles. La grandeur et la fatalité de cet antagonisme apparaissent dans l'affaire de la Chalotais. Effrayé du crédit de d'Aiguillon, demandant le ministère après la victoire de Saint-Cast, effrayé de ses soutiens : le Dauphin, Saint-Sulpice, le parti dévot de la cour, les secrets penchants de Louis XV, Choiseul suscitait à son ennemi la Chalotais. Choiseul lançait contre d'Aiguillon dans cette province de Bretagne où les Jésuites autorisés par le gouverneur d'Aiguillon prenaient pied pour une restauration, Choiseul lançait ce la Chalotais qui avait fait un si vif portrait des Jésuites dans son fameux compte-rendu. Aussitôt par-dessus d'Aiguillon, par-dessus Choiseul, c'est le jésuitisme et le parlementarisme qui sont aux prises ; et ce grand procès, où dix-huit cents témoins sont appelés, devient le théâtre et l'arène où les deux esprits qui se divisent la France et se disputent le monde, lut-

tent, avancent, reculent, triomphent ou succombent à travers tant de vicissitudes et tous ces contre-coups. contre-coup de la puissance donnée à d'Aiguillon par la protection du Dauphin, de la Dauphine et de la Reine; contre-coup de la domination sur le Roi où Choiseul s'établit à la mort de madame de Pompadour; contre-coup des défiances inspirées au Roi par un murmure de Broglie sur la politique autrichienne du duc de Choiseul; contre-coup de la faiblesse où la mort du Dauphin, de la Dauphine, de la Reine laissaient d'Aiguillon. Cette bataille de tant de passions durait encore. Le procès continuait à s'instruire. D'Aiguillon, son parti, les idées dont il portait la fortune, accouraient vers madame du Barry et la servaient de tout leur zèle: il leur fallait dans la main une maîtresse déclarée pour frapper de grands coups.

Malgré ces appuis, la présentation tardait. Il y avait plus d'un mois que madame d'Alogny avait paru à la cour, et le Roi hésitait encore. Il était urgent de vaincre ses dernières hésitations, de brusquer ce qui lui restait de pudeur vis-à-vis de ses filles. Le triumvirat du Barry, Richelieu, d'Aiguillon, commandait à sa créature un suprême effort, une scène de larmes, où se jetant aux pieds du Roi, elle le suppliait de faire cesser les propos injurieux de ses ennemis sur sa présentation, annoncée par les gazettes étrangères, et que chaque jour semblait reculer. Le Roi cédait. Le 21 avril 1769, au retour de la chasse, il annonçait qu'il y aurait le lendemain

une présentation, qu'elle serait unique, et que cette présentation était celle dont on parlait depuis longtemps, la présentation de la comtesse du Barry (1).

Le grand jour était venu. Paris accourait à Versailles. La curiosité de tout un peuple battait la grille du parc. La présentation devait avoir lieu le soir après l'office. L'heure approchait. Richelieu, remplissant sa charge de premier gentilhomme, était auprès du Roi. Choiseul était de l'autre côté. Tous deux attendaient, comptaient les minutes, s'observaient, guettaient le bruit, épiaient le Roi. Le Roi, mal à l'aise, inquiet, agité, regardait à tout moment sa montre, et s'étonnait d'attendre. Il allait et venait, marmottait des paroles qu'il ne finissait pas, s'impatientait du bruit qu'il entendait aux grilles et aux avenues, et dont il demandait la cause à Choiseul. « Sire, — répondait Choiseul avec sa finesse sarcastique, — le peuple, informé que c'est aujourd'hui que madame du Barry doit avoir l'honneur d'être présentée à Votre Majesté, est accouru de toutes parts pour être témoin de son entrée, ne pouvant l'être de l'accueil que Votre Majesté lui fera. »

L'heure est depuis longtemps passée. Madame du Barry ne paraît pas. Choiseul et ses amis rayonnent de joie. Richelieu, dans un coin de fenêtre, sent l'assurance lui manquer. Le Roi va vers la fenêtre, regarde dans la nuit : rien. Enfin il se décide, et il ouvre la

(1) Anecdotes sur la comtesse du Barri.

bouche pour contremander la présentation. « Sire, voilà madame du Barry, — s'écrie Richelieu qui vient de reconnaître la voiture et la livrée de la favorite ; — elle entrera si vous en donnez l'ordre. » Et sur ces mots, madame du Barry paraît derrière la comtesse de Béarn (1). Elle entre, parée des cent mille francs de diamants que le Roi lui a envoyés, parée de cette coiffure superbe dont le long échafaudage lui a fait manquer l'heure de la présentation, parée d'un de ces habits triomphants que les femmes du dix-huitième siècle appelaient « un habit de combat, » armée de cette toilette où les yeux d'une aveugle, l'intuition de madame du Deffand, voient le destin de l'Europe et le sort des ministres (2). Et c'est une apparition si rayonnante, si éblouissante qu'au premier moment de surprise, les plus grands ennemis de la favorite ne peuvent échapper au charme de la femme et renoncent à calomnier sa beauté.

Tous les documents, tous les portraits, toutes les images qu'une femme laisse d'elle, tous ces miroirs d'immortalité de la beauté mortelle, le marbre, la toile, la gravure, s'accordent pour reconnaître à madame du Barry les plus rares séductions de la femme, les enchantements d'une grâce sans rivale. Ses cheveux

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu (par Soulavie), 1793, vol. IX. — Vie privée du maréchal de Richelieu. Paris, Buisson, 1791, vol. II.

(2) Lettres de la marquise du Deffand, 1812, vol. II.

étaient les plus beaux, les plus longs, les plus soyeux, les plus blonds du monde, blonds de ce blond cendré qui donne aux traits, sans le secours de la poudre, une douceur et une harmonie délicieuses, et met autour d'un visage de femme tout à la fois une caresse, un rayon, un nuage. Elle avait, contraste charmant ! des sourcils bruns et des cils de même couleur, des cils recourbés et qui frisaient presque autour de son œil bleu baigné de ces lueurs humides que seul le pinceau de Greuze a su peindre. Les deux caractères de sa beauté se mariaient et s'unissaient, d'une façon rayissante, dans son regard qui était le regard d'une brune et le regard d'une blonde, mêlant la tendresse à la passion, et le sourire à l'ardeur. Puis c'était un petit nez grec, finement taillé, et l'arc retroussé d'une bouche délicieusement petite. C'était une peau, un teint d'enfant sur tout l'ovale de ce visage. C'était un cou qui semblait le cou rond d'une statue antique allongé par le Parmesan pour se balancer plus délicatement sur de rondes épaules. C'était un bras, une main, un pied, tout un corps d'une perfection adorable ; et par-dessus tant de charmes, il y avait en elle la jeunesse victorieuse, la vie et comme la divinité d'une Hébé ; il y avait autour d'elle cet air de volupté, cette atmosphère d'enivrement, ce parfum et cette lumière de déesse amoureuse qui faisait chanter à Voltaire devant un de ses portraits :

L'original était fait pour les dieux !

Toutes les métamorphoses conviennent à cette beauté, comme aux divinités de la Fable; et que demain elle quitte le grand habit de Versailles pour un déguisement de chasse; qu'elle mette l'habit d'homme aux larges parements battus par la dentelle d'Angleterre qui fait le tour de son col nu; qu'elle porte ses cheveux plats, et que deux ou trois mouches jetées çà et là dans sa figure en relèvent la mutinerie: elle sera Vénus chasserresse (1).

La comtesse du Barry était présentée par madame de Béarn au Roi, à Mesdames, au Dauphin, aux enfants de France. Le lendemain de la présentation qui

(1) Nous traçons ce portrait de madame du Barry d'après le buste de Pajou; d'après le portrait de Drouais, gravé par Beauvarlet, bien connu des amateurs; et surtout d'après les deux portraits de Drouais, vendus à la vente Devère (17 mars 1855). — Le portrait pour ainsi dire officiel de madame du Barry est le portrait de Drouais, gravé par Beauvarlet. — Voici les autres portraits gravés que nous connaissons d'elle. Un portrait en manière noire. Madame du Barry est en frisure haute, habit d'homme, chignon déroulé sur une épaule, des dentelles flottant autour du cou. Semble une mauvaise copie anglaise du portrait de Drouais. Au bas: *Drouais pinxit, J. Watson fecit. Madame de Barre. Engraved from a Drawing after the original picture painted by Drouais in the possession of Louis XV, published 25 th. 1771.* — Une copie retourne du portrait gravé par Beauvarlet, dans un cadre sculpté, entouré d'une guirlande de roses. Au-dessous, un coussin, sur lequel posent un arc de tendu et un carquois que surmontent des colombes qui se becquettent. Au bas: *Madame la comtesse du Barry. Marsilly del., Le Beau sculptit.* ces deux vers:

Les Grâces et l'Amour sans cesse l'environnent,
Et les Arts avec eux tour à tour la couronnent.

— Un autre portrait par Legrand, et d'autres pour des Vies de madame

était un dimanche, elle assistait à la messe du Roi, et prenait, dans la chapelle du château, la place qu'avait occupée la feuë marquise de Pompadour. Ce jour-là il y avait fort peu de seigneurs et de dames de la cour à la suite du Roi; mais on remarqua qu'il était accompagné d'un nombreux cortège d'évêques, en tête desquels était l'archevêque duc de Reims auquel Sa Majesté parla plusieurs fois pendant le service. Au sortir de la messe, madame du Barry paraissait au concert de Mesdames et à celui de monseigneur le Dauphin (1).

Tous les vœux de madame du Barry étaient comblés par cette présentation. Elle s'endormait dans la joie d'une pleine victoire; mais son triomphe n'était point encore absolu. Il lui restait à essayer et à vaincre les

du Barry, sans aucune valeur ni intérêt, et copiés l'un sur l'autre. — Du portrait de madame du Barry en Flore par Drouais, il existe une gravure sans nom de peintre ni de graveur. Madame du Barry y est représentée en tunique, une guirlande de roses en écharpe, un fil de perles au bras. Au bas : *Chez Esnault et Rapilly*. — Madame du Barry a été aussi gravée dans ce costume par Gaucher. La gravure, indigne du burin de Gaucher, est à peine grande comme une petite miniature. Au bas : *Peint par Drouais, gravé par Gaucher. A Paris, chez l'auteur, maison des Dames de la Visitation, 1770*. — Un anonyme a encore grossièrement gravé madame du Barry en bacchante. — Madame Guénard a mis en tête de ses *Mémoires historiques* un portrait gravé par Bovinet, où madame du Barry a la grande coiffure à plumes et l'habit de cour. — Enfin un dernier portrait de madame du Barry, sans doute fait à Londres dans un de ses voyages à la recherche de ses diamants, la montre avec un fichu noué d'un nœud lâche, une courte pèlerine à grands plis, une robe blanche dont la taille est sous le sein, dans une toilette qui annonce déjà la mode du Directoire. Au bas : *R. Cosway pinxit, J. Conde sculpt. M. la comtesse du Barry. London, pubd. by J. Conde, Feby. 1794, and Sold by J. F. Tomkins, n° 49 New Bond. Street*.

(1) Journal des événements qui parviennent à ma connaissance, par Hardy. Bibliothèque impériale, manuscrits.

dernières pudeurs de la cour, les répugnances des femmes titrées, les protestations et les hésitations des grands noms de Versailles devant un avènement si brusque, une fortune si nouvelle. Dans le voyage de Marly, qui suivit la présentation, les dames priées montrèrent tant de froideur que le malaise fut général. Le jeu fut glacial ; quelques seigneurs refusèrent de tailler, prétextant leur manque d'argent. Le bruit même se répandit que la princesse de Guémenée avait manqué à madame du Barry pendant qu'elle était au jeu avec le Roi, et qu'elle avait reçu du Roi l'ordre de se retirer. Madame du Barry, délaissée, isolée, avait été obligée de faire retraite vers sa société, et de se réduire à son très-petit monde, c'est-à-dire à madame d'Alogny et à cette pauvre comtesse de Béarn payée 100,000 livres pour la présentation (1).

Madame du Barry cependant tenait parfaitement son rôle, et il était impossible, même à ses ennemis, de ne pas rendre justice à sa convenance. Montée de si bas en si haut lieu, jetée tout à coup au sommet de tant de grandeur et dans l'éblouissement d'un monde inconnu, elle échappait à l'étourdissement, au vertige. Elle gardait, dans cette aventure superbe, le sang-froid et la facile aisance du naturel. Elle avait, en toutes choses et dans le spectacle qu'elle donnait d'elle, une décence que l'on n'eût pas attendue de sa vie, et qui étonnait

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barry.

comme une révélation. La modestie était son ton et son maintien. Elle fuyait les occasions de paraître, les éclats de la vanité; elle ménageait les jalousies de femmes, et elle mettait habilement comme une discrétion à être belle. Elle faisait à la cour sa place toute petite, arrangerait sa faveur pour ne gêner personne; et la folle dépensière des années qui vont suivre se contentait en ces premiers temps d'un intérêt que le Roi lui avait donné dans la place du fermier général Virly, et de l'argent dont l'aidait un très-généreux prêteur, son habile beau-frère, le comte Jean (1): le Roué savait faire la banque du Roi, en prêtant à sa maîtresse.

Peu à peu autour de cette favorite si comode, si pardonnable, plus assise chaque jour, plus établie, plus solide, la quarantaine se faisait moins sévère. Les individualités se dégageaient des engagements d'un ordre, d'un parti, d'une coterie. La conspiration des froidetés se débandait; les grands airs n'étaient plus si secs; le respect humain, la peur du public et des voisins, quittaient les plus compromis; on commençait dans les coins de Versailles à se mettre à deux ou trois pour avoir le courage d'une petite lâcheté, et l'on finissait par n'être plus guère scandalisé quand on entendait, à Bellevue, pour le jeu du vingt et un de madame du Barry, madame de Flavacourt s'écrier qu'elle en serait, le duc de Richelieu dire tout haut, en se joignant à elle,

(1) Correspondance du comte du Barry. *Revue de Paris*, novembre 1836.

« qu'il était tout entier à madame du Barry, » et les autres suivre (1).

Voyant le mal gagner, le duc de Choiseul essayait la manœuvre dont Fleury avait abusé avec tant de succès lorsqu'il voulait forcer la main aux volontés de Louis XV: il s'éloignait de la cour et allait à Chanteloup. Mais à son retour, s'il retrouvait son crédit entier, les bonnes grâces du Roi au même point, il retrouvait aussi la faveur de madame du Barry singulièrement grandie auprès du Roi qui venait de lui donner Luciennes, et le cercle de ses relations étrangement étendu. La favorite avait fait de telles recrues et à tous les étages de la cour, elle était déjà si entourée, qu'elle avait pu remercier madame de Béarn. L'émulation des bassesses commençait à se donner carrière; et l'on racontait le billet du duc de Tresmes à la favorite à Marly : *Le sapajou de madame la comtesse du Barry est venu pour lui rendre visite.* Il ne manquait donc plus rien à madame du Barry de la cour d'une favorite : elle avait des amis, des courtisans, des valets, des bouffons. Elle n'attendit pas longtemps des poètes; le chevalier de la Morlière lui dédiait son livre sur le Fatalisme (2) : il fallait un brave pour sauter le premier.

Tandis que la société de la favorite commençait à se faire, son parti se renforçait; il acquérait un homme

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barry.

(2) Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres. vol. IV.

devenu chancelier de France en 1768, sous la promesse de perdre d'Aiguillon dans le procès qui devait être évoqué cette année au parlement de Paris. Il convertissait et gagnait Maupeou. Élève de son père, souple, rompu aux volte-faces, déguisant sa dissimulation sous un ton d'étourderie et de légèreté, sans humeur et sans roideur, courtisan d'antichambre qui fatiguait de ses politesses les plus petites influences, ce personnage au teint vert, que le duc de Brissac appelait la *bigarade* (1), était de la famille de ces hommes qui se compromettent sans se dévouer, et semblent mettre une conscience à appartenir au parti le plus fort. D'ailleurs ses idées lui faisaient un devoir de l'ingratitude. Créature de Choiseul, il cachait des sentiments et un plan politiques tout opposés à Choiseul. Il nourrissait secrètement une haine profonde contre le parlement dont il avait reçu des marques de défiance injurieuses. Partisan de l'autorité comme d'Aiguillon, mais avec d'autres façons de développement, d'autres modes d'action, une grande marche en avant, il rêvait de faire contre le parlement une révolution qui, en mettant dans la main de la royauté un pouvoir entier et une initiative sans contrôle, eût permis au Roi de donner satisfaction aux droits et aux intérêts que la révolution de 1789 devait armer contre la royauté (2).

(1) L'Espion anglais, vol. I.

(2) Des Mémoires encore inédits de Maupeou indiquent cette portée jusqu'ici inconnue de ses plans et de ses idées.

Aussitôt après la présentation de madame du Barry, Maupeou se réclamait auprès d'elle d'une parenté dont il avait gardé le secret jusque là. Il se glissait et se fortifiait auprès d'elle par une complaisance infatigable, une patience infinie, un caractère que rien ne fâchait, toutes ces courtisannies de bouffon qui vont traîner dans les farces d'une mascarade l'hermine de chancelier de France, et feront de lui tout à l'heure le fou de Luciennes, le camarade et le souffre-douleur de Zamore. Puis un jour, l'homme qui avait promis à Choiseul la perte de d'Aiguillon promettait à madame du Barry le renversement de Choiseul, en s'engageant à obtenir du Roi la ruine de cette grande force de M. de Choiseul : les parlements.

A sa suite, Maupeou entraînait Terray, qu'il avait fait contrôleur général, et dont Choiseul précipitait la défection par des satires sur ses plans financiers. A Maupeou, à Terray, se ralliaient, mais avec des raisons et des intentions diverses, Maillebois et le comte de Broglie, le correspondant intime et secret de Louis XV, son conseil et son journal de confiance.

Choiseul voyait Richelieu, d'Aiguillon, Maupeou, ligués contre lui. Il voyait le cercle des amitiés de la favorite s'agrandir chaque jour, et de grands noms qui croyait tout à lui suivre l'exemple et la pente, de grandes dames imiter la maréchale de Mirepoix, cette marraine habituelle des favorites que les dépenses de jeu jetaient parmi les complaisantes de la du Barry, à grand scandale de la société de Chanteloup, incroyables

d'abord, puis indignée, et écrivant aux amis de Paris : « Ne vous imaginez jamais, je vous prie, sous quelque prétexte que ce soit, quelque tournure que vous preniez, pour quoi que ce soit au monde, de nous rendre le plus léger service par la maréchale (1). » Il voyait le comte de la Marche, bravant son père, porter ses respects à la favorite et devenir son chevalier d'honneur. Le ministre jugeait à propos de plier; il venait déclarer au Roi son respect pour les volontés de son maître, et pour les désirs de celle qui avait sa faveur; il le priait de ne point le rendre responsable du ton de hauteur qu'affectaient avec madame du Barry sa sœur et sa femme, auprès desquelles il affirmait avoir tout employé pour les amener à des témoignages tout différents. Cette démarche de M. de Choiseul fut une trêve entre les deux partis. La cour en profita pour mettre à bas les dernières réserves; et le Roi eut la satisfaction de voir madame du Barry, triomphante, heureuse, et plus belle encore, marcher dans le cortège de la duchesse de Mirepoix, de la duchesse de Montmorency, de la duchesse de Valentinois, de la comtesse de l'Hôpital. Puis c'était la marquise de Montmorency, qui proposait un de ses parents, le duc de Boutteville, pour épouser la belle-sœur de la favorite. Au voyage de Compiègne, madame du Barry pouvait faire rayer de la liste des dames invitées la comtesse de Brionne, la duchesse de

(1) Correspondance inédite de madame du Barry, quiis de Sainte-Aulaire. Paris, 1859.

Grammont, la comtesse de Grammont; et au retour de Compiègne, qui lui faisait les honneurs de Chantilly? M. le prince de Condé. Le zèle allait croissant. Au camp de Compiègne où madame du Barry recevait à sa table les officiers du régiment de Beauce, M. de la Tour du Pin lui faisait rendre les honneurs qu'on ne rendait qu'à la famille royale. Et M. de Choiseul ayant cru devoir réprimander M. de la Tour du Pin, le Roi écrivait assez vertement à son ministre : « ... L'on dit que vous avez grondé le chevalier de la Tour du Pin à l'occasion de madame du Barry sur ce qu'elle a dîné au camp, et sur ce que la plus grande partie des officiers avoient dîné chez elle le jour de la revue... Vous m'aviés promis que je n'entendrois plus parler de vous sur elle (1). »

Les grâces du maître semblaient s'éloigner de Choiseul. Madame du Barry ne lui épargnait plus au whist, quand il était son partner, les grimaces, les moqueries, les haussements d'épaules, les malices de pensionnaire. Le ministre demandait pour le vicomte de Choiseul la place de capitaine-lieutenant des cheveau-légers de la garde du Roi : madame du Barry la faisait accorder à M. d'Aiguillon. Ainsi menacé, M. de Choiseul restait encore confiant dans l'étendue de ses projets, dans les difficultés de la crise politique dont l'Europe était menacée, dans le suffrage des grands, des magistrats, des hommes de lettres, de tous les gens scandalisés des nou-

(1) Lettre de Louis XV au duc de Choiseul, communiquée par M. le duc de Choiseul. *Revue de Paris*, 1829, vol. IV.

velles amours du Roi par principe ou par état. Le Roi d'ailleurs tenait à son ministre. Il vivait dans la foi que M. de Choiseul était le seul homme capable de faire marcher les affaires, le seul possédant l'art de tenir les ennemis de la France divisés et hors d'état de l'inquiéter. Il le croyait l'homme nécessaire, indispensable, la clef de voûte de la paix européenne. Il redoutait une nouvelle figure, le tracas d'un changement, l'embarras momentané du train habituel de la monarchie. Ne voyait-il pas, au premier bruit de la disgrâce de Choiseul, le lieutenant de police venir lui annoncer la baisse des effets royaux, le prince de Stahremberg lui demander des explications de la part du prince de Kaunitz au nom de l'Autriche, et tous les ministres des Bourbons de l'Europe, attachés à M. de Choiseul par le Pacte de famille, suivre le prince de Stahremberg? Pour sortir d'embarras, Louis XV rompait avec ses habitudes, et, sans chercher à rapprocher son ministre de sa maîtresse, comme il avait déjà tenté de le faire dans un souper à Bellevue, il entra en explication avec M. de Choiseul, lui exposait sa conduite et défendait madame du Barry contre son hostilité et ses soupçons. Le Roi écrivait à son ministre :

«... Je commence par M. d'Aiguillon. Comment pouvez-vous croire qu'il puisse vous remplacer? Je l'aime assez, il est vrai, à cause du tour que je lui ai joué il y a bien longtemps. Haï comme il l'est, quel bien pourroit-il faire? Vous fai

mais con-

tent de vous ; mais gardez-vous des entours et des donneurs d'avis ; c'est ce que j'ai toujours haï , et que je déteste plus que jamais. Vous connoissez madame du Barry ; ce n'est assurément point M. de Richelieu qui me l'a fait connoître , quoiqu'il la connût , et il n'ose pas la voir ; et la seule fois qu'il l'a vue un moment, c'est par mon ordre exprès. J'ai pensé la connoître avant son mariage. Elle est jolie, j'en suis content, et je lui recommande tous les jours de prendre garde aussi à ces entours et donneurs d'avis ; car vous croyez bien qu'elle n'en manque pas. Elle n'a nulle haine contre vous ; elle connoît votre esprit, et ne vous veut point de mal. Le déchainement contre elle a été affreux , à tort pour la plus grande partie. L'on seroit à ses pieds si... Ainsi va le monde.

« Elle est très-jolie , elle me plaît , cela doit suffire. Veut-on que je prenne une fille de condition ? Si l'archiduchesse étoit telle que je la désirerois, je la prendrois pour femme avec grand plaisir ; mais je voudrois la voir et la connoître auparavant. Son frère en a été chercher une, et il n'a pas réussi. Je crois que je verrois mieux que lui, car il faudra bien faire une fin ; et le beau sexe autrement me troubleroit toujours ; car très-certainement vous ne verrez pas, de ma part, une dame de Maintenon. En voilà, je pense, assez pour cette fois-ci (1)... »

(1) Lettre de Louis XV au duc de Choiseul, communiquée par M. le duc de Choiseul. *Revue de Paris*, 1829, vol. IV.

Une entrevue de trois heures entre M. de Choiseul et madame du Barry était la suite de cette lettre ; mais chacun apportait à la conférence ses défiances, ses préjugés, ses exigences, et l'on demeurait sur le pied de guerre avec des formes un peu plus hypocrites. Au fond, et tout crûment, M. de Choiseul trouvait *que la coquine lui donnait bien de l'embarras* (1). Il ne pouvait s'empêcher d'être inquiet, et il s'agitait sur les grands chemins, courant de Versailles à Chanteloup, de Chanteloup à Metz, et donnant le change au public, s'étourdissant peut-être lui-même par un train royal, une table de quarante couverts. Ses dernières chances et le reste de ses espérances reposaient sur l'arrivée de la Dauphine, sur l'influence qu'elle prendrait, selon toutes prévisions, auprès du Roi, sur le ton de décence qu'elle allait ramener à la cour. Il manœuvrait autour de madame du Barry, l'effrayait par-dessous main, lui faisait conseiller des'éloigner et de céder la place un moment, d'aller aux eaux de Barèges. Sans Richelieu, madame du Barry partait ; mais Richelieu lui ouvrait les yeux : elle restait, et tout changeait (2). Les ombrages qu'elle donnait au Roi, les rapports avec lesquels elle l'indisposait contre la jeune Dauphine, changeaient bientôt en froideur et en mauvais vouloir les premiers sentiments de Louis XV pour sa charmante belle-fille, et ruinaient, à peine né, le crédit de Marie-Antoinette.

(1) Mémoires de Dumouriez, vol. I.

(2) Anecdotes sur madame la comtesse du Barry.

D'Aiguillon et le chancelier s'étaient emparés de la maîtresse et lui faisaient la leçon. Ils la troublaient dans la satisfaction de ses victoires ; ils jetaient les alarmes dans sa paresse, et n'oubliaient rien pour entraîner son indolence et son insouciance à la lutte. Ils lui représentaient, sans se lasser, qu'il n'y aurait point de sûreté pour elle tant que M. de Choiseul resterait en place ; que sa position lui faisait une nécessité, une loi et un devoir, d'obtenir la sortie des affaires du premier ministre ; et que le meilleur moyen de le ruiner était de confondre sa cause avec la cause des Parlements, de le peindre au Roi comme l'âme et le maître de ce corps ambitieux toujours prêt à l'opposition et à l'empiétement, et marchant à l'usurpation des droits du trône. Montrer au Roi que ces deux coups d'autorité simultanés et concordants, le renvoi de Choiseul et la réduction des Parlements, feraient disparaître les embarras, faciliteraient la marche du gouvernement et le recouvrement des impôts, éloigneraient enfin tout péril de guerre, tel était le thème que d'Aiguillon et Maupeou travaillaient à faire retenir à madame du Barry. Ils profitaient de sa nature espiègle pour la former à la comédie, et la faire agir par de jolies scènes de vaudeville sur la volonté flottante du Roi. Ils lui mettaient dans les mains ces oranges avec lesquelles elle faisait sauter le ministère : *Saute, Choiseul ! Saute, Praslin !* Ils lui soufflaient le mot qu'elle disait au Roi, après le renvoi de son cuisinier qui ressemblait au ministre : « Sire, j'ai chassé

mon Choiseul... » La gaieté de la favorite, les gamineries de son esprit, sa jeune et mutine folie, son rire gazouillant, ses raisons d'enfant, son parler d'oiseau, ce zézaiement si joli dans sa bouche, étaient tournés et tendus par son conseil, par les ennemis de Choiseul, vers ce grand but : le changement du ministère. On lui enseignait même des effets dramatiques pour frapper l'imagination du Roi ; et, devant le portrait de Charles I^{er} de Van Dyck, qu'on lui avait fait acheter 24,000 livres à la vente du baron de Thiers, elle répétait au Roi la phrase qu'on lui avait dite et qu'elle finissait par penser : « La France, tu vois ce tableau ? Si tu laisses faire ton parlement, il te fera couper la tête comme le parlement d'Angleterre l'a fait couper à Charles (1)... » Ce manège, la suite et la combinaison de tant de moyens petits ou grands, emportaient une résolution inattendue du Roi : toute la procédure du procès d'Aiguillon était enlevée au parlement (2) ; et du coup Choiseul chancelait.

(1) Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres, vol. V et vol. VI. — Fastes de Louis XV. *A Villefranche, chez la veuve Liberté*, 1782. — Vie privée de Louis XV. *Londres*, 1785.

(2) Le duc d'Aiguillon remerciait madame du Barry de cette démarche et de cette victoire par un magnifique vis-à-vis où les armoiries de la favorite étaient entourées de lits de roses sur lesquels se becquetaient des colombes, de cœurs percés de flèches, de carquois, de flambeaux, de tous les accessoires et de tous les jouets de l'amour, que surmontait une guirlande de fleurs en burgos, d'une richesse telle que madame du Barry n'osa se servir du vis-à-vis (*Mémoires secrets*, vol. V). Tout le monde voulut voir dans ce présent, qui avait coûté 52,000 livres, plus qu'un remerciement, la preuve et l'affiche d'une liaison dont le soupçon ne paraissait point trop déplaire à M. d'Aiguillon. C'était comme une revanche d'avoir

Pendant ce travail fait dans l'esprit du Roi contre le parlement et Choiseul, contre cette nouvelle Ligue et cet autre Guise auxquels on allait jusqu'à prêter un esprit de révolution, que faisait la duchesse de Grammont? Elle avait reçu l'ordre de se retirer de la cour pour avoir refusé de faire place à la comtesse du Barry, qui se présentait dans sa loge à l'opéra de Versailles. Profitant de cet exil pour parcourir les provinces, elle voyait sur son chemin les membres des parlements, leur disait que les parlements ne vivaient que par son frère, les liait à la fortune d'un ministère qui emporterait dans sa chute les libertés du pouvoir parlementaire, et organisait ainsi, sur la cour et sur le Roi lui-même, une sorte de pression et d'intimidation de l'opinion publique (1). Le Roi, malgré tout, allait se refroidissant avec Choiseul. Il continuait à travailler avec lui, à l'inviter à ses soupers, mais sans l'honorer d'un mot d'amabilité ou de confiance. La cabale redoublait d'efforts et poussait madame du Barry à user de toutes ses caresses pour arracher au Roi la lettre de cachet qui devait terminer la lutte : la lettre était peut-être écrite un soir, dans un instant d'enivrement, de

jadis laissé prendre à son maître madame de Châteauroux, qui lui avait tenu fort au cœur. Au reste, que ce fût une indiscrétion ou une fatuité de la part de M. d'Aiguillon, une médisance ou une calomnie de la part du public, madame du Deffand exprimait une opinion générale lorsqu'elle écrivait que « le d'Aiguillon était bien avec la du Barry, bien dans toute l'extension du mot. »

(1) Vie privée de Louis XV.

faiblesse et d'amour ; mais, le lendemain, rien ne pouvait décider le Roi à l'envoyer.

Un incident précipitait enfin les résolutions de Louis XV et le contraignait à une décision, à une volonté. Une des forces de Choiseul était, nous l'avons dit, la persuasion donnée par lui au Roi que lui seul conservait la paix et pouvait la maintenir. C'est à cette persuasion que d'Aiguillon et Maupeou s'attaquaient. Ils la minaient sourdement d'abord et à mots couverts. Ils faisaient répandre que le duc de Choiseul, voyant baisser son crédit, voulait exciter la guerre pour se rendre nécessaire, et ils murmuraient que lui seul avait pu exciter les Espagnols à attaquer l'île de Falkland, et à faire la garnison prisonnière ; que lui seul faisait traîner sur cette affaire la négociation en longueur. Louis XV, lisant toutes les dépêches de Choiseul, n'ignorait pas que son ministre regardait l'armée, la marine et les finances comme hors d'état, en ce moment, de supporter une guerre avec l'Angleterre ; mais la persistance des accusations le jetait dans un doute plus grand chaque jour et qui l'empêchait de prendre la défense de Choiseul. Quand d'Aiguillon eut amené Louis XV au point d'irrésolution et d'incertitude qu'il voulait, il faisait avancer madame du Barry. Prenant le Roi à l'improviste, la favorite lui disait que, puisqu'elle ne pouvait le persuader, il était de l'intérêt de l'État et de l'intérêt de son repos de s'éclaircir ; que rien n'était plus facile, qu'il n'avait qu'à faire mander et à interroger l'abbé de la

Ville, commis de M. de Choiseul, et chargé de la partie dont il s'agissait. Or le parti savait que cet abbé, ancien secrétaire d'ambassade, fort considéré et entouré d'une grande confiance au bureau des affaires étrangères, était tombé à n'être plus qu'un commis par suite de l'habitude de M. de Choiseul d'écrire de sa propre main jusqu'aux dépêches du plus petit intérêt. Il devait donner la main à tout ce qu'on ferait contre le ministre qui méprisait ses avis, son expérience, et sa personne. Le 21 décembre 1770, le Roi, madame du Barry présente, demandait à l'abbé de la Ville, mandé secrètement dans son cabinet, où en étaient les négociations pour le maintien de la paix, et quelles étaient les intentions de M. de Choiseul. L'abbé répondait qu'il ne pouvait en rendre compte à Sa Majesté, parce que les dépêches du duc de Choiseul ne lui avaient point été communiquées; mais que si elle voulait connaître le fond de ses dispositions, elle n'avait qu'à commander à ce ministre de faire une lettre pour le Roi d'Espagne, qui déclarât à ce prince que Sa Majesté voulait absolument la paix, et qu'aucune considération ne lui ferait prendre part à la guerre si elle se déclarait. Si M. de Choiseul obéit sans réplique, disait l'abbé de la Ville, c'est une preuve que ses desseins sont tournés vers la paix; s'il fait des objections, c'est qu'il veut la guerre. Le Roi entra au conseil et, avec ce léger tremblement du menton qui était chez lui la marque d'un trouble intérieur, il ordonnait à M. de Choiseul de faire la lettre

au Roi d'Espagne. M. de Choiseul, qui venait d'expédier un courrier en Espagne avec des propositions d'accommodement, — et le parti d'Aiguillon ne l'ignorait pas, — répondait au Roi qu'avant d'écrire il fallait attendre la réponse au plan d'arrangement; que s'il était refusé, il serait toujours temps d'écrire. Le Roi levait le conseil sans dire une parole (1); madame du Barry triomphait : Choiseul, Praslin, le parlement, étaient condamnés. Le 24 décembre 1770, le Roi écrivait au duc de la Vrillière : « Le duc de la Vrillière remettra les ordres suivants à MM. de Choiseul, et me rapportera leurs démissions. Sans madame de Choiseul, j'aurois envoyé son mari autre part, à cause que sa terre est dans son gouvernement; mais il en sera comme s'il n'y étoit pas, il n'y verra que sa famille et ceux à qui je pourrai permettre d'y aller. »

La lettre de cachet, de la main du Roi et non contresignée, que le duc de Choiseul recevait de la Vrillière, étoit ainsi conçue :

« J'ordonne à mon cousin le duc de Choiseul de remettre sa démission de sa charge de secrétaire d'État et de surintendant des postes entre les mains du duc de la Vrillière, et de se retirer à Chanteloup jusqu'à nouvel ordre de ma part.

« A Versailles, ce 24 décembre 1770.

« LOUIS (2). »

(1) Mémoires du baron de Besenval. *Paris, Buisson*, an XIII, vol. II.

(2) Nous donnons ici le seul texte historique de cette lettre, communiquée par M. le duc de Choiseul à la *Revue de Paris*, en 1829.

Jamais peut-être favorite ne travailla avec moins de passion et une animosité moins personnelle à la chute d'un ministre, que madame du Barry à l'exil de Choiseul. Elle finit par montrer quelque conscience dans le rôle que lui soufflaient les ennemis de Choiseul : elle n'y montra jamais de zèle. Sans ses entours qui la possédaient, l'enflammaient, la retiraient à tout moment des chiffonnages de la toilette, et des occupations de petites pensées de la jolie femme, sans « les donneurs d'avis » qui la forçaient à avoir des idées sur des choses qui l'ennuyaient, des passions sur les affaires de ministère et des sentiments politiques, sans les leçons et les obsessions qui voulaient absolument former sa légèreté et son étourderie à une volonté forte et constante, sans d'Aiguillon qui la tracassait, la maniait, l'occupait jour et nuit de son ambition et de ses haines, et tâchait de lui mettre au cœur un peu de son entierment et de sa bile ; sans ce directeur auquel madame du Barry donnait, avec ses changements et ses caprices, « plus de mal à conduire que toutes les négociations étrangères, » nul doute que la favorite, abandonnée à ses instincts de douceur, à son caractère de conciliation, ne se fût bien vite prêtée à un raccommodement qui eût épargné à sa faible tête l'embarras d'une comédie sérieuse et le souci d'une lutte à outrance. Choiseul lui inspirait si peu d'antipathie, qu'elle avouait plus tard à son neveu avoir eu pour lui une certaine coquetterie. Dès le commencement, elle avait recherché ses bons

grâces ; et quelques-unes de ses lettres nous montrent le ton aimable et presque humble de ses remerciements au ministre. Vainement, un peu plus tard, elle lui proposait la paix, en se disant prête à faire la moitié du chemin, à le laisser maître de toutes les grâces, s'il voulait la laisser libre de toutes ses fantaisies. Sans garder rancune du mépris de ses avances, elle faisait ou laissait obtenir au frère de Choiseul, au comte de Stainville, la survivance du gouvernement de Strasbourg. Alors même que la guerre des injures fut commencée, et menée par la duchesse de Grammont avec la violence de son caractère, madame du Barry ne perdit pas encore patience ni espoir. Elle ne renonça pas à ramener M. de Choiseul par des tiers. Elle tâcha de lui faire comprendre qu'il s'obstinait à lutter avec un ennemi plus fort que lui ; et, poussée à bout, elle ne fit que céder sans entraînement à la nécessité de la situation. En partant, renvoyé par la favorite, M. de Choiseul rendit justice à la femme. Comme il quittait Versailles sur la lettre de cachet du Roi, voyant du bout de la cour une femme à la fenêtre de l'appartement de madame du Barry, et croyant la reconnaître, il salua et envoya de la main un baiser (1). C'est un joli geste et une dernière courtoisie sur lesquels on aime à voir finir le ministère de M. de Choiseul.

La victoire ne fit qu'adoucir les dispositions de ma-

(1) Mémoires d'un voyageur qui se repose, par Dutens, vol. II.

dame du Barry pour l'exilé de Chanteloup. Quand d'Aiguillon, implacable et jaloux de pousser jusqu'au bout la ruine de Choiseul, voulait le déposséder de sa charge de colonel général des Suisses sans indemnité aucune, c'était madame du Barry que choisissait M. du Chatelet, l'ami commun de M. de Choiseul et de M. d'Aiguillon, pour fléchir le Roi et faire obtenir quelque dédommagement à M. de Choiseul. C'était à elle que M. du Chatelet croyait devoir porter ses plaintes de la dureté et de l'injustice de M. d'Aiguillon. Madame du Barry répondait aussitôt que, malgré les reproches qu'elle avait à adresser à M. de Choiseul, elle tâcherait de lui procurer le meilleur traitement possible ; et, sur les doutes de M. du Chatelet, elle prenait l'engagement de tenir bon contre M. d'Aiguillon. Pour cette charge, valant 2 millions, d'Aiguillon ne consentait à faire accorder à M. de Choiseul qu'une pension de 50,000 livres sur la charge, et 200,000 livres d'argent comptant. Madame du Barry assurait à M. du Chatelet qu'elle ferait obtenir à M. de Choiseul 60,000 livres de pension et 100,000 écus d'argent comptant. Enfin, quand toutes les espérances de Choiseul et de ses amis semblaient devoir être confondues par l'entêtement de d'Aiguillon et le mauvais vouloir du Roi, M. du Chatelet était tout étonné, presque touché, de voir dans le salon de Choisy madame du Barry s'expliquer d'une façon presque colère avec M. d'Aiguillon, le quitter en s'écriant : « Il faut bien que cela soit comme cela !... » Puis, se rap-

procher du Roi accoudé à la cheminée, lui parler, faire signe à M. d'Aiguillon de venir appuyer ce qu'elle disait, et ne lâcher le Roi que lorsqu'il se mettait au jeu en laissant échapper : « Soixante mille livres de pension, et cent mille écus d'argent comptant (1)... »

La vie, toute la vie de madame de Pompadour, appartient à l'histoire. C'est une vie d'affaires, d'intrigues, de négociations, un rôle soutenu de politique, un public exercice du pouvoir, un commerce de toutes les heures avec les ministres, les ambassadeurs, les secrétaires d'État, les hommes d'épée, les hommes d'argent, les hommes de robe, un maniement des intérêts de la nation et de la volonté du Roi, une pesée sur les destinées de la France et de l'Europe. La vie de madame du Barry ne saurait justifier ni contenter une pareille curiosité de la postérité. Elle n'a ni cette part à l'État, ni ces droits à l'histoire. Otez-en cet accident, la lutte avec Choiseul, elle n'est rien que l'existence de l'impure la mieux entretenue du royaume. C'est un rêve insensé de femme galante, une folie de dépenses, une extravagance de luxe ; ce sont des millions jetés aux caprices de la mode, des millions jetés aux raretés du bijou, du point, de la soie, du velours ;

(1) Mémoires de M. le duc de Choiseul, écrits par lui-même, et imprimés sous ses yeux à Chanteloup en 1778. Paris, 1790. — Mémoires de Besenval, vol. II.

un fleuve d'argent, le trésor royal, coulant des mains d'une jolie femme sur le peuple des tailleurs, des modistes, des couturières, des galonniers, des chamarrés... Des fournitures, des commandes, des factures, voilà toute cette vie : elle tient dans ces quatre volumes de comptes achetés il y a quelques années par la Bibliothèque impériale (1); comptes précieux, et qui sont véritablement la seule mémoire que mérite la du Barry régnante. Ouvrez-les : ils ne vous feront grâce de rien. Ils vous diront le pot de rouge de la veuve Martin, acheté par madame la comtesse, et le collier en

(1) Comptes de madame du Barry. Bibliothèque impériale, manuscrits, Supplément français, 5146.

Un état des sommes payées pour le compte de madame du Barry, par M. Beaujon, pendant qu'elle était en faveur à la cour de France, dressé par son intendant Montvallier, le 15 juillet 1774, dira ce gaspillage et cette dilapidation du trésor royal mieux que toute phrase. Ce compte s'élève à 6,521,003 li. Les orfèvres y entrent pour 313,328 li.; les joailliers pour 1,808,635 li.; les bijoutiers pour 158,800 li. Le compte des marchands de soieries, dentelles, toiles, modes, est de 738,061 li.; le compte des tailleurs et brodeurs est de 531,500; la dépense en meubles, tableaux, vases et ornements, monte à 115,918 li.; les doreurs, sculpteurs, fondeurs, marbriers n'ont touché que 37,108 li. Luciennes, dans ses ouvrages anciens et nouveaux, n'a coûté à madame du Barry que 323,854 li.; mais il faut songer que ce n'est là que l'argent arraché presque de force par les réclamations des fournisseurs, et que des sommes énormes restaient à payer. M. Édouard Fournier nous apprend, dans son intéressant article sur madame du Barry (*Revue française*, 10 janvier 1859), que les héritiers de Gouttieres réclamaient encore, en 1836, la somme de 642,000 francs à la succession de madame du Barry. — Le *Livre rouge* mentionne les sommes suivantes données à madame du Barry : 1773, à Versailles, le 21 mars, par ordre du Roi, à madame la comtesse, 300,000 livres; le 13 juin, 300,000 li.; 22 août, 300,000 li.; 23 novembre, 300,000 li. — 1774, 13 février, 300,000 li.; 16 avril, 300,000 li. — 1784, ordonnance au porteur d'un million de livres, pour remboursement à compte de 250,000 livres de comptant, à 4 pour cent, dont la comtesse du Barry fait l'abandon au Roi.

esclavage, et la *respectueuse assortie*, portés par elle telle année, tel mois, tel jour. Ils vous nommeront le livre qu'elle a donné à relire au libraire Vente, à ses armes : *Boutez en avant* (1) ! Ils vous détailleront l'habit de théâtre dont elle fait cadeau à Raucourt ou à le Kain, et ses serviettes à café, qu'elle ne veut qu'en bazar des Indes, et même la dernière robe de chambre qu'elle offrit au Roi « avec le sultan et les mules. » Ici, c'est sa petite livrée de drap chamois galonné d'argent et sa grande livrée de velours cramoisi. Zamore même, « le nègre, » comme disent tout court et irrespectueusement les fournisseurs, vous le trouverez avec son frac vert de Saxe galonné d'or, derrière le joli coureur de madame la comtesse qui, serré dans sa polonaise de drap bleu céleste, les cuisses prises dans son tricot couleur chamois, brandit en courant cette superbe pomme de canne ciselée par Rottiers, dont les comptes inexorables vous diront le prix à un denier près. Que s'il vous plaît de voir la garde-robe de madame du Barry, vous pourrez passer la revue des *grands habits, des robes sur le panier, des robes sur la considération, et des robes de toilette*, robes de 1,000, de 2,000, de 3,000, de 5,000 livres, fournies par les marchands ordinaires de soieries : Buffaut, Lenormand, Assorty, Barbier, Bourjot. Voilà revenant de chez sa couturière, madame Sigly, les robes fond argent semé de bouquets de

(1) La bibliothèque de Versailles possède plus de deux cents volumes ayant appartenu à madame Dubarry, et reliés en maroquin à ses armes.

plumes, les robes fond blanc à guirlandes de roses, les robes rayées de grosses lames d'or courant dans les fleurs et les œillets, les robes fond mosaïque guilloché d'or et encadré de myrte, et les robes d'amazone de gourgourant blanc qui coûtent six mille livres! Mais l'or et les branchages ne suffisent: la broderie vient jeter sur la soie la pluie fleurie de ses dessins. Davaux, le brodeur de madame la comtesse, lui brode en plein des robes de soie blanche en soie nuée et paillons de couleur. Puis ce sont les garnitures ruineuses, tout ce qu'une robe d'alors portait d'agrémens et de fanfoles, les mille imaginations de ce grand artiste de la fanfreluche, Pagelle, le modiste des *Traits galants* de la rue Saint-Honoré: les blondes d'argent, les barrières de chicorée relevées et repincées avec du jasmin, les petits bouquets attachés avec de petits nœuds dans le creux des festons, et les guirlandes, et les bracelets, et la palatine, et les pompons, et les glands de cour, qui font monter une robe au prix de 10,500 livres. Et, les robes finies, les dentelles commencent, les dentelles, ce luxe de la femme; et comptez les garnitures de peignoir à 2,500 livres, les déshabillés d'Angleterre à 4,000 livres, les manchettes à 600, les coiffes de point à l'aiguille à 1,400, les toilettes de point d'Argentan à 9,000!

De la toilette, de cette grande affaire et de cette grande ruine de madame du Barry, l'inventaire de ses folies vous mènera à ses autres caprices, à ses tenta-

tions, à son goût des babioles, à son amour des jolis riens. Vous la suivrez dans ses achats de porcelaine à la manufacture du Roi. Les vases à oreilles et à têtes de bouc, les corbeilles lozangées, les marronnières, les théières à rubans verts et à hachure d'or, les groupes de biscuit, les cuvettes bleu royal, à mettre des fleurs, avec treillages et oiseaux, dont des douzaines se perdaient au feu avant la réussite; les déjeuners à personnages chinois livrés le matin du jour où le Roi soupait à Luciennes, et qui avaient demandé deux mois et demi de travail au premier peintre de la manufacture, et le service à petites roses et guirlandes de trois cent vingt pièces, le service ordinaire des soupers, tout le sèvre de madame du Barry vous est additionné et montré. Bientôt, dans ce prodigieux inventaire de tant de prodigalités, dans cet état de dépenses qui semble, dressés par l'intendant d'une Cléopâtre, le coût et le détail des perles fondues par les fantaisies d'une femme, vous rencontrerez les métaux précieux, l'argent, l'or, dont sa table s'enorgueillit, dont sa toilette se pare. Lisez le mémoire (1) de ce grand dessinateur et de ce grand sculpteur d'argenterie, Roettiers, dont l'association avec Germain valut au dix-huitième siècle les merveilles de sa vaisselle plate, ces modèles, ces ciselures dont il ne reste plus que çà et là un débris, un exemple : le mémoire décrit tout au long, il dessine pour ainsi dire avec les

(1) Voir ce Mémoire à l'Appendice.

mots techniques, tout ce service de madame du Barry, de la façon la plus finie et portée au plus haut degré pour le poli, sur lequel le plus habile compagnon orfèvre de Roettiers passa pendant des mois entiers la moitié de ses nuits. Un entrelacement de myrte et de laurier est la marque et comme la devise de toutes les pièces. Les flambeaux à girandoles, avec leurs têtes de béliers et leurs guirlandes de lauriers, figurent les quatre Éléments. Des jeux d'enfants, dans des trophées de flèches et de carquois, surmontent les pots à oille. Mais bientôt l'argent n'est plus assez riche et magnifique pour madame du Barry : elle conçoit l'envie et l'insolence d'un service tout en or, dont les emmanchements seront de jaspe sanguin. Roettiers livre des cuillers à sucre en or où des amours balancent des guirlandes de roses, une cafetière d'or, ornée de pieds et de rinceaux antiques, un pot au lait d'or au bec creusé de canaux dans lequel se jouent les feuilles de myrte, au couvercle à gaudrons saillants, couronné d'un groupe de roses. Puis c'est toute une toilette en or dont le désir lui sourit, et dont Roettiers reçoit la commande. Tout Paris en parle; on dit que le gouvernement a fait avancer à Roettiers les quinze cents marcs d'or qu'il demande pour se mettre à l'œuvre (1). Les curieux se pressent chez l'orfèvre; et les plus favorisés content qu'ils ont vu le miroir surmonté de deux Amours tenant une cou-

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barry.

ronne. Mais le scandale, ou plutôt l'excès de la dépense, arrêtait le travail; et l'on trouve, dans les comptes de madame du Barry, une indemnité à Roettiers pour une toilette d'or commencée.

Toutes ces belles choses, tant de richesses, ce mobilier de millions, ces rares objets, ces bagatelles et ces merveilles, demandaient un temple qui fût à leur taille, un nid, un pavillon de fée qui fût dans sa grâce, dans le joli de ses détails, dans la miniature de ses proportions, dans la délicatesse de sa magnificence, la digne petite maison des petits arts du dix-huitième siècle. Ce temple sera Luciennes, élevé en trois mois, comme au commandement d'une enchantresse, par l'architecte Ledoux, que madame du Barry remerciera en le poussant à l'Académie (1). Ce sera un palais-boudoir où tout aura le fini et le précieux d'un bijou. L'industrie du temps semblera y avoir employé, jusque dans les riens, l'invention, la patience et le goût de mille petits génies. Les moindres ornements en seront uniques, exquis et recherchés; et, de pièce en pièce, les chefs-d'œuvre de la main-d'œuvre y montreront le suprême effort et le raffinement délicieux des élégances du dessin et des habiletés de l'outil. Les bois sculptés, les fleurettes, les feuilles d'acanthé, les branches de lau-

(1) Mémoires secrets, vol. VII.

riers, les oiseaux se becquetant dans les entrelacs de myrte, seront fouillés, refouillés et comme ciselés. Il y aura dans les dorures et dans les surdorures des meubles tant de feuilles d'or et tant de coups de brunissoir, tant de soins et de peine, que, pour le lit, le doreur touchera 5,945 livres. Et ce sera Gouttières qui travaillera amoureusement les bronzes. Il pétrira des feux, des bras, des serrures, des espagnolettes, et des boutons de porte qui ne perdraient pas au voisinage de ces petits bronzes gardés par le musée de Naples comme la plus charmante confidence de l'art antique.

Luciennes était un pavillon carré, avec cinq croisées sur tous les côtés, qui s'annonçait par un péristyle de quatre colonnes, dont le fond montrait une bacchant d'enfants sculptée en bas-relief par Lecomte. Le péristyle ouvrait sur un vestibule servant de salle à manger; et voici cette salle à manger de Luciennes, tout animée, toute pleine de monde et de lumières, toute vivante, pour ainsi dire, dans la délicieuse aquarelle de Moreau le jeune, possédée par le musée du Louvre. Au milieu du plafond, dont des caissons dorés remplissent les deux bouts, volent des nuages, un Olympe et des jeux d'Amours. Les murs de marbre blanc sont coupés par des pilastres corinthiens aux chapiteaux, aux bases et aux tigettes de bronze doré. Entre les chapiteaux, des bas-reliefs, encadrés d'or, montrent des Amours, le portrait de Louis XV, et les armes mariées du Roi et de madame du Barry. Quatre tribunes, où la musique

de madame du Barry répète, au retour des chasses, le son et l'écho mourant du cor, sont pleines de femmes accoudées sur les balcons à balustres et qui s'éventent. Dans toute la salle, blanche et or, une vapeur de lumière semble s'élever des lustres suspendus devant les glaces des entre-colonnements et y semant des éclairs auxquels dans d'autres glaces répondent d'autres éclairs, poignées de flammes que jettent en l'air quatre figures de femmes taillées dans le marbre par Pajou, Lecomte, Moineau, et debout sur des socles de marbre aux guirlandes d'or. Autour de la table, entourée de curieux, derrière les dos ronds des fauteuils et les catogans des perruques des invités qui causent, les valets, les servants, les porteurs de mets passent et s'empressent, ceux-ci en livrée jaune paille, ceux-là en habit de velours cramoisi, aux parements, au col et aux poignets bleus, aux retroussis blancs battant sur des guêtres blanches, le tricorne sur la tête, l'épée au côté. On voit même le petit Zamore, en turban à plumes, en veste rose, en culotte rose, se glisser jusqu'à une dame qui sans doute lui a laissé des bonbons sur son assiette. Le cristal, l'argent, le temple d'opéra qui se dresse sur la nappe, les cordons bleus, les diamants, les sourires des convives, toute la table rayonne; et, sur la lumière qui l'inonde, se détache, à côté de la jolie mine de madame du Barry, la belle et noble figure du vieux roi Louis XV.

La salle à manger ouvrait sur le salon carré, où la

vue des fenêtres embrassait Saint-Germain, le Vésinet, Saint-Denis, la Seine en tous ses méandres, et là-bas Paris. Ce salon, dont Métivier et Feuillet avaient sculpté les arabesques, était décoré d'une corniche à console où Gouttières s'était surpassé ; et les dessus de porte montraient les plus gais libertinages de lumière du pinceau de Fragonard, cédés par Drouais à madame du Barry (1). Deux petits salons donnaient dans le grand salon. Le salon de droite offrait, dans une suite de quatre grands tableaux de Vien, une histoire symbolique de l'Amour dans le cœur des jeunes filles. Il avait des tables de marbre précieux, et deux figures de marbre de Vassé y représentaient, l'une l'Amour, l'autre la Fourberie tenant son masque. A gauche, le salon ovale, où Briard avait peint au plafond l'aimable allégorie de l'amour de la campagne, était tout revêtu de glaces qui répétaient la superbe cheminée de lapis en forme de trépied, d'une prodigieuse richesse de bronze (2).

Rien ne manquait au palais enchanté. Il y avait même, comme en un conte de fée peint par le Véronèse, un négrillon familier, quelque chose comme une chimère humaine, pour apporter les plateaux de rafraîchissement, tenir le parasol et se rouler sur les tapis. C'était un de ces jolis petits monstres que ce siècle des chinoiseries aimait tant, un carlin à deux jambes bap-

(1) Mélanges de littérature et d'histoire, publiés par la Société des Bibliophiles. 1856.

(2) Manuel du voyageur aux environs de Paris, par Villiers. Paris, an 1. vol. I.

tisé par le prince de Conti, Zamore Et il me semble le voir dans ce dessin que j'ai là sous les yeux, dans ce crayon du très-amusant petit maître Portail, avec son panache de plumes blanches et rouges, sa coiffe de soie d'où s'échappent à la tempe et à la nuque des frisons de cheveux, avec son grand œil blanc, son nez épaté, sa bouche en grenade, son oreille, que tire une perle, son grand gilet, son bel habit, son jabot fier et ses manchettes, un buisson de dentelles d'où sort une main d'ébène. Zamore et Luciennes ! ils étaient si bien faits l'un pour l'autre, le château était si bien la cage du négri-lon, qu'un soir de folie le Roi donnait à Zamore, qui jouait à ses pieds, le gouvernement du château et pavillon de Luciennes, aux appointements de 600 livres. Le chancelier, en riant, apposait son sceau au brevet de gouverneur du magot de la comtesse. Et dans ce domaine de la fantaisie, voletant du doigt de la maîtresse sur l'épaule du gouverneur, vous eussiez vu un oiseau d'émeraude à parole humaine, la perruche que madame du Barry avait payée à un commissaire de la marine avec une croix de Saint-Louis (1)!

Telle est la petite maison qui, après Saint-Cyr, après Bellevue, va donner le ton à Versailles, et lui apprendre, après de nobles jeux et de charmants divertisse-

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barry.

ments, les plaisirs gaillards et libres d'une petite maison. La maîtresse de Luciennes n'appellera pas Racine et la tragédie pour distraire l'ennui de la vieillesse d'un Roi. Elle ne recourra pas aux comédies piquantes, aux opéras galants, aux inventions aimables de madame de Pompadour. Elle n'éveillera point les échos du passé de Choisy et le souvenir de ces ballets délicieux, de ces allégories si bien trouvées, de ces jolis vers, de cette musique légère, spirituelle, chantante. Mais elle fera, des soupers de cabinet, des soupers de garçon où le cérémonial, l'esprit, les épigrammes, les couplets improvisés, le bon ton du plaisir, seront remplacés par les joies bruyantes et les gaudrioles d'une Courtille à laquelle ne manquera rien que la figure de Ramponneau. Elle fera donner le spectacle au Roi, non par ses comédiens ordinaires, mais par les comédiens du boulevard du Temple. Elle inaugurerà à la cour le répertoire du théâtre d'une Guimard. Et la comédie la plus grivoise de Collé, celle qui respecte le moins la pudeur d'un public : *la Vérité dans le vin*, lui donnera l'amusement de voir rougir les grandes dames de Versailles. Puis, ce seront, pendant le souper, chantés par Larrivée et sa femme, des couplets si vifs qu'ils embarrasseront jusqu'aux amies de madame du Barry, la maréchale de Mirepoix et la marquise de Montmorency, les seules femmes assises à la table à ressort du Roi. Après *la Vérité dans le vin*, après l'équivoque et le badinage éhonté, madame du Barry fera venir les délices même

de la canaille, Audinot, qui étonnera un matin tout Paris par l'affiche inouïe : « Les comédiens de bois de S. M. donneront aujourd'hui relâche au théâtre, pour aller à la cour. » Et le spectacle le plus populaire du théâtre d'Audinot sera terminé par la *Fricassée*, cette contredanse polissonne, dansée par le peuple dans les guinguettes (1)... Viles joies ! rires ignobles qui apprendront les mots des rues, les façons et l'accent des « Fêtes de bois » à cette cour corrompue, mais qui gardait encore toutes les grâces, et si l'on peut dire, toutes les décences de la corruption. Enhardie par leur licence, la du Barry, quittant dans l'intimité ses beaux airs et sa fortune, secouant son masque de favorite, redeviendra la Lange d'autrefois ; dans sa bouche éclatera le parler de sa protégée, madame la Loque, la harengère.... Et les voûtes de Versailles, étonnées et honteuses, entendront ces mots d'une femme à un roi de France : « La France, ton café f.... le camp ! »

Ce fut là le grand malheur de cette liaison du Roi avec madame du Barry : elle ruina, ruine déplorable ! le respect de la royauté. Ce fut, dans ce scandale, la faute, c'est trop peu dire, le crime dont Louis XV n'eut pas le remords, dont la du Barry ne pouvait avoir la

(1) Mémoires secrets, vol. VI.

conscience, et dont la monarchie devait porter la peine. Redoutable et lamentable exemple de la loi faite aux rois, et qui les condamne à ne pouvoir descendre aux appétits de leurs plaisirs ni compromettre la familiarité de leur cœur, sans compromettre en leur personne la religion humaine qu'ils représentent, le principe dont ils sont l'image, la dignité qu'ils signifient, la royauté elle-même. Tout, en effet, au contact de la du Barry, s'avilit et s'écroule invisiblement autour du Roi. La discipline de Versailles se perd, tandis que la curiosité de Paris s'enhardit. Le sanctuaire de la majesté royale s'ouvre et montre l'alcôve dont la belle Bourbonnaise tire en folâtrant les rideaux. Les peuples perdent la foi et l'illusion à entendre cet esprit de fille, allumé par le champagne, casser les vitres de l'OEil-de-Bœuf. Partout, dans cette royauté debout encore et presque entière, madame du Barry fait le mal d'une courtisane qui fait son métier et obéit à ses instincts : elle est cette charmante machine de destruction qu'est une jolie maîtresse dans un grand héritage ; et, dans sa philosophie de nature, dans son rire qui tutoie tout, dans son insolence de camaraderie, dans ses malices et ses gamineries de lutin, effrontées, naïves, charmantes ; dans cette impatience de toute hiérarchie, dans ce rabaissement de toute grandeur, il y a le fond et la vengeance fatale de toute impure, ce je ne sais quoi de pareil à la main d'un enfant gâté qui brise les choses en se jouant. Involontairement et par sa nature, elle dé-

considère tout ce qui l'approche et tout ce qui la touche. Qu'elle pousse les doigts de Zamore dans la perruque du chancelier livré aux hannetons, ou, demi-nue, qu'elle se fasse présenter ses mules au saut du lit par le nonce du pape, elle fait toujours ce rôle et cette œuvre de bafouer, d'amoindrir et de ravaler à son ton et à sa mesure les institutions, les traditions, les caractères, et jusqu'aux coups d'État de la monarchie française. Les barrières, les vénération, le prestige et la solennité de la représentation, de la volonté, de l'amour même du Roi, tout ce qui éloigne le Roi de l'humanité alors même qu'il s'en rapproche, tombe sous les folies et les caprices de la dernière des favorites royales. Laissez faire aux années, et la couronne, ce ne sera plus, dit un Anglais, que le bonnet de nuit des deux amants; ce trône autour duquel Louis XIV avait maintenu l'étiquette de l'adultère, ce trône où madame de Pompadour s'était assise avec un reste de décence, il ressemblera, sous les injures et les insolences de la du Barry, à ce cordon de Saint-Louis sur lequel la courtisane Lacour faisait cracher le vieux duc de la Vallière!... Et il vous viendra à l'idée de vous demander si cette fille du peuple, qui amène à Versailles la langue des halles, n'était pas prédestinée à être dans le palais de nos Rois la portière de la Révolution, et à ouvrir à Octobre!

Mais si, par la fatalité de sa nature, la favorite

fait tout ce ravage, si elle est coupable d'être une fille et d'en apporter involontairement les instincts de ruine dans la monarchie, la femme se rachète par les vertus faciles de ce que la langue familière appelle « une bonne fille » : il faut se résigner à ce mot; c'est le seul qui peigne d'un trait madame du Barry. Madame du Barry n'aime ni la vengeance ni la rancune; et c'est une justice que lui rendent les livres même de la Révolution : « elle n'humilia pas même ceux qu'elle aurait pu perdre (1). » Elle transige avec les pamphlets, elle punit ses ennemis avec des malices. Elle ne fait pas le silence avec des lettres de cachet, elle n'envoie pas les épigrammes à la Bastille. Le mystificateur qui la parodie toute vive, en habillant sa maîtresse en comtesse du Tonneau, sait d'avance qu'il ne risque point le martyre. C'est elle-même qui demande la grâce de Sophie Arnould, dont elle a reçu un coup de langue (2). Son règne n'a qu'un Latude, un Latude en liberté : Théveneau de Morande, qu'elle achète avec une pension. Ses ressentiments et ses colères ne sont que des enfantillages qui tombent, comme ses volontés, comme ses entêtements, comme ses refus de permission pour aller à Chanteloup, sous la moquerie, le rire et les gentillesses de la maréchale de Mirepoix. Elle est généreuse aussi grande-

(1) La Galerie des dames françaises pour servir de suite à la Galerie des états généraux. Londres, 1790 (Madame du Barry y est peinte sous le nom d'Elmire).

(2) Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres, vol. V.

ment, aussi follement qu'une courtisane qui n'est pas avare. Elle donne et laisse prendre tout autour d'elle, travaillant de sa bourse à la fortune de tous ceux qui l'ont connue, servie, ou qui lui plaisent. Elle a dans le cœur les dévouements du peuple, ses attachements naturels, le sentiment de la famille. Elle va passer, tous les quinze jours, une journée avec sa mère, qu'elle a habillée en marquise de Montrable, à qui elle a donné un logement au couvent de Sainte-Élisabeth, carrosse, maison de plaisance, et une petite ferme, appelée la **Maison-Rouge**, près de Lonjumeau (1). Elle a fait une pension à madame Quantigny, la sœur de sa mère; elle a placé et poussé quatre de ses enfants. Elle a pris avec elle la dernière venue, une petite fille qu'elle élève comme sa fille et dont le public veut faire sa fille : c'est l'enfant baptisé *le Petit Pierrot*, ou encore *Betsi*, dont Drouais peint le joli visage pour les dessus de porte de **Luciennes**. Elle n'oublie même point, dans ses largesses et dans son intérêt, la famille de son mari. Malgré le peu de liens qui l'attachent à son mari Guillaume, elle lui fait obtenir près de 60,000 livres de rentes dans le duché de Roquelaure. Elle obtient le grade de capitaine colonel des Suisses de la garde du comte d'Artois pour le frère du Roué qu'elle marie à mademoiselle de Fumel. Pour le Roué, si elle refuse de le recevoir à Versailles, par dégoût et par lassitude de ses exigences, elle songe

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barry. — Mémoires de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, vol. V, 1859.

à établir son fils, le vicomte Adolphe. Surmontant l'ennui et les humiliations des démarches, se dévouant à tous les désagrémens, à la mauvaise humeur du Dauphin, elle entreprend de marier le vicomte à mademoiselle de Béthune ; mais, arrêtée dans ce projet par la froideur du Roi, elle se rejette sur une fille naturelle du Roi, connue sous le nom de mademoiselle de Saint-André. La fermeté et le franc-parler du tuteur de mademoiselle de Saint-André rompent les négociations. Le Roué, consigné à la porte de madame du Barry, mais ne cessant de la harceler de lettres, la pousse à tenir bon, à s'entêter au mariage. Il lui apprend que la jeune personne, en perdant l'espérance de devenir la femme de son fils, a abandonné toute parure dans son couvent. Il fait valoir les avantages politiques de cette union : « Ce mariage nous eût ménagé un coin de pudeur dans Monsieur le Dauphin, et empêché plus tard de céder aux impulsions de la haine. » Il fait sonner les 24,000 livres de rentes de mademoiselle de Saint-André, une terre de même valeur, les espérances, le crédit ; et il conjure madame du Barry d'essayer de renouer l'affaire (1). Et lorsque les préventions données au Roi par M. de Saint-Yon, le tuteur de mademoiselle de Saint-André, l'emportent sur les efforts de madame du Barry, la favorite ne se décourage pas encore. Elle avise une parente de M. de Soubise, le complai-

(1) Correspondance du comte du Barry. *Revue de Paris*, novembre 1836.

sant de toutes les maîtresses, dont elle n'aura qu'à demander le concours et l'intervention auprès du prince de Condé, auquel tient également la jeune personne. La beauté remarquable de mademoiselle de Tournon, c'était le nom de cette parente de M. de Soubise et de M. de Condé, le projet de détrôner la favorite, que cette beauté mettait dans la tête du Roué et que madame du Barry devinait, la chanson attribuée au Roué :

Drôlesse!
Où prends-tu ta fierté (1) ?

rien n'arrête le bon vouloir de madame du Barry. Elle marie son neveu à mademoiselle de Tournon (2), mais

(1) Mémoires secrets, vol. VII.

(2) Le vicomte Adolphe du Barry, devenu une espèce de favori du Roi, échappant par ses qualités au mauvais renom de son nom, était enveloppé à l'avènement de Louis XVI dans la disgrâce de sa famille.

En 1778, le vicomte se rendait avec sa femme et mademoiselle de Tournon, sa belle-sœur, à Bath; il avait déterminé à l'accompagner le comte Rice, gentilhomme irlandais, avec lequel il était lié depuis huit ans. Le vicomte du Barry et le comte Rice vivaient dans l'intimité la plus grande lorsqu'une nuit, après minuit, on les vit tous deux sortir en courant, suivis par la vicomtesse qui, essayant vainement de les atteindre, les appelait à grands cris. Un carrosse les emportait, eux et leurs témoins, hors la ville et l'on convenait, en attendant le jour, que les deux adversaires, placés dans un espace de vingt-cinq pas dont ils ne pourraient sortir, armés de leurs deux pistolets et de leur épée, marcheraient l'un sur l'autre, se serviraient de leurs armes comme ils l'entendraient, qu'enfin le vainqueur aurait le droit d'achever son adversaire quand même il serait tombé à terre. Au point du jour, le vicomte sautait à bas du carrosse, tirait le premier et perçait la cuisse du comte Rice. Celui-ci ripostait par un coup de pistolet qui traversait la poitrine du vicomte du Barry, et s'avavançait sur lui l'épée à la main; le vicomte lui criait : « Je vous demande la vie. — Je vous la donne, » lui répondait le comte Rice qui le voyait au même moment se rouler par terre, vomir un flot de sang, expi-

sans se rapprocher du Roué, qui ne passe que deux jours à Versailles, et qui ne reverra sa belle-sœur qu'à la fin de la maladie du Roi.

Le Roi vieillissait ; et l'âge, les années, la fatigue de l'ennui et de la vie, de l'âme et du corps, au lieu d'apporter l'apaisement à ses passions, ne faisaient qu'irriter l'imagination de ses désirs. L'obsession physique, qui s'empare de certains vieillards, s'emparait de Louis XV vieillissant. L'amour qui avait rempli sa tête et son cœur n'était plus qu'un appétit et une brutalité de son corps ; et il ne semblait plus y avoir de vivant en lui que des sens furieux et à demi morts... Un instant, cependant, il y avait eu une trêve dans ce libertinage de

rer. Les témoins n'étaient pas dans la confidence du motif du duel. Le comte Rice, interrogé par Dutens, varia deux ou trois fois sur les causes de la querelle ; le sentiment général fut que le vicomte du Barry avait obéi à un sentiment de jalousie contre Rice. La vicomtesse du Barry, de retour en France, obtint du roi d'ériger en baronnie, sous le nom de Tournon, des fiefs qu'elle avait acquis en Corse et changea de nom. A cette suite du Barry, le Roué, voulut la forcer à reprendre son nom, le nom de son mari ; elle répondit par un assez triste Mémoire où elle déclarait n'avoir pas d'abord su le rôle que madame du Barry avait rempli près de Louis XV, accusait son mari d'avoir hérité des vices de son père, de son amour du jeu qui l'avait ruiné, et attribuait sa mort « à une rixe, soit d'une combinaison incertaine qui aura mal réussi et dont l'un des associés aura demandé compte à l'autre avec ce ton d'aigreur de la passion trompée dans ses désirs. » Puis, pour mieux se dérober à son nom, elle remarqua. (Mémoires d'un voyageur qui se repose, par Dutens, vol. I. — Précis du Mémoire de mademoiselle de Tournon, veuve du vicomte de Barry, en réponse à celui de M. le comte du Barry, son beau-père.)

plaisirs et des désirs du Roi. Il entra dans une sorte de liaison platonique avec une charmante femme, la comtesse de Seran, dont il courtoisait galamment les goûts en faisant mettre, à son intention, les petits appartements en bleu (1). Pendant quelques mois, c'était un commerce discret et respectueux, un échange d'aimables paroles, une familiarité de douces causeries, une cour faite avec ces grâces et ces courtoisies si naturelles à Louis XV quand il voulait plaire. C'était comme une illusion revenue, comme un rajeunissement des pensées du Roi, comme un souvenir de ses premières amours avec la comtesse de Toulouse ; et la cour croyait voir commencer une de ces liaisons qui touchent à l'amour sans quitter l'amitié, un de ces tendres et sûrs commerces qui font encore rêver l'âme du vieillard qu'ils bercent. Mais ce platonisme de Louis XV ne durait qu'un moment, le temps d'oublier les menaces d'un sermon ou les durs avertissements de son médecin Larmartinière ; et le Roi revenait à madame du Barry. Inassouvi, il allait d'elle à d'autres, et de caprices en caprices, épuisant l'amour sans épuiser la tentation, tourmenté, inquiet, brûlant, tremblant, et s'interrompant dans le plaisir pour se jeter à des remords et à des actes religieux qu'il faisait partager aux complaisantes de ses caprices. Dans cette fièvre, le vin, le punch, transporté par madame du Barry des salons de Londres

(1) Mémoires de Marmontel, 1819.

aux soupers des petits appartements (1), tous les exci-
tants servaient le Roi, le soutenaient, lui prêtaient la
force de ne pas vieillir. Entre la maîtresse et l'amant,
il n'y avait plus que la chaîne de l'habitude et de la sen-
sualité, dépouillée de tous les liens d'esprit, dépouillée
même de toutes les coquetteries de décence et de toutes
les modesties d'élégance qui avaient attaché le Roi à
madame de Pompadour. Et figurez-vous madame de
Pompadour avec son costume de bergère, son chapeau
de paille, ses rubans, sa beauté habillée, ses charmes
voilés ; puis, voyez la du Barry dans le costume qui
rend la jeunesse au Roi, dans son déguisement de ber-
chante (2), à demi nue sous la gaze, et la gorge effra-
yée, — vous aurez l'image des deux amours du Roi.

Louis XV avait soixante-quatre ans. La mort, depuis
quelque temps, semblait s'essayer tout autour de lui et
jusque sous ses yeux. L'ambassadeur de Gênes, Sorba,
qu'il avait l'habitude de voir, mourait subitement.
D'Armentières le suivait de près. L'abbé de la Ville,
venant remercier de la place de directeur des affaires
étrangères, tombait frappé d'apoplexie au lever du Roi.
Enfin, un soir que le Roi jouait au piquet avec ma-
dame du Barry, et que le marquis de Chauvelin, et

(1) Le Gazetier cuirassé, ou Anecdotes scandaleuses de la cour de France
(Londres), 1772.

(2) Anecdotes sur madame la comtesse du Barry.

vieux compagnon de ses plaisirs, était appuyé sur le dos de son fauteuil, madame du Barry, levant les yeux, disait : « Monsieur de Chauvelin, quelle grimace vous faites !... » Le Roi se retournait : Chauvelin tombait mort à ses pieds (1).

Toutes ces morts remplissaient le vieux Roi, peureux de la mort dès l'enfance, d'avertissements et de terreurs. Une parole tombée de la chaire troublait encore Louis XV, comme une assignation de Dieu. Elle était sortie de la bouche hardie de cet abbé de Beauvais qui, tout à l'heure, n'avait pas craint, au milieu de la chapelle de Versailles, devant le Roi et son peuple de courtisans, de dire du Salomon de la Bible : « Enfin ce monarque, rassasié de voluptés, las d'avoir épuisé, pour réveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisirs qui entourent le trône, finit par en chercher d'une nouvelle espèce dans les vils restes de la licence publique (2). » Prêchant la cène, l'abbé de Beauvais avait jeté aux murs de la chapelle royale, à la face du Roi, la menace du prophète : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite ! » C'étaient ces quarante jours dont il fallait dérober au Roi la longueur et l'attente. Les du Barry songeaient à une distraction, à un étourdissement : ils faisaient emmener Louis XV à Trianon par madame du Barry, qui dévorait elle-même, aux côtés de cet amant funèbre, de vagues inquiétudes et de sourds pressen-

(1) *Mémoires secrets*, vol. VII.

(2) *Idem*, vol. VI.

timents, laissant parfois échapper devant ses intimes : « Je voudrais bien voir passer ce vilain mois d'avril!... » C'était le mois où l'*Almanach de Liège* de l'année faisait mention « d'une grande dame jouant un rôle dans une cour, et qui cessera de le faire (1). »

Ce fut à Trianon (2) que, tout à coup, un soir, Louis XV se trouva malade. Le lendemain, la petite vérole se déclarait. Madame du Barry s'installait au chevet du lit du Roi, et le suppliait de se laisser soigner par elle et de rester à Trianon. Mais le chirurgien du Roi, Lamarinrière, enlevait le malade à madame du Barry et le faisait transporter à Versailles, au milieu de la cour, de la famille royale, à portée de l'Église. Madame du Barry essayait alors de posséder et de garder le Roi par son médecin à elle, Bordeu, qu'elle faisait adjoindre à Lemonnier; et la lutte commençait aussitôt entre l'Église et madame du Barry, sur le lit du Roi, dans cette chambre pestiférée où le dévouement faisait autour de Louis XV l'étrange rapprochement de ses filles et de sa maîtresse. L'archevêque de Paris accourait à Versailles avec les sacrements, demandant, au nom des canons de l'Église, une expulsion éclatante et antérieure de la concubine. Mais il y avait secrètement en lui, entre son

(1) Mémoires secrets, vol. VII.

(2) Rien n'est moins prouvé, dans ce voyage à Trianon, que le commerce du Roi avec la fille du jardinier de Trianon, comme le prétendent les *Anecdotes*; — avec la fille de M. de Montvallier, comme le prétend Métra; — avec une vachère des environs de Trianon, comme le prétend Beauveau.

zèle et sa conscience, la reconnaissance des services signalés que madame du Barry avait rendus au parti dont il était le chef ecclésiastique, par le renversement de Choiseul, l'élévation de d'Aiguillon, l'anéantissement des parlements. Les alliés de l'archevêque, d'Aiguillon, Bertin, Maupeou, ainsi que les familiers de la maîtresse, Richelieu, Fronsac, tenaient ouvertement pour madame du Barry et contre les sacrements. De l'autre côté, les Choiseul poussaient furieusement et de toutes leurs forces à cette administration du Roi qui devait jeter brusquement et honteusement hors de Versailles la favorite qui avait renvoyé M. de Choiseul. Ainsi, dans *cet agiotage et ce trafic de la conscience du Roi*, c'est l'expression d'un cardinal, il arrivait, chose étrange! que le parti d'Aiguillon, le parti des dévots et des jésuites, se liguaient pour empêcher la communion de Louis XV, tandis que le parti Choiseul, le parti des philosophes et des incrédules, se liguaient pour imposer cette communion aux temporisations de l'archevêque de Paris. Le 1^{er} mai, à onze heures et demie du matin, l'archevêque se présentait à la porte de l'antichambre du Roi. Richelieu accourait à sa rencontre, le conjurait de ne pas faire mourir le Roi par une proposition théologique; puis, avec sa légèreté et le cynisme de ses grâces, il lui proposait, s'il était curieux d'entendre de jolis péchés mignons, d'écouter les siens, lui jurant qu'il en apprendrait de tels qu'il n'en avait jamais entendus depuis qu'il était archevêque de Paris. Pas-

sant enfin au sérieux, il lui représentait que congédier madame du Barry, c'était préparer le triomphe de Choiseul, nuire à l'amie pour servir l'ennemi. L'archevêque ca- trait dans la chambre, et en sortait sans avoir parlé de confession au Roi. Mais bientôt venaient d'autres hommes d'Église plus hardis et plus fermes. L'évêque de Carcassonne demandait hautement et courageusement que le Roi fût administré, que la concubine fût expulsée, et que le Roi donnât un grand exemple de repentir à la France et à l'Europe chrétienne. Richelieu, Fronsac étaient obligés de se dresser devant le curé de Versailles, et le menaçaient de le jeter par les fenêtres s'il parlait de confession au Roi: « Si vous me tuez pas, — répondait le curé, — je rentrerai par la porte, car c'est mon droit. »

Pendant ce tumulte, ces divisions, ces allées, ces venues, tandis que l'Eucharistie errait dans les corridors, le mal du Roi croissait en dégoûts, et son corps se couvrait de cette lèpre qui tourmentera son agonie de la crainte que le pus de ses boutons ne se mêle à l'hostie... Le mourant appelait Dieu, il appelait madame du Barry, il se jetait au salut, il retombait dans l'habitude, et de ses mains toutes purulentes, il tâonnait encore la place de ses désirs, quand l'archevêque de Paris, rompant avec les ménagements, allait à son lit et finissait tout. Le Roi priait madame d'Aiguillon de faire conduire sans bruit madame du Barry à sa maison de Ruel, « pour éviter les scènes de Metz. » Et à peine madame d:

Barry était-elle partie, qu'il la demandait encore, balbutiant d'une voix qui commençait à délirer : « Ah ! elle est partie.... Il faut donc que nous partions (1)... »

Le règne de madame du Barry est fini.

Il est dans l'Anthologie grecque cette épitaphe d'une jeune femme : La terre lui soit légère ! elle a si peu pesé sur elle. Ainsi l'on pourrait dire de la favorite : La Postérité lui soit légère ! elle a si peu pesé sur l'Histoire.... En effet, ce règne de madame du Barry

(1) Mémoires du maréchal duc de Richelieu par Soulavie. Paris, 1798, vol. IX. — Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI par Soulavie. Paris, an x, vol. I^{er}. — Soulavie tenait ses renseignements sur la fin de Louis XV de M. de Laborde, premier valet de chambre de Louis XV, qui lui avait communiqué ses Mémoires, jusqu'ici inédits, sur la cour de Louis XV ; de l'abbé Dupinet, chanoine de Notre-Dame, qui les tenait de l'archevêque de Paris ; du cardinal de Luynes ; de madame d'Aiguillon ; du duc de Brissac et du maréchal de Richelieu. — Les Mémoires du duc de Luynes, publiés en ce moment chez MM. Didot par MM. E. Soulié et Dussieux, vont restituer une grande valeur documentaire aux livres beaucoup trop déconsidérés de Soulavie. Par tout ce qu'il a pris et coupé de ces inémoires dans ses Mémoires de Richelieu, on pourra juger de l'authenticité des sources diverses et si riches où il a puisé. L'autorité historique de Soulavie nous a été encore confirmée par la correspondance autographe de madame de Châteauroux, publiée par nous dans le premier livre de cette histoire, correspondance dont le moindre détail concorde si parfaitement avec le récit du biographe de Richelieu. Citons, enfin, comme preuve de l'estime qu'il faut faire des informations de Soulavie, les deux conversations de madame de Pompadour avec le président de Ménières, dont la première a été dernièrement republiée par la Société des bibliophiles sur le manuscrit du président. — Il est bien entendu que nous parlons ici surtout des *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*. Cette compilation d'anecdotes, cette spéculation de librairie, les *Mémoires historiques pendant la faveur de madame de Pompadour*, ne doivent être consultés par l'histoire qu'avec une extrême défiance.

est un règne de maîtresse de roi particulier et sans exemple : il n'est ni une tyrannie ni un gouvernement ; il est une toute-puissance sans être une domination, un caprice sans être une initiative. Il est le pouvoir sans la volonté, sans la personnalité du pouvoir. L'inconscience et l'irresponsabilité d'un rêve en sont les attributs, comme ils en sont les excuses. Parcourez, étudiez la faveur de madame du Barry : rien de ce qui émane d'elle ne lui appartient. Elle ne possède en propre ni une idée, ni un ennemi. Elle signe toutes les grandes choses historiques de son temps sans les vouloir, sans les comprendre, presque sans les lire. Portée dans le lit de Roi par des passions et des intérêts qui lui sont inconnus, elle y est maintenue par des circonstances qui s'agitent autour d'elle et qu'elle laisse faire sans le voir. Elle sert des amitiés et des individus, sans savoir servir une cause, un système, un parti ; et elle est servie par le cours providentiel des choses, sans avoir à s'embarasser d'un effort, d'une intrigue ou d'une reconnaissance. L'exil de Choiseul, l'exil des Parlements, les coups d'État, les révolutions de palais, passent par sa main : ils ne passent ni par son cœur ni par sa tête. Sans qu'elle presse sa fortune, le temps la grandit. L'entoure de servitudes, amène successivement à ses pieds le duc d'Orléans, qui a besoin de la maîtresse pour son mariage avec madame de Montesson ; le prince de Condé, qui s'approche d'elle dans l'espérance de marier sa fille au comte d'Artois ; le duc de Chartres, qui

voudrait obtenir par elle la survivance du duc de Pen-
thièvre dans la charge de grand amiral. Cette rivalité
sourde entre le chancelier et l'abbé Terray, qui met
ces deux hommes aux genoux de la maîtresse, à la dé-
votion de ses fantaisies et de ses gaspillages, toutes
ces divisions du ministère et de la cour, qui lui livrent
les ambitions et les consciences, s'allument au-dessous
d'elle et sans elle. Les séductions des concurrentes, des
beautés apostées, le charme d'une baronne de Neu-
kerque, de cette belle madame Pater, ne demandent à
madame du Barry ni un souci ni une défense : les ten-
tatives, les tentations échouent d'elles-mêmes, par la
contrariété d'opinions et la dispute d'intérêts des com-
ploteurs. Ainsi s'écoule doucement et sans lutte la fa-
veur de cette enfant gâtée, qui, sans affections, sans
haine, répétant ce qu'on lui apprend à dire, voulant ce
qu'on lui apprend à vouloir, sans vue, sans intérêt,
sans passion (1), fait avec madame de Pompadour le
singulier contraste d'une favorite qui règne et ne gou-
verne pas.

Madame du Barry ne garde pas même, de la domina-
tion de celle qui l'a précédée, la part la plus facile à
régir et la plus légère à porter, cette protection des
lettres et des arts dont une maîtresse de Roi peut se
faire un si grand et si aimable ministère. Le gouver-
nement même du goût échappe à madame du Barry ;

(1) Correspondance de madame du Deffahd. Paris, 1812.

et, comme dans les choses de la politique, elle s'abandonne à son temps dans les choses de l'art. Elle suit la mode, et ne préside à rien. Son patronage descend, avec ses plaisirs et ses sens de grisette, de l'opéra au couplet, des peintres et des statuaires aux bronziers et aux sculpteurs sur bois, de l'*Encyclopédie* à La Morlière, et de Montesquieu à Audinot. La clientèle, la compagnie même de celle que Voltaire appelle Égérie, ce ne sont plus les artistes, les philosophes, les poètes; ce sont les dieux des bas-empires : les mimes, les baladins, les danseurs, les comédiennes. Elle s'oublie avec eux jusqu'à l'intimité, elle entre dans leurs affaires, elle place leurs billets, elle touche et se salit les doigts à leurs passions. Et le grand étonnement de ces pauvres ambassadeurs de la Pologne mourante, venant implorer la favorite pour le salut d'une patrie, s'ils avaient pu lire le souci qui tourmentait à ce moment son front? Toute sa pensée était à Dauberval qui menaçait de passer en Russie, ou à Chassé qui refusait de chanter devant elle, ou à Raucourt dont elle voulait faire une vertu, ou à la vieille Dumesnil qu'elle songeait à habiller, ou à mademoiselle Dubois qu'elle voulait marier à Dauberval qui n'en voulait pas (1)!...

Madame du Barry était à Ruel, entourée d'un reste

(1) Mémoires secrets, vol. VI et VII.

de cour, soutenue et consolée par madame d'Aiguillon, s'opiniâtrant à l'espérance, croyant à un mieux du Roi, confiante encore dans cette procession de carrosses qui encombrait la route de Versailles à Ruel. Un coup de foudre lui apprenait tout.

Un exprès arrivait de Versailles et lui remettait la lettre suivante :

« A Versailles, le 12 may 1774.

« J'espere, Madame, que vous ne douterés pas de toute la peine que je ressens d'être obligé de vous annoncer une deffense de paraître à la cour ; mais je suis obligé d'exécuter les ordres du Roi qui me charge de vous marquer que son intention est que vous n'y veniés pas jusqu'à nouvel ordre de sa part. Sa Majesté, en même temps, veut bien vous permettre d'aller voir madame votre tante à l'abbaye du Pont-aux-Dames, et je vais écrire en conséquence à madame l'abbesse afin que vous n'éprouviés nulle difficulté. Vous voudrés bien m'accuser la réception de cette lettre par celui qui vous la remettra, afin que je puisse justifier à Sa Majesté de l'exécution de ses ordres.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le duc DE LAVRILLIÈRE. » (1)

(1) Nous donnons ici pour la première fois la lettre de cachet qui exila madame du Barry à Pont-aux-Dames, d'après la lettre signée du duc de

Madame du Barry fut d'abord accablée, malgré la douceur des termes de la lettre de cachet; puis, retrouvant la colère, devant le commissionnaire qui lui apportait les ordres de la Fortune, il lui sortait de la bouche un juron de fille contre ce règne qui commençait par une lettre de cachet.

Au premier rayon du nouveau règne, tous les entour, tous les parents de la favorite se dispersaient comme une volée d'aventuriers. La fuite, l'exil, la peur, la honte, faisaient justice de toute la famille. Plus de du Barry! Ils se sauvaient, se cachaient ou rougissaient. On voyait la femme du marquis, mademoiselle de Fumel, faire prendre des surtouts gris à ses gens, et voiler, par pudeur, sa livrée et son nom. Du Barry le Roué, du Barry-Mahomet, quittait en toute hâte madame de Murat, ses quatre maîtresses, et ce pavé de Paris où il se vantait d'avoir jeté, depuis l'avènement de sa sœur, dix-huit millions : il courait jusqu'en Suisse et ne respirait qu'à Lausanne (1). Et quelles huées de

la Vrillière, possédée par la bibliothèque de Rouen, collection Lebr. n° 2278. Toutes les autres lettres de cachet données jusqu'ici, dans les biographies anciennes comme dans les biographies récentes, sont absolument fausses. — La tante de madame du Barry, retirée au Pont-aux-Dames, dont il est parlé dans cette lettre, est sans doute madame Quastigny, sœur de sa mère.

(1) Le Roué écrivait, dix-huit mois après sa fuite, à M. de Malesherbes une lettre déchirante, dont nous avons déjà cité quelques fragments, dans laquelle il se plaignait de sa vie errante de pays en pays, de l'âpreté de ses créanciers qui, non satisfaits de la vente de ses biens mobiliers, de ses tableaux, qui avait produit une somme de plus de 400,000 francs, lui réclamaient encore une somme supérieure; il demandait de passer quelques jours à Paris, pour voir ses créanciers, des oculistes, des médecins, et de

vant cette débandade, cette évasion ! Quelles joies furieuses du public devant cette délivrance ! On se rappelait tout ce que le fuyard avait coûté, ses pertes de 7,000 louis en un soir, ses enchères « à la bourse de Cythère, » le scandale de ses folies avec les Thevenet, les Morancé, les Dubois, la Breba (1). On se redisait ses audaces, ses intrigues, ses manœuvres pour lancer un Guenée de Brochau au contrôle général et mettre la main sur le Trésor, manœuvres qui avaient mené Brochau à la Bastille, et le Roué aux eaux, dans un temps où les eaux étaient un exil. Partout éclatait l'indignation de ses insolences, de ce nom de *frérot* qu'il osait donner au Roi, de ce cynisme qu'il affichait aux tables de jeu, disant quand il perdait : « Ne vous chagrinez pas pour moi, mes amis ; c'est vous qui payerez tout cela. » N'avait-il pas, un jour qu'il demandait pour son ami Dessein la direction des fermes de Paris, accordée au sieur Chomat, été jusqu'à dire au Comité des fermes refusant de revenir, à sa recommandation, sur une nomination faite, « qu'on ne savait donc pas que c'était lui qui avait eu l'honneur de donner une maîtresse au

plorait comme grâce suprême qu'on lui permit d'aller rétablir sa santé délabrée dans quelque province méridionale. (*Revue de Paris*, novembre 1836.) Il obtenait de retourner à Toulouse, où il reprenait son ancienne vie de joueur, et d'où il continuait, jusqu'au commencement de la révolution, à fatiguer de ses réclamations, de ses exigences, madame du Barry, lui demandant de l'argent ou, à défaut d'argent, des effets pour calmer ses créanciers. En 93, moins heureux que le mari de la du Barry, que son frère Guillaume, il était guillotiné à Toulouse.

(1) La Police de Paris dévoilée par Pierre Manuel. L'an second de la Li-

Roi ; lui qui avait fait M. d'Aiguillon ministre des affaires étrangères, M. de Boynes ministre de la marine ; lui qui soutenait le chancelier et le contrôleur général ; qu'on y prit garde, et qu'on ne lui donnât pas de l'humeur!... Le mépris public prenait sa revanche ; les ironies et les bons mots déchaînaient, derrière cette fuite et cet écroulement, les vengeances que l'esprit de Paris sait tirer d'une humiliation de la France. C'était le mot : « les tonneliers auront bien de l'occupation, tous les barils fuient (1) ; » ou bien l'histoire du Roué demandant conseil à son ami Goys, le fameux farceur, sur le parti à prendre : « Ma foi, mon cher, l'écrin et les chevaux de poste... » et comme le Roué faisait l'indigné : « Eh bien ! les chevaux de poste et l'écrin (2) ! » Et tandis que l'effigie des du Barry contumaces est ainsi traînée dans le ruisseau, la boue couvre, à Toulouse, le front du mar, le visage du comte Guillaume.

Pont-aux-Dames était une triste demeure après La ciennes. Ces vieux bâtiments presque en ruine, et couvent jeté par les Carlovingiens, comme un Saint-Denis sauvage, au milieu des bois, quel changement ! et le triste lieu de pénitence pour cette favorite si molle et si attachée à ses aises que, pendant l'agonie du Roi.

(1) Correspondance secrète, politique et littéraire (par Métra). *London*, 1787, vol. I^{er}.

(2) Mémoires secrets, vol. VII.

elle avait fait venir à Ruel son coucher de Luciennes (1)! Cependant peu à peu madame du Barry surmontait ses ennuis et l'horreur du séjour; elle s'habituaît à cette nature dure, à ces murs sévères, à ces voûtes gothiques, à son logis délabré, au service de sa seule femme de chambre. Elle se laissait distraire par la curiosité que toutes les sœurs, jeunes ou vieilles, mettaient à la voir et à s'approcher de ce personnage fabuleux, une maîtresse de Roi! L'aménité de l'abbesse lui adoucissait la première âpreté de ce brusque passage et la secousse d'une vie si différente. Ses yeux s'amusaient et s'égayaient du joli costume des Bernardines. Bientôt mademoiselle du Barry et mademoiselle de Tournon, la femme du vicomte Adolphe du Barry, obtenaient de venir demeurer à Pont-aux-Dames, et apportaient à l'exilée la ressource de leur compagnie, l'entrain de leur gaité, le courage et la patience. Puis, avec le temps, la réclusion perdait ses rigueurs: madame du Barry reprenait presque le train de sa vie passée. Ses gens lui étaient rendus; ses femmes, des cuisiniers, un officier lui revenaient; et, sur sa demande, le Roi l'autorisait à faire venir à Pont-aux-Dames l'architecte de Luciennes, Ledoux, qui ajoutait à l'abbaye une aile où madame du Barry retrouvait un souvenir de son cher palais. Les amitiés lui venaient; elle charmait tout le couvent par sa politesse, son amabilité, ses bonnes

(1) Journal de l'abbé Beaudeau. Revue rétrospective, vol.

paroles aux sœurs, mille petits cadeaux semés tout autour d'elle avec la grâce qu'elle mettait à donner (1); et elle finissait par se plaire à Pont-aux-Dames comme dans une famille où elle était la bienvenue.

Il n'y avait point assez de profondeur dans l'âme de madame du Barry pour qu'elle eût un long accablement de sa chute. A peine sut-elle la mesurer. Ce fut un réveil contre lequel elle ne s'indigna pas. La disgrâce montra en elle une de ces philosophies simples et toutes naturelles auxquelles de plus grands cœurs et de plus grands esprits ne peuvent atteindre. Elle perdit le pouvoir, comme elle l'avait possédé : étourdimement. Son premier désespoir avait été un juron ; ses regrets furent une bouderie.

Par ses sollicitations, par l'appui des amis qu'elle avait encore à Versailles, madame du Barry obtenait enfin la permission de quitter Pont-aux-Dames, mais à la condition qu'elle se retirerait à dix lieues de Paris et de Versailles. C'est alors qu'avec l'argent de sa maison de Versailles, vendue à Monsieur, elle achetait la terre de Saint-Vrain, près Arpajon (2). Le parc dessiné en jardin anglais, les bosquets d'arbres verts à l'italienne, plaisaient d'abord à madame du Barry ; mais bientôt elle s'avisait de trouver la maison affreuse. Bientôt elle ne voyait plus dans toute cette terre pittoresque qu'une

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barri.

(2) Mémoires secrets, vol. VIII.

belle solitude. Plus libre, mais plus seule, plus dépay-sée encore devant la campagne que dans un couvent, elle regrettait ses amis, ses habitudes, la société, le monde, et surtout son cher Luciennes. Par là-dessus, elle était poursuivie à Saint-Vrain par les tracas de ses affaires embrouillées, les comptes et les projets de liquidation, l'embarras et l'ennui de ses douze cent mille livres de dettes ; et si inconstante que fût sa pensée, si peu sérieux que lui semblât le lendemain, elle ne laissait pas que d'être importunée du bruit que ses amis et ses intendants faisaient autour de ses créances les plus criantes. Il lui passait par la tête les plus belles résolutions ; elle songeait à se ranger, à se réduire ; elle voulait diminuer son domestique, jeter à bas son train, faire de l'ordre, de l'économie ; belles promesses dont elle se payait tous les soirs, et qui s'envolaient au réveil !

L'argent, les dépenses roulaient de plus belle : elle commandait, elle achetait follement, comme par le passé, sans souci du payement ; et à tout moment elle avait les plus grandes surprises d'être assaillie par des réclamations de fournisseurs ou des demandes d'acompte avant de commencer un travail. A la fin, sur l'insolence grandissante des marchands, elle se décidait à ouvrir les yeux et à aligner des chiffres : effrayée, elle essayait de négocier la vente des loges de Nantes qu'elle avait demandées à Louis XV pour la maréchale de Mirepoix, et que le Roi lui avait données pour ses

étrennes de l'année (1), et ne pouvait l'effectuer. A peu près vers le même temps, dans ce court moment de panique et de raison, elle se décide à de plus grands sacrifices. Voici un état tout dressé pour son notaire, Lepot d'Auteuil, de toutes les belles choses dont elle veut se défaire et faire argent : c'est le meilleur et le plus précieux de son musée de Luciennes. Outre les Pollemburg, les Ostade, les Téniers, et les tableaux achetés à Rome par M. de la Borde, il y a les Quatre Heures du jour de Vernet, les deux grands tableaux de Casanova, les quatre grands tableaux de Vien décorant le salon ovale de Luciennes, de *Grandes* les tableaux connus : l'Enfant caressant un épagnol, l'Enfant en chemise jouant avec un chien, une femme en polonaise, une femme en chemise, la Cruche cassée et l'esquisse de l'Hommage à l'Amour ; puis les Enfants de Drouais ; puis quatre belles tapisseries des Gobelins fabriquées par Cozette, et les figures de marbre sur piédestaux d'or moulu du salon, et les vases de porphyre avec bas-relief d'or moulu du salon du milieu, et les quatre torchères de marbre blanc de la salle à manger (2).

Échappée à ces ennuis, madame du Barry retombe dans les tristesses de Saint-Vrain. Avec l'automne, le peu de monde qui lui venait des châteaux d'envie l'abandonnait. Les fièvres se levaient des prairies ma-

(1) Anecdotes sur madame la comtesse du Barri. *Londres*, 1775.

(2) Comptes de madame du Barry, Bibliothèque impériale, manuscrits.

récegeuses du parc (1). Dans le château, madame du Barry tuait le temps de son mieux. Un document conservé aux Archives de l'empire nous la montre, esclave de son service, tiraillée entre les perpétuelles indigestions d'une de ses femmes de chambre et les continuelles grossesses de l'autre, poussant l'indulgence et la bonté jusqu'à se cacher à peu près des deux malades pour chercher une troisième femme. L'âge, la disgrâce, ne l'ont pas plus mûrie qu'ils ne l'ont aigrie : elle reste à Saint-Vrain ce qu'elle était à Versailles. Elle a, dans ce maussade exil, les folies, les amours-propres, les amusements et les entêtements de l'enfance ; elle passe les journées, elle tâche d'user un peu de la nuit aux cartes, au Trou-Madame, jouant sans compter, perdant follement avec des amis assez discrets pour ne point lui réclamer l'argent gagné. Un jour elle joue une pièce de douze sous, et s'engage à ne pas perdre plus d'un écu de six livres ; avant le dîner elle avait perdu vingt mille livres, et, de revanche en revanche, s'obstinant avec des impatiences de petite fille, prétendant à chaque partie mieux jouer que son adversaire, elle arrivait à perdre dans la soirée quatre-vingt-dix mille livres (2).

Le lendemain de cette perte folle, madame du Barry

(1) Mémoires historiques de Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse Dubarry, par M. de Favrolle, an xi, vol. III.

(2) Mémoires du chevalier de Langles, pour se justifier d'avoir gagné

partait pour Luciennes où, grâce à Maurepas, elle avait obtenu de revenir. Et ici, dans ce doux exil, dans cette retraite enchantée de sa disgrâce, ce n'est plus la joueuse de Saint-Vrain, ce n'est plus l'enfant, c'est la femme, la femme amoureuse, que nous allons trouver ; et, fortune heureuse ! ce n'est ni à des récits, ni à des témoignages qu'il nous faudra recourir pour la peindre : une liasse de petits billets nous ouvrira le plus secret de son cœur, et il nous suffira de lire par-dessus son épaule pour pénétrer jusqu'au fond d'elle.

Ce roman de madame du Barry a les commencements les plus longs et les plus bourgeois du monde. Un ami de madame du Barry, lord Seymour, a sa fille malade ; madame du Barry s'intéresse à la malade, et écrit au père :

« Je suis bien touchée, Monsieur, de la cause qui me prive du plaisir de vous voir chez moi, et je plains bien sincèrement mademoiselle votre fille du mal qu'elle souffre ; je juge que votre cœur est tout aussi malade quelle même, et je partage votre sensibilité ; je ne puis que vous exorter à prendre courage puisque le médecin vous rassure sur le danger, si la part que j'en puis avoir pouvoit être de quelque adoucissement pour vous, vous seriez moins agité.

« Mademoiselle du Barry est aussi sensible que moi

au jeu 90,000 livres à madame du Barry, et d'avoir cherché à la raccommoder avec le duc de Choiseul. Archives impériales.

pour tout ce qui vous touche, et me charge de vous en assurer de sa part.

« Notre voyage a été très heureux. Cornichon ne vous oublie pas et parle sans cesse de vous. Je suis charmée que le petit chien puisse distraire un instant mademoiselle votre fille.

« Recevez, monsieur, l'assurance des sentiments que je vous et vote.

« De Louvecienne, samedi a 6 heure. »

Puis les lettres se font plus caressantes. Ce sont les premières étapes du Tendre : attentions et petits soins. « On a dit depuis longtemps que les petits soins entretiennent l'amitié, » c'est la première ligne d'un de ces billets. Bientôt viennent les jolies prévenances, l'envoi « d'une pièce de monnaie prodiguée fort mal a propos au mince jeu de loto ; elle est du temps de Louis quatorze. Monsieur Seymour est grand admirateur de ce siècle si fegont en merveille, en voila un diminutif que les dames de Louvecienne lui envoient. C'est avec plaisir quelle lui en font l'hommage ; elles s'en privent parce quelle savent bien que Monsieur Seymour sentira le prix du sacrifice et cera bien persuadé que les dames voudres trouver des ocations plus essentielles a lui marquer leur amitié. »

Le jour arrive où l'amour grandit et éclate, s'abandonnant, se livrant tout entier, débordant d'aveux, de tendresses, ému, brûlant et doux :

« Les assurances de votre tendresse, mon tendre ami,

fon le bonheur de ma vie, croyez que mon cœur trouve ces deux jours bien long, et que s'il étoit en son pouvoir de les abrégér, il naures plus de peine; je vous attends samedi avec toute l'inpatiance d'une ame entierement avous et jespere que vous ne desirerais rien. Adieu, je suis a vous.

« Ce jeudi a deux heures. »

Puis viennent, selon le cours fatal des affections humaines, les incertitudes, les troubles, les craintes, les gronderies, douces encore comme des caresses :

« Vous n'aurez qu'un mot de moi et qui cerais de reproche si mon cœur pouvez vous en faire, je suis si fatigué de quatre grande lettre que je viens décrire que je nai la force que de vous dire que je vous aime. Demain je vous dirai ce qui ma empêché de vous donner de mes nouvelles, mais croyez, quoique vous en disiez, vous serais le seul ami de mon cœur. Adieu, je n'al pas la force de vous en dire davantage.

« Vendredi á 2 heure. »

A la dernière lettre, l'amour est mort chez lord Seymour; madame du Barry lui écrit :

« Ce mercredi a minuit.

« Il est inutile de vous parler de ma tendresse et de ma sensibilité, vous la connoisé. Mais ce que vous ne connoissés pas ce son mes peines, vous navez pas daigné me rassurer sur ce qui affecte mon ame. Ainsi je croit que ma tranquillité et mon bonheur vous touche peu, c'est avec regret que je vous en parle, mais c'est

pour la dernière fois. Ma tête est bien, mon cœur souffre. Mais avec beaucoup d'attention et de courage, je parviendrai à le dompter ; l'ouvrage est pénible et douloureux, mais il est nécessaire, c'est le dernier sacrifice qu'il me reste à lui faire ; — mon cœur lui a fait tous les autres. C'est à ma raison à lui faire celui-ci. Adieu, croie que vous seul occuperez mon cœur. » (1)

Quel accent inattendu dans cette correspondance ! Ne semble-t-elle pas mettre dans la vie de cette courtisane le charme inespéré et l'émotion contenue de l'histoire de madame Michonin dans les Mémoires de Richelieu ? Et comme une autre du Barry vous y est révélée dans l'ombre, derrière la du Barry populaire des pamphlets et des romans ! Ce n'est plus la courtisane, ce n'est plus la favorite : c'est une femme qui aime. Quel étonnement, quelle expiation ! ces humilités de grisette, ces timidités et presque ces pudeurs, ces effusions, ces larmes, ces résignations, ces plaintes étouffées comme un gémissement, ces regrets qui ont la noblesse du sacrifice ! Et quelle lumière, et aussi quel pardon sur cette femme, un tel amour et cette charmante confiance de tendresses si sincères !

Le temps, la légèreté de caractère de madame du

(1) Lettres autographes de madame du Barry, communiquées par M. François Barrière. — *Portraits intimes du dix-huitième siècle* par Edmond et Jules de Goncourt, 2^e série, *Dents*, 1858.

Barry la guérissaient de cet amour, de cette blessure, et ne lui laissaient au cœur qu'un souvenir attendri. Elle se retrouvait, elle retrouvait un tranquille bonheur dans ce Luciennes que l'exil lui avait fait encore plus cher; et là, sans projets, sans intrigues, sans cette agitation qui accompagne d'ordinaire la disgrâce, elle vivait dans une compagnie choisie, dans un aimable voisinage; et, sans obscurité comme sans dissipation, n'écartant de sa retraite que la propreté et la galanterie, les femmes faciles et les vertus protectrices, elle accueillait avec une grâce respectueuse les illustres étrangers et les princes d'Europe, curieux d'emporter de France le souvenir de la beauté de madame du Barry. Car elle était belle encore, et d'une façon plus charmante que jamais. Un portrait que Cosway fit d'elle à quelques années de là en Angleterre, et qui fut gravé à Londres après sa mort, nous a gardé l'image la plus adorable peut-être qui soit restée d'elle. La tête mollement renversée, les épaules abattues, les bras abandonnés, les cheveux libres et courant en boucles folles sur ses épaules, elle laisse tomber de ses yeux mourants et rians, voilés de langueur et pétillants d'esprit, un de ces regards doux et rayonnants qui semblent une lumière dans une vapeur. Son petit nez frémit; un demi-sourire lutine et chatouille sa bouche qui se retrouse. Et à regarder ce visage enchanteur, cet ovale amoureux-ment arrondi par les années, il semble voir vivre dans

ce portrait la Volupté du dix-huitième siècle, une bachante de Greuze.

Les affaires de madame du Barry se débrouillaient ; ses dettes s'amortissaient. Elle avait gardé un train fastueux, un luxe délicieux. L'avenir lui semblait sans menaces, et elle jouissait de la paix du présent, des dévouements qui lui restaient, des amitiés qui s'approchaient d'elle et apprenaient à la connaître, des sympathies et de la considération que lui gagnaient sa philosophie et la convenance de sa nouvelle existence.

Cependant la Révolution venait avec ses colères contre tous ceux qui avaient bénéficié de la faveur du dernier Roi (1), avec ses clameurs encore lointaines, avec ses pamphlets, une nuée d'encre suspendue sur la France, avec ses sourdes fureurs contre le Livre rouge, avec ses passions, ses haines, ses envies, ses vengeances, ses soldats, ses goujats.... Madame du Barry n'avait rien en elle des vertus de prudence ou d'audace qui sont les vertus de salut en temps de révolution. Elle était incapable de masquer ses richesses, de dissimuler ses dépenses, de jouer la privation et la gêne, de se faire misérable pour échapper aux jalousies et aux dénonciations. Elle manquait de cette force de la volonté, elle

(1) Il parut en 1790 une Vie de madame la comtesse Dubarry, suivie de ses correspondances épistolaires et de ses intrigues galantes et politiques, de l'imprimerie de la cour, contenant un portrait avec des vers qui commencent ainsi :

La Messaline que tu vois....

manquait même de cette énergie de la peur qui vous arrache à la patrie, aux habitudes familières et bien-aimées, et vous jette à l'étranger : pour fuir, il eût fallu quitter cette vie française qui était la vie de madame du Barry ; il eût fallu se détacher de ce Luciennes qu'elle n'aurait point su oublier. C'était aussi un grand danger de cette nature d'éclater, de ne point se retenir, de répandre ses sentiments, ses indignations, ses colères : elle devait trop souvent livrer à des oreilles ennemies ses horreurs et ses soulèvements devant ces têtes coupées et promenées, devant les crimes de cette révolution née dans le sang, elle, dont le règne n'avait jamais vu de sang. Au milieu de ses faiblesses et de ses frissons, la lâcheté encore lui faisait défaut : elle ne cachait pas les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; elle s'abonnait aux écrits et aux journaux aristocrates ; elle gardait son titre de comtesse. Enfin, imprudence mortelle ! madame du Barry ne saura point repousser la pitié : elle fera l'humble hommage de ses services à cette Reine qu'elle avait, aux dernières années de Louis XV, maltraitée comme une rivale ; elle s'enhardira dans le dévouement ; elle grandira dans le sacrifice à mesure que croîtra l'infortune de cette Reine douloureuse. Elle confiera à ses familiers tout son zèle à servir Marie-Antoinette ; et, lorsque, après Octobre, dans ces jours funèbres qui rapprochent une dernière fois dans la vie la femme de Louis XVI de la maîtresse de Louis XV, la Reine fer-

remercier madame du Barry des soins donnés par elle aux gardes du corps recueillis tout sanglants à Luciennes, madame du Barry lui répondra par cette lettre qui vaut bien des indulgences à sa mémoire :

« Ces jeunes blessés n'ont d'autres regrets que de n'être point morts pour une princesse aussi digne de tous les hommages que l'est Votre Majesté. Ce que je fais pour ces braves est bien au-dessous de ce qu'ils méritent. Je les console, et je respecte leurs blessures quand je songe, madame, que, sans leur dévouement, Votre Majesté n'existeroit peut-être plus.

« Lucienne est à vous, madame ; n'est-ce pas votre bienveillance qui me l'a rendu ? Tout ce que je possède me vient de la famille royale ; j'ai trop de reconnoissance pour l'oublier jamais. Le feu roi, par une sorte de presentiment, me força d'accepter mille objets précieux avant de m'éloigner de sa personne. J'ai eu l'honneur de vous adresser ce trésor du temps des notables ; je vous l'offre encore, madame, avec empressement. Vous avez tant de dépenses à soutenir et de bienfaits sans nombre à répandre ! Permettez, je vous en conjure, que je rende à César ce qui est à César (1). »

Mais l'amour devait plus encore que le dévouement compromettre madame du Barry ; et sa liaison avec le duc de Brissac ne doit pas être oubliée dans les fatalités qui la désignèrent à la mort et la menèrent à l'échafaud.

(1) Mémoires secrets par M. le comte d'Altonville, vol. II.

Ce n'est pas la moindre aventure de la vie aventureuse de madame du Barry que cette dernière conquête, cette dernière bonne fortune de son cœur, qui relève et ennoblit aux dernières pages le roman de sa vie. Enfant gâtée de l'amour, elle finit par l'adoration d'un chevalier, du dernier preux de France ! Le gouverneur de Paris, le grand pannetier de France, le capitaine colonel des cent gardes de la garde du Roi, ce gentilhomme magnifique qui porte, dans le cortège des pages et des carrosses qui le suivent, le noble orgueil d'un si grand nom, ce héros d'un autre temps, dont l'âme est, comme l'habit, à la mode de Louis XIV ; ce type, ce reste superbe et vénéré d'honneur et de chevalerie, l'héritier des mâles vertus de la vieille France, aussi bien que de ses galanteries les plus polies et les plus nobles ; ce beau vieillard, le dernier courtisan des femmes, ce fils des Brissac, élevé dans les traditions et les religions de sa famille, dans le monde et presque dans la langue des grands sentiments et des raffinements de tendresse de Clélie et de l'Astrée. Louis-Hercule-Timoléon de Cossé-Brissac est l'amant, l'amant agenouillé et respectueux de la comtesse du Barry. Et véritablement il y a dans l'attachement de M. de Brissac un tel don de lui-même, de si délicates attentions, des prévenances si empressées, un culte si profond, quelque chose de si pieusement tendre, qui trouble et fait hésiter le jugement sur la femme qui a jugée digne d'un si bel amour. Il semble qu'aux côtés

de M. de Brissac, madame du Barry apparaisse dans ce beau jour où l'a vue M. d'Allonville, avec cette décence de ton, cette noblesse de manières, ce maintien également éloigné de l'orgueil et de l'humilité, de la licence et de la pruderie, ce visage qui suffisait à réfuter tous les pamphlets (1)..... Illusion d'un moment, pendant laquelle l'Histoire voudrait douter, et ne pas croire cette Grâce sortie d'un Hôtel du Roule !

Si changeant que fût le cœur de madame du Barry, où depuis la mort de Louis XV un reste d'attachement pour le duc d'Aiguillon avait fait place à l'amour de lord Seymour, et l'amour de lord Seymour à des velléités de mariage avec un riche Américain (2), il était impossible qu'il ne fût pas profondément touché par M. de Brissac et qu'il ne se laissât pas enfin fixer par cette oblation entière, ces tendresses infinies, cette adoration de toutes les heures (3). Et comment n'eût-il pas

(1) Mémoires secrets de 1770 à 1830, par M. le comte d'Allonville, 1838, vol. I^{er}.

(2) Correspondance secrète (par Metra), vol. I^{er}.

(3) Nous ne saurions mieux donner l'idée de cette liaison du duc de Brissac avec madame du Barry, le ton et la mesure du respect et du dévouement de M. de Brissac pour l'ancienne courtisane, que par cette lettre du duc, d'un pathos si singulièrement quintessencié, et par le codicille de son testament, écrit le lendemain du 10 août 1792. (Mémoires de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, vol. V, 1859.)

« Brissac, ce samedi 5 septembre 1789.

« Les courriers ne sont pas assez fréquens, madame la comtesse, il est bien vrai ; car cette lettre, qui partira demain par le Mans, arrivera aussitôt que celle d'hier par la levée ; mais c'est un plaisir que de s'entretenir avec vous qu'il ne faut pas laisser échapper. Oui l'avenir comme le pre-

été reconnaissant de ce sentiment si vif, si passionné, si vrai, qu'il désarmait les malignités du public et jusqu'aux souvenirs de l'opinion. Le monde n'ignorait

sent est desolant. A moins que la raison, le plus beau de l'apanage de l'homme, ne le cede à l'esprit, l'ambition, la vanité, quel est l'homme qui ne desire pas le bonheur et la liberté pour lui et les autres, à moins qu'il ne soit un forcené ? et je vois qu'il y en a trop. Mais des personnes agissantes, assez franchement loyales pour concourir à l'arrangement avantageux de tous, a ce gros de la nation dont la philosophie parle ainsi que le philosophe, qui par malheur ne connaît ni n'a les moyens de le faire éprouver ce charme du vrai bonheur qu'il n'est pas permis à tout le monde de connaître ; ou sont-ils ces hommes ? Bien loin de nous. On ne les écoute pas, ou ils ne parlent pas, ou ils n'existent pas. Que de tristesses toutes ces idées procurent ! L'amour sortant ou fuyant l'esclavage, n'est pas mon emblème, madame la comtesse, quoique ce soit celui de mon âge ; il n'en est point, il est vrai, si la beauté et la bonté d'accord, partagent un sentiment senti par un cœur digne de celui qu'il n'a pu toucher. Mais, par parenthèse, j'ai ouï dire du mal de ce tableau que l'on trouve froid, correct, mais peu piquant. Je l'ai un peu pensé comme le critique : mais les détails et le fini ainsi que le coloris, en sont beaux et donneront toujours du charme à ce tableau. Pas une dame ne prendra pour elle ces insultes que leur fait l'amour ou plutôt le peintre qui peut être froid en son âge et ses travaux. Je pense qu'il y a eu fort peu de portraits, surtout de madame Lebrun, qui a présenté celui de madame la duchesse d'Orléans. Elle est faite pour être généralement aimée et estimée et peut paraître en public en quelque temps que ce soit. Le salon est-il beau ? Je crois que les campagnards n'auront pas été le voir. D'ailleurs il ne vaudrait pas la peine depuis longtemps de se déplacer. Je ne crois pas vous avoir dit que je mangeais du mauvais pain ; je le fais venir du Pont de Cé, et il est bon, pas très-bien fait, mais mieux qu'ici, ou on devrait le manger etc. lent à cause de la beauté et bonté du grain. Notre froment est un des plus beaux de la France, sans vouloir néanmoins attaquer et celui de Brie et bienfait aimable et charmant de vos amies du Pont. Elles vous aiment pour vous-même parce qu'elles vous connaissent bien, et qu'alors il est difficile de vous refuser le tribut qu'arrache et beauté et bonté et douceur et cette parfaite égalité d'humeur qui fait le charme d'une société habitée. Aussi auraient-elles voulu vous garder, aussi vous y voudraient-elles et moi je voudrais également partager avec vous retraite et solitude, le tout bien tranquille. C'est ainsi que le trouble fait penser l'homme raisonnable, qui a reconnu que le plus grand bien à faire est la chose la plus facile, et plus tumultueuse que l'orage, qui ramène si souvent et si prompt

point la passion de M. de Brissac, et s'inclinait devant elle. Il est même un curieux témoignage historique de la connaissance qu'en avait la cour : lors du projet de

tement un beau jour. Je ne vois pas que nous avancions en besogne. Hélas ! pourvu qu'elle soit faite terminée, je serai content. Je le serai beaucoup aussi, madame la comtesse, quand il me sera permis de vous offrir tous mes hommages, tout mon respect et tous les sentiments que je vous ai toujours offerts avec joie et plaisir.

« Vos lettres sont presque toujours sept jours à arriver. Il m'en parvient de Paris à deux jours de date ; celles de Versailles éprouvent le même retard. Mille respectueux hommages à mademoiselle votre belle-sœur. »

Le duc de Brissac, dans son testament, recommandait ainsi madame du Barry à sa fille, madame de Mortemart, sa légataire universelle :

« Je lui recommande ardemment une personne qui m'est bien chère et que les malheurs des temps peuvent mettre dans la plus grande détresse. Ma fille aura de moi un codicille qui lui indiquera ce que je lui ordonne à ce sujet. »

Ce codicille est ainsi conçu :

« Je donne et lègue à madame Du Barry, de Louveciennes, outre et par-dessus ce que je lui dois, une rente viagère et annuelle de 24,000 livres, quitte et exempt de toute retenue, ou bien l'usufruit et jouissance pendant sa vie de ma terre de la Rambaudière et de la Graffinière en Poitou, et des meubles qui en dépendent, ou bien encore une somme de 300,000 livres une fois payée en argent, le tout à son choix, d'autant qu'après qu'elle aura opté pour l'un desdits trois legs, les deux autres seront pour non venus. Je la prie d'accepter ce faible gage de mes sentiments et de ma reconnaissance, dont je lui suis d'autant plus redevable que j'ai été la cause involontaire de la perte de ses diamants, et que si jamais elle parvient à les retirer d'Angleterre, ceux qui resteront égarés, ou les frais des divers voyages que leur recherche aura rendus nécessaires, ainsi que ceux de la prime à payer, s'élèveront au niveau de la valeur effective de ce legs. Je prie ma fille de le lui faire accepter. La connaissance que j'ai de son cœur m'assure de l'exactitude qu'elle mettra à l'acquitter, quelles que soient les charges dont ma succession se trouvera grevée par mon testament et mon codicille, ma volonté étant qu'aucun de mes autres legs ne soient délivrés que celui-ci ne soit entièrement accompli.

« Ce 11 août 1792,

« Signé : Louis-Hercule-Timoléon de Cosse-Barrac. »

la fuite à Varennes, le neveu de M. de Choiseul voulant mettre M. de Brissac dans la confiance, Louis XVI s'y refusait en disant que M. de Brissac ne pourrait s'empêcher d'en faire part à madame du Barry (1).

Cette liaison presque publique de madame du Barry avec un serviteur dévoué à la royauté éveillait, dès les premiers jours de la révolution, les défiances, les soupçons et l'espionnage autour de Luciennes où M. de Brissac venait sans cesse, et vers lequel il poussait jour et nuit le galop de son cheval ou le galop du cheval de son aide de camp, Maussabré. L'impopularité croissante de M. de Brissac enveloppait lentement et sans bruit la maîtresse de Luciennes. Les révolutionnaires voyaient en elle la complice de l'aristocrate qui recrutait cette garde constitutionnelle du Roi avec laquelle Brissac espérait bien livrer la dernière bataille de la monarchie. Lorsque, dans la séance du 29 mai 1792, Brissac était décrété d'accusation devant la haute cour nationale d'Orléans, quand le Roi et la Reine, réveillés par le décret au milieu de la nuit, lui envoyaient les moyens de fuir, Brissac, au lieu de fuir, ne songeait qu'à écrire une longue lettre à madame du Barry, que suivaient d'autres lettres écrites tous les jours des prisons d'Orléans, et apportées à Luciennes par Maussabré : lettres d'amour, où M. de Brissac donnait tout son cœur avant de mourir sous le couteau des tueurs ; cor-

(1) Lettre de M. le duc de Choiseul. Revue de Paris, 1829, vol. IV.

respondance contre-révolutionnaire, murmuraient les journaux, qui, dès le 2 septembre 1792, annonçaient, par prévision ou par impatience, l'arrestation de madame du Barry, accusée d'avoir travaillé aux plans contre-révolutionnaires de Brissac, le nombre et la continuité des émissaires excluant, selon le rédacteur, toute idée d'ambassadeurs galants. Après le 10 août une bande de Marseillais découvrait Maussabré à Luciennes : il était arraché, sous les yeux de madame du Barry, de la cachette où elle le croyait sauvé; et bientôt le *Courrier français* annonçait que la tête de Brissac, massacré à Versailles, avait été jetée dans le salon de Luciennes.... Le fait, tout vraisemblable qu'il fût en ce temps, était faux, je le veux croire; mais la menace roulait aux pieds de madame du Barry.

Ce sang de Brissac, que la presse révolutionnaire lui jetait à la face, la marquait pour la mort. Et cependant la mort allait avoir tant à faire, que peut-être la maîtresse de Louis XV eût été oubliée parmi tant de victimes, sans un vol arrivé chez madame du Barry dans la nuit du 10 au 11 janvier 1791, pendant un de ses séjours à l'hôtel Brissac. Ce vol fut la dénonciation de sa fortune; il enflamma le ressentiment des *Révolutions de Paris* contre le faste de l'ancienne courtisane et son mépris des droits de l'homme (1).

(1) Voici l'article des *Révolutions de Paris*, contre madame du Barry :

Il déchaîna l'attention sur tant de richesses oubliées. Il amena ces quatre voyages de madame du Barry en Angleterre (1), où la malheureuse femme se laissa aller

« Depuis la Révolution, la dame Dubarry n'a cessé d'employer tout l'ascendant que lui donnent de grandes richesses, acquises, on sait comme, à faire régner la mésintelligence entre les habitants des environs de Lucienne et les Suisses de Courbevoie. Ses menées sourdes, concertées avec les principaux officiers, n'ont pas eu tout le succès désiré ; tout au contraire, on est prévenu si peu favorablement sur le compte de la maîtresse du château de Lucienne, qu'on ne craint pas d'élever des doutes sur la réalité du vol de ses diamants. La réduction considérable dont les revenus de ladite dame sont menacés, lui a fait naître l'idée, dit-on, de se rendre intéressante en se donnant pour victime d'un événement fâcheux, et en procurant un titre à l'indulgence de l'inexorable Assemblée nationale.

« Quoi qu'il en soit, sa conduite, dans la position où elle s'annonçait, n'est guère propre à la faire plaindre. Ladite dame donnait des appointements fort honnêtes à un soldat suisse, pour lui servir comme de coadjuteur à Lucienne. Le gardien actuel est un jeune homme de dix-huit ans, d'une figure aimable et très-honnête. A la nouvelle de l'enlèvement de ses pierreries, la première démarche de la maîtresse du château, est de se transporter dans une voiture à quatre chevaux chez le commandant des Suisses, à Courbevoie ; elle en obtient sans peine cinquante grenadiers qui viennent aussitôt, mais à regret, s'emparer de la personne du jeune Suisse, estimé généralement et chéri de tous ses camarades. Il est conduit dans les prisons de Ruel, où les ordres sont en même temps donnés de le mettre aux fers dans le plus noir des cachots.

« Nous tenons tous ces faits de la bouche d'un Suisse de Courbevoie, jeune homme candide, qui nous apprend en même temps que toute la compagnie du détenu, quitte des devoirs de la discipline militaire, se propose de prendre à partie la dame Dubarry, et de lui demander raison et justice de la violence exercée à sa sollicitation sur la personne d'un soldat tout au plus soupçonné. Le vol des diamans de Golconde ne justifierait pas cette atteinte portée aux droits de l'homme et du citoyen ; et d'ailleurs est-il délit assez grave pour être mis aux fers sur le simple soupçon d'une femme fière encore d'avoir été un moment la première courtisane de l'empire? »

(1) Dans son premier voyage, madame du Barry quittait Luciennes le 16 février 1791, et revenait le 4 mars 1791. Son départ pour son second voyage avait lieu le 4 avril 1791 ; elle était de retour le 21 mai. Une lettre la faisait repartir le 23, deux jours après, et elle revenait le 25 août 1791. Son quatrième voyage n'eut lieu que l'année suivante ; elle partait le

aux miséricordes et aux sympathies de son cœur, aux sacrifices, au dévouement, au courage des regrets. Mais, avant tout, il mit sur les murs cette affiche : — *Deux mille louis à gagner ; diamants et bijoux perdus*, — cette affiche détaillée de tous les objets volés, qui était imprudemment devant la misère, devant l'envie, devant la révolution, la liste et la fascination de tous ces diamants, de tous ces saphirs, de toutes ces émeraudes, de toutes ces sardoines, de toutes ces pierres gravées, de ces fils de deux cents perles, de ces brillants de dix grains, vingt-cinq grains, cinquante grains, inventaire de Golconde qu'épélaît aux coins des rues la cupidité des passants(1). Et voilà bientôt déchaînées, avec les exagérations de la bêtise populaire, les délations des domestiques renvoyés de Luciennes et prenant, comme une autre livrée, l'opinion des clubs, les délations des domestiques restés à Luciennes et couvant tant de richesses. Des ambitions rapaces, des convoitises furieuses et sourdes se lèvent de partout autour de cette maison, autour de cette terre qui sonne creux sous le sabot du patriote, et laisse deviner la fortune qu'elle porte dans

14 octobre 1792 et restait jusqu'au 1^{er} mars 1793. Ses voyages, ce dernier séjour, eurent-ils un but politique? Madame du Barry servit-elle un plan, un parti, des espérances? Sa légèreté ne permet guère de le supposer. Tous ses crimes contre la Révolution furent sans doute des prêts, des services d'argent, de généreuses charités, des actes de cette pitié qui avait changé si vite son cœur pour la Reine. On assure que, dans son dernier voyage, Pitt chercha à la dissuader de retourner en France, lui prédisant le sort de Régulus.

(1) Voyez à l'Appendice l'affiche des diamants et bijoux perdus de madame du Barry.

ses entrailles, cette mine de cafetières d'or, de sacs de doubles louis d'or, de porcelaines montées en or, de bracelets d'or antiques, de cuvettes et de pots à l'eau en cristal de roche, de tasses d'or aux anses de corail, de couteaux d'or ornés de diamants, et de statues, et de miniatures... La proie était trop belle pour ne pas tenter une république qui s'habituaît à battre monnaie sur la place de la Révolution.

Madame du Barry trouvait, au retour de son dernier voyage en Angleterre, les scellés mis à Luciennes; et elle était obligée, pour les faire lever, d'adresser la réclamation suivante aux administrateurs du district de Versailles :

« Citoyens administrateurs,

« La citoyenne de Vaubernier du Barry est très-étonnée qu'après toutes les promesses qu'elle vous a fournies des raisons qui l'ont forcée d'aller en Angleterre, vous l'ayez traitée comme émigrée. — Avant son départ elle vous a communiqué la déclaration qu'elle avait faite à sa municipalité; vous l'avez enregistrée dans vos bureaux; vous savez que c'est le quatrième voyage qu'elle est obligée de faire, toujours pour le même motif. Elle espère que vous voudrez bien faire lever les scellés qui ont été apposés chez elle, contre toute justice, puisque la loi n'a jamais défendu de sortir du royaume à ceux que des affaires particulières et pressantes appellent en pays étranger. Toute la France est instruite du vol

qui lui a été fait la nuit du 10 au 11 janvier 1791 ; que ses voleurs ont été arrêtés à Londres, qu'elle y a eu une procédure suivie, dont le dernier jugement n'a été rendu que le 28 février dernier, ainsi que l'atteste le certificat ci-joint (1).

« Louveciennes, ce 27 mars 1793. »

Mais déjà, précédant l'État, les appétits particuliers débattaient les parts de la succession future. Salenave, ancien chef d'office de madame du Barry, Frémont, son ancien jardinier, avec lesquels Zamore se liait secrètement, travaillaient dans l'ombre, sondaient et tâtaient Luciennes, épiaient la du Barry, quand il s'abat-tait sur Luciennes un nommé Greive, qui allait être le meneur du complot et le chef de la bande. Ce Greive s'intitulait et signait : *défenseur officieux des braves sans-culottes de Louveciennes, ami de Franklin et de Marat, factieux et anarchiste du premier ordre, et désorganisateur du despotisme dans les deux hémisphères depuis vingt ans*. Appuyé sur un certain Blache, espion de la révolution, qui avait connu et surveillé madame du Barry en Angleterre sous le masque de professeur de français, Greive faisait rédiger par le club de Luciennes une adresse aux citoyens administrateurs. Cette adresse, pour la rédaction de laquelle Greive avait choisi le jour de la nouvelle de la prise de la Flèche par l'armée royaliste, signalait le département de Seine-et-Oise,

(1) Mémoires de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, vol. V, 1859.

Mantes, Ruel, Belleville, Meudon, Saint-Cloud, Suresnes, Bougival, Marly, comme remplis de scélérats et de scélérates tendant la main à l'insurrection qui débordait dans le département d'Eure-et-Loir, après la défaite des républicains à Saumur. Elle montrait une chaîne d'aristocrates des deux sexes le long de la Seine prêts à unir, dans une conspiration royaliste, la Seine à la Loire. Dans cette adresse, datée du 26 juin 1793, « les bons citoyens de Luciennes, dans but d'éveiller l'attention paternelle des administrateurs sur les périls de la patrie, et sur les grandes mesures à prendre, » leur demandaient la publication du décret rendu le 2 juin par la Convention « portant que les autorités, dans toute l'étendue de la république, seront tenues de faire saisir et mettre en état d'arrestation toutes les personnes notoirement suspectes d'aristocratie et d'incivisme. » La députation menée par Greive, Blache et Salenave, après avoir obtenu des administrateurs un texte en règle de la loi du 2 juin, convoquait aussitôt la Commune à l'effet de procéder à la formation d'une liste de personnes à arrêter ; et le nom de madame du Barry était mis le premier sur la liste. Madame du Barry, informée de ce qui se passait, avait dépêché Morin, son valet de chambre, avec Labondie, pour plaider sa cause auprès des membres des administrations supérieures. Greive, et à sa suite le maire et les municipaux entraînés, étaient déjà au château et disposaient à arrêter madame du Barry, quand arriva-

le citoyen Boileau, membre du district. Boileau faisait assembler sur-le-champ la municipalité, la réprimandait pour avoir précipité l'exécution d'une loi qui allait lui être envoyée avec des restrictions et des modifications, et réinstallait madame du Barry chez elle.

Greive ne se découragea pas. Il rédigea une autre adresse, la fit couvrir de signatures; et le 3 juillet il emmenait le maire et les municipaux à la barre de la Convention pour y faire lecture de cette nouvelle adresse, datée du 1^{er} juillet 1793, an II de la République. « Les braves sans-culottes de Luciennes, y disait Greive, félicitaient la Convention des décrets sages, bienfaisants et populaires rendus depuis l'immortelle insurrection du 31 mai... Ces décrets avaient renouvelé le feu sacré prêt à s'éteindre sous les glaces du modérantisme. Les sans-culottes de Luciennes venaient de commencer leurs opérations par l'arrestation d'une femme qui avait su, malgré des relations notoirement inciviques, par ses richesses et ses caresses qu'elle avait apprises à la cour d'un tyran faible et crapuleux, échapper à la déclaration des droits de l'homme; d'une femme qui avait fait de son château le centre des projets liberticides contre Paris, commencés par Brissac, continués par les aristocrates de toute couleur avec lesquels elle était en perpétuelle correspondance; d'une femme qui insultait par son luxe aux souffrances des malheureuses dont les époux, les pères, les frères et les enfants versaient leur sang pour l'égalité dans nos

armées, » de la du Barry enfin, dont l'arrestation était indispensable « pour détruire les vestiges d'une fausse grandeur qui fascinait les yeux des bons et simples habitants des campagnes, et mettre en pratique les principes méconnus de l'égalité. » Les braves sans-culottes finissaient par demander l'impression de leur adresse, « afin de donner le branle aux autres communes du département. » Son adresse lue, Greive, avec une perfidie habile, remerciait les citoyens représentants du décret rendu la veille, décret qui, en ordonnant l'envoi direct des décrets aux communes, ôtait aux administrations supérieures les moyens de paralyser leurs mesures et mettait le peuple en communication plus directe avec ses représentants.

Le président de la Convention, Thuriot répondait :

« La Convention nationale applaudit aux nouvelles preuves que vient de donner la commune de Louve-ciennes de son patriotisme reconnu dès le commencement de la révolution, et qu'elle manifeste en ce moment en mettant à exécution la loi du 2 juin à l'égard d'une femme trop longtemps célèbre pour le malheur de la France. Les faits que vous venez de dénoncer contre elle sont trop graves ; soyez sûrs, que s'ils sont prouvés, sa tête tombera sur l'échafaud... (1). »

Forts de l'approbation de la Convention, Greive et ses amis arrêtaient madame du Barry, et la condui-

(1) L'Égalité controuvée, ou Petite histoire de la protection, contenant les pièces relatives à l'arrestation de la du Barry.

saient à Versailles pour être incarcérée dans la maison d'arrêt du département. En vain Goujon, le procureur syndic, s'emportait contre eux, déclarait l'arrestation opérée contre le vœu des habitants de Luciennes, les faits allégués contre madame du Barry exagérés et dénués de preuves, se plaignait vivement du despotisme exercé par le club de Luciennes sur les communes environnantes, et finissait par des menaces et la déclaration qui *les ferait trembler* : le club et Greive tenaient bon. Cependant madame du Barry, instruite des faits allégués contre elle, faisait rédiger une contre-adresse, bientôt couverte des signatures de tous les habitants de Luciennes, ennemis du club. La pétition, présentée le 6 juillet, était adressée au Comité de sûreté générale, qui, après en avoir délibéré, faisait droit à la demande de madame du Barry, et la renvoyait devant le département qui arrêtaît que madame du Barry serait remise en liberté : madame du Barry était encore une fois sauvée. Mais Greive n'était pas homme à lâcher sa victime ; il écrivait et faisait imprimer un pamphlet, aujourd'hui bien rare : « *L'Égalité controuvée, ou histoire de la Protection, contenant les pièces relatives à l'arrestation de madame du Barry, pour servir d'exemple aux patriotes trop ardents qui veulent sauver la république, et aux modérés qui s'entendent à merveille pour la perdre (A Paris, chez Galetti).* » Le défenseur officieux des braves sans-culottes de Louveciennes, l'ami de Franklin et de Marat, le factieux et l'anar-

chiste de premier ordre, le désorganisateur du despotisme dans les deux hémisphères, disait dans ce pamphlet: « Si les patriotes de Luciennes ont paru donner de l'importance à cette femme dans l'adresse qu'ils ont faite à la Convention nationale, cette trop grande célébrité n'est due qu'à l'intervention aussi singulière que peu convenable de certains administrateurs du district, à l'activité peu ordinaire avec laquelle l'un d'eux a volé par devers madame la comtesse, afin de parer les coups qui menaçaient sa tête à *demi sacrée*. C'était pour faire rougir d'autres administrateurs qui seraient tentés de se mettre entre elle et l'exécution de la loi, qu'ils ont bien voulu soumettre à la nation entière un petit nombre de chefs faits pour prouver que les soupçons d'aristocratie et d'incivisme tombans sur elle, sinon connus par malheur des administrateurs de Versailles, sont du moins d'une assez grande notoriété dans les lieux qu'elle habite. C'est pour tranquilliser les consciences difficiles des adorateurs des grands noms que les sans-culottes de Louveciennes veulent bien déclarer que dans la démarche qu'ils ont faite ils n'ont eu pour but que le salut de la patrie, et qu'en demandant le décret du 2 juin au département de Seine-et-Oise, loin de toute personnalité, ni d'en vouloir en particulier à l'ancienne distributrice des grâces et faveurs de la cour, ils l'ont regardée du même oeil que sa femme de chambre, avec la différence près de ses cinquante mille écus de rente, et qu'ils ont déployé

la même fermeté républicaine en exécutant la loi envers Gouy son concierge, Prétry son conseiller privé, Morin son entremetteur politique auprès des autorités constituées, et le chirurgien Devray. • Suivait la reproduction des Adresses à la Convention, de la réponse du président, une sorte d'historique du procès qu'il poursuivait contre madame du Barry, empoisonné de notes mortelles, de dénonciations intimes, de propos rapportés, de paroles semblables à celles que Greive mettait dans la bouche de la princesse de Rohan Rochefort, reprochant tout récemment à madame du Barry de faire trop bonne chère et de ne pas envoyer son superflu aux Vendéens. Madame du Barry eut bientôt connaissance du pamphlet. Elle s'étonna de l'intimité des renseignements qui ne pouvaient avoir été donnés à Greive que par des gens de sa maison. Instinctivement, et du premier mouvement, ses soupçons allèrent à Zamore, à ce nègre dont la révolution avait fait un homme, et dont la trahison allait faire un citoyen. Elle savait à quelles idées il appartenait ; elle se rappelait que, seul de ses domestiques, il n'avait point été arrêté lorsqu'elle avait été conduite à Versailles. C'était lui, ce Zamore, comblé de ses grâces, qui vendait à Greive les secrets de Luciennes. Madame du Barry le chassait aussitôt ; elle débarrassait sa maison d'un espion ; elle croyait à jamais délivrer sa vue d'un ingrat : mais Zamore devait reparaitre une dernière fois dans la vie de madame du Barry, au tribunal révolutionnaire !

Le club devenait plus menaçant pour le château, plus déclamateur et plus furieux contre madame du Barry ; madame du Barry écrivait au département pour se plaindre des dénonciations qui ne lui laissaient point de repos, et implorait le secours de l'administration supérieure. Le citoyen Lavalérie était envoyé à Luciennes, et il engageait madame du Barry à se retirer à Versailles sous les yeux et sous la protection immédiate du département. Madame du Barry lui avouait que toute sa fortune, consistant en numéraire, bijoux, argenterie, était cachée dans divers endroits de sa maison ; que les clubistes le savaient par Salenave, par Zamore, par sa femme de chambre, la veuve Potet, qui les renseignait sur tout son intérieur, et que son départ ouvrirait Luciennes à l'avidité de la bande, à la visite domiciliaire et aux fouilles de tous ces hommes, les uns officiers municipaux, les autres gardes nationaux. Toutefois, les jours suivants, madame du Barry changeait de résolution et se disposait à se rendre à Versailles ; mais, le lendemain de la visite de Lavalérie, le club de Luciennes se concertait et arrêtait qu'il serait envoyé une députation à Versailles pour y dénoncer d'avance madame du Barry auprès du comité révolutionnaire de la commune. En même temps Blache, en sa qualité d'agent du Comité de sûreté générale, devait la dénoncer de nouveau à Paris à ce Comité dont les membres venaient d'être renouvelés. La députation de Luciennes, arrivée à Versailles, convenait avec le

comité révolutionnaire de la ville, qu'il serait fait une pétition au Comité de sûreté générale afin d'en obtenir une extension de pouvoirs qui empêchât le département de s'immiscer dans l'arrestation de madame du Barry. Il était convenu en outre qu'on dénoncerait trois membres du département, au nombre desquels était Lavalerie, le protecteur avoué de madame du Barry.

Une nouvelle pétition est rédigée par Greive, signée par les membres du comité de Versailles et remise au Comité de sûreté générale qui autorise cette fois le comité de Versailles à user pour le bien public des pouvoirs qui lui sont confiés, et déclare que les autorités constituées seront responsables des obstacles qui pourraient être opposés à l'exécution desdits décrets. Aussitôt Greive parvient à se procurer un état des sommes payées pour le compte de madame du Barry par Beaujon et dressé par Montvallier, l'intendant de madame du Barry, état montant à six millions; et armé de cette pièce, armé du décret du Comité de sûreté générale, il tourmente et travaille les membres du comité de Versailles jusqu'à ce qu'il ait obtenu l'ordre d'arrêter madame du Barry. Le 22 septembre, il se rend à Luciennes accompagné de deux gendarmes, du maire, du juge de paix, de plusieurs officiers municipaux, exhibe son ordre à madame du Barry, fait poser les scellés par le juge de paix, et fait monter madame du Barry dans une voiture publique où se tenaient les gendarmes.

On a raconté que pendant le voyage Greive ayant trouvé, près de la machine de Marly, le cabriolet du chevalier d'Escourt, laissa les gendarmes dans la voiture et monta dans le cabriolet avec la femme dont il tenait enfin la mort dans ses mains. Que se passa-t-il ? Greive voulut-il vendre la vie à madame du Barry ? Lui proposa-t-il un rachat ? et quel était ce rachat ?..

Madame du Barry avait été déposée provisoirement dans la maison d'arrêt de Sainte-Pélagie. Manquant de tout, elle était obligée d'emprunter deux cent cinquante livres au citoyen Montrouy, qui lui envoyait un lit dans sa prison. Elle ne croyait pas à une condamnation à mort ; elle pensait que la révolution se contenterait d'une confiscation de ses biens, et elle était confirmée dans cette idée, dans cette espérance, par l'annonce singulière faite par plusieurs journaux « *que madame du Barry avait été mise en liberté, et ses biens confisqués au profit de la nation.* »

Pendant ce temps, Salenave, ce domestique qu'elle avait chassé pour infidélités, était devenu membre du comité révolutionnaire de Versailles. Greive s'abouchait avec lui ; et tous deux, unissant leurs efforts, entraînaient le comité révolutionnaire à prendre connaissance des scellés apposés à Luciennes par le juge de paix de Marly. Ils étaient autorisés à croiser lesdits scellés et ils faisaient nommer, comme gardiens, Fournier

père et Zamore, le patriote renvoyé de Luciennes pour son patriotisme, avec une garde de six patriotes. D'un autre côté, les habitants attachés à madame du Barry et gardant le souvenir de ses bienfaits rédigeaient et signaient une seconde pétition pour obtenir la liberté de madame du Barry. Greive, inquiet de l'effet de la pétition, se rendait auprès de Héron, le membre du comité de sûreté générale auquel avait été remis le dossier de madame du Barry. Il trouvait dans Héron un ancien ennemi des Vandenyver, les banquiers de madame du Barry, contre lesquels il s'était autrefois heurté dans une affaire de banque et qu'il avait dénoncés, en s'aidant de la plume et des rêves noirs de Marat, dans un libelle intitulé : *Complot d'une banqueroute générale de la France, de l'Espagne, et par contre-coup de la Hollande et de l'Angleterre*. La manie de ce misérable fou de peur, de ce Héron, était de croire qu'il avait été continuellement poursuivi par ces banquiers hollandais : il se figurait avoir essuyé, au 10 août, cinq coups de feu de Vandenyver. Sous le coup de ces terreurs, sous l'impatience d'une vengeance, Héron précipitait l'acte d'accusation contre les banquiers qui devaient entraîner madame du Barry dans leur mort. L'argent reçu des Vandenyver, telle était la grande base de l'accusation soufflée par Héron à Fouquier-Tinville contre madame du Barry dans un rapport qui amenait l'interrogatoire secret de la ci-devant favorite. Madame du Barry déclarait, dans cet interrogatoire,

que les sommes dépensées par elle lui étaient fournies sur des ordres particuliers que Louis XV donnait pour chaque paiement, et que Beaujon, qui en avait reçu l'ordre de Bertin, était le seul qui lui avait fait des paiements sur des bons signés d'elle. Elle ne se cachait pas d'avoir influencé et déterminé le Roi dans les nominations qu'il avait faites; elle reconnaissait avoir sollicité des pensions et des gratifications pour ses protégés. Elle affirmait n'avoir eu d'autre rapport avec Louis XVI que le suivant : devant, à la mort de Louis XV, une somme de deux millions sept cent mille livres, elle avait fait au Roi la demande de payer sa dette; en 1782 elle avait sollicité pour que des contrats de rentes, à elle appartenant, lui fussent échangés contre des espèces jusqu'à concurrence d'un million; ce qui, avec le produit d'une partie des bijoux, vaisselle et tableaux qu'elle avait vendus au Roi, lui avait permis de payer le plus grand nombre de ses créanciers et de réduire sa dette à 250,000 livres. Elle disait ne pouvoir évaluer sa fortune mobilière, mais estimer à près de 150,000 livres les diamants qu'on lui avait volés en 1791, diamants qui n'étaient qu'une partie de ceux qu'elle possédait; et elle avouait posséder 90,000 livres de rentes viagères sur l'Hôtel-de-Ville qu'elle devait aux largesses de Louis XV. Le 7 frimaire Héron faisait interroger les coaccusés de madame du Barry, le Vandenyver, sur leur complicité dans le grand pré-

jet de banqueroute des royaumes de France et d'Espagne.

Le jugement approchait. Madame du Barry était transférée de Sainte-Pélagie à la Conciergerie; et elle occupait à la Conciergerie la chambre de Marie-Antoinette, comme s'il eût été dans ses destins d'usurper jusque dans l'agonie la place et le lit d'une Reine!

Tout s'assombrissait autour de madame du Barry, et les bons soins de la femme Richard ne pouvaient la tirer de l'accablement de tant de sinistres nouvelles : c'était Lavalerie, dont Greive avait demandé la mise en accusation, qui se jetait dans la Seine au port de Marly; c'était Luciennes, tombé à la garde des municipaux, tombé aux mains de Greive et de Zamore, sondé, fouillé, peu à peu déménagé; c'était Greive qui venait de s'entendre avec Fouquier-Tinville pour dresser la liste des témoins.... (1).

Le 13 frimaire l'acte d'accusation était lu et adopté à la chambre du Conseil. Les témoins recevaient assignation pour le 16 et le lendemain 17; et l'acte imprimé était distribué à la séance des Jacobins et envoyé aux sociétés affiliées.

Le 16 frimaire de l'an II de la République (6 décembre 1793), à neuf heures du matin, l'audience du tribunal criminel révolutionnaire était ouverte.

(1) Mémoires historiques de Jeanne Gomart de Vaubernier, vol. IV.

Le tribunal se composait des citoyens René-François Dumas, vice-président faisant fonction de président; de François-Joseph Denisot, d'Alexandre-Edme David, de Charles Bravet, juges; d'Antoine-Quentin Fouquier, accusateur public; de Robert Wolf, greffier. Au banc des jurés siégeaient les citoyens Trinchard, Prieur, Billion, Mercier, Klispis, Meyer, Martin, Topino Lebrun, Lohier, Sambat, Vilatte, Payan.

Le tribunal et les jurés ayant pris place, on introduisait, libres et sans fers, les nommés femme Dubarry et les Vandenyver père et fils; et aussi les citoyens Chauveau et Lafeutrie, hommes de loi, conseils et défenseurs officieux.

Le président demandait à madame du Barry, assise au fauteuil comme accusée principale, ses nom, âge, profession, lieu de naissance et demeure.

Madame du Barry répondait se nommer Jeanne Vaubernier, âgée de quarante-deux ans, née à Vaucouleurs, vivant de ses revenus, demeurant ordinairement à Luciennes. A l'interpellation du président, qui lui demandait si elle n'était pas la femme du ci-devant comte Dubarry, elle répondait qu'elle était séparée de droit.

Vandenyver, ce vieillard de soixante-six ans, et ses deux fils donnaient ensuite leurs noms, leurs professions, leurs demeures.

Puis, après que le président eut recommandé l'attention aux accusés, le greffier donnait lecture de l'acte d'accusation. Fouquier-Tinville y exposait que, par dé-

libération du Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale du vingt-neuvième jour de brumaire dernier, Jeanne Vaubernier, femme Dubarry, Jean-Baptiste Vandenyver, Edme-Jean Vandenyver et Antoine - Augustin Vandenyver avaient été traduits au tribunal révolutionnaire; que la nommée Vaubernier, femme Dubarry, avait été constituée prisonnière à Sainte-Pélagie, et que les nommés Vandenyver père et fils, banquiers, avaient été constitués prisonniers dans la maison d'arrêt de la Force; que les pièces concernant ces accusés avaient été apportées à l'accusateur public le trentième jour de brumaire, et que les accusés avaient été interrogés les 2, 4 et 7 frimaire suivant par l'un des juges du tribunal.

Après cet exposé, il disait qu'examen fait des pièces, « l'Aspasie du Sardanapale français » avait été, après la mémorable victoire du peuple français, l'instrument et la complice des émigrés, le soutien et l'asile des ci-devant grands restés en France; et il nommait Laroche, ci-devant grand vicaire d'Agen, condamné par le tribunal révolutionnaire, comme ayant trouvé un refuge chez elle. Il disait que, dans le désir d'être utile aux émigrés, elle avait simulé un vol de diamants dans la nuit du 10 au 11 janvier 1791; que ce prétendu vol avait été un prétexte et une comédie concertés avec Forth, agent anglais, pour se mettre en rapport avec tous les agents de la contre-révolution existant à Londres; que, pendant ses quatre séjours à Londres, elle

n'avait vécu qu'avec les émigrés, avec les lords hostiles à la Révolution, « avec l'infâme Pitt, cet ennemi implacable du genre humain, dont elle avait rapporté une médaille portant l'effigie du monstre. » Il disait que ses trésors étaient ouverts aux ennemis de l'intérieur; qu'elle avait fait compter une somme de 200,000 livres en constitution de rentes à Rohan Chabot, possesseur de terres considérables en Vendée, « où s'est formé, remarquait Fouquier, le premier noyau de rebelles; » que, par l'entremise du chevalier d'Escourt, elle avait prêté une pareille somme de 200,000 livres à la Rochefoucauld, ancien évêque de Rouen; qu'enfin ce même d'Escourt, le nommé Labondie, son neveu, et le ci-devant vicomte de Jumilhac, émigré, avaient reçu d'elle des sommes considérables. Il disait qu'elle avait provoqué des rassemblements dans son pavillon de Luciennes, « dont elle voulait faire un petit château fort, ce qui est suffisamment prouvé par les huit fusils que son bon ami le scélérat d'Angremont escroqua pour elle à la municipalité de Paris. » Il disait tous les trésors cachés par elle et prouvant sa foi dans la contre-révolution; il disait la collection rare d'écrits et de gravures contre-révolutionnaires trouvée chez elle; il disait le deuil porté publiquement par elle à Londres, lors de la mort du tyran; il disait sa perpétuelle correspondance avec les plus cruels ennemis de la République, les Crussol, les de Poix, Canonet, Calonne, d'Aiguillon, Beauveau, Chavigny, Mortemart, Brissac, Frondeville, Coigny.

Branças, de Nesle, la Vaupalière, Durfort, Maussabré, Breteuil, Boissaison, Narbonne.

Passant aux Vandenyver, Fouquier-Tinville les peignait comme les intermédiaires entre l'émigration et la Dubarry. Il les accusait d'avoir fait passer les diamants de la Dubarry en Hollande ; il les accusait de lui avoir fourni en l'espace de deux ans une lettre de crédit de 6,000 livres sterling, une autre de 2,000, une autre de 50,000, une autre illimitée ; de lui avoir fourni les 200,000 livres pour Rohan Chabot, les 200,000 livres pour la Rochefoucauld, et d'avoir fourni tous ces fonds en les sachant destinés à des émigrés et postérieurement à la loi contre les émigrés, qui devait leur faire regarder la Dubarry comme émigrée. Il accusait encore les Vandenyver, « de tout temps ennemis de la France, » d'avoir été, en 1782, complices d'un complot entre le tyran et le roi d'Espagne pour opérer une banqueroute chez les deux nations, « engloutir la fortune publique et perpétuer l'esclavage des Français. » Puis, revenant à la Révolution, il terminait par les accuser d'avoir été au nombre des chevaliers du poignard, et d'avoir coopéré « au massacre du peuple. »

Après la lecture de l'acte d'accusation de Fouquier-Tinville, le premier témoin, Georges Greive, âgé de quarante-cinq ans, né à Newcastle en Angleterre, et se disant homme de lettres, prenait la parole, déclarait que la Dubarry s'était opposée au recrutement à Luciennes, rendait compte de tous les objets précieux cachés dé-

couverts à Luciennes le jour de l'arrestation de l'accusée, déposait avoir trouvé dans ses papiers une lettre indiquant la signature rayée de Forth, qu'elle avait beaucoup vu dans son séjour à Paris ; et il finissait sa déposition par l'opinion générale de Luciennes, que le prétendu vol n'était qu'un moyen imaginé par la Dubarry pour entrer en relation avec le gouvernement anglais. Sur les demandes du président, madame du Barry avouait avoir reçu Forth et être retournée en Angleterre, son procès fini, pour recouvrer ses bijoux et payer les frais. Le témoin reprenait alors que l'accusée en avait imposé à la Convention en disant que ces bijoux, soi-disant volés, étaient le seul gage de ses créanciers, tandis qu'elle possédait 150,000 livres de rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, 186 actions de la ville de Paris de 700 à 800 francs, de l'or, des diamants, une fortune que l'on pouvait évaluer à 10 ou 12 millions.

Xavier Audouin, adjoint au ministre de la guerre, rendait compte de l'arrestation de Maussabré à Luciennes après le 10 août.

Jean-Baptiste Blache, commissaire du Comité de sûreté générale de la Convention, déposait qu'il avait vu l'accusée avec Forth dès le lendemain de son arrivée en Angleterre; que l'accusée avait logé chez un Français nommé Grenier qui était l'homme du duc d'Orléans; qu'à son second voyage l'accusée avait vécu dans l'intimité de la femme Calonne; qu'à son troisième voyage où elle avait fait émigrer la jeune d'Aiguillon en la ce

guisant en femme de chambre, elle avait pris logement dans la maison où logeaient Saint-Phar, frère putatif d'Orléans, la ci-devant princesse d'Henin, la ci-devant duchesse de Mortemart, Bertrand de Molleville, Breteuil. Il témoignait que l'accusée avait, au mois de janvier 1793, porté le deuil de Capet avec le plus grand faste anglais; qu'elle avait assisté à tous les services célébrés dans les chapelles des puissances ennemies de la République; qu'elle avait avoué entretenir des correspondances avec les émigrés en disant : « Ce ne sont que des terre-à-terre que nous nous écrivons, des liaisons d'amitié et rien de plus; » qu'elle avait sollicité l'élargissement de Labondie arrêté comme suspect; et qu'elle avait enfin toléré à Luciennes, dans les visites de Rohan Rochefort, les qualifications de princesse, comtesse, etc.

Madame du Barry interrogée ne niait pas son intervention en faveur de Labondie. A l'interpellation du président si elle n'avait point reçu des mémoires lors de la formation de la garde constitutionnelle du Roi, et si elle n'avait pas influencé les nominations auprès de son ami Brissac, elle répondait qu'elle avait reçu quelques mémoires relatifs à cet objet, mais qu'elle n'avait participé à aucune nomination.

Après Blache le tribunal entendait Bernard d'Escourt, âgé de soixante-huit ans, ancien capitaine de cavalerie, et déjà détenu à la Force. Il déclarait que c'était lui qui avait servi de procureur fondé, lui qui avait été

chercher les 200,000 livres chez Vandenyver, lui qui les avait remis à Rohan Chabot. Après deux ou trois questions sur la nature des espèces et sur le lieu où la somme avait été payée, Fouquier-Tinville se levait et requérait : « Attendu que le sieur d'Escourt, dans sa déclaration, n'a cessé d'être manifestement en contradiction avec lui-même, desquelles contradictions il résulte qu'il est évident que les déclarations dudit Escourt sont fausses ; que ces tergiversations ont pour but de couvrir la complicité qui existe entre lui et les accusés et autres complices dans une correspondance criminelle, l'accusateur public requiert et ordonne que par le président il sera dressé procès-verbal des contradictions, dépositions, tergiversations et faussetés avancées par ledit témoin dans sa déclaration, et que ledit Escourt sera mis en arrêt pour être conduit en la maison de la Conciergerie au lieu de celle de la Force, à l'effet d'être poursuivi comme prévenu de faux et de complicité dans une correspondance criminelle et contre-révolutionnaire. »

L'arrêt rendu conformément au réquisitoire de Fouquier, et la tête de d'Escourt promise au bourreau qui ne l'attendra guère, Dumas interrogeait Vandenyver. La réponse et la défense de Vandenyver étaient que le gouvernement français ayant accordé un passe-port à madame du Barry, il avait dû se croire parfaitement en droit de ne point la regarder comme une émigrée, et de lui fournir les fonds qu'elle demandait. Alors entra :

d'autres témoins. Ceux-ci, — car il fallait que toutes les bassesses et jusqu'aux bassesses de l'antichambre fussent raccolées par la Terreur et servissent la guillotine, — ceux-ci étaient des domestiques chassés pour vol et pour patriotisme, passés de l'office au comité de surveillance de l'endroit, se vengeant de la reconnaissance par la délation, et apportant au procès des rancunes si viles que seule la Justice de la Révolution pouvait les ramasser sans se salir !

C'était Salenave, qui nommait les aristocrates reçus par la Dubarry à Luciennes, se plaignait d'avoir été mal vu en sa qualité de patriote par les autres domestiques du château, et affirmait avoir été renvoyé pour ses opinions.

L'accusée répondait qu'elle avait effectivement mis le témoin à la porte, non point pour ses opinions, mais pour les porcelaines qui disparaissaient journellement de chez elle.

Après le témoin Salenave venait le témoin Zamore, « âgé de trente et un ans, né au Bengale dans l'Inde, et actuellement employé au comité de salut public de Versailles. »

Après avoir déclaré qu'il avait été chez madame du Barry depuis l'âge de dix ans, il témoignait que, voyant sa maîtresse maltraitée par les journaux patriotes, il lui avait conseillé de faire le sacrifice d'une partie de sa fortune pour conserver l'autre ; mais que l'accusée, loin de prendre en considération ces sages avis, avait

continué à recevoir des aristocrates et à applaudir aux échecs des armées de la République; que, malgré de nouvelles observations de sa part, l'accusée avait persisté dans cette conduite; que même, à la nouvelle que lui témoin fréquentait l'illustre Greive, l'ancien ami de Franklin et de Marat, et qu'il avait des liaisons avec les patriotes Blache, Salenave et un grand nombre d'autres, l'accusée s'était permis de lui dire qu'elle ne lui donnait que trois jours pour sortir de maison.

« Il est faux que je recevais chez moi des aristocrates, » répondait madame du Barry, et elle ajoutait avec le courage du mépris : « Quant aux avis que le témoin prétend m'avoir donnés, je n'en avais point à recevoir de lui : à l'égard de son expulsion, elle a ce lieu rapport aux fréquentations des personnes qu'il vient de vous nommer. »

Jean Thénot, ancien domestique de l'accusée, transformé par la République en instituteur à Luciennes, déposait avoir entendu dire à l'accusée, à propos du meurtre de Foulon et de Berthier, « que le peuple était un tas de misérables et de scélérats. »

Henriette Picard, femme de chambre de madame du Barry depuis vingt-trois ans, trahissant sans remords un si long service, déposait des relations de sa maîtresse avec les émigrés à Londres.

Enfin le neuvième témoin, Marie Labille, femme Potet, tapissière à Luciennes, témoignait que, lors de

l'arrestation de Brissac, l'accusée avait passé la nuit à brûler des papiers.

Le 17 frimaire le même tribunal, les mêmes juges, les mêmes jurés entraient en séance. Les mêmes accusés étaient introduits et l'on entendait des témoins, qui semblaient les témoins de la veille. On entendait Devray, le chirurgien de Luciennes ; on entendait Fournier déclarant avoir reconnu, parmi les objets trouvés à Luciennes, plusieurs objets annoncés comme volés en 1791 ; on entendait cette seconde femme de chambre de madame du Barry, jalouse de l'ingratitude de la première, Marie-Josèphe Lamault, qui faisait la même déposition que la femme Potet.

L'audition des témoins était suivie d'un interrogatoire de Vandenyver père sur les lettres de crédit données à madame du Barry et sur le mandat de 200,000 livres sur la caisse d'escompte.

Les défenseurs osaient faire leur devoir et plaidaient contre Sanson. Dumas prononçait un résumé où il faisait « de la courtisane du prédécesseur de Louis XVI » l'instrument de Pitt, la complice de la guerre extérieure, du soulèvement du Calvados, de l'insurrection de la Vendée, des troubles du Midi... Après quoi il posait les questions aux jurés. Les accusés se retiraient.

La mort de madame du Barry coûtait à la conscience de la Terreur un quart d'heure de plus que la mort de Marie-Antoinette. Au bout de cinq quarts d'heure

les jurés rentraient, les accusés étaient ramenés, et entendaient :

« Le tribunal, d'après la déclaration du juré de jugement, faite à haute voix, portant : qu'il est constaté qu'il a été pratiqué des machinations et entretenu des intelligences avec les ennemis de l'État et leurs agents, pour les engager à commettre des hostilités, leur indiquer et favoriser les moyens de les entreprendre et diriger contre la France, notamment en faisant à l'étranger, sous des prétextes préparés, divers voyages pour concerter ses plans hostiles avec ses ennemis, et leur fournissant, à eux ou à leurs agents, des secours en argent;

« Que Jeanne Vaubernier, femme Dubarry, demeurant à Luciennes, ci-devant courtisane, est convaincue d'être l'un des auteurs ou complices de ces machinations et intelligences ;

« Que Jean-Baptiste Vandenyver, banquier hollandais, domicilié à Paris, Edme-Jean-Baptiste Vandenyver, banquier à Paris, et Antoine-Augustin Vandenyver, banquier à Paris, sont convaincus d'être les complices de ces machinations et intelligences.

« Ouf l'accusateur public en ses conclusions sur l'application de la loi :

« Condamne ladite Jeanne Vaubernier, femme Dubarry, lesdits Jean-Baptiste Vandenyver, Edme-Jean-Baptiste Vandenyver et Antoine-Augustin Vandenyver, à la peine de mort, conformément à l'article premier

de la première section du titre premier de la deuxième partie du code pénal...

« Déclare les biens desdits femme Dubarry, Jean-Baptiste, Edme-Jean-Baptiste et Antoine-Augustin Vandenyver, acquis au profit de la république, conformément à l'article II du titre II de la loi du 10 mars 1793...

« Ordonne qu'à la diligence de l'accusateur public, le présent jugement sera exécuté dans les vingt-quatre heures sur la place de la Révolution de cette ville, imprimé et affiché dans toute la République (1). »

A cette lecture de mort, terrassée, accablée par la stupeur et l'horreur, madame du Barry perdit soudainement le sang-froid et le reste de dignité qu'elle avait montrés dans ses réponses. Quand elle vit que tout était fini, qu'on allait l'emmener, et que les témoins entendus se frottaient les mains et jouissaient sans pudeur de son agonie, elle fut prise d'une telle faiblesse que les gendarmes furent obligés de la soutenir sous les bras, et que le public eut peur qu'elle n'eût point la force de mourir toute vivante ! Le trouble, l'effroi, l'épouvante, l'anéantissement, la prostration, la lâcheté

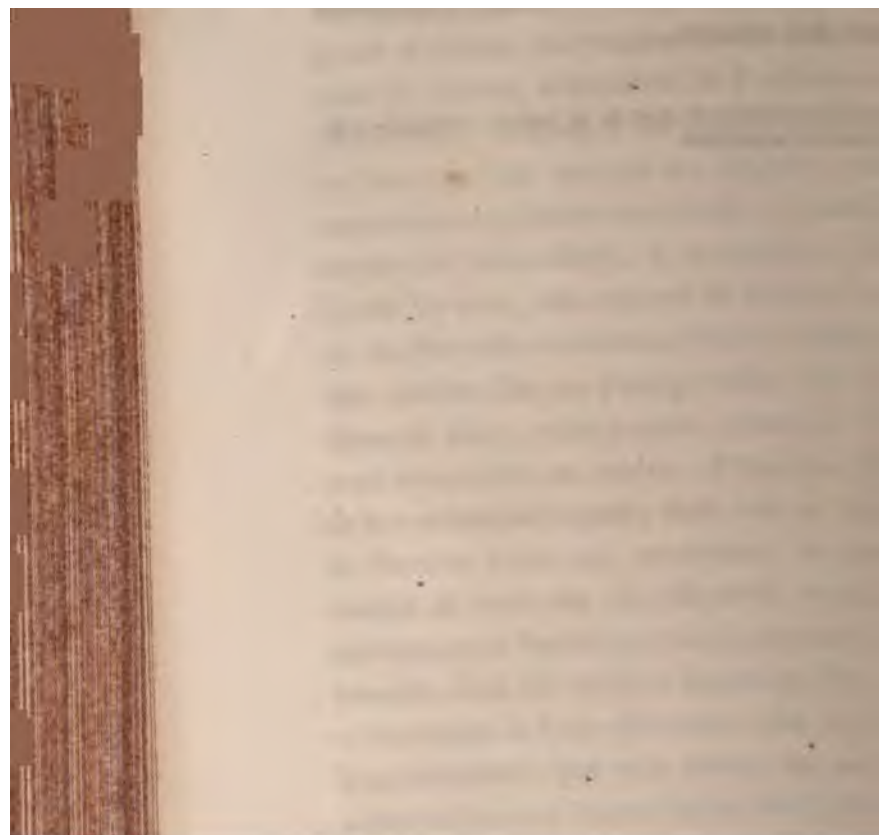
(1) Procès-verbal de la séance du tribunal criminel révolutionnaire établi par la loi du 10 mars 1793 et en vertu de la loi du 5 avril de la même année, séant à Paris, au Palais de justice, du 16 et du 17 frimaire de l'an II de la République française. Archives impériales. — Pièces justificatives du procès de madame du Barry, publiées par M. de Favrolle dans son quatrième volume des *Mémoires historiques de la comtesse du Barry*. — Le Procès de madame du Barry ne figure pas dans le Bulletin du tribunal révolutionnaire de Clément, la lacune entre la troisième et la quatrième partie allant du 8 frimaire au 1^{er} germinal de l'an II.

devant la mort, et devant cette mort, furent si grands chez cette femme qui toute sa vie n'avait pensé qu'à vivre, qu'en un moment elle oublia tout, amitié, reconnaissance, dettes de cœurs, engagements sacrés, le secret et le dévouement de ceux qui s'étaient compromis pour elle. Espérant sauver sa vie en vendant la vie des autres, croyant acheter sa grâce, un sursis au moins, en livrant ce qui lui reste de cachettes et de trésors, le lendemain de son jugement, le matin de sa mort, la voici, toute pâle d'une nuit de terreur, tremblante et suppliante entre les deux guichets de la Conciergerie, jetant au bourreau qui vient, à l'heure qui presse, à la guillotine qui approche, la dénonciation précipitée et haletante de tout ce qu'elle a enfoui, dérobé, soustrait au flair de la république, aux cupidités de la patrie de l'an II ! Au juge Denisot, à Claude Roger, substitut de l'accusateur public, elle fait le détail des objets précieux enterrés dans le jardin de Luciennes, enterrés dans les bosquets, cachés dans la resserre des instruments de jardinage, cachés dans l'escalier de la garde-robe, cachés dans les corridors, dans la cave, dans le jardin de son valet de chambre, ce fidèle Morin, qui paye de sa tête la déclaration de sa maîtresse, cachés chez la femme Déliant, cachés chez le citoyen Montrouy. Sous le coup de l'épouvante, elle se rappelle, elle retrouve tout, pièce à pièce, louis à louis, jusqu'à une assiette, jusqu'à une cuiller, car c'est sa vie qu'elle croit retrouver. Dans son zèle, dans ses angoisses

Craignant que tout ce trésor ne suffise pas encore à payer sa grâce, elle s'engage à écrire à Londres, si c'est le bon plaisir du tribunal, à recouvrer tous les articles du vol de 1791 déposés chez Norlon, Monselet et Ramson... Malheureuse ! elle oubliait que la Révolution devait hériter d'elle !

C'était le temps où le courage ressemblait aux victimes et n'avait plus de sexe. Condamnées comme des hommes, les femmes mouraient comme des hommes. On les eût dit jalouses du droit de mourir. Celles-ci montaient à l'échafaud comme au sacrifice, celles-là comme à une tribune. Les unes paraissaient marcher à la postérité, les autres aller à une patrie. Chacune était digne de toutes. Les bourgeoises mouraient en romains, les grandes dames mouraient en grands seigneurs, les reines mouraient en roi... Mais toutes avaient le cœur et la force d'une idée, d'un principe, d'une foi, d'un devoir, d'un droit, d'une passion, d'une illusion, de quelque chose enfin qui soutient l'âme et porte l'agonie. Madame du Barry n'avait rien de cela pour l'aider à mourir ; et s'il est dans son histoire un scandale qu'on doive lui pardonner, c'est le scandale d'une mort qui attendrit la Terreur.

En montant sur la charrette, la pauvre femme devint pâle comme une morte. La foule, une foule immense, attendait la courtisane du ci-devant tyran. Les chevaux



APPENDICE

Nous donnons ici une suite de mémoires de madame du Barry qui nous semblent ne point intéresser seulement la biographie de la favorite, l'histoire de ses goûts et de son luxe, mais avoir droit encore à leur place et à leur intérêt dans les archives de l'art français du dix-huitième siècle. Les mémoires de Roettiers, de Le Comte, d'Allegrain, etc., dont nous ne donnons que les articles les plus curieux, n'ont point été publiés jusqu'ici. Ils font partie de quatre volumes de Comptes de madame du Barry possédés par la Bibliothèque impériale. Les deux derniers mémoires, celui de Pajou et celui de Drouais, ont été déjà publiés dans les *Mélanges des Bibliophiles* (1857) par M. le baron Pichon, et font partie de sa riche collection de livres et de manuscrits.

*Fournitures faites à madame la comtesse du Bary par Roettiers
père et fils orfèvres ordinaires du Roy :*

Le 23 septembre 1769.

Deux petits chandeliers de toilette perlés. . . 236 liv. 18 s.

Le 20 janvier 1770.

Fourni en vaisselle perlée et chantournée :
10 douzaines d'assiettes,
8 plats ovales,
Plus 12 flambeaux avec leurs bassinets. 30,174 liv.

Le 8 janvier 1771.

Fourni 4 flambeaux à girandoles très riches et sur modèles
nouveaux représentant les quatre Éléments enrichis de testes
de béliers à guirlandes de lauriers. 11,837 liv.

Le 4 may 1771.

Fourni un pot au lait d'or orné de son chiffre entouré de
guirlandes de fleurs sur le pourtour de toute la caffetière, bec
orné de canneaux d'ornements et de canneaux creux dans
lesquels sont des montants de feuilles de myrthe; le couvercle
à gaudrons saillants est terminé à baguettes ornées de feuilles
de persil qui les entrelassent; sur le dessus est un groupe de
roses; la charnière est aussy très ornée, ainsy que l'anse qui
porte le manche et le bouton.

Façon au plus fini et porté au plus haut degré pour le
poly. 2,687 liv.

Le 13 aout 1771.

Fourni deux pots à oille, plateaux et cuillers des deux services, plateaux et fourchettes au plus riche étant ornés d'enfants tenant des guirlandes; les quatre couvercles surmontés de quatre sujets différents. Les armes de relief en bas relief, les pieds ornés de têtes de béliers, de trophées de fleurs et carquois, le tout fini avec le plus grand soin. 24,000 liv.

Façon de toute la vaisselle plate en modèles nouveaux, ornée de feuilles de lauriers et à agraphes dans tous les contours, à 24 livres le marc, étant cizelée et finie avec le plus grand soin. 20,259 liv.

Du 4 mars 1773.

Avoir payé un compagnon orphèvre pendant trois mois, qui sont décembre, janvier et février 1773, qui travailloit tous les jours jusqu'à minuit et deux heures du matin, pourquoy conter quatre mois et demi des journées à 5 livres. 675 liv.

Du 5 mars 1773.

2 cuillers à sucre d'or très riches, ornées d'Amours tenant des guirlandes de roses, de chutes de guirlandes de lauriers, rosettes et une guirlande de feuilles de vigne, le tout exécuté avec le plus grand soing, ainsi que le poly. 2,054 liv.

Du 1^{er} juillet 1773.

Un moutardier, son plateau double fond et cuillère en or, orné de bas relief et les armes aussy en relief. 5,184 liv.

Du 4 avril 1774

Pour la pomme de canne du coureur de madame du Barry. 546 liv. 9 s.

Du 23 septembre 1769 au 20 janvier 1770, le premier
mémoire de Roettiers père et fils monte
à. 34,795 liv.
Le second, du 30 novembre 1770 au 13 août
1771, monte à. 156,028
Le troisième, du 7 septembre 1771 au 29 mai
1772, monte à. 55,657
Le quatrième, du 12 juin 1772 au 3 novembre
1773, monte à. 93,606

*Mémoire des avances faites par le sieur Allegrain, sculpteur du
Roy, pour l'établissement de la statue de Diane commandée
par madame la comtesse du Barry, et des à-comptes qu'il a
reçus,*

savoir :

Pour les préparations du modèle. 150 liv.
Pour les modèles de femmes. 4,300
Pour les frais du moule. 500
Pour les modèles de femmes qui ont servi à répa-
rer un plâtre de ladite figure pour la faire voir
à madame la comtesse. 300
Pour le transport du bloc de marbre du port Saint-
Nicolas à la porte Saint-Martin, l'avoir fait mettre
en chantier et l'avoir fait ébaucher. 5,000

TOTAL. 7,250 liv.

Nota. Le sieur Allegrain observe qu'il a été occupé un an entier, sans distraction, à faire le modèle en terre, qu'il a passé trois mois à réparer la figure en plâtre pour être en état d'être vue par madame la comtesse et des personnes qui sont venues de sa part. Le sieur Allegrain ne peut mettre fin à cet ouvrage que lorsqu'il sera assuré de la part de madame la comtesse qu'il luy sera payé sur le pied de dix-huit mille livres en y comprenant les sept mille deux cent cinquante livres d'avances qu'il a faites, et les deux mille livres de gratification convenues suivant ce qui lui a été assuré par le sieur le Doux, architecte de madame la comtesse.

Et sur ces dix-huit mille livres, le sieur Allegrain reconnoit avoir reçu de madame la comtesse la somme de quatre mille livres en deux payemens.

État des ouvrages de sculpture faits pour madame la comtesse du Barry par Le Comte, sculpteur ordinaire du Roi, d'après ses ordres, dirigés par M. Le Doux, architecte du Roi, commencés en 1771 :

Une figure de quatre pieds et demi de proportion en marbre, pour servir de torchère dans la salle à manger du pavillon de Lucienne, tant pour le modèle que pour l'avoir fait mouler, couler des plâtres et l'avoir exécutée en marbre, dix mille livres. 10,000 liv.

Pour un petit modèle de grandole composé de deux figures de femmes, de dix-huit pouces de proportion, portant des branches de fleurs pour recevoir les bougies, tant pour le modèle que pour en avoir réparé des talcs, huit cents livres. 800

Pour son hôtel à Versailles. Le fronton de dessus

A reporter. . . . 10,800 liv.

	<i>Report.</i>	10,800 liv.
la porte d'entrée composé de ses armes, support, accessoires, et deux figures allégoriques de six pieds de proportion, exécuté sur place en pierre de Tonnerre, tant pour le modèle, moulage, exécution, voyages, etc., sept mille quatre cents livres.		7,400
<i>Idem.</i> Dans les angles deux centaures de neuf pieds de haut; bas-relief exécuté en pierre de Conflans, tant pour les modèles et exécution, voyages, etc., deux mille six cents livres. . .		2,000
<i>Idem.</i> Pour la niche de l'abreuvoir, une figure de sept pieds de proportion devant être exécutée en plomb, ainsi convenu, d'après l'esquisse représentant Hercule qui combat l'Hydre, destiné à servir de fontaine pour remplir et renouveler l'eau de l'abreuvoir. Le modèle et le creux faits prêts à fondre pour cet objet, fini et mis en place. Quatre mille huit cents livres. . . .		4,800
	TOTAL.	25,600 liv.

Indiquons à la suite de ce mémoire de Le Comte une quittance de 960 livres publiée par M. Paul Mantz dans les *Archives de l'art français*, 1852, pour le bas-relief faisant le fronton du pavillon de Louveciennes; un *Bacanal* d'enfants de vingt-deux pieds de long sur quatre de haut, *moulé et jeté en talc*.

Compte de Ledoux, architecte :

Pavillon de Louvecienne dont j'ai fait les dessins, conduit les ouvriers, réglé les mémoires et fait les voyages.

Pour les bronzes de M. Goutier, dont j'ai fait les dessins en grand, conduit les modèles et l'exécution; les mémoires réglés par M. Roettiers.

Relevé des différents articles qui composent son mémoire :

La salle à manger.	1,794 liv.
Le vestibule.	698
Le salon carré.	19,706
Le salon ovale.	31,272
Le salon en cul de four.	6,660
Antichambre et garde-robe.	1,109
Les piédestaux, un chapiteau, le tout non réglé, estimé à.	20,000
TOTAL.	81,239 liv.

Etat général des mémoires et demandes des différents marchands, ouvriers et fournisseurs de madame la comtesse du Barry.

Monot, sculpteur.	8,000 liv.
Feuillet et Métivier, sculpteurs pour ouvrages à Luciennes.	37,676
Rostenne, musicien de la chapelle.	1,512
Vien, peintre.	16,000
Vernet, peintre, pour reste d'un tableau.	4,000
Caffieri, sculpteur, pour ses déboursés.	3,000
Guichard, sculpteur.	6,409
Musson, peintre.	6,120
Duvivier, entrepreneur de la manufacture de la Savonnerie.	9,087
Pajou, sculpteur.	18,902

La Vallée, peintre en équipages.	10,900 liv.
Boileau, marchand de tableaux, pour commissions et déboursés.	651
Forty, peintre.	268
Greuze, peintre.	2,800

*Mémoire de reliure faites pour madame la comtesse du Barry
par Vente, relieur à Paris.*

Du 31 mars 1774.

Relié six volumes in-4° en maroquin rouge, filets et bordures en or, aux armes de madame la comtesse, lesquels volumes contiennent les portraits et un extrait de la vie des hommes célèbres en tous genres, à 15 liv. le volume. . . . 90 liv.

Etat de quatre pièces de tapisseries, sujets des amours des Dieux, d'après les tableaux de MM. Vanloo, Boucher, Pierre et Vien, à faire en haut lisse en la manufacture des Gobelins pour madame la comtesse du Barry, d'après les mesures données par M. le Doux, architecte, lesquelles pièces seront exécutées par les sieurs Cozette et Audran (du 1^{er} novembre 1772).

Carle Vanloo : <i>Neptune et Amimonne</i> , 2 aunes 11 batons 8 dixièmes.	3,534 l. 14 s. 5 d.
Pierre : <i>l'Enlèvement d'Europe</i>	<i>Id.</i>
Boucher : <i>Vénus et Vulcain</i>	<i>Id.</i>
Vien : <i>Pluton et Proserpine</i>	
TOTAL.	13,856 liv.

Du 20 may 1774.

Mémoire de trois pièces de tapisseries faites par le sieur Cozette, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins, à 488 livres 5 s. l'aune carrée l'une dans l'autre, à cause de la pièce de *Vénus* qui est extrêmement chargée de figures et ouvrages difficiles, ce qui en rend le déboursé pour l'ouvrier et les étoffes de soyes par la variété des tons fort chers; pour les trois dites pièces, la somme de. . . 12,496 liv.

Par ordre de madame la comtesse, donné aux ouvriers qui travaillent sur lesdites pièces. 72 liv.

Le sieur Cozette a l'honneur de représenter que, pour de pareilles pièces, feu madame de Pompadour luy donna, en 1752, pour récompense et honoraires par chacune pièce 50 louis, ce qui fait pour les trois. 3,600 liv.

Le 10 juin 1773.

Vénus et Vulcain. — Girard, ouvrier tapissier, 87 semaines à 24 liv.; 3 ouvriers en plus, 9 liv.

Pluton et Proserpine. — Ostende, 50 semaines à 18 livres; 2 ouvriers à 12 liv.

Enlèvement d'Europe. — Roby, 33 semaines avec deux jeunes ouvriers sous luy; 36 livres pour les trois; puis 48 semaines à deux.

Donné pour boire aux ouvriers la dernière fois que madame du Barry est venue aux Gobelins. 72 liv.

TOTAL. 16,779 liv.

Mémoire des ouvrages de sculpture statuaire que le sieur Pajon, professeur de l'Académie royale et pensionnaire de Sa Majesté a fait pour madame la comtesse du Barry pendant le cours des années 1770, 1771, 1772, 1773 et le commencement de cette présente année 1774.

Article 1.

Le portrait en terre de madame la comtesse de grandeur naturelle fait à Versailles vers les faistes de Pâques de l'année 1770 et exposé au salon du Louvre, le 25 août de la même année (ce buste est chez moi et je suis prêt à le livrer; pour ce. 1,200 liv.

Article 2.

Un autre buste de madame la comtesse, de la moitié plus petit que le précédent, ordonné pour être exécuté en porcelaine à la manufacture de Sèvres, lequel a été fourni et exécuté pour le 1^{er} de l'année 1771; pour ce 600

Article 3.

Un autre buste de madame, de même proportion, ordonné et fourni à la manufacture de Sèvres, ajustée et coiffée différemment que le précédent, et qui est exécuté en porcelaine; pour ce 600

A reporter. 2,400 liv.

. . . *Report* . . . 2,400 liv.

Article 4.

Un autre buste de madame qu'elle me demanda
aitre coiffée dans le goût de la begneuse de
Falconet, lequel, après avoir été fait et m'avoir
employer de mon temps, aubligé à plusieurs
voyages à Versailles et dans les autres maisons
royales n'a pas eu l'avantage de plaire et a été
suprimé, pour ce. 600

Article 5.

Un autre buste de madame à grandeur naturel
differand des autres par l'attitude et l'ajustement,
lequel est executé en marbre blanc de la même
grandeur par les ordres de madame la comtesse
et a été exposé au salon du Louvre, le 25 août
de l'année 1773, et livré à madame la comtesse
étant à Versailles (payé), pour ce y compris la
matiaire et le pied qui est de marbre de couleur
brèche d'Alep 6,000

Article 6.

Un médaillon du portrait de madame, lequel a été
fait pour le pavillon de Louvecienne et pelacé
au-dessus d'une porte, pour ce. 96

Article 7.

Une figure en marbre blanc de quatre pieds deux
pouces de proportion représentant une jeune fille

A reporter 9,096 liv.

MADAME DU BARRY.

Report. 9,086^{fr}

tenant une corne d'abondance, lequel étoit destiné à porter des lumières et décorer une salle du pavillon de Louvecienne (la salle à manger). Elle vient d'y être transporté deux jours avant la maladie du feu roi. Le prix de cette figure est de la somme de 40,000

Si madame trouve ce prix trop cher, je demande de reprendre la figure parce que je crois que son demande est juste. Je ne serai point embarrassé de trouver des acheteurs à ce prix.

Payé le 17 juillet.

Article 8.

Un buste en plâtre (1) réparé avec soin et fourni à une manufacture de porcelaine établit dans le Faubourg du Temple pour être exécuté de la même matière de la grandeur naturelle, lequel a été fait et présenté à madame la comtesse qui l'a reçu et dont elle a fait présent à mademoiselle du Barry, pour ce 96

TOTAL. 49,192

(1) Une note de M. Pichon nous apprend que ce buste fut celui exécuté livré en novembre 1773, par le sieur Loiré, entrepreneur de la manufacture de porcelaine allemande, établie rue Fontaine-au-Roi, dont les produits sont marqués de deux flèches. Il osa demander 12,000 livres pour l'exécution en plâtre de ce buste. Madame du Barry écrivit sur son mémoire : *M. de Montro (son intendant) s'informerait avec l'homme de la manufacture allemande n'a fourni qu'un buste; on les vend à Sevres six louis et il demande 12,000 livres. Par accommodement madame du Barry donnera dix louis.*

Mémoire des ouvrages de peinture commandés par madame la comtesse du Barry à Drouais, peintre du Roy, premier peintre de Monsieur, et à son épouse, à commencer en décembre 1768.

<i>Premièrement, en 1768. Le portrait de madame la comtesse du Barry en Flore sur un oval toile de vingt sans mains envoyé à Toulouse. . . .</i>	4,200 liv.
1769. Le second portrait de madame la comtesse en habit de chasse sur un oval toile de vingt sans mains envoyé en Angleterre	1,200
Une copie du portrait de madame la comtesse en Flore, sur un oval toile de vingt sans mains, envoyé en Angleterre.	360
Un tableau d'un petit garçon tenant une pomme .	720
1770. Du dimanche 24 juin livré à madame la comtesse quatre dessus de portes pour l'ancien pavillon de Louvecienne, l'un représentant les Graces, l'autre l'Amour qui embrase l'Univers, l'autre Vénus et l'Amour, et l'autre la Nuit. Ces quatre dessus de portes peints par Fragonard peintre du Roy. Ils ont été achetés par madame la comtesse au sieur Drouais, à qui ils appartenoient	1,200
Selon l'ordre de madame la comtesse avoir fait remettre sur toile, trois des dessus de portes ci-dessus, les avoir r'agrandis fait reprendre et accorder les aggrandissages argent déboursé .	420
Le troisieme portrait, représentant madame la	
<i>A reporter. . . .</i>	5,400 liv.

<i>Report.</i>	5,100 liv.
comtesse dans sa première jeunesse sur un oval, toile de vingt avec les mains	1,200
Une copie du portrait de madame la comtesse dont la tête a été faite deux fois en différents temps et de deux manières différentes, et dont l'habillement en Flore avec les mains a été en- tièrement fait d'après nature pour M. Bau- geon.	1,200
Du vendredi 21 août livré deux dessus de porte pour l'ancien pavillon de Louvecienne, l'un represente le portrait de mademoiselle Betzi (1), l'autre un enfant tenant un nid d'oiseaux	2,400
Du samedi 8 septembre livre le portrait de Mirza.	300
Du dimanche 9 décembre livré le portrait de mademoiselle Luxembourg, couronnant Mirza.	720
1774. Du 1 ^{er} janvier livré à madame la comtesse son portrait en miniature de forme ovale	600
Du samedi 2 février, livré à madame la comtesse, le portrait de mademoiselle Betzi, jouant avec un chat.	720
Du lundy 7 octobre livré à madame la comtesse, une copie en miniature du Roy forme ovale	288
Une copie du portrait de madame la comtesse pour le roy de Suède. L'habillement de ce por- trait en robe de cour a été entièrement fait d'a- près nature, sur un oval, toile de vingt. . . .	672
1772. Du 1 ^{er} août livré à madame la comtesse, quatre dessus de portes pour le pavillon neuf	
<i>A reporter.</i>	13,200 liv.

(1) Portrait présumé d'une fille de madame Quantigny.

Report. . . . 13,200 liv.

de Louveciennes; l'un représente mademoiselle Betzi jouant du triangle, l'autre un petit garçon s'enfuyant avec des raisins, l'autre mademoiselle Laroque présentant des roses, et l'autre un petit garçon jouant du tambour de basque. 2,880

Lors des premiers ouvrages faits pour madame la comtesse, l'on avait promis au sieur Drouais de lui fournir les voitures nécessaires aux différens voyages et transports exigés; mais les difficultés momentanées ont déterminé madame la comtesse à prescrire au sieur Drouais de prendre à ses frais les voitures qui lui seroient nécessaires et d'en tenir note pour en être remboursé. Selon l'état exact qu'il en a fait depuis le 13 décembre 1768 jusqu'au 24 septembre 1772, ces frais se montent à . . . 4,758

Le quatrième portrait de madame la comtesse en pieds, représentant une Muse sur toile de six pieds et demie de haut sur quatre pieds cinq pouces de large.

L'auteur prie que l'on ait en considération que ce tableau a d'abord été entièrement fini dans un caractère d'habillement accepté par madame la comtesse dans toutes les gradations de la première ébauche au fini total, et que l'auteur pour satisfaire au désir de madame la comtesse qui a voulu que l'habillement fut totalement changé y a substitué celui qui y est présentement, ce qui l'a forcé à un double employ de temps et à des peines infinies 15,000

A reporter. . . . 32,838 liv.

	<i>Report.</i>	32,838 liv.
1773	Le cinquante portrait de madame la comtesse en Flore sur toile de vingt avec les mains	1,200
	Une copie du portrait de madame la comtesse, en Flore, retouché d'après nature pour M. le maréchal de Soubise.	
	Il est à noter que madame la comtesse a fixé toutes les copies qui seroient faites d'après ce tableau et retouchés d'après nature à 600 livres chacune.	600
	Pour la bordure dudit tableau argent déboursé. .	60
1774.	Une copie du portrait de madame la comtesse en Flore, retouche d'après nature pour M. le duc d'Aiguillon.	600
	Pour la bordure dudit tableau argent déboursé .	120
	Du mardy 8 février, livré à madame la comtesse une copie en miniature du portrait de M. le duc d'Aiguillon commandée par madame la comtesse pour faire présent à madame la duchesse d'Aiguillon	188
	Le portrait de madame la vicomtesse du Barry sur un oval avec les mains commandé par madame la comtesse.	720
	Pour la bordure dudit tableau argent déboursé .	60
	Une copie du portrait de madame la comtesse en Flore retouché d'après nature pour mademoiselle du Barry.	600
	Pour la bordure dudit tableau argent déboursé .	60
	Une copie du portrait de madame la comtesse en Flore, retouchée d'après nature pour M. le prince des Deux-Ponts	600
	<i>A reporter.</i>	<hr/> 37,7

APPENDICE.

295

<i>Report.</i>	87,740 liv.
Pour la bordure dudit tableau argent déboursé	60
Une copie du portrait de madame la comtesse en Flore, retouchée d'après nature pour madame de Montrapt (Montiablé).	600
Pour la bordure dudit tableau argent déboursé	60
Une copie du portrait en pieds de madame la comtesse représentant une Muse, sur toile de six pieds et demie de haut sur quatre pieds cinq pouces de large, le prix de cette copie qui a été faite pour le langrave de Hesse-Cassel, a été fixé par madame la comtesse à	4,000
Pour les frais de voyage et transports faits depuis le 27 septembre 1772 jusqu'à ce jour selon l'É- tat exact des déboursés qui en a été fait se mon- tent à	894
TOTAL	40,360 liv.

Sur quoi il y a eu reçu à compte :

Le 2 juin 1770	6,000 liv.
Dans le courant de juillet 1771	3,000
Le 17 septembre	3,000
Et le 10 mars 1774	3,000
Total des à comptes reçus.	15,000 liv.

L'auteur ne seroit pas fâché que l'on observât que dans l'employ du temps qu'il a fallu pour les séances, il a bien perdu à attendre la valeur de quatre bons mois de son temps et que madame la comtesse, appercevant le très-grand dérangement que cela lui causoit, lui avoit promis de l'en dedom-

Madame du Barry écrivit sur un double de ce mémoire que possède M. Pichon :

<i>A retrancher pour voyage non à payer.</i>	1,758 liv.
<i>Plus 894 pour même objet.</i>	894
TOTAL.	2,652 liv.

<i>Je dois si-dessus pour le compte</i>	
<i>si-dessus.</i>	33,268 liv.
	2,652
TOTAL.	30,616 liv.

<i>Je dois à Droits.</i>	30,616 liv.
<i>Il a reçu à compte.</i>	15,000
<i>Il lui reste dû.</i>	15,616
<i>Réduire cette somme à.</i>	15,000

Lui payer 5,000 contant m'obliger de paier les 10,000 restant à la fin de l'année prochaine. Drois sera contant de cet arrangement. Le portrait de Zamor se fera en buste et Drois remettra tous mes tableaux à Louvesienne.

La comtesse DU BARRY.

Joignons à ces mémoires des fournisseurs de madame du Barry et des artistes employés par elle, l'affiche de ses diamants et bijoux perdus d'après l'exemplaire conservé aux Archives impériales dans son dossier,

qui renseigne mieux que toute autre chose sur ses richesses en pierres précieuses :

DEUX MILLE LOUIS A GAGNER

DIAMANS ET BIJOUX PERDUS.

« Il a été volé chez madame du Barry, au château de Lucienne, près Marly, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1794, les diamans et bijoux ci-après : Une bague d'un brillant blanc, carré long, pesant 35 grains environ, montée en cage ; une dite d'un brillant, pesant environ 50 grains ; une dite d'un brillant de 26 à 28 grains ; une dite d'un saphir carré long, avec un Amour gravé dessus, et deux brillans sur le corps ; un baguier en rosette verte, renfermant 20 à 25 bagues, dont une de grosse émeraude ; pendeloque montre à jour pesant environ 36 grains, d'une belle couleur, mais très jardineuse, ayant beaucoup de dessous ; une d'un onyx représentant le portrait de Louis XIII, dont les cheveux et les moustaches sont en sardoine ; une d'un César de deux couleurs, entourée de brillans ; une d'une émeraude carré long, pesant environ 20 grains ; une d'un brun puce, pesant 14 à 16 grains ; une d'un Bacchus antique, gravée en relief sur une cornalinè brûlée ; une d'une sardoine jaune, gravée par Barrier, représentant Louis XIV entouré sur le corps de roses de Hollande fort vilaines ; une d'un gros saphir en cœur, montée à jour et entourée de diamans sur le corps et sur la moitié de l'anneau ; le saphir en cœur de Louis XIII et l'émeraude carrée sont montés de même et garnis de diamans, de roses, de brillans. Plus dans ce baguier il y a un *bonus eventus* antique, gravé sur un onyx sur le papier ; un brillant blanc pesant 29 grains ; un dit pesant 23 grains ; un dit forme pendeloque pesant 28 grains ; un dit rond pesant 23 grains ; un dit *idem* pesant 24 grains ; un dit

qualité inférieure, carré long pesant 23 grains; trois dit *idem*, pesant chacun 28 grains et demi; un brillant en épingle, forme longue, pesant 30 grains; un brillant, forme loange, pesant 35 grains; deux brillans très beaux en boutons d'oreille, pesant chacun 50 grains; deux brasselets ensemble de 24 grains, pesant 15 à 16 grains chaque; une rose montée à jour de 328 brillans blancs, dont un gros au milieu, cristallin, pesant 24 grains environ; un collier de 24 beaux brillans montés en chaton à jour, de 15 à 20 grains chaque; huit parties de rubans en bouillon, chacune de 24 brillans à jour, chaque brillant pesant depuis 4 grains jusqu'à 8; une paire de boucles de seliers de 84 brillans, pesant 77 karats un quart; une croix de 46 brillans, pesant 8 à 10 grains chaque; soixante-quatre chatons, pesant 6 jusqu'à 10 grains; une belle paire de girandoles en gros brillans, de la valeur de 120,000 livres; une bourse en argent en soie bleue avec ses coulans, ses glands et leurs franges, le tout en petits brillans montés à jour; un esclavage à double rang de perles avec sa chute, le tout d'environ deux cents perles, pesant 4 à 5 grains chaque; un gros brillant au haut de la chute, pesant 25 à 26 grains, et au bas un gland à franges et son nœud, le tout en brillans montés à jour; une paire de brasselets à six rangs de perles, pesant 4 à 5 grains chaque; le fond du brasselet est une émeraude surmontée d'un chiffre en diamans en deux L pour l'un et d'un D et B pour l'autre, et deux cadénas de quatre brillans, pesant 8 à 10 grains. Un rang de cent quatre perles enfilées, pesant 4 à 5 grains chaque; un portrait de Louis XV peint par Massé, entouré d'une bordure d'or à feuilles de laurier; le dit portrait de 5 à 6 pouces de haut; un autre portrait de Louis XV peint par le même, plus petit, dans un médaillon d'or; une montre d'or simple de Romilly; un étui d'or à une dent émaillée en verd, avec un très gros brillant au bout, pesant environ 12 grains, tenant sur le tout par une vis; une paire de boutons de manches d'une émeraude, d'un saphir, d'un diamant jaune, d'un rubis, le tout entouré de brillans couleur de rose, pesant 36 à 40 grains.

montés en boutons de cou ; deux bandes de cordons de montres, composés de seize chaînons à trois pierres, dont une grande émeraude et deux brillans de 3 à 4 grains de chaque côté, et trois autres petites bandes de deux chaînons chaque, pareils à ceux ci-dessus. Une barrette d'un très gros brillant, carré long, pesant environ 60 grains, avec trois grosses émeraudes dessous, pesant 8 à 10 grains, avec deux brillans aux deux côtés, pesant 1 grain chaque, montés à jour ; il est à observer que cette barrette n'est pas polie ; une bague d'un brillant d'environ 26 grains, montée à jour, avec des brillans sur le corps ; deux girandoles d'or formant flambeaux montés sur deux futs de colonne d'or, émaillées en lapis, surmontées de deux tourterelles d'argent, de carquois et de flèches faites par Durand ; un étui d'or émaillé en verd, au bout duquel est une petite montre faite par Romilly, entourée de quatre cercles de diamans, et de l'autre des armoiries ; deux autres étuis d'or, l'un émaillé en rubans bleus, et l'autre en émaux de couleur et paysages ; dix-sept diamans démontés de toute forme, pesant depuis 25 jusqu'à 30 grains chacun, dont une pendeloque montée, pesant 36 grains ; deux autres barrières de bracelets détachées également de quatre diamans chacune, pesant le même poids ci-contre ; soixante-quatre chatons dans un seul fil, formant collier, pesant 8, 9 et 10 grains chacun, en diamans montés à jour ; deux boucles d'oreilles de coques de perles avec deux diamans au bout ; un autre portrait de Louis XIV de Petitot ; un autre portrait de feu Monsieur, tous les deux en émail, ainsi qu'un portrait de femme également de Petitot ; une écritoire de vieux laque superbe, enrichie d'or et formant nécessaire, tous les ustensiles en or ; deux souvenirs, l'un en laque rouge et l'autre en laque fond d'or à figures, l'un monté en or et l'autre monté en or émaillé ; deux petits flambeaux d'argent de toilette, perlés et armoiriés ; une boîte de crystal de roche, couverte d'une double boîte travaillée à jour ; pièces d'or portugaises ; guinées et demi-guinées d'Espagne ; une dite des Noailles, des Louis XV, frappées à peu près dans

MADAME DU BARRY.

cette forme : dans chaque angle de cette pièce sont des fleurs de lis ; une de M. Bignon, de M. de la Michaudière, de M. Camartin, aux armes de la ville ; une de la régence ; plus quarante diamans, perles et rubis sur un état chaque ; deux lorgnettes, l'une émaillée en bleu, l'autre en rouge avec le portrait du feu Roi, toutes deux montés en or ; un souvenir en émail bleu avec des peintures en grisaille, représentant d'un côté une offrande et de l'autre côté une jardinière avec un petit chien à longues oreilles ; un reliquaire d'un pouce environ, d'un or très pur, émaillé en noir et blanc ; une petite croix montée dessus avec gothiquement, et une perle fine de la grosseur d'un pois au bas, et plusieurs autres bijoux d'un très grand prix.

« S'adresser à Lucienne, près Marly, chez madame du Barry ; et à Paris chez M^e Rouen, notaire, rue des Petits-Champs ; à M. Rouen, marchand orfèvre jouaillier, rue Saint-Louis, au Palais ; et au clerk du bureau, rue des Orfèvres. — Récompense honnête et proportionnée aux objets que l'on rapportera. »

Nous donnons à la suite de cette affiche une pièce du procès Du Barry, publiée en 1802 dans les *Mémoires historiques de Jeanne Gomar de Vaubernier*, d'après des originaux aujourd'hui disparus des Archives impériales.

Déclaration de madame du Barry, faite entre deux guichets de la Conciergerie, après le jugement qui la condamnait à la peine de mort.

Ce jourd'hui 18 frimaire, l'an second de la République française, une et indivisible, dix heures du matin ; sur ce qui nous a été annoncé que Jeanne Vaubernier, femme du Barry, avait des déclarations importantes à faire ;

Nous, François-Joseph Denisot, juge au tribunal révolution-

naire ; assisté de Claude Royer, substitut de l'accusateur public près ledit tribunal, et de Jean-Baptiste Tavernier, commis greffier, nous nous sommes transportés en la maison de justice de la Conciergerie, où nous avons trouvé le citoyen Dangé, administrateur de police, et ladite Jeanne Vaubernier, femme du Barry, laquelle nous a dit :

1° Que dans l'endroit où l'on resserre les instruments du jardinage, en face de sa glacière, à Luciennes, se trouve enterré un nécessaire d'or, composé d'un plateau de porcelaine, monté en or, une théière en or, une bouilloire, un réchaud à l'esprit-de-vin, un pot au lait, une grande cafetière à chocolat, une autre petite cafetière, une écuelle sous couvert et son assiette, trois petites cuillères, une petite passoire à théière, cent jetons à ses armes et au chiffre D B ; le tout d'or et d'un travail très-précieux ; observant que les manches desdits sont en jaspé sanguin et montés en or.

2° Dans une boîte ou corbeille enterrée dans le même endroit, quinze cent trente et un louis d'or de vingt-quatre livres chaque ; une chaîne de diamants avec ses deux glands et la clef montée à jour ; deux chaînes d'oreille, composées chacune de neuf ou dix pierres, celles de devant fort grosses ; trois anneaux, un de diamants blancs, un en rubis et en diamants blancs, un en émeraude et diamants blancs ; une très-belle pierre gravée, montée avec chaînes d'or pour collier ; deux colliers de corail, dont l'un monté en or ; un collier de perles fines ; des chaînes d'oreille aussi en perles fines ; un collier de perles d'or et deux ou trois chaînes d'or pour cou ; un portrait de Louis XV entouré d'un cadre d'or.

3° Dans une petite boîte de sapin, remise à l'épouse du nommé Deliant, frotteur, demeurant à Luciennes, une montre à répétition enrichie de diamants ; un petit paquet de quatorze ou seize diamants de 5 à 6 grains chaque ; un paquet de petits rubis ; deux petits diamants plats pour monter en bagues ; un autre portrait de Louis XV, dans un laboratoire, monté et plaqué en or ; un petit enfant en forme de tire-lire, en or éma

bleu ; seize demi-guinées neuves et deux guinées enveloppées dans du papier ; une paire d'éperons d'or avec des chiffres appartenant à feu M. de Brissac ; une petite boîte de carton renfermée dans celle ci-dessus, dans laquelle est une chaîne en émeraude en diamants, dont un grand pesant 50 grains ; les glands de laquelle chaîne se trouvent dans la boîte énoncée au deuxième article ; observant que dans l'article deuxième ou troisième il se trouve un crayon d'or enrichi de diamants ; une boîte pareillement remise à la femme Deliant, renfermant un moutardier d'or, un petit plateau et deux gobelets d'or, et plusieurs autres objets qui ne reviennent pas à sa mémoire ; deux caves remplies de flacons de cristal de roche, dont l'une lui appartient et l'autre à feu Brissac ; lesdits flacons garnis en or ; un autre gobelet de cristal avec un couvercle d'or, appartenant audit feu Brissac ; une petite écuelle de vermeil avec son plateau.

4° Un coffre de velours bleu garni en argent doré, placé sous un escalier, dans une chambre formant garde-robe, à côté de celle qu'elle occupait, dans lequel coffre il y a une douzaine de couverts d'or armoriés, quatre cuillères à sucre, deux cuillères à olives, une cuillère à punch, le tout d'or ; un étui renfermant douze cuillères à café en or ; plusieurs portraits de femmes ; deux cachets d'or, dont un de bureau et un petit ; trois médailles, une représentant le Pont de Neuilly, la seconde l'École de Chirurgie, et la troisième l'Hôtel des Ménénaies ; deux autres médailles représentant les mariages des deux devant princes, aussi en or ; une très-grande médaille d'or appartenant au feu Brissac, et quelques autres effets qu'elle ne peut désigner ; plus deux poignards turcs montés en rubis et autres pierres.

5° Dans la chambre à côté de celle à coucher, servant de passage, dans la commode, une paire de boucles en or, garnies de perles ; une petite boîte d'or unie ; une boîte d'écaille bleue montée en or, avec le portrait d'une religieuse ; un bouchon de flacon d'or émaillé en bleu, avec un gros diamant.

6° Dans une commode, dans la chambre à coucher, un pot à eau et sa cuvette de cristal de roche garnie en or; deux coupes de jaspe sanguin montées en or; un bracelet antique monté en or, composé de différentes pierres; un gobelet de cristal de roche et deux carafes et le plateau, le tout monté en or; vingt et une ou vingt-deux bagues de différentes pierres gravées, montées en or; une boîte montée en cage d'or, avec le portrait de l'épouse de Brissac; un portrait de la fille de ce dernier, monté en or; un portrait du fils du même, aussi monté en or; un autre de son frère; une boîte d'écaille blonde montée en or, avec une très-belle pierre blanche gravée, où est le portrait de Brissac et de la déclarante; une boîte de jaspe montée en or, émaillée; une autre boîte de nacre de perles, montée en or; un portrait en émail de la grand'mère de Brissac; deux tasses d'or avec leurs manches de corail et quelques autres objets appartenant à Brissac.

7° Dans la cave à usage ordinaire, sous l'escalier, un grand seau, neuf douzaines et sept assiettes, dix-huit flambeaux, dont trois à deux branches; une douzaine de casseroles; une grande et une petite marmite, le tout en argent; dix-neuf grandes cloches d'argent; soixante-quatre plats aussi d'argent, et autres objets d'argenterie dont l'état est chez elle.

8° Plusieurs figures de différentes espèces et en bronze. Une partie doit être dans un des bosquets près le pavillon; une autre au-dessus du pavillon; le tout légèrement couvert de terre.

9° Dans le jardin de Morin, valet de chambre, se trouvent cachés onze sacs de 1,240 doubles louis rapportés de Londres à son dernier voyage; une boîte d'écaille montée en or, sur laquelle est le portrait de Marie-Antoinette fait par Sauvage, dans laquelle se trouve une médaille d'or et quelques autres objets qui sont à la connaissance de Morin, qui a été chargé par elle de cacher tous lesdits objets contenus dans le présent article.

10° Observe qu'elle a en dépôt chez Morlan, A. Moncelet et

Ramson et compagnie, banquiers, à Palmer, à Londres, tous les articles relatifs au vol, excepté ceux soulignés en marge et portés en l'imprimé de la récompense promise pour la découverte du vol en général, lequel a été paraphé par elle et par nous, ainsi que par le citoyen Dangé.

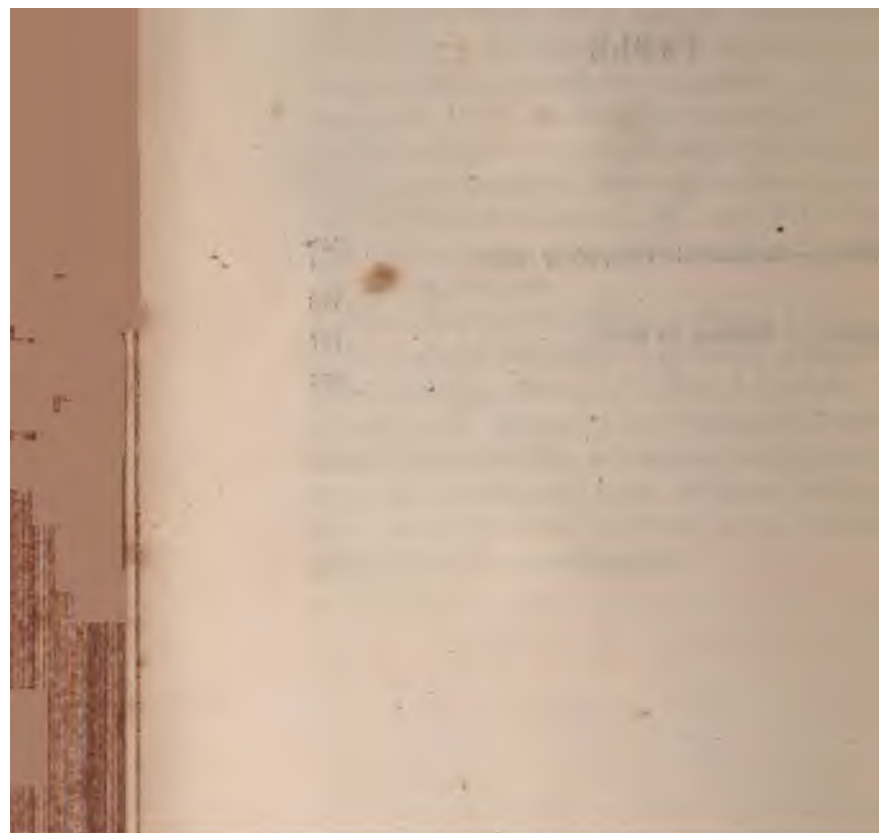
41^e Qu'elle a confié au citoyen Montrouy une seringue d'argent et trois canons aussi d'argent, une petite demi-aune pliante en or, une bague nommée *atriodes*; un portrait de Brissac; deux couteaux à ôter la poudre, à lames d'or, avec deux petits cercles de diamants et manches noirs; un autre couteau émaillé, en or; une montre d'or et un petit cachet d'or avec une émeraude; observant qu'elle a reçu dudit Montrouy deux cent cinquante ou trois cents livres à titre de prêt, ainsi que le coucher dont elle a fait usage pendant sa détention jusqu'à ce jour.

Lecture faite des déclarations ci-dessus, a dit icelle contenir vérité et n'avoir autre chose à déclarer; ajoutant que si c'est le bon plaisir du tribunal, elle écrira à Londres, et que, sans difficultés, elle recouvrera les objets concernant son vol, en payant toutefois les frais qu'a occasionnés le procès; et a signé avec nous, Denisot, juge; Royer, substitut de l'accusateur public; Jeanne Vaubernier du Barry; Dangé, administrateur de police; Tavernier, commis-greffier.

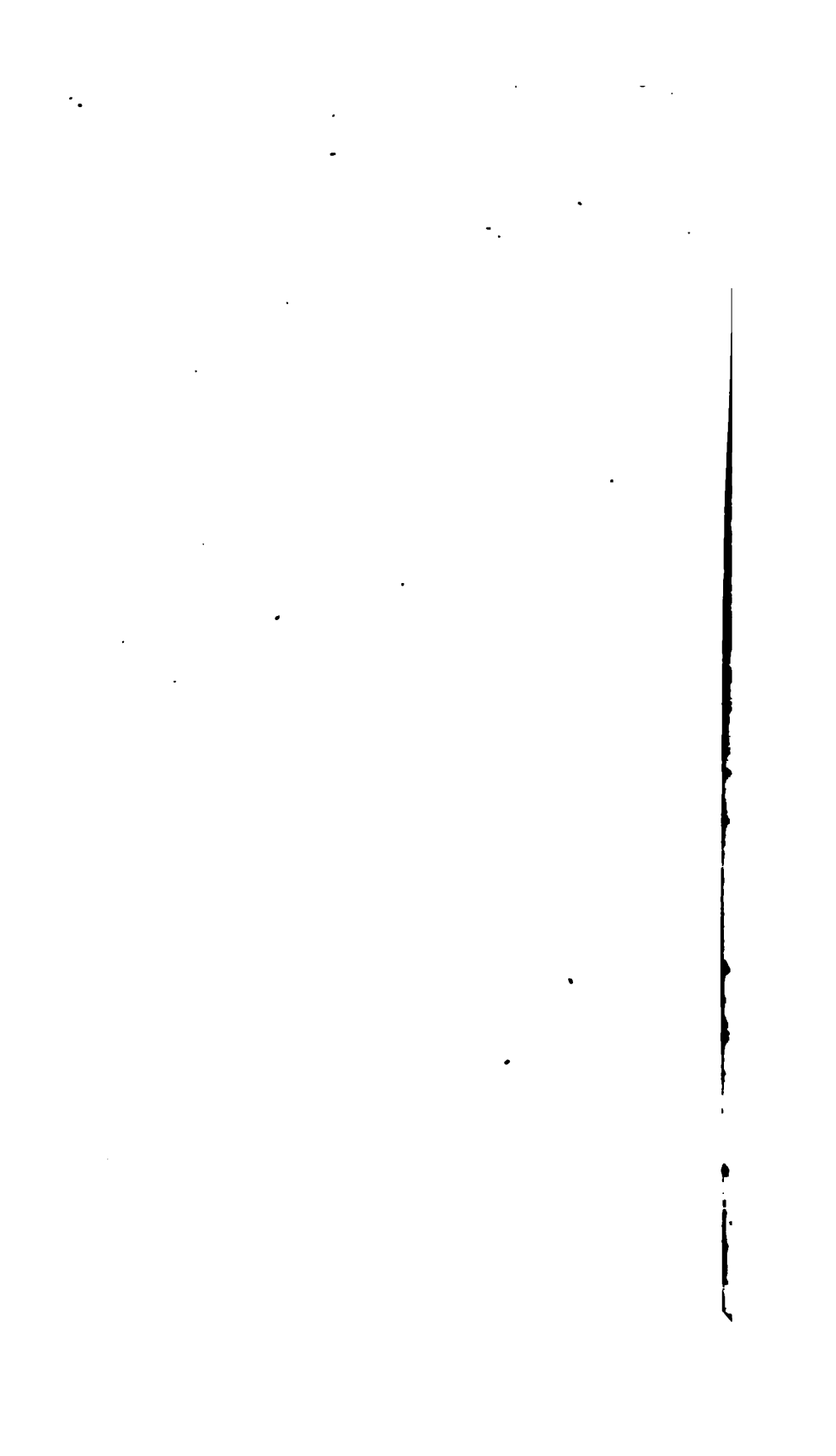
TABLE

LIVRE DEUXIÈME. — Madame de Pompadour <i>suite</i>.	Pages 1
APPENDICE.	113
LIVRE TROISIÈME. — Madame du Barry	127
APPENDICE.	279

17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100







10

